23. 2. 182

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BACHAUMONT

MÉMOIRES SECRETS

Digitized by Google

SOUS PRESSE

MÉMOIRES SECRETS

HISTORIQUES, LITTÉRAIRES ET ANECDOTIQUES

sur le

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

BACHAUMONT	1	volume.
PIDANSAT DE MAIROBERT	1	—
MOUFLE D'ANGERVILLE	1	—
IMBERT	1	—
MÉTRA	1	—
COLLÉ	1	—
MAYEU DE SAINT-PAUL	1	—
THÉVENOT DE MORANDE	1	—
LE MARQUIS DE PELLEPORE	1	—

CORBEIL, typographie et stéréotypie de CRÉTÉ.

Digitized by Google

MÉMOIRES SECRETS

DE

BACHAUMONT

REVUS ET PUBLIÉS

AVEC DES NOTES ET UNE PRÉFACE

PAR P. L. JACOB

BIBLIOPHILE

PARIS

ADOLPHE DELAHAYS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

4-6, RUE VOLTAIRE, 4-6.

1859

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR

Le précieux Journal historique et littéraire, connu sous le nom de *Mémoires de Bachaumont*, et formant 36 volumes in-12, qui embrassent une période de vingt-six ans (1762-1787), ne commença à paraître qu'en 1777, sous la rubrique de Londres, avec le nom du libraire John Adamson [1]. Trois éditions, qui ne diffèrent entre elles que par la grosseur du caractère employé dans l'impression, sortirent presque simultanément des presses de Hollande et se répandirent aussitôt par toute l'Europe; car la vogue de cette publication fut immense, et, grâce aux colporteurs qui avaient le monopole de la librairie clandestine, grâce surtout aux accommodements que le commerce des livres défendus trouvait alors avec la police, la France eut pour son usage

[1] Le savant Ministre de l'Instruction publique, feu M. Fortoul, avait si bien compris l'importance et l'utilité des Mémoires de Bachaumont, au double point de vue littéraire et historique, qu'il chargea un homme de lettres, M. Eugène Loudun, d'en faire une table méthodique. On doit espérer que cette table générale sera imprimée aux frais du ministère qui la fait exécuter.

Digitized by Google

autant d'exemplaires qu'elle voulut en acheter sous le manteau.

Voici le titre de la première édition et de toutes celles (dix peut-être) qui la suivirent de près : *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres en France depuis MDCCLXII jusqu'à nos jours, ou Journal d'un Observateur, contenant les analyses des pièces de théâtre qui ont paru durant cet intervalle ; les relations des assemblées littéraires ; les notices des livres nouveaux, clandestins, prohibés ; les pièces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers ; les vaudevilles sur la Cour ; les anecdotes et bons mots ; les éloges des savants, des artistes, des hommes de lettres morts,* etc. Ce titre piquant avait été donné aux *Nouvelles à la main* de Bachaumont, par l'éditeur anonyme, qui publiait en même temps un ouvrage analogue, intitulé : L'*Observateur anglois ou Correspondance secrète entre milord All' eye et milord All' ear* (Londres, 1777, 4 vol. in-12). Cet éditeur, cet *observateur anglais*, ce continuateur de Bachaumont n'était autre que Mathieu-François Pidansat de Mairobert, ancien secrétaire du roi, secrétaire des commandements du duc de Chartres, et censeur royal. Il possédait le manuscrit du Journal de Bachaumont ou du moins la dernière partie du manuscrit, depuis le 1er janvier 1762 jusqu'à la mort de l'auteur en 1771, et il avait eu l'idée de reprendre ce journal et de le continuer sur le même plan. Pidansat de Mairobert et Bachaumont étaient l'un et l'autre fidèlement attachés à la secte des *Philosophes*, des *Encyclopédistes* et des *Patriotes*.

La préface, que Pidansat de Mairobert a mise en tête de

Digitized by Google

la première édition des *Mémoires secrets*, explique le but de ces Mémoires et en précise le véritable caractère avec beaucoup de justesse. Cet *Avertissement des éditeurs* mérite d'être conservé, et nous le citerons ici presque en entier ; car on n'a jamais mieux jugé l'ouvrage de Bachaumont.

« L'invasion de la philosophie dans la République des lettres, en France, est une époque mémorable par la révolution qu'elle a opérée dans les esprits. Tout le monde en connaît aujourd'hui les suites et les effets. L'auteur des *Lettres persanes* et celui des *Lettres philosophiques* en avaient jeté le germe ; mais trois sortes d'écrivains ont surtout contribué à le développer. D'abord, les *Encyclopédistes*, en perfectionnant la métaphysique, en y portant la clarté, moyen le plus propre à dissiper les ténèbres dont la Théologie l'avait enveloppée, ont détruit le Fanatisme et la Superstition. A ceux-ci ont succédé les *Économistes :* s'occupant essentiellement de la morale et de la politique pratique, ils ont cherché à rendre les peuples plus heureux, en resserrant les liens de la société par une communication de services et d'échanges mieux entendue, en appliquant l'homme à l'étude de la Nature, mère des vraies jouissances. Enfin, des temps de troubles et d'oppression ont enfanté les *Patriotes*, qui, remontant à la source des lois et de la constitution des gouvernements, ont démontré les obligations réciproques des sujets et des souverains, ont approfondi l'histoire et ses monuments, et ont fixé les grands principes de l'administration. Cette foule de philosophes qui se sont placés comme à la tête des diverses parties de la littérature a principalement paru après la

destruction des Jésuites : véritable point où la Révolution a éclaté.

« Il était sans doute bien essentiel d'en marquer les progrès, d'en saisir les circonstances, d'en recueillir les détails les plus particuliers. C'était l'objet de l'Observateur dont nous publions le *Journal*. Il accumulait ainsi les matériaux propres à l'histoire complète d'un pareil événement. On sait combien M. de Bachaumont était renommé pour ses connaissances multipliées et pour son goût exquis. Il présidait aux conférences académiques tenues chez une femme d'esprit [1], faisait depuis plus de quarante ans son unique occupation de tout ce qui se passait dans Paris de capable d'exciter l'attention. On y rédigeait un Journal, d'où il avait extrait les détails convenables à son entreprise. Mais, indépendamment de cette utilité particulière, il faut avouer que rien n'est plus commode, ni plus agréable, que de retrouver sous un même point de vue ce qu'il faudrait chercher dans une multitude fatigante et souvent ennuyeuse d'ouvrages périodiques. D'ailleurs, outre le travail commun avec tous, le rédacteur en avait un autre, plus rare et plus précieux : c'est un choix d'anecdotes qu'on ne rencontre nulle part et qui font le mérite intéressant de sa collection; sans parler d'une multitude de pièces secrètes, que ses liaisons très-étendues le mettaient à même de se procurer.

« Quant aux notices des écrits nouveaux, des pièces de théâtre, des assemblées littéraires, elles sont encore distin-

[1] Madame Doublet, très-connue en France et chez les Étrangers. (Note de l'édit. des *Mémoires secrets*.)

guées par une précision unique, et surtout par une impartialité qu'on attendrait en vain d'un critique affiché pour tel. Celui-ci ne visait ni au lucre, ni à la renommée; ne parlait que d'après son sentiment intime; il n'était d'aucun parti, d'aucune cabale, et rien ne pouvait l'empêcher de consigner son jugement dans toute son intégrité. »

Pidansat de Mairobert ne publia pourtant qu'un extrait du manuscrit de Bachaumont, manuscrit qui fournit plus tard les matériaux de plusieurs suppléments insérés successivement dans les volumes postérieurs au treizième, le dernier que Mairobert ait fait paraître avec la continuation du Journal jusqu'à la fin du mois de mars de l'année 1779. Ce fut le 1er avril de cette année-là qu'il se suicida dans un bain, en s'ouvrant les veines avec un rasoir et en se tirant un coup de pistolet au cœur. Cette mort tragique, qui fit grand bruit dans la société aristocratique de Paris, eut pour cause un profond dégoût de la vie plutôt qu'un désastre de fortune.

Après lui, Moufle d'Angerville se chargea de la suite des Mémoires secrets, qui s'augmentèrent chaque année de deux volumes consacrés à l'histoire de l'année précédente et contenant, en outre, des additions plus ou moins étendues pour toutes les autres années depuis 1762. Ces additions étaient empruntées, en général, aux manuscrits de Bachaumont et de Pidansat de Mairobert, lesquels étaient alors dans les mains du nouvel éditeur. Nous ne savons pas quel a été le sort du manuscrit de Bachaumont; quant au manuscrit de Pidansat de Mairobert, qui forme plusieurs volumes in-4 et dont la moitié reste encore inédite, il est au-

jourd'hui à la Bibliothèque Mazarine. Nous espérons qu'on le publiera intégralement.

L'Avertissement du libraire, placé au commencement du quinzième volume des *Mémoires secrets*, ne laisse pas de doutes sur l'origine des suppléments, qui sont ajoutés dans la plupart des volumes suivants : « Lorsque cet ouvrage parut pour la première fois, dit le libraire, la crainte qu'il ne fût trop volumineux m'avait fait supprimer beaucoup d'articles, croyant qu'ils ne causeraient point un vide et que le surplus n'en paraîtrait que mieux rempli ; mais plusieurs de mes lecteurs se sont aperçus de cette soustraction et s'en sont plaints. Ils ont trouvé que le principal mérite caractéristique de cette collection, consistant dans une chronique exacte et non interrompue, il en résultait un défaut qu'ils m'ont invité à corriger ; ce que je ne crois pouvoir mieux exécuter qu'en rétablissant les notices retranchées : leur transposition, au moyen de la méthode des auteurs de dater tous les faits, n'est que désagréable au coup d'œil, et j'ai cru plus honnête de compléter ainsi l'ancienne édition, en épargnant au public les frais de l'acquisition d'une nouvelle.

« Ce qui m'a rendu plus scrupuleux dans le rétablissement, c'est l'observation aussi que tel article nul, ce semble, soit par sa brièveté, soit par son annonce, devenait nécessaire pour l'intelligence ou l'éclaircissement d'autres plus intéressants, qui se trouvaient plus loin ; chaîne que tout le monde ne remarque pas et qui n'en est pas moins réelle et sensible à ceux qui lisent avec attention et suivent la série des événements.

Digitized by Google

« Les lecteurs ne seront pas fâchés sans doute de rencontrer d'autres articles omis par une raison contraire, comme trop forts, ou trop piquants. Les ménagements qui devaient alors avoir lieu ayant cessé, rien ne m'empêche de communiquer ces anecdotes curieuses aux amateurs. »

Ces suppléments, qui servaient à grossir les volumes, permirent de pousser la collection jusqu'au trente-sixième tome, sans aller au delà de l'année 1787, de telle sorte que les vingt derniers volumes ne comprennent que huit années entières, outre les suppléments. Il faut dire que le continuateur de Bachaumont et de Pidansat de Mairobert, loin d'imiter la concision et la vivacité de ses devanciers, s'abandonnait à toute la prolixité de son style et ne craignait pas d'intercaler, dans la série quotidienne des faits, un amas de longues citations, d'analyses fastidieuses, de détails arides ou insignifiants. C'était sans doute pour obéir à la spéculation du libraire, que Moufle d'Angerville multipliait les volumes qui s'arrêtèrent tout à coup, lorsque la curiosité du public se fut lassée et découragée. Le moment, il faut l'avouer, n'était plus favorable aux mémoires secrets : la liberté de la presse avait pris son essor et elle se jetait déjà dans tous les écarts d'une licence effrénée. L'œuvre de Bachaumont n'avait plus de raison d'être sous le régime de la Révolution de 1789.

Ainsi, comme nous venons de l'exposer, il y a dans les *Mémoires secrets* trois parties absolument distinctes, qui font, à vrai dire, trois ouvrages différents, rédigés par trois auteurs, chez lesquels la communauté des opinions, au point

Digitized by Google

de vue philosophique, n'a pu effacer les dissemblances de talent, de goût et de style. Il nous paraît donc tout naturel de rendre à chacun ce qui lui appartient en propre et de diviser en trois corps d'ouvrages, qui se font suite l'un à l'autre, les trente-six volumes des *Mémoires secrets :* six volumes environ, y compris les suppléments, appartiennent à Bachaumont, neuf volumes à Pidansat de Mairobert, et le reste à Moufle d'Angerville et à ses collaborateurs. On voit que le nombre des volumes n'est pas en corrélation avec le nombre des années qu'ils concernent, puisque Bachaumont a tenu la plume un peu plus de neuf ans ; Mairobert, huit ans, et Moufle d'Angerville près de neuf ans. On aurait grand tort de juger de l'importance relative des trois parties de ces Mémoires d'après la quantité de volumes que remplit chacune d'elles, car la plus curieuse à tous égards, la plus homogène et la plus complète est, sans contredit, la moins étendue, c'est-à-dire celle de Bachaumont.

La division que nous avons adoptée pour une publication restreinte, destinée aux gens du monde plutôt qu'aux hommes d'étude, n'exclut pas, ne diminue pas la valeur de l'ensemble de ce vaste répertoire d'observations, de faits et de documents, relatifs à l'histoire de la société française au dix-huitième siècle. Nous croyons, au contraire, que les *Mémoires secrets* ne tarderont pas à être réimprimés dans leur intégrité, avec les améliorations notables que M. Ravenel avait le projet d'introduire dans l'excellente édition qu'il commençait à publier en 1830, et qui est restée malheureusement interrompue après la mise au jour des

quatre premiers volumes. Cette édition sera certainement reprise et continuée, aujourd'hui qu'une louable émulation s'est emparée de tous les libraires intelligents, qui, pour répondre aux goûts sérieux du public lettré, remettent en lumière les anciens livres avec tout le soin que réclame cette espèce de restauration historique et littéraire.

Nous ne pouvons mieux faire comprendre l'utilité des *Mémoires secrets*, comme monument de l'histoire des mœurs et des idées sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, qu'en détachant de la préface du savant M. Ravenel un passage, dans lequel il compare ces Mémoires avec la *Correspondance littéraire* de Grimm et celle de La Harpe :

« Les *Mémoires secrets*, connus sous le nom de Bachaumont, occupent, sans contredit, une place distinguée parmi les monuments les plus curieux de l'histoire littéraire du dix-huitième siècle. Sans pouvoir rivaliser avec la *Correspondance littéraire* de Grimm, pour la profondeur et l'originalité des vues, ou avec celle de La Harpe, pour l'élégante facilité du style, ils nous semblent cependant offrir à la curiosité du lecteur un attrait pour le moins aussi vif que ces deux recueils, et surtout que le dernier. Dans Grimm, un jugement toujours sain et dégagé de préventions, des aperçus d'une haute philosophie ; dans La Harpe, une appréciation trop souvent rigoureuse des qualités et des défauts des auteurs, mais une critique toujours instructive de leurs ouvrages, forment un tableau animé de la littérature au temps où ils écrivaient. Sous ce rapport, l'un et

Digitized by Google

l'autre sont incontestablement supérieurs aux *Mémoires secrets;* mais là, selon nous, se borne leur avantage, et nous pensons qu'il est loin de l'emporter sur l'intérêt que présente le recueil attribué à Bachaumont; recueil qui n'est point exclusivement consacré à l'examen de productions littéraires, et où se trouvent enregistrés, à leur date, au moment même de leur éclat, tous les événements politiques de quelque importance, et les anecdotes, parfois scandaleuses, de la cour et de la ville.

« Pour La Harpe et Grimm, dont les feuilles étaient envoyées dans des cours étrangères, c'était un devoir de mettre dans leurs récits beaucoup de réserve et de retenue à l'égard de personnages que leur naissance ou leur position sociale appelait à jouer un rôle distingué dans le monde. Ce devoir, on est souvent tenté de regretter qu'ils l'aient si fidèlement rempli, car il résulte quelquefois de leur sage retenue, que des faits intéressants et bons à connaître sont passés sous silence. Bachaumont, au contraire, tient registre de tout : semblable à la Renommée, qu'on nous peint,

Tam ficti pravique tenax quam nuncia veri,

Il rapporte indistinctement tous les bruits, toutes les nouvelles. Son plan, il est vrai, présente bien des inconvénients, et ce n'est pas sans quelque défiance que son ouvrage doit être parcouru. Cependant, ou nous sommes dans l'erreur, ou les avantages qui en ressortent les compensent entièrement. »

Il est bien à regretter que M. Ravenel n'ait pas achevé,

en 1830, l'édition annotée qu'il avait préparée avec tant de labeur : le temps semblait mal choisi alors, pour faire entrer dans les bibliothèques un ouvrage aussi volumineux, que la critique n'avait pas relevé encore du discrédit où il était tombé sous l'influence de certains jugements passionnés, tels que celui de La Harpe, qui ne voyait dans ce Journal qu'un « amas d'absurdités ramassées dans le ruisseau; où les honnêtes gens et les hommes les plus célèbres en tous genres sont outragés et calomniés avec l'impudence et la grossièreté des beaux esprits d'antichambre. » La Harpe, qui fut, en effet, cruellement maltraité par les trois rédacteurs des *Mémoires secrets*, avait ses raisons pour vouloir en dégoûter le lecteur. Mais, comme le dit avec tant de justesse M. Ravenel, « on serait peu fondé à soutenir la même opinion, aujourd'hui que des révélations nombreuses sont venues nous dévoiler, en partie, les secrets d'une société dont quelques représentants sont encore au milieu de nous, et confirmer la plupart des jugements portés par le rédacteur des *Mémoires*, ou des faits dont il tenait registre. »

Nous n'avons pas l'intention, cependant, de publier une édition complète, que rendent indispensable les premières éditions, si défectueuses, si insuffisantes, dans lesquelles l'ordre chronologique est sans cesse entrecoupé par des suppléments d'une date antérieure, tandis que le texte présente à chaque page non-seulement des noms estropiés, mais encore des phrases inintelligibles et des fautes grossières d'impression. C'est au savant M. Ravenel qu'il appartient de donner cette édition revue et corrigée, avec

Digitized by Google

des notes biographiques et bibliographiques; c'est là un droit que personne ne voudrait lui disputer; c'est aussi, de sa part, un engagement contracté envers tous les amis des lettres.

Quant à nous, en attendant que l'édition définitive de M. Ravenel soit prête, nous avons voulu ajouter, aux diverses collections de mémoires historiques sur le dix-huitième siècle, un abrégé des Journaux de Bachaumont, de Pidansat de Mairobert et de Moufle d'Angerville. Cet abrégé fera mieux apprécier la valeur de l'ouvrage entier et préparera, en quelque sorte, des lecteurs et des acheteurs, à la grande édition qui doit venir se placer à la suite du Journal de Dangeau et du Journal de l'avocat Barbier [1].

Ce n'est pas le premier abrégé des *Mémoires secrets*, qu'on ait essayé de faire et de publier. Dès l'année 1788, avant même que les derniers volumes de ce vaste recueil eussent paru, Chopin de Versey avait donné un *Choix des Mémoires secrets de Bachaumont* (Londres, 2 vol. in-12). Depuis longtemps déjà les *Mémoires* avaient fourni les matériaux de diverses compilations : « Il n'est pas d'année, disaient les *Auteurs* dans la préface du trente et unième volume, il n'est pas d'année où il ne paraisse quelque ouvrage, prétendu nouveau, composé en entier ou en partie à nos dépens; c'est la *Chronique scandaleuse*, c'est l'*Espion des Boulevards*, c'est le *Journal des Gens du monde*, ce sont les *Anecdotes du dix-huitième siècle;* enfin, c'est aujourd'hui

[1] Publié intégralement avec l'autorisation de M. le Ministre de l'Instruction publique.

la *Correspondance littéraire, politique et secrète*. Toutes ces dénominations ne caractérisent au fond qu'un plan unique : ce sont autant de corsaires qui, sous des pavillons différents, exercent la même piraterie. » La plupart de ces ouvrages, en effet, à l'exception du dernier, qui est vraiment original, pouvaient être considérés comme des extraits, des abrégés, plus ou moins ingénieux, des *Mémoires secrets*.

Tous ces ouvrages eurent du succès, grâce à la valeur réelle des matériaux qui s'y trouvaient mis en œuvre. La vogue des *Mémoires secrets* n'était pas encore épuisée, lorsque le libraire Léopold Collin voulut en avoir un choix, fait avec plus de soin et plus de critique, pour être joint à la petite collection de Mémoires historiques qu'il publiait. J.-T. Merle, qui était alors fort jeune, fut chargé par le libraire de faire ce nouveau choix, qui parut, en 1808, sous le titre de *Mémoires de Bachaumont*, 2 vol. in-8°. Ce n'était, ce ne pouvait être qu'un mélange d'anecdotes, de bons mots et de pièces de vers. Il n'y restait rien de l'esprit général, de l'idée philosophique, qui avait présidé à la composition de l'ouvrage, dans lequel on remarque toujours une scrupuleuse unité, une liaison parfaite, malgré la forme, morcelée en apparence, du journal. Le travail de Merle était donc tout à fait manqué : ce qui n'empêcha pas le livre de s'écouler rapidement; on en fit une seconde édition en trois volumes, l'année suivante, et l'éditeur essaya, sans y réussir, de donner un peu plus d'ensemble à sa compilation indigeste qu'il augmentait d'un tiers. Le savant bibliographe Beuchot a eu raison de dire que cet

Digitized by Google

abrégé était très-mal fait et que la seconde édition ne valait pas mieux que la première.

L'exemple malheureux de nos prédécesseurs avait de quoi nous effrayer; mais, après avoir étudié sous plusieurs aspects la tâche délicate qui nous était confiée, nous nous sommes décidés à ne pas nous borner à découper dans les trente-six volumes des *Mémoires secrets* une mosaïque d'anecdotes et de pièces fugitives; nous avons reconnu qu'il fallait conserver à cet ouvrage, en l'abrégeant, l'intérêt d'un Journal suivi, où les faits viennent se produire à leur date, et où l'auteur les relie entre eux par des réflexions qui donnent à son ouvrage un caractère particulier et une harmonie générale. Il s'agissait donc seulement de réduire les proportions de cet ouvrage et de le faire passer par une sorte de lit de Procuste, sans le défigurer, sans lui rien enlever de ses qualités spéciales, sans rien changer à sa physionomie originelle.

C'était là, nous le déclarons, une entreprise des plus épineuses, car nous devions retrancher les deux tiers au moins des *Mémoires secrets*. Des six volumes qui sont l'œuvre personnelle de Bachaumont, nous n'en avons gardé que deux, et nous sommes certains de n'avoir pas omis un seul passage qu'on puisse regretter de ne pas trouver dans un abrégé de cette espèce. Nos retranchements ont porté de préférence sur les comptes-rendus de livres imprimés et de pièces de théâtre, car ces pièces de théâtre et ces livres imprimés n'ont plus pour nous l'intérêt d'actualité qui autorisait de longues analyses au moment de leur apparition; nous avons supprimé, sans hésitation, toutes les

pièces en vers ou en prose, qui n'avaient pas d'autre recommandation que leur hardiesse licencieuse; nous avons fait la guerre aux répétitions, aux détails oiseux, aux descriptions trop prolixes. Il n'est que certains articles consacrés à des œuvres d'art, qui aient trouvé grâce devant ce système d'élimination sévère : nous ne pouvions pas oublier que Bachaumont était, avant tout, ce qu'on nommait un *virtuose* distingué, un *amateur* du premier ordre.

Il aurait été facile de grossir démesurément cet abrégé, en y joignant un commentaire, qui s'offrait de lui-même comme l'accessoire obligé d'un Journal où se pressent tant de faits, où se montrent tant de personnages, où se succèdent tant de noms; mais c'eût été dépasser les bornes et le but d'un abrégé : nous avons cru plus convenable d'imiter M. Ravenel, qui, tout en multipliant les notes dans son édition, s'était astreint à les faire aussi courtes que possible; et, de plus, nous n'avons pas hésité à reproduire littéralement un certain nombre de ces notes, lesquelles font désormais corps avec le texte qu'elles complètent ou qu'elles éclaircissent. Les notes de M. Ravenel, celles du moins qui renferment un jugement et qui ont ainsi un caractère individuel, sont signées R.; les notes de Bachaumont et de Wagnière (le secrétaire de Voltaire) sont signées B. et W.; celles qui n'ont pas de signatures et qui n'offrent, en général, que des dates biographiques et des titres de livres, nous appartiennent ou plutôt appartiennent à tout le monde.

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de faire précéder d'une notice sur Bachaumont cet ouvrage qui le fait

Digitized by Google

connaître et qui le peint, du côté de l'esprit, beaucoup mieux que tous les portraits que nous pourrions faire de cet aimable et spirituel philosophe épicurien. Il suffit de rappeler que Louis Petit de Bachaumont, né à Paris, en 1690 ou 1691, était âgé de soixante-douze ans à l'époque où commencent ses *Mémoires secrets*, qu'il rédigeait encore la veille de sa mort, laquelle eut lieu le 28 avril 1771, quelques jours avant celle de son amie, madame Doublet, qu'on peut regarder comme sa collaboratrice quotidienne.

C'est ici qu'il faut placer quelques mots sur le fameux salon de madame Doublet, au milieu duquel prirent naissance les *Nouvelles à la main*, qui lui survécurent : « Ce salon, disent MM. de Goncourt à qui nous donnons la parole dans un sujet qu'ils connaissent mieux que personne et qu'ils ont traité avec un esprit digne d'être l'écho du dix-huitième siècle, ce salon tenait le monde et Paris, et la veille et le jour, la chaire, l'Académie, la Comédie, la Cour. Il était le rendez-vous des échos, le cabinet noir où l'on décachetait les nouvelles ; pêle-mêle y tombait le Dix-huitième Siècle, heure à heure, bons mots et sottises, querelles, procès, sifflets, bravos, morts et naissances, livres et grands hommes, un je ne sais quoi sans ordre, une moisson à pleine brassée de paroles et de choses, les mémoires d'Argus ! Salon envié ! confessionnal du dix-huitième siècle, où tant d'esprit s'était confessé, que Piron lui-même n'y amenait le sien qu'en tremblant ! Il écrivait au frère de madame Doublet, à l'abbé Legendre : « Annoncez bien une bête à madame Doublet, et j'y « serai bon ; » et encore : « Je me rendrai samedi à midi

« trois quarts chez madame Doublet, dont vous m'envoyez « l'adresse; je ferai maussadement la révérence, j'y boi- « rai, j'y mangerai, je dirai grand'merci et je m'en revien- « drai. Tout cela vaut fait. Quant à l'idée que j'y laisserai « de moi, ce sont les affaires du dieu Caprice de ma part « et de la déesse Indulgence de celle des autres, et voilà « tout[1] ! » Duché remerciait Bachaumont de sa présentation, en ces termes : « Assurez madame Doublet de mes plus tendres respects : il n'y a point de jour que je ne remercie Dieu de la grâce qu'il m'a faite de me mettre au nombre de ses paroissiens[2]. »

« Le salon de madame Doublet était au couvent des Filles-Saint-Thomas, dans un appartement où madame Doublet passa quarante ans de suite sans sortir. Là, présidait, du matin au soir, Bachaumont coiffé de la perruque à longue chevelure inventée par le duc de Nevers[3]. Là siégeaient l'abbé Legendre, Voisenon, le courtisan de la maison; les deux Lacurne de Sainte-Palaye, les abbés Chauvelin et Xaupi, les Falconet, les Mairan, les Mirabaud; tous *paroissiens*, arrivant à la même heure, s'asseyant dans le même fauteuil, chacun au-dessous de son portrait. Sur une table, deux grands registres étaient ouverts, qui recevaient de chaque survenant, l'un le positif et l'autre le douteux, l'un la vérité absolue et l'autre la vérité relative. Et voilà le berceau de ces *Nouvelles à la main*, qui, par le tri et la discussion, prirent tant de crédit, que l'on demandait

[1] *Mélanges de la Soc. des Bibliophiles*, t. IV.
[2] *Portefeuilles de Bachaumont*, mss. de la Bibliothèque de l'Arsenal.
[3] *Correspondance littéraire de Grimm*, t. VII.

Digitized by Google

d'une assertion : «Cela sort-il de chez madame Doublet [1]? » de ces *Nouvelles à la main*, ébauche des *Mémoires secrets*, que Bachaumont annonce ainsi, vers 1740 : « Un écrivain « connu entreprend de donner deux fois chaque semaine « une feuille de Nouvelles manuscrites. Ce ne sera point « un recueil de petits faits secs et peu intéressants, comme « les feuilles qui se débitent depuis quelques années. Avec « les événements publics que fournit ce qu'on appelle le « cours ordinaire des affaires, on se propose de rapporter « toutes les aventures journalières de Paris et des capitales « de l'Europe, et d'y joindre quelques réflexions sans ma- « lignité, néanmoins sans partialité, dans le seul dessein « d'instruire et de plaire par un récit où la vérité paraîtra « toujours avec quelques agréments. Un recueil suivi de « ces feuilles formera proprement l'histoire de notre « temps. Il sera de l'intérêt de ceux qui le prendront de « n'en laisser tirer de copie à personne et d'en ménager « même le secret, autant pour ne pas les avilir en les ren- « dant trop communes, que pour ne pas se faire de que- « relles avec les arbitres de la librairie. A chaque ordinaire, « à ceux qui voudront la prendre, elle sera payée sur-le- « champ par le portier, afin qu'on ait la liberté de l'aban- « donner, quand on n'en sera pas satisfait [2]. »

« Riche, paresseusement occupé, président du salon de madame Doublet, Bachaumont se trouvait content. Il avait choisi cette vie, s'y plaisait et n'en voulait sortir pour places ou honneurs. »

[1] *Mémoires de la Républ. des lettres*, t. V des anciennes éditions.
[2] *Portefeuilles de Bachaumont.*

La grande affaire de Bachaumont jusqu'à son dernier jour, ce fut le salon de madame Doublet; ce furent les *Nouvelles à la main*, qui avaient commencé à circuler, vers 1740, et qui forment les *Mémoires secrets*, à partir de l'année 1762. Avant de mourir, il avait choisi lui-même son successeur : Pidansat de Mairobert; il était sûr que son œuvre favorite serait continuée dans le même esprit philosophique; aussi, mourut-il avec une tranquillité ferme et une aisance particulière, suivant la piquante expression de MM. de Goncourt, en répondant aux officieux qui lui parlaient des consolations de l'Évangile : « qu'il ne se sentait pas affligé. » Il avait quatre-vingt et un ans; madame Doublet en avait quatre-vingt-dix-sept, et elle mourut également de très-bonne humeur, comme son vieux commensal, en demandant qu'on lui apportât des nouvelles fraîches, pour en régaler ses amis de l'autre monde.

P. L. JACOB, BIBLIOPHILE.

Digitized by Google

MÉMOIRES

SECRETS

DE BACHAUMONT

1762

JANVIER.— 1.— Mademoiselle *Arnould* (1) ne se borne pas à embellir la scène lyrique. Ses affections particulières nous offrent des exemples dignes du bon vieux temps. Elle avait profité avec empressement d'un voyage de M. de Lauraguais (2) à Genève (3), pour se soustraire à sa tyrannie (4). En fuyant cet objet, soi-disant le

(1) Mademoiselle Arnould, première actrice de l'Opéra, la plus pathétique qui ait peut-être jamais paru (*). — B.

(2) Louis-Léon-Félicité, comte de Lauraguais, puis duc de Brancas, né à Paris le 3 juillet 1733, mort le 9 octobre 1824, âgé de plus de quatre-vingt-onze ans. — B.

(3) M. le comte de Lauraguais a fait, il y a quelques mois, un voyage à Genève, pour consulter M. de Voltaire sur une tragédie d'*Électre* (11 février 1762) de sa façon. Il est de l'Académie des Sciences. — B.

(4) Mademoiselle Arnould, excédée de la jalousie de M. de Lauraguais, avait profité de son absence pour rompre avec lui. Elle avait renvoyé à madame la comtesse de Lauraguais tous les bijoux dont lui avait fait présent son mari, même le carrosse, et deux enfants dedans qu'elle avait eus de lui. Elle s'était tenue cachée pour se soustraire aux fureurs d'un amant irrité : elle s'était même mise sous la protection de M. le comte de Saint-Florentin, dont elle avait imploré la bienveillance. On ne peut peindre l'état de démence où cette rupture avait jeté M. le comte de Lauraguais. Tout Paris était inondé de ses élégies. Enfin, à la fougue d'une passion ayant succédé le calme de la raison, il s'était livré aux sentiments généreux, qui devaient nécessairement reprendre le dessus dans un cœur comme le sien. Il y avait eu une entrevue avec sa maîtresse et lui ; il avait poussé la grandeur d'âme au point de lui déclarer qu'en renonçant à elle, il n'oubliait point ce qu'il se de-

(*) Sophie Arnould, née à Paris le 14 février 1744, morte en 1803.

Digitized by Google

premier de son cœur, elle avait passé dans les bras d'une malheureuse victime de l'infidélité d'une héroïne du Théâtre-Français (1). M. Bertin (2) crut trouver dans cette belle ce qu'il cherchait vainement depuis si longtemps (3). Il n'a rien épargné pour mériter la bienveillance de sa nouvelle maîtresse ; tout a été prodigué ; mais l'excès de sa générosité n'a pu triompher d'une passion mal éteinte : l'amant tyrannique régnait au fond du cœur, ses écarts ont disparu, on a oublié ses crimes ; l'amour a réuni deux amants, qui, plus épris que jamais l'un de l'autre, présentent au public un événement qui fait l'entretien de tout Paris. L'infortuné Bertin, aussi honteux de sa tendresse que piqué du changement de sa perfide, est, dit-on, dans le plus cruel désespoir.

5. — On se communique sous le manteau de petits vers polissons de M. l'abbé de Voisenon (4) à madame la marquise de Pompadour. Ils ont été présentés au nom de M. le maréchal prince de Soubise, qui avait fait présent à cette dame d'un anneau de diamants. Ces agréables ordures ont plu infiniment à la

vait à lui-même, et lui renvoyait en conséquence un contrat de deux mille écus de rente viagère. Sur le refus de mademoiselle Arnould, madame la comtesse de Lauraguais était intervenue, et avait sollicité l'actrice sublime de ne point refuser un bienfait auquel elle voulait participer elle-même : elle lui avait fait ajouter qu'elle n'eût aucune inquiétude de ses enfants, qu'elle en aurait le même soin que des siens propres. Mademoiselle Arnould n'avait point cru devoir se refuser à cette dernière invitation, et M. Bertin ayant, de son côté, fait vis-à-vis de M. de Lauraguais les demarches qui convenaient dans les circonstances, tous les procédés avaient été remplis, et il était entré en pleine propriété de sa nouvelle conquête. — B.

(1) Mademoiselle Hus.

(2) De l'Académie des Belles-Lettres, auteur de l'*Isle des Fous* et trésorier des parties casuelles. — B.

(3) M. Bertin avait cru longtemps posséder le cœur de mademoiselle Hus ; si les bienfaits avaient quelque droit sur celui d'une femme de cette espèce, il avait lieu de n'en point douter ; il avait fait en sa faveur une dépense prodigieuse. Cependant, n'ayant pu se refuser aux soupçons dont on le tourmentait, il en avait vérifié la vérité, et avait trouvé son infidèle couchée, dans sa maison de Passy, avec le fils de l'entrepreneur des eaux de ce lieu. Celui-ci s'étant fait jour l'épée à la main, cette aventure était devenue trop publique pour que M. Bertin pût vivre encore avec une femme qu'il regrettera peut-être toujours. On évaluait alors le mobilier de mademoiselle Hus à plus de 500,000 liv. — B.

(4) Claude-Henri Fusée de Voisenon, né le 8 janvier 1708, mort le 22 novembre 1775. Madame la comtesse de Turpin, légataire des manuscrits de Voisenon, a publié en 1781 ses *Œuvres complètes*, 5 volumes in-8°. Elle n'a pas cru devoir y comprendre les *agréables ordures* de cet abbé. — B.

Digitized by Google

cour, et tirent encore un plus grand mérite du mystère avec lequel cela se communique : si cette gentillesse se répand à un certain point, on la hasardera ici.

Il y a des vers du même abbé sur mademoiselle Marquise, maîtresse de M. le duc d'Orléans. Tout cela est charmant, et est marqué au coin de la plus fine galanterie.

7. — On commence à parler beaucoup de l'*Écueil du Sage*, comédie philosophique et en vers de dix syllabes, de M. de Voltaire. On espère qu'elle triomphera des scrupules de la Censure et de la police, et que nous la verrons enfin représenter (1). Sans prématurer le jugement qu'on en doit porter, nous nous contenterons de mettre ici une anecdote (2) qui concerne cette comédie et qui est des plus agréables. C'est une plaisanterie que s'est permise M. de Voltaire, et qui a dû l'amuser infiniment.

Avant qu'il fût question de cette pièce, un jeune homme obscur vint la présenter comme sienne, sous le titre du *Droit du Seigneur*, au comédien semainier (3). Il fut reçu avec la morgue ordinaire, et ce ne fut qu'en faveur de ses instances les plus respectueuses et les plus humbles, qu'on lui promit d'y jeter les yeux. Il fallut bien des courses, bien des prières, avant d'obtenir une nouvelle audience. Enfin, on lui déclara qu'on avait parcouru sa comédie et qu'elle était détestable. Le jeune candidat demanda si on avait lu exactement ce drame? Il fit observer que cet arrêt était bien rigoureux ; qu'il avait montré sa comédie à quelques gens de goût, qui ne l'avaient pas jugée si défavorablement ; qu'il avait même l'honneur du suffrage de M. de Voltaire. On lui rit au nez : on lui dit qu'il ne fallait pas se laisser séduire par ces applaudissements de société ; que la plupart des gens du monde n'entendaient rien à ces sortes d'ouvrages ; et quant à l'illustre auteur qu'il réclamait, que sans doute c'était un persiflage. Le pauvre diable insista pour obtenir une lecture, la troupe assemblée : on lui répliqua qu'il se moquait, que la compagnie ne s'assemblait pas pour de pareilles misères. Il fallut avoir recours aux suppliques et aux bassesses,

(1) Représentée sans succès, le 18 du même mois.

(2) Cette anecdote est très-vraie. — W.

(3) On appelle *semainier* celui qui est nommé chaque semaine pour suivre les affaires de la troupe. C'était le sieur Bellecour dans ce temps-là. — B.

et, les entrailles du comédien s'étant émues, on lui accorda par compassion un jour de lecture. Le comique aréopage était si prévenu, que vraisemblablement il ne fit pas grande attention à ce qu'il entendait, et la pièce fut conspuée par toute l'assemblée. Le jeune homme se retira, fort content de la comédie qu'il venait de jouer. Quelque temps après, M. de Voltaire adressa cette même pièce aux Comédiens, sous le titre qu'elle porte aujourd'hui. On la reçut avec respect : elle fut lue avec admiration, et on pria M. de Voltaire de continuer à être le bienfaiteur de la compagnie. Ce n'est que quelque temps après, que cette anecdote s'est divulguée ; on en a beaucoup ri, et l'on s'est rappelé plus que jamais la caricature (1) plaisante, où l'on peint ce tribunal sous l'emblème d'un certain nombre de bûches en coiffures ou en perruques.

8. — Nous allons rendre compte de l'état actuel de l'Opéra.

La haute-contre y est dans le plus grand délabrement. Pillot est le seul chanteur qu'ose avouer l'Opéra. Quel chanteur, encore ! quel successeur de Jéliotte ! Sans âme, sans figure, sans caractère, n'ayant pour lui qu'un peu d'organe. Gélin et Larrivée nous dédommagent dans la basse-taille : l'un a le timbre plus sonore, plus mâle ; l'autre, plus onctueux, plus pathétique ; tous deux sont acteurs, mais le dernier a sans contredit plus de feu, plus de naturel, plus d'aisance dans son jeu. C'est un homme d'un talent rare, et qui peut se promettre le plus grand succès.

En femmes, nous comptons mademoiselle Chevalier, mademoiselle Arnould et mademoiselle Le Mierre. La première jouit d'une réputation faite depuis longtemps, et l'excellence avec laquelle elle rend le rôle d'Armide est une preuve qu'elle peut encore acquérir. La seconde est, au gré des connaisseurs, l'actrice la plus naturelle, la plus onctueuse, la plus tendre, qui ait encore paru. Elle est sortie telle des mains de la nature, et son début a été un triomphe. Qui ne serait enchanté de la méthode, du goût, du prestige, avec lequel mademoiselle Le Mierre nous peint tous les objets sensibles de la nature ! Sa voix est une magie continuelle. C'est tour à tour un rossignol qui chante, un ruisseau qui murmure, un zéphyr qui folâtre. Toutes trois font

(1) Dans les *Mémoires de l'Académie des Colporteurs*, par Caylus. — B.

Digitized by Google

l'admiration, l'amour et les délices des partisans du théâtre lyrique.

La chorégraphie est, sans contredit, la partie la mieux garnie et la plus parfaite de l'Opéra : Vestris et mademoiselle Lany passent pour les premiers danseurs de l'Europe. Toutes les nations étrangères, qui nous contestent le reste, sont d'accord sur ceci. On a fait l'éloge le plus complet du premier, en disant qu'il nous empêche de regretter Dupré. Il est des gens même, amis de la nouveauté sans doute, qui trouvent le premier plus fini et plus varié dans son jeu.

Quant à la seconde, personne des contemporains ne se rappelle avoir vu une danseuse aussi précise, aussi savante dans ses mouvements. Le frère de cette dernière est admirable pour la pantomime. Laval et Lyonnois seraient des danseurs sublimes, si Vestris n'existait pas. Tous ces illustres sont doublés par huit ou dix jeunes gens, dont quelques-uns promettent infiniment.

L'Opéra a fait cette année l'acquisition de mademoiselle Allard. Mademoiselle Lyonnois doit voir avec plaisir renaître son enjouement et sa gaieté dans cette agréable danseuse. Elle inspire la joie dès qu'elle paraît, et ce sentiment ne fait point tort à celui d'admiration qu'on lui doit. Mademoiselle Vestris est toujours en possession de la danse voluptueuse et même lascive : c'est ce que lui reprocheront sans cesse les défenseurs des mœurs, et c'est un défaut qu'ils lui pardonneront intérieurement, tant que le physique aura quelque empire sur eux. De très-jolis minois décorent délicieusement les ballets, et les premières danseuses ont l'espérance de se voir remplacer par plusieurs du second ordre.

Le cordon de Saint-Michel, dont M. Rebel, l'un des directeurs, vient d'être décoré l'année dernière, doit donner une grande émulation à ses collègues et à ceux qui lui succéderont : nos plaisirs ne peuvent que gagner à cette illustration.

13. — Il est toujours question de la réunion de l'Opéra-Comique à la Comédie Italienne. Cette affaire, qui semblerait n'en devoir être une que dans les ruelles, fait une très-grande sensation à la cour : elle y cause des schismes. M. l'archevêque (1),

(1) Christophe de Beaumont.

au grand étonnement de tout Paris, est intervenu sur la scène ; il sollicite vivement la conservation du théâtre de la Foire. Les fonds abondants que lui fournit ce spectacle, dont il retire le quart pour les pauvres, l'ont porté à cette étrange démarche. On craint bien qu'elle n'ait pas le succès dû au zèle de ce respectable prélat. Malgré ses représentations, on croit que la réunion aura lieu. Il s'est tenu à ce sujet un grand Conseil des Dépêches, et il faut que cette affaire se termine incessamment. Bien des gens prétendent que la réunion ne peut que contribuer au détriment des deux spectacles, et que c'est un sûr moyen de les faire tomber : le bon goût n'aura pas à s'en plaindre.

17. — Les Muses et les Arts pleurent la disgrâce de deux de leurs illustres protecteurs : MM. Le Riche de La Pouplinière (1) et La Live d'Epinay viennent d'être rayés de la liste des Plutus de France (2). La gloire les dédommagera de cette disgrâce; leurs noms, plus durables, seront à jamais écrits dans les fastes du Parnasse. Le premier, outre la munificence royale avec laquelle il encourageait les artistes et les gens de lettres, possédait lui-même des talents précieux ; il a fait un roman, des comédies (3). Ses bons mots qu'on pourrait recueillir, seraient seuls un titre au bel esprit. Le second tient sa maison ouverte à toute l'Encyclopédie : c'est un Lycée, un Portique, une Académie. Sa digne épouse a vu longtemps enchaîné à ses pieds le sauvage citoyen de Genève (4), et tandis que son mari verse ses richesses dans le sein du mérite indigent, elle l'anime de ses regards, elle enflamme le génie et lui fait enfanter des chefs-d'œuvre.

19. — On parle beaucoup de la reprise de l'*Encyclopédie*. Les volumes de planches commencent à paraître ; ils réveillent la curiosité publique, et l'on se demande quand on verra finir cet

(1) Alexandre-Jean-Joseph Le Riche de La Pouplinière, né à Paris en 1692, avait épousé en premières noces une actrice, fille de Dancourt, l'auteur comique. Les liaisons de cette dame avec le duc de Richelieu, l'aventure scandaleuse qui en fut le résultat et dont on peut voir les détails dans les *Mémoires* de Marmontel, forcèrent La Pouplinière à se séparer d'elle. Il mourut le 5 décembre 1762. — R.

(2) Ils étaient tous deux fermiers généraux. Ils ont été remerciés par une lettre de M. le contrôleur général, au nom du roi. — B.

(3) *Daïra, histoire orientale;* Paris, 1760, in-4°; et 1761, 2 parties in-12. Les comédies assez nombreuses qu'il avait composées pour son théâtre, n'ont pas été imprimées. Voy. 15 juillet 1763. — R.

(4) M. Rousseau a été amoureux fou de madame de La Live. — B.

ouvrage, *dont la suspension fait gémir l'Europe?* Tout le manuscrit est fait; on n'attend qu'un regard favorable du gouvernement, pour en profiter, et se mettre du moins à l'abri des persécutions de l'ignorance et du fanatisme, en sorte que l'autorité ne pourra plus se prévaloir contre ce dépôt immortel de l'esprit humain (1).

20. — Il paraît que tout le monde n'est pas d'accord pour admirer le retour de mademoiselle Arnould à M. le comte de Lauraguais (2). Ce raccommodement fait moins d'honneur à la constance des deux personnages, que de tort à leur bonne foi. M. Bertin avait payé les dettes de la belle fugitive: il a marié sa sœur, il a fait des dépenses considérables, qu'on évalue à plus de 20,000 écus. Pour conserver l'héroïsme, il eût fallu que l'amant en faveur eût remboursé à l'amant disgracié les frais immenses que lui avait occasionnés sa nouvelle conquête; ou qu'au moins il se fût passé à cet égard des procédés, dont on ne parle point. C'est avec douleur que nous sommes obligés de renvoyer mademoiselle Arnould dans la foule des femmes dont nous l'avions tirée. Nous convenons qu'elle avait surpris mal à propos l'admiration des cœurs tendres et sensibles, que séduit toujours ce qui porte l'empreinte des grandes passions.

21. — Enfin, on vient d'enrichir la *Pucelle* de M. de Voltaire des ornements qui lui manquaient. Un graveur intrépide publie vingt-sept estampes concernant ce poëme (3). Ce sont, en général, des caricatures piquantes et qui s'allient très-bien à l'ouvrage. Elles offrent aux yeux avec vérité les peintures lascives ou grotesques du poëte : c'est ainsi que, tandis que l'auteur cherche à rendre à son héroïne l'honnêteté dont on lui reproche de l'avoir dépouillée, un plaisant la prostitue de plus en plus et

(1) Après de nombreuses traverses, suscitées par le fanatisme et l'hypocrisie, l'*Encyclopédie* était parvenue au septième volume, lorsqu'un arrêt du Conseil du roi, du 8 mars 1759, révoqua le privilége accordé à l'ouvrage, et arrêta cette vaste entreprise au milieu de son cours. Elle ne fut terminée qu'en 1765 par la publication des dix derniers volumes du texte et de cinq volumes de planches. L'ouvrage entier forme vingt-deux volumes in-folio. — R.

(2) Voy. 1er janvier 1762.

(3) Ces estampes sont probablement celles qu'on voit dans une petite édition de la *Pucelle*, in-16, de forme presque carrée, sous le titre de Londres. Elles sont en effet très-libres, et se font d'ailleurs remarquer par une touche fine et spirituelle dans le dessin comme dans la gravure. — W.

la met hors d'état de paraître jamais aux yeux du lecteur pudibond.

24. — M. Colardeau (1) avait fait, il y a quelques semaines, une pièce de vers, intitulée : *Le Patriotisme*, à l'occasion des vaisseaux que les différents corps du royaume s'empressent d'offrir au roi. Jusqu'à présent, le ministère, toujours sage et modéré, avait enchaîné le zèle de ce poëte, en s'opposant à l'impression de son ouvrage. Les mêmes vues de prudence avaient fait sévir la police, au commencement de cette année, en brisant, en pulvérisant quantité d'ouvrages de sucrerie et autres matières, où l'artiste industrieux avait cherché à reproduire sous différentes formes les monuments de la ferveur patriotique. Il paraît qu'on permettra désormais de prendre l'essor à l'enthousiasme du citoyen. Le ministre a fait écrire à M. Colardeau, que la cour approuvait son ouvrage, et il est enfin imprimé. Nous y trouvons beaucaup de poésie, de zèle, et peu de pensées.

25. — On parle beaucoup du retour de M. de Voltaire en ce pays-ci : on va jusqu'à dire qu'il aura une pension considérable à la cour. Ces bruits ne sont encore que très-vagues. D'après cette supposition, on a toujours fait à compte l'épigramme suivante :

Voltaire, en esprit fort, plein d'orgueil et de ruse,
Après avoir choisi le sein des protestants
Pour éviter les sacrements,
Vient mourir à Paris, sachant qu'on les refuse.

28.— M. de La Dixmerie (2), coopérateur de l'abbé de La Porte, passe au *Mercure* pour la partie des Contes, dont il a le privilége exclusif, ou du moins en chef. Le ministre, M. de Saint-Florentin, veut absolument rendre à cet ouvrage la vogue qu'il a toujours eue, sans la mériter. Il a décidé, pour engager les gens de lettres à seconder ses vues, qu'il n'y aurait dorénavant de

(1) Charles-Pierre Colardeau, né à Janville en Beauce, le 12 octobre 1732; mort le 7 avril 1776.

(2) Nicolas Bricaire de La Dixmerie, né à La Motte-d'Altencourt en Champagne, mort à Paris le 26 novembre 1791. Il a recueilli en 3 volumes in-12 les *Contes philosophiques et moraux* fournis par lui au *Mercure*. — R.

Digitized by Google

pensions (1) données sur cet ouvrage, qu'à ceux qui l'auraient enrichi de leurs productions.

30. — Il est bon de rendre compte aussi de l'état actuel de la Comédie Française. Nous partirons, à l'avenir, de ce point, comme d'un thermomètre sûr, pour apprécier l'amélioration ou le dépérissement de ce spectacle.

Mademoiselle Clairon (2) en est toujours l'héroïne. Elle n'est point annoncée, qu'il n'y ait chambrée complète. Dès qu'elle paraît, elle est applaudie à tout rompre. Ses enthousiastes n'ont jamais vu, et ne verront jamais rien de pareil : c'est l'ouvrage le plus fini de l'art..... Mais c'est de l'art, disent quelques critiques. Ils se rappellent qu'elle a longtemps été mauvaise, qu'elle a lutté six ans contre le public, que son organe bruyant assourdissait les oreilles, sans émouvoir le cœur. A force de tâter, elle s'est enfin fait un jeu à elle; les glapissements de sa voix sont devenus les accents de la passion, son enflure s'est élevée au sublime. Cette actrice a de tout temps eu la passion théâtrale, beaucoup de noblesse dans sa démarche, dans ses gestes de main, dans ses coups de tête. Quoique d'une stature médiocre, elle a toujours paru, sur la scène, au-dessus de la taille ordinaire. Par quelle fatalité, des infirmités habituelles nous privent-elles si souvent de la voir? Pourquoi sommes-nous incessamment menacés de la perdre (3)?

Mademoiselle Dumesnil (4) est, sans contredit, plus actrice-née que mademoiselle Clairon; son jeu est plus naturel, plus décidé, plus franc; mais son amour-propre lui aurait dû conseiller de se retirer, il y a quelques années. Elle n'a pas senti qu'elle ne pouvait que perdre à mesure que sa rivale gagnerait : ce n'est pas qu'elle ne lui fasse encore éprouver quelquefois son an-

(1) Le *Mercure* rend environ 60,000 livres : il y a 16,000 livres de frais, et 28,000 de pensions; ensuite, les non-valeurs, sommes arriérées, recouvrements à faire, etc. — B.

(2) Claire-Josèphe Leyris de La Tude-Clairon, née en 1723 près de Condé en Flandre; morte à Paris le 18 janvier 1803.

(3) Mademoiselle Clairon est attaquée de la maladie des femmes : elle joue peu souvent, en conséquence de ses infirmités. Ses camarades lui faisaient reproche, un jour, de sa rareté : « Il est vrai que je ne joue pas fréquemment, répondit-elle; mais une de mes représentations vous fait vivre pendant un mois. » — B.

(4) Marie-Françoise Dumesnil, née à Paris en 1713; morte à Boulogne-sur-Mer le 20 février 1803.

cienne supériorité, qu'elle ne l'écrase des élans de son génie. Malheureusement, ce ne sont que les derniers éclats d'une lumière qui s'éteint! D'ailleurs, le vice crapuleux (1) par lequel elle se laisse dominer la met trop souvent dans le cas de substituer sur la scène les écarts de sa raison aux désordres des grandes passions qu'elle doit dépeindre.

A qui les conseils d'un amour-propre bien entendu eussent-ils été plus nécessaires qu'à mademoiselle Gaussin (2)? Elle ne sent pas qu'il est un temps où il faut se soustraire aux applaudissements, sans quoi les applaudissements nous échappent à la fin. Son genre ne peut s'allier avec les rides de l'âge : une vieille poupée ne figurera jamais bien dans l'*Oracle* ni dans les *Grâces*; Zaïre doit porter empreinte sur son front toute la candeur de son âme. Quand mademoiselle Gaussin joue dans cette pièce, on est tenté de demander si c'est à elle que M. de Voltaire adressa, il y a trente ans, cette épître (3) si tendre, si touchante, où le cœur parle plus que l'esprit? Ce qu'elle est, fait oublier ce qu'elle a été. Plus heureuse cependant que mademoiselle Dumesnil en un point, elle n'a point encore de rivale qui la remplace. Ses défenseurs prétendent que son peu d'opulence (4) la met dans le cas de sacrifier sa gloire à son bien-être : il faut qu'elle soit bien mal à l'aise, ou qu'elle se soucie bien peu de sa réputation!

Il n'y a que vous qui ne vieillissez point, inimitable Dangeville (5)! Toujours fraîche, toujours nouvelle, à chaque fois on croit vous voir pour la première. La nature s'est plu à vous pro-

(1) Mademoiselle Dumesnil boit comme un cocher : son laquais, lorsqu'elle joue, est toujours dans la coulisse, la bouteille à la main, pour l'abreuver. — B.

(2) Jeanne-Catherine Gaussin, ou plutôt Gaussem, débuta à la Comédie-Française en 1731. Elle était alors âgée de dix-sept ou dix-huit ans. Morte à Paris le 9 juin 1767. — R.

(3) Celle qui commence ainsi :

Jeune Gaussin, reçois mon tendre hommage.

(4) Mademoiselle Gaussin a eu les amants les plus illustres, mais elle a toujours sacrifié l'intérêt au plaisir. Quand on lui reprochait son extrême facilité, elle disait : « Que voulez-vous? Cela leur fait tant de plaisir, et il m'en coûte si peu! » — B.

(5) Marie-Anne Botot-Dangeville, née à Paris le 26 décembre 1714; morte en mars 1796.

Digitized by Google

diguer ses dons, comme si l'art eût dû tout vous refuser, et l'art s'est efforcé de vous enrichir de ses perfections, comme si la nature ne vous eût rien accordé. Quel feu dans votre dialogue! Quelle expression dans votre scène muette! Quelle force comique dans le moindre de vos gestes! Quel aveugle préjugé vous refuse dans la société (1) un esprit qui pétille dans vos yeux, qui brille sur toute votre physionomie? Si l'on voulait personnifier cette intelligence humaine, on ne pourrait lui donner une figure mieux assortie que la vôtre. Continuez à faire les délices et l'admiration de la scène française. Sur votre modèle puissent se former des actrices dignes de vous remplacer! espoir d'autant moins fondé, que plus elles auront de sagacité pour saisir la finesse de votre jeu, plus elles se sentiront hors d'état de vous atteindre.

Quant aux dix autres actrices (dont quatre pensionnaires, à l'essai) qui composent la troupe femelle de cette Comédie, nous ne les tirerons point de la foule, qu'elles ne se soient distinguées par leurs talents. Quelques-unes donnent des espérances, d'autres ont une figure à laquelle nous rendons hommage dès à présent.

De quinze acteurs que compte la Comédie (dont deux à l'essai), s'il n'en est peut-être aucun aussi transcendant que les quatre femmes que nous venons de nommer, il en est peu qui n'aient du moins un mérite particulier. Le jeune Molé (2) attrape le ton sémillant d'un marquis éphémère. L'emphase de Paulin, dans ses rôles de tyran, ne messied pas; d'ailleurs, il excelle à faire le paysan. Un récit plein de feu ou de pathétique est très-bien rendu par Dubois. Bonneval joue le sot à merveille; Dangeville, le niais; Armand a toute l'effronterie, toute la scélératesse des valets de l'ancienne comédie : ses allures, son ton, son visage, ne conviennent point à la finesse, à la décence de ceux de la nouvelle. Les acteurs que le public distingue sont Grandval, Bellecour, Le Kain, Préville et Brizard.

Grandval et Bellecour courent la même carrière dans les deux genres. Le premier a plus d'importance, plus de morgue, plus

(1) On prétend que mademoiselle Dangeville est buse en conversation. — B.
(2) François-René Molé, né à Paris en 1734; mort le 11 décembre 1802.

de faste; l'autre a plus de naturel, plus d'aisance, plus de fatuité : les rôles d'ironie, de dédain, de mépris, conviennent mieux au premier; ceux d'entrailles, d'onction, de pathétique, mieux au second ; celui-là nous paraît fait davantage pour le comique, où il est permis de charger, d'enchérir sur le pinceau de l'auteur ; celui-ci est mieux dans le tragique, où il faut souvent rapprocher de la nature un rôle gigantesque que le poëte en a trop écarté. Grandval est plus consommé; nous espérons que Bellecour sera quelque jour plus fini. Tous deux sont hommes à bonnes fortunes (1), et puisent dans le commerce des femmes cet air de triomphe et d'impudence, qui sied si bien aux héros de théâtre.

Il fallait que Le Kain (2) fût acteur-né, puisque M. de Voltaire l'a jugé tel (3), malgré son organe ingrat et sa figure ignoble. Le public est fort partagé sur ce comédien : les uns le regardent comme sublime; d'autres, comme détestable. C'est qu'il a de grandes beautés dans son jeu, et de grands défauts. Les premières empêchent ses partisans de voir les autres, et ceux-ci font disparaître celles-là aux yeux de ses contempteurs. L'art, quelquefois, le fait aller au delà de la nature; il reste quelquefois en deçà de la nature, pour ne pas donner assez à l'art. Assemblage étonnant de grandeur et de bassesse, de sublime et d'enflure; on doit, ou l'admirer à l'excès, ou le dégrader souverainement.

Préville (4) est admirable pour la pantomime : il est acteur jusqu'au bout des doigts; ses moindres gestes font épigramme; il charge avec tout l'esprit possible, c'est le Callot du théâtre.

(1) On raconte qu'une femme de très-grande considération, s'étant engouée de Grandval, l'envoya chercher, l'admit dans un tête-à-tête ménagé exprès, et, filant peu à peu sa défaite, lui dit, en regardant des portraits de famille qui ornaient l'appartement : « Ah! Grandval, que diraient ces héros, s'ils me voyaient entre vos bras? — Ils diraient, répondit l'impudent vainqueur, ils diraient que vous êtes une p..... » (*). — B.

(2) Henri-Louis Le Kain, né à Paris, le 14 avril 1728; mort le 8 février 1778.

(3) C'est M. Voltaire qui a produit Le Kain à la Comédie, après l'avoir fait jouer longtemps chez lui ses différentes pièces; et, en général, il faut convenir que ce sont celles que Le Kain joue le mieux. — B.

(4) Pierre-Louis Dubus, *dit* Préville, né à Paris le 17 septembre 1721; mort à Beauvais le 18 décembre 1799.

(*) Cette réponse est généralement attribuée à Baron. — R.

Digitized by Google

Aussi inimitable que mademoiselle Dangeville, il n'est pas aussi étendu dans son genre : sa figure ne comporte point certains rôles où il faut jouer la dignité à laquelle l'actrice atteint quand elle veut. Rien de si agréable que de les voir en présence l'un do l'autre; ils sont faits pour dérider les fronts les plus graves, pour évertuer les plus stupides, pour rendre l'esprit palpable aux plus sots.

Brizard (1) est le dernier dont nous ayons à parler. Il a la majesté des rois, le sublime des pontifes, la tendresse ou la sévérité des pères. C'est un très-grand acteur, qui joint la force au pathétique, la chaleur au sentiment : il est généralement admiré. Nous ne voyons personne qui lui refuse son suffrage, et son jeu n'a encore essuyé aucune critique.

D'après ce détail, il est aisé de juger que le théâtre de la Comédie Française a les acteurs les plus parfaits de l'Europe, quoi qu'en disent les censeurs, qui n'admirent jamais le présent. Nous croyons fort que la génération comique actuelle vaut la génération passée, que les Baron et les Montménil sont remplacés, et que les Roscius antiques ne dédaigneraient pas d'applaudir aux Roscius modernes.

Février. — 3. — Jamais les Italiens ne s'étaient vu assiéger par une foule pareille à celle d'aujourd'hui. C'était une fureur dont il n'y apas d'exemple : des flots de curieux se succédaient sans interruption, et débordaient dans toutes les rues voisines : l'ouverture de l'Opéra-Comique sur leur théâtre attirait ce concours prodigieux. Tout était loué depuis plusieurs jours, jusqu'au paradis. On a commencé par la *Nouvelle Troupe*, comédie d'Anseaume et de l'abbé de Voisenon, à la fin de laquelle on a ménagé une scène qui a amené la réunion des deux spectacles, et un acteur y a harangué le public à ce sujet, et lui a demandé ses bontés. *Blaise le Savetier* a suivi, et l'on a fini par *On ne s'avise jamais de tout* (2). Le premier n'a pas semblé si déplacé. Le jeu des acteurs occupe mieux le vide du lieu, mais cette gentillesse n'a pas fait le même plaisir qu'à l'ordinaire. On sent facilement qu'il faut d'autres organes et d'autres acteurs pour un local aussi

(1) Jean-Baptiste Britard, *dit* Brizard, né à Orléans le 7 avril 172. ; mort à Paris le 30 janvier 1791.

(2) Ces deux opéras-comiques sont de Sédaine et Monsigny.

Digitized by Google

différent. L'orchestre même s'est trouvé avoir dégénéré. Enfin, l'on augure mal de cette jonction.

4. — L'abbé Yvon, qui passait pour avoir contribué en grande partie à la thèse de l'abbé de Prades (1) et qui avait été comme enveloppé dans sa disgrâce, après dix ans d'exil, reparait enfin à Paris. Tous les matérialistes applaudissent au retour de cet illustre apôtre.

9. — M. Falconet (2), médecin consultant du roi, des facultés de Paris et de Montpellier, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, l'un des plus savants hommes de l'Europe, est mort, hier après midi, d'une rétention d'urine. Il avait quatre-vingt-onze ans. Il est plus cité comme éditeur, traducteur, et surtout compilateur, que comme auteur.

Il avait toute sa vie ramassé les anecdotes qu'il avait apprises; il les mettait sur des cartes, et sa compilation se montait à plus de cent cinquante mille notes de cette espèce. Il a légué cette curieuse partie de son cabinet à M. de Sainte-Palaye, son confrère de l'Académie des Belles-Lettres.

On évalue la bibliothèque de M. Falconet à près de cinquante mille volumes. Il avait légué depuis longtemps au roi les livres rares et autres qui ne sont point à la Bibliothèque de Sa Majesté. Le nombre s'en monte à plusieurs milliers (3). Il s'en était conservé l'usufruit, et le roi, en reconnaissance, lui avait fait une pension de 1,200 livres, réversible sur la tête de sa sœur, qui vit encore.

12. — On a fait une épigramme sur *Zulime*, qu'on attribue à M. le comte Turpin. La voici :

Du temps, qui détruit tout, Voltaire est la victime;
Souvenez-vous de lui, mais oubliez Zulime.

(1) L'abbé de Prades avait soutenu en Sorbonne, en 1751, sans réclamation, une thèse où le matérialisme se découvrait de toutes parts. Enfin, toutes les puissances séculières et ecclésiastiques s'élevèrent contre ces impiétés, et il fut flétri par arrêt du parlement. — B.

(2) Camille Falconet, né à Lyon le 1er mars 1671.

(3) On porte à onze mille environ le nombre de volumes dont Falconet a enrichi la Bibliothèque nationale. Quoique non exposés lors de la vente, ils ont cependant été compris dans le précieux *Catalogue de la Bibliothèque de feu M. Falconet, médecin* (rédigé par Marie-Jacques Barrois); Paris, 1763, 3 vol. in-8°. On les distingue aux crochets dont leurs titres sont entourés. Ces volumes, classés à part à la Bibliothèque du roi, y forment ce qu'on appelle le *fonds Falconet*. — R.

Digitized by Google

13. — On a joué, depuis quelques jours, à Bagnolet, le *Berceau*, conte de La Fontaine, ajusté au théâtre par M. Collé. Il y avait trois lits sur le théâtre, pour six, ce qui a donné lieu à des plaisanteries. On a trouvé la pièce froide, et quelqu'un disait au duc d'Orléans : « Monseigneur, il faudrait bassiner ces lits-là. »

14. — Nous avons pensé perdre ces jours-ci M. de Crébillon, qui est fort vieux (1). Il s'en est heureusement tiré : il a reçu ses sacrements, et, peu de temps après le viatique, il a mangé des huîtres (2).

16. — On nous a donné, l'an passé, la *Relation de la maladie, de la confession et de la fin de M. Voltaire* ; on nous produit aujourd'hui son *Testament* littéraire (3). Malheur aux plaisants sinistres qui nous obligent à prévoir un événement dont l'aspect afflige toute la littérature ! Quant à cette production, elle est d'un homme qui à force de chercher de l'esprit en rencontre quelquefois par hasard. On l'attribue à l'avocat Marchand.

20. — Il s'est passé aujourd'hui à la Comédie-Française un événement qui doit faire à jamais époque dans l'histoire du théâtre.

On jouait *Tancrède* : mademoiselle Clairon faisait Aménaïde. Quand elle en fut à ces vers :

On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage :
C'est le sort d'un héros d'être persécuté...
Tout son parti se tait : Qui sera son appui ?
Sa gloire ! . . . . . .
Un héros qu'on opprime attendrit tous les cœurs...

l'actrice sublime donna des inflexions de voix si nobles et si pénétrantes, que tous les spectateurs, pleins de l'événement du

(1) On rapporte qu'un jour, étant allé chez le roi, S. M. le reçut avec bonté, et dans le courant de la conversation : « Vous êtes vieux, lui dit le roi, vous avez plus de quatre-vingts ans. — Non, Sire, lui répondit-il, c'est mon extrait baptistaire qui les a. » — B.

(2) Né à Dijon, le 15 février 1674, Crébillon avait alors quatre-vingt-huit ans accomplis.

(3) *Testament de M. de Voltaire trouvé parmi ses papiers après sa mort ;* Genève, 1762, in-12. Cette rapsodie est, en effet, de l'avocat Marchand. Le même a donné plus tard un *Testament politique de M. de V*** ;* Genève (Paris), 1770, in-8°. Nicolas-Joseph Sélis est auteur de la *Relation*. — R.

jour (1), sentirent l'à-propos. Le nom de Broglie vola de bouche en bouche, et le spectacle fut interrompu à plusieurs reprises par des applaudissements qui se renouvelaient sans cesse.

24. — On parle beaucoup du Réquisitoire (2) de M. de La Chalotais, procureur général du parlement de Bretagne, contre les Jésuites. Nous n'en ferons mention qu'en ce qui concerne notre objet. Ce savant magistrat prétend que l'éducation donnée par les Jésuites n'est point si précieuse. Il propose, en conséquence, de faire un nouveau plan d'études..... Il est certain que ce moment-ci est une crise heureuse dans les lettres, dont il faudrait profiter pour chasser enfin l'ignorance et la superstition de leurs derniers repaires, pour substituer l'esprit philosophique à l'esprit pédantesque qui règne encore dans les colléges, et pour apprendre à la jeunesse des choses qu'elle doive et qu'elle puisse retenir.

25. — Nous avons sous les yeux une lettre de M. de Voltaire à M. l'abbé de Launay, dans laquelle il nous apprend que son *Commentaire sur Corneille* doit l'occuper encore deux ans; qu'alors il en aura soixante-neuf, et qu'il est trop vieux, trop triste, trop ami du calme et du silence pour désirer son retour à Paris (3)... Il signe : *de Voltaire, gentilhomme ordinaire du roi* (4).

28. — Les Comédiens ont reçu des défenses de jouer *Tancrède*, jusqu'à nouvel ordre, en conséquence de ce qui s'est passé le samedi 20.

— Aujourd'hui que la Comédie Italienne est à son plus haut degré de faveur et d'illustration, il est essentiel d'établir la position actuelle de ce spectacle.

On y compte quinze acteurs, dont trois provenant de l'Opéra-Comique et deux à la pension ; et treize actrices, dont quatre à la pension et deux provenant de l'Opéra-Comique. Dans cette multitude, à peine trouvons-nous quelques personnages qui méritent qu'on en parle.

(1) M. le maréchal de Broglie a reçu hier une lettre de cachet, qui l'exile dans ses terres. — B. — Une contestation survenue entre le maréchal de Broglie prince de Soubise avait été soumise à la décision du Conseil d'État. — R.

(2) *Compte rendu des Constitutions des Jésuites*, 1762, in-12 de 221 pages.

(3) Voy. 25 janvier 1762.

(4) Cette lettre n'a point été recueillie dans les *Œuvres de Voltaire*. — R.

Digitized by Google

Carlin (1) passe pour être un très-grand Arlequin : il est fait pour dérider les fronts nébuleux ; on lui trouve de la fécondité, beaucoup de variété dans ses lazzis, une souplesse étonnante dans son jeu; il provoque, malgré qu'on en ait, la grosse gaieté, mais c'est un Arlequin.

De Hesse est acteur, valet du premier ordre; il entend d'ailleurs à merveille la chorégraphie. Nous trouvons dans Rochard un chanteur agréable; il a de la propreté, du goût; il joue quelques rôles passablement. Laruette répare à force d'art la nature la plus ingrate : c'est un musicien consommé. On désirerait encore entendre Clairval sur le théâtre de l'Opéra-Comique; son filet de voix se perd sur celui des Italiens : on en voit assez pour regretter qu'il n'en puisse pas faire entendre davantage. Le robuste Audinot rend au naturel la grossièreté des mœurs du peuple. Tous ces talents divers sont éclipsés par celui de Caillot; c'est un comédien qui a toutes les qualités, à la noblesse près. Sa voix embrasse tous les genres ; elle se monte à tous les tons; elle vaut un orchestre entier : il est principalement fait pour la parodie.

Madame Favart a été longtemps l'héroïne des Italiens, apparemment parce qu'elle n'était point surpassée par d'autres. En général, elle est médiocre, elle a la voix aigre, manque de noblesse, et substitue la finesse à la naïveté, les grimaces à l'enjouement, enfin l'art à la nature. On a beaucoup applaudi au début de mademoiselle Piccinelli. C'est une cantatrice du premier ordre : elle n'a pourtant pas dans le gosier cette flexibilité qu'exige l'italien pour être chanté dans sa dernière perfection. Du reste, elle n'est propre en rien au théâtre.

Mademoiselle Villette, transfuge de l'Opéra, a été mieux accueillie à ce spectacle. Son volume de voix, trop médiocre pour le premier théâtre, a mieux rempli celui des Italiens : elle a un air niais, qui s'adapte à certains rôles; mais elle n'est rien moins qu'actrice, elle n'a ni chaleur ni sentiment.

On devrait s'applaudir de l'acquisition de mademoiselle Neissel, si sa voix voilée suffisait au lieu où elle chante. Elle a des

(1) Charles-Antoine Bertinazzi, *dit* Carlin, né à Turin vers 1713; mort le 7 septembre 1783.

grâces, du naturel, du goût, du sentiment ; mais ses sons trop affaiblis, quand ils parviennent à l'oreille, ne produisent plus qu'une demi-sensation.

Tous ces talents, dont aucun n'est parfait, se rapprochent beaucoup plus du médiocre, et la fureur avec laquelle on court à ce spectacle, ne pourra jamais faire honneur au siècle. Les partisans du bon goût espèrent tout du temps et de l'inconstance des Parisiens.

Mars. — 1. — M. Collé a mis encore (1) en opéra-comique le conte de La Fontaine : *A Femme avare galant Escroc.* Cette plaisanterie a été jouée chez M. le duc d'Orléans, à Bagnolet. Dans ces ouvrages de société, on se permet bien des gravelures, toujours sûres de réussir en pareil cas, mais qui rendent une pièce hors d'état d'être présentée au public.

13. — Quoique l'anecdote que nous allons rapporter soit ancienne, comme elle n'est pas connue, et qu'elle intéresse tous les partisans de M. de Voltaire, nous allons la consigner ici.

Un témoin oculaire, l'abbé Besson, nous rapporte que M. de Voltaire, dans la quinzaine de Pâques dernière, se crut obligé d'édifier les nombreux vassaux dont il est seigneur, et surtout mademoiselle Corneille, dont il forme si parfaitement le cœur et l'esprit : en conséquence, ce grand homme fait venir un capucin, se confesse humblement à ses genoux, fait entre ses mains une espèce d'abjuration, communie ensuite, et fait donner six francs au vilain (2).

15. — Il se répand une parodie d'une ariette du *Maréchal*, opéra-comique, sur M. le maréchal prince de Soubise.

Je suis un pauvre maréchal,
Et je redeviens général,
Depuis que Broglie en son village
Est renvoyé par Pompadour (3) ;
Mais, si j'abandonne la cour,
J'y reviendrai, selon l'usage,

(1) Voy. 13 février 1762.
(2) Un abbé Besson, dont nous n'avons point entendu parler, ni aucun autre abbé ou laïque, n'a pu voir ce qui n'est jamais arrivé. — W.
(3) Voy. 20 février 1762.

Tôt, tôt, tôt, battez chaud,
Tôt, tôt, tôt, bon courage,
Y faire admirer mon ouvrage.

21. — M. Colardeau chausse le brodequin aujourd'hui. Il a fait une petite pièce en deux actes, intitulée : *Camille et Constance*. Ce drame a été représenté à Auteuil, chez les demoiselles Verrière (1); il est tiré de la *Courtisane amoureuse*, conte de La Fontaine. On sent tout le sel que devait avoir cette pièce en pareil lieu. L'auteur veut la resserrer en un acte, et nous en régaler aux Français.

25. — L'indisposition de mademoiselle Clairon a fait interrompre hier *Zaruckma* (2). Cette actrice célèbre ne peut éprouver quelque dérangement dans sa santé, que tout le monde littéraire ne s'en ressente. On prétend que la pièce n'est point de son goût, et en général les Comédiens en avaient mauvaise opinion, et ne voulaient pas la jouer. Le succès en est dû à M. Colardeau. Ce jeune auteur, étant un jour allé voir le sieur Le Kain, trouva cette pièce manuscrite dans un coin de la chambre du comédien; il demanda ce que c'était : l'acteur lui répondit que c'était une tragédie d'un comédien de province, homme inconnu et d'un certain âge; qu'il ne doutait pas qu'elle ne valût rien, et que, depuis six mois qu'elle était soumise à son examen, il n'avait pas eu le courage de la lire. M. Colardeau tança vivement Le Kain sur cette négligence, et lui fit sentir combien ce procédé était malhonnête, contraire à toutes les bienséances, et même aux intérêts de la troupe.... Il prit sur lui de faire la lecture de ce drame; il en fut très-content : il engagea Le Kain à le lire à l'assemblée. Le suffrage d'un jeune auteur ne fut pas prépondérant contre les préjugés de cette troupe. La pièce fut encore ballottée longtemps; la jalousie s'en mêla; et ce n'est qu'après avoir trouvé d'illustres protecteurs, que le sieur Cordier est parvenu à se faire jouer. On assure même que le sieur Le Kain et quelques autres ont travaillé de leur mieux pour faire tomber cette pièce à la première représentation. Ef-

(1) Voy. 26 avril 1762.
(2) Tragédie, par Cordier, acteur de province; représentée le 17 mars 1762.

fectivement, plusieurs ont très-mal joué : quant à mademoiselle Clairon, quoiqu'elle fût opposée au succès d'un drame qu'elle n'avait pas goûté, elle a sacrifié son amour-propre à un plus grand amour-propre, et l'on a remarqué dans son jeu tout l'art dont elle est capable.

28. — Tout le public voit avec plaisir une ingénieuse gravure de M. de Carmontelle (1), amateur et artiste lui-même : c'est le portrait de M. l'abbé Chauvelin, ce redoutable écueil contre lequel sont venus se briser l'orgueil, l'astuce et la politique des Jésuites. Il est représenté avec les attributs de la magistrature, tenant en main le livre des *Constitutions*. On lit au bas ce simple et magnifique éloge : *Non sibi, sed patriæ natus.*

— Quelque plaisant a trouvé la parodie de l'ariette du *Maréchal* (2) digne d'être continuée : on y a ajouté les couplets suivants :

Si je suis pauvre général,
Je suis un brave maréchal,
Je sais exposer ma patrie
Et braver des miens le mépris.
Lorsque je marche aux ennemis,
Par ma manœuvre je leur crie :
Battu chaud, j'ai bon dos;
Poisson (3) soutient Soubise ;
La France paiera nos sottises.

J'allais combattre Ferdinand,
Et je le croyais par devant,
Mais il s'est trouvé par derrière.
Pense-t-on qu'un Hanovrien
Puisse agir en Italien ?
C'est au-dessus de ma visière.
Battu chaud, j'ai bon dos;
Poisson soutient Soubise ;
La France a payé nos sottises.

(1) Carmontelle, né à Paris le 25 août 1717, y est mort le 26 décembre 1806. On a de lui des *Proverbes dramatiques* beaucoup trop nombreux, mais dont quelques-uns sont fort agréables. — R.

(2) Voy. 15 mars 1762.

(3) Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour.

Digitized by Google

A Rosbach le Prussien si fier
Pouvait-il jamais espérer
Me vaincre en bataille rangée,
Moi qui ne m'y rangeai jamais?
Je m'en épargnai tous les frais.
L'éclair dissipa mon armée.
Battu chaud, j'ai bon dos;
Poisson soutient Soubise;
La France a payé nos sottises.

Mais revenons à Lutzelberg,
Où je vois triompher Chevert,
Sans vouloir partager sa gloire;
C'en était fait des ennemis :
Si je marchais, ils étaient pris;
Je fis échapper la victoire.
Battu chaud, j'ai bon dos;
Poisson soutient Soubise;
La France a payé nos sottises.

Prince fait pour être chéri,
Soyez heureux et favori,
Mais ne commandez pas l'armée.
Au bien qui vous arrivera
Vous verrez qu'on applaudira :
Abandonnez vos destinées.
Tôt, tôt, battez chaud,
Tôt, tôt, bon courage;
Que Broglie finisse l'ouvrage!

— Il se répand une nouvelle épigramme sur Fréron, qu'on attribue à un homme de la cour (1) : elle est intitulée *la Souris*.

Souris de trop bon goût, souris trop téméraire,
Un trébuchet subtil de toi m'a fait raison;
Tu me rongeais, coquine! un tome de Voltaire,
Tandis que j'avais là les feuilles de Fréron.

31. — On a joué hier, chez M. le maréchal de Richelieu, l'*Annette et Lubin* du sieur Marmontel. Mademoiselle Neissel faisait Annette, et Clairval, Lubin. Cette pièce a eu le plus grand succès.

(1) Cette épigramme est de Guichard. — R.

Ce jour-là même on jouait aux Italiens la pièce de Favart. Ceux qui ont vu les deux, trouvent la première infiniment supérieure. Nous avons lu le manuscrit : il nous paraît que le drame du sieur Marmontel est plus ordurier ; il y a un interrogatoire du bailli, qui malheureusement vient après celui du *Droit du Seigneur* (1). Du reste, on donne la palme aux deux auteurs du théâtre particulier.

Avril. — 1. — Voilà une des plus fameuses époques de la république des lettres : les arrêts du parlement se sont exécutés aujourd'hui, et les Jésuites ferment leurs colléges dans le ressort. Les pensionnaires de Louis le Grand sont tous sortis, et ceux qui sont connus sous le nom d'*enfants de langue* ou d'*Arméniens*, pensionnés par le roi, ont été mis, jusqu'à nouvel ordre, dans des maisons voisines du collége. On a fait, à l'occasion de l'événement du jour, courir la pasquinade suivante :

« La troupe de Saint-Ignace donnera mercredi prochain 31 mars 1762, pour dernière représentation, *Arlequin Jésuite*, comédie en cinq actes, du Père Duplessis, suivie des *Faux Bruits de Loyola*, par le Père Lainez, petite comédie en un acte. Pour divertissement, le *Ballet Portugais* : en attendant le *Triomphe de Thémis*. »

2. — On parle beaucoup d'une chanson faite sur l'abbé de Voisenon et madame Favart, à l'occasion de la pièce d'*Annette et Lubin*, qui est mise sous le nom de cette dernière (2). Voici cette plaisanterie (3) :

CHANSON NOUVELLE A L'ENDROIT D'UNE FEMME AUTEUR, DONT LA PIÈCE EST CELLE D'UN ABBÉ.

Il était une femme
Qui, pour se faire honneur,
Se joignit à son confesseur :
« Faisons, dit-elle, ensemble

(1) Voy. 7 janvier 1762.

(2) Comédie en un acte et en vers, mêlée d'ariettes, représentée avec succès au Théâtre-Italien.

(3) Elle est généralement attribuée à Marmontel. On ne la trouve dans aucune édition des *Œuvres complètes* de son auteur. — R.

Quelque ouvrage d'esprit ? »
Et l'abbé le lui fit.

Il cherche en son génie
De quoi la contenter :
Il l'avait court, pour inventer :
Prenant un joli conte
Que Marmontel ourdit,
Dessus il s'étendit.

On prétend qu'un troisième
Au travail concourut :
C'est Favart qui les secourut.
En chose de sa femme,
C'est bien le droit du jeu,
Que l'époux entre un peu.

Fraîcheur, naturel, grâce,
Tendre simplicité,
Tout cela fut du conte ôté :
On mit des gaudrioles,
De l'esprit à foison,
Tant qu'il fut assez long.

A juger dans les règles,
La pièce ne vaut rien,
Et cependant elle prend bien.
Lubin est sûr de plaire ;
On dit qu'Annette aussi
En tire un bon parti (1).

4. — Il court, dans les rues, un *Dies iræ* sur les Jésuites : il a cinquante-neuf couplets, et tire tout son mérite des honorables victimes dont il déplore le destin. Rien n'est plus plat ni plus misérable.

7. — M. l'abbé Raynal vient de donner au public un livre qu'il appelle : *École militaire, ouvrage composé par ordre du Gouvernement* (2). C'est une compilation d'aventures, de belles ac-

(1) Nous avons cru devoir supprimer le dernier couplet, qui se termine par une obscénité trop éclatante et qui n'ajoute rien à la chanson.

(2) Paris, 1762, 3 vol. in-12.

tions, ou de bons mots, qui ont trait à la guerre. Ce livre, qui aurait pu avoir au moins le mérite du choix et de la concision, est prolixe, diffus, et plein de choses étrangères au titre. L'auteur a eu 3,000 livres de pension pour ce beau travail. Il voulait qu'on obligeât chaque régiment à prendre cent exemplaires de son livre; il le vend six francs. Qu'on évalue l'argent immense qu'aurait recueilli cet homme de lettres calculateur ? Le ministre ne s'est malheureusement pas prêté à ses projets de fortune.

8. — L'*Annette et Lubin* de M. de Marmontel court les théâtres particuliers. Cette pièce a été jouée avant-hier sur celui de la *Folie-Titon,* avec un concours de monde prodigieux.

Ce poëte passe pour auteur de la chanson sur l'abbé de Voisenon. Celui-ci paraît en rire; mais il en garde un ressentiment profond, à ce qu'assurent ceux qui le connaissent. Il espère bien faire rire à son tour le public aux dépens du poëte limousin.

10. — M. le maréchal d'Estrées a sa part aussi dans les couplets sur nos généraux ; c'est toujours le même air : *Je suis un pauvre maréchal.*

Je marche comme un maréchal,
Point du tout comme un général.
Si nous avons quelque avantage,
Soubise en aura tout l'honneur;
Je le lui cède de bon cœur,
Je n'ai point de cœur à l'ouvrage.
Tôt, tôt, tôt, battez chaud,
Tôt, tôt, tôt, bon courage,
Je n'ai point de part à l'ouvrage.

Contades en fut mécontent,
Je devins son aide de camp,
Sans vouloir être davantage.
Ce procédé ne prit pas bien;
Je m'en ris, je suis citoyen :
C'est un assez beau personnage.
Tôt, tôt, tôt, battez chaud,
Tôt, tôt, tôt, bon courage,
Je n'ai point de part à l'ouvrage.

13. — Il paraît une réponse au discours de M. de La Chalotais (1), qu'on attribue au Père Griffet : elle est faible de preuves, et forte d'insolences. Il voudrait insinuer que tout ce qui se passe aujourd'hui contre les Jésuites n'est qu'une suite du système qu'ont formé les nouveaux philosophes de saper les fondements de la religion. Par où mieux commencer qu'en détruisant les Jésuites, ce corps infatigable qui a toujours opposé le bouclier de la foi aux attaques réitérées des encyclopédistes ! Le bruit a couru que le discours de M. de La Chalotais avait été fait par M. d'Alembert, et ce Jésuite donne par là assez à entendre que le magistrat n'a pas parlé d'après lui seul.

14. — Le *Jésuite Misopogon Séraphique, ou l'Ennemi de la barbe des capucins,* un volume in-12 : amphigouri qui n'a rien de remarquable que la licence qui y règne, et une anecdote très-scandaleuse sur l'abbé de La Porte, ci-devant jésuite.

15. — On sait que depuis longtemps M. de Voltaire travaillait à châtier sa *Pucelle,* à la rendre pudibonde : il en paraît enfin une nouvelle édition in-8°, en vingt chants, avec des estampes. On y a retranché tout ce qui avait trait à madame la marquise de Pompadour (2). Du reste, l'auteur y regagne en impiété tout ce qu'il y perd en obscénité.

16. — Le *Colporteur, histoire morale et critique,* par M. Chevrier, un volume in-12. Ce livre est de la plus grande rareté. Le gouvernement n'a point voulu en permettre ni tolérer l'introduction en France, ce qui désole les libraires, l'ouvrage étant assuré du plus grand débit par les atroces médisances ou calomnies dont il est farci. L'impudent écrivain y nomme sans égard les gens par leur nom. A travers toutes les infamies dont sa satire est pleine, il se trouve quelques anecdotes assez amusantes.

23. — Le sieur Le Kain est allé chez M. de Voltaire, en dépu-

(1) Remarques sur un écrit intitulé : *Compte rendu des Constitutions des Jésuites;* par M. de La Chalotais. 1762, in-12. Cette réfutation est effectivement due au jésuite Griffet. — R.

(2) Ce passage a été conservé en variante à la suite du deuxième chant, par les éditeurs de l'édition de Kehl et leurs successeurs. Il commence ainsi :

Telle plutôt cette heureuse grisette. — R.

tation de la part des Comédiens (1), pour réparer leur impertinence à l'occasion de sa dernière tragédie (*Olympie*), qu'il a été obligé de retirer, à cause de leur désunion. Ils sentent combien il leur est essentiel de ménager ce grand poëte, leur maître et leur bienfaiteur.

25. — Le Père Griffet désavoue le livre en réponse à M. de La Chalotais, dont on a parlé ci-dessus (2). Il a été brûlé hier, par arrêt du parlement.

25. — Il court un vaudeville en quarante couplets, où l'on passe en revue à peu près toute la cour. Il est sur un air d'*Annette et Lubin*, dont le refrain est : *Y a-t-il du mal à cela?* On sent qu'il est heureux et prête beaucoup.

27. — Crébillon, malgré ses quatre-vingt-neuf ans, n'a point succombé à la longue maladie qu'il vient d'éprouver. Il est beaucoup mieux, et son grand appétit est revenu. Le roi a donné à cette occasion les plus grandes marques de bonté. Il avait chargé spécialement M. le comte de Clermont de lui apprendre tous les jours des nouvelles de la santé de cet académicien, confrère de S. A. S. ; et, en conséquence, ce prince envoyait et envoie encore savoir comment il se porte.

29. — AUX JÉSUITES, SUR LA CLOTURE DU COLLÉGE DE LOUIS LE GRAND.

Vous ne savez pas le latin,
Ne criez pas au sacrilége
Si l'on ferme votre collége,
Car vous mettez au masculin
Ce qu'on ne met qu'au féminin.

MAI. — 3. — On a très-applaudi aujourd'hui un nouvel acteur, Dufresnoy, dans *Gustave* (3) : on a surtout été fort content du costume qu'il a introduit. Jusqu'ici, ce héros avait paru sur la scène en habit galonné, etc. Il s'est montré aujourd'hui en

(1) Le seul motif du voyage de M. Le Kain était de voir M. de Voltaire et de jouer devant lui. — W.

(2) Voy. 13 avril 1762.

(3) Tragédie de Piron.

Charles XII, dans le vêtement simple et grossier d'un héros belliqueux, et qui a intérêt à ne point se faire remarquer. On doit se rappeler sans cesse que c'est à mademoiselle Clairon qu'on doit ces heureuses innovations sur notre scène.

5. — M. de Marmontel, qui chansonna les autres, est chansonné à son tour : sans doute qu'il s'y attendait. C'est une parodie de ces paroles : *Non, non, l'amour n'est point indomptable*, sur le même air :

Non, non, l'ennui n'est point indomptable :
Tout fier qu'il est, Voltaire l'a surmonté.
J'ai vu mourir ce dieu redoutable :
C'est Marmontel qui l'a ressuscité
Et c'est la veine
Du plat Chimène,
Qui lui rendra son immortalité.

Le pauvre diable de Chimène (1) ne s'attendait pas à faire éclore cette méchanceté.

6. — M. de Belloy triomphe enfin. Aujourd'hui sa pièce, intitulée *Zelmire*, a eu le plus grand succès. C'est un sujet de pure invention, plein d'absurdités et d'événements incroyables ; mais les situations en sont si séduisantes que la raison se laisse facilement subjuguer. Il y règne un grand intérêt, plus de curiosité cependant que de sentiment. Les trois premiers actes sont de la plus grande chaleur : les deux derniers n'enflamment pas tant le spectateur, défaut général de presque tous nos jeunes poëtes tragiques. On a demandé l'auteur avec les plus bruyantes instances. Il est arrivé, soutenu de deux comédiens. Sa modestie le faisait chanceler.

8. — Toute la littérature est consternée de la fâcheuse nouvelle qui se répand sur la maladie dangereuse de M. de Voltaire. On le dit attaqué d'une fluxion de poitrine. Tronchin écrit en même temps qu'il espère le tirer d'affaire : ce qui ramène un peu. On serait d'autant plus fâché de cette perte, très-grande en tout temps, que cet auteur n'a point encore fini la belle édition de Corneille,

(1) Augustin-Marie, marquis de Ximenès (on prononce Chimène), né à Paris le 26 février 1726 ; mort le 31 mai 1817.

annoncée depuis deux ans. Le grand homme qu'il s'agit de commenter, l'excellence du commentateur, les pompeux éloges que l'on fait du commencement, tout contribue à piquer la curiosité. M. de Voltaire, à mesure qu'il avance l'ouvrage, en envoie les cahiers à l'Académie Française; il se soumet au jugement de cette compagnie, qui trouve jusqu'à présent plus à admirer qu'à critiquer.

9. — L'Opéra était déjà désert aujourd'hui. Mademoiselle Guimard, nouveau sujet dont ce théâtre vient de faire l'acquisition, a doublé mademoiselle Allard, dans les *Caractères de la Danse*, avec le plus grand succès : elle est d'une légèreté digne de Terpsichore; il ne lui manque que des grâces un peu plus arrondies dans certaines parties de son rôle.

10. — Le succès de *Zelmire* se confirme, mais il se répand une anecdote qui ferait douter que M. de Belloy en fût le véritable auteur. Ce M. de Belloy a longtemps été élevé par un oncle avocat, nommé Buirette. Sans détailler ici toute l'histoire romanesque de la naissance et de la vie de ce poëte, il est très-certain que son oncle le disgracia pour n'avoir pas voulu suivre le barreau auquel il le destinait. Ce jeune homme passa en Russie; il y a joué la comédie, et est revenu depuis quelques années. Il avait une tragédie, dans son portefeuille, intitulée *Titus*. Ayant eu accès auprès de madame la marquise de Villeroi, cette protectrice s'intéressa vivement à lui, et sa pièce fut reçue des Comédiens. Avant d'être joué, M. de Belloy alla trouver l'abbé de Voisenon pour le consulter, et lui laissa son manuscrit. Quelques jours après, l'abbé de Lacoste, alors l'homme à la mode, arrive chez l'abbé de Voisenon : il le trouve lisant ce manuscrit; il demande ce que c'est. L'autre lui répond que c'est une tragédie sur laquelle on demande son avis. « Je pense que c'est *Titus*, repart le brusque abbé : c'est ce coquin de de Belloy qui vous l'aura apportée. C'est un misérable, un drôle, etc. Sans vous en dire davantage, je vais chez moi, je vous en présente un semblable : confrontez-les; vous verrez si ce n'est pas la même chose mot à mot. » Ce qui fut fait. L'abbé de Voisenon reconnut l'identité, et attendait, avec impatience, le moment d'éclaircir cette anecdote littéraire avec l'abbé de Lacoste, lorsque ce scélérat a été arrêté, et a subi le sort ignominieux que

tout le monde sait (1). Le manuscrit est resté entre les mains de l'abbé de Voisenon. De Belloy étant revenu, il voulut le tâter. Ce poëte éluda de répondre, et n'a point revu depuis l'abbé de Voisenon. La pièce a été jouée en 1759, et a été jugée beaucoup plus sévèrement qu'elle ne le méritait... Celle-ci réunit sur elle toute l'indulgence du public.

13. — On apprend que M. de Voltaire est hors d'affaire : on exalte beaucoup la philosophie avec laquelle il a reçu ce dernier assaut (2). On lui reprochait d'avoir montré de la faiblesse dans quelques occasions où il a été attaqué de maladies graves. Dans cette dernière, il s'est comporté en héros ; il a vu la mort avec l'intrépidité digne d'un grand homme.

15. — Portrait de M. le duc de Choiseul, sur l'air du *Menuet d'Exaudet*.

Quand Choiseul
D'un coup d'œil
Considère
Le plan entier de l'État,
Et seul, comme un sénat,
Agit et délibère ;
Quand je vois
Qu'à la fois
Il arrange
Le dedans et le dehors,
Je soupçonne en son corps
Un ange.
Serait-ce un Dieu tutélaire?
Dans la paix et dans la guerre,
Ses traités
Sont dictés
Par Minerve :
J'admire en lui les talents

(1) L'abbé Lacoste, qui avait travaillé quelque temps, sous Fréron, à l'*Année Littéraire*, fut condamné aux galères perpétuelles, en 1759, pour crime de faux. Lors de sa mort, arrivée en 1761, Voltaire fit courir l'épigramme suivante :

Lacoste est mort lui vaque dans Toulon
Par ce trépas un emploi d'importance ;
Ce bénéfice exige résidence,
Et tout Paris y nomme Jean Fréron. — R.

(2) Voy. 8 mai 1762.

Que d'elle il obtient sans
Réserve.
A l'amour
Tour à tour,
A la table,
Quand il trouve des loisirs,
Qu'il se livre aux plaisirs,
Il est inconcevable.
Du travail
Au sérail,
Vif, aimable,
A tout il est toujours prêt ;
Pour moi, je crois que c'est
Un diable.

M. l'abbé de Lattaignant (1) se déclare partout auteur de la chanson ci-dessus, et l'on infère de là avec raison que son dessein a été de louer de bonne foi.

17. — On prétend qu'il y a longtemps qu'on a fait courir la centurie suivante :

Au livre du Destin, chapitre des grands rois,
On lit ces paroles écrites :
« De France Agnès chassera les Anglois,
Et Pompadour chassera les Jésuites. »

18. — On voit une estampe ingénieuse sur les affaires des Jésuites. Aux deux côtés du tableau sont M. le duc de Choiseul et madame la marquise de Pompadour, qui arquebusent à bout touchant une foule de Jésuites. Ceux-ci tombent par terre, dru comme mouches. Le roi est là qui les arrose d'eau bénite, et l'on voit le parlement en robe, çà et là, bêchant des fosses pour enterrer les morts.

22. — *Emile, ou de l'Éducation, par Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève :* tel est le titre de quatre volumes in-8° qui paraissent depuis quelques jours. Cet ouvrage, annoncé et attendu, pique d'autant plus la curiosité du public, que l'auteur

(1) Gabriel-Charles Lattaignant, né à Paris à la fin du dix-septième siècle, mourut en cette ville le 10 janvier 1779.

unit à beaucoup d'esprit le talent rare d'écrire avec autant de grâce que d'énergie. On lui reproche de soutenir des paradoxes; c'est en partie à l'art séduisant qu'il y emploie, qu'il doit peut-être sa grande célébrité; il ne s'est fait connaître avec distinction que depuis qu'il a pris cette voie. Le typographique de ces quatre volumes est exécuté avec beaucoup de soin, et ils sont décorés des plus jolies estampes.

24. — Le *Balai, poëme héroï-comique en dix-huit chants* (1). Cet ouvrage, dont on ignore l'auteur, est calqué sur la *Pucelle*. Il y a de la facilité dans la versification, et même quelques images voluptueuses; mais on sent combien d'inutilités, de longueurs, de pillages, il doit y avoir dans un poëme de dix-huit chants sur un manche à balai. L'auteur a consacré un chant entier à passer en revue, sur les boulevards, beaucoup d'auteurs qu'il traite de la façon la plus infâme et la plus indécente : aussi, l'ouvrage est-il arrêté.

25. — On annonce déjà une nouvelle édition de la *Pucelle*, qu'on dit devoir être exécutée avec le plus grand soin et la plus grande correction. On s'est beaucoup récrié contre les estampes de la première : on assure que les nouvelles seront gravées par Cochin.

31. — Le livre de Rousseau occasionne du scandale de plus en plus. Le glaive et l'encensoir se réunissent contre l'auteur, et ses amis lui ont témoigné qu'il y avait à craindre pour lui. Il se défend là-dessus, en prétendant que ce livre a été imprimé sans son consentement, et même sans qu'il y eût mis la dernière main. Il y a longtemps qu'il y travaille; sa santé ne lui a jamais permis de le continuer avec l'exactitude qu'il méritait. Il en avait laissé les lambeaux épars dans son cabinet; bien des gens l'ont pressé vivement de donner son ouvrage au public, et se sont offerts de le rédiger : Rousseau a témoigné qu'il y avait bien des choses qu'il voulait supprimer, et on lui a répondu qu'on ferait tout cela. On n'en a rien fait, et il paraît *in naturalibus*.

Juin. — 3. — L'*Émile* de Rousseau est arrêté par la police. Cette affaire n'en restera pas là.

6. — M. Vanloo est nommé premier peintre du roi. Cette place

(1) Par l'abbé Du Laurens (Anonyme); Constantinople (Amsterdam), 1761, in-8°.

n'avait point encore été donnée depuis la mort de M. Coypel.

7. — Les *Méprises, ou le Rival par ressemblance;* comédie en vers et en cinq actes, n'a point été favorablement accueillie du public. Tout était disposé pour arrêter les cabales qui devaient nécessairement se former contre le sieur Palissot. On avait doublé la garde, et des fusiliers, répandus en grand nombre dans le parterre, semblaient forcer à applaudir, ou du moins gênaient beaucoup ceux qui auraient voulu témoigner du mécontentement. Malgré toutes ces précautions, ce drame est mort de sa belle mort. Rien de plus froid, de plus absurde et de plus ennuyeux. La pièce est si mauvaise, que bien des gens en infèrent que Palissot n'est pas même l'auteur des *Philosophes,* pièce qui n'a de merveilleux que son succès.

Il est bon d'observer encore que le chevalier de La Morlière (1) a eu pendant toute la représentation, à côté de lui, un exempt qui lui a déclaré qu'il était là pour le morigéner, et qu'il eût bien à s'observer. Cette attention de la police ne fait pas plus d'honneur au sieur Palissot, qu'au chevalier de La Morlière.

8. — Rousseau a retiré 7,000 liv. de son livre. C'est madame et M. le maréchal de Luxembourg qui se sont mis à la tête de la vente, et qui en procurent un très-grand débit.

9. — Aujourd'hui, suivant le Réquisitoire de M. le procureur général, l'*Émile ou Traité de l'Éducation* a été brûlé avec les cérémonies accoutumées. L'auteur est décrété de prise de corps : heureusement qu'il est en fuite (2).

12. — On a arrêté plusieurs personnes qu'on soupçonnait auteurs du *Balai;* entre autres un jeune homme nommé Groubental (3). On lui attribue déjà les *Jésuitiques*; *Irus ou le Savetier du coin.*

15. — Avant-hier, le parlement a condamné à la brûlure un poëme qui a pour titre : *La Religion à l'Assemblée du Clergé de*

(1) « Il était le chef et le capitaine des cabales contre les pièces nouvelles; il est prouvé qu'il avait à sa solde plus de cent cinquante conspirateurs. Il mettait tous les auteurs à contribution, et celui qui n'avait pas le moyen de lui payer le tribut qu'il exigeait pour faire réussir un ouvrage, pouvait compter sur une chute inévitable. » Favart, *Mémoires*, t. II, p. 21.

(2) Voy. 20 août 1762.

(3) Le poëme du *Balai*, comme on l'a vu plus haut, est de l'abbé Du Laurens. Grouber de Groubental avait été son collaborateur pour les *Jésuitiques*. Ce dernier est mort à Paris dans les premières années de la Restauration. — R.

France (1). Cet ouvrage, dont les vers sont grands et bien tournés, est une satire des plus licencieuses contre les mœurs de nos évêques.

14. — On ne cesse de parler de Rousseau, et de raconter les circonstances de son évasion. On prétend qu'il ne voulait point absolument partir, qu'il s'obstinait à comparoir; que M. le prince de Conti lui ayant fait là-dessus les instances les plus pressantes et les plus tendres, cet auteur avait demandé à S. A. ce qu'il lui en pouvait arriver, en ajoutant qu'il aimait autant vivre à la Bastille ou à Vincennes, que partout ailleurs; qu'il voulait soutenir la vérité, etc.; que le prince lui ayant fait entendre qu'il y allait non-seulement de la prison, mais encore du bûcher, le stoïcisme de Rousseau s'était ému; sur quoi le prince avait repris : « Vous n'êtes point encore assez philosophe, mon ami, pour soutenir une pareille épreuve; » et que, là-dessus, on l'avait emballé et fait partir (2).

18. — M. de Crébillon, l'un des quarante de l'Académie Française, dont on avait prématurément annoncé la mort depuis longtemps, est enfin décédé aujourd'hui, dans un âge fort avancé. La place de censeur de la police était donnée depuis quelque temps à M. Marin, comme adjoint.

19. — M. l'abbé de Lignac, ci-devant de l'Oratoire, connu par plusieurs ouvrages de métaphysique, est mort hier aussi : il était très-vieux.

20. — On écrit de Genève, du 12 de ce mois, que ce jour-là même le livre de Jean-Jacques Rousseau avait été arrêté et porté au tribunal de la république, pour y être statué ce qu'il appartiendrait.

On ne sait point au juste où est cet illustre fugitif (3). On le dit chez le prince de Conti; on le dit à Bouillon; on le dit en Hollande; on le dit en Angleterre.

(1) Par l'abbé Guidi. 1762, in-12.

(2) On voit, par une lettre de Rousseau à M. Moultou, en date du 15 juin 1762, que ce ne furent point les appréhensions qu'il conçut pour sa sûreté personnelle qui le déterminèrent à quitter la France, mais bien la crainte de compromettre *des personnes qui, pour l'amour de lui, s'étaient intéressées à la publication de son livre.* — R.

(3) Dès le 15 juin, les lettres de Jean-Jacques sont datées d'Yverdun. Il demeurait chez M. Roguin, qu'en 1769 il appelait le doyen de ses amis. — R.

Digitized by Google

21. — Les Comédiens français se disposaient à donner, dans la semaine, la *Mort de Socrate*, tragédie en trois actes de M. Sauvigny (1), ancien garde du corps du roi Stanislas de Pologne. On craint qu'elle ne soit arrêtée par la police, à cause de la circonstance de l'affaire de Jean-Jacques, qui présente la même scène que cet illustre Grec offrait à l'aréopage d'Athènes. Dans le drame nouveau, l'auteur, qui n'avait pas pu prévoir ce qui arrive aujourd'hui, a, dit-on, traité cette situation de façon à faire croire qu'elle est adaptée à l'aventure du moment.

27. — L'*Emile* de Rousseau a été condamné à être brûlé par la main du bourreau, à Genève, et sa personne décrétée de prise de corps.

Juillet. — 1. — Il paraît que la place vacante à l'Académie, par la mort de M. Crébillon, sera pour l'abbé de Voisenon. Toutes les puissances le veulent. Il fait l'homme indifférent; il prétend qu'il n'en a pas voulu, il y a quinze ans; et, s'il se rend aux sollicitations de ceux qui désirent qu'il soit de ce corps, c'est qu'on lui fait entendre qu'il y figurera comme homme de condition. Il n'est pas d'une naissance assez relevée pour cela, et cette façon de figurer n'est pas la plus honorable pour un homme d'esprit, mais l'adulation gâte les plus beaux naturels; il est flatté de ce persiflage.

3. — M. Robbé, ce poëte érotique (2) également licencieux et impie, mais dont le cerveau faible s'altérait dès qu'il lui survenait quelque petite maladie, est enfin rendu à son état naturel : il donne à corps perdu dans le jansénisme. C'est un convulsionnaire intrépide, et un acteur zélé qui a besoin des *secours* (3) les

(1) Edme-Louis Billardon de Sauvigny, né à La Rochelle, le 15 mars 1736 ; mort à Paris le 19 avril 1812.

(2) Pierre-Honoré Robbé de Beauveset, né à Vendôme en 1714, mort à Saint-Germain en 1794. On doit à la muse *érotique* de ce poëte la satire intitulée *le Débauché converti*, imprimée dans quelques éditions des poésies de Piron et Grécourt, qui s'y fait distinguer par son cynisme dégoûtant. Il n'est plus guère connu que par ces jolis vers de la *Dunciade* :

Est-ce donc vous que j'aperçois ici,
Mon cher Robbé, chantre du mal immonde,
Vous dont la muse en dégoûtait le monde? — R.

(3) Le diacre Pâris, décédé le 1er mai 1727, avait été, de son vivant, l'un des coryphées du jansénisme et des plus zélés opposants à la bulle *Unigenitus*. Il fut enterré au cimetière de Saint-Médard. Quelques fanatiques, guidés par des prê-

plus abondants. Il a passé par tous les états; il a été assommé, percé, crucifié : sa vocation est des plus décidées.

5. — On répand dans le public un *prospectus* de la nouvelle édition de Corneille, entreprise par M. de Voltaire. Cet ouvrage sera de dix à douze volumes. Il sera orné de trente-trois estampes, dessinées par M. Gravelot; mais le plus précieux consiste en remarques historiques et critiques sur la langue et sur le goût. L'exemplaire ne coûtera que deux louis : on n'en tirera que deux mille cinq cents. Tout le monde doit savoir que le profit qui en résultera doit être mis en masse pour doter mademoiselle Corneille. Quelle plus noble dot que celle-là?

6. — Les Comédiens français font célébrer aujourd'hui avec beaucoup de pompe un service solennel, à Saint-Jean de Latran, pour le repos de l'âme de M. de Crébillon. On dira des messes dans la même vue, depuis huit heures du matin jusqu'à midi. Ils ont envoyé par tout Paris des billets d'invitation pour y assister. Tout cela se fait en dépit de M. l'archevêque, dont la juridiction ne s'étend point sur le curé de Saint-Jean de Latran.

7. — La seconde partie du *Compte rendu, par M. de La Chalolais, au Parlement de Bretagne, à l'occasion des Jésuites*, n'est point inférieure à la première (1). Elle ne sort en rien du ton de modération de l'auteur; et elle atterre, elle foudroie, elle pulvérise de plus en plus le colosse de la Société. Il conclut toujours à supplier le roi d'ordonner qu'on travaille à un nouveau plan d'éducation. Le parlement n'a point adopté cette partie de ses conclusions. Il est fâcheux qu'on ne saisisse pas le moment de détruire le fanatisme dans son berceau, en substituant aux

tres imbéciles, imaginèrent d'aller se prosterner sur sa tombe, pour faire cesser de prétendues convulsions. Ces jongleries durèrent assez longtemps; mais enfin l'autorité crut devoir mettre fin à ces scènes de scandale. Le cimetière fut fermé, et les miracles cessèrent. Les Jansénistes ne se tirent cependant pas pour battus. Les dévotes du parti s'assemblèrent en secret à la voix de leurs directeurs, de nouvelles convulsions se manifestèrent chez elles; et le tombeau du bienheureux diacre n'étant plus accessible, il fallut aviser à un autre moyen de les en délivrer. Aux unes on perça les mains avec de grands clous, et on les mit en croix; aux autres on asséna sur la poitrine et le dos de violents coups de bûches ou de grosses chaînes en fer: cela s'appellait des *secours*. Quelques prêtres poussaient le délire du fanatisme jusqu'à se rendre les exécuteurs de ces cruautés. On peut voir, dans la *Correspondance littéraire de Grimm*, 15 avril 1761, de curieux détails sur les *convulsionnaires* et les *secouristes*. — R.

(1) Voy. 24 février 1762.

préjugés, aux erreurs de toute espèce, dont on *imboit* la jeunesse, un code de vérités lumineuses qui puissent la guider dans tous les temps de la vie.

9. — On ne peut se refuser à consigner un bon mot du roi, qui caractérise également l'excellence de son esprit et de son cœur. S. M., étant allée voir les nouveaux bureaux de la Guerre, il y a quelques jours, entra partout, et, dans celui de M. Dubois, ayant trouvé une paire de lunettes, mit la main dessus : « Voyons, dit le roi, si elles valent celles dont je me sers ?» Un papier, apprêté exprès, suivant les apparences, se trouva sous sa main. C'était une lettre dans laquelle entrait un éloge pompeux du monarque et de son ministre, M. de Choiseul ; S. M., rejetant avec précipitation les lunettes, dit : « Elles ne sont pas meilleures que les miennes, elles grossissent tous les objets. »

10. — On ne cesse de parler par tout Paris de la farce de Saint-Jean de Latran (1); on en rit beaucoup. Les Comédiens n'ont rien épargné pour faire célébrer avec toute la pompe funéraire le service de M. de Crébillon. L'église était toute tendue de noir et fort illuminée. La compagnie était des plus nombreuses. L'Académie Française y était invitée ; elle s'y rendit par députation. L'Opéra, la Comédie Italienne, tous les corps comiques y ont assisté de même. On est allé à l'offrande dans la plus grande régularité. Les actrices étaient sans rouge. Mademoiselle Clairon, en long manteau, menait le deuil. Cette sublime Melpomène a représenté avec toute la dignité convenable. Arlequin y a figuré aussi. Enfin, tout a concouru à rendre cette cérémonie aussi mémorable que risible.

11. — On a représenté, il y a quelques jours, à Bagnolet, chez M. le duc d'Orléans, une pièce en deux actes (2) de Collé, si connu par les *Amphigouris*. Elle a pour titre : *Le Roi* (c'est Henri IV) *et le Meunier*. Ce petit drame a eu le plus grand succès, et le mérite, par la naïveté qui y règne. M. le duc d'Orléans jouait un des principaux rôles, le Meunier. Grandval faisait Henri IV.

14. — Le sieur Palissot a fait imprimer sa comédie du *Rival*

(1) Voy. 6 juillet 1762.
(2) Collé ajouta depuis un troisième acte qui est le premier de la pièce. — R.

par ressemblance. Il a abandonné le titre des *Méprises,* « parce que, dit-il, un plaisant s'est écrié ingénieusement, que c'était une méprise de l'auteur. »

20. — M. l'archevêque de Paris ayant fait des reproches à l'ordre de Malte, sur l'indécente cérémonie pratiquée dans une église de l'Ordre, il s'est tenu un consistoire chez l'ambassadeur de l'Ordre, jeudi dernier 15 de ce mois; on a décidé que, pour éviter de perdre un droit dont M. de Beaumont faisait des plaintes amères, le curé de Saint-Jean de Latran, quoique soustrait à l'Ordinaire par les priviléges de l'Ordre, recevrait une punition pour avoir occasionné ce qu'on appelle canoniquement un scandale dans l'Église de Paris, en communiquant avec des histrions, foudroyés tous les huit jours au prône sous le bras ecclésiastique. En conséquence, ledit curé a été condamné à trois mois de séminaire, et à deux cents francs d'amende envers les pauvres.

22. — Le bruit court que le sieur Chevrier (1) est mort de misère, sans feu ni lieu : telle devait être la fin d'un enragé. D'autres assurent qu'il est mort de peur, comme on l'arrêtait.

30. — Il y a une fermentation considérable dans la troupe des Comédiens français à l'occasion du châtiment que vient d'éprouver le curé de Saint-Jean de Latran. Ils ne peuvent supporter d'être ainsi frappés des foudres de l'Église. Mademoiselle Clairon, l'héroïne de ce théâtre, parle sur cette matière avec une éloquence majestueuse; si ses camarades suivaient son avis, ils demanderaient tous leur retraite. On se flatte qu'ils n'en viendront pas à cette voie extrême, la cour et la ville y perdraient trop.

31. — M. Bouchardon, un des plus fameux sculpteurs de l'Europe, vient de mourir le 27 de ce mois (2). Il était chargé de la statue équestre du roi que la ville fait faire. Heureusement son ouvrage est fort avancé : il ne manque plus qu'une des quatre figures qui doivent orner le piédestal (3).

(1) François-Antoine Chevrier, né à Nancy vers 1720, mort à Rotterdam le 2 juillet 1752. Voy. 12 août 1762.

(1) Bouchardon était né en 1698.

(3) La statue, commencée en 1748, ne fut inaugurée que le 20 juin 1763. Elle fut renversée le 11 août 1792, en vertu d'un décret rendu la veille par l'Assemblée législative. — R.

Aout. — 1. — C'est M. Pigalle qui est chargé de continuer la suite des travaux du Roule. Bouchardon a écrit une lettre (1) à la Ville, dans laquelle il désigne cet artiste pour lui succéder. Cette générosité est d'autant plus louable, que ces deux grands hommes n'étaient point amis, et que la jalousie, trop souvent le partage des petits talents, avait élevé quelques nuages entre eux.

3. — Le bruit court, depuis quelque temps, que les Jésuites comparaîtront au jour indiqué, et feront plaider leur cause. Un avocat, nommé Domyné de Verzet, doit être leur défenseur. Si cela est, on assure que la réplique, très-courte, est toute prête : « Domine, salvum fac Regem! » lui dira-t-on.

6. — Il court dans le monde une lettre au sujet d'un nommé Calas, roué à Toulouse, pour avoir assassiné, dit-on, son fils par fanatisme de religion, etc. On prétend que ce père infortuné est innocent. Il est question de travailler à réhabiliter sa mémoire. On attribue à M. de Voltaire cette lettre, qui n'a pas la touche forte et pathétique dont ce sujet était susceptible en de pareilles mains.

7. — Enfin le dernier coup est porté aujourd'hui à la Compagnie de Jésus. La Société est dissoute : ses membres sont exclus pour jamais de l'éducation de la jeunesse, à moins qu'ils ne prêtent un serment dont on leur donnera le formulaire. Cette époque est d'une grande importance dans la littérature.

10. — Les plaisants s'exercent sur le compte de sci-devant soi-disant Jésuites. Entre les mauvaises choses qui courent sur eux, on distingue le distique suivant :

Que fragile est ton sort, Société perverse!
Un boiteux (2) t'a fondée, un bossu (3) te renverse!

12. — On ne peut s'empêcher de consigner ici un bon ou plutôt un grand mot de M. le Dauphin. On lui faisait la lecture, pendant qu'il était dans le bain, de la Gazette de Hollande, où était annoncée la proscription du livre de l'*Éducation*. « C'est fort

(1) Voy. le *Mercure de France*, 17 septembre 1762, p. 133.
(2) Saint Ignace.
(3) L'abbé de Chauvelin.

bien fait, dit M. le Dauphin : ce livre attaque la religion, il trouble la société, l'ordre des citoyens; il ne peut servir qu'à rendre l'homme malheureux : c'est fort bien fait. — Il y a aussi le *Contrat social*, qui a paru très-dangereux, ajouta le lecteur. — Quant à celui-là, c'est différent, reprit Monseigneur, il n'attaque que l'autorité des souverains; c'est une chose à discuter. Il y aurait beaucoup à dire : c'est plus susceptible de controverse. »

12. — Chevrier est décidément mort (1) : les gazettes nous apprennent, ou du moins nous insinuent, qu'il a été empoisonné (1). C'est assez le sort des chiens enragés.

13. — Le chevalier de La Morlière, plus connu par ses escroqueries, son impudence et sa scélératesse, que par ses ouvrages, vient enfin d'être mis à Saint-Lazare : sa famille a obtenu cette grâce, de crainte qu'un jour il ne la déshonorât par un supplice ignominieux.

14. — Le parlement a rendu hier un arrêt de brûlure contre un libelle intitulé : *Mes Doutes sur la mort des Jésuites* (2). Il est très-injurieux au parlement; cela veut dire qu'il n'est pas fort de preuves. Quand on a des raisons à donner, on n'accable point ses juges d'injures. On disculpe à présent l'abbé de Caveirac, de l'*Appel à la Raison*, et on lui met cette brochure-ci sur le corps.

15. — M. de Voltaire, animé d'un esprit de charité des plus fervents, ne cesse d'écrire en faveur du roué de Toulouse. Il envoie des Mémoires à toutes les personnes de considération, et ces nouvelles tentatives de sa part donnent lieu de croire que la première lettre (3) est de lui. On ajoute qu'il offre d'aider de sa bourse la malheureuse famille de cet innocent.

19. — On parle d'un livre infâme, horrible, exécrable. Il est intitulé : *Les Trois Nécessités*, et se répartit en trois chapitres : Nécessité de détruire les Jésuites en France; Nécessité d'y anéantir la religion chrétienne ; Nécessité d'empêcher M. le Dauphin. On prétend que ce libelle affreux est fait en faveur des Jésuites; que de la première nécessité on en veut inférer la nécessité des deux autres. Quoi qu'il en soit, personne ne dit avoir lu ces

(1) Chevrier mourut d'une indigestion. — R.
(2) In-12 de 45 pages; sans date.
(3) Voy. 6 août 1762.

Digitized by Google

horreurs, bien que tout le monde en parle. On présume avec assez de raison que ce livre n'existe que par son titre. C'est un canevas épouvantable, qu'un monstre fanatique aura répandu dans le public, pour le donner à remplir à qui l'osera (1).

20. — Il paraît que le procès de Rousseau reste là. On prétend qu'Abraham Chaumeix est auteur du Réquisitoire de M. l'avocat général (2); il est aussi plat, aussi dénué de bon sens que son auteur.

25. — Cette après-midi, l'Académie Française a tenu sa séance publique, peu brillante aujourd'hui, et l'on a vu, au grand étonnement de tous les spectateurs, deux filles, mademoiselle Mazarelli et sa compagne, dans la loge du Directeur, Moncrif. Depuis quand le temple des Muses devient-il celui des courtisanes?

M. Thomas a remporté le prix de poésie. C'est pour la quatrième fois qu'il est couronné. Son Ode est intitulée : *Le Temps*. C'est du galimatias. Il y a deux strophes de sentiment qui méritent d'être distinguées, mais encore sont-elles gâtées par l'enflure du style.

Il avait fait une seconde Ode (3), qui se trouve avoir balancé le prix. Il y a plus de philosophie, et elle est moins bouffie. M. d'Alembert a relevé tout cela par sa déclamation magistrale et pédantesque. Il a également régalé le public de différentes bribes des autres Odes qui ont paru les moins mauvaises. Il a fait ensuite ce qu'on peut appeler *la parade*. Il a lu une *suite des Réflexions sur la poésie et sur l'ode en particulier* (4) : de mauvaises plaisanteries, mêlées de beaucoup d'amertume, faisaient tout le fond de sa dissertation. Elle a fait rire à gorge déployée.

On a annoncé, pour sujet du prix de l'année prochaine, l'Éloge de M. le duc de Sully, surintendant des finances. On a battu des mains à cette annonce, et quelqu'un a dit avec esprit : « Voilà l'Éloge fait. »

M. Saurin a fini la séance par la lecture du premier acte d'une

(1) Voy. 1er et 8 octobre 1762.
(2) Voy. 9 juin 1762.
(3) *Sur les devoirs de la société.*
(4) Le 25 août 1760, d'Alembert avait lu, à la séance publique de l'Académie Française, des *Réflexions sur la poésie.* — R.

Digitized by Google

tragédie, à laquelle il travaille : c'est un sujet tiré de l'anglais (1), intitulé dans l'original : *Tancrède et Sigismonde.* Il a changé ces noms en ceux de *Blanche* et de *Guiscard.* Les huées soutenues ont empêché d'entendre cette lecture, qui ne promettait rien de satisfaisant, l'auteur n'étant pas un grand tragique. Le ton déclamatoire et l'enthousiasme avec lequel il a débité cette drogue, a beaucoup fait rire : il ne s'est point décontenancé de cet accueil peu favorable, et a fini son acte jusqu'au dernier vers, sans doute sans s'apercevoir du mauvais succès qu'il avait (2).

27. — L'abbé de Radonvilliers, sous-précepteur des Enfants de France et ex-jésuite, se met sur les rangs pour être de l'Académie. Il ne peut faire valoir en sa faveur, que son poste à la cour. Aucun mérite de littérature ne milite pour lui, et de ce côté il est fort inférieur à son concurrent, l'abbé de Voisenon (3).

29. — On parle différemment du sort du frère Berthier, si plaisanté par Voltaire (4). On a prétendu depuis quelques jours, qu'il était instituteur des Enfants de France. Ce bruit est faux. M. le duc de La Vauguyon avait la meilleure volonté du monde de le pousser à ce poste, mais il y a apparence qu'il sera tout au plus à la bibliothèque de M. le Dauphin, ou à celle du roi : jusqu'à présent il est chez ce seigneur.

30. — Il court dans le monde une plaisanterie de l'abbé de Voisenon. Il faut expliquer le fait.

M. l'abbé de Boismont, le Mirebalais de l'Académie (5), ne

(1) De Thompson.

(2) Cette tragédie fut représentée, avec succès, le 26 septembre 1763.

(3) Voy. 26 mars 1763.

(4) Voyez dans les *Œuvres de Voltaire* la facétie intitulée : *Relation de la maladie, de la confession, de la mort et de l'apparition du Jésuite Berthier.* — R.

(5) Nicolas Thyrel de Boismont, né dans un village près de Rouen, vers 1715, mort à Paris le 20 décembre 1786. Il avait, en 1755, remplacé à l'Académie Française l'évêque Boyer. *L'ardeur scandaleuse*, pour nous servir de l'expression de Collé, avec laquelle la duchesse de Chaulnes sollicitait pour cet abbé, donna lieu à l'épigramme suivante adressée au docte corps :

Déjà Livie en votre temple
A mis jadis un guerrier sans talents;
Aujourd'hui même encor Julie, à son exemple,
Pousse un petit collet qu'elle a mis sur les dents.
Prenez garde qu'enfin quelqu'autre Messaline,
N'écoutant que ses intérêts,
Pour confrère ne vous destine
Un âne de Mirebalais.

paie point ses dettes. Un certain doyen de Valenciennes, auquel il doit une pension sur une abbaye qu'il a, ne pouvant arracher rien de ce gros bénéficier, est venu en personne exiger son dû. Ayant demandé où demeurait cet abbé, il s'est fait une méprise, et au lieu de lui donner l'adresse de l'abbé de Boismont, on l'a envoyé chez l'abbé de Voisenon, à Belleville. N'ayant pas trouvé ce dernier, M. le doyen a laissé un billet qui expliquait la cause de sa venue : sur quoi l'abbé de Voisenon a répondu par la lettre suivante, qui court aujourd'hui tout Paris.

« Je suis fâché que vous ne m'ayez pas trouvé, Monsieur : vous auriez vu la différence qu'il y a entre M. l'abbé de Boismont et moi. Il est jeune, et je suis vieux ; il est fort et robuste, et je suis faible et valétudinaire ; il prêche, et j'ai besoin d'être prêché ; il a une grosse et riche abbaye, et j'en ai une très-mince ; il s'est trouvé de l'Académie sans savoir pourquoi, et l'on me demande pourquoi je n'en suis pas ; il vous doit une pension enfin, et je n'ai que le désir d'être votre débiteur... Je suis, etc. »

— On ne peut voir de plus mauvaise tragédie que l'*Ajax* qu'on a joué aujourd'hui ; il ne mérite point la moindre analyse. La plus pitoyable intrigue, des caractères faux et bas, un Ajax infâme, pas le moindre intérêt, des vers d'un ridicule à faire éclater de rire, voilà ce que c'est que ce drame. Les acteurs ont fort mal joué, entre autres Le Kain, faisant le héros de la pièce et beuglant comme un taureau qu'on égorge. Au cinquième acte, un confident vient d'apprendre à Ajax qu'Ulysse est le possesseur des armes d'Achille : « Seigneur, tout est perdu ! » s'écria-t-il. A l'instant des battements de pieds et de mains, qui ne tarissaient point, ont annoncé à l'auteur (1) qu'il était plus malheureux que son héros.

Septembre. — 3. — Le *Contrat social* se répand insensiblement. Il est très-important qu'un pareil ouvrage ne fermente pas dans les têtes faciles à s'exalter : il en résulterait de très-grands désordres. Heureusement que l'auteur s'est enveloppé dans une obscurité scientifique, qui le rend impénétrable au commun des lecteurs. Au reste, il ne fait que développer des maximes que tout le monde a gravées dans son cœur ; il dit des choses ordi-

(1) Poinsinet de Sivry.

naires d'une façon si abstraite, qu'on les croit merveilleuses.

5. — On a fait une détestable épitaphe sur les Jésuites. On ne la cite que comme un échantillon de l'aveuglement du fanatisme.

Ci-gît un corps, le plus savant,
Le plus soumis, le plus fidèle;
Détruit par le plus ignorant,
Le plus fougueux, le plus rebelle.

7. — Des marchands de la foire Saint-Ovide ont imaginé de faire de petites figures de cire habillées en Jésuite, qui ont pour base une coquille d'escargot ; cela a pris comme les pantins. A l'aide d'une ficelle, on fait sortir et rentrer le Jésuite dans sa coquille. C'est une fureur. Il n'y a point de maison qui n'ait son Jésuite.

10. — Le grand rôle que mademoiselle Lemaure a joué sur la scène lyrique ne nous permet pas d'omettre ici une circonstance essentielle de sa vie. Cette sublime actrice, si connue par sa belle voix, sa laideur et ses caprices, vient de se marier à un jeune homme, chevalier de Saint-Louis, nommé M. de Monrose. Elle a plus de cinquante ans (1).

13. — On publie un arrêt du parlement, du 3 septembre, par lequel il paraît que, pénétré, ainsi que l'a indiqué M. de La Chalotais dans son beau Réquisitoire, de la nécessité de réformer les études pédantesques qu'on fait faire aujourd'hui, il est enjoint aux Universités de Paris, Reims, Bourges, Poitiers, Angers et Orléans, de donner dans trois mois tels mémoires qu'elles aviseront être bons sur cet objet. Il veut, d'ailleurs, établir une espèce d'affiliation entre tous les différents colléges, pour qu'il en résulte un plan uniforme d'instruction. Il faut espérer qu'à force d'attaquer le pédantisme, de le combattre, de le suivre jusque dans ses repaires les plus formidables, on le détruira tout à fait.

14. — On publie encore un arrêt du parlement, du 7 septembre, qui transfère le collége de Lisieux dans le collége de Clermont,

(1) Catherine-Nicole Lemaure, l'une des plus célèbres actrices et cantatrices de l'Opéra, était née à Paris le 4 août 1704. Elle avait quitté le théâtre en 1743. — R.

dit Louis le Grand, dont il occupera une partie convenable. Il y doit ouvrir ses classes au 1er octobre. Le parlement ordonne, en outre, toujours sous le bon plaisir du roi, que provisoirement les boursiers de différents colléges, qui ne sont pas de plein exercice, seront tenus de fréquenter ledit collége de Lisieux exclusivement à tout autre. On ne peut qu'applaudir encore à la sagesse de ce règlement, qui tend de plus en plus à former d'excellents sujets dans tous les genres.

19. — M. Racine (1) est allé voir la salle de la Comédie Française, il y a quelques jours. Sa grande dévotion l'empêche depuis longtemps de fréquenter le spectacle. Ce fils d'un illustre père a été accueilli avec tous les égards que les Comédiens lui devaient : il a tout loué, tout admiré. Sa visite faite, « Messieurs, a-t-il dit, je viens réclamer une petite dette. Vous savez que mon père avait défendu, par son testament, qu'on jouât *Athalie*. M. le Régent a depuis ordonné que, sans égard aux volontés du testateur, ce drame serait donné au public. Cet ordre de M le duc d'Orléans ne me fait déroger en rien à mes droits; je revendique, en conséquence, la part qui me doit revenir des représentations multipliées de ce chef-d'œuvre de mon père. » Cette demande a fort étourdi l'aréopage comique : il est question de trouver un *mezzo-termine* à cette contestation naissante.

20. — On a fait aujourd'hui capture de différentes éditions de livres prohibés. On en a arrêté une du *Contrat social*, venant de Versailles ; une autre de la suite du *Colporteur* ; on prétend même qu'on en a arrêté une des *Trois Nécessités*. On regarde cependant ce dernier livre comme chimérique. La suite du *Colporteur* est intitulée : *Almanach des gens d'esprit, par un homme qui n'est pas sot*. On peut juger du livre par le titre. Il est aussi de Chevrier.

23. — On ne cesse de faire des perquisitions du *Contrat social*. Un nommé de Ville, libraire de Lyon, vient d'être arrêté et conduit à Pierre-Encise. On a trouvé chez lui une édition qu'il faisait de ce livre.

26. — M. Goldoni, avocat de Venise et auteur d'un *Théâtre*, s'est transporté ici pour concourir au bien-être de la Comédie

(1) Louis Racine, auteur de la *Grâce* et de la *Religion*.

Digitized by Google

Italienne. Il travaille à présent pour elle. Ses *Caquets*, traduits par M. Riccoboni, ont eu un succès étonnant, et ses compatriotes espèrent tirer un parti de son séjour auprès d'eux. Il doit rester deux ans. Il était assez habile avocat, et travaillait beaucoup. La métromanie l'a emporté.

27. — On confirme l'aventure de M. Racine (1), qui n'ira pas plus loin, à ce qu'on assure; il colorait sa demande du prétexte de la charité : il voulait faire des aumônes de cet argent. On prétend que les Comédiens se sont moqués de lui, et que cette restitution irait de 30 à 40,000 livres.

29. — Le sieur Pigalle prend, à ce qu'on pense, possession du Roule, et va travailler à finir les travaux du fameux Bouchardon. Il prétend que cet artiste ne faisait rien qui vaille sur la fin de sa vie, parce que la main lui tremblait. En conséquence, il refait une troisième figure du piédestal, et tirera de sa minerve la quatrième qui n'était pas encore commencée.

Octobre. — 1. — On s'imaginait que le livre des *Trois Nécessités*, dont tout le monde parle sans l'avoir vu, était un être idéal; on voit aujourd'hui un arrêt du Conseil souverain d'Alsace, où, sans lui donner une existence réelle, on insinue qu'il existe. On le dénonce sous le titre des *Quatre Nécessités* : on en ordonne la brûlure partout où il se trouvera; et l'on fait l'injonction la plus comminatoire d'en apporter tous les exemplaires au greffe de la Cour. Ce simple dispositif donne lieu à beaucoup de réflexions. En général, on croit qu'il a été fait à l'instigation des Jésuites, très en faveur dans ce tribunal. On sent pourquoi ils voudraient donner quelque consistance à un ouvrage qui heureusement ne se trouve nulle part.

4. — Aujourd'hui M. Fourneau, recteur de l'Université, a pris possession, au nom de son corps, du collége ci-devant dit Louis le Grand. Cette cérémonie s'est faite par l'attouchement, suivant l'usage. Elle a été suivie d'un *Te Deum* en action de grâces, et d'une grande messe. Ensuite s'est faite l'ouverture des classes, où le principal de Lisieux et les professeurs ont été installés. MM. les commissaires du parlement présidaient à ces différentes cérémonies. Le tout s'est terminé par une harangue du régent

(1) Voy. 19 septembre 1762.

de rhétorique de Lisieux : elle roulait sur la rhétorique. Il a tiré l'augure le plus heureux de la nouvelle transplantation ; il a fait entendre à MM. du parlement, qu'elle se faisait sous leurs auspices, et que sans doute ils protégeraient ce nouvel établissement.

5. — Il court une caricature où l'on représente MM. de Voltaire et Rousseau, l'épée au côté, en présence l'un de l'autre, faisant le coup de poing. Au bas, est un dialogue en vers entre ces deux auteurs. Le poëte demande au philosophe pourquoi il l'a critiqué si durement : il lui fait des reproches sur sa bile trop amère. L'autre répond qu'il est en possession de dire la vérité envers et contre tous. Enfin la querelle s'échauffe. Rousseau gesticulant des poings, Voltaire lui reproche de ne pas se servir de son épée en bon et brave gentilhomme. Celui-là prétend que ce sont les armes de la nature. Telle est la substance de cette conversation où tous deux sont tournés dans le plus parfait ridicule, quoique en très-méchante poésie.

8. — On fermente beaucoup sur le livre des *Quatre Nécessités*, proscrit par le Conseil souverain d'Alsace, qui ne l'a ni lu ni vu. On le nomme ainsi, parce qu'il se sous-divise en quatre propositions : Nécessité de détruire la Société des Jésuites. Nécessité pour la France de se séparer du pape. Nécessité d'anéantir l'épiscopat, ou, au moins, d'humilier les évêques. Nécessité... La plume tombe des mains ici... On ne peut, sans frémir, tracer cet horrible canevas. Dans chaque chef, l'auteur donne les moyens de parvenir au but dont il s'efforce de prouver l'excellence et la nécessité. On continue à regarder cet ouvrage des ténèbres comme n'existant que dans le cerveau de quelque esprit infernal.

20. — On renouvelle les plaintes faites depuis longtemps contre Fréron. On trouve ses feuilles absolument vides : elles ne sont pas même soutenues par le sarcasme si à la main de ce journaliste et si agréable aux lecteurs. Ses amis lui en ont fait reproche ; il se défend, et prétend qu'il ne peut plaisanter le moindre grimaud du Parnasse, qu'on ne le mulcte à la police, qu'on ne le sabre, qu'on ne le mette en pièces : il gémit fort de cette inquisition.

23. — Le bruit court que l'impératrice de toutes les Russies a

Digitized by Google

écrit à M. Diderot pour l'inviter à se rendre à sa cour : on prétend que M. d'Alembert a reçu les mêmes offres (1).

24. — En vertu d'un arrêt du parlement qui défend aux ci-devant soi-disant Jésuites de se retirer autrement que comme écoliers dans les lieux où la jeunesse est élevée, l'Université avait renouvelé son décret qui excluait depuis longtemps les membres de cette Société de toutes les places scolastiques. Ce décret avait été notifié aux principaux de tous les colléges, en vertu d'une délibération prise par la Faculté des Arts.

Le 18 de ce mois, le recteur, M. Fourneau, a reçu une lettre de cachet pour se rendre à Fontainebleau, avec ordre d'y apporter la requête de l'Université. Admis à l'audience du roi, M. le chancelier lui a déclaré que Sa Majesté désapprouvait le décret qu'il avait rendu, et a fait mettre en marge du registre de l'Université un arrêt du Conseil qui casse ledit décret, sans rien toucher à l'arrêt du parlement, au bas duquel il est inscrit. Le recteur a représenté vivement au roi, que le décret qui avait le malheur de lui déplaire n'était point son ouvrage, mais celui de l'Université, à laquelle il avait l'honneur de présider, comme M. le premier président au parlement.

Quelques moments avant de paraître devant le roi, M. le chancelier, prévenu contre le recteur, lui a fait des reproches très-vifs en présence de quelques ministres, sur un discours qu'il a prononcé depuis peu aux Mathurins, où, en rendant compte de sa gestion et de ce qui s'est passé sous son rectorat, il a parlé de la destruction de la Société des Jésuites, comme ancienne et continuelle ennemie de l'Université. Ce suprême magistrat a trouvé mauvais qu'il ait pris de là occasion de s'étendre sur leur doctrine, sur leur attachement aux opinions ultramontaines, sur les vexations qu'ils avaient exercées depuis deux cents ans, et dont la Providence a enfin terminé le cours.

Des gens mal intentionnés ou fort ignorants avaient rendu très-défavorablement ce discours du recteur à M. le chancelier, et avaient rapporté un passage cité, tiré de l'Apocalypse, chapitre XVIII, verset 22. Le voici : *Et vox citharœdorum, et musi-*

(1) Voy. 31 janvier et 15 février 1763.

corum, et tibia canentium, et tuba, non audietur in te amplius. Ce passage avait été énoncé au sujet de la prise en possession du collége de Clermont, et on sent l'application amère, mais vraie, qu'on en devait faire. Au lieu du mot de *citharœdorum*, des plaisants, ou des méchants, ou des imbéciles, avaient substitué celui de *cynœdorum*. (Voyez Pétrone, Martial.) On voit par cette méprise quelle indécence le terme présentait à l'esprit, et combien cela rentrait dans les préjugés odieux reçus contre la Société. M. le chancelier, dans les reproches qu'il faisait au recteur, appuyait beaucoup sur ce passage, dont il ne disait que le sens en français, et qui par là devenait inintelligible à son auteur. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on se concilia et qu'on reconnut qu'on avait substitué le mot *cynœdorum* à celui de *citharœdorum* : l'énigme devint claire.

Novembre. — 1. — On ne saurait trop consigner à la postérité les noms de deux femmes illustres qui honorent les lettres de leur protection : mesdames les duchesses de Choiseul et de Grammont méritent une place distinguée dans le rang de ces virtuoses.

Mr. l'abbé Barthélemy, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, garde du cabinet des médailles du roi, ayant été depuis peu favorisé d'un logement particulier, ces deux dames l'ont gratifié d'une galanterie peu commune. Elles ont, pendant qu'il était absent, trouvé le secret d'avoir la clef d'un Muséum qu'il avait arrangé philosophiquement; elles l'ont décoré, à son insu, de la façon la plus galante et la plus voluptueuse : elles l'ont enrichi de plusieurs ouvrages de leurs mains, et, au retour de l'abbé, la clef s'étant retrouvée, il a été transporté dans un boudoir de fée. Tout Paris parle de cet enchantement.

2. — Nous apprenons comme un fait constant que les héros du conte de Marmontel, dont on a fait deux pièces différentes, intitulées *Annette et Lubin*, existent réellement à Bezons, dont M. de Saint-Florentin est seigneur : que c'est lui qui est désigné dans le rôle de bonté et de bienfaisance qu'on lui fait jouer; que le bailli est le curé du lieu, homme dur et sans entrailles. Ce ministre se propose de faire voir, un jour, à la Comédie Italienne,

ces deux modèles de l'innocence pastorale. Au reste, ils ont bien dégénéré de leur figure de Vierge.

6. — M. l'abbé Yvon, depuis son retour, est fort bien avec M. l'archevêque : il lui communique le plan d'une nouvelle *Histoire Ecclésiastique*, qu'il a entreprise, et qu'il compte traiter philosophiquement. Ce mot n'a point effrayé Sa Grandeur, et le prospectus de cet ouvrage doit paraître incessamment (1).

7. — M. Thomas, secrétaire intime de M. le duc de Praslin, ministre des affaires étrangères, ci-devant comte de Choiseul, vient de lui payer son tribut d'hommages, par les vers suivants, sur sa nouvelle dignité :

La justice aujourd'hui récompense le zèle :
Le royaume applaudit à ce titre flatteur;
Et votre dignité nouvelle
Est l'aurore de son bonheur.
Dans son sein aujourd'hui la France
Compte deux ducs, ministres vigilants,
Moins unis par le nom, le rang et la puissance,
Que par la gloire et les talents.
Toujours, aux rives de la Seine,
Le nom que vous portez, annonça le succès.
Dans des temps malheureux, de discorde et de haine,
Plessis-Praslin battit Turenne :
Vous faites plus, vous nous donnez la paix.

9. — Mademoiselle Clairon s'est mis dans la tête qu'*Irène* (2) était une bonne tragédie, puisqu'elle l'avait trouvée telle, et qu'elle y jouait. En conséquence, elle a cabalé pour lui faire avoir une seconde représentation. Elle a ameuté ses partisans, et la pièce a été applaudie à tout rompre, au moyen de quelques changements. Elle avait donné le mot pour qu'on demandât l'auteur: on l'a traîné fort humblement sur le théâtre. Ce spectacle, moins un triomphe qu'un supplice, a fait étrangement souffrir l'amour-propre de M. Boistel : il n'a osé sortir de sa contenance

(1) Voy. 22 avril 1768.
(2) Jouée le 6 novembre précédent. L'auteur se nommait J. B. Robert Boistel d'Welles.

humiliée, et il s'en est retourné aussi honteux qu'il était venu.

11. — M. Séguier, ce grand avocat général, se délasse quelquefois entre les bras des Grâces et des Muses des travaux importants auxquels sa charge l'assujettit. Voici une chanson (1) très-agréable qui a passé dans toutes les bouches des jolies femmes de Paris :

Tous mes souhaits et ma plus forte envie,
Auraient été d'être un nouveau Crésus ;
Des riches dons d'Amérique et d'Asie,
J'aurais tâché d'amasser tant et plus ;
Non pas pour moi ; c'eût été pour ma mie :
Sans elle, hélas ! en aurais-je voulu ?

D'être un héros j'aurais eu la manie ;
Mars m'aurait vu suivre ses étendards ;
L'antique amour, l'amour de la patrie
Ne m'eût point fait affronter les hasards :
L'espoir d'offrir mes lauriers à ma mie,
Seul m'eût frayé la route des Césars.

D'être un Apelle il m'aurait pris envie,
Mais sans daigner travailler pour les rois ;
Si, de Rubens imitant la magie,
La toile eût pu s'animer sous mes doigts,
Quel beau portrait j'aurais fait de ma mie !
Je l'aurais peinte, ainsi que je la vois.

Éterniser une flamme chérie
Aurait été de mes vœux le premier ;
Le tendre amour, seul guide de ma vie,
Aux doctes Sœurs m'eût fait sacrifier :
J'aurais été le chantre de ma mie,
J'eus mis ma gloire à la déifier.

En me livrant tout à l'astronomie,
J'aurais suivi ma tendre passion ;
Un nouvel astre, au gré de mon envie,
Eût de nos jours paru sur l'horizon :

(1) Elle est attribuée à Fontenelle, par Grimm (*Correspondance littéraire*, 20 août 1776), qui la donne comme adressée à madame Geoffrin. — R.

Au firmament j'aurais placé ma mie,
Elle eût été ma constellation.

J'aurais banni la sombre jalousie :
L'amour sincère en écarte l'horreur;
Trop délicat pour cette frénésie,
D'un feu plus pur j'aurais fait mon bonheur;
Car, en l'aimant, j'eusse estimé ma mie :
Sans mon estime aurait-elle eu mon cœur ?

14. — La Faculté de Théologie de Paris vient de rendre publique sa *Censure contre le livre d'*Émile, *ou de l'*Éducation, par J. J. Rousseau (1). Elle est en latin et en français, très-détaillée, particulièrement sur le troisième volume. Elle trouve dix-neuf hérésies dans cet auteur. Quelques critiques prétendent que l'article le plus mal traité dans cet ouvrage scientifique est celui de la religion.

20. — *Éponine*, tant prônée, doit enfin se jouer la semaine prochaine. Les partisans de cette pièce, ou plutôt de l'auteur, sont en grand nombre. Tout est déjà loué depuis quelques jours. M. Chabanon est un jeune homme de trente-cinq ans, qui, après avoir fait des études assez bonnes, s'est jeté dans le monde, et y a réussi par une figure agréable, par un esprit aisé, brillant et facile, et surtout par un talent supérieur pour le violon. Il a longtemps fait les délices des sociétés. Il y a quelques années que, réfléchissant sur le vide de son art, et sur la nécessité d'appuyer son existence sur quelque chose de plus solide et de plus durable, il a pris la généreuse résolution de travailler à mériter quelque titre littéraire. Il n'a point vu de moyen plus aisé de commencer à percer, que d'entrer à l'Académie des Belles-Lettres. Il s'est donc jeté dans le grec à corps perdu, a travaillé trois ans avec la plus grande opiniâtreté, et sans voir aucun humain que quelques partisans de cette langue. Il est sorti muni de tout le savoir nécessaire; a été admis à l'Académie des Belles-Lettres; a travaillé sur Pindare, pour payer son tribut littéraire, et, ne regardant cette Académie que comme un passage à l'Académie Française, il a fait des tragédies. Son succès peut lui ouvrir une route brillante.

(1) Rédigée par l'abbé Le Grand. — R.

Digitized by Google

24. — Quoique nous ne soyons point dans le goût de consigner ici les mariages, on ne peut passer sous silence celui de mademoiselle Lemière et de Larrivée. Ces deux coryphées de la scène lyrique sont enfin unis par des liens indissolubles, après s'être essayés longtemps à porter leurs chaînes. Ce grand événement a fait une sensation si générale parmi les amateurs de l'Opéra, qu'il fait nécessairement époque dans son histoire.

25. — Autre événement non moins remarquable, quoique aussi étranger en apparence à la littérature; madame Saurin, qui réunit les grâces à l'esprit, étant accouchée d'un garçon, il y a quelques jours, l'Académie a nommé une députation pour féliciter la femme de leur confrère. M. l'abbé d'Olivet a été chargé de cette galante harangue, et il a porté la parole avec toute l'éloquence possible.

27. — Le parlement s'occupe sérieusement du nouveau plan d'études : il regarde surtout la philosophie, si barbare encore dans les écoles. Il est question de soumettre les professeurs à profiter des bons livres écrits sur cette matière, à choisir les plus orthodoxes et les plus lumineux, et à les expliquer à leurs disciples, au lieu de perdre un temps infini à dicter des cahiers d'une philosophie scolastique, et dans laquelle ils étaient maîtres de glisser des absurdités et toutes les erreurs qu'ils voulaient. On voudrait comprendre dans ce projet la théologie même : ce point est délicat, et fera le sujet de grandes contestations.

28. — On commence à parler d'une traduction des *Géorgiques*, par M. l'abbé Delille (1), jeune homme dont on a vu des vers fort joliment faits. Il n'est point rebuté par les détails agrestes où entre son auteur, et il prétend qu'on peut les rendre avec élégance en français. Il s'agit de prouver ce qu'il avance.

29. — On a joué aujourd'hui *Heureusement*, comédie en un acte et en vers. Ce drame est tiré du conte de M. Marmontel. Il a été bien reçu; il est écrit avec facilité, fort court, et n'a que très-peu d'intrigue. C'est un tissu des plus frêles. Le dénoûment est heureux, mais pas assez filé. En général, la pièce frise l'obscénité. Mademoiselle Dangeville en fait le principal mérite

(1) Jacques Delille, fils naturel d'Antoine Montanier, avocat au parlement, et de mademoiselle Marie-Hiéronyme Bérard, né à Port, près de Clermont-Ferrand, le 22 juin 1738; mort à Paris, le 11 mai 1813. — R.

par son jeu. Il s'est passé un événement qui fait anecdote. L'amant et la maîtresse sont à table; le premier est un jeune officier sur le point de partir pour l'armée; il prend le verre : « Je vais boire à Cypris ! » dit-il. « Je vais donc boire à Mars ! » répond la femme. Mademoiselle Hus, qui faisait ce rôle, a jeté une œillade au prince de Condé, en prononçant ces dernières paroles. Le public a saisi l'à-propos, et les battements de mains de se multiplier pendant quelques minutes.

30. — Le roi a ordonné qu'un mausolée soit élevé à M. de Crébillon, dans l'église de Saint-Gervais, où il est enterré. En conséquence, M. de Marigny a écrit une lettre au fils (1), pour lui faire part de cette marque d'estime et de considération que S. M. veut donner à son célèbre père. C'est M. Le Moine qui est chargé de cet ouvrage.

Décembre. — 3. — Il n'y a point eu de comédie aujourd'hui, quoiqu'on eût annoncé deux pièces à l'ordinaire. Il s'y était rendu du monde; on attendit jusqu'à six heures. Alors on vint déclarer au public qu'on ne jouerait point, vu l'indisposition d'une actrice qui ne pouvait être suppléée. On rendit l'argent, et l'on se retira. Cette actrice indisposée était mademoiselle Dubois, qui, dans ce moment, était en grande loge à l'Opéra. Le lieutenant de police, informé de cette aventure, a mandé cette actrice, l'a traitée avec toute la dureté due à son caractère et à son impertinence, et l'a envoyée en prison. Elle a de plus été condamnée à payer les frais et le profit de la représentation, évalués à cinq cents livres, et une amende de cent écus.

4. — Aujourd'hui s'est faite l'élection de M. l'abbé de Voisenon. On était si prévenu de cet événement, qu'à l'instant où l'Académie était encore assemblée, il s'est répandu une quantité de portraits de cet abbé, avec son nom et cette phrase : *Elu à l'Académie Française, le 4 décembre* 1762. On lit au bas ces vers :

L'aimable successeur du sombre Crébillon,
Dans un genre opposé s'illustre sur la scène.
Les arbitres du goût ont élu Voisenon,
Ils couronnent Thalie, en pleurant Melpomène.

(1) On la trouve dans les notes qui suivent l'*Éloge de Crébillon* par d'Alembert. — R.

On est fort intrigué pour savoir l'auteur de cette galanterie. Les uns prétendent que c'est madame Favart, avec qui cet abbé vit; d'autres disent que c'est le mari.

5. — On ne cesse de parler de l'aventure d'hier. Les portraits ont été envoyés à toute la cour. L'Académie est furieuse de voir le secret de ses suffrages violé. L'abbé de Voisenon se trouve chargé d'un ridicule auquel il ne s'attendait pas. Favart et sa femme protestent qu'ils ne lui ont point rendu ce mauvais service.

6. — *Éponine*, tant vantée (1), a eu ce matin une répétition devant une assemblée très-nombreuse, qui a fondu en larmes. Cette après-midi, elle a été jouée. Le public du soir ne s'est pas trouvé aussi bien disposé que celui du matin, et cette pièce qui eût passé pour médiocre, si on ne l'avait pas tant exaltée, est jugée détestable. Son succès a été si faible, que l'auteur voulait la retirer; il se disposait à faire un compliment au parterre pour lui en demander la permission. Mademoiselle Clairon lui a fait sentir l'indécence de ce procédé; qu'il était le maître de le faire sans rien dire; mais elle lui a conseillé d'essayer une seconde représentation, promettant de la faire aller tant qu'elle pourrait.

7. — Les admirateurs de M. de Chabanon ne peuvent revenir du peu de succès de sa pièce. Il se répand une anecdote qui ferait peu d'honneur à cette tragédie, si elle était vraie. A la fin de la pièce a régné un grand silence; ensuite quelques clameurs se sont fait entendre; on a demandé sourdement l'auteur. Ce bruit s'est accru, a recommencé à plusieurs reprises, enfin est devenu si tumultueux, que la garde s'en est mêlée, et l'on a arrêté deux jeunes gens les plus acharnés. On assure qu'ils se sont trouvés être deux frères ou parents de l'auteur... On les a relâchés tout de suite.

10. — Les Muses pleurent depuis quelques jours la mort de l'un de leurs nourrissons et de leurs protecteurs en même temps. C'est M. de La Pouplinière. Son nom, à jamais fameux dans les fastes littéraires, va sans doute s'accroître par l'impression de ses ouvrages, qui sont en grand nombre. On ne doit jamais oublier sa munificence envers les artistes. Un orchestre entier se trouve dispersé par la perte de cet Apollon.

(1) Voy. 20 janvier 1762.

Digitized by Google

11. — M. le chevalier de La Morlière est sorti de Saint-Lazare, et se montre avec un front d'airain.

14. — Le sieur Bernaud vient d'être chassé de la Comédie Française, par un ordre de M. le duc de Duras. Il avait eu une querelle très-vive dans les foyers avec mademoiselle Clairon. Il avait invectivé cette actrice, de la façon la plus indécente... La sublime Melpomène a conservé toute sa majesté dans cette occasion ; mais, piquée au vif, elle a demandé sa retraite. Le gentilhomme de la chambre, instruit de son mécontentement, lui a fait justice, et elle reste.

15. — M. le duc de Saint-Aignan est nommé directeur, pour répondre à M. l'abbé de Voisenon, le jour de sa réception à l'Académie Française. Il est fixé au 15 janvier. Cet abbé, trop célébré, trop fêté à Paris, va se renfermer dans son abbaye pour travailler à son discours. Il a demandé trois jours pour cet important ouvrage. Toute la cour doit se trouver à cette cérémonie, et surtout les femmes les plus élégantes.

17. — Dans la comédie d'*Heureusement*, imprimée, on a consacré l'anecdote du « Je bois à Mars. » On a choisi cet instant de la pièce pour estampe. Ce petit drame soutient à la lecture sa réputation, du côté du style qui est facile et naturel. M. le prince de Condé a fait annoncer à mademoiselle Hus, qu'elle aurait un présent de S. A. S.

25. — Il paraît une grande estampe in-folio, où l'on voit, d'une part, le roi élevé sur son trône; de l'autre, le groupe des Jésuites plus bas. Le monarque paraît les disperser et leur dire :

> Maturate fugam, regique hæc dicite vestro :
> Non illi imperium.....
>
> VIRG.

Il y a beaucoup d'autres devises, dont celle-ci est la plus mémorable.

27. — M. Titon Du Tillet, fort connu par son *Parnasse français* (1), vient de mourir dans un âge très-avancé. Sa maison

(1) Ce monument, exécuté par Louis Garnier, élève de Girardon, est aujourd'hui dans une des salles de la Bibliothèque royale. Évrard Titon Du Tillet, né à Paris le 16 janvier 1677, est mort le 26 décembre 1762. On a de lui une *Description du Parnasse français*, in-folio. — R.

Digitized by Google

était ouverte aux gens de lettres, et les Muses doivent jeter des fleurs sur le tombeau de cet aimable Mécène.

28. — M. l'abbé de Caveirac, depuis longtemps soupçonné d'être auteur de différents libelles écrits en faveur des Jésuites, vient d'être recherché très-sévèrement. La police a fait chez lui une descente des plus circonstanciées. Heureusement pour lui qu'il avait pris la fuite.

30. — Le nommé Grangé, libraire, ouvre incessamment ce qu'il appelle une salle littéraire : pour trois sous par séance, on aura la liberté de lire pendant plusieurs heures de suite toutes les nouveautés. Cela rappellerait les lieux délicieux d'Athènes connus sous le nom de Lycée, du Portique, etc., si le ton mercenaire ne gâtait ces beaux établissements.

31. — Il a débuté à l'Opéra une nouvelle basse-taille (1). On parle plus des gasconnades de cet acteur, que de sa voix. Rebel lui ayant déclaré qu'il n'aurait que de médiocres appointements d'abord, mais qu'à mesure que le public serait content de lui, il serait augmenté : « Cadédis, a-t-il dit, cela étant, monsieur, vous m'augmenterez donc tous les jours. »

1763

Janvier. — 1. — On a donné dernièrement le *Comte d'Essex*. Il s'est passé ce jour-là un événement qui mérite d'être consacré.

Lorsqu'il fut question de cette pièce à l'assemblée, mademoiselle Clairon demanda qui jouerait Élisabeth. Mademoiselle Dumesnil dit qu'elle s'en chargeait. « Je ferai donc la duchesse ? reprit la première. — Non pas, s'il vous plaît, s'écria mademoiselle Hus; c'est mon rôle, et je ne m'en défais point. — Je ne veux rien vous enlever, répliqua mademoiselle Clairon; cela étant, je ferai la confidente : il n'y a pas grand' chose à dire, c'est mon fait. » On crut qu'elle se moquait, et l'on se sépara. Le jour de la représentation, elle tint parole, au grand étonnement de mademoiselle Hus, qui en fut déconcertée. Elle en joua le

(1) Cet acteur, nommé Varin, n'a laissé aucune réputation. — R.

double plus mal. Mademoiselle Clairon ne paraissait pas, que les battements de mains ne recommençassent, et les sifflets pour l'autre... Ce fut avec grand'peine qu'elle alla jusqu'au bout, et l'on présume qu'elle ne cherchera plus à se trouver en concurrence avec mademoiselle Clairon. Les niais du parterre ne pouvaient concevoir cela. « Nous voyons bien, disaient-ils, pourquoi l'une est huée, mais pourquoi applaudir l'autre, qui ne dit mot? » Mademoiselle Clairon, pour se délasser, joua Cathos dans les *Précieuses Ridicules*, et s'amusa comme une reine.

2. — ÉPITAPHE DE M. DE LA POUPLINIÈRE.

Sous ce tombeau repose un financier;
Il fut de son état l'honneur et la critique;
Généreux, bienfaisant, mais toujours singulier,
Il soulagea la misère publique.
Passant, priez pour lui, car il fut le premier.

3. — Il se répand un bon mot de cour, d'une espèce singulière; il mérite d'être retenu. On l'attribue à M. de Souvré. Ce seigneur, à l'occasion de la Réforme, disait qu'on s'y était mal pris, qu'il fallait la commencer par celle d'un sacrement. « Quel est-il? — Le baptême. — Pourquoi? Quel rapport entre lui et ce dont il est question? — C'est que tout n'aurait pas été par compère ni par commère. »

13. — Les gens qui plaisantent sur tout, ont fait à M. de La Pouplinière une épitaphe bien différente de celle qu'on a vue ci-dessus. On en jugera, la voici :

Pour être auteur, ci-gît qui paya bien :
C'est la coutume.
L'ouvrage seul qui ne lui coûta rien,
C'est son posthume.

14. — Depuis quelque temps on parle beaucoup d'une Hollandaise jeune et jolie, nommée madame Pater. C'est la femme d'un riche négociant; elle fait l'entretien des cercles et le sujet des épigrammes ou madrigaux. Voici ce qu'on a fait de moins mauvais; on ne le rapporte que pour faire époque :

Pater est dans notre cité;
Spiritus je voudrais bien être;
Et, pour former la Trinité,
Filius on en verrait naître.

Les seigneurs vont en procession chez elle pour la voir. Son mari, excédé de ces visites, dit un jour à des courtisans, en les reconduisant : « Je suis très-sensible, messieurs, à l'honneur que vous me faites de venir ici, mais je ne crois pas que vous vous y amusiez beaucoup : je suis toute la journée avec madame Pater, et la nuit je couche avec elle. »

15. — La réception de l'abbé de Voisenon est renvoyée à samedi : il se tue de dire à tout le monde que son discours est plat; il serait fâché qu'on le crût.

16. — Il court dans le monde une épigramme sur Fréron, qu'on dit être de M. de Voltaire : elle est tapée, mais mal digérée : on en jugera.

Un jour, loin du sacré vallon,
Un serpent mordit Jean Fréron.
Savez-vous ce qu'il arriva?
Ce fut le serpent qui creva.

Cette épigramme, originairement en grec, ensuite traduite en latin, enfin mise en français, se trouve dans le *Dictionnaire* de La Martinière (1).

18. — Il se trouve dans quelques maisons un petit almanach intitulé : *Étrennes aux Paillards*. Il contient vingt-six couplets sur vingt-six danseuses de l'Opéra et leurs entreteneurs, fort méchants et fort bien faits dans leur espèce. Mademoiselle Lany ouvre le bal. Cet almanach est arrivé de Saint-Denis, par la poste, à plusieurs personnes. On l'attribue à M. Poinsinet *le Mystifié*, et à M. de Pressigny, fils du fameux Maison-Rouge.

(1) Voici la version de Bruzen de La Martinière :

Un gros serpent mordit Aurèle;
Que croyez-vous *qu'il arriva?*
— Qu'Aurèle en mourut. — Bagatelle!
Ce fut le serpent qui creva.

L'épigramme grecque est de Démodocus : Grotius l'a traduite en latin. — R.

Digitized by Google

22. — Aujourd'hui s'est faite la réception de M. l'abbé de Voisenon, avec toute l'affluence qu'on devait attendre. Son discours était plein d'esprit, quelquefois précieux, plus poétique qu'oratoire; les images vives, brillantes, un peu neuves. Il a traité de la façon la plus agréable les avantages réciproques que les grands et les gens de lettres ont trouvés à se rencontrer ensemble.

La réponse de M. le duc de Saint-Aignan était celle d'un grand seigneur, simple, noble, et plus dans le vrai genre; il a fait, ainsi qu'il convenait, l'éloge de M. le duc de Nivernois, qu'il remplaçait dans ce moment-là.

23. — M. Marin répand dans le monde, sous le titre de *Lettre* (1), un projet intéressant pour l'humanité : il voudrait qu'on fît une souscription pour faire des fonds en faveur des honnêtes gens malheureux qui ne peuvent poursuivre leurs procès.

24. — Amédée Vanloo, premier peintre du roi de Prusse, a exposé depuis quelques jours aux regards des curieux un tableau singulier : c'est une allégorie soutenue des vertus du roi personnifiées. Il y a huit figures sans compter les animaux. On regarde par une lunette, et toutes ces figures se réduisent en une seule, qui représente en miniature le buste du roi très-distinct et très-ressemblant. Pendant que vous levez l'œil à la languette, le peintre passe le doigt sur les différentes parties du visage. Vous levez les yeux, et vous le voyez successivement toucher toutes les figures. Ce chef-d'œuvre d'optique devient moins surprenant par les exemples qu'on en a aux Minimes de la Place-Royale et à la bibliothèque de Sainte-Geneviève (2).

Le tableau naturel est médiocre : les figures mêmes en paraissent lourdes et mal proportionnées.

29. — On rapporte une histoire des plus plaisantes arrivée à un certain intendant : on en pourrait faire un conte épigrammatique très-bon et très-salé. On la met ici pour les gens de lettres qui en voudront faire usage.

Une jeune fille très-jolie se trouvant à l'audience d'un inten-

(1) *Lettre de M. Marin, censeur royal, etc., à madame la P*** de*** sur un projet intéressant pour l'humanité;* in-12, sans date.

(2) Le *Mercure de France* de juillet 1763 contient (1er volume, p. 156) une description de ces *jeux d'optique* de la bibliothèque Sainte-Geneviève. — R.

dant, un placet à la main, Monseigneur la lorgne, la démêle, l'aborde, lui dit de passer dans son cabinet. Rien de plus pressé que d'expédier le reste des suppliants; il rentre, l'amour dans le cœur, le feu dans les yeux : « Qu'y a-t-il pour votre service, belle enfant? — C'est un placet, Monseigneur. — Un placet? Ah! il n'y a rien que de juste, sans doute : un ange comme vous doit avoir raison. Si vous étiez aussi favorable à ma demande! » En même temps, il appuyait des baisers ardents; ses mains libertines avaient laissé échapper le placet pour des attouchements plus délicieux. « Eh! mais, Monseigneur, vous n'y songez pas! Vous ne savez pas ce que je vous demande : lisez. » En même temps, notre Agnès ramasse le placet, et, en se baissant, découvre de nouveaux charmes. Sa Grandeur n'y tient point, et, de gré ou de force, il fait exaucer sa requête. Revenu à lui, il jure à la demoiselle le plus inviolable attachement : sa cause est gagnée, avant qu'il l'ait sue. Le bel ange s'envole rapidement, et Monseigneur, n'ayant rien de mieux à faire, parcourt le placet. Il le relit à deux fois : quelle surprise! c'est une plainte amère contre un chirurgien ignorant ou fripon... On devine le reste. Monseigneur a pris, depuis ce temps, la coutume de lire les placets, avant de présenter le sien.

31. — M. Racine, dernier du nom, fils du grand Racine, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, est mort d'une fièvre maligne; il ne faisait plus rien comme homme de lettres; il était abruti par le vin et par la dévotion.

— Les propositions de l'impératrice de Russie à M. d'Alembert sont des plus favorables : elles sont uniquement à la charge d'assister, sans titre, à l'éducation du prince, son fils, pendant le temps de six ans. Sa Majesté Impériale lui offre un traitement semblable en tout à celui des ambassadeurs, avec toutes leurs franchises et tous leurs priviléges, un hôtel magnifique et l'état de cent mille livres de rentes, dont les fonds, au bout de six ans, lui devront être assurés à perpétuité en terres, maisons ou autres effets à sa volonté, qu'on achèterait en France.

Février. — 2. — On doit se rappeler qu'il y a quelques années M. de Voltaire ayant appris l'extrême indigence où était réduite la petite-nièce du grand Corneille, touché de son état, fit offrir à son père d'en prendre soin, et de la retirer chez lui à sa terre

Digitized by Google

près Genève : ce qui fut accepté avec beaucoup de reconnaissance. Tous les journaux s'empressèrent alors de publier cette généreuse action. Mademoiselle Corneille a vécu depuis ce temps au château de Ferney, où M. de Voltaire et madame Denis se sont occupés à lui procurer une éducation et des connaissances qu'elle n'avait pu acquérir chez ses parents. On vient d'apprendre qu'elle épouse M. Dupuits de La Chaux, cornette de dragons, qui possède une terre en Bourgogne, près de celle de Ferney, et a huit à dix mille livres de rentes. En faveur de ce mariage, M. de Voltaire lui donne un contrat de vingt mille livres. Quelque temps auparavant, il lui avait assuré quatorze cents livres de rentes viagères : elle aura, de plus, le produit de l'édition des *OEuvres* de Corneille, à laquelle préside M. de Voltaire, et qu'il doit accompagner de ses remarques : ce sera un objet de plus de vingt mille écus.

3. — Il court une tragédie manuscrite de M. de Voltaire, intitulée : *Saül*. Ce n'est point une pièce ordinaire, c'est une horreur dans le goût de la *Pucelle*, mais beaucoup plus impie, plus abominable. On n'en peut entendre la lecture sans frémir.

8. — On parle aussi des *Contes moraux* de mademoiselle Uncy. Cette héroïne est remarquable, et il faut en faire l'histoire en deux mots. Elle a été élevée dès sa plus tendre jeunesse par les soins de M. de Meyzieux, neveu de M. Duverney. Ce galant homme avait coutume d'éduquer ainsi de jeunes personnes pour ses plaisirs. Celle-ci ne connaissait point d'autres parents. L'heure étant venue, M. de Meyzieux lui témoigna ses intentions. Elle résista, et le combat fut si vif et si opiniâtre, que son protecteur la renvoya, l'expulsa ; et la demoiselle a depuis intenté un procès à son bienfaiteur, pour avoir une légitime, une pension au moins : elle a perdu.

11. — L'abbé de Caveirac, si recherché depuis quelque temps pour quelques ouvrages en faveur des Jésuites qu'on lui attribue en tout ou partie, et surtout pour *Mes Doutes* (1), est passé en Pologne, où, à la sollicitation de M. le Dauphin, il a obtenu un bénéfice. Il passe pour un saint dans un certain monde. Il

(1) Voy. 14 août 1762.

est bon de remarquer que ce même homme, si vendu aux Jésuites aujourd'hui, a fait autrefois un livre diabolique contre le Père Girard; il est vrai qu'il y fut forcé : son intention a toujours été de capter la bienveillance de la Société. Il alla, dans ce temps, trouver les Jésuites de Provence : « Mes Pères, leur dit-il, voilà une fâcheuse affaire. Vous ne manquez point de gens d'esprit pour vous défendre, mais toute apologie sortant de chez vous sera suspecte; elle sera bien mieux placée dans la bouche d'un étranger : je vous offre ma plume. Je suis dévoué à la Société, etc. » Les Jésuites redoutèrent une pareille proposition. Le Père Girard était un saint qui n'avait pas besoin d'apologie : le ciel, s'il le voulait, ferait des miracles pour le justifier... L'entêtement fut si grand de la part des Révérends Pères, que l'abbé, piqué vivement, répliqua : « Eh bien ! mes Pères, vous ne voulez pas de moi pour défenseur : je vous déclare la guerre, et vous verrez quel ennemi je puis être; mais je n'en demeurerai pas moins disposé à faire la paix, car je veux être de vos amis, à quelque prix que ce soit. » Et il a réussi.

12. — M. de Marivaux, de l'Académie Française, est mort aujourd'hui. Les deux théâtres se sont enrichis de ses productions, et plusieurs de ses romans ingénieux sont entre les mains de tout le monde. Il avait l'esprit fin et maniéré, beaucoup de délicatesse; il était parvenu à sa soixante-dix-septième année, et ne faisait plus rien.

15. — M. d'Alembert s'est décidément refusé aux instances de l'impératrice de Russie. Bien des gens croient qu'il aurait dû accepter, et que le Gouvernement même aurait pu lui insinuer l'utilité dont il nous aurait été dans cette cour. Mais M. d'Alembert a-t-il les talents nécessaires pour l'éducation d'un prince? Est-ce un politique, un homme fait pour vivre auprès des rois? C'est un Diogène, qu'il faut laisser dans son tonneau.

23. — On a fait un mauvais couplet sur la Réforme et sur les Jésuites.

Capitaines qu'on réforme,
Et qui partout publiez
Que c'est une injustice énorme
Qu'on vous ait ainsi rayés,

A tort chacun de vous crie :
Un coup plus inattendu
Nous pétrifie :
Jésus lui-même a perdu
Sa Compagnie !

27.—Mademoiselle Dangeville quitte sans rémission le Théâtre-Français : quoique préparés depuis longtemps à cette grande perte, elle sera longtemps encore l'objet de nos regrets. On dit, pour nous consoler, que Préville élève mademoiselle Luzi, de l'Opéra-Comique : il espère qu'elle remplacera quelque jour cette inimitable actrice. Il trouve à sa jeune pupille le talent le plus décidé. Il la prépare, il la dispose, il la forme et veut laisser mûrir le moment de son début : il ne doute pas qu'elle n'ait le succès le plus complet dès cet instant. Elle promettait déjà beaucoup ; elle est en bonnes mains. Voilà bien des motifs d'espérer ; mais nous savons par malheur ce que nous perdons ; nous le sentons tous les jours.

MARS. — 1. — M. l'abbé Legendre, rival de M. l'abbé de Lattaignant dans le genre des chansons, a réformé ainsi celle qu'on a déja vue sur la Réforme.

Sur l'air : *De tous les capucins du monde.*

Brave officier, bon militaire,
La Réforme te désespère :
Que cela ne t'attriste pas !
Je veux que tu t'en glorifie ;
Jésus est dans le même cas :
On réforme sa Compagnie.

2. — Les Comédiens français ont donné aujourd'hui la première représentation de *Théagène et Chariclée*, tragédie de M. Dorat. Le sujet est tiré du roman grec qui porte le même titre. La pièce est détestable. Le premier acte avait disposé favorablement les spectateurs : il avait eu des applaudissements ; dès le second, l'ennui s'est fait sentir et n'a été qu'en croissant jusqu'à la fin. En général, mauvais choix, mauvais plan, caractères ignobles, plats, odieux, mal soutenus ; échafaudage pi-

toyable : tout dénote une petite tête, point faite pour un enfantement dramatique. La versification mérite des éloges ; elle est douce, bien faite; il y a une tirade contre les rois héréditaires, qu'on prétend avoir le droit de vivre dans la mollesse et dans les plaisirs, qui a été extrêmement applaudie et qui n'aurait point dû être tolérée par la police (1); tout le monde en a été dans le plus grand étonnement. La voici :

Au trône, du berceau ces monarques admis,
Ont droit de végéter dans la pourpre endormis,
Et, chargeant de son poids un ministre suprême,
De garder pour eux seuls l'éclat du diadème.

A tant de défauts, l'auteur avait joint la maladresse de choisir pour son héroïne mademoiselle Dubois, très-jolie créature, mais actrice peu faite pour soutenir une pièce. Mademoiselle Clairon, peu jalouse des talents de cette audacieuse, mais beaucoup de sa figure, avait formé un très-grand parti pour la faire siffler. Il n'en était pas besoin; l'actrice, la pièce et l'auteur ont éprouvé une chute commune. On prétend que M. Dorat, plus curieux de couronner son front de myrtes que de lauriers, étant devenu amoureux de l'héroïne, avait sacrifié sa gloire à son plaisir. Heureusement il n'a pas sacrifié grand'chose.

7. — L'*Encyclopédie* s'imprime actuellement, et l'on espère voir finir ce monument immortel de l'esprit humain.

8. — On voit au Palais un tableau trouvé chez les Jésuites de Billom en Auvergne, qui attire la foule des curieux et des amateurs (2). Il est très-grand et contient plus de deux mille figures. Il représente un vaisseau fort vaste, dans lequel sont toutes sortes de personnages, surtout beaucoup de moines, et les différents généraux d'ordres. L'inscription est *Typus Religionis*. Un Jésuite, qu'on reconnaît être saint Ignace, est au gouvernail; un autre, à l'avant du vaisseau, paraît observer la route. Le bâtiment cingle vers le port du Salut et laisse derrière lui le monde,

(1) Marin, censeur de la police, fut mis, dit-on, à la Bastille pour avoir laissé passer ces vers. Il n'y resta que vingt-quatre heures. — R.

(2) Ce tableau a été reproduit dans une gravure placée en tête du *Précis de l'histoire des Jésuites, suivi de la bulle qui supprime cette Société;* par G. J. Charvilhac. Paris, Lhuillier, 1820, in-8°.

désigné sous tous les attributs qui en indiquent les pompes, les vanités et les scandales. Différentes barques et chaloupes, où sont des cardinaux, des rois, des empereurs, cherchent à aborder le grand vaisseau : on paraît leur tendre des amarres pour les recevoir; mais on en écarte de certaines qui sont indiquées contenir des hérétiques. On les arquebuse à coups de flèche, et il paraît qu'Henri IV, dont on reconnaît la tête, est renversé d'un trait. On ne peut dire par quelle main il est décoché; et on commente beaucoup sur cette effigie. On prétend que ce n'est qu'une copie et que l'original est à Rome. En général, c'est un barbouillage, une peinture d'hôtellerie. Les gens sensés regardent toute cette allégorie comme une capucinade fort en vogue du temps de la Ligue.

Il y a, depuis quelques jours, des défenses sévères de faire voir le tableau : on l'a transporté au Noviciat.

10. — Le *Journal encyclopédique* est suspendu. Le sieur Rousseau, de Toulouse, est ici pour plaider sa cause. Le duc de Bouillon ayant eu avis que ledit Rousseau voulait quitter Bouillon, où ce journal s'imprime, pour passer à Manheim, chez l'électeur Palatin, où il est appelé, a fait saisir tous les papiers de cet auteur et l'a mis hors d'état d'exécuter son projet. Il demande à rester et la liberté de continuer.

13. — Le divertissement et la comédie pour la Paix, qui devaient être joués aujourd'hui, sont renvoyés à demain. La pièce, qui devait être intitulée : *L'Antipathie vaincue*, est nommée : *L'Anglais à Bordeaux*. L'ambassadeur d'Angleterre a demandé ce changement. Au reste, le sieur Favart l'a portée chez tous les ministres étrangers, pour savoir s'ils n'y trouveraient rien qui pût les blesser. Ils en ont été très-contents. Pour les flatter davantage, on a ordonné de jouer *Brutus*, tragédie de M. de Voltaire, où l'on sait qu'il y a un *éloge* magnifique de la dignité des fonctions d'un ambassadeur (1).

14. — L'*Anglais à Bordeaux* a été reçu avec beaucoup d'applaudissement. On y a trouvé de l'esprit infiniment, mais de l'esprit à la Voisenon, délicat, maniéré, précieux, revenant souvent sur la même pensée, qu'il décompose et reproduit sous toutes sortes de faces. Cette pièce en un acte ne peut figurer

(1) Acte 1er, sc. 1ère.

près du *Français à Londres* (1). Celle-ci est infiniment supérieure.

Dans le courant de la pièce, on avait amené un *vive le roi!* Quelques voix dans le parterre ont fait chorus : il n'a pas été général, à beaucoup près.

Mademoiselle Dangeville, qui se disposait à se retirer, a continué dans cette pièce, par ordre du Gouvernement, qui la prend fort à cœur.

16. — On annonce aussi la retraite de mademoiselle Gaussin. Cette perte du Théâtre-Français ne fera pas autant de sensation que celle de mademoiselle Dangeville.

17. — La seconde représentation de l'*Anglais à Bordeaux*, donnée hier, a eu le plus grand succès. On avait demandé l'auteur dès la première représentation. Mademoiselle Hus s'était avancée sur le théâtre pour dire qu'il n'y était pas; mais le public ne lui donnant pas le temps de s'expliquer, toutes les fois qu'elle ouvrait la bouche, elle s'était retirée. Bellecour lui avait succédé et, ayant eu plus de patience, avait fait entendre cette excuse au parterre. « Qu'il le nomme donc! » s'était-on écrié. L'acteur a répondu que c'était M. Favart. Aujourd'hui les clameurs ont recommencé. Le pauvre diable a été traîné par deux comédiens sur le théâtre et y a reçu malgré lui la bordée des applaudissements du public.

19. — Les Français ont fait leur clôture aujourd'hui par *Tancrède*. C'était mademoiselle Dubois qui faisait le rôle d'Aménaïde : elle a eu beaucoup de partisans et a été singulièrement applaudie. On ne peut cependant se dissimuler que c'est un rôle au-dessus de ses forces : elle n'a pas assez d'âme pour le jouer en beaucoup d'endroits, encore moins assez de dignité. Quoique bien bâtie, elle a des bras ignobles et trop grands pour avoir un beau geste. Au reste, ce qui décide la question, c'est la tendresse affectueuse avec laquelle mademoiselle Clairon l'a complimentée et embrassée; on en peut conclure qu'elle l'a jugée hors d'état de pouvoir l'atteindre; sa jalousie n'aurait pu y tenir, mademoiselle Dubois ayant déjà l'irrémissible défaut d'être jolie.

21. — Il se trouve à Paris un arrière-petit-fils de Racine par les femmes : comme il ne reste aucun mâle, que le dernier mort

(1) De Boissy.

et son fils ont très-peu joui de leurs entrées, droit héréditaire dans une famille aussi illustre pour le Théâtre, que personne ne recueillait cette espèce de succession littéraire, ce jeune homme a cru pouvoir se présenter et attendre cette grâce du respect et de la reconnaissance des Comédiens pour leur bienfaiteur. Leur procédé noble en faveur de son cousin, de la petite-fille de Corneille, de Crébillon, etc., lui étaient garants de leur générosité. Ces histrions ont démenti en un instant toute la bonne opinion qu'avaient conçue d'eux les gens qui ne connaissent pas les ressorts du cœur humain. Comme cette grâce a été demandée sourdement, qu'ils n'ont pas espéré qu'elle fît un grand éclat, que le faste et l'ostentation sont ce qui les détermine plus ou moins aux bonnes actions, ils ont refusé tout net les entrées à l'arrière-petit-fils de Racine, en ce que cette grâce porterait un grand tort à leurs intérêts, ont-ils dit, étant déjà trop multipliée. Leur âme vile et sordide s'est montrée à découvert en cette occasion.

22. — On annonce déjà pour la rentrée une actrice miraculeuse, mademoiselle de Maisonneuve, petite-fille de la femme de chambre de mademoiselle Gaussin. Cela fait une affaire d'État. Elle est engagée pour aller à Manheim chez l'électeur Palatin; elle avait reçu cent pistoles. Heureusement qu'on a fait part à l'abbé de Voisenon de cette perte prochaine; il l'a voulu voir, l'a fait déclamer, lui a trouvé les talents les plus décidés; il est parti sur-le-champ pour Versailles, en a parlé à M. le duc de Praslin, à M. le duc de Choiseul, à madame la marquise; on est convenu qu'il l'amènerait chez cette dernière, qu'on la ferait jouer devant le roi, en voilant Sa Majesté, pour que la jeune personne n'en fût pas éblouie. Cela s'est exécuté avec le plus grand succès. On a rendu les cent pistoles qu'elle avait touchées, et l'on s'attend incessamment à voir cette merveille.

24. — L'*Anglais à Bordeaux* a été joué à la cour. Le roi, la reine et la famille royale ont voulu voir l'auteur : en conséquence, Favart s'y est rendu. Il a été accueilli avec beaucoup de bonté. Au moment où on l'a conduit chez la marquise, elle lisait un écrit de Marmontel, *la Bergère des Alpes*. Cette grande dame a exigé qu'il en fît une pièce, ce qui sera exécuté.

25. — On commence à répandre les bons mots des Enfants de

France; on en cite deux; entre autres, qui décèlent leur manière de penser. Le duc de Berry (1) en parlant, avait lâché le mot *il pleuva*. « Ah! quel barbarisme! s'écrie le comte de Provence (2); monfrère, cela n'est pas beau, un prince doit savoir sa langue.— Et vous, mon frère, reprit l'aîné, vous devriez retenir la vôtre. »

Le duc de Chartres (3) étant allé faire sa cour aux Enfants de France appelait toujours M. le duc de Berry *Monsieur*. « Mais, dit ce jeune prince, Monsieur le duc de Chartres, vous me traitez bien cavalièrement; ne devriez-vous pas me donner du *Monseigneur ?* — Non, reprit vivement M. le comte de Provence; non, mon frère, il vaudrait mieux qu'il dît *mon cousin*. »

26. — M. l'abbé de Radouvilliers a été reçu aujourd'hui à l'Académie Française : il avait été élu le 14. Rien de plus plat que son discours et de plus platement débité. Il a voulu le réciter de mémoire : c'était une suite d'éloges lourds et maladroits. Il n'y a que le pauvre Marivaux dont il a restreint les louanges, attendu le genre pernicieux et condamnable dans lequel il a écrit. C'est quelque chose d'assez plaisant, que cet auteur fameux par ses romans et par ses comédies se soit trouvé dans le cas d'être panégyrisé par un prêtre d'une part, et par un cardinal de l'autre, car c'est le cardinal de Luynes qui avait été nommé directeur. Il faut remarquer que cet auteur avait été reçu par un archevêque, M. Languet, qui, au lieu de lui donner le tribut d'encens usité en pareil cas, l'avait vivement tancé sur l'usage dangereux de ses talents.

29. — Il nous passe entre les mains une gazette manuscrite que le sieur Fréron envoie en Piémont, et pour laquelle on lui donne cinquante louis. C'est beaucoup dire que d'assurer qu'elle lui coûte encore moins à faire que ses feuilles et qu'elle leur est inférieure. C'est une rapsodie de tous les rogatons, contes populaires, historiettes, nouvelles de Paris, digérée à la hâte et mal écrite. On assure qu'il l'envoie en différents États étrangers.

30. — M. le duc de Bouillon a paru se laisser toucher par les suppliques et soumissions du sieur Rousseau de Toulouse; il doit retourner dans sa principauté, pour y continuer son journal.

(1) Louis XVI.
(2) Louis XVIII.
(3) Philippe *Égalité*.

Digitized by Google

Son Altesse avait mis en possession l'abbé de Méhegan. Il est obligé de faire deux mille francs de pension à ce dernier et cent pistoles à l'abbé Coyer. Il en coûte toujours quelque chose pour déplaire aux princes.

Avril. — 1. — M. Cazotte, commissaire de la marine, a voulu faire un poëme en prose dans le goût de l'Arioste, intitulé *Olivier*. Il roule sur l'ancienne chevalerie; il est aussi extravagant que l'*Orlando*; mais est-il compensé par les beautés de toute espèce dont est rempli le poëme italien? On croit y voir de l'allégorie, on y trouve une clef.

2. — La *Gazette de France* annonce pour le 13 avril prochain l'ouverture d'une nouvelle bibliothèque qui appartient à la Ville. C'était ci-devant celle de M. Moreau, procureur du roi de la Ville, qui en était le possesseur; il lui en a fait présent. Elle est placée à l'hôtel de Lamoignon, rue Pavée. M. Bonami, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en est nommé bibliothécaire.

3. — Un malheur ne va jamais sans l'autre : M. Dorat ayant essuyé une disgrâce au Parnasse, elle a été suivie d'une autre à Cythère. Mademoiselle Dubois l'a congédié aussi sèchement que le public. Ce poëte aimable s'est consolé de ce nouveau malheur par une Épître à un Ami :

De quel poids on est soulagé,
Lorsque l'on perd une maîtresse !
Enfin, ami, le charme cesse,
Je suis heureux, j'ai mon congé.
Ris avec moi de ma disgrâce,
Les regrets ne mènent à rien.
Laïs ne laisse aucune trace
Dans un cœur formé sur le tien.
Tout m'amuse et rien ne me lie.
Il faut pourtant en convenir,
Laïs est jeune, elle est jolie :
C'est pour cela que je l'oublie;
On risque à s'en ressouvenir.
Que je hais ce front où respire
L'intéressante volupté,
Cet art de tromper, de séduire,

Digitized by Google

Si semblable à la vérité,
Et sa folie et sa gaieté
Et les grâces de son sourire!
Que je dédaigne, que je hais
Cette flottante chevelure
Qui sert de voile à ses attraits,
Ou bien qui leur sert de parure !
Ce sein qu'Amour sait embellir,
Qui s'enfle, s'élève, ou s'abaisse
Au moindre souffle du désir,
Où la rose semble fleurir
Sous la bouche qui le caresse;
Ses caprices qui sont des lois,
Ce feu dont son œil étincelle,
Et les sons touchants de sa voix
Qui jure une ardeur éternelle
A cinquante amants à la fois !
Je la déteste, je l'abhorre...
Mais c'est trop m'en entretenir;
Car, à force de la haïr,
Je pourrais bien l'aimer encore.

6. — Entre onze heures et midi, le feu s'est déclaré dans la salle de l'Opéra, et a communiqué avec beaucoup de violence à la partie qui la lie au Palais-Royal. En très-peu de temps, l'incendie a été terrible : avant que les secours aient pu être apportés, toute la salle et l'aile de la première cour ont été embrasées. Il n'est plus question d'Opéra. Ce feu a pris par la faute des ouvriers, et s'est perpétué par leur négligence à appeler du secours. Il avait pris dès huit heures du matin : ils ont voulu l'éteindre seuls, et n'ont pu réussir. Les portiers, qui ne doivent jamais quitter, étaient absents. Si le fait est vrai, c'est la Ville qui doit en répondre, et réparer tout le mal qui en a résulté.

7. — M. Rousseau de Genève travaille actuellement à un Mémoire pour la fille du premier président de la Chambre des comptes de Dôle, qui, à la veille d'être forcée à un mariage qui lui répugnait, a introduit secrètement dans sa chambre son amant, et a rendu ses père et mère témoins, malgré eux, de son mariage physique. Ce fait extraordinaire fournit beaucoup à l'éloquence libre et mâle de l'orateur. Le magistrat poursuit cri-

Digitized by Google

minellement le jeune homme, officier, comme séducteur, ravisseur, voleur même, car il avait de fausses clefs.

11. — La *Renommée littéraire* offusquant les divers libellistes qui courent la même carrière, ces petits auteurs se sont remués et ont engagé le *Journal des Savants* à faire arrêter cet enfant bâtard. Il faut savoir que tous les autres doivent un tribut de cent écus à ce père des journaux. MM. Le Brun n'avaient point payé; en conséquence, on a fait saisie et arrêt entre les mains des imprimeurs.

15. — On vante le procédé honnête des Comédiens français à l'occasion de l'incendie de l'Opéra : ils ont député aux directeurs pour offrir leur théâtre trois fois la semaine *gratis*. Il n'en a pas été de même des Italiens, et l'on est fort surpris dans le monde de l'indulgence du roi à leur égard dans cette circonstance.

16. — L'Opéra n'ayant pu s'arranger avec la Comédie Italienne, qui demandait des dédommagements considérables, il a été décidé qu'en attendant que la salle projetée fût bâtie, il jouerait dans celle des Tuileries, appelée la Salle des Machines. En conséquence, on va travailler à en diminuer l'étendue, qui était un des principaux obstacles à la voix. On ne prendra uniquement que le théâtre, plus long que toute la salle incendiée. On croit que ces travaux dureront environ trois mois, pendant lesquels on sera privé d'Opéra. Le roi fera cette dépense.

19. — On a donné aujourd'hui la première représentation du *Bienfait rendu*, ou le *Négociant*, comédie en vers et en cinq actes, par M. Dampierre. C'est une satire amère et lourde de la noblesse et surtout des grands seigneurs.

26. — Les demoiselles Verrière, les Aspasies du siècle, se distinguent par des spectacles agréables qu'elles donnent chez elles; elles y jouent avec le plus grand succès; elles ont deux théâtres fort ornés et très-fameux pour des particuliers, à la ville et à la campagne. M. Colardeau, jeune poëte, a consacré ses talents en l'honneur de ces deux divinités. On y joue entre autres nouveautés de cet auteur la *Courtisane amoureuse*, drame en deux actes, en vers, mêlé d'ariettes, qu'il a fait en faveur de l'aînée, vivement éprise de cet auteur.

Mai. — 3. — Mademoiselle de Maisonneuve, petite fille de la

femme de chambre de mademoiselle Gaussin, celle dont on a parlé (1), et dont l'abbé de Voisenon a décelé les talents, vient de débuter : elle est très-jeune, fort bien de figure; elle a de la naïveté, de l'intelligence, et promet beaucoup; elle a été très-bien accueillie aujourd'hui; elle a joué dans la *Gouvernante* et dans *Zenéide*. Dans la première pièce, comme elle est tête à tête avec son amant, on vient l'avertir de se retirer : en fuyant, elle est tombée dans la coulisse, et a laissé voir son derrière. Madame Bellecour, dite *Gogo*, soubrette, est venue très-modestement lui remettre ses jupes. Le tout s'est passé au contentement du public, qui a fort fêté le cul de l'actrice et la modeste *Gogo*. La jeune personne n'a point été déconcertée, elle est rentrée peu après sur le théâtre. On lui débita plusieurs vers de suite, susceptibles d'allusion à ce qui venait de se passer; le public l'a saisie volontiers : cela a fait sensation; ce qui forme anecdote (2).

6. — Nous avons assisté aujourd'hui à la comédie chez mesdemoiselles Verrière, dans leur salle de Paris : elle est très-jolie, grande pour une salle particulière, d'une belle hauteur, et fort ornée. On y compte sept loges en baldaquin, galamment dessinées et bien étoffées. Il y a aussi des loges grillées pour les femmes qui ne veulent pas être vues.

On a donné la *Surprise de l'Amour*, de Marivaux, en trois actes; et la *Courtisane amoureuse*, de M. Colardeau.

Dans la première pièce, madame de La Marc, la cadette des deux sœurs, faisait le rôle de la marquise; l'autre, celui de soubrette; M. le baron de Vanswiéten, celui du chevalier; M. Colardeau représentait le comte; et M. d'Épinay, Hortensius; le valet était le président de Salaberry. Le tout a été passablement joué, en général; mais les deux sœurs ont excellé, surtout

(1) Voy. 22 mars 1763. — Mademoiselle de Maisonneuve débuta sous le nom de Doligny, qu'elle a illustré. — R.

(2) Voici les premiers vers de la scène dont il s'agit : ils durent effectivement prêter beaucoup à de malignes allusions.

JULIETTE. — Allons, il faut un peu faire tête à l'orage.
ANGÉLIQUE. — Trop de confusion a glacé mon courage.
— L'amour est cependant fait pour en inspirer.
— Je ne puis que rougir, me taire et soupirer.
— Reprenez vos esprits ! — Non, quoi que je me dise
Je ne puis revenir d'avoir été surprise...
— Pour un petit malheur faut-il se dérouler ?... — R.

la comtesse : elles seraient applaudies sur la scène française.

La musique de la seconde pièce est de M. Dupin de Francueil. La comédie est froide, et l'auteur n'a pas tiré tout le parti possible du sujet. La courtisane, trop langoureuse, fait des avances peu décentes sur le théâtre, quoiqu'elles soient naturelles dans le conte. Il y a des détails agréables. La pièce est écrite élégamment et avec facilité. On y reconnaît une plume chaste, qui ne se permet pas la plus légère plaisanterie, quelque susceptibles qu'en fussent le sujet et le lieu. La musique est bonne, bien nourrie. On reproche à l'auteur des longueurs et beaucoup de réminiscences. L'aînée Verrière faisait le rôle de la courtisane; sa sœur, la soubrette; mademoiselle Villette, une marchande de modes; Le Jeune, l'amoureux; et La Ruette, le valet. Ce spectacle fort amusant était soutenu d'un orchestre bon et nombreux : en un mot, rien n'y manqua; il y avait fort bonne compagnie.

12. — L'impératrice des Russies veut absolument puiser dans nos philosophes un instituteur du prince son fils. Au refus de M. d'Alembert, on prétend que son choix doit tomber sur M. Marmontel, ou sur M. Saurin : ces deux personnages ne seront vraisemblablement pas aussi difficiles que M. d'Alembert.

15. — Milord Maréchal, gouverneur de Neufchâtel, qui avait accueilli si généreusement Rousseau sous la protection du roi de Prusse, étant rentré en grâce et dans ses biens par l'intervention de ce monarque, part incessamment pour l'Écosse; le moderne Diogène l'y accompagne.

16. — M. Colardeau essaie de traduire le Tasse, sans entendre l'original. Ses amis lui ont conseillé de laisser son ouvrage, et de ne point concourir avec M. Watelet, qui a entrepris la même tâche. En conséquence, le jeune auteur est allé chez l'Académicien lui faire hommage de sa modestie, et lui déclarer qu'il ne voulait point aller sur ses brisées. M. Watelet n'a point voulu qu'il s'arrêtât pour lui : au contraire, il l'a exhorté à poursuivre son dessein, à lui lire même ce qu'il avait fait de son ouvrage. M. Colardeau y a consenti : le millionnaire a trouvé que ce n'était point l'original, a paru redouter peu cette concurrence; il a pressé, en conséquence, M. Colardeau de con-

tinuer : « C'est au public, a-t-il dit, à nous juger, à décider qui l'emportera. » Belle et louable émulation !

19. — L'Opéra est à la veille de perdre une danseuse vive, gaie et réjouissante : c'est mademoiselle Allard. Un malheureux accident survenu chez elle au duc de Mazarin, la met dans le cas de quitter Paris et de demander sa retraite. Ce seigneur, passionnément amoureux d'elle, l'entretenait depuis fort longtemps. On a prétendu que cette actrice était peu fidèle, suivant l'usage ; qu'un rival s'est trouvé chez elle, et que le malheureux duc a essuyé un traitement peu digne d'un homme de sa qualité. Il a la tête cassée ; voilà le certain ; du reste, des propos sans fin, des lamentations, des jérémiades de la part de l'héroïne, des invectives, des horreurs de la part de ses camarades femelles, et une fermentation générale dans le public.

Juin. — 2. — On débite un bon mot de mademoiselle Arnould, très-fin et très-joli, mais dont nous doutons qu'elle ait les gants. Ces jours derniers, mademoiselle Vestris, Italienne de naissance, et dont les goûts divers sont très-connus, se récriait sur la nouvelle fécondité de mademoiselle Rey ; elle ne concevait pas comment cette fille s'y laissait prendre si facilement : « Vous en parlez bien à votre aise, répond l'actrice enjouée ; une souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise. »

6.—On a trouvé, ces jours-ci, un placard affreux à la nouvelle statue de Louis XV ; elle portait cette inscription latine : *Statua Statuæ*. On a arrêté du monde et sévi contre quelques gens qu'on soupçonnait (1).

10. — LETTRE DE M. PALISSOT A MM. LES COMÉDIENS FRANÇAIS ORDINAIRES DU ROI.

Je vous présente, Messieurs, un recueil de mes ouvrages :

(1) Ce ne fut point la seule inscription par laquelle les mécontents témoignèrent leur désapprobation de la paix humiliante qui venait de terminer la guerre ruineuse de Sept ans. On afficha sur l'un des côtés du piédestal l'épigramme suivante :

Il est ici comme à Versailles :
Il est sans cœur et sans entrailles.

et cette autre non moins hardie :

Grotesque monument ! infâme piédestal !
Les Vertus sont à pied, le Vice est à cheval.

ceux que j'ai composés pour le Théâtre vous appartiennent; les autres sont un gage de la reconnaissance que je dois à vos talents. Je ne m'abuse point sur la valeur du présent que je vous fais; mais je suis bien aise de donner le premier un exemple qui peut contribuer à réaliser un projet que j'ai fait depuis longtemps pour l'honneur de votre Théâtre.

Il me semble, Messieurs, qu'il vous manque une bibliothèque dramatique, et que vous êtes d'autant plus intéressés à vous en former une qu'elle contiendrait en quelque sorte les archives de votre propre gloire. En effet, le Théâtre ne vous doit-il pas le divin Molière et beaucoup d'autres justement célèbres? Je ne connais aucune société littéraire qui puisse se prévaloir d'avoir enrichi la scène d'un aussi grand nombre de productions distinguées.

Ce projet aurait aussi son utilité, même pour les gens de lettres, qui pourraient puiser dans cette bibliothèque des ressources qui ne sont pas toujours à leur portée. Les frais n'en seraient pas très-dispendieux : car enfin cette collection n'est point immense, et tous les auteurs modernes se disputeraient l'honneur de contribuer à cet établissement par un tribut de leurs ouvrages. C'est l'exemple que j'ai voulu donner, et qui vous prouvera du moins combien je suis sensible à la gloire des arts, et particulièrement à la vôtre.

J'ai l'honneur d'être, etc.

RÉPONSE DE MM. LES COMÉDIENS FRANÇAIS A M. PALISSOT.

Monsieur,

Nous avons reçu avec plaisir le recueil de vos ouvrages que vous nous avez envoyé lundi dernier. C'est une attention dont nous vous remercions tous. Vous avez raison de penser que la Comédie Française devrait avoir une bibliothèque. Il est vrai qu'il est bien extraordinaire que les ouvrages dramatiques soient entre les mains de tout le monde, et que nous n'en ayons pas la collection la plus exacte.

Nous avions eu depuis longtemps la même idée, mais toujours sans effet. Votre honnêteté, à laquelle nous sommes sensibles, va presser l'exécution d'un projet avantageux, et qui peut

faire honneur à notre société. Nous vous renouvelons encore nos remerciements, et nous avons l'honneur d'être, etc.

Le lundi 16 mai 1763.

Nota. Cette lettre est signée par les acteurs et actrices de la Comédie.

On laisse réfléchir le lecteur sur le ridicule de la lettre et de la réponse.

13. — Les Comédiens français ont joué aujourd'hui pour la première fois *Manco-Capac, premier Inca du Pérou*, tragédie nouvelle des plus mal faites. Il y a un rôle de sauvage qui pourrait être très-beau: il débite en vers tout ce que nous avons lu épars sur les rois, sur la liberté, sur les droits de l'homme, dans le *Discours sur l'Inégalité des conditions*, dans *Émile*, dans le *Contrat social*. Le tissu ne répond pas aux sublimes idées que suggère un tel personnage. On découvre aisément que l'auteur a fait un drame pour enchâsser les scènes où il traite ces grandes questions, et non les scènes pour le drame. Au moyen de cela, elles ne sont point fondues avec le reste de la pièce; point d'unité, point d'assemblage régulier; des discordances, des coutures qui paraissaient de tous côtés : quatre intérêts. Tel est le monstre dramatique dont nous parlons.

Cette tragédie, généralement proscrite, était sur le point d'expirer de sa belle mort, quand un seul malheureux vers, applaudi d'abord pour son ridicule, ensuite exalté par les sots, a relevé ce drame écrasé, et en a fait la fortune :

Voilà l'homme civil, et voilà le sauvage (1) !

dit un sauvage qui vient d'arracher un poignard qu'un grand prêtre levait contre le fils du roi. Tel a été le ressort qui a remonté cette pièce détestable.

(1) On lit ainsi ce vers dans la pièce imprimée :

Voilà l'homme civil : reconnais le sauvage !

L'auteur a fait disparaître à l'impression cet autre vers que sa bizarrerie a gravé dans toutes les mémoires :

Crois-tu d'un tel forfait Manco-Capac capable ? — R.

Un courrier est allé sur-le-champ annoncer à la cour le succès de cette tragédie, désignée pour être jouée à Choisy.

14. — Il passe pour constant que quatre auteurs ont mis la main à la tragédie de *Manco*. On les nomme tous. Il n'est plus étonnant qu'il y ait quatre intérêts, chacun y a mis le sien.

15. — *Manco* a été joué à la cour aujourd'hui avec des changements, entre autres une suppression de quatre à cinq cents vers. Comme cette pièce contient des choses très-fortes contre la royauté, l'auteur a cru devoir adoucir cela par le quatrain suivant adressé au roi :

J'ai peint un roi juste, clément,
Digne par ses vertus d'une gloire immortelle :
Pouvais-je faire autrement?
J'avais mon maître pour modèle!

Le rôle de Manco a plu beaucoup au roi.

20. — On a fait aujourd'hui la cérémonie de l'inauguration, qui consiste à découvrir la statue équestre de Louis XV et tout l'accompagnement de ce monument. Les quatre figures ne sont encore qu'en plâtre doré. Ce sont quatre vertus : la Force, la Paix, la Prudence, la Justice, en forme de cariatides, qui soutiennent l'entablement du piédestal. Deux bas-reliefs, l'un représentant le roi dans un char, couronné par la Victoire, et conduit par la Renommée à des peuples qui se prosternent : dans l'autre, le roi, assis sur un trophée, donne la paix à ses peuples. Une Renommée la publie avec une trompette de la main gauche; elle tient une palme de la main droite. On voit dans le fond un homme et un cheval morts. On critique fort cette inauguration des quatre Vertus. Est-il dans la nature, qu'on emploie de ces figures pour supporter un groupe équestre? D'ailleurs, leur attitude molle et délicate rend mal la vigueur dont il aurait fallut les animer. Les bas-reliefs sont simples. On voit, d'un autre côté, cette inscription : *Ludovico XV, optimo principi, qui ad Scaldim, Mosam, Rhenum victor, pacem armis, pace et suorum et Europæ felicitatem quæsivit*. Et de l'autre, celle-ci : *Hoc pietatis publicæ monumentum Præfectus et Ædiles decreverunt anno* 1748, *posuerunt anno* 1763. On critique la crinière du cheval, trop

lourde, et son encolure forcée : on trouve sa croupe bien. On admire la figure, quoique peu ressemblante ; on prétend qu'il faut l'envisager de profil.

Du reste, des pasquinades sans fin. On dit, à propos des quatre sœurs qui présentent leur derrière : « Baise mon cul, la paix sera faite. »

21. — Les Comédiens français ont donné aujourd'hui la comédie *gratis* : ils ont joué le *Mercure galant* et les *Trois Cousines*. Mademoiselle Clairon et mademoiselle Dubois se sont présentées sur le théâtre entre les deux pièces, et ont fait voler de l'argent vers le peuple, en lui criant : *Vive le roi ! — Vivent le roi et mademoiselle Clairon ! Vivent le roi et mademoiselle Dubois !* a répondu cette pauvre populace enchantée. On trouve l'action des deux reines comiques, de la dernière insolence.

24. — L'inoculation, sur laquelle on a tant écrit, est à la veille d'être proscrite. Le 8 de ce mois le parlement a rendu un arrêt provisoire, qui, sans suivre à la lettre les conclusions des gens du roi, ordonne les précautions les plus sévères pour employer cette pratique. Il est question d'avoir l'avis des Facultés de médecine et de théologie, avant de statuer définitivement. On regarde cette marche comme tendant, d'une façon sûre, quoique plus éloignée, à la destruction du système des inoculateurs. On prétend que les médecins ont excité le parlement en cette occasion ; ainsi il n'est aucun doute que leur avis sera très-contraire à l'introduction de la nouvelle méthode. Quant à la Faculté de théologie, il suffit que ce soit une nouveauté pour être réputée condamnable. « Où êtes-vous, illustre La Condamine, pour opposer votre bouclier à une conjuration générale ? » Ce grand défenseur de l'inoculation est malheureusement en Angleterre.

25. — M. de Bougainville, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres et de l'Académie Française, est mort asthmatique. Cette perte peu importante sera facilement réparée.

Colas vivait, Colas est mort.

28. — Le sieur Grandval, ayant soupé ces jours-ci avec mademoiselle Dangeville, lui a adressé les vers suivans, au nom d'un jardinier :

Digitized by Google

Je voudrais bien ici vous traiter, entre nous,
De la même façon que je traite mes choux.
Le public, j'en suis sûr, me ferait bonne mine.
Pour lui plaire voici comment je m'y prendrais :
Au Théâtre Français je vous arroserais
Tant de fois, qu'à la fin vous y prendriez racine.

29. — COUPLETS ADRESSÉS A MADAME FAVART (1).

AIR : *Annette à l'âge de quinze ans.*

Quand je dirais que vos attraits
De l'Amour ne sont que les traits,
Que vous êtes ce même Amour ;
C'est chansonnette
Qu'on vous répète
Cent fois le jour.

Irai-je, fade Taconet (2),
Pour vous assortir un bouquet,
Désirer d'être le Zéphir?
C'est vain langage;
Sot persiflage
N'est point désir.

Quand, sur la lyre de Guérin (3)
Promenant une faible main,
J'essaie à former quelques sons,
Soudain je pense
Que l'imprudence
Fit les chansons.

Comment donc faire en pareil cas ?
Il faut songer à vos appas.
D'eux seuls je veux suivre la loi.
Je vois Justine (4) :

(1) Ces couplets, réimprimés dans les *Mémoires* de Favart, sont de l'abbé Cosson. — R.

(2) Souffleur de l'Opéra-Comique, auteur de l'*Almanach chantant*, où il chante M. et madame Favart. — B.

(3) M. Guérin de Frémicourt, auteur ingénieux et facile de différents couplets insérés dans quelques pièces de M. et madame Favart. — B.

(4) Madame Favart se nomme Justine. — B.

Digitized by Google

Muse badine,
Inspirez-moi !

Je vais dire tout simplement
Qu'on est poëte en vous voyant,
Qu'on est amant auprès de vous :
Suis-je le vôtre ?...
Dieux !... L'un et l'autre
Est votre époux.

30. — On prétend que M. l'évêque d'Orléans, Jésuite, se met sur les rangs pour succéder à la place de l'Académie Française, vacante par la mort de M. de Bougainville.

Juillet. — 8. — Le sieur Favart a obtenu de la cour 1000 livres de pension, pour avoir fait la pièce de *l'Anglais à Bordeaux*. C'est encore l'abbé de Voisenon qui a sollicité cette faveur pour son protégé. Son activité, en cette occasion, bien opposée à son caractère d'indolence, confirme de plus en plus le bruit accrédité parmi les gens de lettres, qu'il est le vrai coloriste de cette pièce.

11. — M. le comte de Lauraguais, connu par différentes folies en plusieurs genres, et surtout par la manie d'être auteur, a pris l'inoculation sous sa protection. En conséquence, il a fait un *Mémoire* (1) où il traite l'arrêt du parlement des qualifications les plus indécentes, sans parler de ses écarts sur la religion et de quantité de plaisanteries qu'il dirige contre les différents Corps qui doivent connaître de cette matière. Le 2 de ce mois, il a essayé de lire ce *Mémoire* à l'assemblée de l'Académie des Sciences, dont il est membre. Ses confrères n'ont pu tolérer les indécences dont il est plein; ils l'ont arrêté au bout de quelques phrases et lui ont témoigné leur répugnance à entendre la suite; ils en ont fait même un refus absolu. M. de Lauraguais, mécontent de ne pouvoir donner à son ouvrage la publicité qu'il désire, en a envoyé des copies aux ministres et à différentes personnes de la cour, ce qui pourrait lui être funeste (2). Ce même Mémoire a été relu le 6 : ce n'est plus qu'une dissertation toute simple en faveur de l'inoculation ; et l'Académie n'a point hésité

(1) *Mémoire sur l'inoculation ;* 1763, in-12.
(2) Voy. 16 juillet 1763.

à la faire signer par son secrétaire : c'est dans cet état qu'il est imprimé.

13. — J. J. Rousseau, qui devait suivre milord Maréchal en Écosse, n'y passera point : il reste dans les environs de Neufchâtel, à Motiers, où il est depuis sa sortie de France.

15. — Tout le monde sait que M. de la Pouplinière visait à la célébrité d'auteur. On connaissait de lui des comédies, des romans, des chansons, etc. : mais on a découvert, depuis quelques jours, un ouvrage de sa façon, qui, quoique imprimé, n'avait point paru. C'est un livre, intitulé : *Les Mœurs du siècle*, en dialogues (1). Il est dans le goût du *Portier des Chartreux*. Ce vieux paillard s'est délecté à faire cette œuvre licencieuse : il n'y en a que trois exemplaires existants ; ils étaient sous les scellés. Un d'eux (2) est orné d'estampes en très-grand nombre ; elles sont relatives au sujet, faites exprès et gravées avec le plus grand soin. Il en est qui ont beaucoup de figures, toutes très-finies. Enfin, on estime cet ouvrage, tant pour sa rareté que pour le nombre et la perfection des tableaux, plus de vingt mille écus.

Lorsqu'on fit cette découverte, mademoiselle de Vandi, une des héritières, fit un cri effroyable, et dit qu'il fallait jeter au feu cette production diabolique. Le commissaire lui représenta qu'elle ne pouvait disposer de cet ouvrage, qu'il fallait le concours des autres héritiers ; qu'il estimait convenable de le remettre sous les scellés jusqu'à ce qu'on eût pris un parti : ce qui fut fait. Ce commissaire a rendu compte de cet événement à M. le lieutenant de police, qui l'a renvoyé à M. de Saint-Florentin. Le ministre a expédié un ordre du roi, qui lui enjoint de s'emparer de cet ouvrage pour Sa Majesté ; ce qui a été fait.

16. — M. le comte de Lauraguais a été arrêté hier, et conduit ce matin, par ordre du roi, à la citadelle de Metz.

24. — On a découvert, parmi les livres de la bibliothèque du collége de Louis-le-Grand, un manuscrit (3) in-folio, noté et pa-

(1) *Tableau des mœurs du temps dans les différents âges de la vie.* Sans lieu d'impression et sans date, grand in-4°.

(2) Il faisait, en 1820, partie de la Bibliothèque du prince M. Galitzin. — R.

(3) Ce manuscrit fait aujourd'hui partie de la bibliothèque de M. Rolland de Chambaudoin. On en a imprimé un extrait, en 1763, sous ce titre : *Lettre à un doc-*

raphié par M. d'Argenson, lieutenant de police, contenant le détail d'une conspiration formée par les Jésuites et l'archevêque de Paris, de Harlay, contre les jours de Louis XIV. Cette conspiration avait été découverte par l'abbé Blache, et voici ce qu'on en sait.

Cet abbé Blache était de Grenoble; il entra d'abord dans les ordres, vint à Paris, fut aumônier des religieuses de la Ville-l'Évêque. Quand il eut découvert la conspiration en question, il consulta trois Jésuites, pour savoir ce qu'il devait faire. On sait le nom de deux, le Père Dupuis et le Père Guilloré. Leur réponse fut qu'il fallait laisser agir la Providence, et qu'il n'était point point obligé à révélation. Peu satisfait de cette décision, il consulta séparément le prieur de l'abbaye de Saint-Germain des Prés et celui des Blancs-Manteaux; ils furent du sentiment contraire. En conséquence, il fit parvenir à M. Le Tellier, alors chancelier, un mémoire détaillé, contenant tout ce qu'il savait de la conspiration prétendue. Il pria le chancelier de ne pas lui faire de réponse directement, pour ne point l'exposer à la vengeance secrète des auteurs du complot, mais pour sa tranquillité, et pour certitude que sa lettre et ses instructions avaient été remises, il pria le chancelier de faire mettre une lettre rouge initiale à la *Gazette de France* le 31 décembre 1683. Ce qui a été exécuté. Cette lettre majuscule G est grise dans toutes les autres Gazettes,

Cette année le *cabinet des parfums* fut détruit. Le détail portait que c'était là, et par le moyen des odeurs, qu'on devait faire périr Louis XIV.

On motive cette conspiration par ce qui s'était passé en 1680. Le clergé venait de publier les quatre fameux articles, auxquels le roi avait donné toute l'authenticité en les faisant enregistrer dans toutes ses Cours, et obligeant tous les professeurs de théologie de les enseigner. Cet acte de vigueur brouilla la cour de France avec le régime, et la paix ne fut faite que par la révocation de l'édit de Nantes, que madame de Maintenon, à la sollicitation des Jésuites, obtint de la faiblesse de Louis XIV.

teur en théologie, par un de ses amis, au sujet de l'emprisonnement de M. l'abbé Blache; in-12 de 93 pages.

Quoi qu'il en soit, en 1704, l'abbé Blache fut arrêté, en vertu d'une lettre de cachet, et mis à la Bastille, où il est mort. Le jour de son emprisonnement, le lieutenant-général de police, commissaire en cette partie, dressa un procès-verbal, contenant inventaire des papiers de l'abbé Blache. Ces papiers furent rangés par cote, et paraphés par M. d'Argenson; et c'est parmi ces papiers que s'est trouvé le manuscrit en question. Il a été déposé au greffe, le 14 juillet, par MM. les commissaires du parlement, chargés de ce qui concerne le collége de Louis-le-Grand et autres maisons des Jésuites à Paris.

26. — On a trouvé au collége de Louis-le-Grand une médaille, frappée du temps de la Ligue (1590), représentant le cardinal de Bourbon, élu roi sous le nom de Charles X, par les factieux, à la tête desquels étaient les Jésuites. On a trouvé aussi le coin qui a servi à frapper les médailles de ce temps-là : cette dernière pièce est surtout très-curieuse.

29. — Le parlement a rendu un arrêt, le 22 de ce mois, au sujet de la bibliothèque léguée par M. le président de Harlay au collége des Jésuites, à la charge de la rendre publique, ce qu'ils n'ont pas fait. Il ordonne que, vu la difficulté, l'impossibilité même de distraire des autres livres ceux-là qui n'ont aucune marque de distinction, on s'en rapportera au procès-verbal de la remise qui en fut faite aux Jésuites, suivant lequel cette bibliothèque est évaluée à vingt-cinq mille livres. En conséquence, on commencera par prélever cette somme sur la vente. Elle doit être employée à fonder deux bourses, dont M. le prince de Tingry, héritier de la maison de Harlay, aura la nomination.

AOUT. — 3. — EXTRAIT D'UN SERMON PRÊCHÉ A SAINTE-MARGUÉRITE, LE MERCREDI 20 JUILLET, PAR M. L'ABBÉ LABBAT, PRÊTRE HABITUÉ DE SAINT-EUSTACHE.

« Nemo vos decipiat per philosophiam et inanem fallaciam. »
(PAUL, *ad Colos.*, II, 8.)

... Dans les règnes précédents, les princes marquaient leur religion en protégeant les ministres de l'Église..... Les magistrats

persécutent l'innocent et oppriment la religion..... Les esprits se soutiennent par une modération forcée et une politique momentanée..... Tôt ou tard la Révolution éclatera dans un royaume où le sceptre et l'encensoir s'entre-choquent sans cesse... La crise est violente et la Révolution ne peut être que trop prochaine... »

Le prêtre, auteur du sermon, a été décrété de prise de corps par le Châtelet.

4. — On attribue à M. de Voltaire la fable suivante sur l'expulsion des Jésuites :

Les renards et les loups furent longtemps en guerre ;
Les moutons respiraient. Des bergers diligents
Ont chassé, par arrêt, les renards de nos champs ;
Les loups vont désoler la terre.
Nos bergers semblent, entre nous,
Un peu d'accord avec les loups (1).

12. — Les Comédiens Italiens ont donné une pièce nouvelle, en deux actes, mêlée d'ariettes; elle est intitulée : *les Deux Talents*. La musique est de M. le chevalier d'Herbain, amateur; les paroles sont de M. de Bastide.

Le poëme est médiocre; la musique pleine de richesses, mais accumulées sans goût, sans intelligence et sans fruit pour les auditeurs.

13. — On a fait l'épigramme suivante sur les *Deux Talents* :

Poëme plat, style commun,
Grands airs bruyants, musique vide ;
Pauvre d'Herbain, chétif Bastide,
Vos deux talents n'en font pas un.

14. — On débite, imprimé, un *Portrait de M. de Voltaire*, de deux cents vers environ. Il paraît que c'est quelqu'un qui, sous le voile de l'éloge, a prétendu tourner en ridicule ce grand homme, quoique Fréron paraisse donner cet écrit comme d'un louangeur de bonne foi. Voici le début :

(1) Cette fable faisait partie d'une lettre de Voltaire, dont on trouve un fragment dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, 15 juin 1763. — R.

Je chante un mortel exigu
Et dont le frêle individu
N'a presque point de consistance ;
Mais, s'il n'a ni hanche ni cu,
S'il est aussi sec qu'un pendu,
Le ciel le fit en récompense
D'esprit abondamment pourvu.

Après avoir détaillé les qualités de cet homme universel, l'auteur finit ainsi :

Quand on jouit de l'avantage
De réunir tant de trésors,
Il est permis, pour son usage,
De n'avoir qu'un petit visage,
Point de mollets et peu de corps.

On attribue cet écrit à M. de La Vieville.

17. — Le *Saül* de M. de Voltaire, malgré la défense et la sévérité de la police, est imprimé :

20. — La Faculté de Médecine, ne voulant rien faire avec précipitation, ramasse avec soin tous les faits relatifs à la matière dont le parlement l'a chargée. Elle a écrit dans les cours étrangères, pour avoir de toutes parts les notions les plus sûres et les plus multipliées sur l'inoculation. *Interea patitur justus*; c'est-à-dire que cette utile pratique reste proscrite : ce que M. le comte de Lauraguais avait prévu, et ce dont il se plaignait si fort.

25. — Aujourd'hui M. l'abbé Rousseau a prononcé, devant messieurs de l'Académie française, le panégyrique de saint Louis. Le père Elysée, assez fameux prédicateur, a fait le même panégyrique devant messieurs de l'Académie des Sciences et de celle des Inscriptions.

Cette après-midi, on a adjugé le prix d'éloquence à M. Thomas, cet athlète invincible, couronné tant de fois qu'on ne peut nombrer ses victoires Le sujet était l'*Éloge de Sully*. MM. Saurin, Duclos et Watelet se sont relevés successivement pour achever la lecture de ce long ouvrage. On a été surpris du ton dogmatique et libre qui y règne : plusieurs endroits sont une satire amère de l'administration actuelle; mais le moyen de louer un ministre,

sans critiquer ceux qui ne lui ressemblent pas! La séance a fini sèchement; M. d'Alembert, qui est en possession d'égayer l'Académie par quelque caricature du jour, étant encore auprès du roi de Prusse.

26. — Hier, s'est faite l'ouverture du Salon avec toute l'affluence possible. On sait qu'on y expose les différents ouvrages que les peintres, sculpteurs et graveurs de l'Académie veulent y envoyer. La collection de cette année continue à donner une idée de l'École française, la seule aujourd'hui de l'Europe. Il semble que le public se soit porté plus volontiers en foule vers le tableau de M. Vanloo, représentant les *Trois Grâces enchaînées de fleurs par l'Amour*. Le coloris en est des plus brillants; il est nourri de peinture. On a trouvé les figures un peu flamandes; on les eût désirées plus sveltes. La *Chasteté de Joseph*, par M. Deshayes, attire beaucoup d'attention. Les marines de M. Vernet, ses *Quatre Parties du Jour*, et, en général, tous ses tableaux sont recherchés des amateurs. La *Piété filiale*, de M. Greuze, se considère avec la plus grande admiration. Enfin, le *Prométhée* en marbre, de M. Adam; le *Pygmalion*, de M. Falconnet, emportent les suffrages en cette partie.

29. — On répand, dans le public une estampe, gravée il y a plusieurs années, mais qui était restée dans le plus grand secret: elle a été faite à l'occasion de la démolition qu'on voulait faire de la *Colonne Médicis* (1). Elle représente l'extérieur de cet ouvrage, et la coupe intérieure est perpendiculaire. Dans un coin du tableau, on voit l'Ignorance en bonnet d'âne, qui amène à sa suite des pionniers et autres ouvriers prêts à démolir. Au pied de la Colonne se trouvent des sauvages qui se disposent à la

(1) Cette colonne fut ainsi nommée du nom de Catherine de Médicis qui la fit construire dans l'angle d'une cour latérale de l'*Hôtel de la Reine*, depuis *Hôtel de Soissons*. Le prince de Carignan, dernier propriétaire de ce monument, étant mort chargé de dettes, ses créanciers obtinrent la permission de le faire démolir pour en vendre les matériaux. Cette démolition s'opéra pendant les années 1748 et 1749; et la colonne allait y être comprise, lorsque Bachaumont se présenta pour l'acquérir dans l'intention de la donner à la Ville, à la condition qu'elle serait conservée. On la lui adjugea pour 1500 livres. L'emplacement de l'hôtel fut acquis par les magistrats de la Ville, qui y firent commencer, en 1762, la construction d'une Halle aux blés terminée en 1772. La colonne de Médicis fut conservée, suivant l'intention de Bachaumont, et on la voit encore adossée au mur extérieur de la Halle. — R.

Digitized by Google

défendre. Ils supportent les armes de M. Bignon, alors prévôt des marchands. On sait que ce fut M. de Bachaumont qui s'opposa pour lors à cette barbarie, ayant acheté le monument. Cette gravure, conséquemment très-injurieuse au prévôt des marchands, avait été supprimée : elle reparaît depuis peu, à l'occasion des travaux qu'on fait dans l'hôtel de Soissons.

30. — Le discours de M. Thomas continue à faire grand bruit. On assure qu'on avait supprimé déjà plusieurs phrases avant la lecture : on trouve qu'on n'a pas tout retranché. On cite la devise qu'il avait donnée : *O utinam!* On n'a pas voulu la laisser imprimer.

Septembre. — 1. — La littérature essuie des modes, ainsi que tout le reste. Depuis quelque temps les génies se sont tendus vers la finance et la politique. Les calamités de l'État ont fait naître des écrits vigoureux, presque dignes des beaux jours des républiques d'Athènes et de Rome. On y voit la liberté palpitante rendre ses derniers soupirs avec la plus grande énergie. On sent bien que nous voulons parler des belles Remontrances que nos divers parlements ne cessent de faire en ces temps orageux. Celles de Bordeaux ne sont point inférieures à celles de Paris et de Rouen ; elles enchérissent même et n'approchent point encore, à ce qu'on assure, de celles de Grenoble.

2. — L'ouvrage de M. Thomas fait un bruit du diable, à la cour ; les fermiers-généraux surtout s'en plaignent. Malgré les retranchements qu'on assure y avoir été faits par l'Académie, on y trouve encore des choses trop fortes pour des temps où l'adulation et la mollesse ont énervé toute la vigueur des âmes. On est surpris qu'un homme attaché au ministre ait parlé avec tant d'amertume de l'administration moderne. Ce langage ferait honneur au maître, s'il l'avait entendu.

3. — On crie plusieurs arrêts du Conseil, qui suppriment les beaux écrits dont on a parlé. Il semble qu'on veuille interdire aux parlements la liberté de faire imprimer ces grands morceaux d'éloquence, propres à transmettre dans les mains des particuliers les sentiments mâles et généreux des vrais patriotes. Celui contre Bordeaux est adroit, en ce qu'il donne cet écrit et les autres comme propres à décourager les peuples ; et c'est sur ce motif qu'il est fait une défense générale aux imprimeurs de France de dévoiler ainsi les secrets de la cour et des parlements.

sans son approbation. Cet écrit, comme littéraire, est attribué au sieur Moreau, appelé l'Avocat des finances.

21.—Le père Cérutti, Jésuite, âgé de vingt-quatre ans, le fameux auteur de leur *Apologie* (1), est à Paris en abbé. Il part pour Avignon; il travaille à une continuation de son ouvrage. Ses premières visites ont été chez MM. d'Alembert et Duclos; ce qui a fait dire plaisamment à ce dernier, qu'on n'avait rien à craindre de ce Jésuite; que cette double visite valait une abjuration.

24. — M. de Lauraguais ayant écrit à M. de Voltaire pour lui faire part de son séjour à la citadelle de Metz, cet auteur a pris la chose en plaisantant. Il paraît ignorer dans sa réponse (2) les motifs de la détention de ce seigneur; il le suppose en ce poste comme honoré de la confiance du roi; il le félicite, et ne doute pas que S. M. n'ait reconnu ses talents, en les récompensant aussi honorablement. C'est un persiflage aussi indécent que facile à faire.

Octobre. — 1. — Garrick, ce fameux acteur et directeur d'un des théâtres de Londres, est à Paris depuis quelque temps. Il est venu à nos spectacles; il a fait connaissance avec nos acteurs, sur lesquels il ne s'explique que vaguement et avec des louanges qui indiquent des restrictions. On prétend que mademoiselle Clairon avait pris des leçons de lui pour la pièce de M. Saurin, auquel cas elle n'a point fait honneur à son maître. Cette tragédie est, sans contredit, celle où elle a le plus mal joué depuis longtemps.

5. — M. de Malesherbes quitte la présidence de la librairie, au moyen de l'exil de M. le chancelier; on ne sait encore qui le remplacera. Il paraît que la littérature ne pleurera pas ce Mécène; on lui rend pourtant la justice d'avoir laissé un cours plus facile que par le passé à la liberté de la presse, sauf les persécutions ultérieures, quand une fois les ouvrages étaient répandus à un certain point.

9. — Il commence à se répandre un in-12 en billot, intitulé: *l'Arétin* (3). Il a pour épigraphe : *Parve, nec invideo sine me, li-*

(1) *Apologie générale de l'institut des Jésuites*, 1762, in-4o, in-8o et in-12.

(2) Cette réponse que Wagnière reconnaît avoir été adressée au comte de Lauraguais par Voltaire, manque dans toutes les éditions de ses *Œuvres*.— R.

(3) Rome, aux dépens de la Congrégation de l'Index, 1763. Cet ouvrage est de l'abbé Dulaurens, auteur du *Compère Matthieu*. — R.

ber, ibis in ignem (1). On peut sur cette étiquette juger de ce qu'il contient. C'est un ouvrage dans le goût de Rabelais, un amphigouri où il se trouve des choses excellentes ; il indique beaucoup de connaissances et même d'érudition de la part de son auteur. En général, c'est un homme qui en veut beaucoup à l'Écriture sainte, et qui parodie les différentes histoires des Livres sacrés, d'une façon à les tourner en ridicule aux yeux de ceux qui ne connaîtraient pas le poison. Aussi, prétend-on que ce livre est d'un ex-Mathurin. On l'avait attribué à M. de Voltaire.

13. — On fait un conte assez plaisant pour donner matière à une comédie : en conséquence, nous allons en donner l'extrait. On rapporte qu'à Roye le lieutenant-général faisait la cour à une demoiselle qui paraissait agréer son hommage. Un officier se mit sur les rangs, il ne put effacer le robin. Dans un accès de rage, il le tire à part, lui déclare qu'il faut cesser ses assiduités auprès de la demoiselle, ou se déterminer à se battre. Le magistrat, homme de cœur, lui répond que rien n'est capable de l'intimider : il accepte le défi. Tous deux rendus au champ de bataille, le robin annonce qu'il ne sait point se battre à l'épée, mais qu'il a apporté des pistolets. Il en fait voir deux, donne à choisir au militaire, lui présente ensuite de quoi charger le sien. La préparation faite, il continue d'offrir généreusement à son rival de tirer le premier : celui-ci tire, l'autre tombe ; il le croit mort, va prendre la poste et part. Quelque temps après, il rencontre quelqu'un de l'endroit, qui lui demande ce qu'il était devenu, pourquoi il était parti sans dire mot. « Vous ne savez pas mon affaire, réplique l'officier surpris : c'est moi qui ai tué votre lieutenant-général. — Vous n'y pensez pas, repart en riant le quidam : il est plein de vie ; il vient d'épouser mademoiselle une telle... » Coup de foudre pour le militaire : il voit d'un coup d'œil toute la supercherie ; il reconnaît combien il a été dupe, il finit par en rire, et par avouer son étourderie. Le fait est que le magistrat lui avait présenté des balles artificielles, au moyen de quoi le pistolet n'était que chargé à poudre. Il avait fait le mort, se doutant bien de l'évasion de l'autre, etc.

(1) Ovide.

16. — ÉPITRE A LUCINDE, PAR UN SAGE.

Oui : c'est Lucinde (1) que j'ai vue :
C'est ainsi qu'elle eût soupiré ;
Oui, c'est bien cette âme ingénue,
Qui s'épanouit par degré :
Enfin, c'est la nature même;
Dans toi, c'est elle que l'on aime ;
Tu dictes ses plus douces lois ;
Dans tes regards elle respire,
Sur ta bouche elle vient sourire,
Elle s'exprime par ta voix.

Qu'elle soit toujours ton modèle :
Elle est la mère des succès ;
Pour reconnaître ses bienfaits,
Sois toujours naïve comme elle.
Sa beauté dédaigne le fard.
Suis l'exemple qu'elle te donne :
La simple fleur qui la couronne
Vaut tous les prestiges de l'art.
De mille fous l'essaim frivole
Viendra bientôt grossir ta cour :
Ah ! crains leur encens qui s'envole
Aussi vite que leur amour !
Leurs cœurs ressemblent à leurs têtes ;
Garde-toi de ces séducteurs :
Ils t'écriraient sur leurs tablettes,
Et puis iraient tromper ailleurs.

Je sais, si tu voulais m'en croire,
Celui qu'il te faudrait choisir :
Il est amoureux de la gloire,
Très-indulgent pour le plaisir ;
Il fuit le faste et l'étalage :
En un mot, cet amant, c'est moi...
Tu t'offenses de mon hommage ?
Il est indiscret, je le vois.

(1) Mademoiselle Doligny, qui a joué le rôle de *Lucinde* dans l'*Oracle*. — R.

Digitized by Google

Un Mentor déplait à ton âge.
Flore n'aime que le printemps,
Lucinde! tu n'as pas vingt ans,
Et j'ai le malheur d'être sage.

19. — M. Thomas, secrétaire de M. le duc de Praslin, connu par ses triomphes académiques, et surtout par son *Eloge de Sully*, vient d'être nommé secrétaire interprète des Cantons Suisses, pour le roi. Il doit cette grâce à M. de Praslin, qui a cherché à l'attacher au Gouvernement, pour lever l'obstacle qu'on opposait, et mettre cet homme de lettres en état d'être adopté pour membre de l'Académie, si l'occasion s'en présente.

L'Académie ne reçoit point dans son sein des gens qui ont un service particulier auprès des grands, à moins que ce ne soit chez les princes.

20. — VERS LORRAINS AU ROI STANISLAS, A L'OCCASION DU TRONE DE POLOGNE, VACANT PAR LA MORT DU ROI ELECTEUR DE SAXE, PAR L'ABBÉ PORQUET.

Peuple ami de la liberté,
Qui dans un roi ne chérissez qu'un sage,
Venez à Stanislas rendre un troisième hommage,
C'est le rendre à l'humanité.
Mais vous, ô Stanislas! vous des rois le modèle,
A votre propre loi seriez-vous infidèle?
Vous régnez sur nos cœurs : que voulez-vous de plus?
La monarchie universelle
N'est que l'empire des vertus.

22. — M. de Voltaire ne laisse passer aucune occasion de draper M. de Pompignan : il publie un quatrain à l'occasion des traductions de Jérémie, que vient de donner au public ce magistrat poëte :

Savez-vous pourquoi Jérémie
A tant pleuré durant sa vie?
C'est qu'alors il prophétisait
Que Pompignan le traduirait.

28. — M. Hume, ce philosophe anglais si connu dans la république des lettres, vient d'arriver à Paris : il est secrétaire intime du lord Herford, ambassadeur d'Angleterre en France.

29. — Mademoiselle Bihéron nous donne un spectacle des plus curieux et des plus intéressants. Cette fille, aussi active qu'industrieuse, s'est, depuis plusieurs années, appliquée à l'anatomie d'une façon si intelligente, qu'elle en exécute des modèles dans la plus grande perfection. Elle emploie toutes sortes de matières, à mesure qu'elle les trouve plus propres à faire illusion, et à rendre dans toute leur vérité les diverses parties qu'elle veut figurer. De tels ouvrages pourraient être fort utiles pour plusieurs opérations, et cette habile ouvrière devrait être encouragée par le Gouvernement.

Novembre. — 8. — Nous allons consigner ici trois anecdotes concernant M. le chevalier de La Morlière. Elles peuvent fournir des traits fort piquants pour le dramatique. D'ailleurs, cet ouvrage étant des espèces de Mémoires pour servir à l'histoire des gens de lettres, la vérité nous oblige de tout dire à charge et à décharge.

M. de La Morlière est un excellent comédien. Il y a quelques années qu'étant retourné à Rouen, où il avait un tailleur pour créancier, celui-ci le rencontre, l'aborde, et lui demande sa dette. Le chevalier le regarde avec indignation, lui baragouine de l'allemand, au point d'en imposer à cet homme, qui lui demande pardon et s'en va.

Le chevalier continue son rôle de baron allemand, s'introduit chez un conseiller du parlement, séduit sa fille et lui fait un enfant, lui promettant de l'épouser. La grossesse reconnue, le conseiller est obligé de consentir au mariage. Dans cet intervalle, le chevalier fait écrire au père, par un de ses amis de Paris, qu'il se défie d'un certain baron allemand, qui n'est autre chose que La Morlière. Étonnement du conseiller, qui se met en garde. Les couches se font sourdement, et, sous quelque prétexte, on renvoie le prétendant. Celui-ci continue ses assiduités auprès de la fille, qui veut à toute force l'épouser. Dans cet intervalle, il se présente un parti qu'on propose au père : il accepte, mais il ne peut déterminer sa fille. La Morlière tient bon, se présente toujours pour tenir sa parole, et fait arriver lettres sur lettres, qui confirment que c'est un imposteur; qu'on craigne tout de lui,

qu'il est homme à déshonorer une fille et à le publier; qu'il faut éconduire un pareil scélérat à prix d'argent. Le père le tire à part, lui déclare qu'il lui donnera dix mille francs, s'il veut se désister, tenir le secret et laisser faire le mariage de sa fille. Il éloigne bien loin la proposition : dix mille francs à un homme comme lui! Bref, on lui en offre trente, qu'il accepte, et il déloge.

L'autre tour du même homme est à l'égard d'une femme mariée, qu'il séduit également, qu'il engage à quitter son mari, marchand à la place Maubert, et à lui voler tout ce qu'elle trouvera pour vivre heureuse avec lui. Elle accepte tout : le jour pris, elle part, après avoir pillé tout ce qu'elle peut, se rend dans une allée où est un jeune homme, ami de La Morlière, qu'elle savait devoir l'attendre. Elle monte dans un fiacre; elle est conduite dans un quartier isolé, où elle est introduite dans un appartement : il prend l'argent, sous prétexte de le serrer; sort, en laissant la femme avec le jeune homme; va chez le mari, lui conte ce qu'il a vu et ce qu'il sait du prétendu enlèvement; lui dit qu'il voie s'il n'a point été volé. Cela se reconnaît bien vite. Alors il déclare qu'il va le conduire où est sa femme : ce qu'il exécute. Le jeune homme est emprisonné comme complice de vol; La Morlière triomphe, et se trouve hors de toute atteinte.

9. — En applaudissant à l'ouvrage de M. de La Harpe (1), on donne lieu de rechercher sa vie et ses mœurs. On en fait un portrait affreux. C'est déjà un monstre d'ingratitude et de noirceur, si l'on en croit tout ce qu'on en dit. Il faut prendre garde que la jalousie des talents ne cherche à se venger sur le caractère. Mademoiselle Clairon, à la pique particulière qu'elle a contre l'auteur, d'avoir fait une pièce où elle ne devait pas jouer, joint une jalousie prodigieuse contre sa rivale (2) : elle rejaillit sur le jeune homme. Elle accrédite, elle favorise, elle répand tant qu'elle peut les mauvais bruits qui courent sur le compte de ce dernier.

11. — On répand un bon mot qu'on attribue à M. le duc d'Ayen. Sans en discuter le mérite intrinsèque, il donne une idée de la tournure d'esprit des courtisans. C'est à l'occasion du vice-

(1) *Le Comte de Warwick*, tragédie jouée avec succès le 7 novembre.
(2) Mademoiselle Dumesnil, qui jouait dans cette tragédie.

chancelier (1). Lorsqu'on lui en donna la nouvelle : « Je ne vois, dit-il, dans tout cela, qu'un vice de plus dans l'État. »

24. — M. le comte de Lauraguais est de retour en cette capitale. Cette grâce, qu'on avait refusée à sa famille et à sa femme, a été accordée aux sollicitations de mademoiselle Arnould. Cette anecdote, très-glorieuse pour les arts, mérite d'être conservée. On assure que mademoiselle Arnould a saisi l'instant de la sensation très-vive qu'elle a faite à la cour dans l'opéra de *Dardanus*, dans le rôle de Céphise : elle s'est jetée aux pieds du duc de Choiseul et a demandé dans cette posture pathétique le rappel de son Dardanus. Les entrailles du ministre galant se sont émues : il s'est prêté de la meilleure grâce du monde à des instances si tendres. M. le comte de Lauraguais a cru devoir rendre hommage de sa liberté à son auteur; il lui a consacré les premiers jours de son retour. Pour ne point troubler ses plaisirs, madame de Lauraguais s'est retirée au couvent.

Nota. M. de Lauraguais n'est point de retour. La demande de mademoiselle Arnould, quoique très-séduisante, n'a pas produit un changement si merveilleux ; elle contribuera pourtant beaucoup à ce rappel, qui ne tient, dit-on, qu'à la condition préalable, qu'on exige, de la séparation du comte d'avec son épouse.

25. — Dans une suite du compte historique qui a été rendu de la conduite de M. Chastelier Dumesnil en Dauphiné (2), on lit cette chanson. Elle fait anecdote, et mérite d'être consignée ici.

Margot la ravaudeuse
A dit à Dumesnil :
« Cousin, je suis bien gueuse;
Viens rebattre mon lit,
Comme ton aïeul Blaise,
Qui jadis l'a battu
Pour un quart d'écu ! »

On prétend M. Chastelier petit-fils d'un cardeur de laine.

(1) Le chancelier de Lamoignon, ayant été exilé, et Feydeau de Brou s'étant démis, le 11 octobre 1763, de la charge de garde des sceaux, René-Charles de Maupeou obtint la place du démettant et le titre de vice-chancelier. — R.

(2) Le marquis Dumesnil, qui commandait la province du Dauphiné, avait été révoqué de ses fonctions.

On lit dans la même relation le détail d'un placard séditieux, affiché à Grenoble, dont voici les paroles :

O FRANCE ! O PEUPLE ESCLAVE ET SERVILE !
EN MÉPRISANT LES LOIS,
ON T'ARRACHE TES BIENS
POUR T'EN FORMER DES CHAINES.
LE SOUFFRIRAS-TU,
PEUPLE ASSEMBLÉ ?

25. — M. Marmontel a été élu de l'Académie Française avant-hier. Il avait essuyé depuis longtemps plusieurs refus. L'extrême licence avec laquelle il avait parlé d'un grand seigneur (1) au souper d'une actrice, et la bassesse avec laquelle il avait désavoué ensuite cette satire, contre-balançaient ses talents littéraires. Son ennemi a eu la générosité de finir par le mépriser.

26. — Mademoiselle Mazarelli, cette fameuse courtisane connue par ses aventures et par son procès, vivait depuis quelque temps avec M. de Monterif. Elle a puisé dans le sein de cet académicien un goût pour la belle littérature. Elle s'est évertuée en conséquence. Elle avait concouru pour le prix de l'Académie, et son discours paraît imprimé. Il est sans doute très-bon pour une femme de cette espèce ; mais son *Éloge de Sully* est d'un pinceau mort et sans vigueur. Quoiqu'il y ait apparence que son Anacréon y ait mis la main, on n'y retrouve aucun trait mâle qui caractérise le génie nécessaire pour une production de cette espèce. Il est vrai que M. de Monterif, plus délicat que nerveux, n'a jamais que sacrifié aux Grâces.

27. — On répand un bon mot du roi, que Sa Majesté peu avoir dit de très-bonne foi, mais qu'a relevé la malignité des courtisans. Lorsqu'il a été question de remplacer M. de Bougainville, le roi en parlait à quelques seigneurs, et demanda si ce serait M. Thomas. « Non, sire, répliqua M. de Bissy qui était présent, il ne s'est pas mis sur les rangs, car il ne m'est pas venu voir. —C'est qu'il ne vous croyait pas de l'Académie, » reprend Sa Majesté ; et les courtisans de rire.

DÉCEMBRE. — 1. — Voici ce que nous recueillons concernant

(1) Le duc d'Aumont. — R.

M. de La Harpe et sur quoi il paraît qu'on peut se fonder. M. de La Harpe est fils d'un porteur d'eau et d'une ravaudeuse, un enfant trouvé enfin, qui, ayant eu occasion d'être connu de M. Asselin, principal du collège d'Harcourt, fut reçu comme pensionnaire, sans payer pension. M. Asselin, homme de mérite, et connu par de très-bonnes productions, se fit un plaisir de cultiver le mérite naissant du jeune de La Harpe. Celui-ci répondit à ses soins, et s'est distingué d'une façon supérieure ; il a remporté presque tous les prix de l'Université. La satire est la première qualité qui se développe ordinairement dans un jeune poëte. Celui-ci l'exerça d'une façon indécente envers ses maîtres, et même envers M. Asselin. Il trouva le secret de faire imprimer une pièce en vers où il s'égayait sur le compte de ces messieurs. M. Asselin, moins piqué pour ce qui le concernait, que jaloux de réprimer une licence qui pouvait faire tort à son pupille, obtint du lieutenant de police, qu'il fût mis au Fort-l'Évêque ; ce qui a été exécuté. Il a depuis fait des héroïdes ; elles ont eu un médiocre succès. On a surtout trouvé très-mauvais que dans une préface il ait décidé impérieusement du mérite de tous les auteurs anciens et modernes. Il semble s'être corrigé depuis d'une morgue qui ne va point à un auteur naissant. Il a changé de ton dans sa lettre à M. de Voltaire (1).

2. — La littérature vient de perdre M. l'abbé Prévost, mort il y a quelques jours subitement, en allant à une maison de campagne qu'il avait près de Chantilly. On doit regretter cet auteur estimable. Ses productions feront longtemps les délices des cœurs sensibles et des belles imaginations.

5. — Le sieur Moreau, connu par son *Observateur Hollandais*, et qui depuis a fait bruit par différentes lettres écrites aux parlements au nom du chancelier (2), vient d'être gratifié par le roi d'une charge de conseiller à la cour des Aides et chambre des Comptes d'Aix en Provence. Sa Majesté paie jusqu'aux frais de réception. Il est, en outre, depuis plusieurs années, avocat des finances, charge dont il retire des honoraires considérables.

6. — On avait vu jusqu'à présent avec surprise que le célèbre

(1) Cette lettre, dans laquelle La Harpe rend hommage au génie de Voltaire, parut à la suite de la tragédie du *Comte de Warwick*.

(2) Voy. 12 septembre 1763.

Digitized by Google

Rameau ne fût pas décoré du cordon de Saint-Michel, honneur accordé aux gens qui s'illustrent dans les arts. Le plaisir que ses opéras ont fait à Fontainebleau, dans le dernier voyage, a renouvelé l'indignation publique sur un oubli aussi injurieux. L'honneur que lui a fait le roi de lui témoigner combien il avait été satisfait de sa musique, a enfin ouvert les yeux. Sa Majesté a ordonné qu'on lui expédiât des lettres de noblesse dont elle fera tous les frais. Il doit être aussi décoré du premier cordon qui sera vacant.

10. — Fréron, auteur de l'*Année littéraire*, a été arrêté avant-hier après midi, par ordre de M. le duc de Choiseul, et conduit au Fort-l'Évêque. C'est pour avoir inséré dans son journal, n° 34, il y a quinze jours, une lettre à lui adressée sur une famille d'Alsace, en route pour se rendre à Rochefort, et passer à Cayenne, arrêtée dans sa marche le 17 du mois dernier par la plus excessive misère, qu'un citoyen généreux a soulagée. Cet acte d'humanité rendu public n'a pas été vu du même œil à la cour; on en a fait un crime politique à l'éditeur. M. le duc de Choiseul, étant à table, entend parler de cette feuille : « Ce gueux, s'écrie-t-il, s'avise de parler de Cayenne! Qu'on m'apporte le n° 34. » On lui lit l'endroit. « Il couchera au Fort-l'Évêque! » s'écrie de nouveau le ministre courroucé. On ne doute pas que M. Thomas n'ait couvert sa vengeance sous le voile du bien public.

15. — Fréron a été élargi hier. Il avait écrit une lettre à M. de Choiseul, où il lui représentait d'une façon pathétique combien peu il avait lieu de s'attendre à un traitement aussi injuste de la part d'un ministre qui l'avait honoré de sa protection. Le ministre a répondu avec détail, en cherchant à justifier sa conduite, et en donnant à entendre quel crime politique c'était de dévoiler ainsi les négligences et l'inattention du ministère. Il a paru même révoquer en doute la vérité du fait conté par Fréron. Il a fini par dire qu'il verrait M. de Sartines, et qu'il lui procurerait son élargissement. Fréron a riposté, et, en récriminant sur les imputations de M. le duc, il lui a donné à entendre qu'on abusait étrangement de sa crédulité et de sa confiance. Toute cette correspondance est des plus risibles; elle est aussi indécente d'une part que de l'autre.

20. — Le *Caleçon des Coquettes du jour*; La Haye, 1763, in-8°. Cet ouvrage ordurier se désigne assez par son titre, et ne mérite pas une plus grande analyse.

21. — L'histoire arrivée en Angleterre à M. d'Éon de Beaumont (1) donne lieu de faire des recherches sur son compte, et voici ce qui en résulte. Il passe pour avoir été employé dans les négociations de la paix plutôt par intrigue que par véritable choix du ministère. Sa première mission en Russie a été celle d'un spadassin. Le grand-duc voulait un maître d'armes : on choisit M. d'Éon, qui avait ce talent, dans la confiance qu'il ménagerait le retour d'un ministre de France à Saint-Pétersbourg. Ce qu'on avait prévu arriva; il s'insinua dans l'esprit du grand-duc, fut de ses parties de plaisir; il fit entrevoir que la France enverrait volontiers un ambassadeur..... Il fut secrétaire d'ambassadeur, et enfin d'ambassade. On lui donna un brevet de capitaine de dragons. Dans cet intervalle, il publia quelques écrits sur le commerce, dont il se fit honneur. Ils pouvaient en faire à son auteur, mais il n'était que prête-nom, à ce qu'on prétend. On veut que ces écrits soient de son oncle et de M. Dupin, qui n'ont pas voulu réclamer. Quoi qu'il en soit, il était comblé de grâces, avait deux mille écus de pension, le titre de ministre plénipotentiaire, et la croix de Saint-Louis, lorsqu'il a eu une rixe en Angleterre, chez le lord Halifax, contre un Français, M. de Vergy, à l'occasion de la paix dernière, que ce dernier prétendait honteuse, et qu'il a soutenue nécessaire. M. de Guerchy, ambassadeur, ayant voulu interposer son autorité, M. d'Éon n'en a tenu compte; ce qui l'a obligé à porter des plaintes à la Cour de France. Depuis, M. d'Éon a passé dans la cité de Londres, et, malgré toutes les réclamations du ministère, il est inviolable. Le roi d'Angleterre ne peut le faire enlever de son asile. Il était important de conter une anecdote toute politique, mais qui regarde un homme de lettres.

(1) Charles-Geneviève-Louis-Auguste-André-Timothée d'Éon de Beaumont, né à Tonnerre le 5 octobre 1728, mort à Londres le 21 mai 1810. Les aventures et les nombreux écrits de ce singulier personnage contribuèrent encore moins à sa célébrité, que le voile mystérieux dont son véritable sexe fut si longtemps enveloppé. Comme tout devait être bizarre dans sa destinée, on a remarqué d'étranges contradictions sur les registres de la paroisse où il reçut le baptême; on y lit : « *Né* d'hier... a été *baptisée* par nous, » etc. — R.

23. — M. l'abbé de Marsy vient de mourir. Il avait été Jésuite, et s'était distingué alors par plusieurs poésies d'un élégance et d'un goût exquis. Il était sorti de cet ordre d'une façon assez désagréable, et il en courait de très-mauvais bruits (1). Il a fait, depuis, plusieurs autres ouvrages, entre autres l'*Analyse raisonnée de Bayle*, qui a eu les honneurs de la brûlure, et toutes les censures cumulées des Facultés de théologie, de la Sorbonne, et des évêques.

24. — CHANSON DE M. DE VOLTAIRE CONTRE LES POMPIGNAN.

Sur l'air : *D'un inconnu.*

Simon Le Franc, qui toujours se rengorge,
Traduit en vers tout le Vieux Testament :
Simon les forge
Très-doucement :
Mais, pour la prose, écrite horriblement,
Simon le cède à son puiné Jean-George.

29. — VERS SUR JEAN-JACQUES ROUSSEAU, CI-DEVANT CITOYEN DE GENÈVE.

Rousseau, prenant toujours la nature pour maître,
Fut de l'humanité l'apôtre et le martyr ;
Les mortels, qu'il voulait forcer à se connaître,
S'étaient trop avilis pour ne pas l'en punir.
Pauvre, errant, fugitif et proscrit sur la terre,
Sa vie à ses écrits servit de commentaire.
La fière vérité dans ses hardis tableaux
Sut en dépit des grands montrer ce que nous sommes.
Il devait de nos jours trouver des échafauds ;
Il aura des autels, quand il naîtra des hommes !

(1) Il avait, selon Voltaire, estropié par ses énormes talents un enfant charmant de la première noblesse du royaume (le prince de Guéméné). Dans une lettre, en partie inédite, qu'il adressa le 16 mars 1765 à d'Alembert, Voltaire raconte le même fait en termes beaucoup plus énergiques, qu'aucun éditeur n'avait osé reproduire, avant que Beuchot eût admis cette curieuse lettre dans son édition.

30. — On a donné aujourd'hui *Turcaret*. On remarque cet événement par rapport à la pièce de *la Confiance trahie*, supprimée avant-hier comme injurieuse aux financiers.

31. — Il court un Noël très-piquant sur différents personnages de la cour.

Sur l'air : *Tous les bourgeois de Chartres.*

De Jésus la naissance
Fit grand bruit à la cour :
Louis en diligence
Fut trouver Pompadour :
« Allons voir cet enfant, lui dit-il, ma mignonne,
— Eh! non, dit la marquise au roi,
Qu'on l'apporte tantôt chez moi :
Je ne vais voir personne. »

Cependant la nouvelle
Gagnant de tout côté,
Le fils de la Pucelle
De tous fut visité.
D'arriver des premiers, un chacun se dépêche.
Le roi, la reine et leurs enfants,
S'en vont tous, chargés de présents,
L'adorer dans la crèche.

Les chanceliers de France,
Car il s'en trouva deux (1).
Pour droit de préséance
Eurent dispute entre eux :
« C'est à moi, dit Maupeou, qu'est la chancellerie :
Qui pourrait me la disputer ?
On sait que j'ai, pour l'acheter,
Vendu ma compagnie. »

Doué d'un esprit rare,
Mais mordant comme un chien,
Près des gens à simarre
On aperçut d'Ayen :
« Pourquoi donc, Messeigneurs, dit-il, entrer en lice?
Grâce au conseil sage et prudent,

(1) Lamoignon et Maupeou. Le premier était exilé.

Entre vous deux tout incident
Est sauvé par un *vice* (1).»

Rempli de son mérite,
Entrant le nez au vent,
Choiseul parut ensuite,
Et, d'un ton turbulent,
Dis sans aucun égard : « Changeons cette cabane !
Je veux culbuter tout ici ;
Je réforme le bœuf aussi,
Et je conserve l'âne. »

En sa simple manière
Joseph dit à Praslin :
« Défendez ma chaumière
Contre votre cousin.
Au moins, de son projet que l'effet se retarde;
Songez que je suis étranger,
Et que, devant me protéger,
La chose vous regarde ? »

Praslin dit : « Toute affaire
Est de l'hébreu pour moi ;
Ils m'ont au ministère
Mis sans savoir pourquoi.
Ainsi je n'y fais rien, que porter la parole :
Le duc et sa sœur règlent tout ;
Mais d'elle vous viendrez à bout
Avec quelque pistole. »

Ne se sentant pas d'aise,
Bertin dit en entrant :
« Qu'on me donne une chaise,
Je veux bercer l'enfant.
Je suis ministre en pied, mais je n'ai rien à faire ;
Et pour occuper mon loisir,
Seigneur, je compte vous offrir
Mon petit ministère. »

N'ayant de confiance
Qu'au poupon nouveau-né,

(1) Voy. 11 novembre 1763.

De L'Averdy s'avance
D'un air tout consterné,
Disant : « Puisque d'un mot vous levez tout obstacle,
Jésus, je me livre à vos soins :
Pour subvenir à nos besoins
Il me faut un miracle. »

Courtisan sans bassesse,
Citoyen vertueux,
D'Estrée fendit la presse,
Et dit au roi des cieux :
« Veillez sur ma patrie, elle m'est toujours chère :
Au Conseil, sans ménager rien,
Tous mes avis tendent au bien,
Mais on ne les suit guère. »

Nivernois prit sa place,
Apportant deux bouquets
De lauriers du Parnasse,
D'olives de la Paix ;
Puis, d'un air gracieux, à Jésus il les donne.
L'Enfant dit : « Je reçois ce don ;
Mais c'est pour orner votre front
D'une double couronne. »

Dans un coin de l'étable,
Entendant du débat,
Quelque homme charitable
Vint mettre le holà.
C'était le Beaufremont, venu de sa province,
Pressant un page à Melchior (1),
Qui refusait cent louis d'or
De cet aimable prince.

En coudoyant la foule,
Le marquis de Puysieux
A grand'peine se coule
Auprès du Fils de Dieu ;
Pour regarder l'Enfant : ayant mis ses lunettes
« Enfin, dit-il, je vois le cas :
Pourtant la nouvelle n'est pas
Mise dans ma Gazette. »

(1) Un des trois mages.

Digitized by Google

Richelieu, plein de grâce,
Apportait au poupon,
Des vers dignes d'Horace,
Et du miel de Mahon.
Enchanté de le voir, à l'entendre, on s'arrête :
Mais voyant Marie, à l'instant
Il laisse là son compliment,
Pour lui conter fleurette.

Lugeac, pour toute antienne
Dit d'un ton imprudent :
« Faut à la prussienne
Élever cet enfant ;
Il aura, comme moi, le cœur impitoyable. »
Joseph dit, en bouchant son nez :
« Mon beau seigneur, quand vous parlez,
Vous infectez l'étable.

Écumant de colère,
Lugeac vit en sortant
L'amour du militaire,
Monteynard et Brehan;
Avec eux Talaru se tenait à l'entrée :
« Approchez-vous, leur dit Jésus,
Vous serez toujours bienvenus,
Ici comme à l'armée. »

Un certain Surlaville,
Espèce de commis,
Se trouvant à la file,
D'un air bas et soumis,
Dit : « Jésus, vous voilà dans un pauvre équipage !
Mais je suis né plus indigent,
J'ai fait fortune sans talent :
Jésus, prenez courage. »

Un homme d'importance,
C'était monsieur Dubois,
Fort bouffi d'arrogance,
Dit, en haussant la voix :
« De ma visite ici, Seigneur, tenez-moi compte ;
Car, à ma porte, plus d'un grand
Vient se morfondre en attendant,
Sans en rougir de honte. »

Du fond de la masure,
On voit dans le lointain
Une courte figure;
C'était Saint-Florentin :
« Il me fait, dit Joseph, une peur effroyable ;
Dans ses mains je vois un paquet ;
C'est quelque lettre de cachet
Pour sortir de l'étable. »

Sur son abord sinistre,
On ne se trompait pas :
« Je viens, dit le ministre,
Pour un très-fâcheux cas ;
La Cour vous a donné l'Égypte pour retraite:
Au roi cet exil a déplu ;
Mais la marquise l'a voulu...
Sa volonté soit faite! »

1764

Janvier. — 4. — On a fait deux nouveaux couplets à joindre aux autres (1) : ils sont sur un air différent, sur celui : *Or, dites-nous, Marie.*

Dumesnil, de Grenoble,
Arrive avec hauteur ;
Quoi qu'il ne soit pas noble
Il fait le grand seigneur.
La Vierge le regarde,
Et Joseph dit tout bas :
« Dites-lui qu'il nous carde
Un petit matelas. »

Fitz-James vient ensuite,
Et dit : « De par le roi,
Que l'Enfant et sa suite
Restent chacun chez soi.

(1) Voy. 31 décembre 1763.

Si c'est une sottise,
Le roi s'en chargera,
Et pour qu'on l'autorise,
Mon Corps (1) s'assemblera.

6. — L'auteur de l'*Anti-financier* a été arrêté avant-hier; il se nomme Darigrand. L'imprimeur, nommé Lambert, a été aussi mis à la Bastille. On prétend que le premier n'est qu'un prête-nom.

9. — *Théâtre et Œuvres diverses de M. de Sivry.* On est d'abord étonné de voir le nom d'un auteur qu'on ne croit pas connaître, à la tête de plusieurs ouvrages dont on a quelque réminiscence : point du tout, c'est M. Poinsinet qui, reniant ce nom comme de mauvais augure, se contente de celui de Sivry. Il ne veut point être confondu avec son cousin (2). Il n'a pas peu contribué lui-même à jeter un grand ridicule sur son nom, qui s'étendra jusque sur celui de Sivry.

10. — VERS A M. DE L'AVERDY, CONTROLEUR GÉNÉRAL.

C'est en vain que la modestie
Vous fait dédaigner la grandeur ;
Désormais vous serez, en dépit de l'envie,
Des grâces, des bienfaits, l'heureux dispensateur.
En vain vous faites résistance;
Le prince a fait un juste choix :
Peut-il mieux placer la finance
Que sous les auspices des lois (3)?
On verra, dans ce choix, dont je vous félicite,
Et dans votre refus justement combattu,
La récompense du mérite
Et l'éloge de la vertu.

16. — On ne peut passer sous silence le bon mot de M. de Royan, fils de M. le duc d'Olonne : il paraît constaté. M. de Royan sortant de dîner à Toulouse, chez M. de Bonrepos, pro-

(1) Les ducs et pairs ont été convoqués, le 30 décembre 1763, sur un décret rendu par le parlement de Toulouse contre M. le duc de Fitz-James. — B.
(2) Poinsinet le *Mystifié*.
(3) M. de L'Averdy était conseiller au parlement de Paris. — B.

cureur général, rencontre le fils de M. le duc de Fitz-James. Celui-ci lui demande d'où il vient. « Je viens, répondit-il, de dîner en très-bonne compagnie, avec beaucoup de gens du parlement. — Ils ont été longtemps en mue : sont-ils bien engraissés? demande le jeune homme. — Je ne les ai point trouvés trop gras, répond M. de Royan, mais ils m'ont paru bien grands.» On prétend que la suite de cette vive et ingénieuse riposte a dégénéré en combat singulier entre ces deux seigneurs, et que M. de Fitz-James a été blessé.

18. — La littérature a perdu un poëte qui s'était distingué par sa méchanceté et par quelques ouvrages lyriques d'un genre supérieur.

Chacun s'écrie : « Eh! c'est le poëte Roy » (1).

Accablé d'infirmités, il s'était retiré dans la solitude depuis quelques années : il y vivait dans une profonde obscurité où il est mort.

24. — L'Opéra s'est ouvert aujourd'hui par *Castor et Pollux*, avec l'affluence qu'on présume. La garde était plus que triplée. La représentation a été des plus tumultueuses, et les brouhaha ont duré sans discontinuation pendant le premier acte et une partie du second. Nous parlerons du poëme une autre fois. On a trouvé différents défauts à la salle (2) : 1° le parterre est trop élevé pour le théâtre; 2° les premières loges avancent de beaucoup, et ne sont point assez cintrées; 3° les secondes loges sont écrasées par celles-là, auxquels on paraît avoir tout sacrifié; 4° le paradis est si reculé et si exhaussé, qu'on y est dans un autre monde et qu'on n'y entend rien. En général, on se récrie fort contre l'architecte, M. Soufflot. On est étonné qu'un homme connu par des talents aussi supérieurs ait fait des fautes aussi énormes. On le défend, en disant qu'il a été forcé de tout sacrifier à certaines loges de protection, qui font un effet des plus désagréa-

(1) Ce vers termine l'épigramme de Voltaire contre Roy, commençant par celui-ci :

Connaissez-vous certain rimeur obscur? — R.

(2) Cette salle provisoire était située aux Tuileries. — R.

bles, et rendent le public fort mécontent du peu d'égards qu'on a eu pour lui.

26. — Aujourd'hui, second jour de l'Opéra, il y avait très-peu de monde. Il est certain que le délabrement où il est, par rapport aux sujets, écarte une infinité de gens. Le sieur Pillot fait Castor, et le fait horriblement mal. Mademoiselle Arnould joue supérieurement le rôle de l'amante; l'actrice s'y développe dans le plus grand jeu, et dans la vérité la plus parfaite des situations. Gelin est médiocre, mademoiselle Chevalier braille à l'ordinaire. Les ariettes que chante mademoiselle Le Mière sont très-plates, quant aux paroles, et quant à la musique même. Du reste, elle a beaucoup perdu dans sa voix. On admire le dernier ballet, qui vraiment est de génie. C'est le système de Copernic mis en action; il est très-bien exécuté : reste à savoir pourquoi le système de Copernic dans cet opéra? Vestris est absent. Heureusement mademoiselle Lany a reparu. Le premier jour l'Opéra avait fait 5,240 livres; il n'a fait aujourd'hui que cent louis.

27. — On ne tarit point en couplets. En voici sur le cardinal de Bernis, sur l'air : *Où s'en vont ces gais bergers?*

Assise en un canapé,
La souveraine Flore
Au monarque inoccupé
Disait : « Roi que j'adore,
Souviens-toi du cardinal-abbé :
Le verrons-nous encore ? »

Voici donc venir l'abbé,
Au lever de l'aurore :
Depuis, il s'est échappé.
La raison ? Je l'ignore.
Où est-il, le cardinal-abbé?
Le verrons-nous encore ?

28. — M. le marquis Du Terrail, auteur de quelques pièces de théâtre, s'étant remarié ces jours-ci, a été chansonné à son tour. On lui impute un vice qui fait la base de l'épigramme :

Un enfant de Florence,
Le marquis Du Terrail,

Tout bouffi d'arrogance,
Se présente au bercail.
Comme on vit qu'il tremblait, Jésus lui dit : » Bonhomme,
Plutôt que de vous marier,
Vous feriez beaucoup mieux d'aller
Vous chauffer à Sodome. »

Février. — 4. — M. Thomas, qui avait été si accueilli par M. le duc de Praslin, vient d'essuyer la disgrâce inévitable à tous ceux qui veulent être honnêtes à la cour, cette région de perfidies et d'horreurs. On lui a su très-mauvais gré de n'avoir point postulé la place vacante à l'Académie et qu'a obtenue M. Marmontel. Malgré toutes les insinuations, les instances, les ordres qu'il a reçus là-dessus, malgré la certitude d'être promu, il s'est constamment refusé à supplanter son ami et son maître en littérature. En conséquence, M. le duc de Praslin vient de lui ôter la place de secrétaire intime.

10. — Épitaphe du parlement de Normandie (1), par la femme d'un conseiller de cette cour.

Ci-gît sous ces sacrés portiques,
Ces marbres, ces voûtes antiques,
Un respectable Corps, dont les membres épars
Courent encor mille hasards.
Passant! de quelques pleurs arrose au moins sa cendre.
Son zèle était si pur, son cœur était si tendre !
Il chérissait le peuple, il adorait le roi.
De son devoir suivant la loi,
Longtemps avec honneur il servit sa patrie ;
Mais menacé d'ignominie,
Accusé, par la calomnie,
De rébellion, d'attentat,
Il aime mieux s'ôter la vie,
Que de vivre sans gloire et de trahir l'État.

(1) Tous les membres du parlement de Bretagne, à l'exception de douze, avaient donné leur démission. — R.

17. — VERS EN RÉPONSE A L'ÉPITAPHE DU PARLEMENT DE NORMANDIE FAITE PAR UNE DAME DU PARLEMENT.

De tous les parlements, Madame, un seul a tort :
Loin de combattre, il fuit ; loin de vaincre, il abdique.
Ainsi le vieux Caton, en se donnant la mort,
Au lieu de la servir, perdit la république.

19. — *Interdumque bonus dormitat Homerus!* Voici des vers que M. l'abbé de Voisenon a faits pour son ami Caillot : ils sont d'une plaisanterie rare et d'un ridicule à perpétuer (1). La pièce est adressée à M. de Marigny : on y demande une place pour la sœur de ce comédien, marchande, obligée de quitter sa demeure sur un pont, dans le temps de l'inondation.

Protecteur des beaux-arts et de leur gloire antique,
Daignez être le mien dans ce triste moment.
Je vois tomber ma sœur dans le débordement,
Et pour lors adieu la boutique !
Sa réputation, dont le vernis est beau,
Est tout près d'aller à-vau-l'eau.
Je ne puis soutenir cette cruelle idée;
Et son mari deviendra fou
De voir sa femme débordée,
Ne pouvant garantir son plus petit bijou.
Vous pouvez la sauver de ce danger terrible :
Trouvez-lui quelque coin dans le palais des rois.
Nous consentirions même à monter sur les toits,
Pour publier le trait de votre âme sensible.
Le sentiment augmentera ma voix :
Mes accents seront des offrandes,
Et j'obtiendrai des Dieux, que sous vos lois
Vous ayez en détail tout le corps des marchandes.

22. — Nous avons annoncé, il y a longtemps (2), que M. Rousseau s'était chargé de faire un mémoire en faveur de M. de Valdahon, mousquetaire, accusé de séduction à l'égard d'une de-

(1) Ces vers manquent à l'édition des *Œuvres de Voisenon*. — R.
(2) Voy. 7 avril 1763.

moiselle de Dôle. Cet ouvrage paraît enfin. On a rendu compte de l'aventure; et ceux qui la savent ne seront pas surpris que le philosophe genevois ait pris un sujet si susceptible de faire valoir ses singulières assertions. Au reste, on ne le juge point digne de ses autres ouvrages.

23. — M. l'abbé de Caveirac, cet homme mercenaire, qui, n'ayant pour principe que celui de n'en point avoir, soutient également le pour et le contre, l'auteur enfin de l'*Apologie de la Saint-Barthélemy* (1), a été accusé d'être l'auteur de l'*Appel à la raison*. Après avoir été successivement ajourné, décrété et jugé, sa contumace vient d'être prononcée au Châtelet. Il est atteint et convaincu d'avoir composé un libelle; en conséquence, condamné à être mis au carcan et banni à perpétuité. L'imprimeur Grangé est banni pour cinq ans.

25. — Mademoiselle Fauconnier, courtisane jadis célèbre, qui depuis a donné dans le bel esprit, faisait depuis quelques années un *Journal des deuils*. Cet ouvrage, purement mercenaire jusqu'aujourd'hui, acquiert une tournure littéraire. On se propose d'y insérer désormais le nécrologe des personnes célèbres dans les sciences ou dans les arts, mortes dans le courant de l'année. Il paraît qu'on se réserve ce détail pour la fin. On commence à fournir les vies des morts illustres de 1763. MM. de Marivaux, Pesselier, Bougainville, y figurent aujourd'hui. On sent combien cette superfétation est ridicule, mais, par ce moyen, cette gazette, qui n'était qu'à trois livres, monte à six francs.

29. — Le sieur Palissot, cet Arétin moderne, qui se donne, non pour le *flagellum principum*, mais pour le fléau des philosophes et des auteurs, vient de lancer dans le public un nouveau libelle intitulé : *la Dunciade ou la Guerre des Sots*. C'est une imitation de celle de Pope, c'est-à-dire qu'avec beaucoup moins de mérite et beaucoup moins de droit, il s'est senti assez de fiel pour suffire à un ouvrage abominable, où la licence et la méchanceté la plus atroce sont développées avec toute l'impudence dont il est capable.

(1) A la suite de l'*Apologie de Louis XIV et de son Conseil sur la révocation de l'édit de Nantes*, l'abbé de Caveirac a placé une *Dissertation sur la journée de la Saint-Barthélemy*, dans laquelle, en cherchant à réduire de beaucoup le nombre des victimes, il veut diminuer l'horreur qu'inspirent les bourreaux. — R.

MARS.— 14.— M. Restaut, l'auteur d'une grammaire qui a déjà eu plusieurs éditions, est mort le 14 du mois dernier. Cet avocat estimable, sans être d'une métaphysique aussi profonde que M. Dumarsais, a cependant rendu quelques services à la langue, et peut être d'un grand secours aux étrangers et à ceux qui veulent apprendre à parler ou à écrire correctement.

22. — Malgré le silence observé sur la *Dunciade* (1), quelques personnalités ont engagé plusieurs personnes, surtout les femmes, à se plaindre criminellement de ce libelle calomnieux. Il paraît que madame Riccoboni, que l'auteur appelle plaisamment *Rubiconi*, n'a pas peu contribué à mettre en mouvement le ministère public. M. le duc de Choiseul, instruit de ces menées, a cru devoir interposer ses bons offices. Protecteur de l'auteur dont l'ouvrage paraît s'être produit sous ses auspices, il a demandé qu'on lui laissât le soin de punir le calomniateur. Il est exilé à cinquante lieues, et ce scélérat, qui devrait être mis au cabanon pour le reste de ses jours, reçoit une nouvelle illustration de son châtiment.

30. — VERS A M. BERNARD SUR SON OPERA DE CASTOR ET POLLUX, PAR M. LE M. DE V***.

Les deux jumeaux de la Fable
Font le charme de Paris :
Ils retirent tout leur prix
Des vers d'une Muse aimable.
Elle avait chanté l'amour,
Son ivresse et son délire ;
De la beauté qui soupire,
Le plaisir et le retour.
L'Amitié monte la lyre :
Elle donne un nouveau tour
Aux transports qu'elle respire;
Elle chante, et tour à tour
Les éprouve et les inspire.

AVRIL.— 1.— L'éclipse tant annoncée pour aujourd'hui, et qui avait attiré l'attention de tout Paris, n'a pas fait une sensation

(1) Voy. 29 févr 1764.

considérable. L'obscurité a été de peu de durée et très-médiocre, à peu près comme lorsqu'il va pleuvoir. Toute la cour était à l'Observatoire. M. de Cassini s'était persuadé que la nuit serait épaisse; en conséquence, l'heure venue et le jour pâlissant un peu, il a demandé des bougies, sous prétexte qu'on ne voyait plus clair. Tous les spectateurs l'ont assuré qu'on voyait très-bien : lui d'insister et d'assurer qu'il ne voyait goutte, et le monde de rire, et l'astronome d'être hué.

5. — Le *Corneille*, tant attendu, est enfin arrivé dans ce pays-ci. Il est en douze volumes in-8°, coûte deux louis de souscription, trois livres pour le transport, et trente-six francs pour la brochure. On voit, en général, que M. de Voltaire a visé à faire un ouvrage volumineux. Il est dédié à messieurs de l'Académie française.

6. — M. Palissot, de son exil de Joinville, a prématurément célébré la convalescence de madame la marquise de Pompadour. On se doute bien qu'un satirique aussi effronté est un adulateur servile.

Vous êtes trop chère à la France,
Aux dieux des Arts et des Amours,
Pour redouter du sort la fatale puissance :
Tous les Dieux veillaient sur vos jours,
Tous étaient animés du zèle qui m'inspire ;
En volant à votre secours,
Ils ont affermi leur empire.

9. — On a déjà parlé de M. d'Éon de Beaumont, ex-ministre plénipotentiaire de France à la cour de Londres. On a parlé de son aventure singulière. L'asile qu'il s'est procuré lui assurant l'impunité, il vient de publier un in-4° (2), contenant les instructions et lettres particulières de M. le duc de Praslin à M. de Nivernois, à lui adressées, et toute la correspondance relative au traité de paix. Il y a joint des notes et des portraits qui rendent cet écrit très-précieux. Il n'y en a que très-peu d'exemplaires à

(1) Voy. 21 décembre 1763.
(2) *Lettres, Mémoires et Négociations particulières du chevalier d'Éon*, Londres, 1763-64, 2 parties.

Paris : il porte pour épigraphe ces vers de *Sémiramis* de M. de Voltaire :

Pardonnez ! un soldat est mauvais courtisan :
Nourri dans la Scythie, aux plaines d'Arbazan,
J'ai pu servir la cour, et non pas la connaître.

11. — On répand, depuis quelques jours, une plaisanterie assez plate ; elle a pour titre *Décalogue du Dieu du Goût* : on la peut juger d'un partisan du sieur Palissot.

I. Au Dieu du Goût immoleras
Tous les écrits de Pompignan.
II. Chaque jour tu déchireras
Trois feuillets de l'abbé Le Blanc.
III. De Montesquieu ne médiras,
Ni de Voltaire aucunement.
IV. L'ami des sots point ne seras,
De fait ni de consentement.
V. *La Dunciade* tu liras,
Tous les matins dévotement.
VI. Marmontel le soir tu prendras,
Afin de dormir longuement.
VII. Diderot tu achèteras,
Si ne veux perdre ton argent.
VIII. Dorat en tous lieux honniras,
Et Colardeau pareillement.
IX. Le Mière aussi tu siffleras,
A tout le moins une fois l'an.
X. L'ami Fréron n'applaudiras,
Qu'à *l'Écossaise* seulement.

13. — Madame la marquise de Pompadour a fait présent, il y a quelques jours, à M. de L'Averdy, contrôleur général, dont on attend tant de merveilles, d'une boîte de carton enrichie du portrait de Sully. Elle a assaisonné cette galanterie de toutes les grâces dont elle est capable, en disant à ce ministre que, présumant trop de sa modestie pour croire qu'il se fût fait tirer, elle lui envoyait son portrait véritable. Ces vers étaient dans la tabatière :

Digitized by Google

De l'habile et sage Sully
Il ne nous reste que l'image :
Aujourd'hui ce grand personnage
Va revivre dans L'Averdy.

15. — Ce soir est morte madame la marquise de Pompadour. La protection éclatante dont elle avait honoré les lettres, le goût qu'elle avait pour les arts, ne permettent point de passer sous silence un si triste événement. Cette femme philosophe a vu approcher ce dernier terme, avec la constance d'une héroïne. Peu d'heures avant sa mort, le curé de la Madeleine, sa paroisse à Paris, étant venu la voir; comme il prenait congé d'elle : « Un moment, lui dit la moribonde, nous nous en irons ensemble. »

18. — On a fait l'épigramme suivante sur un Jésuite qui s'est marié :

Uxorem ducis qui cornua trina gerebas;
Pondus erit levius, cornua bina geres.

— On doit bien s'attendre que le tombeau de madame de Pompadour sera un objet d'hommages et de satires. L'épitaphe suivante remplit l'un et l'autre objet. On la suppose écrite au bas de son buste; à côté sont l'Hymen et l'Amour en larmes, avec leurs flambeaux renversés.

Ci-gît Poisson de Pompadour,
Qui charmait la ville et la cour :
Femme infidèle, et maîtresse accomplie.
L'Hymen et l'Amour n'ont pas tort,
Le premier de pleurer sa vie,
Le second de pleurer sa mort (1).

20. — On a fait sur madame de Pompadour une épitaphe bien différente de la première; elle est simple, et contient l'historique de sa vie.

(1) L'épitaphe suivante, quoiqu'un jeu de mots fasse tout son mérite, nous semble digne d'être conservée.

D. D. Joannis Poisson Epitaphium.

Hic Piscis regina jacet, quæ Lilia succit
Pernimis. An mirum si floribus occubat albis? — R.

Digitized by Google

Ci-gît qui fut vingt ans pucelle,
Quinze ans catin, et sept ans maquerelle.

Elle a été mariée à vingt ans, et est morte dans la quarante-troisième année de son âge.

22. — Aujourd'hui, jour de Pâques, s'est passée à Versailles une scène dont le concours des circonstances fait une singularité piquante. La manie du jour est de faire tout à la grecque. L'abbé Torné, chanoine d'Orléans, qui a prêché tout le carême devant le roi, ayant oublié de faire le signe de la croix, Sa Majesté s'est retournée du côté du duc d'Ayen, son capitaine des gardes, et lui en a témoigné sa surprise : « Vous verrez, Sire, répond le plaisant, que c'est un sermon à la grecque. » L'orateur, en effet, commence : « Les Grecs et les Romains, etc. » Le roi ne peut retenir son envie de rire, et le prédicateur déconcerté s'est ressenti pendant tout son discours de cette plaisanterie.

23. — Le cri est général contre la nouvelle édition de *Corneille* par M. de Voltaire. Il paraît s'être attaché à déprimer ce grand homme.

25. — Le sieur Palissot a écrit au duc de Praslin pour le prier d'intercéder en sa faveur et demander son rappel : mais ce seigneur, tout débonnaire, n'a point voulu solliciter pour un pareil scélérat.

26. — Les gazettes annoncent que le roi d'Angleterre a ordonné à son procureur général de la Cour du Banc de poursuivre M. d'Éon de Beaumont, dont il est tant question aujourd'hui, à la requête de M. de Guerchy, ambassadeur de France; qu'en conséquence, le procès a été commencé contre lui, comme auteur du libelle le plus scandaleux et des calomnies les plus atroces.

Mai. — 7. — Il se répand sur la destruction des Jésuites l'épigramme suivante, qui, quoique grossière, mérite d'être conservée comme anecdote caractéristique.

Ils sont f..... les bons apôtres,
Et l'on ne les plaint pas beaucoup,
Car, avant ce malheureux coup,
Ils en avaient bien ..... d'autres.

10. — On sait que M. Vanloo, premier peintre du roi, a peint, il y a quelque temps, mademoiselle Clairon en Médée, tenant d'une main un flambeau et de l'autre le poignard encore teint du sang de ses enfants, insultant à la douleur de Jason, et bravant sa colère. Le roi ayant ordonné que ce tableau fût gravé, l'habile peintre en a fait un second, propre à faire plus d'effet en gravure. L'estampe a été exécutée par MM. Laurent Cars et Jacques de Beauvarlet, graveurs du roi et de son Académie de peinture. La tête de Médée, c'est-à-dire de mademoiselle Clairon, est l'ouvrage de M. de Beauvarlet.

11. — Les changements faits à la nouvelle salle d'Opéra sont médiocres et n'en réparent point les défauts. On a seulement reculé ces loges immenses qui offusquaient tout le reste.

19. — On ne peut revenir du peu de goût, ou, pour mieux dire, de l'imbécillité des Comédiens; on ne conçoit pas que cet aréopage si difficile et si impertinent à l'égard des auteurs, qu'il fait valeter plusieurs années de suite, ait donné les mains à recevoir un drame aussi complétement ridicule que celui du *Jeune Homme* (1). On sait que l'auteur ne s'en est mêlé en rien, et que les Comédiens étaient engoués de cette comédie.

Le matin, M. l'abbé de Voisenon trouva Molé, qui faisait le rôle du Jeune Homme, chez madame la marquise de Villeroi, et qui tenait son cahier à la main; il le prit, et, tombant sur la scène du valet, il sentit, par l'expression de « jeter par la fenêtre, » tout le ridicule du reste de la scène. Il demande à Molé ce qu'il en pense. Ce jeune fat l'assure que son rôle est très-bon; que cette scène est une scène d'humanité qui doit faire le plus grand effet; et l'abbé, de rire, et de dire à la marquise: « Madame, je suis bien trompé, ou ce Jeune Homme donnera bien du fil à retordre à son père. »

20. — Le roi avait souscrit pour deux cents exemplaires du *Corneille* commenté par M. de Voltaire. Sa Majesté n'en a pris que cinquante, et a fait remettre les autres au père de mademoiselle Corneille. L'impératrice de Russie a fait le même acte de générosité envers mademoiselle Corneille, aujourd'hui madame Dupuits.

(1) Joué et tombé au Théâtre-Français le 17 mai.

26. — Madame Bellot, cette femme qui avait vécu jusqu'à présent dans une grande pénurie et du profit très-mince de ses traductions anglaises, demeure depuis quelque temps avec le président Mesnières qui s'en est engoué; elle mène sa maison, fait la pluie et le beau temps. Ce phénomène est d'autant plus rare que cette dame est peu jeune : elle est laide, sèche et d'un esprit mélancolique. Elle a renvoyé le chevalier d'Arcq, avec qui elle vivait.

28. — On assure que le chevalier d'Éon vient de faire paraître un second volume, qui sans doute fait suite au premier.

Des lettres de Londres prétendent qu'il figure mal parmi les honnêtes gens; qu'il a eu différentes affaires, suscitées vraisemblablement, mais qui l'ont mis aux prises avec la police du pays; que le gouvernement voit avec peine l'impunité dont il jouit, sans pouvoir s'assurer de sa personne; qu'il n'a pu arrêter qu'en partie la distribution de son Mémoire, de ses Lettres, etc.; ce qui les rend cependant rares en Angleterre. On dit qu'il en a vendu pour plus de 20,000 livres et qu'il a fait passer le reste à Hambourg.

31. — Il coure des vers qu'on peut regarder comme une énigme et qui n'ont quelque sens que par leur malignité. Ils roulent sur des anecdotes scandaleuses, vraies ou fausses, mais connues à la cour, où l'on croit tout, parce qu'on s'y sent capable de tout.

Après avoir détruit l'autel de Ganymède,
Vénus a quitté l'horizon ;
A tes malheurs encor, France, il faut un remède :
Chasse Jupiter et Junon (1).

Juin. — 2. — Il paraît que l'on veut employer tous les moyens possibles pour avoir raison de l'inconduite de M. d'Éon, et que

(1) Voici de quelle manière la malignité des courtisans interprétait cette énigme : *Vénus* désignait la marquise de Pompadour, morte depuis peu; *Jupiter*, le duc de Choiseul, et *Junon*, la duchesse de Grammont, sa sœur, avec laquelle il vivait, s'il en faut croire la chronique scandaleuse du temps, dans une intimité plus que fraternelle. Quant au *Ganymède* dont Vénus-Pompadour aurait *détruit l'autel*, nous n'avons découvert dans la vie privée de Louis XV, à laquelle, sans aucun doute, l'auteur de l'épigramme a voulu faire allusion, rien qui puisse donner lieu à d'odieux soupçons. — R.

la cour de Londres s'y prête. On assure qu'elle fait intervenir le corps diplomatique pour demander son extradition; que tous les ministres étrangers, conjointement avec M. de Guerchy, ont mis un Mémoire à ce sujet au lord Halifax, secrétaire d'État, pour qu'il soit traduit au Banc du roi; mais tout cet éclat ne peut avoir de suite et se réaliser pour l'objet qu'on se propose, qu'autant qu'il sera autorisé par un bill du Parlement.

11. — M. le comte Algarotti est mort à Pise la nuit du 22 au 23 du mois dernier. Cet ami des arts et des muses a laissé, entre autres choses, un legs de huit mille écus romains à M. Mauro Tossi, peintre célèbre de Bologne. Il veut qu'on en emploie deux mille à lui élever un mausolée à Pise. Il a donné lui-même le dessin de ce monument et a dicté son épitaphe, que voici :

HIC JACET ALGAROTTUS, SED NON OMNIS.

On doit pardonner cette inscription peu modeste à un homme qui a aussi bien mérité de la littérature et des beaux-arts.

12. — Un procès, porté au parlement de Bretagne, pour statue sur l'état contesté d'un enfant né dix mois et dix-sept jours après la mort de son père, vient d'occasionner un Mémoire, signé de plusieurs habiles chirurgiens et rédigé par M. Louis. On y discute avec beaucoup de clarté et de précision les faits, les raisons et les autorités sur lesquels on veut fonder cette possibilité. Il décide que, le temps de la gestation et le terme de l'accouchement dans toutes les espèces d'animaux étant fixés par la Nature d'une manière invariable, l'espèce humaine doit être soumise à ce même ordre et que, par conséquent, tout accouchement qui passe le terme de neuf mois et dix ou douze jours ne peut être regardé comme naturel et ne peut se faire sans danger pour la mère et pour l'enfant. Le Mémoire est profondément traité et, d'ailleurs, est écrit avec toute l'élégance et la netteté que comporte le sujet.

17. — *Bébé*, le nain du roi de Pologne Stanislas, étant mort depuis quelques jours de vieillesse et de caducité, à l'âge de vingt-cinq ans, M. le comte de Tressan l'a honoré d'une épitaphe.

Digitized by Google

HIC JACET
NICOLAUS FERRY, LOTHARINGIUS,
NATURÆ LUDUS,
STRUCTURÆ TENUITATE MIRANDUS ;
AB ANTONINO NOVO DILECTUS.
IN JUVENTATIS ÆTATE SENEX.
QUINQUE LUSTRA FUERUNT IPSI
SÆCULUM.
OBIIT NONA JUNII
AN. M. D. C. C. LXIIII.

22. — Nous apprenons par une lettre de Neuchâtel que Rousseau est toujours aux environs de cette ville. Il y fait des lacets et dit qu'il devient femme, puisqu'on ne veut pas qu'il soit homme. Il passe les soirées avec une espèce de fermier qu'il a affectionné. Quand il entre chez ce bonhomme, il souffle la chandelle de celui-ci et la rallume à la sienne quand il veut revenir, sans doute pour faire tout au rebours des autres.

24. — M. Jolivet, directeur du Journal de Trévoux, depuis l'expulsion des Jésuites, est mort ces jours-ci. Ce triste médecin avait jeté dans cet ouvrage une sécheresse, une insipidité, qui lui avait donné beaucoup de discrédit. Aussi grave, aussi raide que les premiers auteurs, il n'avait pas su y joindre une aménité de style dont le père Berthier parait son pédantisme. Un abbé Mercier, Génovéfain (1), s'est mis sur les rangs pour la continuation.

26. — Il est arrivé ici, de Vienne, quelques exemplaires d'un livre intitulé : *Méditations chrétiennes* (2). Ce livre n'était point destiné à devenir public. C'est le fruit des retraites de l'auteur, qui édifiait une auguste famille par une piété tendre et éclairée, ainsi qu'elle en faisait le bonheur par ses autres vertus. Le ton de douceur, de candeur, de raison, de charité, qui anime, pour ainsi dire, chaque ligne de cet ouvrage, aurait seul fait connaître l'esprit et le cœur dont il est une image aussi fidèle que touchante. Voici un quatrain qui se trouve écrit à la main en tête de ce livre :

(1) C'est le savant bibliographe Barth. Mercier, abbé de Saint-Léger, né à Lyon en 1734, mort à Paris en 1799. Voy. 5 février 1765.

(2) Par la princesse Élisabeth de Bourbon-Parme, femme de l'archiduc Joseph. Vienne, 1764, in-8°. — R.

L'auguste auteur de cet ouvrage,
D'un monde séducteur connut la vanité,
Et, dans le printemps de son âge,
Fut cueilli comme un fruit mûr pour l'éternité.

JUILLET. — 17. — On écrit de Londres, du 13 de ce mois, que l'affaire de M. d'Éon a été jugée au Banc du roi, le 9; que les jurés ont unanimement déclaré M. d'Eon coupable et son ouvrage libelle; mais que, suivant les formes de ce pays-là, la sentence et la peine ne seront prononcées contre lui qu'au terme prochain, c'est-à-dire dans le mois de septembre; qu'en attendant, quoiqu'il ait fait courir le bruit qu'il avait décampé de Londres, il continuait à régaler le public d'écrits qu'il fait insérer dans les gazettes, et où il n'y a ni rime ni raison.

AOUT. — 1. — On voit, depuis quelques semaines, au palais des Tuileries, le portrait en grand de feu madame la marquise de Pompadour, par Drouais, peintre de réputation. La ressemblance est des plus frappantes, et la composition du tableau est aussi riche que bien entendue. Cette dernière partie n'a été terminée que depuis la mort de cette femme célèbre.

11. — La ville de Reims ayant proposé une espèce de concours pour la meilleure inscription à mettre au bas de la statue du roi, qu'elle fait exécuter depuis longtemps par le fameux Pigalle : voici les vers qu'on a jugés les plus dignes de Louis XV. On doit se rappeler que c'est à Reims que le roi est sacré.

C'est ici qu'un roi bienfaisant
Vint jurer d'être votre père :
Ce monument instruit la Terre,
Qu'il fut fidèle à son serment (1).

14. — Fréron, dans son n° 22, finit par cet article : « *Faute à corriger dans le n° 20, page 290, ligne 12 : François-Marie Arouer de Voltaire; lisez : François-Marie Arouet de Voltaire.* »

Bien des gens, en remarquant cette pitoyable et infâme plai-

(1) Ces vers de Clicquot de Blervache ne sont que la traduction d'une inscription en prose, de Diderot, que l'on trouve dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, 15 janvier 1764. — R.

santerie, l'avaient mise sur le compte de l'imprimeur. Le journaliste a eu peur qu'elle ne fût en pure perte, et par cette affectation décèle qu'il a regardé cette tournure comme très-piquante : il fait voir jusqu'à quel point de platitude peut descendre un homme d'esprit aveuglé par la passion.

19. — Tout le monde court après la nouvelle estampe de mademoiselle Clairon; elle est gravée, d'après le tableau de M. Vanloo, par MM. Cars et Beauvarlet, graveurs du roi. On sait qu'elle est représentée en Médée. On a saisi, dans le cinquième acte de cette tragédie, l'instant où Médée vient de poignarder ses enfants et s'enfuit dans son char en les montrant à Jason. La gravure de la planche a été payée par le roi, ainsi que la bordure du tableau. Quant au tableau, madame la princesse de Gallitzin en a fait présent à mademoiselle Clairon. M. Nougaret a fait les vers suivants pour être mis au bas du portrait :

Cette actrice immortelle enchaîne tous les cœurs;
Ses grâces, ses talents lui gagnent les suffrages
Du critique sévère et des vrais connaisseurs :
Et, de nos jours, bien des auteurs
Lui doivent le succès qui suivait leurs ouvrages.

Septembre. — 2. — Mercredi, 29 août, la Faculté de Médecine assemblée, M. de L'Épine, l'ancien des douze commissaires nommés pour rendre compte sur le fait de l'inoculation, a lu un Mémoire qui a tenu deux heures et un quart de lecture du texte, non compris les notes qu'il n'a pas eu le temps de reprendre. Ce Mémoire conclut à défendre provisoirement l'inoculation, sauf à l'admettre, si elle se perfectionne par la suite dans les pays étrangers, au point d'être exempte de tous les inconvénients très-grands qu'il lui reproche. Les commissaires, au nom desquels M. de l'Épine parlait, sont MM. Astruc, Bouvart, Cochu, Baron, Verdelham et Macquart. Mercredi prochain, il y aura une assemblée sur le même sujet, pour écouter le Mémoire en faveur de l'inoculation.

4. — M. le marquis de Paulmi a été élu hier membre honoraire de l'Académie des Sciences, à la place de feu M. le comte d'Argenson.

— Il paraît un livre, intitulé : *Des Passions* (1), qu'on attribue à madame de Boufflers (2). L'auteur les réduit à deux classes, l'amour et l'ambition. Elle traite la première avec toutes les grâces dont son sexe peut embellir un sujet digne d'elle. Le développement de cette passion dans le cœur d'une jeune personne est rendu d'une façon neuve, avec une touche de pinceau également ingénieuse et sensible.

5. — La Faculté de Médecine s'est assemblée ce matin pour entendre la lecture du Mémoire favorable à l'inoculation. Il a été lu par M. Petit, qu'on appelle communément l'Anatomiste. MM. Geoffroy, Lorry, Thiery et Malouart l'avaient signé. La matière mise en délibération, il a été arrêté : la tolérance de l'inoculation. Cet avis a passé à la pluralité de cinquante-deux voix contre vingt-cinq.

6. — Le roi s'est rendu aujourd'hui à Sainte-Geneviève, accompagné de M. le Dauphin et de plusieurs seigneurs de la cour. La cérémonie (3) s'est faite sur les onze heures et demie. M. de Coste a présenté les médailles : MM. de Marigny, Souflot et Gabriel entouraient le roi. Le Père Bernard avait préparé une ode relative à la fête; il l'a présentée au roi, qui est allé voir la bibliothèque de Sainte-Geneviève, où il est resté trois quarts d'heure à se faire rendre compte des principaux ouvrages qu'elle renferme.

7. — *Le Cercle, ou la Soirée à la mode,* de M. Poinsinet, a été joué aujourd'hui avec peu d'affluence ; la réputation de l'auteur ne prévenant pas pour lui. La pièce a reçu de très-grands applaudissements. Une précieuse moderne, deux petites maîtresses subalternes, un marquis fat, un plat robin, un Suisse bonhomme, un poétereau aussi vilain que bas, un médecin à la mode et un abbé musicien, composent ce joli groupe : nous ne parlons point d'une soubrette et d'une jeune personne qui y sont pour peu de chose. Il n'y a ni intrigue, ni marche théâtrale, mais beaucoup de saillies et des personnages peints avec une

(1) 1764, in 8°. Cet ouvrage, et le traité *De l'amitié* (Amsterdam et Paris, Desaint, 1762, in-8°) pareillement attribué à madame de Boufflers, est de madame la présidente d'Arconville, morte à Paris, en 1805, âgée de quatre-vingt-cinq ans. — R.

(2) Voy. 29 juillet 1765.

(3) La pose de la première pierre de la nouvelle église. — R.

grande vérité. Le rôle du médecin est, sans contredit, le premier. On prétend que c'est Lorry; l'abbé de La Croix est le prototype du musicien ; le poëte se désigne par *Mes dix-neuf Ans*, ouvrage de M. De Rosoy ; enfin la femme est connue pour être madame la comtesse de Beauharnais. Malgré son succès prodigieux, le sujet pouvait être mieux traité, et l'on sent que l'auteur n'a vu la bonne compagnie que de loin ; il n'a pas cette touche fine et légère qui désigne l'homme du grand monde.

12. — Rameau, sans contredit un des plus célèbres musiciens de l'Europe, et le père de l'école française, est mort aujourd'hui d'une fièvre putride, accompagnée de scorbut. Il avait quatre-vingt-trois ans. Le roi lui avait accordé des lettres de noblesse, pour le mettre en état d'être reçu chevalier de Saint-Michel; mais il était si avare, qu'il n'avait pas voulu les faire enregistrer, et se constituer en une dépense qui lui tenait plus à cœur que la noblesse. Il est mort avec fermeté. Différents prêtres n'ayant pu en rien tirer, M. le curé de Saint-Eustache s'y est présenté, a péroré longtemps, au point que le malade ennuyé s'est écrié avec fureur : « Quel diable venez-vous me chanter là, monsieur le curé? Vous avez la voix fausse ! »

16. — On parle beaucoup du mariage secret de mademoiselle Clairon avec M. de Valbelle, son amant intime. On prétend que cette actrice doit se retirer à Pâques, et que ce sera l'époque de la publication de son hymen. En attendant, elle a toujours en titre un Russe, qui se contente de lui baiser la main, et l'on assure que c'est ce qu'il peut faire de mieux.

C'est une fureur pour courir après l'estampe de cette célèbre héroïne; on assure qu'elle a déjà fait cinq cents louis.

18. — Mademoiselle De Miré, de l'Opéra, plus célèbre courtisane que bonne danseuse, vient d'enterrer son amant. Les philosophes de Paris, qui rient de tout, lui ont fait l'épitaphe suivante, qu'on suppose gravée en musique sur son tombeau.

Mi. Ré. La. Mi. La.

23. — M. Rochon de Chabannes, auteur de plusieurs comédies, s'étant attaché au char mademoiselle Dangeville, l'actrice bienfaisante l'a présenté à M. le duc de Praslin et a procuré à M. Rochon, par l'entremise de ce ministre, une place de

2,000 écus dans les bureaux des Affaires étrangères. Il est à craindre que la politique ne refroidisse son génie comique.

27. — M. de Voltaire, suivant son usage, persifle le public et désavoue le *Dictionnaire philosophique*. Voici une anecdote à ce sujet, que nous tenons du sieur Cramer, son imprimeur à Genève, et qui est à Paris.

Il nous a conté qu'il avait écrit, il y a quelque temps, une lettre à M. de Voltaire, dans laquelle, en lui rendant compte de ce nouveau livre dont on parlait à Paris, fort scandaleux, fort connu, fort couru et très-bien fait au dire des connaisseurs, il ajoutait qu'on le lui attribuait; qu'il le priait, en conséquence, de vouloir bien lui en envoyer un exemplaire M. de Voltaire lui a répondu qu'il avait, ainsi que lui, ouï parler de ce *Dictionnaire philosophique*; qu'il ne l'avait pas lu, mais qu'il désirait très-ardemment, ainsi que M. Cramer, l'avoir en sa possession; qu'il lui demandait en grâce de lui en procurer la lecture, dès que ce livre tomberait entre ses mains. M. Cramer a riposté à M. de Voltaire qu'il avait fait voir sa lettre à tout le monde, suivant ses intentions, qu'il présumait, quoiqu'il ne le lui eût pas ordonné; qu'actuellement que la farce était jouée, il le suppliait de nouveau très-instamment de lui envoyer un exemplaire de cet ouvrage (1).

28. — Hier, on a célébré aux Pères de l'Oratoire un service pour le repos de l'âme de Rameau. C'est l'Opéra qui en a fait les frais, et, comme on voulait éviter les querelles occasionnées lors de celui fait à Saint-Jean de Latran pour feu Crébillon, on a fait les invitations, sur le billet, au nom de la veuve : il y avait seize cents billets. Le concours a été nombreux, l'orchestre était immense, et l'on n'a jamais vu d'exécution aussi complète. On avait adapté aux circonstances différents morceaux de *Castor et Pollux*, et d'autres opéras de Rameau. Le fonds de la messe était celle de Gilles : digne façon de célébrer ce grand homme. C'est ainsi qu'autrefois, à la mort de Raphaël, on exposa sur sa tombe son tableau de la *Transfiguration*.

(1) Il paraît, d'après le témoignage de Wagnière, que le libraire Cramer jouait un rôle convenu avec Voltaire qui voulait se mettre à l'abri de la persécution. Les lettres à Cramer n'ont point été recueillies dans les *Œuvres de Voltaire*. — B.

30. — On vient d'imprimer en Hollande un manuscrit (1) que les curieux s'étaient procuré à grands frais : c'est la confession du curé d'Étrépigny. Voici quelques détails sur ce personnage.

Jean Meslier, curé d'Étrépigny et de But, en Champagne, mort en 1723, âgé de cinquante-cinq ans, laisse trois copies, de sa main, d'un ouvrage contenant ses sentiments sur la religion. Sur le *verso* d'un papier qui servait d'enveloppe était écrit : « J'ai vu et connu les abus, les erreurs, les vanités, les folies et les méchancetés des hommes; je les ai haïs et détestés; je n'ai osé le dire pendant ma vie; je le dirai au moins en mourant et après ma mort. C'est afin qu'on le sache, que j'ai écrit le présent Mémoire, afin qu'il puisse servir de témoignage à la vérité à tous ceux qui le liront. » Ce curé était de fort bonnes mœurs; il ne lisait que la Bible, quelques Pères et des philosophes. On croit qu'il s'est laissé mourir de faim, n'ayant rien voulu prendre sur la fin de sa vie.

On a trouvé, dans ses papiers, en imprimés: *Traité sur l'existence de Dieu et sur ses attributs*, par M. de Fénelon, et les *Réflexions du Père Tournemine, Jésuite, sur l'athéisme*, et, en marge, il y a des notes et des réponses signées de sa main.

Il avait écrit deux lettres aux curés de son voisinage, pour leur faire part de ses sentiments. Il leur déclare qu'il a consigné au greffe de Sainte-Menehould, justice de sa paroisse, une copie de son écrit; mais qu'il craint qu'on ne le supprime, suivant le mauvais usage établi d'empêcher que les peuples ne soient instruits et ne connaissent la vérité.

Un jour qu'il se trouvait à Paris, dans une compagnie où l'on parlait du nouveau *Traité de la Religion*, fait par l'abbé Houtteville, un jeune libertin ayant voulu plaisanter : « Monsieur, lui dit le curé d'un ton sévère, il est fort aisé de tourner la religion en ridicule, mais il faut beaucoup plus d'esprit pour la défendre. »

Il était fort ardent pour la justice. Le seigneur de la paroisse ayant un jour maltraité des paysans, il refusa de prier Dieu pour

(1) Non pas le manuscrit, mais une analyse de ce manuscrit, sous le titre d'*Extrait des sentiments de Jean Meslier*. La préface est de Voltaire, auteur de l'*Extrait*. — R.

lui, suivant l'usage. Ce seigneur en ayant porté ses plaintes à M. de Mailly, archevêque de Reims, celui-ci le réprimanda et l'obligea de le faire. Il le fit, en déclarant à ses paroissiens par quel ordre, et en priant le Seigneur de convertir ces riches au cœur dur, désignant son archevêque et son seigneur, et de leur donner l'humanité dont ils avaient besoin.

Octobre. — 2. — M. Poinsinet, auteur de la comédie du *Cercle*, l'ayant fait imprimer avec une Épître dédicatoire à M. de La Ferté, intendant des Menus-Plaisirs, pleine d'une basse et sordide adulation, on a fait l'épigramme suivante :

On s'étonne et même on s'irrite
De voir encenser un butor;
N'a-t-on pas vu l'Israélite
Jadis adorer le Veau d'or?
Un auteur peut, sans être cruche,
Emmécéner un La Ferté;
C'est un sculpteur qui d'une bûche
Sait faire une divinité.

6. — Monsieur l'archevêque étant à Conflans depuis quelques jours, à l'occasion d'une humeur fistuleuse dont on le croit atteint au podex, les plaisants ont fait l'épigramme suivante. On s'adresse à Moreau, son chirurgien :

Moreau! quelle est ta gloire et ta vocation!
Le ciel t'a réservé pour cette occasion :
Il anime ton zèle et ton patriotisme.
Par toi s'opérera ce grand événement :
Ton bras sapera sourdement
Le fondement du fanatisme.

14. — Il court dans le monde une épître familière de l'auteur de la *Soirée à la mode*, à une jeune femme qui lui a fait présent d'une robe de chambre. Avec des choses heureuses, on y trouve ces vers singuliers :

Que d'autres dans Paris étalent leurs galons,
Leur large broderie et leur frisure à l'ambre,
Et le luxe de leurs talons!
Dans mon bonnet de nuit, dans ma robe de chambre...

15. — VERS A M. LE DUC D'AIGUILLON.

Couvert de farine et de gloire (1),
De Saint-Cast héros trop fameux,
Sois plus modeste en ta victoire :
On peut, d'un souffle dangereux,
Te les enlever toutes deux.

18. — M. de Robbé de Beauvezet, si connu par ses ouvrages libertins, et par son fameux poëme sur le mal de Naples, vient de tremper sa plume dans une autre encre. Depuis quelque temps, sans être dévot, il s'est jeté dans le parti des convulsionnaires, dont il est l'apôtre le plus zélé. Il pousse la fureur au point de faire un poëme en faveur de la religion, en six chants (2). Il paraît avoir suivi, à peu près, le plan de M. Racine. Il se distinguera sans doute par une manière différente; mais ce qui rendra cet ouvrage original, c'est une apologie des convulsions, par où le poëte termine son poëme, et pour laquelle tout le reste semble avoir été préparé.

19. — M. de La Condamine ne cesse de militer en faveur de l'inoculation. De temps en temps il ranime le courage des combattants par des Lettres sur cette matière. Il en paraît deux nouvelles (3), de cet illustre défenseur. Son grand argument est que plus de trente mille personnes en France sont, tous les ans victimes de la petite vérole naturelle, et qu'elle en mutile, estropie ou défigure un plus grand nombre. Au contraire, cent personnes au plus succomberaient à la nouvelle pratique, en supposant un accident sur trois cents. Il ne doute point que ce raisonnement ne fasse une grande impression. Ces deux Lettres doivent incessamment être suivies de deux autres du même au-

(1) Les Anglais ayant fait une descente sur les côtes de Bretagne, en 1758, le duc d'Aiguillon les battit à Saint-Cast et les força de se rembarquer. On l'accusa cependant d'être resté dans un moulin pendant l'action et de n'avoir pas pris une part assez active au danger. La Chalotais écrivit dans une lettre qui eut trop de publicité : « Si notre général ne s'est pas couvert de gloire, il s'est du moins couvert de farine. » *Inde iræ!* — R.

(2) Ce poëme n'a point vu le jour.

(3) *Lettres de M. de La Condamine à M. le docteur Maty, sur l'état présent de l'inoculation en France ;* Paris, Prault, 1764, in-12.

teur, où il rend compte des ouvrages qui ont paru pour et contre l'inoculation.

23. — Le poëte Roy, chevalier de Saint-Michel, très-connu par ses poëmes lyriques, par le mordant de son génie et la causticité de son caractère, est mort aujourd'hui de consomption. Depuis plusieurs années il s'était entièrement retiré du monde, et menait un genre de vie tout opposé à celui dans lequel il avait vécu : ce qui l'avait fait passer pour mort (1). Il avait quatre-vingt-un ans, et ne faisait plus que végéter. Il laisse une fortune considérable, et un fils capitaine d'infanterie.

24. — Le Clair, musicien célèbre et très-connu par ses sonates ainsi que par son talent pour le violon, a été assassiné, il y a trois jours, à dix heures du soir, en rentrant chez lui.

28. — Michel-Ange Slodtz, un de nos plus célèbres sculpteurs, est mort avant-hier.

Novembre. — 2. — On peut se rappeler les instances de l'impératrice de Russie pour engager M. d'Alembert à passer en Russie, et le refus dans lequel il a persisté (2). Elle vient de lui envoyer une médaille d'or avec une lettre très-obligeante. Cette médaille porte d'un côté le portrait de cette souveraine, et de l'autre le palais qu'elle vient de faire construire pour y recevoir les enfants trouvés.

8. — Un de ces forcenés dont le génie satirique ne peut rester circonscrit dans les bornes de l'honnêteté, vient de faire une sortie affreuse contre les fermiers-généraux, dans un poëme qu'il appelle *les Anthropophages* (3). Rien de si misérable que cette déclamation : c'est un tissu d'injures et d'invectives mal cousues, dans des vers assez plats. Pour leur intelligence, on y a joint des notes qui rappellent à peu près tous les griefs énoncés dans l'*Anti-Financier*. Ce libelle pitoyable attire la sévérité de la police, et en reçoit tout son lustre. Il y a eu des libraires de Rouen envoyés à la Bastille, des colporteurs arrêtés.

9. — On apprend, par des lettres de Lisbonne, qu'on a trouvé, en creusant dans un vieux bâtiment, brûlé dans le dernier in-

(1) Voy. 18 janvier 1764.
(2) Voy. 23 octobre 1762 et 31 janvier 1763.
(3) *L'Anthropophagie ou les Antropophages*. Amsterdam, in-8°, 37 pages.

cendie, une urne contenant trois cents médailles d'or de l'empereur Titus. L'inscription qu'elles portent semble indiquer qu'elles ont été frappées après l'expédition de cet empereur contre les Juifs : *Tito Vespasiani filio, Judæis subactis.*

10.* — On écrit de Parme, que le célèbre Tronchin, après avoir inoculé heureusement l'infant Ferdinand, a reçu du prince son père les honneurs les plus flatteurs ; que la Communauté de la ville de Parme, d'abord alarmée de cette méthode nouvelle, ayant eu part de son heureux succès, a écrit une lettre au ministre de son Altesse Royale, en remerciement et en témoignage de reconnaissance. En conséquence, elle supplie son Altesse Royale de permettre d'expédier à M. Tronchin un diplôme par lequel il serait admis au rang de citoyen, avec les cérémonies accoutumées, et d'ériger en son honneur, dans l'Hôtel-de-ville, une inscription en marbre, pour perpétuer la mémoire de ce grand événement ; enfin, de faire frapper une médaille, sur laquelle sera représentée d'un côté la tête de ce savant médecin, et de l'autre un revers allégorique avec une devise analogue. Ce revers doit être composé sur une comparaison ingénieuse, tirée des Mémoires de M. de La Condamine sur l'inoculation. D'après cette comparaison, il représentera un fleuve rapide, que s'efforceront de traverser plusieurs nageurs entraînés par le torrent, tandis qu'un homme sur le rivage montre à un autre homme une petite barque, dans laquelle il pourra gagner en sûreté l'autre bord. On lira pour devise ces mots d'Ovide : *Tutissimus ibis.* L'infant a approuvé cette proposition.

21. — Les noms de Jean-Jacques Rousseau et de Diderot sont si connus dans le monde, qu'il n'est pas besoin de rappeler leur célébrité. Il vient de se passer un fait trop singulier pour ne pas le rapporter. Les rebelles de Corse leur ont député pour les engager à leur dresser un code qui puisse fixer leur gouvernement, ayant en horreur tout ce qui leur est venu de la part des Génois. Jean-Jacques leur a répondu que l'ouvrage était au-dessus de ses forces, mais non pas de son zèle, et qu'il y travaillerait. Quant à Diderot, il s'en est défendu sur son impuissance à répondre à cette invitation, n'ayant point assez étudié ces matières pour pouvoir les traiter relativement aux mœurs du pays, à l'esprit des habitants, et au climat, qui doivent entrer pour beau-

coup dans l'esprit de législation propre à la confection d'un code de lois.

Il ne paraît pas étonnant que les Corses se soient adressés à Rousseau, auteur du *Contrat social*, où, dans une note très-avantageuse, il prédit la grandeur inévitable de cette république; mais à l'égard de Diderot, on ne voit pas en quoi il a pu mériter une distinction si flatteuse (1).

23. — M. de La Harpe, auteur de *Warwick* et de *Timoléon*, quoique très-jeune, vient de se marier : il a épousé la fille du maître du café où il avait un logement. C'est une jeune personne très-jolie, très-honnête, très-modeste, et qui était grosse de plusieurs mois de ce poëte fécond. Il paraît que les Muses ont fait les frais les plus considérables de cet hymen : les deux conjoints n'ont rien du tout.

25. — Balechou, célèbre graveur, vient de mourir à Avignon. Il s'était d'abord fait connaître par des portraits. Il s'est immortalisé par ses magnifiques planches de marine de M. Vernet. La mort de l'auteur va rendre ces morceaux encore plus curieux.

Décembre. — 9. — La *Gazette de France* d'avant-hier parle d'un *Divertissement* de la composition de M. Poinsinet, et exécuté à Trianon, le mercredi 28 octobre, pour l'amusement de nosseigneurs les Enfants de France. Les interlocuteurs sont des personnages moraux, dans le goût de ceux des fables de La Motte, *dame Mémoire*, *damoiselle Imagination*, etc. On conçoit combien cela doit être froid.

27. — La nouvelle édition du *Dictionnaire philosophique portatif*, attribué à M. de Voltaire, paraît enrichie de huit articles nouveaux et de plusieurs changements dans les anciens. Quoique proscrit presque partout et même en Hollande, c'est de là qu'il nous arrive.

Nous citerons à ce propos une anecdote relative à ce livre. Au mois de septembre dernier, Messieurs de l'Académie des Belles-Lettres ayant été présenter au roi leur nouveau volume : « Eh bien! dit le roi au président Hénault, chef de la députation, voilà encore votre ami qui fait des siennes? » Le Dictionnaire venait de

(1) Aussi, n'est-il pas bien certain que des démarches aient été faites auprès de lui. Quant à Rousseau, on en a des preuves irrécusables dans sa Correspondance avec M. Butta-Foco et Paoli. — R.

paraître. « Le malheureux ! dit le président à ses confrères : il travaillait dans ce moment même à revenir en France. » C'est ce qui a donné lieu au désaveu envoyé par M. de Voltaire à l'Académie Française, et que personne n'a cru.

1765

JANVIER. — 8. — M. de Nougaret ayant fait un livre intitulé : *la Capucinade, ou Histoire sans vraisemblance,* espèce de roman ordurier, dont des religieux sont les héros, la police a cru devoir réprimer cette licence, et l'auteur est à la Bastille.

13. — Dans le grand nombre de chansons, pasquinades, bons mots, plaisanteries de toute espèce, auxquelles M. de L'Averdy est en butte, on distingue l'épigramme suivante, relative à une anecdote qu'il faut savoir. M. le contrôleur général ayant indiqué un jour et une heure d'audience pour les receveurs généraux, au commencement de cette année, il les fit entrer et les reçut en bonnet de nuit et en habit noir. M. d'Ormesson, intendant des finances, était à la tête.

Sait-on pourquoi le contrôleur pédant,
Ces jours derniers, avec un ris mordant,
En bonnet gras, du cou montrant la nuque,
Admit chez lui les publicains jaloux ?
C'est qu'il voulait leur faire voir à tous
Qu'il n'était pas une tête à perruque.

15. — On annonce un fameux médaillon que Garrick a fait frapper pour mademoiselle Clairon (1). Les flatteurs ont déjà fait les vers suivants :

Sur l'inimitable Clairon,
On va frapper, dit-on,
Un médaillon.

(1) Voy. 10 février 1765.

Mais, quelque éclat qui l'environne,
Si beau qu'il soit, si précieux,
Il ne sera jamais aussi cher à nos yeux
Que l'est aujourd'hui sa personne.

Un caustique (1) a fait la parodie suivante :

De la fameuse Frétillon
A bon marché se va vendre le médaillon :
Mais, à quelque prix qu'on le donne,
Fût-ce pour douze sous, fût-ce même pour un,
On ne pourra jamais le rendre aussi commun
Que le fut jadis sa personne.

30. — Nous tenons de quelqu'un qui a été au collége avec M. de La Harpe, que les couplets dont il se justifie et qu'il nous donne comme des amusements de sa jeunesse, sont en effet des couplets infâmes et pour le moins aussi abominables que ceux de Rousseau; qu'il n'a point, il est vrai, attaqué ses maîtres, dont il a provoqué le témoignage ; mais qu'il a maltraité un maître de quartier et d'autres personnages qui, s'ils ne lui avaient point fait de bien, ne lui avaient pas fait de mal. Une telle noirceur, sinon aussi criminelle que l'ingratitude, indique toujours une âme méchante et un cœur gâté.

Février. — 5. — Quoique M. de Sartines et M. le vice-chancelier paraissent avoir le projet de supprimer tout à fait le Journal de Trévoux, depuis la mort du continuateur, M. Jolivet, ces magistrats se sont laissés aller aux sollicitations de messieurs de Sainte-Geneviève, et il paraît que cet Ordre s'est emparé de la continuation. Il est actuellement entre les mains de M. Mercier, bibliothécaire de Sainte-Geneviève, et de M. le duc de La Vallière. C'est un littérateur de beaucoup d'érudition, et qui a un génie caustique, propre à répandre le sel nécessaire à un pareil ouvrage. On commence à en être plus content, depuis qu'il est entre ses mains.

6. — M. de Rosoy vient de faire imprimer une tragédie, ayant pour titre : *Les Décius Français, ou le Siége de Calais.* Il rend

(1) Voy. 12 février 1765.

Digitized by Google

compte, dans une préface assez longue, des raisons qui l'ont déterminé à devancer M. de Belloy; il affirme que sa pièce, présentée aux comédiens dans le temps que celle-ci était encore au berceau, resta longtemps entre leurs mains, et qu'après lui avoir été rendue sans qu'on lui donnât aucune raison du retard et du refus, il apprit qu'elle avait été dans les mains d'un ami du comédien à qui il l'avait confiée, lequel ami était fort lié avec M. de Belloy. Il insinue qu'il se pourrait trouver une ressemblance entre les deux drames, et qu'il veut éviter d'être accusé de plagiat.

Du reste, la pièce est mal écrite, et le canevas ne présente aucun trait de génie.

10. — Il y a quatorze ans que M. Garrick, le plus grand acteur du théâtre de Londres, vint passer quelques jours à Paris : il vit jouer mademoiselle Clairon, et reconnut ce qu'elle devait être un jour. Il vient de faire faire un dessin par M. Gravelot, dans lequel mademoiselle Clairon est représentée avec tous les attributs de la tragédie. Un de ses bras s'appuie sur une pile de livres : on y lit : Corneille, Racine, Crébillon, Voltaire; et Melpomène est à côté, qui la couronne. Dans le haut du dessin on lit ces mots : Prophétie accomplie, et ces quatre vers au bas :

J'ai prédit que Clairon illustrerait la scène,
Et mon espoir n'a point été déçu;
Elle a couronné Melpomène;
Melpomène lui rend ce qu'elle en a reçu.

Ces vers sont de M. Garrick.

Les enthousiastes de mademoiselle Clairon ont saisi avec avidité cette occasion de la célébrer : on a institué l'Ordre du Médaillon, et l'on a frappé des médailles représentant ce portrait, dont ils se sont décorés.

11. — M. Le Normand d'Estioles, ayant épousé depuis quelque temps mademoiselle Rem, fille d'Opéra, dont il avait fait sa maîtresse, de fort mauvais plaisants ont ainsi joué sur le mot :

Pour réparer *miseriam*
Que Pompadour laisse à la France,
Son mari, plein de conscience,
Vient d'épouser *Rem publicam*.

12. — Mademoiselle Clairon ayant paru menacer de son indignation l'auteur de la parodie rapportée à l'article du 15 janvier, il s'est fait connaître, et s'annonce partout pour l'avoir faite : c'est M. de Saint-Foix. Il rapporte qu'un jour où l'on jouait à la cour *Olympie* et *les Grâces*, il pria, avant la pièce, mademoiselle Clairon de trouver bon que mademoiselle Doligny, qui faisait un rôle de prêtresse, sortît de la scène un peu plus tôt, afin d'être en état de paraître tout de suite et d'empêcher le roi de s'en aller, suivant sa coutume, quand on met un intervalle entre les deux pièces. Elle répondit fort insolemment, qu'elle ne le voulait point; que mademoiselle Doligny se donnât bien de garde de manquer à la pompe et à la décence du spectacle, sinon qu'elle quitterait la scène elle-même. Le Breton, piqué, s'est vengé par la cruelle parodie dont il est question.

13. — Enfin, a paru aujourd'hui le *Siége de Calais*, cette tragédie tant annoncée. La fureur avait redoublé, et l'on a peu vu de foule aussi considérable. La pièce, plusieurs fois à la veille d'être sifflée jusqu'à la fin du quatrième acte, a repris fortement, grâce au jeu supérieur de l'acteur Molé, et a fini par être très-applaudie. Quoiqu'il n'y ait, à proprement parler, qu'un caractère théâtral, point de passion, point d'intérêt, point d'onction, point de vraisemblance dans tout le reste; que les incidents en soient forcés, le style bouffi, et la plupart des tirades hors d'œuvre et pleines de pensées fausses, nous ne doutons point que cette pièce n'ait le plus grand succès éphémère, à cause des grands noms qu'elle illustre encore et des éloges prodigués aux Français de ce temps-là, que ceux de celui-ci veulent bien s'attribuer. En un mot, c'est un sermon monarchique, que le Gouvernement doit protéger, entendre et faire entendre à toute la nation, s'il est possible.

14. — Mademoiselle Clairon s'étant parfaitement reconnue dans son portrait, tracé d'après nature par Fréron (1), est allée trouver les gentilshommes de la Chambre et a menacé de se re-

(1) En publiant dans l'*Année Littéraire* les vers de Du Doyer de Gastel à mademoiselle Doligny (22 janvier 1765), Fréron faisait le plus grand éloge de la sagesse de cette comédienne, qu'il comparait à une autre actrice dont il faisait, sans la nommer, le portrait le plus infâme. Mademoiselle Clairon eut le courage d'avouer la ressemblance, en poursuivant le pamphlétaire. — R.

tirer, si l'on ne lui faisait pas justice de ce vil journaliste. En conséquence, on a sollicité un ordre du roi pour le faire mettre au Fort-l'Évêque. Heureusement pour lui, il a la goutte, et ses amis en ont obtenu la suspension jusqu'à ce qu'il fût en état d'y aller. Toute la littérature impartiale crie contre une pareille injustice, d'autant plus grande que cette reine de théâtre, quoique parfaitement ressemblante, n'est point nommée, et n'est même caractérisée par aucun trait assez particulier pour qu'on puisse dire qu'il l'ait désignée spécialement.

15. — On fait en Hollande une nouvelle édition de la *Pucelle*, petit format, enrichie d'estampes très-curieuses et en grand nombre. On l'aura dans toute l'ingénuité du texte.

Un petit auteur, nommé Nougaret, a formé le projet assez plat de donner la continuation de ce poëme (1).

16. — Le démêlé de Fréron avec mademoiselle Clairon fait grand bruit à la cour et à la ville. M. l'abbé de Voisenon ayant écrit, à la sollicitation des amis du premier, une lettre très-pathétique à M. le duc de Duras, gentilhomme de la Chambre, celui-ci a répondu à l'abbé, qu'il aime beaucoup, que c'était la seule chose qu'il croyait devoir lui refuser; que cette grâce ne s'accorderait qu'à mademoiselle Clairon seule. Ainsi le pauvre diable, à la honte de devoir son châtiment à mademoiselle Clairon, est menacé de joindre l'humiliation plus grande de lui devoir son pardon. Il dit, comme le philosophe grec : « Aux carrières plutôt ! »

17. — *Le Siége de Calais* prend avec la fureur que nous avions annoncée; le fanatisme gagne au point que les connaisseurs n'osent plus dire leur avis. On est réputé mauvais patriote, pour oser élever la voix. L'auteur est regardé comme le Tyrtée de la nation, et les bas courtisans prônent avec la plus grande emphase une pièce qu'ils sifflent *in petto*.

18. — M. de Rosoy, l'auteur du *Siége de Calais* imprimé, vient de se ressentir de sa hardiesse d'avoir osé attaquer M. de Belloy dans sa préface : il est mis au Fort-l'Évêque, pour les anec-

(1) Il existe une *Suite de la Pucelle d'Orléans, en sept chants, poëme héroïcomique, par M. de Voltaire; trouvée à la Bastille le 14 juillet* 1789; Berlin et Paris, 1791, in-18. Nous ignorons si cette continuation est celle dont parlent les *Mémoires* — R.

dotes qu'il y a débitées, et malgré le pair de France (1) auquel elle est dédiée.

21. — Fréron avait si bien fait mouvoir ses amis, que la reine avait ordonné qu'il eût sa grâce. Mademoiselle Clairon ne s'est point trouvée satisfaite. Elle a écrit de nouveau aux gentilshommes de la Chambre une lettre très-pathétique, où elle témoignait son regret de voir que ses talents n'étaient plus agréables au roi; qu'elle le présumait, puisqu'on la laissait avilir impunément: qu'en conséquence elle persistait à demander sa retraite. Elle est allée ensuite en personne chez M. le duc de Choiseul, où, après avoir épanché son cœur, elle lui a fait part de son projet. « Mademoiselle, a repris M. le duc, nous sommes, vous et moi, chacun sur un théâtre, mais avec la différence que vous choisissez les rôles qui vous conviennent et que vous êtes toujours sûre des applaudissements du public. Il n'y a que quelques gens de mauvais goût, comme ce malheureux Fréron, qui vous refusent leurs suffrages. Moi, au contraire, j'ai ma tâche souvent très-désagréable; j'ai beau faire de mon mieux, on me critique, on me condamne, on me hue, on me bafoue, et cependant je ne donne point ma démission. Immolons, vous et moi, nos ressentiments à la patrie, et servons-la de notre mieux, chacun dans notre genre. D'ailleurs, la reine ayant fait grâce, vous pouvez, sans compromettre votre dignité, imiter la clémence de Sa Majesté. » La reine de théâtre a souri avec noblesse à ce propos, et s'est retirée fort mécontente du persiflage. Elle est revenue chez elle, où s'est tenu un comité avec ses amis et la troupe des Comédiens, présidés par M. le duc de Duras; et l'on est convenu que celui-ci ferait craindre à M. de Saint-Florentin la désertion de toute la troupe, si l'on ne faisait pas raison à la Melpomène moderne de l'insolence de Fréron. Cette démarche a fort étourdi M. de Saint-Florentin, et ce ministre écrit à une princesse, que l'affaire devient d'une si grande importance, que depuis longtemps matière aussi grave n'a été agitée à la cour; qu'elle en est divisée; et que, malgré son propre respect pour les ordres de la reine, il ne sait s'il ne sera pas obligé de prendre là-dessus ceux du roi. En sorte que Fréron est encore dans les transes.

(1) Le duc de Grammont. — R.

Digitized by Google

22. — *Le Siége de Calais* a été joué hier à la cour. Le roi en a paru très-flatté; il a accepté la dédicace que M. de Belloy a demandé d'en faire à Sa Majesté, et la pièce doit être imprimée au Louvre, honneur que n'a jamais eu Corneille. En outre, le roi a chargé M. de L'Averdy d'aviser au moyen de récompenser cet auteur.

26. — On a enfin engagé mademoiselle Clairon à souscrire aux volontés de la reine, et Fréron n'ira point au Fort-l'Évêque.

27. — Les comédiens italiens ont donné aujourd'hui la première représentation de *Tom Jones*, comédie en trois actes et en prose, mêlée d'ariettes; musique du sieur Philidor, paroles du sieur Poinsinet. Ce sujet, plus susceptible de pathétique que des bouffonneries de ce théâtre, est absolument raté. L'auteur a semé cette pièce de toutes sortes de plaisanteries grossières et sans aucun sel. Les deux premiers actes ont ennuyé. Le parterre s'est mis en belle humeur au troisième acte. A chaque phrase, c'étaient des huées, des éclats de rire, des claquements de mains, qui ont prolongé de beaucoup le spectacle et qui l'auraient absolument fait finir, si la pièce eût été plus longue. Le sieur Poinsinet, très-confiant, avait dit plaisamment qu'il allait faire lever le *Siége de Calais*, voulant faire entendre que la foule se tournerait vers lui.

MARS. — 1. — Les Enfants de France, pour qui Poinsinet a fait un *Divertissement* assez mauvais (1), ayant su sa disgrâce au Théâtre Italien, en ont été si touchés que les gentilshommes de la chambre, pour faire leur cour, ont exigé des Comédiens de jouer *Tom Jones* une seconde fois. On a distribué beaucoup de billets *gratis*, et, par une révolution assez extraordinaire, cette pièce, huée, bafouée la veille, hier est montée aux nues. On a demandé les auteurs, et ils ont reçu de grands applaudissements.

7. — *Le Siége de Calais* continue à faire l'engouement de la cour et de la ville. Il n'est, dans les talons rouges, que le comte d'Ayen qui ait le courage de se déclarer, et de larder la pièce de tous les sarcasmes que lui présentent les circonstances. On lui reprochait, ces jours-ci, un tel acharnement contre ce monument patriotique : « Vous n'êtes donc pas bon Français? lui di-

(1) Voy. 9 décembre 1764.

sait-on. — Bon Français ! A Dieu ne plaise, s'écria-t-il, que je ne le fusse pas meilleur que les vers de la pièce ! » En effet, elle est barbarement écrite.

8. — Nous ne pouvons omettre un trait dont nous sommes sûrs, et qui est trop propre à découvrir à nu l'âme du sieur Fréron, pour l'oublier. L'imprimeur Barbou étant allé voir ce journaliste au sujet de l'*Essai d'une traduction en vers de l'Iliade*, que vient de donner au public M. de Rochefort, Fréron demanda s'il s'intéressait beaucoup à cet ouvrage. Le libraire répondit que non, puisque l'auteur l'avait fait imprimer à ses frais. « Cela posé, répliqua-t-il, ce n'est point la peine de le lire, ni d'en parler. » On sent facilement à ce langage quel ressort fait remuer sa plume, et le cas à faire de ses éloges ou de ses critiques.

10. — La ville de Calais, enchantée de la commémoration que M. de Belloy a faite de ses antiques héros, lui a écrit une lettre fort reconnaissante, lui a fait offrir des lettres de bourgeoisie, avec un présent, et l'a supplié de trouver bon qu'on plaçât son portrait dans son Hôtel-de-ville.

12. — On ne peut rendre l'affluence du peuple qui s'est présenté à la Comédie, où l'on donnait *gratis* la tragédie du *Siége de Calais* : la rue et les entours étaient pleins dès le matin. On a commencé le spectacle à une heure et demie, et il a été écouté avec une attention surprenante de la part des spectateurs. On ne doute pas qu'il n'y eût là des gagistes qui les avertissaient d'applaudir aux endroits désignés. L'auteur a été obligé de se montrer, et a été reçu avec les acclamations les plus réitérées ; on lui a fait l'honneur insigne de joindre son nom à celui du roi, et l'on a crié : *Vivent le roi et M. de Belloy !* Des courtisans en grand nombre étaient présents à cette cérémonie : ils sont partis sur-le-champ pour en rendre compte à Versailles.

14. — Entre les différents vers faits à l'honneur de M. de Belloy, on a distingué le madrigal, ou plutôt l'épigramme suivante :

Belloy nous donne un Siége, il en mérite un autre :
Graves Académiciens,
Faites-lui partager le vôtre
Où tant de bonnes gens sont assis pour des riens.

21. — Le parlement a enfin accordé au *Dictionnaire philoso-*

phique et aux *Lettres de la Montagne* les honneurs de la brûlure ; mais on les a accouplés malheureusement à trois libelles obscurs et fanatiques qui déparent cette apothéose : *Avis important à nosseigneurs les cardinaux, archevêques et évêques, aux seigneurs de la cour*, etc. (1) ; *Lettre d'un Cosmopolite* (2) ; et les *Réflexions impartiales* (3).

22. — Goldoni est attaché plus que jamais à la France : il vient d'être fait maître de langue italienne des Enfants de France, avec deux mille écus d'appointements.

24. — On lit, dans la *Gazette littéraire*, une *Lettre de M. de La Condamine*, don Quichotte-né de l'inoculation, où il réfute un fait qu'il se croit personnel, inséré dans le *Rapport* des commissaires contre l'inoculation (4). Il déclare qu'il est prêt à accepter le défi qu'on lui a fait, et sur lequel on voudrait mettre en doute son courage de se faire inoculer pour éprouver si cette opération réussirait sur un sujet qui a déjà eu la petite vérole.

AVRIL. — 4. — Il paraît un *Mémoire de M. Loyseau*, jeune avocat, qui traite son métier plus en orateur qu'en jurisconsulte. Cet ouvrage fait grand bruit comme littéraire. C'est l'histoire des amours de M. Le Bœuf de Valdahon, mousquetaire de la première compagnie, avec mademoiselle Le Monnier, fille du premier président de la chambre des Comptes de Dôle. Il fait parler le jeune homme ; il raconte d'une manière tendre et touchante toute son intrigue, qu'il ne révèle qu'à la dernière extrémité, et contraint à le faire pour repousser les imputations atroces du père de la demoiselle. Rien de plus agréablement écrit que ce roman, plein d'incidents et de peintures voluptueuses. C'est le même sujet qu'on avait annoncé devoir être traité par J. J. Rousseau (5).

(1) Bruxelles, 1765, in-12.

(2) *Sur le Réquisitoire de M. Joly de Fleury et sur l'arrêté du parlement de Paris, du 2 janvier 1764, qui condamne au feu l'Instruction pastorale de M. l'Archevêque de Paris;* Paris, Romain Constant, 1764, in-12.

(3) *Reflexions impartiales d'un Français papiste et royaliste, etc.* Alais, chez Narcisse Buisson, imprimeur, à l'enseigne du *Probabilisme*. 1763, in-12 de 234 pag.

(4) Douze commissaires avaient été nommés par la Faculté de Médecine à Paris, pour examiner et discuter les avantages et les inconvénients de l'inoculation de la petite vérole ; six d'entre eux s'étaient déclarés contre. — R.

(5) Voy. 7 avril 1763.

Digitized by Google

Ce jeune homme s'était déjà laissé condamner par contumace, au parlement de Franche-Comté, à vingt ans d'absence et à vingt mille livres de dommages-intérêts. M. Le Monnier n'a point cru cette peine assez grande, et a voulu se pourvoir en cassation du jugement, ce qui augmente encore l'intérêt pour le malheureux amant.

6. — Il y a une fermentation très-grande dans le tripot comique. Un acteur assez médiocre, nommé Dubois, s'est fait guérir d'une maladie honteuse par un chirurgien. Celui-ci s'est plaint à la compagnie de n'avoir pas été payé par l'acteur, qui a nié la dette. Mademoiselle Clairon, très-vive sur le point d'honneur, a ameuté toute sa cohorte, et l'on a parlé à M. de Richelieu, gentilhomme de la Chambre. Celui-ci a traité l'affaire comme une affaire de vilains; il n'a pas voulu s'en mêler, et en a remis la décision aux comédiens, disant qu'ils étaient les pairs de Dubois, et qu'ils pouvaient le juger. En conséquence, il a été chassé, lui et un nommé Blainville, qui paraissait avoir rendu quelque faux témoignage dans l'affaire. Mademoiselle Dubois, fille de l'expulsé, prend la chose fortement à cœur; elle met en œuvre tous ses charmes auprès de M. le duc de Fronsac, et se flatte de réintégrer son père.

10. — M. le comte de Lauraguais et mademoiselle Arnould sont deux personnages trop intéressants dans le monde littéraire pour ne pas rassembler avec empressement tout ce qui a rapport à eux. Depuis quelque temps il a débuté à l'Opéra une danseuse fort bien tournée, nommée mademoiselle Robbe; elle a donné dans les yeux à M. de Lauraguais, qui n'a pu s'empêcher de témoigner à mademoiselle Arnould l'impression qu'il avait éprouvée. Celle-ci a reçu cette confidence avec la même philosophie que l'amant la faisait; elle a pris sur elle de suivre la passion nouvelle de M. de Lauraguais, et d'en apprendre les progrès de sa propre bouche. Un jour qu'elle lui demandait où il en était, il ne put s'empêcher de lui témoigner qu'il était désolé de voir toujours chez sa nouvelle divinité un certain chevalier de Malte qui l'offusquait fort. « Un chevalier de Malte! s'écrie mademoiselle Arnould ; vous avez bien raison, monsieur le comte, de craindre cet homme.....: il est là pour chasser les infidèles. »

11. — Il passe pour constant que Garrick, ce fameux comédien

de Londres, qui est à Paris depuis longtemps, a pour but de travailler à une pièce qui puisse servir de pendant au *Français à Londres*. On assure qu'il a un talent admirable pour saisir les ridicules, et qu'il joue parfaitement la pantomime. Reste à savoir si sa composition aura la finesse de tact, la délicatesse de goût de M. de Boissy, qualités bien rares dans un Anglais.

13. — Mademoiselle Clairon ne cesse de souffler le feu de la discorde dans sa troupe. Elle est furieuse, à ce qu'on prétend, du bruit qui court que Dubois aura un ordre du roi pour continuer son rôle de Mauni, dans le *Siége de Calais*, dont on avait déjà chargé un autre acteur. Mademoiselle Dubois a si bien mis en œuvre ses charmes auprès de M. le duc de Fronsac, qu'elle a obtenu ce qu'elle voulait. On assure qu'il y a des comités fréquents entre les comédiens : on cabale, on fait des menées. On ne sait comment finira cette histoire.

14. — M. Diderot s'étant trouvé obligé de vendre sa bibliothèque pour des dispositions de famille, cette nouvelle s'est répandue chez les étrangers. On en a parlé à l'impératrice des Russies, et cette princesse vient de faire écrire une lettre (1) très-flatteuse à notre philosophe. Elle lui marque que, instruite des raisons qui le font se défaire de ses livres, et du prix qu'ils valent, elle désire les acheter ; qu'en conséquence elle a donné ordre qu'on lui comptât une somme de quinze mille livres, qu'on lui avait assuré valoir cette acquisition, et mille livres en outre en forme de gratification, dont elle prétend qu'il jouisse tous les ans. Sa Majesté impériale ajoute qu'elle ne veut point le priver d'un dépôt aussi précieux et aussi utile ; elle le prie de garder cette bibliothèque jusqu'à ce qu'elle la lui fasse demander.

15. — Il s'est passé aujourd'hui à la Comédie française une scène dont il n'y a pas encore eu d'exemple depuis l'institution du théâtre : c'est une suite de la fermentation dont nous avons annoncé les progrès. Les comédiens, instruits de la certitude de l'ordre du roi pour faire jouer Dubois, n'ont point voulu en avoir le démenti, et le complot s'étant formé chez mademoiselle Clairon de ne pas jouer, il s'est exécuté de la façon suivante. Tout étant disposé, Le Kain est arrivé sur les quatre heures et demie ;

(1) On la trouve dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, à la date du 15 avril 1765. — R.

il a demandé aux semainiers, qui jouerait le rôle de Mauni. « C'est Dubois, lui a-t-on répondu, suivant l'ordre du roi. — Cela étant, a-t-il répliqué, voilà mon rôle, » et il s'en est allé. Molé est venu ensuite, qui a fait la même chose. Brizard et Dauberval ont suivi les traces de ces mutins. Enfin est entrée l'auguste Clairon, sortant de son lit, assurant qu'elle était toute malade, mais qu'elle savait ce qu'elle devait au public et qu'elle mourrait plutôt sur le théâtre que de lui manquer. « Qui fait le rôle de Mauni? » a-t-elle demandé. Ensuite, sur la réponse que c'était Dubois, elle s'est trouvée mal, et est retournée se mettre au lit. Grand embarras dans le reste de la troupe : point de gentilshommes de la Chambre. L'heure s'approchait. On consulte M. de Biron, qui se trouvait là par hasard. On convient de donner le *Joueur*, au lieu du *Siége de Calais*, et de glisser cette annonce à la suite du compliment. Cependant la nouvelle avait transpiré et faisait l'entretien du parterre. On s'arrête à la vue du complimenteur, homme de mine piètre et mesquine, le sieur Bourette; il annonce sa mission, et déclare que la défection de quelques acteurs les met dans le cas de substituer le *Joueur* au *Siége de Calais*. A l'instant, des huées, des sifflets; le mot de *Calais!* se répète de tous les endroits de la salle; on crie : *A l'Hôpital la Clairon! Molé, Brizard, Le Kain, Dauberval, au Fort-l'Évêque.* L'orateur est obligé de se retirer, et l'on met de nouveau en délibération ce qu'on fera. Cependant le tapage continuait, et la garde voulait imposer silence. M. de Biron envoie dire qu'elle se contienne et laisse le public en liberté, qui ne cessait de répéter: *La Clairon à l'Hôpital!* etc. M. de Biron, consulté de nouveau par les comédiens, leur conseille d'essayer toujours d'entrer en scène, ce qui ayant été exécuté par Préville et madame Bellecour, les cris ont redoublé. Les acteurs, ne pouvant se faire entendre, rentrèrent dans la coulisse, et le spectacle ne pouvant avoir lieu, un sergent vint haranguer le parterre de la part de M. le maréchal de Biron; il annonça qu'on allait rendre l'argent ou des billets.

Préville et l'autre semainier, le soir même, ont été rendre compte de l'aventure à M. le lieutenant général de police, qui leur a témoigné combien il était sensible à cela, mais qu'il ne pouvait se dispenser d'exercer ses châtiments.

Digitized by Google

16. — Fermentation étonnante dans Paris au sujet de cette histoire, grand comité des gentilshommes de la Chambre tenu chez M. de Sartines. Le résultat est d'envoyer les coupables au Fort-l'Évêque. Brizard et Dauberval y vont aujourd'hui. Molé et Le Kain, en fuite, se sont arrêtés à une certaine distance, et ont écrit une belle lettre, où ils rendent compte de leur conduite, et déclarent que l'honneur ne leur permet pas de jouer avec un fripon.

Mademoiselle Clairon reçoit des visites de la cour et de la ville, au sujet de cet événement. Elle ne peut digérer l'affront qu'on a voulu lui faire de la mettre en face de Dubois. On rapporte, à ce sujet, qu'ayant interpellé quelques officiers qui faisaient cercle chez elle, et leur ayant demandé si, dans leur corps, ils n'en useraient pas de même si quelqu'un d'eux avait fait une bassesse? ce qu'ils feraient? s'ils ne le chasseraient pas? et si, par extraordinaire, la cour voulait les forcer à garder un infâme, s'ils ne quitteraient pas tous? « Sans doute, mademoiselle, répond l'un d'eux avec vivacité, mais ce ne serait pas un jour de *siége*. »

18. — Mademoiselle Clairon est au Fort-l'Évêque depuis avant-hier. Molé et Le Kain s'y sont rendus du lieu de leur retraite.

Les comédiens ont repris hier leur service. Comme on craignait que la scène ne fût tumultueuse, on n'a fait afficher que fort tard, en sorte qu'il y a eu très-peu de monde, comme on le désirait, et des gens gagés qui ont applaudi un assez maigre compliment qu'est venu débiter Bellecour. M. de Sartines, à qui on l'attribue, était présent au spectacle. Ils ont joué ensuite *le Chevalier à la mode* et *le Babillard*, et tout s'est passé fort tranquillement. Le sieur Bellecour, en rentrant dans les foyers après son débit, a paru pénétré de la scène humiliante qu'il venait de jouer, et a déclaré qu'il fallait avoir autant d'attachement pour sa compagnie, qu'il en avait, pour s'être prêté un pareil rôle.

20. — Molé et Brizard sont sortis aujourd'hui de leur prison pour jouer dans *le Glorieux* et *Zénéide*. On ne peut qu'attribuer à une cabale gagée par eux les applaudissements multipliés avec lesquels ils ont été reçus. Leur insolence s'en est accrue, et l'on ne peut rendre l'indignation qu'a causée aux gens comme il faut ce contraste révoltant.

Quant à mademoiselle Clairon, elle convertit en triomphe une

disgrâce qui devrait l'humilier. Elle a été conduite au Fort-l'Évêque, par madame Berthier de Sauvigny, l'intendante de Paris; et l'exempt n'ayant point voulu lâcher sa proie, il est monté dans le *vis-à-vis* de cette dame, qui a pris mademoiselle Clairon sur ses genoux, tandis que l'alguazil s'est assis sur le devant. On ne peut omettre une réponse qu'il a faite à mademoiselle Clairon, en lui signifiant l'ordre de sa détention. Cette héroïne a reçu la nouvelle avec une noblesse digne d'elle; elle a déclaré qu'elle était soumise aux ordres du roi; que tout en elle était à la disposition de Sa Majesté; que ses biens, sa personne, sa vie, en dépendaient; mais que son honneur resterait intact, et que le roi lui-même n'y pouvait rien: « Vous avez bien raison, Mademoiselle, a-t-il répliqué, où il n'y a rien, le roi perd ses droits. »

Cette actrice a le logement le moins désagréable de la prison: on l'a meublé magnifiquement. C'est une affluence prodigieuse de carrosses. Elle y donne des soupers divins et nombreux; en un mot, elle y tient l'état le plus grand.

22. — Mademoiselle Clairon est sortie, hier au soir, du Fort-l'Évêque, sur la représentation de son chirurgien, qui a déclaré que sa santé était en danger. Elle est allée de là chez madame de Sauvigny, où, après les tendres amitiés, sont venus les évanouissements. Enfin elle s'est rendue chez elle. Elle y est aux arrêts, et n'y peut recevoir que trois personnes, outre celles qui la servent: madame de Sauvigny, M. de Valbelles, et un Russe *pot au feu*.

25. — L'affaire des Comédiens reste en suspens, et le théâtre ne va que cahin-caha. On fait sortir journellement les prisonniers pour jouer, et on les reconduit au Fort-l'Évêque. On négocie beaucoup.

29. — On lit, dans une *Vie de M. Rossillon de Bernex, évêque et prince de Genève*, par le R. P. Boudet, chanoine régulier de Saint-Antoine, une anecdote singulière sur un prétendu miracle, opéré de son vivant par ce prélat. C'est un certificat (1) signé *J.-J. Rousseau*, par lequel ce philosophe atteste avoir été

(1) Ce certificat se trouve dans toutes les éditions des *Œuvres de Rousseau*. — R.

témoin d'un feu éteint à ses yeux, cet évêque s'étant mis à genoux. Il est assez singulier de voir un homme qui écrit contre les miracles, dresser un Mémoire comme témoin oculaire d'un fait qui ne peut être l'ouvrage du hasard.

MAI. — 2. — ÉPIGRAMME CONTRE MADEMOISELLE CLAIRON.

Quoi ! mille francs pour ma v....?
Disait Dubois à son frater.
Frétillon (1), pour beaucoup moins cher,
A fait cent tours de casserole.
— Eh donc ! répliqua le Keyser ;
Sandis, c'est un exemple unique :
La belle, alors, de tout Paris
Était la meilleure pratique :
J'aurais dû la traiter gratis ;
C'était l'espoir de ma boutique.

3. — Le chevalier de La Morlière, personnage très-renommé pour sa causticité et ses démêlés avec les Comédiens et différents auteurs, après avoir essuyé diverses corrections de la police à cette occasion, avait enfin reçu, quelque temps avant la clôture des spectacles, un ordre précis de M. Sartines de ne plus s'y présenter. Mademoiselle Clairon avait eu l'autorité de lui faire enjoindre cette défense inouïe, sous prétexte qu'elle ne pouvait jouer à la vue de ce monstre. Quoi qu'il en soit, le chevalier, après avoir présenté différents Mémoires à M. le lieutenant de police et à M. de Saint-Florentin, veut faire un Mémoire en forme de consultation, où, en exposant l'histoire de ses démêlés avec les Comédiens, il demandera par quelle voie se pourvoir pour jouir du droit qu'a tout citoyen libre d'aller à ce spectacle?

4. — On lit, dans le *Mercure* de ce mois, une *Lettre de M. Piron au sieur de La Place, auteur du Mercure*, où il annonce sa conversion dans son style ordinaire et avec la tournure d'esprit qui lui est propre. On ne peut encore décider si c'est sincérité, hypocrisie ou persiflage. Cette épître est occasionnée par l'envoi

(1) Sobriquet de mademoiselle Clairon.

de la traduction d'un psaume. On se doute bien que cet ouvrage, qui est le plus édifiant, n'est pas le meilleur de l'auteur. Quoi qu'il en soit, cette démarche est des plus originales, et la Lettre y répond on ne peut mieux.

Nous apprenons que M. Piron est furieux de l'impression de sa Lettre. Il l'avait jointe au Psaume pour lui servir d'introduction, mais il ne comptait pas que M. de La Place la rendrait publique.

10. — L'affaire des Comédiens est enfin terminée. Elle s'est traitée avec une importance qu'on ne s'imaginerait pas devoir apporter à la vilité des personnages. Dubois a paru demander sa retraite et l'a obtenue. On lui a accordé quinze cents livres de pension, quoiqu'il n'eût que vingt-neuf ans de service, et que, selon la règle, il en faille trente. En conséquence, pour ne point déroger à l'usage, il est encore censé au théâtre une année, et il jouira de sa part, quoiqu'il ne joue plus. On lui accorde, en outre, cinq cents livres de pension extraordinaire, comme ayant fait une élève, sa fille ; ce qui est de l'étiquette. Les détenus en prison ont été élargis hier au soir.

12. — On fait l'*Histoire de la maison, ville et duché d'Orléans*. On doit trouver à la tête le portrait de S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans, avec ces vers remarquables :

Vous qui d'un œil surpris comptez dans cette Histoire
Tant de héros, d'exploits et de vertus,
Si vous doutiez, ne doutez plus :
Ce prince vous les fera croire.

24. — L'Académie des Sciences s'étant employée pour faire avoir à M. d'Alembert la place vacante par la mort de M. Clairaut (1), le ministre a répondu aux députés de cette compagnie, que Sa Majesté était trop mécontente des derniers ouvrages de M. d'Alembert pour lui accorder aucune grâce. On croit que ce discours tombe sur le livre concernant *la destruction des Jésuites*.

(1) Alexis-Claude Clairant, l'un des grands géomètres français, né le 7 mai 1713, mourut d'une fièvre putride, le 17 mai 1765. Il avait enseigné les mathématiques à madame Du Châtelet. — R.

Digitized by Google

JUIN. — 15. — Mademoiselle Clairon continue à ne point paraître; il y a même à parier qu'elle ne jouera plus. Malgré toutes ses lettres hypocrites où elle parle de son attachement et de son zèle pour le public, elle vient de tenter l'impossible auprès de M. le maréchal de Richelieu pour obtenir une retraite absolue. Ce supérieur a refusé; il lui a seulement accordé un congé jusqu'à Pâques, afin qu'elle eût le temps d'aller à Genève et de s'y faire raccommoder ce qu'elle a de malade, sauf à voir ensuite si sa santé exige absolument cette grâce.

26. — M. l'abbé de La Tour du Pin, prédicateur célèbre dont on a quelques ouvrages imprimés dans ce genre, vient d'être arrêté au milieu de sa carrière : il est mort, ces jours-ci, d'une fièvre maligne, plus en philosophe qu'en orateur chrétien. La chronique scandaleuse publie qu'il n'a ni reçu ses sacrements, ni voulu les recevoir.

JUILLET. — 1. — Il se répand une *Requête des Bénédictins au roi*, imprimée, et qui a été présentée à Sa Majesté par M. le duc d'Orléans. C'est une feuille de quatre pages, signée par un grand nombre de religieux de Saint-Germain des Prés et autres. Elle paraît être l'ouvrage des plus savants de l'Ordre. Ils se plaignent sommairement d'être astreints à des pratiques minutieuses, à des formules puériles, à une règle gênante et qui n'est d'aucune utilité à l'État. Ils demandent à n'être plus tondus, à faire gras, à porter l'habit court, à ne plus aller à matines à minuit, etc., en un mot, à être comme séculiers. Ils prétendent la réunion des petites maisons en grandes, et se regardent dès lors comme plus en état d'être utiles au public. Ils offrent d'instruire et entretenir *gratis* soixante gentilshommes. Cette Requête fait grand bruit.

5. — La république des lettres vient de perdre M. Panard, âgé de soixante-onze ans. Il est mort à Paris, le 13 juin dernier (1). On peut le regarder comme le père du Vaudeville français. M. Marmontel l'a surnommé le *La Fontaine du Vaudeville*. M. Favart l'a très-bien caractérisé dans ce vers heureux :

Il chansonna le vice et chanta la vertu.

Le philosophe poëte vivait de trois cents livres de pension, que

(1) Né à Nogent-le-Roi, près de Chartres, vers 1694.

lui faisaient madame Carré de L'Orme, madame de *** et M. de... Il avait surtout enrichi de ses productions le Théâtre Italien et encore plus l'Opéra-Comique.

13. — La *Requête des Bénédictins* (1) n'a point eu le succès qu'ils s'en promettaient. On n'a vu dans cet ouvrage, qu'un désir effréné de secouer le joug, et sans un examen bien réfléchi. M. de Saint-Florentin en a témoigné le mécontentement du roi aux supérieurs dans une lettre, qui se voit imprimée à la suite de celle de ces mêmes supérieurs, qui en font part à toutes les communautés. Dom Pernetti, dom Le Maire, qui avaient la plus grande part à cet ouvrage très-bien fait, sont exilés.

15. — Les Comédiens Italiens ont donné aujourd'hui la première représentation de la *Réconciliation villageoise*, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes. Ce drame très-commun, quant à l'intrigue et aux paroles, n'est pas plus saillant du côté de la musique qui n'a rien de neuf. Il n'est point tombé cependant, et pourra se traîner pendant quelques représentations. On attribue ce poëme à M. Séguier, avocat général. En ce cas, il est surprenant qu'il n'y ait pas plus d'esprit. M. Poinsinet est le prête-nom.

21. — Les sieurs Lucotte, architecte, et Poiraton, peintre, feront, le 15 août 1765, sous la protection de M. le marquis de Marigny, l'ouverture d'une nouvelle école, sous le titre d'*Ecole des Arts* (2). Il y aura, dans cette école, des professeurs d'architecture, de dessin, de mathématiques. Comme ces messieurs ont eu pour objet l'utilité publique, ils ouvriront leur école *gratis* en faveur de ceux qui, ayant des dispositions naturelles, ne sont point en état de se procurer des maîtres.

22. — L'affaire des Bénédictins ne paraît point encore finie entre eux. Il se répand une Réclamation des religieux Bénédictins du monastère des Blancs-Manteaux contre la Requête des religieux de Saint-Germain des Prés (3). Elle est précédée d'une

(1) Voy. 1er juillet 1765.

(2) Cette école, qui fut effectivement ouverte le 15 août 1765, ne paraît pas avoir obtenu une consistance durable. — R.

(3) *Requête présentée au roi par le Supérieur général, le régime et la plus nombreuse partie de la Congrégation de Saint-Maur, contre l'entreprise de vingt-huit religieux de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, à Paris.* (Amsterdam (Paris), 1765, in-4°.

Requête au Roi du 30 juin. Ces religieux s'élèvent avec force contre l'entreprise de leurs confrères. Ils revendiquent leur froc, leur tunique, toutes les cérémonies puériles dont on voulait les défaire; ils prétendent que leur gloire y est attachée. Le tout est écrit dans un style et avec un esprit qui ne sont rien moins que chrétiens et charitables. Cet ouvrage fort long est bien inférieur à la feuille légère des premiers.

27. — Messieurs de l'Académie Française ayant réduit à deux pièces les quinze qu'ils avaient jugées dignes de leur attention, se trouvant embarrassés sur la préférence à donner et voyant une égalité parfaite, ont résolu d'en référer à M. le contrôleur général. Ce cas unique lui a été exposé. Le ministre a offert à ces Messieurs de suppléer au prix par une somme de deux cents écus, qu'il donnerait de sa poche. Les députés lui ont demandé la permission d'en rendre compte à leur compagnie. Il paraît qu'on eût désiré que M. de L'Averdy en parlât au roi, et obtînt cette faveur de Sa Majesté.

29. — VERS POUR METTRE AU BAS DU PORTRAIT DE MADEMOISELLE CLAIRON, REPRÉSENTÉE EN MÉDÉE.

Sans modèle au théâtre, et sans rivale à craindre,
Clairon sut tour à tour attendrir, effrayer;
Sublime dans un art, qu'elle sembla créer,
On pourra l'imiter, mais qui pourra l'atteindre (1)?

AOUT. — 3. — Messieurs de l'Académie Française ont décidé aujourd'hui qu'il ne lui convenait point d'accepter aucun don de particulier, fût-il ministre. En conséquence, elle s'est refusée à la générosité de M. de L'Averdy, et elle a arrêté que la médaille d'or de six cents livres serait divisée en deux, de trois cents livres chacune, pour être partagée entre les deux concurrents d'égale force, M. Thomas et M. Gaillard.

4. — M. le Dauphin, ayant commandé son régiment de dragons à la revue qui en a été faite, voulut souper au camp. Un auteur profita de cette circonstance pour exercer ses talents grivois.

(1) Ces vers insérés dans le *Mercure de France*, juillet 1765, p. 76, y portent la signature : Polier. Mel. Past. Arc. — R.

Il composa une chanson qu'il fit chanter par un Dragon-Dauphin, et qui fut ensuite répétée au souper de Mesdames. La louange naïve qu'elle renferme, rendue aussi grossièrement, en devient plus piquante et plus naturelle. On attribue cette galanterie à M. Collet, auteur de l'*Épître à l'Hymen*. En voici un couplet pour chantillon :

Ma foi, v'là qu'est arrangé :
Grand merci, not' capitaine ;
Reprenez votre congé,
L' métier n'a plus rien qui m' gêne.
J'ai vu Louis et ses enfants :
J'veux mourir pour ces honnêt's gens.

7. — Les Comédiens Français commencent à s'occuper sérieusement de *Pharamond*. Cette tragédie, qu'une voix assez unanime attribuait à M. Thomas, reçoit aujourd'hui plusieurs pères. MM. le marquis de Ximenès, Colardeau, Barthe, La Harpe, Chabanon et Le Blanc sont sur les rangs. Tous renient cette production. On ne peut qu'admirer la modestie toute nouvelle de nos auteurs, qui s'enveloppe d'un incognito si difficile à garder, mais devenu aussi prudent que nécessaire par les chutes multipliées qu'ont éprouvées le plus grand nombre.

11. — *Projet de souscription pour une Estampe tragique et morale*, in-8° de 11 pages. Cette souscription roule sur la malheureuse affaire des Calas. M. de Carmontelle, lecteur de M. le duc de Chartres, connu par ses dessins pleins d'esprit et de facilité, a composé un tableau que le sieur de La Fosse grave actuellement. Il représentera six portraits de la plus exacte ressemblance : celui de la veuve Calas, ceux de ses deux filles et de son fils ; celui de M. Lavaysse, et celui de la courageuse servante qui a partagé toutes les disgrâces de ses maîtres. Le fond du tableau est la prison même où s'est rendue la veuve Calas pour attendre le jugement du 9 mars 1765 (1). Elle est assise, ainsi que sa fille aînée, qui est à côté d'elle, la tête appuyée sur la main droite : la fille cadette est debout, derrière sa mère, et penchée sur le dos de la

(1) Par cet arrêt, la mémoire de l'infortuné Calas était réhabilitée ; sa veuve, son fils, Lavaysse et la servante étaient déchargés de l'accusation intentée contre eux. — R.

chaise. Ce groupe intéressant est attentif à la lecture d'un Mémoire que tient M. Lavaysse, placé vis-à-vis et debout. Derrière lui, Calas le fils, un genou posé sur une chaise, et regardant par-dessus ses épaules, porte les yeux sur le Mémoire. Entre les deux groupes, on voit la servante des Calas, toute droite et presque de face, qui en écoute aussi la lecture.

12. — M. Dandré Bardon, l'un des professeurs de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture, professeur des élèves protégés par le roi, pour l'histoire, la fable et la géographie, et membre de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, etc., vient d'exécuter ce que les Léonard de Vinci, les Dufresnoy, les Depiles, les Le Brun, les Coypel avaient ébauché dans leurs écrits, et tout récemment M. le comte de Caylus. Son ouvrage (1) contient les principes approfondis de différentes parties de la peinture et de la sculpture. On y remarque beaucoup de méthode, de la netteté dans le style, de l'abondance, quelquefois même de la chaleur. Les lecteurs y trouveront un grand fonds d'instruction et beaucoup d'objets de curiosité.

15. — Les Comédiens Français ont donné hier la première représentation de *Pharamond*, tragédie nouvelle.

Cette pièce n'a eu qu'un succès médiocre. Ce drame est remarquable par une simplicité de plan bien rare aujourd'hui : cette qualité fait croire au grand nombre des connaisseurs, que *Pharamond* est de M. de La Harpe (2).

A la fin, on demanda l'auteur : les uns le désiraient sérieusement, d'autres persiflaient. Le sieur Le Kain étant venu pour annoncer le spectacle du lendemain, les instances ont redoublé. Il a dit que l'auteur n'était pas à la Comédie. On a insisté, on a demandé son nom. Le Kain a répondu qu'on ne le savait pas; et le bon public ne s'est pas aperçu de la contradiction de cet histrion, et du mensonge impudent qu'il venait de faire dans l'une ou l'autre réponse.

20. — M. d'Alembert, qui était pensionnaire surnuméraire de l'Académie royale des Sciences, vient enfin d'obtenir l'agrément

(1) *Traité de Peinture, suivi d'un Essai sur la Sculpture, etc.* Paris, 1765, 2 vol. in-12.

(2) La Harpe est, en effet, l'auteur de cette tragédie qui fut retirée après deux représentations très-orageuses.

du roi pour la pension de M. Clairaut. Cette nouvelle (1) est très-importante par les différents bruits qui avaient couru sur la disgrâce prétendue de cet Académicien (2). La pension est de deux mille quatre cents livres.

24. — M. l'abbé de La Chapelle, de l'Académie royale des Sciences, ayant lu, il y a quelque temps, un *Mémoire sur une sorte de corset ou pourpoint propre à se soutenir dans l'eau*, l'Académie avait nommé des commissaires pour faire l'examen de ce corset, et le jour ayant été pris ensuite pour le mettre à l'épreuve, M. l'abbé de La Chapelle a fait lui-même l'expérience dans la rivière de Seine, vis-à-vis Bercy. Il avait la tête et les bras hors de l'eau et parfaitement libres, au point de pouvoir boire, manger, prendre du tabac, tirer un coup de pistolet, de fusil, etc.

25. — Aujourd'hui s'est tenue l'assemblée publique de l'Académie Française pour la distribution du prix partagé en deux, comme on l'a annoncé (3).

Il faisait fort chaud à cette assemblée ; les portes restaient ouvertes. M. Duclos veut les faire fermer, et s'écrie avec sa pétulance ordinaire : « Que diable ! où sont donc ces Suisses ? — M. Duclos, lui répond une voix du milieu de la foule, où avez-vous pris cette phrase? Est-ce dans le *Dictionnaire de l'Académie?* » Le secrétaire perpétuel, rentré en lui-même par cette apostrophe, s'est tu, et a senti l'indécence de son propos en pareille compagnie.

30. — On ne peut trop rire des mouvements que se donne sans cesse M. de Voltaire, pour jouer le public et le persifler. Tout nouvellement encore, il vient d'écrire une lettre à M. Marin (4), censeur de la librairie, pour le supplier d'engager le magistrat à interposer toute son autorité, et à arrêter l'introduction d'une quantité d'ouvrages que tout le monde sait être de lui, dont il serait très-fâché qu'on ne le crût pas auteur, mais qu'il désavoue. Tels sont le *Dictionnaire Philosophique*, la *Philosophie de l'Histoire*, et récemment ses *Questions sur les miracles*. On p

(1) Elle était dénuée de fondement. — R.
(2) Voy. 24 mai 1765.
(3) Voy. 3 août 1765.
(4) Cette lettre ne se trouve pas dans les *Œuvres de Voltaire*. — R.

sante de ces lettres, et on le laisse se repaître de l'espoir de duper les crédules.

Septembre. — 1. — Une contestation s'est élevée depuis quelque temps entre les deux coryphées de la danse au Théâtre Italien : l'importance des personnages, la singularité du procès, exigent que nous en rendions compte.

Madame Pitrot, en son nom Louise Regis, dite Rei, quoique mariée, a la manie de vouloir passer pour fille. Les liens de l'hymen, le respect dû au sacrement, des enfants déjà nés, un autre prêt à naître, rien ne peut la persuader qu'elle est femme. Elle s'est dite fille, pour quitter un époux, et, depuis son évasion, elle ne veut point d'autre qualité : elle en donne pour raison qu'elle a brûlé son contrat de mariage, comme invalide. Une pareille querelle ne peut que faire voir à quel comble de corruption les mœurs sont montées ; et c'est à un tribunal auguste qu'on porte un procès pareil! Le mari fait paraître un Mémoire. Me Marquet n'a point égayé cette matière autant qu'elle le méritait.

Le mariage des deux histrions a été contracté à Varsovie en novembre 1761, et c'est le 29 juin 1764 que la femme s'est évadée.

2. — La *Chandelle d'Arras, poëme héroï-comique en dix-huit chants* (1). Cet ouvrage, attribué à M. de Groubental, l'auteur du *Balai* (2), n'est point sans mérite. Il est bien versifié, a des descriptions pittoresques et voluptueuses. L'auteur ne fait cependant que singer la *Pucelle* de M. de Voltaire, et ne montre aucune invention. Il y a une Épître dédicatoire à M. de Voltaire, comte de Ferney, qui est un vrai galimatias. L'ouvrage est parsemé de notes, ou impies, ou diffamatoires, ou au moins satiriques. Toutes ces qualités le rendent fort rare.

3. — Mademoiselle Clairon, qui avait paru aller à Genève pour consulter M. Tronchin sur sa santé, a reçu de cet Esculape une réponse telle qu'elle la désirait. Il la menace d'une mort pro-

(1) Berne, 1765, in-8o. L'abbé Du Laurens, qui eut quelquefois Grouber de Groubental pour collaborateur, est le seul auteur de ce poëme. Il a été réimprimé en 1807, précédé d'une notice sur Du Laurens par M. Fayolle. — R.

(2) Constantinople (Amsterdam), 1761, in-8o. Ce poëme est de Du Laurens. On l'attribua quelque temps à Voltaire. — R.

chaine, si elle remonte sur le théâtre. On croit que cette consultation est concertée. Quoi qu'il en soit, elle a déployé ses talents chez M. de Voltaire. Ce grand poëte ne la connaissait que par renommée ; il n'avait pas vu cette actrice à son apogée, il a été enchanté, et il lui en a marqué sa reconnaissance, et s'est enthousiasmé dans une Épître où il prétend qu'on ne peut avoir de grands talents sans y joindre de grandes vertus. On sent qu'il a ses raisons pour soutenir cet étrange paradoxe.

6. — La république des lettres et les arts regrettent un savant illustre et un Mécène peu commun en la personne de M. le comte de Caylus. Il est mort hier, âgé de soixante-treize ans, de la suite de ses infirmités qui le tourmentaient depuis longtemps. Il a conservé sa philosophie jusqu'au bout. On ne saurait croire de combien de livres rares et de choses curieuses il a enrichi la Bibliothèque du Roi et le Cabinet des Médailles. On lui doit une bonne partie de nos découvertes sur les antiquités égyptiennes ; il a fondé, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont il était membre, un prix pour ces recherches, et lui-même est l'auteur de divers ouvrages où les peintres et les sculpteurs trouvent beaucoup à profiter. Nous lui devons aussi l'invention de la peinture encaustique, ou en cire, dont M. Bachelier et d'autres artistes ont fait depuis un usage avantageux.

12. — On a publié un *Mémoire* contenant des observations sur la disposition de la nouvelle église de Sainte-Geneviève ; production critique d'un nommé Desbœufs, qui prend le titre d'élève de l'Académie royale d'Architecture. Cette Académie, dans sa conférence du 19 août, après avoir examiné cette critique, a décidé que la brochure était indécente, peu réfléchie et remplie de faussetés ; en conséquence, elle a arrêté que dorénavant le nommé Desbœufs ne pourrait plus rentrer au nombre des élèves de l'Académie et jouir des avantages qui leur sont accordés, et que son nom serait rayé de ses registres.

14. — Madame Pitrot fait paraître un Mémoire en réponse à celui de son mari (1). Comme aucun avocat ne pouvait décemment se charger d'une pareille défense, l'écrit paraît être l'ouvrage de la femme même, et n'est signé que d'elle. On n'ignore point

(1) Voy. 18 août 1765.

Digitized by Google

que le sieur Élie de Beaumont en est l'auteur. Les louanges qu'il s'y donne l'assurent davantage. Cette production prouve que le sieur Pitrot est un coquin, et n'empêche point ladite dame d'être une coquine. Il n'est pas plus plaisant que l'autre, malgré les velléités qu'on y trouve de l'être de temps en temps.

22. — M. D....., de Mareuil en Touraine, capitaine de cavalerie, ayant été assassiné à Paris le 5 juillet 1762, et blessé si dangereusement qu'il en a gardé le lit dix-huit mois, vient d'adresser un *Placet en vers* à M. le duc de Choiseul, où il lui demande la restitution de ses appointements. Il y a de l'aisance, de la finesse et de la bonne plaisanterie dans cet ouvrage un peu long.

29. — L'inoculation vient de recevoir un furieux échec par un événement bien capable d'alarmer tous ceux qui se sont soumis à cette pratique. Madame la duchesse de Boufflers, inoculée par Gatti, il y a deux ans, vient d'essuyer une petite vérole des plus caractérisées. On en voit l'histoire dans la *Gazette* du 10 septembre. Le docteur est obligé d'y convenir du fait, et se retourne à dire qu'il avait cru pouvoir assurer madame la duchesse que l'inoculation avait bien pris, d'après les symptômes reçus des praticiens; qu'il s'était trompé sans doute. Les coryphées de cette méthode ne se trouvent point battus, et, en convenant même que madame la duchesse de Boufflers aurait été bien inoculée, ils la regarderaient seulement comme une de ces victimes malheureuses, destinées aux phénomènes rares sur un nombre infini; mais ils tombent tous sur le docteur. Ils disent que c'est un charlatan qui ne sait pas bien inoculer; qui, pour s'attirer plus de pratiques, traitait légèrement une maladie qui veut les plus grands soins et la plus grande circonspection.

Octobre. — 9. — M. l'abbé Aubert, l'auteur des Fables, vient de célébrer la convalescence de M. le comte de Saint-Florentin (1). Tout le monde sait l'accident qui lui est arrivé (2). L'auteur met beaucoup d'onction et de facilité dans son Épître; il finit ainsi :

(1) *Vers à M. le comte de Saint-Florentin.* Paris, 1765, in-8°.

(2) Il avait été blessé à la chasse assez grièvement pour qu'on fût obligé de lui faire l'amputation de la main. On répandit alors l'épigramme suivante :

Ci-gît la main d'un grand ministre
Qui ne signa que du sinistre. — R.

De ta précieuse vie
Ne va plus hasarder le cours :
C'est s'affliger pour la patrie,
Que de s'affliger pour tes jours !

C'est au public à juger de cet éloge et à ratifier ces sentiments flatteurs.

16. — Rousseau, retiré à Motiers-Travers, près de Neufchâtel, pour se soustraire aux décrets prononcés contre lui tant en France qu'à Genève, ne s'y est point encore trouvé à l'abri de ses ennemis. On apprend que la persécution suscitée contre lui par les ministres du saint Évangile, a poussé quelques fanatiques à tenter de violer l'asile de sa retraite. Ils sont venus pour l'accabler d'injures et de pierres ; ils ont voulu enfoncer la porte et massacrer M. Rousseau. Éveillé en sursaut, il a crié au secours ; le châtelain, qui logeait à quelques pas de là, est accouru accompagné de beaucoup d'honnêtes gens. Les coquins avaient disparu. Ils ont cherché à engager Rousseau à fuir. Ce philosophe a paru décidé à tous les événements. Le gouvernement de Neufchâtel a pris des précautions pour prévenir de nouvelles insultes, et mettre ordre au zèle dangereux des enthousiastes.

22. — On devait donner aujourd'hui à Fontainebleau la première représentation d'une comédie nouvelle de M. Sedaine, en cinq actes et en prose. Elle est intitulée : *le Philosophe sans le savoir*. Mais la police y a trouvé différentes choses à réprimander, entre autres un duel autorisé par un père. On a châtré cette pièce absolument, et l'auteur ne peut se résoudre à la donner en un pareil état.

26. — *La Fée Urgèle*, opéra à ariettes, a été joué aujourd'hui à Fontainebleau pour la première fois. C'est le conte de Voltaire, intitulé : *Ce qui plaît aux dames*, réduit aux règles d'un drame. Il est en quatre actes ; les paroles sont de l'abbé de Voisenon, sous son prête-nom ordinaire, Favart ; la musique est de Duni. Ce spectacle a fait la plus grande sensation à Fontainebleau. Les critiques ne sont pourtant pas contents de la musique ; il en est qui s'étendent jusqu'aux paroles ; qui y trouvent des indécences. En général, les décorations, la richesse et l'éclat de la représentation ont beaucoup séduit.

Digitized by Google

29. — *Sur la bête monstrueuse et cruelle du Gévaudan; Poëme.* L'éditeur de cet ouvrage avertit, avec raison, que l'auteur a une manière qui lui est propre, et qu'il écrit comme personne n'écrit. Il s'excuse de n'avoir point orné ce poëme d'un beau portrait de la bête du Gévaudan, ou bien de celui de l'auteur. Voici le sommaire de ce merveilleux ouvrage : « Exposition des fureurs de la Bête. Digression très-curieuse sur la fête de la Gargouille, qu'on célèbre à Rouen. Réflexions sur la galanterie qui semble régner dans les démarches de la Bête. Portrait dudit Monstre. Réflexions utiles sur la cherté du bois, qu'il occasionne. Description des chasses où on l'a manqué. Projet intéressant de faire un beau miracle à l'encontre de cette Bête. Conclusion. » Il ne reste qu'à citer quelques vers de ce poëme. L'auteur parle de l'abord du Monstre :

De certaine distance alors à quelques toises,
Par derrière, à la gorge, ou bien par le côté,
Qu'il attaque sans cesse avec rapidité,
Sur sa propre victime il va, court et s'élance :
Pour lui couper la gorge aussitôt il commence.
(Monstre indéfinissable) il est d'ailleurs poltron...
De grande et forte griffe il a la patte armée, etc.

Il voudrait que le Monstre fût auprès d'Amiens, parce que

Notre digne prélat, par sa foi, par son zèle,
Nous en délivrerait avec juste raison,
Par le moyen du jeûne, ainsi que l'oraison ;
Sur le cou de la bête appliquant son étole,
Il la rendrait plus douce à l'instant et plus molle,
Par un signe de croix, qu'une simple brebis.

Ce poëme, le plus plaisant qui ait paru depuis la fameuse tragédie du *Tremblement de terre de Lisbonne*, est de la composition de M. le baron de R..., gentilhomme de Picardie, et poëte d'aussi bonne foi que le sieur André, perruquier (1).

(1) Cet article est emprunté au *Journal encyclopédique* du 1er octobre 1765. — R.

30. — RÉPONSE DE M. L'ABBÉ DE VOISENON A M. FAVART, SUR LA DÉDICACE DE LA COMÉDIE D'ISABELLE ET GERTRUDE.

Je sens le prix de ton hommage :
Quelque dieu de la terre en eût été flatté.
Mais tu penses en homme sage ;
Dans l'amitié tu vois la dignité.
Tu réunis tous les suffrages,
Et le public, tiré de son erreur,
Te rend ta gloire et tes ouvrages :
Rien ne peut à présent altérer ton bonheur ;
Tes succès sont à toi. J'en goûte la douceur,
Et n'ai jamais voulu t'en ravir l'avantage :
Ton esprit en a tout l'honneur.
C'est mon cœur seul qui les partage.

Ce commerce de louanges et de fadeurs ne détruit point l'opinion très-fondée que Favart fait les carcasses des pièces, et que l'abbé de Voisenon habille la poupée.

Novembre. — 1. — On apprend que J.-J. Rousseau s'est retiré dans une petite île du canton de Berne, appelée l'île Saint-Pierre. Les persécutions qu'il a essuyées ont noirci son imagination : il est devenu plus sauvage que jamais. Le roi de Prusse lui fait beaucoup d'instances pour le faire venir à Berlin. On croit qu'il s'y rendra.

14. — LETTRE DE M. VOLTAIRE A M. L'ABBÉ DE VOISENON, QUI LUI AVAIT ENVOYÉ ISABELLE ET GERTRUDE, OPÉRA-COMIQUE DE FAVART.

Ferney, le 28 octobre 1765.

J'avais un arbuste inutile
Qui languissait dans mon canton ;
Un bon jardinier de la ville
Vient de greffer mon sauvageon.
Je ne recueillais de ma vigne
Qu'un peu de vin grossier et plat,
Mais un gourmet l'a rendu digne
Du palais le plus délicat.

Digitized by Google

Ma bague était fort peu de chose :
On la taille en beau diamant...
Honneur à l'enchanteur charmant,
Qui fit cette métamorphose !

« Vous sentez bien, M. l'évêque de Mont-Rouge, à qui sont adressés ces mauvais vers? Je vous prie de présenter mes compliments à M. Favart, qui est un des deux conservateurs des grâces et de la gaieté françaises. Comme il y a dix ans que vous ne m'avez écrit, je n'ose vous dire : « O mon ami, écrivez-moi? » mais je vous dis : « Ah ! mon ami, vous m'avez oublié net. »

RÉPONSE DE M. L'ABBÉ DE VOISENON.

Vos jolis vers à mon adresse
Immortaliseront Favart !
C'est Apollon qui le caresse,
Quand vous lui jetez un regard :
Ce dieu l'a placé dans la classe
De ceux qui parent ses jardins;
Sa délicatesse ramasse
Les fleurs qui tombent de vos mains.
Il vous a choisi pour son maître;
Vos richesses lui font honneur :
Il vous fait respirer l'odeur
Des bouquets que vous faites naître.

« Il n'aurait pas manqué de vous offrir sa comédie de *Gertrude*, mais il a la timidité d'un homme qui a vraiment du talent. Il a craint que l'hommage ne soit pas digne de vous. Vous ne croiriez pas que, malgré les preuves multipliées qu'il a données des grâces de son esprit, on a l'injustice de lui ôter ses ouvrages et de me les attribuer. Je suis bien sûr que vous ne tombez pas dans cette erreur. Quand il se sert de vos étoffes pour en faire ses habits de fête, vous n'avez garde de l'en dépouiller. Il vous enverra incessamment sa *Fée Urgèle*. Il m'a paru qu'elle avait réussi à Fontainebleau, d'où j'arrive. Ce n'est pas une raison pour qu'elle ait du succès ici. La cour est le Châtelet du Par-

Digitized by Google

nasse, et le public casse souvent ses arrêts. Mais vous avez fourni le fond de l'ouvrage : voilà sa caution la plus sûre.

« Adieu, mon plus ancien ami ; je ne cesserai de l'être, que lorsque le parlement rappellera les Jésuites, et je ne vous oublierai que lorsque j'aurai oublié de lire. »

18. — Les Comédiens Français ont donné aujourd'hui *l'Avare*, et Bonneval, qui faisait ce rôle, y a montré une présence d'esprit dont il faut conserver l'anecdote. Acte trois, scène onzième, après le troisième couplet où Cléante insinue d'une manière équivoque son regret que Marianne devienne sa belle-mère, au lieu de sa femme, Harpagon ayant témoigné sa surprise du compliment, Marianne répond à son tour. Mademoiselle Doligny, qui faisait ce rôle, étant restée court, et le souffleur n'y étant point, le sieur Bonneval a repris sur-le-champ, au moment où les trois acteurs paraissaient stupéfaits, et surtout Marianne : « Elle ne répond rien, elle a raison ; à sot compliment point de réponse. » Tout le public connaisseur a senti la finesse de la repartie, et l'on a fort applaudi l'intelligence de l'acteur.

19. — Tandis que M. de Belloy reste ici enseveli sous l'auréole de gloire qui l'environne, que les trompettes de la Renommée ne résonnent plus de sa pièce, l'Amérique retentit de ses louanges. On écrit de Saint-Domingue que M. le comte d'Estaing, gouverneur général, a fait représenter, au Cap, le *Siége de Calais*; que cette tragédie y a fait fermenter au plus haut degré le zèle patriotique. Non content de cela, le commandant a fait imprimer la pièce à ses dépens, et en a fait distribuer des exemplaires à tous les habitants et soldats.

23. — Le canton de Berne, comme allié de la république de Genève, a cru ne pouvoir tolérer Rousseau sur son territoire. Il a fait signifier à cet illustre proscrit qu'il eût à sortir de ses terres. En vain a-t-il fait valoir les droits de l'humanité ; en vain a-t-il demandé qu'on lui laissât passer l'hiver dans sa retraite, jusqu'à ce que la saison lui permît de se rendre en Prusse : le Canton s'est montré inexorable. Il a poussé la dureté jusqu'à refuser l'offre que faisait Rousseau de se constituer prisonnier tout ce temps-là (1), de se laisser resserrer étroitement, et de ne commu-

(1) Voyez, dans les *Œuvres de Rousseau*, sa lettre du 20 octobre 1765, à M. de Graffenried. — R.

niquer avec qui que ce soit. Il a fallu partir. Il s'est rendu, tant bien que mal, à Strasbourg. Le maréchal de Contades, qui commandait dans cette ville, l'a fort bien accueilli, et lui a permis de se retirer dans un village auprès de Strasbourg, jusqu'à la belle saison, où il se rendra aux instances du Salomon du Nord.

24.—M. Challes, jeune sculpteur, est mort il y a quelque temps. Il était auteur de la chaire de Saint-Roch, tant critiquée, et qu'on disait ressembler à une loge d'Opéra. Malgré les défauts qu'on lui reprochait, il avait des talents, et les ouvrages qui restent de lui font regretter sa perte.

29. — *Le Philosophe sans le savoir*, ci-devant intitulé *le Duel*, ayant occupé depuis longtemps l'attention des magistrats, sans avoir rien arrêté de fixe sur le sort de ce drame, on en a, pour terminer le comité, donné aujourd'hui une représentation à huis-clos. Tous les gens à simarre y ont été convoqués, et la pièce a enfin passé au moyen des corrections faites : elle doit être jouée lundi.

30. — On peut juger de la futilité de notre goût et de notre paresse, par la liste des almanachs nouveaux. Les titres suivants les désignent assez : *L'Amusement à la mode* : *L'Après-souper des dames, ou les Amusements d'Églé* : *Le Badinage amusant* : *Le Calendrier des amis* : *Les Caractères, ou la pure Vérité* : *Chiffon, ou la Chiffonnière de Vénus* : *Etrennes récréatives* : *Etrennes variées, ou Mélange amusant* : *Etrennes pour les jeunes enfants, ou Alphabet historique et amusant, avec figures* : *La Grécanicomanie, ou l'Amusement des Belles* : *L'Inventaire du pont Saint-Michel, pièce nouvelle en un acte* : *Je ne saurais me taire* : *Les Papillotes, ou Extrait du Recueil de**** : *Le Perroquet, ou les Masques levés* : *Tout ce qu'il vous plaira*. Ceci n'est encore qu'une légère ébauche du débordement d'almanachs dont nous allons être inondés.

Décembre. — 3. — M. Crevier, le continuateur de Rollin, vient de mourir. M. de Voltaire l'avait caractérisé à merveille; il l'appelait *le lourd Crevier* (1).

11. — Madame Belot, femme auteur, qui a vécu longtemps

(1) Le lourd Crevier, pédant, crasseux et vain,
Prend hardiment la place de Rollin,
Comme un valet prend l'habit de son maître.

de traductions anglaises et du produit de quelques romans mauvais, vivait depuis quelque temps avec le président de Meynières. Elle a si fort enjôlé ce président, qu'elle l'a conduit à l'épouser, il y a plusieurs mois. Le mariage s'est déclaré avant-hier. Elle a joué le sentiment, au point de ne vouloir recevoir aucun avantage par son contrat de mariage. On dit *joué*, parce qu'on ne peut supposer une façon de penser si délicate dans une femme qui a été aux gages de M. de La Pouplinière, à ceux de Palissot, et qui a vécu scandaleusement avec différents personnages, et surtout avec le chevalier d'Arcq, homme très-décrié pour ses mœurs.

13. — M. L. C. D. B., dans une Lettre aux auteurs du *Journal encyclopédique*, contenant des Observations critiques sur les *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France*, par M. le marquis d'Argenson, voudrait insinuer que cet ouvrage n'est pas de ce ministre. Il prétend y relever des erreurs, des contradictions, et les journalistes le réfutent. Nous ne voyons d'important dans sa lettre, qu'une anecdote assez plaisante. M. d'Argenson était un des plus ardents partisans des abonnements particuliers concernant les impôts : ayant fait part de son projet au roi, Sa Majesté lui dit de le communiquer au contrôleur général. Celui-ci l'ayant écouté tranquillement : « Cela est fort bien, lui répondit-il; mais que deviendront les receveurs des tailles? » Alors, tournant le dos à son collègue : « Apparemment, monsieur, répliqua le comte, si l'on trouvait moyen d'empêcher qu'il n'y eût des scélérats, vous seriez inquiet de ce que deviendraient les bourreaux? »

15. — L'Opéra a donné avant-hier la première représentation de l'ancien *Thésée*. C'est la septième fois qu'on remet cet opéra depuis son origine. On n'a touché ni au poëme de Quinault, ni à la musique vocale de Lully; mais on a substitué une ouverture nouvelle à l'ancienne et remplacé tous les airs de danse par des morceaux plus modernes. L'ouverture est de M. de Bury, surintendant de la musique du roi. La plupart des airs de danse sont de M. Berton.

L'effet de ce spectacle, en général, est des plus imposants. Peu d'opéras ont été remis avec autant de magnificence. Le jeu des machines est très-exact, quoique très-compliqué. Une des plus

Digitized by Google

belles décorations qui se puissent voir, est Minerve descendue dans un nuage qui enveloppe toute la scène, et qui, en disparaissant, laisse voir un palais magnifique à la place de celui que Médée avait embrasé. L'acte des Furies offre quelque chose de plus piquant encore que dans *Castor*. Les démons paraissent avoir réellement percé la terre pour obéir à Médée. Les flambeaux, dont ils sont armés, jettent par intervalles une flamme qui les enveloppe et qui forme le plus bel effet. C'est à M. Laval qu'on est redevable de ces découvertes ingénieuses.

18. — Le fameux J.-J. Rousseau de Genève est à Paris depuis quelques jours. Il a d'abord logé dans la rue de Richelieu, et s'est ensuite retiré au Temple, à l'hôtel Saint-Simon, sous la protection du prince de Conti. Il est habillé en Arménien, et doit passer à Londres avec M. Hume. Il paraît que le parlement veut bien fermer les yeux sur son séjour ici.

22. — Nous ne pouvons nous empêcher de rapporter la manière dont le roi a annoncé à madame la Dauphine la mort de son mari (1). Il avait chargé le grand-aumônier de rester auprès du mourant jusqu'au dernier instant. Ce prélat s'étant rendu près du roi, Sa Majesté a pris sur-le-champ son parti, a fait venir M. le duc de Berry, et, après lui avoir fait un discours relatif aux circonstances, il l'a conduit chez madame la Dauphine. En entrant, il a dit à l'huissier de la Chambre : « Annoncez le roi et M. le Dauphin. » Cette princesse a senti ce que cela voulait dire, et s'est jetée aux pieds du roi.

26. — Il paraît un nouveau livre, intitulé *le Compère Matthieu* (2), attribué au marquis d'Argens. C'est un roman satirique en trois volumes; cadre adroit, où l'auteur a enchâssé et réduit en action beaucoup de principes de la nouvelle philosophie. La religion n'est pas l'objet sur lequel il s'exerce le moins. En général, il y a de la gaieté, du mouvement, de la variété dans cet ouvrage un peu grivois. La décence et les mœurs n'y sont pas toujours bien respectées, ce qui ne lui donne que plus d'attraits pour les jeunes gens et les esprits libertins.

(1) Louis, Dauphin, père de Louis XVI, né à Versailles le 4 septembre 1729, mourut à Fontainebleau, le 20 décembre 1765.

(2) Londres, 1766, 3 vol. in-8°. Ce roman fameux, souvent réimprimé, est de l'abbé Du Laurens.

28. — Il court une lettre très-singulière du roi de Prusse au célèbre J.-J. Rousseau (1). Si elle est authentique, elle peut expliquer les motifs du changement de ce philosophe sur le lieu de sa retraite. Voici l'épître attribuée au Salomon du Nord : « Vous avez renoncé à Genève, votre patrie ; vous vous êtes fait chasser de la Suisse, pays tant vanté dans vos écrits ; la France vous a décrété : venez donc chez moi. J'admire vos talents, je m'amuse de vos rêveries qui, soit dit en passant, vous occupent trop et trop longtemps. Il faut, à la fin, être sage et heureux. Vous avez fait assez parler de vous par des singularités peu convenables à un véritable grand homme. Démontrez à vos ennemis que vous pouvez quelquefois avoir le sens commun : cela les fâchera, sans vous faire tort. Mes États vous offrent une retraite paisible : je vous veux du bien, et je vous en ferai, si vous le trouvez bon. Mais si vous vous obstinez à rejeter mes secours, attendez-vous que je ne le dirai à personne. Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les tels que vous voudrez. Je suis roi, je puis vous en procurer au gré de vos souhaits ; et, ce qui sûrement ne vous arrivera pas vis-à-vis de vos ennemis, je cesserai de vous persécuter, quand vous cesserez de mettre votre gloire à l'être. »

30. — M. l'abbé Ladvocat, professeur de la chaire d'hébreu fondée par feu M. le duc d'Orléans, et fameux par ses connaissances dans les langues orientales, est mort hier (2). Il était bibliothécaire de Sorbonne, et avait donné, entre autres ouvrages, un *Dictionnaire historique* en deux volumes.

1766

Janvier. — 10. — Il paraît un *Mandement de M. l'archevêque de Paris*, qui ordonne des services dans cette capitale pour le repos de

(1) Cette lettre a été composée par Horace Walpole, connu par sa correspondance avec madame Du Deffand. Il était fils du célèbre ministre du roi d'Angleterre Georges II. — R.

(2) Né à Vaucouleurs, le 3 janvier 1709.

l'âme de feu M. le Dauphin. On l'admire, et l'on est attendri du pathétique qui règne dans cet ouvrage. On raconte, à cette occasion que M. l'archevêque s'étant trouvé avec Piron, ces jours-ci, lui a demandé ce qu'il en pensait et s'il l'avait lu : « Non, Monseigneur, a répondu le vieux caustique ; et vous ? »

18. — Nos nymphes d'Opéra reproduisent les beaux jours de la galanterie antique. Mademoiselle Allard, célèbre danseuse, et remarquable par sa gaieté et ses folies chorégraphiques, pénétrée de douleur de la mort de son amant, M. Bontemps, a déclaré que de six semaines elle ne pourrait contribuer aux plaisirs du public. Mademoiselle Basse, danseuse de chœurs, peu connue par ses talents, mais très-digne de l'être par sa constance héroïque, ayant elle-même engagé son amant, M. Prevot, à contracter un mariage que sa famille désirait, a refusé toutes les pensions qu'on voulait lui faire. Elle a demandé qu'on eût soin de ses enfants, et s'est retirée dans un couvent, où elle doit prendre le voile, après une vocation bien décidée.

23. — L'on apprend la mort du célèbre Servandoni, arrivée le 20 de ce mois. C'était un homme d'un talent supérieur en architecture, mais d'une inconduite inconcevable. Nous avons négligé d'annoncer celle d'Armand, comédien célèbre, mort il y a deux mois (1). Il y avait des écarts, dans son jeu, qui n'appartenaient qu'à lui, et qui le rendaient plus original.

26. — Mademoiselle Doligny continue à donner des exemples d'une sagesse et d'une vertu rares. M. le marquis de Gouffier, éperdument amoureux d'elle, lui a d'abord fait les offres les plus brillantes qu'elle a refusées. Il a poussé la folie au point de la demander en mariage, et de lui envoyer le contrat prêt à signer. Elle a répondu prudemment qu'elle s'estimait trop pour être sa maîtresse, et trop peu pour être sa femme.

Février. — 2. — Le *Barnevelt*, tragédie de M. Le Mière, sur lequel on comptait, essuie à présent des difficultés. Il y a, dans ce drame, des morceaux qui ont trait aux circonstances actuelles. *Barnevelt*, comme l'on sait, fut jugé par une commission (2). En

(1) Le 26 novembre 1765. Il était né en 1699.

(2) MM. de La Chalotais, de Caradeuc, Charette de La Colinière, etc. avaient été renvoyés devant une commission extraordinaire, comme prévenus d'avoir fomenté des troubles en Bretagne. — R.

conséquence, fortes et grandes tirades contre ce tribunal. Notre Gouvernement a craint qu'on ne fît des allusions malignes. En un mot, la police a redemandé cette pièce aux Comédiens.

6. — Il paraît que mademoiselle Clairon se dispose à satisfaire aux vœux du public, et qu'elle doit remonter sur la scène après Pâques, c'est-à-dire à l'expiration de son congé. Cependant elle a toujours sur le cœur cette terrible excommunication. Elle ne cesse de faire des consultations et d'intéresser quantité de jurisconsultes dans sa cause. Il y a souvent des comités chez elle, et l'on vient enfin d'y rédiger un Mémoire pour la cour de Rome. Elle souhaiterait, en outre, qu'au lieu de la qualité de *Comédiens Français*, on intitulât sa troupe : *Académie royale de Déclamation*.

12. — M. de Méhégan, Irlandais, connu par quelques romans, par ses démêlés avec Fréron, et comme ayant travaillé à quelques journaux, vient de mourir (1). Il avait eu l'illustration de la Bastille pour son livre intitulé : *L'origine des Guèbres, ou la Religion naturelle mise en action*, où il y avait des choses hardies.

13. — *L'Antiquité dévoilée par ses usages* (2), se répand à Paris avec la permission de la police. Il y a déjà longtemps qu'elle tenait en échec un libraire qui en avait fait passer douze cents exemplaires. Il vient d'avoir permission de les débiter avec des cartons.

23. — On a parlé d'un drame, intitulé : *La Partie de chasse de Henri IV*, comédie en trois actes et en prose, de M. Collé, lecteur de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc d'Orléans. Il se répand aujourd'hui imprimé (3). Ce prince paraît ici, en quelque sorte, en déshabillé. On y peint quelques instants de sa vie privée. L'auteur avertit qu'il a puisé le fond de cet ouvrage dans une pièce anglaise, la même dont M. Sedaine a tiré : *Le Roi et le Fermier*. Ainsi voilà le mérite de l'invention nul. Celui de M. Collé est d'avoir adapté, dans son premier acte, différents traits et discours tirés des *Mémoires de Sully*. Dans les autres, il peint la naïveté, la sensibilité, les qualités aimables, et les faiblesses peut-

(1) Le 23 janvier 1766.

(2) Amsterdam, 1766, 3 vol. in-12. Suivant Grimm, cet ouvrage posthume de Boulanger a été refait par le baron d'Holbach. Le Précis de la vie de l'auteur, imprimé à la tête du livre, est de Diderot.

(3) Florence (Paris), 1766, in-8°.

être de ce grand roi. Quelques gens de mauvaise humeur jugent que c'est le dégrader ; d'autres, qu'il est consolant de se retrouver dans son maître. Quoi qu'il en soit, la pièce n'a pu être jouée aux Français par ces raisons.

Mars.— 7.— Le Père Fidèle, de Pau, Capucin de la province d'Aquitaine, a prononcé au Couvent des Capucins de Paris une *Oraison funèbre de Monseigneur le Dauphin* (1), qui paraît imprimée. A travers tout le galimatias et le ridicule dont elle est pleine, on découvre une imagination vive et ardente, un génie hardi et fécond. Il ne manque à ces deux facultés, que du jugement pour les diriger ; l'auteur fait un abus de termes, qui dénature absolument ses idées. On prétend qu'il a pillé une pareille Oraison funèbre, prononcée autrefois pour le Grand Dauphin, qu'on trouve imprimée dans quelques recueils. Elle était si plaisante, que madame de Maintenon ne trouva point de meilleur moyen, pour mettre un terme à la douleur de Louis XIV, que de lui faire lire cet ouvrage, dont il ne put s'empêcher de rire.

9. — M. de Caylus, en mourant, avait souhaité qu'on mît sur son tombeau à Saint-Germain l'Auxerrois, sa paroisse, un vase antique de porphyre très-cher et très-précieux (2). Le curé de la paroisse a fait des difficultés : il a témoigné des scrupules de faire entrer dans son église cet ornement profane. La chose n'est point encore décidée. M. de Caylus voulait qu'on y joignît pour épitaphe : Ci gît Caylus.

11. — L'Académie des Sciences vient de perdre un célèbre chimiste, M. Hellot, mort à Paris le 15 février, âgé de quatre-vingt-huit ans. Il avait été chargé de la composition de la *Gazette de France*, depuis 1718 jusqu'en 1732 ; et cette Gazette, à ce qu'on prétend, était devenue très-intéressante entre ses mains. Mais son mérite brille essentiellement dans les *Mémoires de l'Académie*, où il développe les plus grandes connaissances dans la chimie, et le style le plus correct dans sa composition. Le Conseil l'avait chargé d'une espèce d'inspection sur les teintures, l'exploitation des mines, et la fabrication des porcelaines de France ; et il a

(1) Paris, Veuve, 1766, in-4o.
(2) On lui fit, à cette occasion, cette épitaphe satirique :

Ci-gît un gentilhomme acariâtre et brusque.
Oh ! qu'il est bien logé sous cette cruche étrusque ! — R.

répandu sur tous ces objets des lumières qui seront très-utiles à ceux qui lui succèdent.

12. — L'*Oraison funèbre*, par le Père Fidèle de Pau, a fait tant de bruit dans ce pays où l'on rit de tout, qu'il a fallu l'arrêter, et la police vient de la défendre ; ce qui l'a rendue très-chère. Depuis quelque temps, l'auteur en avait débité une avec des notes, dont on a saisi deux cents exemplaires dans sa chambre.

14. — On est resté longtemps indécis sur la rentrée de mademoiselle Clairon ; il y a eu même là-dessus dissension entre M. de Valbelle, son amant, et l'actrice en question. Il paraît que le goût naturel de cette héroïne pour la scène, l'envie de perpétuer sa célébrité, et peut-être des raisons de fortune, l'avaient déterminée à passer par-dessus la satisfaction qu'elle se croyait en droit d'attendre pour un châtiment (1) qu'elle ne s'était attiré que par des motifs aussi nobles que louables. Ce militaire, délicat sur l'honneur, n'avait pas pensé de même, et prétendait qu'il fallait tout sacrifier plutôt que de faire une démarche peu glorieuse. La dispute avait été si vive entre eux, que le bruit d'une rupture avait couru. Cependant des amis communs ont cherché à les rapprocher, et M. de Valbelle a consenti à s'en rapporter à un comité de gens sages et éclairés. En conséquence, on est allé au scrutin chez mademoiselle Clairon, et, le grand nombre ayant été pour qu'elle rentrât, M. de Valbelle y a acquiescé.

18. — M. Villaret, le continuateur de l'*Histoire de France* commencée par l'abbé Velly, est mort ces jours-ci. Il laisse son Histoire à Louis XI : il était plus diffus que son prédécesseur, et n'était pas aussi bien goûté par quantité de gens. Le libraire a choisi M. l'abbé Garnier, pour lui succéder.

24. — Mademoiselle Préville, actrice de la Comédie Française, d'un talent noble et distingué dans le haut comique, de mœurs assez honnêtes pour une comédienne, vivait depuis longtemps avec Molé, autre acteur, dont elle était éprise. Celui-ci, jeune et ardent, ne s'en est pas tenu à elle : il a porté ses vues ailleurs, et l'on parle même de son mariage avec mademoiselle d'Épinay. La première en est tombée malade de jalousie : elle est dans une langueur qui fait craindre pour sa vie. Ce bel exemple lui ferait

(1) Voy. 18 avril 1765.

Digitized by Google

un honneur infini, si elle poussait l'héroïsme jusqu'à en mourir.

29. — L'*Encyclopédie* paraît enfin tout entière ; il y a dix nouveaux volumes. Par un arrangement assez bizarre, le libraire les a fait venir de Hollande, aux environs de Paris, où ils sont imprimés ; et c'est aux souscripteurs à les faire entrer ici à leurs risques, périls et fortune. Il est à présumer cependant que le Gouvernement, sans vouloir prêter son autorité à cette publication, ferme les yeux là-dessus, et que le tout se fait avec son consentement tacite.

Avril. — 1. — M. de Chabanon a été voir M. de Voltaire cet hiver, pour le consulter sur ses diverses tragédies. Un soir qu'il se trouvait en verve, rentré dans sa chambre, il écrivit les vers suivants à ce grand homme, qu'il suppose occupé de travaux métaphysiques :

J'ai volé, pour vous voir, des rives de la Seine ;
Et l'estime et le goût, de vous, m'ont approché :
Faible et timide aiglon, sous vos ailes caché,
J'attends que votre vol me dirige et m'entraîne.
Redevenez vous-même, et prenez votre essor.
Faut-il que je vous voie encor,
Pour des songes métaphysiques,
Quitter l'illusion de nos jeux poétiques ?
Tous vos doutes heureux valent-ils un transport ?
L'homme est un livre obscur et difficile à lire ;
On n'en connaît pas la moitié.
Qu'est-ce que notre esprit ? On a peine à le dire :
Mais tel qu'il est, il fait pitié ;
Il est petit, faible et pusillanime
Chez tant de sots, dignes de nos mépris :
J'aime à l'étudier dans vos charmants écrits :
Il s'y peint éclatant, immortel et sublime (1).

2. — Les Comédiens redoublent leurs efforts pour réussir dans leur projet de se réhabiliter, tant civilement que canoniquement. Ils prétendent avoir trouvé des lettres patentes de Louis XIII

(1) Voyez, dans les *Œuvres de Voltaire*, sa réponse à ces vers : elle commence ainsi :

Aimable amant de Polymnie,
Jouissez de cet âge heureux...

qui les établissent « valets de chambre comédiens du roi. » M. de Saint-Florentin s'intéresse fortement pour eux ; il s'est chargé d'un Mémoire qu'il doit lire au Conseil, samedi ou dimanche, jour où doit se rapporter ce grand procès. Mademoiselle Clairon parle haut et fait dépendre sa rentrée de cette condition.

3. — M. Gibert, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a été élu aujourd'hui secrétaire des Pairs, à la place de M. Villaret : de trente-trois voix, il en a eu vingt-neuf. M. Thomas était son concurrent, et il redoutait fort ce puissant adversaire.

7. — L'affaire des Comédiens a été rapportée, ces jours-ci, devant le roi. M. de Saint-Florentin ayant commencé la lecture de son Mémoire en faveur de ces histrions, Sa Majesté l'a arrêté dès la seconde phrase : « Je vois, a-t-elle dit, où vous voulez en venir. Les Comédiens ne seront jamais sous mon règne que ce qu'ils ont été sous celui de mes prédécesseurs ; qu'on ne m'en parle plus. » Le Conseil s'est rompu là-dessus.

23. — Voici ce que nous apprenons de M. de Villaret. Au sortir du collége, il s'était destiné au barreau. Il débuta dans le monde littéraire par un roman intitulé *la Belle Allemande, ou les Galanteries de Thérèse* (1), roman tout à fait ignoré pour l'honneur de son auteur. Il fit en société avec M. d'Ancourt, actuellement fermier-général, et M. Bret, une pièce (2) qui fut jouée sans succès, en 1744, au Théâtre Français. Des affaires domestiques l'obligèrent, en 1748, de s'éloigner de Paris et de prendre le parti du théâtre. Il alla à Rouen, où, sous le nom de Dorval, il débuta dans les rôles d'amoureux. Il y joua ensuite avec succès le *Glorieux*, le *Misanthrope*, l'*Enfant prodigue*, etc. Il fut souvent applaudi à Compiègne pendant les voyages de la cour. Il sentit bientôt les dégoûts d'un état qu'il n'avait embrassé que par nécessité ; il renonça au théâtre à Liège, où il était à la tête d'une troupe de comédiens, qui ne se soutenaient que par ses talents, et il se retira à Paris, où il avait arrangé les affaires qui l'avaient obligé de s'en éloigner. Il a poussé la continuation de l'Histoire de l'abbé Velly jusqu'au dix-septième volume inclu-

(1) Amsterdam (Paris), 1745, in-12.

(2) *Le Quartier d'hiver*, comédie en un acte et en vers libres, non imprimée.

sivement. Il joignit une belle âme à des talents assez distingués pour l'histoire.

24. — Le Clergé a trouvé très-mauvais qu'on eût choisi le moment où il venait de proscrire authentiquement l'*Encyclopédie*, et celui où il allait se rassembler, pour publier la continuation complète de cet ouvrage, au nombre de dix volumes. Il a tant crié que M. de Saint-Florentin s'est fait donner les noms de tous ceux qui en avaient retiré les exemplaires, et leur a envoyé un ordre du roi de les rapporter au lieutenant de police. Les libraires, auteurs et coopérateurs des travaux de cette édition sont mis à la Bastille.

MAI. — 4. — Madame Geoffrin est une femme riche de Paris, qui joint à son opulence un grand goût pour les arts. Sa maison est le rendez-vous des savants, des artistes et des hommes fameux dans tous les genres. Les étrangers surtout croiraient n'avoir rien vu en France, s'ils ne s'étaient fait présenter chez cette virtuose célèbre. En un mot, c'est elle qu'a voulu, autrefois, ridiculiser le sieur Palissot dans sa comédie des *Philosophes*. Il est question aujourd'hui de son voyage en Pologne. Quoique âgée de soixante ans, madame Geoffrin est sur le point de se rendre aux vives sollicitations du monarque (1). Ce prince, n'étant que comte de Poniatowski, avait vécu, dans son séjour à Paris, fort intimement avec cette dame; elle l'appelait son fils, et lui a rendu des services dignes d'une mère. Ce jeune seigneur ayant été mis au Fort-l'Évêque pour quelque dérangement de fortune, elle fit face à ses dettes et le retira de cette maison. Poniatowski en a conservé une reconnaissance indélébile, et il sollicite fortement sa bienfaitrice de se rendre auprès de lui. Cet événement mémorable honore l'un et l'autre.

14. — Aujourd'hui M. le duc de Duras, gentilhomme de la chambre du roi, de service, a donné au nom de Sa Majesté une fête très-élégante à M. le prince héréditaire de Brunswick. C'est à l'hôtel des Menus-Plaisirs qu'elle s'est passée. On y a joué pour ce seigneur la pièce de M. Collé, *la Partie de chasse de Henri IV*. Elle a été exécutée par les Comédiens Français avec beaucoup de succès.

(1) Stanislas-Auguste, fils aîné du comte Poniatowski, gentilhomme lithuanien élu roi de Pologne le 7 septembre 1764 et couronné le 25 novembre suivant. — R.

21. — Madame Geoffrin est partie aujourd'hui pour Varsovie, au grand regret de ses amis, qui la voient avec peine entreprendre à son âge un si long voyage. On assure que le roi de Pologne lui a ménagé une galanterie bien digne d'un monarque délicat. Il lui a fait construire une maison exactement semblable à sa maison de Paris, distribuée et meublée de même; elle croira entrer dans la sienne. C'est l'ingénieuse fiction d'*Aline* (1) réalisée.

22. — L'auteur du poëme de *Richardet* (2), en ayant fait envoi à M. de Voltaire, par une petite pièce en vers, ce grand poëte a répondu de même. Voici ces deux morceaux :

A M. DE VOLTAIRE.

O vous, Apollon de notre âge,
Qui tour à tour badin, sublime, sage,
Vous soumettant tous les genres divers,
Par vos accords ravissez l'univers,
J'ose vous offrir mon ouvrage.
En recevant ce médiocre don
Songez qu'au grand Virgile, au sommet d'Hélicon,
Jadis de son moineau Catulle fit hommage.

RÉPONSE DE M. DE VOLTAIRE.

Vous ne parlez que d'un moineau,
Et vous avez une volière:
Il est chez vous plus d'un oiseau,
Dont la voix tendre et printanière
Plaît par un ramage nouveau.
Celui qui n'a plumes qu'aux ailes,
Et qui fait son nid dans les cœurs,
Répandit sur vous ses faveurs:
Il vous fait trouver des lecteurs,
Comme il vous a soumis des belles.

24. — M. le prince héréditaire de Brunswick s'est rendu aujourd'hui à l'Académie Française, où il a été admis au rang des

(1) *Aline, reine de Golconde*, conte, par le chevalier de Boufflers.
(2) Dumouriez (Antoine-François) père du général, né en 1707, mort en 1769.

membres. M. Marmontel a commencé la séance par la lecture d'un roman intitulé : *Bélisaire*. M. de Nivernois a lu ensuite cinq fables de sa façon, et enfin M. l'abbé de Voisenon a adressé au prince son compliment, consistant en une pièce de vers, où, après avoir félicité l'Académie du bonheur de posséder ce héros, il s'est rejeté sur les fêtes qu'on lui donne, en a fait voir le ridicule, en ce qu'elles sont toutes dans un genre qui ne lui convient pas. Il s'est moqué de lui, de nous et de tout le public. MM. Duclos et d'Alembert ont ensuite reconduit ce prince à son carrosse. On lui a donné deux jetons, comme aux autres Académiciens. Il a d'abord fait quelque difficulté, c'est-à-dire témoigné sa surprise. Le présentant lui a déclaré qu'ils lui convenaient d'autant mieux qu'ils contenaient sa devise au revers, s'il voulait la lire. Il les a retournés, et il a trouvé ces mots : A L'IMMORTALITÉ.

30. — On parle d'un bon mot du roi à M. le comte de Lauraguais. Ce seigneur, de retour d'Angleterre depuis peu, est allé, suivant l'usage, faire sa cour à Versailles. Le roi ne faisait pas d'abord grande attention à lui : il s'est si fort avancé, que Sa Majesté l'a remarqué, et lui a demandé d'où il venait : « De l'Angleterre, Sire. — Et qu'avez-vous été faire là ? — Apprendre à penser. — Des chevaux ? » a repris le roi. Cette allusion a d'autant plus de force, que M. de Lauraguais se pique d'être grand connaisseur en chevaux.

JUIN. — 13. — Madame Pitrot, ci-devant mademoiselle Rei, cette célèbre danseuse qui brillait à la Comédie Italienne et en partageait la gloire avec son mari, a perdu, vendredi dernier, son singulier procès dont nous avons parlé (1), où elle prétendait n'être point mariée avec lui, et s'être débarrassée de toute formalité en jetant au feu son contrat de mariage. Elle est reconnue femme véritable et légitime dudit Pitrot, obligée de retourner avec lui, déclaré le chef de la communauté. Pour se soustraire à l'autorité conjugale, elle est entrée depuis quelque temps à l'Opéra (2).

(1) Voy. 1er et 14 septembre 1765.

(2) C'était un des priviléges de l'Opéra, que toute fille ou femme, qui s'y faisait recevoir comme *sujet* se dérobait ainsi au pouvoir paternel ou conjugal. — R.

29. — M. l'abbé Ameilhon (1), censeur royal et sous-bibliothécaire de la Ville, vient d'être reçu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, où il a remporté trois prix.

JUILLET. — 1. — Malgré les espérances que le public avait de voir jouer *La Partie de chasse de Henri IV*, il est à craindre que la représentation de ce drame n'ait pas lieu. Il s'est tenu, ces jours derniers, un grand conseil à Versailles sur cette matière. M. le duc de Choiseul, M. le prince de Soubise, étaient pour la permettre; M. de L'Averdy, M. le duc de Praslin, s'y opposaient. Enfin la pluralité a été pour qu'on ne traduisît point indécemment sur la scène ce grand roi.

4. — Il n'est question que des fêtes que madame Geoffrin a reçues dans tous les lieux où elle a passé. L'Empereur a voulu voir cette femme singulière, et s'est trouvé à sa rencontre incognito. Presque toute la noblesse polonaise est allée au-devant d'elle. L'impératrice-reine a dîné avec elle.

6. — Le roi a nommé une Commission pour examiner les instituts des différents ordres religieux et y faire la réforme nécessaire. Cinq archevêques sont à la tête de ce tribunal : ce sont M. de La Roche-Aymon, archevêque de Reims ; M. Phelypeaux, archevêque de Bourges; M. Dillon, archevêque de Narbonne; M. de Brienne, archevêque de Toulouse ; enfin M. de Jumilhac, archevêque d'Arles. Voici l'épigramme qu'on a faite en conséquence :

On a choisi cinq évêques paillards,
Tous cinq rongés de v..... et de ch.....,
Pour réformer des moines trop gaillards :
Peut-on blanchir l'ébène avec de l'encre?

8. — On doit se rappeler que le fameux J.-J. Rousseau est passé en Angleterre sous les auspices de M. Hume, auteur célèbre de la Grande-Bretagne, et qui y jouit de la réputation la plus flatteuse pour un homme de lettres. On avait imaginé d'abord que l'arrivée de l'ex-citoyen de Genève à Londres y ferait sensation, et tout le monde a été trompé dans cette attente. Rousseau

(1) Hubert-Pascal Ameilhon, né à Paris, le 5 avril 1730, y est mort le 13 novembre 1811.

s'est retiré à la campagne, où il menait une vie fort ignorée; mais ce à quoi l'on ne s'attendait pas, c'est à la lettre qui vient d'être écrite par M. Hume à un homme de ses amis à Paris, M. le baron d'Holbach. Il n'entre dans aucun détail sur les motifs qui lui donnent lieu de se plaindre du philosophe genevois; mais il marque que c'est un serpent qu'il a porté dans son sein et un monstre indigne de l'estime des honnêtes gens. On attend avec bien de l'impatience le détail de cette querelle.

14. — Les détails qu'on a reçus jusqu'à présent sur les plaintes que forme M. Hume contre J.-J. Rousseau, ne sont pas assez clairs pour qu'on puisse en inférer l'opinion que les antagonistes du ci-devant citoyen de Genève veulent faire prendre sur son compte, et l'on doit suspendre son jugement sur cet homme singulier, jusqu'à ce que cette discussion soit éclaircie. La cabale encyclopédique jette les hauts cris et met tout le tort du côté de M. Hume. Cependant on rappelle une anecdote sur le compte de M. Rousseau, qui rendrait tout croyable de sa part. On prétend qu'il a été autrefois colporteur de dentelles en Flandre, et que madame Boivin, fameuse marchande en ce genre, fut chargée, il y a déjà longtemps, d'une lettre de change et d'une contrainte par corps contre lui. Il avait enlevé la marchandise et l'argent. M. Rousseau demeurait alors dans la rue de Grenelle-Saint-Honoré. C'était dans le temps où son *Discours*, couronné par l'Académie de Dijon, commençait à le rendre célèbre. Madame Boivin, s'en étant informée, et ayant appris sa célébrité et la médiocrité de sa fortune, ne voulut point se charger de mettre à exécution contre lui les pouvoirs qu'elle avait, et renvoya le tout à ses correspondants (1).

18. — Un curé de campagne, d'Épinay, nommé l'abbé Dubault, s'est avisé de mettre en vers français le *Télémaque* de M. de Fénelon. On sent combien il est ridicule d'entreprendre une pareille tâche. Ce laborieux auteur en est pourtant venu à bout. Il a enrichi le tout de notes, de préfaces, de dissertations et d'avertissements. Il est parvenu à en former cinq volumes, qu'il a copiés de sa main. Il a fait relier le tout très-richement, et s'étant rendu à Louvres, au passage des Enfants de France, l'année

(1) Cet article est remarquable par son inexactitude, comme l'a fait observer Musset-Pathay.

dernière, il a présenté ce singulier mélange au duc de Berry. Comme cette anecdote n'a été consignée nulle part, du moins à notre connaissance, nous en faisons mention ici pour la rareté du fait. Ce manuscrit se trouvera quelque jour peut-être dans la bibliothèque des princes, sans qu'on en sache l'auteur ni l'origine.

25. — Si l'on en croit les nouvelles de Londres sur la personne du célèbre Genevois, ses torts tiennent à la nature de son caractère, dont l'orgueil et l'amour-propre font la base. M. Hume, qui l'a conduit en Angleterre, ayant cherché à lui être utile, avait obtenu une pension qui lui assurait un bien-être pour sa vie. M. Hume prétend n'avoir fait des démarches pour obtenir cette grâce, que de l'aveu de M. Rousseau, qui, loin d'en convenir, s'est répandu en invectives sur ce qu'on cherchait à le déshonorer, en lui prêtant une avidité qu'il n'avait pas, et a prétendu qu'il n'avait besoin des bienfaits de personne; qu'il n'avait jamais été à charge à qui que ce fût; qu'il ne prétendait pas qu'on mendiât sous son nom des grâces qu'il dédaignait. M. Hume, justement piqué de ces reproches, a rendu publiques des lettres qui démontrent la fausseté de Rousseau, ce cynique personnage lui témoignant sa reconnaissance des soins qu'il voulait bien se donner pour lui ménager une pension du roi d'Angleterre. Voilà, d'après les lettres venues de la Grande-Bretagne, le fond assez bien éclairci de la querelle qui divise ces auteurs.

28. — Le Journal de Trévoux passe en de nouvelles mains. Ce n'est plus M. Mercier, le bibliothécaire de Sainte-Geneviève, qui en aura la direction; c'est M. l'abbé Aubert, connu par des ouvrages d'agrément, mais dont les talents, dans le genre de la critique, ne sont pas encore développés. Son ouvrage commence de ce mois-ci.

30. — On parle beaucoup d'une *Lettre* du docteur Maty, médecin très-renommé de Londres, à M. de La Condamine, en date du 18 juin, pour la communiquer à l'Académie des Sciences. Il y assure que l'équipage entier d'un des vaisseaux de guerre anglais qui viennent de faire le tour du monde, a vu et examiné cinq ou six mille Patagons de neuf à dix pieds de haut. Il en conclut l'existence des géants en corps de peuple, et que ce ne sont

point des variétés rares, individuelles et accidentelles dans l'espèce humaine, comme l'ont soutenu nos plus célèbres naturalistes (1).

Aout. — 1. — C'est très-clandestinement qu'il paraît dans le public la brochure in-12 de quatre-vingts pages d'impression, petit caractère, portant pour titre : *Mémoires de M. de la Chalotais, procureur général au parlement de Bretagne.* Le premier contient trente-neuf pages, et ne paraît avoir été fait que sur des imputations vagues ; le prisonnier ignorait alors sur quels chefs précis d'accusation on voulait asseoir la procédure. Le second continue jusqu'à la page 68. Tous deux sont datés du château de Saint-Malo, savoir : le premier du 13 janvier 1766, et le second du 17 février suivant. Celui-ci est plus direct, et paraît embrasser tous les griefs dont on charge cet illustre criminel. A la suite est une *Addition*, de même format, jusqu'à la page 80. C'est une petite défense particulière, dirigée contre un magistrat, M. de Calonne, que l'accusé semble regarder comme son ennemi personnel. Il y est peint sous des couleurs très-flétrissantes. On lit, entre autres choses, dans ces *Mémoires*, qu'ils ont été écrits avec une plume faite d'un cure-dent, de l'encre composée d'eau, de suie de cheminée, de vinaigre et de sucre, sur des papiers d'enveloppe de sucre et de chocolat. L'auteur débute ainsi : « Je suis dans les fers; je trouve le moyen de former un Mémoire. Je l'abandonne à la Providence. S'il peut tomber entre les mains de quelque honnête citoyen, je le prie de le faire passer au roi, s'il est possible, et même de le rendre public pour ma justification et celle de mon fils. »

6. — Il court trois lettres manuscrites, datées du 6 juillet, sur l'affaire et l'exécution de M. de La Barre, gentilhomme brûlé à Abbeville pour sacrilége. On attribue ces trois lettres à M. de Voltaire : elles en sont dignes par ce cri de l'humanité qu'il fait entendre partout, et par ce sarcasme fin dont il assaisonne tout ce qu'il dit. Il cite, entre autres choses, dans ces lettres, l'histoire d'un M. Le Camus qui, étant jeune prêtre, communia un cochon avec une hostie, et ne fut qu'exilé. Ce même Le Camus, parent

(1) L'abbé Coyer publia, à cette occasion, sa *Lettre au docteur Maty, sur les géants Patagons*. Bruxelles (Paris), 1767, in-12. — R.

de M. de La Barre, fut depuis cardinal. Le parlement est furieux contre ces Lettres, et l'on assure que le premier président en a porté des plaintes au roi. On y semble rendre compte de tout ce qui s'est passé à Abbeville, ainsi que de la fermeté avec laquelle M. de La Barre a souffert son supplice.

8. — M. de Boufflers, officier, amateur plein de goût et de talents, a dessiné tout nouvellement, au château de Ferney, le portrait de M. de Voltaire, et l'a gravé en profil dans un ovale de huit pouces de hauteur sur sept de largeur. Cette gravure paraît faite à l'eau forte et terminée à la pointe, dans la manière de Rembrandt, avec beaucoup d'art et d'esprit. L'amateur habile a saisi en quelque sorte l'âme et le feu de son modèle. Il l'a représenté d'un air pensif, mais animé, devant son bureau, ayant une main posée sur un papier, et tenant de l'autre une plume, et prêt à écrire ce qu'il médite. La tête est coiffée d'un bonnet, sur une grande chevelure. Une ressemblance parfaite, une attitude facile et intéressante, une exécution nette et brillante, un vrai qui se fait sentir, rendent cette estampe très-précieuse (1).

11. — Le bruit se confirme de plus en plus des plaintes portées au roi par le parlement contre M. de Voltaire et sa licence à critiquer ses arrêts (2), ainsi qu'à écrire sur des matières dangereuses et propres à répandre l'athéisme partout. On prétend que, pour en empêcher les suites fâcheuses, ses amis l'ont engagé à solliciter une retraite auprès du roi de Prusse.

Il est question d'une nouvelle lettre sur le jugement de M. de Lally, qu'on attribue à M. de Voltaire, où il fronde encore le jugement du parlement. Il voudrait le faire réhabiliter comme les Calas (3).

12. — *Pièces posthumes de l'auteur des* Cinq Années Littéraires (4). Cet auteur, comme l'on sait, est M. Clément, de Genève. Il y a peu d'ouvrages périodiques écrits avec autant de feu, avec

(1) Il n'est pas certain que cette estampe soit de Boufflers. On lit au bas : *Dessiné à Ferney, et gravé par M. B...* 1765. — R.

(2) Voy. 6 août 1766.

(3) Voltaire, au lit de mort, eut la consolation d'apprendre la cassation de l'arrêt qui avait condamné Lally. On peut voir, dans sa *Correspondance*, le billet touchant qu'il adressa au fils du général. — R.

(4) A Amsterdam, et se distribuent chez le défunt, place Saint-Michel. 1766, in-8°. Cet article est emprunté au *Journal encyclopédique*, août 1766, p. 136. — R.

autant d'esprit, de véhémence, que cette *Année Littéraire*. Cet ouvrage, où l'auteur avait dit peut-être sa pensée avec trop de liberté, lui occasionna quelques chagrins. Une longue maladie lui fit discontinuer ses travaux littéraires. M. Clément donna une tragédie de *Mérope*, dans des circonstances qui en empêchèrent la représentation, mais dont la publication fut reçue avec plaisir. Les pièces qu'on donne aujourd'hui au public respirent encore le feu de ses premières années. Il y a plusieurs lettres en vers; quelques-unes sont écrites de Charenton, où l'auteur avait été mis. Elles ne se ressentent point des accès de folie qui firent renfermer en pareil lieu ce nouveau Tasse.

13. — Un arrêt du Conseil, du 18 juin dernier, et qui n'avait été connu jusqu'ici que par la voie de la Gazette de Hollande, vient d'être rendu public aujourd'hui et vendu dans les rues de Paris. Cet arrêt supprime un *Mémoire* attribué à M. de La Chalotais, sans désignation de format, ni citation de la première et dernière phrase. Il y est seulement dit qu'il est imprimé sans nom d'imprimeur, ni permission; qu'il est répréhensible, comme contenant des faits calomnieux et injurieux à des personnes chargées d'exécuter les ordres de Sa Majesté. De sorte qu'on ignore si cet arrêt regarde le *Mémoire* imputé à M. de La Chalotais, dont on a parlé (1). Ce *Mémoire* fait un bruit du diable; il est recherché de tous les curieux et forme une pièce de bibliothèque très-précieuse.

17. — Une rixe élevée entre deux hommes qui se piquent de bel esprit et qui tiennent un rang dans la littérature, et comme auteurs et comme Mécènes, fait beaucoup de bruit: elle intéresse MM. de Lauraguais et de Villette. Elle a donné lieu à des épîtres de part et d'autre, peu dignes d'être rapportées. Elle est née à l'occasion d'un pari prétendu fait entre les deux adversaires, et que M. de Villette avait perdu. Il était question d'une course à exécuter par les chevaux et coureurs de ces messieurs. Le dernier n'a pas voulu donner le tableau en jeu, soutenant qu'il n'avait point parié. Ces deux champions, étant sur le point d'entrer en lice, se sont trouvés arrêtés par les gardes des Maréchaux de France, et l'affaire est au tribunal. Elle occupe

(1) Voy. 1er août 1766.

beaucoup les gens de lettres, qui prennent parti pour ou contre.

18. — Nous avons oublié de faire mention de la mort de M. Bonneval, auteur lyrique, mort il y a quelques mois. Un acte (1) de lui qu'on va donner, en rappelle la mémoire. Il avait été intendant des Menus; il était trésorier de la reine, et est mort, à soixante ans environ, de chagrins domestiques. Tous ses ouvrages n'ont eu aucun succès.

21. — Voici des détails plus exacts sur la rixe dont on a parlé. La course d'un cheval de M. de Lauraguais, monté d'un postillon, avait occasionné plusieurs paris. Par un malentendu entre M. le marquis de Villette et M. le comte de Lauraguais, ce dernier a prétendu avoir gagné un tableau de prix au nouveau marquis (2), qui s'en est défendu. M de Lauraguais, piqué de la négative, a écrit à M. de Villette une lettre qui n'était pas faite pour flatter son amour-propre. Blessé de l'épître, il y a répondu par des épigrammes, et s'est rendu chez mademoiselle Arnould, pour y rejoindre, soi-disant, M. de Lauraguais. Mais, comme cette histoire avait déjà fait bruit, à peine y était-il que, suivant de près, des gardes des Maréchaux de France se sont attachés à leurs personnes. Comme l'un et l'autre ont réellement beaucoup d'esprit, ils en ont fait usage pour s'expliquer avec plus de sang-froid, et se sont réconciliés de façon qu'ils sont devenus les meilleurs amis, ne se quittant presque plus, à la promenade, aux spectacles, etc. M. de Villette a acquitté le pari; en revanche, M. de Lauraguais lui a fait présent d'une jolie voiture. Tout cela allait le mieux du monde; malheureusement, il a fallu comparaître au tribunal de MM. les Maréchaux de France, et s'y expliquer sur le fond de l'affaire. Ce respectable aréopage, après les avoir ouïs et pris connaissance de beaucoup de détails dans lesquels il n'est pas possible d'entrer, a cru devoir prononcer un jugement; mais il doit être confirmé par le roi, avant qu'il s'exécute. Cette aventure a fait ici beaucoup de bruit et n'a

(1) *Lindor et Ismène.*

(2) Le père de Villette avait acheté, peu de temps avant sa mort, le titre de marquis. La *bravoure* du fils lui attira l'épigramme suivante :

Villette a tout interverti :
Soit qu'il se batte ou qu'il caresse,
Il ne voit point son ennemi,
Et n'est pas vu de sa maîtresse. — R.

point surpris de la part des auteurs. M. le comte de Lauraguais n'est pas un homme ordinaire, et M. de Villette a fait ses preuves. Il est fils de l'ancien trésorier-général de l'extraordinaire des guerres, et est aujourd'hui chevalier de Saint-Louis. Il était, dans la dernière guerre, aide-major-général des logis de l'armée.

22. — Par jugement du tribunal des Maréchaux de France, MM. de Lauraguais et de Villette ont été condamnés à une prison de six semaines. Le roi a bien voulu accorder la Bastille au premier : le second est à l'Abbaye. Cet événement continue à occasionner beaucoup d'écrits en vers et en prose dans la littérature.

27. — M. de Belloy, cet auteur du *Siége de Calais*, dont la renommée s'était accrue si prodigieusement et s'est éclipsée encore plus vite, est depuis quelque temps dans l'état le plus déplorable. Il est attaqué de vapeurs et d'obstructions, qu'on prétend être la suite de ses débauches avec mademoiselle Clairon. Quoi qu'il en soit, elle l'a mis entre les mains de Tronchin, sans succès; il se plaint beaucoup de l'art des médecins, et paraît se résoudre à ne rien faire. Cet accident a bien éteint sa soif de gloire: il montre peu d'activité pour faire jouer la pièce *Gabrielle de Vergy*.

Septembre. — 1. — M. de La Condamine, de l'Académie des Sciences et de l'Académie Française, digne émule de feu M. de Maupertuis, vient de faire ériger aux mânes de ce physicien célèbre un monument qui honore l'un et l'autre : il est placé dans l'église de Saint-Roch. Le fond est une pyramide en marbre, de couleur lugubre. Sur cette pyramide est adossé le médaillon de M. de Maupertuis ; au-dessous de ce médaillon est une épitaphe très-détaillée. La table est surmontée du Génie de l'astronomie, désigné par une flamme qui lui sort du front et par une couronne d'étoiles qu'il tient à la main. A l'autre côté de la table est un autre Génie, qui montre d'une main le globe de la Terre, aplati vers ses pôles. Deux volumes placés à côté du globe, désignent deux des principaux ouvrages de M. de Maupertuis. La composition de ce monument est noble et simple, et l'exécution fait honneur aux talents de M. d'Huez. Le médaillon est fort ressemblant, quoique M. d'Huez n'ait jamais vu le personnage : il l'a copié d'après un buste de M. Le Moine.

3. — *Extrait d'une lettre de M. de Voltaire.* « J'ai reçu et lu le *Mémoire* de l'infortuné M. de La Chalotais. Malheur à toute âme sensible qui ne sent pas le frémissement de la fièvre en le lisant! Son cure-dent grave pour l'immortalité... Les Parisiens sont lâches, gémissent, soupent et oublient tout (1). »

6. — VERS ADRESSÉS A M. DE VOLTAIRE, PAR M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU EN LORRAINE, AGÉ DE QUARTORZE ANS, ASSOCIÉ DES ACADÉMIES DE DIJON, MARSEILLE, LYON ET NANCY, EN LUI ENVOYANT UN EXEMPLAIRE DE SES OUVRAGES (2).

A Neufchâteau, le 15 juillet 1766.

Rival d'Anacréon, de Sophocle et d'Homère,
O toi, dont le génie a franchi tour à tour
De tous les arts l'épineuse carrière,
Toi qui chantes les dieux, les héros et l'Amour,
Pardonne à mon audace, ô sublime Voltaire,
Et permets qu'aujourd'hui ma muse téméraire
T'ose offrir ses simples accords;
Daigne accepter cette offrande légère,
Daigne sourire à mes premiers transports.
Je sais que c'est un faible hommage:
Mais si ton indulgence approuve mes efforts,
Un succès si flatteur, excitant mon courage,
M'inspirera de plus dignes accents;
Il saura m'élever au-dessus de mon âge...
Un coup d'œil de Voltaire enfante les talents.

11. — VERS A M. LE CHEVALIER DE ***, SUR UNE INDIGESTION DE L'AUTEUR (M. DORAT).

Vous avez tout, grâces, talents;
Vous buvez des eaux d'Hippocrène:

(1) Il paraît que cet extrait est tiré d'une lettre à d'Alembert, du 7 auguste 1766. — W.

(2) Voyez, dans les *Œuvres de Voltaire*, sa réponse commençant par ces vers :

Si vous brillez à votre aurore,
Quand je m'éteins à mon couchant...

Du bon Horace et de Turenne,
Vous suivez les drapeaux brillants.
Digérez-vous ? Voilà l'affaire ;
L'homme n'a rien, s'il ne digère.
Car, sans cela, plaisirs et jeux
S'envolent au pays des fables.
L'esprit fait les mortels aimables,
Mais l'estomac fait les heureux.

12. — M. de Calonne, se trouvant fortement attaqué dans l'éloquent *Mémoire de M. de La Chalotais*, vient d'en présenter un au roi, dans lequel il met sous les yeux de Sa Majesté tout ce qui s'est passé entre lui et M. de La Chalotais. Cette réponse fort détaillée contient treize pages d'impression in-4°, qu'il n'est pas possible d'analyser. On lit, à la fin, que le roi a eu la bonté d'écrire de sa main ce qui suit :

1er septembre.

« Je vous autorise à faire imprimer ce Mémoire. Vous n'avez pas besoin de justification auprès de moi, je rends justice à vos talents et à la droiture de votre conduite. Comptez sur toute ma protection. »

Sur cette apostille de Sa Majesté, ce Mémoire a été imprimé à l'Imprimerie Royale. On a mis à la suite une Lettre de M. de Calonne, relative à cette discussion. L'ouvrage, comme littéraire, est d'une logique très-faible, sans énergie, sans finesse : le style en est médiocre, et donne une fort petite idée de l'orateur et de son génie.

19. — Par des nouvelles de Varsovie, du 16 août 1766, on écrit que madame Geoffrin, qui est encore en Pologne, ne pouvant se refuser à l'invitation de l'impératrice de Russie, se dispose à partir pour Pétersbourg.

26. — On mande d'Espagne que le Père Poyant, recteur des Jésuites, ci-devant secrétaire de l'ambassadeur en Russie, a été arrêté par ordre du ministre espagnol ; que l'on a trouvé chez lui l'édition, d'environ trois mille exemplaires, d'une brochure très-séditieuse en faveur des Jésuites de France, où le roi même est très-peu respecté. On ajoute que cette brochure, quoique

imprimée à Saragosse, portait le titre de Paris; que c'est sur la plainte du ministre de France, que le Père Poyant a été arrêté et mis dans les prisons.

Octobre.— 1. — Le jeune Molé, comédien très-agréable au Théâtre Français, a une fluxion de poitrine, avec la fièvre maligne. Le public témoigne beaucoup d'intérêt à sa santé et demande de ses nouvelles tous les jours à l'acteur qui vient annoncer. C'est un sujet cher à ses plaisirs, et dont la perte ferait un vide à ce spectacle dans les circonstances actuelles.

3. — M. Hardion, de l'Académie Française et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, garde des livres et antiques du cabinet du roi, instituteur de Mesdames, est mort hier (1).

5. — Le public continue de témoigner sa bienveillance à Molé, et la part qu'il prend à sa maladie. L'espérance renait sur son compte, mais il est à craindre que sa convalescence ne soit très-longue. Le vin lui ayant été conseillé pour ranimer son existence, dans l'épuisement total où il est, il en a reçu en un jour plus de deux mille bouteilles de vins de toutes espèces, des différentes dames de la cour. Ce même acteur témoignant à mademoiselle Clairon que sa maladie lui coûtait beaucoup et le ruinerait, si l'on ne faisait quelque chose pour lui, il fut question de demander aux gentilshommes de la Chambre une représentation ou deux *gratis* pour lui; mademoiselle Clairon lui dit qu'elle se chargerait volontiers de cette sollicitation, et même de jouer, si cela pouvait attirer plus de monde.

14. — Les Egyptiens ont été les premiers qui ont eu des musées : c'était chez eux un lieu de la ville où l'on entretenait, aux dépens du public, un certain nombre de gens de lettres distingués par leur mérite, et dans lequel on rassemblait tout ce qui avait un rapport immédiat aux sciences et aux arts. A l'exemple de la ville d'Oxford, qui a un musée des plus considérables, il y a plusieurs années qu'on en a établi un à Londres, où non-seulement on rassemble tous les trésors des sciences et des arts, mais encore qu'on enrichit des portraits et des bustes de tous ceux qui ont illustré l'Angleterre par leurs écrits ou par leurs décou-

(1) La *Biographie universelle* donne la date du 18 septembre 1766, comme celle de sa mort. — R.

vertes. La garde de ce sanctuaire des muses est confiée à M. Maty, secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Londres. Ce savant a demandé permission à madame Du Boccage de placer dans ce Musée le buste de cette illustre Française. Voici des vers qu'il lui a adressés à cette occasion :

D'un Phidias ton buste anime le ciseau,
Ciseau fait pour les Dieux, les Muses et les Grâces :
Du Boccage, le dieu du beau
Au temple d'Albion t'offre le choix des places.
Entre Locke et Platon, Chesterfield et Boileau,
Près de Milton, que ton pinceau
Fit admirer, en le faisant connaître,
Élève de Minerve, hâte-toi de paraître ;
Et qu'en voyant cet ouvrage nouveau,
Nos Anglais étonnés doutent qui tu peux être,
D'Athénaïs, de Laure ou de Sapho.

25. — Le fameux Père La Tour, ci-devant soi-disant Jésuite, qui a été longtemps principal du collége de Louis-le-Grand, est mort à Besançon il y a quelque temps. Ce n'était pas un littérateur, mais un des intrigants de la Société, et il y avait une grande prépondérance. Ayant eu l'honneur d'avoir été préfet du prince de Conti, auprès duquel il avait beaucoup de crédit, Son Altesse l'avait d'abord retiré au Temple.

Novembre. — 1. — L'Académie Française procédera jeudi prochain, 5 de ce mois, à l'élection du successeur de feu M. Hardion. Il paraît que M. Thomas est le seul aspirant, à l'exception d'un président du parlement de Bourgogne.

4. — Aujourd'hui, jour de Saint-Charles Borromée, fête de M. le président Hénault, madame la comtesse de Jonsac, sa nièce, lui ayant présenté un ananas, on a fait le quatrain suivant :

Lorsqu'en l'Inde je pris naissance,
Je ne me flattais pas qu'un jour,
Je dusse être offert par l'Amour
A l'Anacréon de la France (1).

(1) Ces vers, attribués à Boufflers, ont été recueillis pour la première fois dans une édition des *Œuvres complètes* de ce poëte, publiée à Paris en 1827, chez Furne, 2 vol. in-8°. — R.

6. — M. Thomas a été élu aujourd'hui pour successeur de M. Hardion.

16. — Madame Geoffrin, cette femme rare, dont on a eu occasion de parler, lors de son voyage en Pologne, est de retour à Paris depuis quelques jours. En passant par Vienne, elle a reçu de la part de l'Impératrice-reine et de l'Empereur toutes les marques de bonté auxquelles des particuliers ne doivent point s'attendre. On y a fait trêve d'étiquette, et elle a eu l'honneur de voir ces têtes couronnées, avec les distinctions les plus flatteuses. Quant au roi de Pologne, le motif et l'objet de son voyage, on ne peut rendre jusqu'où ce monarque a porté les attentions et les petits soins.

23. — M. le comte de Lauraguais, qui était par ordre du roi au château de Dijon, s'est sauvé avec son valet de chambre : on le soupçonne retiré en Suisse.

Décembre. — 1. — M. de Voltaire, dont le zèle infatigable s'est manifesté si utilement en faveur des Calas, ne cesse d'agiter toute l'Europe pour une famille presque aussi infortunée, celle des Sirven. Il se répand une Lettre de ce grand homme à madame Geoffrin, où il la sollicite d'exciter la commisération du roi de Pologne pour ces protestants persécutés : elle est datée du 5 juillet 1766.

« Vous êtes, Madame, avec un roi qui, seul de tous les rois, ne doit sa couronne qu'à son mérite. Votre voyage vous fait honneur à tous deux. Si j'avais de la santé, je me serais présenté sur votre route, et j'aurais voulu paraître à votre suite. Je ne peux mieux faire ma cour à Sa Majesté et à vous, Madame, qu'en vous proposant une bonne action ; daignez lire et faire lire au roi le petit écrit ( ) ci-joint.

« Ceux qui secourent les Sirven et qui prennent en main leur cause, ont besoin d'être appuyés par des noms respectés et chéris. Nous ne demandons qu'à voir notre liste honorée par ces noms qui encouragent le public. L'aide la plus légère nous suffira. La gloire de protéger l'innocence vaut le centuple de ce qu'on donne. L'affaire dont il s'agit intéresse le genre humain, et c'est en son nom qu'on s'adresse à vous, Madame. Nous vous

(1) *Avis au public sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven.*

devrons l'honneur et le plaisir de voir un bon roi secourir la vertu contre un juge de village, et contribuer à extirper la plus horrible superstition. »

5. — Madame Geoffrin n'est point restée en arrière : elle a répondu à M. de Voltaire par une lettre que nous venons de recouvrer, en date du 25 juillet.

« Dans l'instant même que j'ai reçu votre lettre, Monsieur, je l'ai envoyée au roi, avec les cahiers qui l'accompagnaient Sa Majesté me fit l'honneur de m'écrire sur-le-champ le billet que voici en original (1). Comme c'est à vous, Monsieur, que je le dois, je vous en fais l'hommage et le sacrifice. Sa Majesté me fit dire que nous lirions ensemble la brochure (2). Sa Majesté me la lut : comme le roi lit aussi parfaitement bien que vous écrivez, Monsieur, le lecteur et l'auteur m'ont fait passer une soirée délicieuse. Sa Majesté a été très-touchée du sort des malheureux pour lesquels vous vous intéressez. Elle m'a donné de sa poche deux cents ducats.

« Le roi a soupiré, Monsieur, en lisant l'endroit de votre lettre où vous paraissez regretter de n'avoir pu m'accompagner. Vous avez vu des rois : eh bien ! l'âme, le cœur, l'esprit et les agréments de celui-ci auraient été pour votre philosophie et votre humanité un spectacle intéressant, touchant, agréable et peut-être nouveau.

« Je paierai bien cher le plaisir que j'ai eu de voir un roi, qui était celui de mon cœur, avant d'être celui de la Pologne. Je sens que la présence réelle de ses vertus, de sa sensibilité, des charmes de sa société et de sa personne, remue mon cœur bien plus vivement que ne faisait le souvenir que j'en avais conservé, quoiqu'il me fût toujours présent et assez fort pour me faire entreprendre un grand voyage.

« Cette douce nourriture, que je suis venue chercher pour mon sentiment, va se changer en amertume pour le reste de

(1) « J'ai cru voir, dans la lettre que Voltaire vous écrit, la Raison qui s'adresse à l'Amitié en faveur de la Justice. Quand je ferai une statue de l'Amitié, je lui donnerai vos traits. Cette divinité est mère de la Bienfaisance, vous êtes la mienne depuis longtemps, et votre fils ne vous refuserait pas, quand même ce que Voltaire me demande ne m'honorerait pas autant. »

(2) Voy. le titre de cette brochure dans une note de la page précédente.

ma vie, quand il me faudra, en quittant ces lieux, prononcer le mot *jamais*.

« Je serai de retour chez moi à la fin d'octobre. Vous aurez la bonté, Monsieur, de me faire savoir à qui je dois remettre l'aumône du roi. J'y joindrai le denier de la veuve.

« Soyez persuadé que j'ai la même horreur que vous pour le fanatisme et ses effroyables effets, et que votre humanité, votre zèle, m'inspirent une aussi grande vénération, que la beauté de votre esprit, son étendue, et l'immensité de vos connaissances me causent d'admiration.

« La réunion de ces sentiments me rend digne, Monsieur, de vous louer et de vous respecter. Sa Majesté a voulu garder la lettre que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire. Par ce sacrifice que je fais au roi, et par celui que je vous fais de son billet, vous devez connaître mon cœur : vous voyez qu'il préfère à sa propre gloire le plaisir de faire des heureux. »

7. — Quoique la pièce ci-jointe soit ancienne, sa rareté, et son genre qui ne lui permet pas un plus grand jour, nous autorisent à la consigner ici : c'est une lettre de M. de Voltaire à M. le duc de Choiseul, sur ce que, dans le temps de sa querelle avec M. Le Franc de Pompignan, un des frères de ce dernier, qui est au service, annonçait qu'il voulait donner des coups de bâton à ce grand poëte.

« Je ne sais, monsieur le duc, ce que j'ai fait à MM. Le Franc : l'un m'écorche tous les jours les oreilles, l'autre menace de me les couper. Je me charge du rimailleur, je vous abandonne le spadassin, car j'ai besoin de mes oreilles pour entendre ce que la Renommée publie de vous (1). »

10. — Les lettres d'Angleterre continuent à nous apprendre le profond oubli dans lequel M. Rousseau, de Genève, est plongé malgré lui. « Cet homme, est-il dit, philosophe en France, a fait chez nous tout ce qui a dépendu de lui pour s'attirer les regards du public ; mais ni ses efforts philosophiques, ni sa mauvaise humeur, n'ont eu aucun effet. Il vit fort ténébreusement à Sommerset-shire, dans une retraite ignorée et dans l'obscurité.

(1) On trouve dans les *Œuvres de Voltaire* une version un peu différente de la même lettre.

Digitized by Google

Sa querelle avec M. Hume a un peu réveillé l'attention sur son compte, plus encore par rapport à M. Hume que par rapport à lui. »

12. — La protection que l'impératrice de Russie accorde aux lettres et aux gens qui les cultivent n'est point une protection stérile; elle s'étend jusque sur ceux même qui ne sont pas nés ses sujets. On a vu (1) avec quelle générosité elle saisit, il y a quelque temps, la circonstance où M. Diderot s'est trouvé forcé, par des raisons domestiques, à faire le sacrifice de sa bibliothèque. Aujourd'hui, ayant appris qu'on avait négligé de lui payer la pension qu'elle y a attachée, elle a ordonné que, pour prévenir désormais cet obstacle, il lui fût payé cinquante années d'avance, ce qui fait un objet de cinquante mille livres.

14. — VERS DE M. DE LA CONDAMINE (2).

J'ai lu que Daphné devint arbre,
Et que, par un plus triste sort,
Niobé fut changée en marbre;
Sans être l'un ni l'autre encor,
Déjà mes fibres se roidissent,
Je sens que mes pieds et mes mains
Insensiblement s'engourdissent,
En dépit de l'art des Tronchins.
D'un corps jadis sain et robuste,
Qui bravait saisons et climats,
Les vents brûlants et les frimats,
Il ne me reste que le buste.
Malgré mes nerfs demi-percius
(Destin auquel je me résigne),
De la santé que je n'ai plus,
Je conserve encore le signe.

(1) Voy. 14 avril 1765.

(2) « Le pauvre La Condamine... se trouve attaqué d'une maladie extraordinaire. Elle consiste dans une insensibilité répandue sur toutes les extrémités de son corps, quoiqu'il se porte d'ailleurs parfaitement bien. Ainsi, il marche sans sentir ses pieds; il s'assied sans sentir ses fesses. On les lui frotte avec les brosses les plus dures, jusqu'à l'écorcher, et il sent à peine un léger chatouillement. » GRIMM, *Correspondance littéraire*, 1er novembre 1766. — R.

Mais, las ! je le conserve en vain ;
On me défend d'en faire usage :
Ma moitié, vertueuse et sage,
Au lieu de s'en plaindre, me plaint.
Ma sœur, la Platonicienne,
Dit : « Qu'est-ce que cela vous fait ?
N'avez-vous pas la tête saine ?
A quoi donc avez-vous regret ? »
Hélas ! à cette triste épreuve
Sitôt je ne m'attendais pas,
Ni que ma femme entre mes bras,
De mon vivant, deviendrait veuve !

17. — M. l'abbé de Voisenon a remis son abbaye du Jard et un petit prieuré qu'il avait dans le diocèse de Chartres : on lui donne huit mille livres de pension sur les Economats, franches et quittes, et le roi se charge des réparations.

28. — On annonce aux Français une comédie larmoyante, intitulée : *Eugénie ou la Vertu malheureuse*. Cette pièce, toute romanesque, est prônée avec beaucoup d'emphase. Elle est d'un homme fort répandu, sans avoir aucune considération ; c'est un nommé Caron de Beaumarchais, peu connu dans la littérature. Ses premiers ans ont été employés à acquérir des talents mécaniques. Fils de Caron, horloger, il avait suivi l'état de son père avec succès. Mais, né avec une certaine portion d'esprit et des dispositions naturelles pour des arts aimables, son goût pour la musique l'a mis à même de franchir la distance qui le séparait d'un certain monde. Il est parvenu à approcher de la cour ; il a été assez heureux pour y plaire par ses talents, et d'en profiter pour se ménager des grâces qui l'ont mis en état de faire une fortune considérable. Les morts successives du mari d'une femme qu'il aimait et qu'il a épousée ensuite, ainsi que de cette même femme, après lui avoir fait une donation de tout son bien, jettent sur sa réputation un vernis peu favorable (1). Il a été refusé dans diverses charges dont il voulait se pourvoir.

30. — Nous apprenons la mort de M. Reboucher, conseiller

(1) Nous ne croyons pas avoir besoin de prémunir l'esprit du lecteur contre ces calomnies, que Beaumarchais lui-même a réfutées si plaisamment dans une note sur la lettre de Voltaire à d'Argental, en date du 31 janvier 1774. — R.

Digitized by Google

en la Cour souveraine de Lorraine. Ce galant successeur de Chaulieu faisait des poésies anacréontiques très-agréables. Il est l'auteur d'un joli madrigal à une dame, en lui présentant une violette.

Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,
Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe ;
Mais, si sur votre front je puis me voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe (1).

1767

JANVIER. — 1. — M. le duc de Choiseul ayant été élu premier marguillier d'honneur de Saint-Eustache, M. le chevalier de Boufflers lui a adressé ces vers pour étrennes, au nom du curé de cette paroisse :

Toi, que je n'ose encore inviter à confesse,
Et que pourtant dans quatre mois
Je dois attendre à ma grand'messe (2),
Choiseul, de ton curé daigne écouter la voix,
Et reçois les vœux qu'il t'adresse :
Quoique tu sois grand ouvrier,
Puissé-je ne te voir que rarement à l'œuvre !
De L'Averdy le sage devancier,
Dont l'écu porte une couleuvre,
Et qui fut, comme toi, grand homme et marguillier,
Ce Colbert, qu'aujourd'hui le peuple canonise,
Et qu'autrefois il osa déchirer,
Fit peu d'ordure en mon église,
Avant de s'y faire enterrer (3).

(1) Ces vers sont de Desmarets de Saint-Sorlin, et font partie du recueil connu sous le nom de *Guirlande de Julie;* ils ont été composés pour Julie d'Angennes, qui épousa, en 1644, le duc de Montausier — R.

(2) Sans doute à cause du commandement de l'Église qui enjoint de communier *au moins à Pâques humblement.*

(3) Le tombeau de Colbert, ouvrage de Coizevox et de Tuby, était placé dans l'intérieur de l'église de Saint-Eustache, d'où il fut transféré au Musée des Monuments français. — R.

Digitized by Google

Je sais fort bien que tes confrères
De Saint-Eustache et de la cour,
Aimeraient mieux qu'ici tu fisses ton séjour ;
Je sais que maint dévot offre au ciel ses prières
Pour ton salut qui ne t'occupe guères :
Ton vieux curé consent à ne te voir jamais,
Et s'il forme quelques souhaits,
C'est que tu restes à Versailles,
Où par toi le Dieu des batailles
Sera longtemps le Dieu de Paix.
Amen ! Ainsi soit-il. Si pourtant chaque année,
Choiseul, tu pouvais une fois
Quitter le plus chéri des rois
Qui t'a fait son âme damnée,
Viens te montrer en ces saints lieux,
Viens un peu changer d'eau bénite,
Mais surtout retourne bien vite
Exorciser tes envieux !

7. — Le sieur Molé commence à se flatter de pouvoir reparaître dans peu sur la scène. Mademoiselle Clairon, toujours zélée pour l'honneur du théâtre et des histrions, a imaginé de proposer des souscriptions en faveur de cet acteur convalescent. Elle a la manie de vouloir reparaître : elle offre de jouer une ou deux fois sur un théâtre particulier, quand on aura rassemblé une quantité d'amateurs suffisante. Les billets seront d'un louis. Ce projet fait la plus grande sensation à la cour et à la ville, et c'est un empressement à qui souscrira.

12. — Le nommé Després Bouquerel, frère d'un négociant de Rennes, impliqué dans l'affaire de Bretagne, convaincu d'avoir écrit des lettres anonymes à M. le comte de Saint-Florentin, où, sans respect pour le ministère, il s'est livré à une déclamation indécente et très-criminelle, a été conduit à Bicêtre.

13. — Les souscriptions proposées par mademoiselle Clairon prennent la plus grande faveur : on ne se contente pas de donner un louis ; il est ignoble de ne prendre qu'un billet. Quatre prélats, M. le prince Louis, l'archevêque de Lyon, l'évêque de Blois et l'évêque de Saint-Brieux, se sont mis au rang de ces amateurs.

Il est question d'imprimer et de rendre publique la liste des souscripteurs.

Digitized by Google

18. — On chansonne tout. On a établi depuis peu une Caisse d'escompte, sur laquelle s'égaie la malignité du public. Nous consignons ici la chanson suivante, moins comme une pièce littéraire que comme une pièce historique et faisant anecdote :

Sur l'air : *L'avez-vous vu, mon bel ami?*

Arrêt pour l'établissement
D'une Chambre d'escompte,
Qui produira par chacun an
Cinq millions de bon compte;
C'est pour remplacer un banquier (1)
Qui voudrait ses fonds retirer,
Qu'on établit
Et qu'on bâtit
Une si belle affaire :
Par ses biens, jugez du profit
Que le public va faire.
Le contrôleur,
Toujours docteur
Et surtout grand calculateur,
A dit au roi :
« Sire, je croi
Qu'en formant nombre d'actionnaires
Vous ferez de bonnes affaires.
Dans ma place, j'ai su gagner
Du public la confiance :
A la caisse on ira verser
L'argent en abondance;
Directeurs je saurai nommer,
Pour sagement administrer
L'argent qu'on fera fabriquer
A Pau, comme à Bayonne.
Chaque mois je veux tout coter,
Parapher en personne;
Je veux aussi, pour constater
Des profits la totalité,
Des balances en forme arrêter :
Au moyen desdites balances,
On n'aura pas de défiances.

(1) M. de La Borde.

Digitized by Google

Quinze richards il faut charger
De cette grande affaire ;
Tous les ans il faut leur donner
Vingt mille livres d'honoraires ;
Surtout qu'ils ne soient pas garants
De banqueroutes, d'accidents,
Car j'y ai mis
Tous mes amis
Et aussi mon beau-père ;
Ainsi, s'ils étaient poursuivis,
J'en payerais l'enchère.
Réservez-vous vingt mille actions,
Dont la Ferme fera les fonds,
Qu'elle paiera
Quand elle pourra.
Ce trait de fine politique
A tous fera la nique.

Il faut lire l'arrêt du Conseil qui établit cette Caisse d'escompte, pour entendre ce vaudeville.

25. — M. Tencier, ci-devant l'un des premiers commis des affaires étrangères, de l'Académie des Belles-Lettres, vient de mourir. On peut se rappeler qu'il fut la victime de son indulgence d'avoir approuvé le trop fameux livre *De l'Esprit*, de M. Helvétius, et pour lequel le défunt a eu tant de chagrin (1).

27. — Clairval, acteur de la Comédie Italienne, vivait depuis longtemps avec madame de Stainville : son mari, indigné du goût dépravé de cette femme, a obtenu un ordre du roi, et vient de l'enlever et de la conduire lui-même à Nancy. On a fait une descente chez l'histrion, pour enlever lettres et portraits, si aucuns y étaient. On assure que, la veille de son départ, M. de Stainville

(1) Sa place de censeur lui fut ôtée. Comme il était commis des affaires étrangères, un plaisant fit ces couplets sur Helvétius et Tencier :

Admirez tous cet auteur-là,
Qui *de l'Esprit* intitula
Un livre qui n'est que matière.
Laire la,
Laire lanlaire,
Laire la,
Laire lanla.
Le censeur, qui l'examina,
Par habitude imagina
Que c'était affaire étrangère :
Laire la, etc.

avait trouvé mademoiselle de Beaumesnil, de l'Opéra, sa maîtresse, entre les bras d'un jeune danseur, d'autres disent d'un officier aux gardes.

A propos de cette anecdote, on cite un bon mot de Caillot, camarade de Clairval. Ce dernier, assez inquiet de sa position, consultait l'autre sur ce qu'il devait faire : « M. de Stainville, lui disait-il, me menace de cent coups de bâton, si je vais chez sa femme. Madame m'en offre deux cents, si je ne me rends pas à ses ordres. Que faire? — Obéir à la femme, répond Caillot; il y a cent pour cent à gagner. »

29. — *Eugénie*, ce drame tant prôné, a été donné aujourd'hui, et n'a pas eu le succès dont l'auteur (1) se flattait. Les trois premiers actes ont été reçus avec assez de bienveillance; mais les deux derniers ont révolté, et l'on peut regarder cela comme une chute.

31. — EXTRAIT D'UNE LETTRE DE RENNES.

25 janvier.

..... L'évêque de Saint-Brieux, Bareau de Girac, très-lubrique, qui en prendrait sur l'autel, et en conterait à la Vierge, pour se délasser de ses occupations pendant la tenue des États, a entrepris la conquête d'une dame jeune et jolie, et de plus nièce d'un de ses confrères. Dans sa poursuite amoureuse, dont il ne se cachait aux yeux de personne, se trouvant un jour tête à tête avec cette dame, emporté par sa passion, il la presse vivement, et oublie la précaution de mettre le verrou. Le mari survient, entre précisément à l'instant du dénouement. La dame ne perd point la tête : elle feint que le prélat lui fait violence, saute sur l'épée du mari, et la plonge dans la cuisse du téméraire. Il y avait bien de quoi ralentir son ardeur; il se retire confus, humilié, l'oreille basse, et est obligé de garder la chambre. Cette histoire est aujourd'hui publique : on ne parle que de l'adresse de madame de La M..., qui a donné à l'évêque de Saint-Brieux un coup d'épée dans la cuisse, sans endommager sa culotte. Cette nouvelle est allée jusqu'à la cour; on dit que M. le prince de Conti en a réjoui le roi. M. l'évêque d'Orléans, très-scrupuleux pour l'hon-

(1) Caron de Beaumarchais. Voy. 28 décembre 1766.

neur de l'épiscopat, a cru devoir en écrire au clergé assemblé aux États, qui, entrant dans le même esprit, a répondu que c'était une histoire calomnieuse, inventée à plaisir. Malheureusement, on prétend que Monseigneur en portera toute sa vie la cicatrice imprimée sur sa cuisse.

Février. — 1. — Le sieur Pierre Houscastremé, de Navarrins en Béarn, a eu l'honneur de présenter au roi, le 16 janvier, une *Nouvelle démonstration des principes de l'écriture et des dessins à la plume*, de sa composition. Cet ouvrage était accompagné des vers suivants :

Un citoyen des Pyrénées,
Qui, sans intrigue et sans appui,
Dans le plus doux repos voit couler ses années,
Ose, grand roi, vous offrir aujourd'hui
De son amour pour vous ce faible et simple gage.
L'art n'a point orné cet hommage;
De la seule nature, hélas ! il est le fruit :
C'est toujours elle qui conduit
Sa main, son cœur et son ouvrage.

2. — COUPLETS ATTRIBUÉS A M. LE DUC D'AYEN, DONT UN DU ROI, A CE QU'ON PRÉTEND.

Tout y satisfait nos désirs,
Tout aussi les fait naître.
Que l'on goûte ici (1) de plaisirs !
Où pourrions-nous mieux être ?

N'est-ce pas ici le jardin
Où notre premier père
Trouvait sans cesse sous sa main
De quoi se satisfaire ?

Ne sommes-nous pas encor mieux
Qu'Adam dans son bocage ?
Il n'y voyait que deux beaux yeux :
J'en vois bien davantage.

Dans ce séjour délicieux,
Je vois aussi des pommes,

(1) A Choisy.

Faites pour charmer tous les yeux
Et damner tous les hommes.

Amis! en voyant tant d'appas,
Quels plaisirs sont les nôtres!
Sans le péché d'Adam, hélas!
Nous en verrions bien d'autres.

Il n'eut qu'une femme avec lui;
Encor c'était la sienne:
Ici je vois celles d'autrui,
Et ne vois pas la mienne (1).

Il buvait de l'eau tristement
Auprès de sa compagne;
Nous autres nous chantons gaîment,
En sablant le champagne.

Si l'on eût fait dans un repas
Cette chère au bonhomme,
Le gourmand ne nous aurait pas
Damnés pour une pomme.

6. — CHANSON SUR MOLÉ ET MADEMOISELLE CLAIRON.

Sur l'air : *Tôt, tôt, tôt, battez chaud.*

Le grand bruit de Paris, dit-on,
Est que mainte femme de nom
Quête pour une tragédie,
Où doit jouer la Frétillon,
Pour enrichir un histrion.
Tous les jours nouvelle folie!
Le faquin,
La catin,
Intéresse
Baronne, marquise et duchesse.

Pour un fat, pour un polisson,
Toutes nos dames du bon ton
Vont cherchant dans le voisinage.
Vainement les refuse-t-on;

(1) Ce couplet est attribué au roi.

Digitized by Google

Pour recevoir encor Clairon,
Dans Paris elles font tapage.
La santé
De Molé
Les engage :
Elles ont grand cœur à l'ouvrage.

Par un excès de vanité,
La Clairon nous avait quitté,
Et depuis ce temps elle enrage
Et sent son inutilité ;
Comptant sur la frivolité,
Elle recherche le suffrage
Du plumet,
Du valet.
Quel courage
Pour un aussi grand personnage !

Le goût dominant aujourd'hui
Est de se déclarer l'appui
De toute la plus vile espèce,
Dont notre théâtre est rempli.
Par de faux talents ébloui,
A les servir chacun s'empresse.
Le faquin,
La catin,
Intéresse
Baronne, marquise et duchesse.

Molé plus brillant que jamais
Donne des soupirs à grands frais,
Prend des carrosses de remise,
Entretient filles et valets :
Les femmes vident les goussets
Même des princes de l'Église (1) ;
Pour servir
Son plaisir,
La sottise !
Elles se mettraient en chemise.

Assignons, par cette chanson,
De chacun la punition :

(1) Voy. 13 janvier 1767.

Pour ses airs et son indécence,
D'abord à Molé le bâton;
Ensuite, pour bonne raison,
Comme une digne récompense,
A Clairon
La maison
Ou la cage
Que l'on doit au libertinage.

10. — Le sieur Molé a fait aujourd'hui sa rentrée au Théâtre Français, dans *la Gouvernante*. L'affluence a été des plus nombreuses. Cet acteur est entré en scène, incertain s'il ferait un compliment ou non. Le public l'ayant accueilli par les applaudissements les plus nombreux et les plus réitérés, il s'est avancé sur le bord du théâtre et a harangué le public en deux ou trois phrases, dites à voix basse et du ton le plus entrecoupé et le plus modeste : les battements de mains ont recommencé, et il a très-bien joué.

On critique beaucoup cette impudence en présence de madame la princesse de Lamballe, qui était venue au spectacle *in fiocchi*, et avait été annoncée.

11. — La littérature vient de perdre l'abbé Goujet (1), fameux par ses compilations, son supplément au *Dictionnaire de Moréri*, et sa *Bibliothèque Française*, sans compter une immensité d'ouvrages de piété dont le détail serait fort long. Il était plus érudit que bon écrivain.

12.—La fameuse représentation, tant annoncée, en faveur de Molé, doit s'exécuter sur le théâtre de M. le baron d'Esclapon, faubourg Saint-Germain. Les deux pièces qu'on jouera sont *Zelmire* (2) et *l'Époux par supercherie* (3). On compte sur six cents billets. Cette souscription a reçu beaucoup de contradictions. Il est incroyable avec quelle fureur quelques femmes de la cour font une affaire capitale de cette misère et forcent tous leurs amis à boursiller!

14. — Le fameux Quinault Dufresne, tant regretté au Théâtre

(1) Mort le 1er février 1767. Il était né le 19 octobre 1697.
(2) Par de Belloy.
(3) Par de Boissy.

Français, et dont on avait peine à oublier la perte, est mort ces jours-ci.

19. — Jamais assemblée n'a été plus brillante que celle d'hier, à la représentation de *Zelmire* et de *l'Époux par supercherie*, au profit de Molé. Cet acteur n'a pas eu les suffrages auxquels il s'attendait, et mademoiselle Clairon n'a pas été enivrée d'encens autant qu'elle devait l'espérer. On compte que l'histrion aura eu vingt-quatre mille livres de bénéfice.

20. — On parle, depuis quelque temps, d'un nouvel ouvrage très-rare, intitulé *la Sabbatine*. C'est une satire contre madame Sabbatin, maîtresse de M. de Saint-Florentin, aujourd'hui marquise de Langeac. Bien des gens révoquent en doute l'existence de ce livre.

21. — Le roman moral et politique de M. Marmontel, intitulé *Bélisaire*, a excité du tumulte. La Sorbonne a cru devoir s'élever contre le chapitre XV, qui parle de la tolérance. Sur ses vives représentations, le livre vient d'être arrêté. Le privilége, dont il était revêtu, doit être cassé. L'archevêque de Paris se dispose à tonner contre les maximes de l'auteur, par un mandement, et la Faculté de Théologie va les proscrire par une censure publique. Moins d'éclat eût peut-être produit un meilleur effet, car le plus méchant livre proscrit en devient plus recherché.

22. — On parle beaucoup du luxe généreux du sieur Molé. Il a employé les vingt-quatre mille livres de bénéfice, que lui a rendues la représentation tant annoncée, à acheter des diamants à sa maîtresse.

23. — Le singe de Nicolet est toujours à la mode. On vient de lui faire parodier fort ingénieusement la maladie de Molé, et tous les ridicules qui s'en sont suivis. Il paraît, sur le théâtre, en bonnet de nuit et en pantoufles, joue le moribond, et cherche à exciter la commisération publique.

26. — La tempête contre M. Marmontel commence à se calmer de la part de M. l'archevêque, auquel ce disciple très-docile a promis telle rétractation qu'il voudrait : de faire la profession de foi la plus caractérisée; de signer la Constitution, le Formulaire, etc.

M. Bret, le censeur de cet ouvrage, n'en a pas moins perdu sa place et sa pension (1).

28. — Un grand schisme s'élève à l'Opéra, et l'importance des personnages exige qu'on tienne registre de cette anecdote. Madame Larrivée, toujours amoureuse de son mari, s'est trouvée surprise d'une galanterie qu'elle n'avait pas lieu d'espérer de sa part. Furieuse, elle l'accable des plus sanglants reproches, veut remonter à la source de cette perfidie. Larrivée se trouve d'autant plus confondu, qu'il est obligé d'avouer une infidélité : il convient qu'il a eu les faveurs de mademoiselle Fontenet, autre dame de l'Opéra, très-respectable et appartenant à M. le duc de Grammont, d'ailleurs amie très-intime de madame Larrivée. La colère de celle-ci redouble, en se voyant également dupe de l'amour et de l'amitié. Elle va à l'Opéra: mademoiselle Fontenet venant à elle pour la caresser, elle la repousse avec horreur et l'apostrophe des épithètes les plus infâmes. Mademoiselle Fontenet témoigne son étonnement, demande une explication : on redouble les injures, et on lui dit de s'examiner, et on la laisse en proie à sa douleur et à ses remords. Après le spectacle, mademoiselle Fontenet, outrée, n'a rien de plus pressé que d'écrire à son amie, de lui demander raison d'un procédé si nouveau et de déclarer l'innocence la plus complète. Le mari était présent à la réception de cette lettre. L'offensée la lui donne à lire : « Qu'avez-vous à répondre? dit-elle. — Je vais le faire de la bonne encre! réplique-t-il. » En effet, il riposte de la façon la plus outrageante à mademoiselle Fontenet. Celle-ci a recours à M. le duc de Grammont. Ils vont trouver les directeurs de l'Opéra. Mademoiselle Fontenet expose ses griefs; prétend avoir à se plaindre non-seulement de la calomnie de M. Larrivée, relativement à sa prétention d'avoir couché avec elle, mais de pousser l'infamie jusqu'à l'accuser d'une maladie honteuse qu'elle n'a jamais connue. Son amant appuie fortement ses plaintes : il y ajoute les siennes. Les directeurs trouvent le cas des plus importants, et ils sont d'avis d'en référer au ministre. L'affaire portée devant lui, M. le comte de Saint-Florentin ordonne que, conformément à la demande de mademoiselle Fontenet, le sieur Pibrac et son con-

(1) Voy. 10 avril 1767.

frère se transporteront chez cette demoiselle, pour en faire la visite; ce qui a dû être exécuté aujourd'hui. La demoiselle attend une vengeance éclatante, et ne demande rien moins qu'une réparation authentique de la part du calomniateur. Sur ces entrefaites, madame Larrivée, dans l'aveuglement de sa fureur, a écrit une lettre fort singulière à madame la duchesse de Grammont, dans laquelle elle lui marque qu'elle n'ignore pas qu'il y a peu de commerce entre madame la duchesse et monsieur le duc; que cependant il se trouve quelquefois, dans les ménages les moins amoureux, de ces moments où l'on se rapproche sans s'y attendre; qu'elle est bien aise de la prévenir de ne point se livrer à sa tendresse pour son mari, si les circonstances la lui rappelaient; qu'il doit être dans l'état le plus déplorable, etc.

29. — Il paraît un *Essai sur l'origine et l'antiquité des langues* (1) où l'auteur discute sérieusement si Adam et Ève, dans le jardin d'Éden, avant leur chute, se parlaient par signes, ou bien s'ils employaient un langage particulier. Il prétend qu'il est évident qu'ils se sont entretenus par signes.

Mars. — 2. — M. le chevalier de Boufflers s'est égayé sur le compte de Molé, par les couplets suivants :

Quel est ce gentil animal,
Qui dans ces jours de carnaval
Tourne à Paris toutes les têtes,
Et pour qui l'on donne des fêtes?
Ce ne peut être que Molet (2),
Ou le singe de Nicolet (3).

Vous eûtes, éternels badauds,
Vos pantins et vos Ramponeaux (4).
Français, vous serez toujours dupe.
Quel autre joujou vous occupe?
Ce ne peut être que Molet,
Ou le singe de Nicolet.

(1) Par J.-B. Perrin. Londres, 1767, in-12.

(2) « Il avait, dit M. Étienne, pris le nom de *Molet* dans les premières années de sa carrière théâtrale. »

(3) Voy. 23 février 1767.

(4) Ramponeau, cabaretier de la Courtille, qui eut une grande vogue en 1760. — R.

Il faut le voir, sur les genoux
De quelques belles aux yeux doux,
Les charmer par sa gentillesse,
Leur faire cent tours de souplesse :
Ce ne peut être que Molet,
Ou le singe de Nicolet.

L'animal un peu libertin
Tombe malade un beau matin ;
Voilà tout Paris dans la peine ;
On crut voir la mort de Turenne.
Ce n'était pourtant que Molet,
Ou le singe de Nicolet.

La digne et sublime Clairon,
De la fille d'Agamemnon,
A changé l'urne en tirelire,
Et, dans la pitié qu'elle inspire,
Va partout quêtant pour Molet,
A la cour et chez Nicolet.

Généraux, catins, magistrats,
Grands écrivains, pieux prélats (1),
Femmes de cour bien affligées,
Vont tous lui porter des dragées :
Ce ne peut être que Molet
Ou le singe de Nicolet.

Si la mort étendait son deuil
Ou sur Voltaire, ou sur Choiseul,
Paris serait moins en alarmes
Et répandrait bien moins de larmes,
Que n'en ferait verser Molet,
Ou le singe de Nicolet.

Peuple, ami des colifichets,
Qui portes toujours des hochets,
Rends grâces à la Providence
Qui, pour amuser ton enfance,
Te conserve aujourd'hui Molet
Et le singe de Nicolet !

(1) Voy. 13 janvier 1767.

Digitized by Google

3. — Dans l'assemblée de la Faculté de Théologie tenue avant-hier, le syndic a rendu compte du roman politique et moral de *Bélisaire*, de M. Marmontel. Après avoir parlé avec éloge des talents et du style, ainsi que de la réputation de l'auteur, il a relevé les écarts qu'il s'est permis contre la foi catholique dans le quinzième chapitre de cet ouvrage. Le syndic a fait ensuite lecture de la lettre (1) écrite par M. Marmontel à M. l'archevêque, pour lui déclarer qu'il signera la profession de foi qui lui sera proposée, et qu'il donnera toutes les explications qu'on voudra exiger.

La Faculté, qui a éprouvé, par le passé, que les explications données en pareil cas par M. de Montesquieu au sujet du livre *de l'Esprit des Lois*, et par M. de Buffon sur l'*Histoire naturelle*, avaient été insuffisantes pour réparer le scandale donné, insiste sur la censure de *Bélisaire*. En conséquence, elle a nommé des commissaires pour faire agréer à M. l'archevêque le désir de la Faculté et lui faire connaître la nécessité de la censure, pour, sur la réponse de M. l'archevêque, prendre une détermination.

6. — VERS SUR BÉLISAIRE.

Bélisaire proscrit, aveugle, infortuné,
Ferme dans le malheur, simple, sublime et sage,
Instruisant l'empereur qui l'avait condamné,
De la terre attendrie eût mérité l'hommage.
Oui, sans doute, chez des païens :
Mais parmi nous, chez des chrétiens,
Peindre Dieu bienfaisant, exalter sa clémence,
Pour nous unir à lui par les plus doux liens !...
Jusqu'où peut nous conduire une telle morale ?
Que ce blasphémateur soit puni par le feu !
N'a-t-il pas dû savoir qu'il causait du scandale,
Quand, malgré la Sorbonne, il faisait aimer Dieu ?

8. — M. de Voltaire s'occupe actuellement de la famille des Sirven. Ces infortunés, dans un cas à peu près semblable à celui des Calas, sont depuis quelques années sous sa protection. En attendant qu'il ait armé les lois en leur faveur, il écrit à

(1) On ne la trouve point dans les *Œuvres de Marmontel*. — R.

Digitized by Google

toutes les Puissances pour en obtenir des secours. Le roi de Danemark lui ayant envoyé pour eux quatre cents ducats, notre poëte a répondu à cet envoi par ces beaux vers :

Pourquoi, généreux prince, âme tendre et sublime,
Pourquoi vas-tu chercher, dans nos lointains climats,
Des cœurs infortunés que l'injustice opprime?
C'est qu'on n'en peut trouver au sein de tes États.
Tes vertus ont franchi, par ce bienfait auguste,
Les bornes des pays gouvernés par tes mains,
Et partout où le ciel a placé des humains,
Tu veux qu'on soit heureux, et tu veux qu'on soit juste.
Hélas! assez de rois, que l'histoire a faits grands,
Chez leurs tristes voisins ont porté les alarmes :
Tes bienfaits vont plus loin que n'ont été leurs armes.....
Ceux qui font des heureux sont les vrais conquérants!

11. — M. Araignon, avocat, vient de faire imprimer une comédie en cinq actes et en prose. C'est un drame romanesque qui offre le tableau, toujours attendrissant, de l'innocence persécutée et triomphante. Il a pour titre : *le Vrai Philosophe* (1). Cette comédie est dédiée à messieurs les maire et échevins de Saint-Malo, comme un témoignage de la reconnaissance de l'auteur, gratifié, par ces magistrats, d'un brevet de citoyen Malouin, ainsi que d'une médaille d'or, au sujet de sa tragédie du *Siége de Beauvais*.

18. — On parle beaucoup d'une cassette, précieuse pour les papiers qu'elle contient, laissée par monsieur le Dauphin à madame la Dauphine, et dont cette princesse a fait gardien monsieur l'évêque de Verdun, son premier aumônier. On prétend que dans cette cassette sont différents mémoires, ouvrages et instructions du prince défunt, à remettre au duc de Berry, le Dauphin actuel, lorsqu'il sera en état d'en profiter.

28. — Le sieur Fréron, toujours acharné sur M. de Voltaire, et qui doit une partie de la célébrité de ses feuilles à la guerre qu'il a livrée à ce grand homme, pour réveiller l'attention de son lecteur, vient de lâcher, suivant son usage, une nouvelle satire très-propre à piquer la malignité du cœur humain, et à

(1) Paris, Panckouke, 1767, in-8°.

réjouir les ennemis du sien. Il se fait écrire une lettre par un prétendu abbé M....., qui lui envoie la traduction d'une *Épître persane à Saadi*. Cette épître, très-bien faite, reproche à M. de Voltaire, sous le nom de Saadi, tous ses défauts, et surtout son amour-propre, son envie, son inquiétude. Il y est peint des couleurs les plus offensantes et malheureusement les plus vraies. Cette épître finit par une espèce d'épilogue en quatre vers :

Un miroir, à nos yeux distraits,
Vient-il offrir notre grimace?
Il ne faut pas briser la glace,
Mais, s'il se peut, changer nos traits.

29. — M. de Voltaire, à force de s'intriguer et de se remuer en faveur des Sirven, commence à faire prendre couleur à cette affaire. On vient de publier, sous son nom, un *Mémoire à consulter* et une consultation, faits l'un et l'autre par main de maître. Le même sentiment qui a dicté les lettres pathétiques que l'on a lues et les divers écrits publiés au sujet des Calas, à l'auteur du *Traité de la Tolérance*, lui a fait prendre la plume dans cette occasion, et on ne doute pas que le *Mémoire à consulter* ne soit de lui. La consultation paraît être de M. Élie de Beaumont, connu au barreau et célèbre surtout par des mémoires en faveur des Calas. Elle est signée de cet avocat, et souscrite de onze jurisconsultes fameux.

Avril. — 5. — La tragédie des *Scythes*, de M. de Voltaire, imprimée depuis long-temps (1), commence à se distribuer. On y remarque une épître dédicatoire aux Satrapes *Elochivis et Nalrisp* (Choiseul et Praslin), du ton le plus bas et plein de l'adulation la plus outrée. Cette adulation sent l'homme qui a envie de revenir à Paris, et qui fléchit le genou devant les tout-puissants pour obtenir cette grâce.

Le post-scriptum est amusant, par une sortie que fait l'auteur contre Duchesne, sur l'impression de plusieurs de ses tragédies, qu'il prétend être horriblement défigurées : c'est une parade à l'ordinaire, mais plaisante.

6. — On annonce un poëme manuscrit de M. de Voltaire, in

(1) Elle venait d'être représentée avec succès, le 26 mars, au Théâtre-Français.

titulé : *la Guerre de Genève*; il est en quatre chants et en vers de dix syllabes. On prétend qu'on y retrouve la même plume qui a fait *la Pucelle*. C'est plus à désirer qu'à espérer.

9. — M. l'abbé Perau, continuateur des *Vies des Hommes illustres de la France*, commencées par feu M. D'Auvigny, est mort le 31 mars, âgé de soixante-sept ans. Il était devenu aveugle, et c'est M. Turpin qu'il avait choisi pour mettre la dernière main à cet ouvrage.

10.—On cite la réponse de M. Bret, le censeur du livre de *Bélisaire*, lorsque M. le lieutenant de police lui annonça qu'il était rayé du tableau. Ce magistrat lui donnait cette nouvelle avec toute la mansuétude dont il est capable, les larmes aux yeux : il paraissait la lui apprendre à regret. « Eh bien ! Monsieur, lui dit Bret, ne me plaignez pas tant ; c'est un malheur, mais ce n'est pas un déshonneur, » et Bret s'en alla, faisant une pirouette.

12. — On exalte, on se transmet de bouche en bouche un mot sublime du sieur Le Kain : c'est sur la fin de l'année dramatique et dans les foyers, qu'il a été dit. On félicitait cet acteur sur le repos dont il allait jouir, sur la gloire et l'argent qu'il avait gagnés : « Quant à la gloire, répondit modestement cet acteur, je ne me flatte pas d'en avoir acquis beaucoup. Cette sorte de récompense nous est contestée par bien des gens, et vous-même me la contesteriez peut-être, si je voulais l'usurper. Quant à l'argent, je n'ai pas lieu d'être aussi content qu'on le croirait : nos parts n'approchent pas de celles des Italiens, et, en nous faisant justice, nous aurions droit de nous apprécier un peu plus. Une part aux Italiens rend vingt à vingt-cinq mille livres, et la mienne se monte au plus à dix ou douze mille. — Comment, morbleu! s'écria un chevalier de Saint-Louis qui écoutait le propos, comment, morbleu! un vil histrion n'est pas content de douze mille livres de rentes, et moi qui suis au service du roi, qui dors sur un canon, et prodigue mon sang pour la patrie, je suis trop heureux d'obtenir mille livres de pension. — Eh ! comptez-vous pour rien, Monsieur, la liberté de me parler ainsi ? » reprend le bouillant Orosmane.

13. — Il se répand assez généralement deux chants du poëme de M. de Voltaire sur *la Guerre de Genève*. Le premier verse le ridicule à grands flots sur Genève et ses habitants ; il est assez

gai, mais d'une gaieté grivoise, qui sent l'homme sortant de la taverne. Il n'y a point de ces morceaux délicats, tels qu'on en trouve dans *la Pucelle*. Le second est une satire horrible contre J.-J. Rousseau : il y est peint sous les couleurs les plus odieuses et les plus infâmes. Il est fait pour intéresser en faveur de ce malheureux ses propres ennemis, et l'humanité seule réclame contre cet abominable ouvrage.

14. — On vient d'imprimer à Avignon *la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, mise en vers et en dialogues. Nous n'avons rien à ajouter à ce titre, digne de la barbarie des siècles les plus absurdes et du plus mauvais goût (1).

17. — M. de Saint-Foix, historiographe des ordres du roi, vient de publier l'*Histoire de l'ordre du Saint-Esprit* (2). On y trouve une anecdote bien extraordinaire, soutenue d'assertions plus extraordinaires encore. Cet auteur y prétend, à l'article du duc d'Épernon, que ce seigneur donna le second coup de couteau à Henri IV, lorsque Ravaillac eut porté le premier, et il ajoute : « Ce fait est rapporté dans un manuscrit de M. le duc d'Aumale. Il est d'autant plus digne de créance, que M. le duc d'Aumale, vivant parmi les Espagnols, était à portée de savoir la vérité des choses, et que d'ailleurs, ayant eu une maladie de langueur très-longue, dans laquelle il avait communié deux fois, il n'est pas vraisemblable qu'il eût laissé subsister une pareille calomnie, s'il n'eût été sûr de ce qu'il avançait. »

18. — On se communique l'extrait d'une lettre (3) d'un gentilhomme flamand qui voyage, précieuse par l'anecdote qu'elle contient, relative à ce qui a été dit sur la proposition faite par les Corses à J.-J. Rousseau de leur donner des lois. Voici comme l'auteur s'exprime sur cette république, ou plutôt sur son chef.

« M. Paoli est âgé de quarante-deux ans, d'une figure mâle et belle, ayant le port très-noble et l'air de ce qu'il est, du chef d'un peuple libre. Son érudition serait surprenante, même dans un homme de lettres de profession. Il est versé dans la littérature anglaise et française, mais Tacite et Plutarque sont ses au-

(1) Avignon (Paris, Lacombe), 1667, in-8°.
(2) Paris, veuve Duchesne, 1767, in-12.
(3) Cette lettre, adressée aux auteurs du *Journal Encyclopédique*, se trouve dans le volume du 15 mars 1767, pages 126-133. — R.

teurs favoris. Il est d'une éloquence admirable ; je n'ai vu personne mettre autant de grâce et de force dans ses discours. Il joint à tant de talents une philosophie éclairée et exempte de toute espèce de préjugés. Il a fait un bien étonnant à son pays : il y a établi une police exacte ; il a affermi la constitution, qui ressemble beaucoup à celle d'Angleterre et qui me paraît excellente ; il a établi à Corte une imprimerie et une université, dans laquelle il a su attirer des gens de mérite. Les gazettes ont parlé des démarches qu'il a faites pour engager M. J.-J. Rousseau à se retirer dans son île. J'ai vu toute sa correspondance à ce sujet avec cet écrivain ; elle fait également honneur à l'un et à l'autre. »

19. — On assure que M. de Voltaire a un commentaire tout prêt sur les tragédies de Racine ; il attend pour le faire paraître que M. Lunau de Boisjermain ait mis au jour celui qu'il promet depuis longtemps.

20. — M. Le Blanc, auteur de *Manco Capac*, vient d'épouser, il y a quelque temps, une demoiselle Gouilli. Cette fille, célèbre par la mort d'un officier qui s'est brûlé la cervelle, de désespoir de ne pouvoir se marier avec elle, était maîtresse de M. Clairaut, et avait vécu avec lui jusqu'à sa mort.

23. — VERS DE M. LE COMTE DE MAUGIRON, LIEUTENANT-GÉNÉRAL, UNE HEURE AVANT SA MORT.

Tout meurt, je m'en aperçois bien !
Tronchin, tant fêté dans le monde,
Ne saurait prolonger mes jours d'une seconde,
Ni Dumont (1) en retrancher rien.
Voici donc mon heure dernière !
Venez, bergères et bergers,
Venez me fermer la paupière :
Qu'au murmure de vos baisers
Tout doucement mon âme soit éteinte !
Finir ainsi dans les bras de l'amour,
C'est du trépas ne point sentir l'atteinte ;
C'est s'endormir sur la fin d'un beau jour !

(1) Son médecin ordinaire.

M. de Maugiron logeait chez M. l'évêque de Valence ; le clergé se pressait de lui apporter les secours spirituels, lorsqu'il se retourna, et dit à son médecin : « Je les attraperai bien ; ils croient me tenir et je m'en vais. » Il mourut à ce mot (1).

Mai. — 2. — Quoiqu'on ait ici le cinquième et le sixième chant de *la Guerre de Genève*, ceux qui en sont possesseurs ne veulent pas en laisser prendre des copies, dit-on, par égard pour l'auteur. Quelque orduriers et quelque méchants que soient ceux que l'on connaît, on prétend que ceux-ci enchérissent encore.

5. — Comme on disputait à un souper sur le nombre des chants du poëme de *la Guerre de Genève*, M. Cazotte, auteur déjà connu par quelques ouvrages, prétendit qu'il en existait sept : on lui contesta beaucoup le fait ; il soutint qu'il le prouverait et qu'il avait le septième chant en sa possession. La dame du logis le défia : il accepta le cartel et promit qu'il le lui enverrait le lendemain. De retour chez lui, il fabriqua ce chant durant toute la nuit et tint parole. Le lendemain matin, il l'envoya à la dame. Quoiqu'on y voie une manière différente, on y trouve des choses plaisantes.

7. — M. de Voltaire persiste, ce semble, à vouloir ensevelir la religion avec lui, ou avant lui. Il vient de faire paraître le *Recueil nécessaire*, espèce d'arsenal infernal, où, non content de déposer toutes les armes qu'a fabriquées son impiété, il ramasse encore celles des plus cruels ennemis de tout dogme et de toute morale.

8. — Les amateurs du Théâtre Italien trouvent que l'Arlequin débutant a trop conservé du jeu de sa patrie : il est balourd, niais et sot, et nous exigeons ici beaucoup de finesse dans le jeu, de souplesse dans le geste, de légèreté dans les attitudes, de gentillesse dans toute l'action, de saillies naïves dans le dialogue, de talents, même accessoires, pour amuser.

17. — M. l'abbé Cérutti, ci-devant Jésuite, et qui, dès vingt-

(1) « Il a fait, peu de jours avant sa mort, une espèce de testament, qu'il aurait appelé avec plus de raison une confession générale. Cet écrit est partagé en trois points comme un sermon, et ces trois points sont intitulés : *Mes vices, mes torts, mes malheurs.* » (Grimm, *Correspondance littéraire*, 15 août 1768.) — Le comte de Maugiron est mort le 15 mars 1767. — R.

quatre ans, s'était attiré une sorte de considération par l'*Apologie* (1) de son ordre, ouvrage plus rempli de feu que de logique, s'est offert, par une inconséquence méprisable, à prêter le serment de renonciation à l'Institut, quand il l'a vu proscrit irrévocablement. On n'a point voulu l'admettre, et les honnêtes gens se sont révoltés contre cette sorte d'apostasie. Il a été obligé de sortir du royaume, et trois femmes de la cour, engouées de lui, lui ont fait mille écus de pension : madame la maréchale d'Estrées est à la tête.

C'est ce même Jésuite qui, étant venu à Paris lors de la dissolution de l'ordre, excita quelques craintes de la part du Gouvernement et du public en général. On trouvait mauvais qu'on tolérât en France un homme qui venait de sonner le tocsin en faveur de son Ordre : « Ne craignez rien, disait Duclos à tout le monde, les premières personnes qu'il a vues à Paris sont d'Alembert et moi. »

18. — On parle du mariage de M. Sedaine, qui offre des circonstances très-romanesques. Il a épousé la fille d'un avocat au Conseil. Cet avocat est mort, et la mère n'ayant jamais voulu consentir à l'hymen projeté, l'amante a fait des sommations respectueuses. Mais le plus héroïque, c'est la façon dont elle a résisté aux offres séduisantes d'une ancienne inclination du poëte maçon (2). Cette femme se nommait madame Le Comte, espèce de bel-esprit femelle avec qui vivait M. Sedaine. Celui-ci lui ayant déclaré son projet, madame Le Comte pleure, sanglote, jure qu'elle en mourra. L'amoureux ne tient compte de ces menaces. Elle se retourne du côté de la demoiselle, va la trouver et lui demande en grâce de différer d'un an; elle lui offre cinquante mille livres, si elle se rend à sa proposition. La jeune personne refuse, et le mariage s'est fait. Madame Le Comte en est morte de chagrin, peu de temps après.

20.— On annonce *Hirza, ou les Illinois,* tragédie en cinq actes de M. de Sauvigny. L'auteur réclame d'avance contre un plagiat dont il accuse M. de Voltaire. Il prétend que lui, Sauvigny, avait donné sa pièce à examiner au sieur Le Kain, au carême de 1766;

(1) *Apologie générale de l'Institut des Jésuites*, anonyme, 1762, in-4, in-8 et in-12.

(2) Sedaine avait été maître-maçon, avant de devenir poëte.

que cet acteur la porta avec lui, dans la vacance de Pâques, chez M. de Voltaire, qu'il alla voir; qu'en ayant parlé à ce grand poëte, et lui ayant témoigné le regret qu'il n'eût pas traité un pareil sujet, il excita sa curiosité; que M. de Voltaire demanda à voir le manuscrit; qu'il dépeça bien vite cette composition, et fabriqua en peu de temps *les Scythes*; qu'il a ensuite abusé de son crédit et de sa réputation, pour retarder la pièce de M. de Sauvigny et faire passer la sienne (1).

21. — A l'occasion de ce qui s'est passé en France relativement aux Jésuites, on renouvelle les vers qui furent faits dans le temps de leur première proscription et qui sont de l'abbé de La Bletterie. Nous les avons cités (2). Les plaisants qui, s'amusent de tout, appliquent à la centurie suivante de *Nostradamus* l'événement d'Espagne (3). Voici la prophétie :

Honni du coq et de l'apegal
A l'entonnoir d'Inde hypocrite,
Quatre chiffres faisant trois sept
Par Castillan comble détruite.

1767.

22. — M. Marchand, connu par plusieurs plaisanteries ingénieuses, a voulu s'égayer sur le compte de M. Marmontel : il a fait *Hilaire, parodie de* Bélisaire (4). M. Marchand n'est plus jeune, et sa plume s'appesantit : cette facétie ne fait point rire.

Juin. — 1. — Dom Pernetti, savant Bénédictin, un de ceux qui étaient, il y a quelque temps, pour la sécularisation de son Ordre, va en Prusse comme bibliothécaire du roi. En conséquence, il se met en cavalier.

7. — On écrit d'Angleterre, que J.-J. Rousseau, après s'être brouillé avec M. Davenport, son hôte, lui a écrit une lettre

(1) Je certifie que tout ce qui est dit dans cet article est de la plus grande fausseté. — W.

(2) Nous ne savons de quels vers veut parler le rédacteur des *Mémoires*. — R.

(3) Les Jésuites venaient d'être chassés de l'Espagne. — R.

(4) *Hylaire*, par un métaphysicien. Amsterdam, 1767, in-12; publ. sous le nom de Desrivières, soldat aux gardes.

Digitized by Google

dans le goût de celle à M. Hume, où il lui dit un éternel adieu, ainsi qu'à la Grande-Bretagne (1). Il doit s'embarquer le 22 mai, pour revenir en France, ou du moins pour la traverser, et se rendre d'abord à Amiens, où ses amis l'attendent. On assure que sa tête est bien affaiblie, et sa conduite et son silence paraissent le confirmer.

11. — On écrit d'Amiens, que Rousseau s'est rendu dans cette ville; que ses partisans l'y ont accueilli avec tout l'enthousiasme qu'il est capable d'inspirer; que quelques-uns même avaient proposé de lui rendre des honneurs publics et de lui offrir les vins de ville; qu'un homme plus sage a représenté de quelle conséquence serait un pareil éclat en faveur d'un accusé, dans les liens des décrets et dans le ressort du parlement qui l'a décrété. On s'est contenté de le fêtoyer à huis clos, et il s'est rendu à Fleury, où il est chez M. de Mirabeau, l'auteur de l'*Ami des hommes*. On continue d'assurer que le moral se ressent chez lui beaucoup du physique, qui est en très-mauvais état.

13. — Mademoiselle Gaussin, cette héroïne du Théâtre Français, dont les talents et les grâces ont été si vantés, est morte, il y a quelques jours, d'une maladie de langueur. Elle avait quitté la Comédie, il y a plusieurs années, et cette aimable actrice n'a pas encore été remplacée. Elle réunissait aux charmes de la figure le son de voix le plus intéressant et le jeu le plus naturel, avec cette sensibilité d'âme qui va au cœur. Elle avait épousé, il y a plusieurs années, un danseur, nommé Tavolaygo, qui la rouait de coups et est mort, heureusement, avant elle.

15. — Mademoiselle Clairon avait pris sous sa protection un jeune homme de seize ans, de la plus jolie figure du monde. Elle en voulait faire un acteur, et lui donnait elle-même des leçons de déclamation; elle se complaisait à le former. Il paraissait répondre à ses vues; ses talents se développaient ainsi que sa beauté. Elle l'avait surnommé l'Amour. Il n'était connu que sous ce nom. Par une de ces fatalités qui corrompent toutes les joies humaines, ce jeune sujet s'est hasardé à prendre des leçons d'un autre genre et d'une autre maîtresse. La jalousie s'est al-

(1) Sans doute celle qui est datée de Wootton, le 30 avril 1767. — R.

lumée dans le cœur de la moderne Calypso, et, dans ses emportements, elle a renvoyé notre Amour nu comme l'est ce dieu. Une pareille expulsion a donné lieu à beaucoup de commentaires parmi l'ordre des actrices et les filles du haut style; elles se sont répandues en réflexions des plus malignes sur la conduite de mademoiselle Clairon.

17. — On parle beaucoup d'un libelle intitulé : *Causes de la décadence de l'Empire français, sous le règne de Louis XV et sous le règne de M. le duc de Choiseul.* On attribue ce livre à un ex-Jésuite, qui l'a composé dans Avignon, et l'on assure que le Gouvernement l'a fait arrêter dans cette ville avec le plus grand éclat; que, sur le refus du légat de s'assurer de la personne de cet auteur et de le livrer, on avait fait marcher le régiment de Beaufremont, qui l'a enlevé de force. On l'a conduit ici, et on le dit à la Bastille.

21. — M. l'abbé de Condillac est de retour de Parme. Cet auteur, connu par différents ouvrages, avait été nommé instituteur de l'Infant, aujourd'hui régnant. Il se promettait beaucoup de choses de sa place. Il paraît que son ambition n'a pas été satisfaite : il n'a obtenu ni cordon, ni prélature, ni dignité, nul vestige enfin de cet honorable préceptorat. Il rentre obscurément dans la classe des hommes de lettres dont il avait voulu se tirer. On prétend que son inconduite et ses galanteries ont effarouché la cour austère dont il sort.

22. — On a repris aujourd'hui *Hirza ou les Illinois*; malgré tout le temps qu'a eu l'auteur de refondre sa pièce, il n'en a pas profité : il s'est contenté de quelques changements au dernier acte. M. de Sauvigny, ayant rencontré M. Le Mière, lui demanda s'il avait pleuré? Celui-ci lui répondit que non, mais bien qu'il avait sué.

23. — Le particulier arrêté à Avignon, et dont on a parlé, est sorti de la Bastille, s'étant justifié des faits qu'on lui imputait. Il paraît qu'il a été victime de gens qui ont cherché à le perdre, en l'accusant d'être l'auteur d'un ouvrage qu'il n'a pas fait, et qui peut-être n'existe pas. On assure que le ministère, touché de ses malheurs, veut l'en dédommager en profitant de ses talents.

28. — Mademoiselle de La Chassaigne, jeune actrice de la Co-

Digitized by Google

médie Française et nièce de mademoiselle de La Motte, ancienne coryphée de ce théâtre, est aujourd'hui l'objet de l'attention et de la jalousie de toutes ses camarades. Quoique peu jolie et d'un talent très-médiocre, elle a été honorée des faveurs du jeune prince de Lamballe, nouvellement marié, et elle porte dans ses flancs le fruit de cette union féconde. Le père du héros, très-religieux, a pris toutes les informations nécessaires pour constater la vérité et la légitimité du fait. En conséquence, il a fait assurer l'actrice de sa protection, et l'on est à régler son sort, ainsi que celui de l'enfant à naître.

JUILLET. — 1. — J.-J. Rousseau n'a passé que huit jours à Amiens, où, comme on l'a dit, il a été fort couru et fort célébré. M. le prince de Conti l'a envoyé chercher à mi-chemin d'Amiens à Paris, et l'on présume qu'il est à présent à l'Ile-Adam. Il déclare avoir renoncé à écrire, et paraît ne s'occuper aujourd'hui que de botanique.

3. — M. Baculard d'Arnaud, grand romancier, après avoir longtemps raconté les aventures de divers héros de galanterie, vient de terminer les siennes ou plutôt de consommer son propre roman par son mariage avec mademoiselle Chouchou, marchande de modes.

4. — Sellius, ce savant en *us*, connu par de très-grands ouvrages et par sa vaste érudition, mais surtout par le premier projet de l'*Encyclopédie*, qu'il apporta en France, en 1743, vient de mourir (1) à Charenton, misérable et fou.

5. — VERS (2) A MADAME DE RICHELIEU, ABBESSE DE L'ABBAYE-AUX-BOIS, PRÉSENTÉS PAR MADEMOISELLE DE MONTMORENCI, AGÉE DE NEUF ANS.

J'entends dire de tous côtés
Qu'on n'a point de raison, quand on est à mon âge ;
Cependant je connais le prix de vos bontés,
J'admire vos vertus, on ne peut davantage ;
Je vois de votre cœur les grandes qualités :

(1) Mort le 25 juin 1767.
(2) Par Leclerc de Montmerci. — R.

Quant à votre esprit, je l'avoue,
J'y crois comme je crois en Dieu,
Parce que chacun vous en loue,
Et que vous êtes Richelieu.

9. — J.-J. Rousseau n'a fait que passer à l'Ile-Adam ; il est allé ensuite quelques jours à Fleury chez M. de Mirabeau, l'auteur de *l'Ami des hommes*, où il est resté avec beaucoup de mystère : il est actuellement en Auvergne (1), dans le château d'un homme de qualité, qui a bien voulu l'y accueillir et y ensevelir le délire et la misère de ce philosophe humilié.

11. — On annonce *la Défense de mon oncle*, nouvelle brochure de M. de Voltaire. Il y fait parler le neveu de l'abbé Bazin. On sait que *la Philosophie de l'histoire* a été publiée sous le nom de ce dernier, personnage chimérique qui n'a jamais existé, et c'est ce livre qu'on veut défendre. On dit le mémoire très-plaisant. Mais, malgré les prétentions de M. de Voltaire à rire et à faire rire, les gens sensés ne voient plus en lui qu'un malade attaqué d'une affection mélancolique, d'une manie triste qui le rappelle toujours aux mêmes idées, suivant la définition qu'on donne en médecine de cet état vaporeux : *delirium circà unum et idem objectum.*

12. — LETTRE ÉCRITE DE SAINT-PÉTERSBOURG, PAR M. LE COMTE ORLOFF, A M. J.-J. ROUSSEAU.

« Vous ne serez point étonné que je vous écrive, car vous savez que les hommes sont enclins aux singularités. Vous avez les vôtres, j'ai les miennes ; cela est dans l'ordre. Le motif de cette lettre ne l'est pas moins. Je vous vois depuis longtemps passer d'un endroit à un autre : j'en sais les raisons par la voix publique, et peut-être les sais-je mal, parce qu'elles peuvent être fausses. Je vous écris en Angleterre chez M. le duc de Richemond, et je suppose que vous y êtes bien. Cependant il m'a pris fantaisie de vous dire que j'ai une terre éloignée de soixante werstes de Saint-Pétersbourg, ce qui fait près de dix lieues d'Alle-

(1) A Trye-le-Château, propriété du prince de Conti. — R.

magne. L'air y est sain, l'eau admirable; les coteaux, qui entourent différents lacs, forment des promenades agréables, très-propres à rêver. Les habitants n'entendent ni l'anglais, ni le français, encore moins le grec et le latin. Le curé ne sait ni disputer ni prêcher. Ses ouailles, en faisant le signe de la croix, croient bonnement que tout est dit. Eh bien! Monsieur, si jamais ce lieu-là est de votre goût, vous pouvez y venir demeurer; vous y aurez le nécessaire, si vous le voulez; sinon, vous vivrez de la chasse et de la pêche. Si vous voulez avoir à qui parler pour vous désennuyer, vous le pouvez; mais, en tout et surtout, vous ne serez gêné en rien, ni n'aurez aucune obligation à personne. De plus, toute publicité sur ce séjour, si vous le souhaitez, pourrait être encore évitée; et, dans ce dernier cas, vous feriez bien, selon moi, si vous pouvez supporter la mer, de faire le trajet par eau; aussi, les curieux vous importuneront-ils moins sur ce chemin que sur la route de terre. Voilà, Monsieur, ce que je me suis cru en droit de vous mander, d'après la reconnaissance que je vous ai des instructions que j'ai puisées dans vos livres, quoiqu'ils ne fussent pas écrits pour moi. Je suis, etc. (1) »

16. — Quoique l'aridité de notre barreau ne prête plus aux grands mouvements de l'éloquence ancienne, il se trouve pourtant encore quelques occasions où nos avocats peuvent déployer les ressorts les plus brillants de l'art oratoire. Me Gerbier en a donné un exemple ce matin. Il faut savoir qu'un nommé Des Vaux, convaincu de friponnerie à l'égard de madame de La Bourdonnais, a été soustrait au supplice par égard pour sa famille. Ce malheureux a une femme honnête, qui n'avait point trempé dans ses coquineries. Séparée de biens de son criminel époux, elle a été dans le cas de soutenir un procès très-bien fondé contre le comte de Brancas. Son avocat adverse a eu la barbarie de rappeler à l'audience le crime de son mari, absolument étranger à la cause. Il croyait par là indisposer les juges contre elle; mais Me Gerbier, qui avait eu le courage de prendre sa défense, a tellement rétorqué cet argument, il a mis un tel pathé-

(1) Voyez, dans les Œuvres de Rousseau, sa réponse datée de Hallon, le 23 février 1766.

tique dans sa réplique, qu'il a fait fondre en larmes les auditeurs, les juges et même son adversaire; alors, saisissant ce moment victorieux, il a tiré ses plus puissants moyens de ce spectacle attendrissant, et a gagné sa cause tout d'une voix.

17. — On continue à s'entretenir de M. J.-J. Rousseau; on assure qu'il jouit d'un bien-être très-honnête. Il paraît constant qu'outre dix-huit cents livres de rentes qu'il a, il reçoit, malgré toutes ses réclamations, la pension du roi d'Angleterre, qui est de deux mille livres.

26. — L'existence d'un certain livre, sur laquelle les bibliographes et les curieux n'étaient pas d'accord, est enfin constatée par divers exemplaires qui ont échappé à la vigilance du magistrat et des personnes intéressées à le proscrire et à en arrêter toute distribution. Il est intitulé : *les Sabbatines et les Florentines*. Il a cent cinquante pages environ, est écrit avec autant de force que de noblesse, en forme de mémoire ou de roman; il paraît n'embrasser d'abord que des intrigues amoureuses; mais est entrelardé d'anecdotes politiques, relatives aux deux personnages (1), auxquels on ne fait pas jouer de beaux rôles.

Ces jours derniers, la police a fait une descente chez un M. Samarie, homme de lettres qui a été attaché cinq ans au héros de cette brochure. On a inventorié tous ses papiers : on le soupçonnait d'avoir eu part à ce pamphlet très-diffamatoire, ou d'avoir au moins fourni des notes. On n'a rien trouvé qui l'inculpe, et on s'est retiré, sans lui déclarer le motif de cette inquisition, qu'il présume seulement, ne voyant rien autre chose qui ait pu donner lieu à quelque accusation contre lui.

Aout. — 3. — La fête que M. le chevalier d'Arcq a donnée aujourd'hui à madame la comtesse de Langeac, était destinée pour le jour de la Magdeleine, patronne de cette dame; mais certains préparatifs ayant manqué, et les affaires de M. le comte de Saint-Florentin ne lui ayant pas permis de se rendre à Paris plus tôt, elle n'a eu lieu que ce soir. Cette fête a commencé par une loterie, une lanterne magique, des jeux de gobelets, et par tous les petits amusements qui peuvent précéder un grand et magnifique

(1) La comtesse de Langeac, ci-devant madame Saballin, et le comte de Saint-Florentin, qui passait pour être son amant. — R.

souper. Ensuite le spectacle s'est ouvert. Il y a d'abord eu un prologue, de la composition de M. le chevalier d'Arcq, exécuté par les enfants de madame la comtesse. On se doute bien qu'il y avait beaucoup d'esprit et des choses très-flatteuses pour la mère et le ministre. On a ensuite exécuté l'acte de *Vertumne et Pomone*, qui doit faire partie des *Fragments* que les nouveaux directeurs se proposent de donner à l'Opéra. Les principaux acteurs étaient Le Gros et mademoiselle Rosalie. La grossesse de madame Beaumesnil ne lui a pas permis de se charger du rôle.

L'opéra-comique qui a succédé, était intitulé : *le Bouquet*, pièce toute nouvelle, mêlée d'ariettes, dont Audinot est le prête-nom, mais de plusieurs auteurs en société. La musique, très-agréable, est aussi un mélange de différents compositeurs. Audinot y a joué, ainsi que Clairval, mademoiselle Mandeville ; et mademoiselle Dubrieulle, quoique de l'Opéra, n'a point cru dégrader la noblesse de son état, en se mêlant avec des acteurs d'un spectacle du second ordre. Ce qui a enchanté et ravi dans ce drame, est la fille d'Audinot, âgée de six ans. Elle a déclamé, elle a chanté, touché du clavecin, dansé un menuet et des entrées, et a reçu des applaudissements dans tous ces genres. C'est un prodige de la nature, encore plus que de l'art.

M. Poinsinet a donné un plat de sa façon, auquel on ne s'attendait pas : c'est une parade la plus parfaite, c'est-à-dire la plus obscène et la plus ordurière; elle a pour titre : *l'Ogre*. C'est, en effet, un ogre qui, pour se ragoûter, demande à son confident de la chair fraîche. Il lui faut une fille de quinze ans. Bellecour faisait l'ogre, Auger le confident, et madame Bellecour était la chair fraîche ; on peut juger du reste. Pour purifier ces scènes dégoûtantes, il n'a fallu rien moins que tout le feu du ciel, concentré dans un feu d'artifice très-chaud, très-rapide, terminé par une illumination charmante, qu'a remplacée le jour, auquel tout le monde s'est retiré.

5. — La censure (1) de la Faculté de théologie, au sujet de *Bélisaire*, est enfin imprimée telle quelle. Elle est en latin et en français; mais les sages maîtres ne veulent pas la faire paraître,

(1) *Determinatio sacræ Facultatis Parisiensis in libellum cui titulus* : Bélisaire. Paris, veuve Simon, in-4°, in-8° et in-12. L'in-12 ne contient que le français.

que M. l'archevêque de Paris n'ait mis en lumière son mandement sur le même sujet. C'est une déférence d'usage. On ne sait encore ce qui en résultera pour M. Marmontel, plus récalcitrant qu'on ne l'avait cru d'abord. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'Académie Française ne peut garder dans son sein un membre inculpé d'hérésie, sans la rétractation la plus formelle de la part du condamné.

11. — Il a débuté aux Italiens, le 21 janvier dernier, une demoiselle Danguy, fille du joueur de vielle et sœur de madame Content, femme du premier architecte de M. le duc d'Orléans. On applaudit beaucoup alors aux grâces naturelles de sa personne, à l'intelligence de son jeu et au goût avec lequel elle conduisait une voix peu forte, mais agréable et légère. Des raisons de fortune l'ont obligée à prendre le parti du théâtre : abandonnée d'un mari qu'elle avait et manquant de ressources qu'elle était en droit d'attendre de sa sœur, elle a fait valoir les talents dont elle était douée. Sa famille a trouvé cela très-mauvais; madame Content a interposé, pour lors, l'autorité de M. le comte de Saint-Florentin, qui voulut bien s'en mêler. La jeune personne offrit de renoncer au théâtre, si sa sœur voulait lui faire douze cents livres de pension. Celle-ci n'ayant pas acquiescé aux conditions, le ministre s'est désisté, et la jeune personne a suivi sa destinée. Depuis ce temps, madame Content n'a cessé de mettre en œuvre tous les moyens possibles de susciter des dégoûts et des tracasseries à sa sœur. Enfin, mademoiselle Danguy, excédée, a pris le parti d'écrire à sa sœur la lettre suivante, qui couvre celle-ci de ridicule.

Paris, le 25 juillet 1767.

« Cessez, ma chère sœur, vos poursuites auprès de mes supérieurs pour m'arracher au théâtre. Je n'ai embrassé cet état qu'avec réflexion, et sur votre refus persévérant de me fournir les secours dont j'avais besoin pour en prendre un autre. Si vous vous étiez souvenue alors que vous étiez ma sœur, vous ne rougiriez pas de l'être aujourd'hui ; si votre amour-propre souffre, c'est à la dureté de votre cœur qu'il faut vous en prendre. Je suis pourtant encore assez bonne pour venir à votre secours et consoler votre orgueil humilié. Sachez qu'il n'y a pas

une si grande différence de vous à moi. Nous sommes toutes deux filles d'un homme à talents ; vous avez enfoui les vôtres, je fais valoir les miens. Vous vous reposez sur ceux de votre mari ; vous ignorez que c'est un architecte médiocre, qui gagnera plus d'argent que de réputation ; moi, je crée la mienne et cherche à perpétuer un nom connu dans la musique.

« Le public a daigné applaudir à mes premiers essais : il me soutient, il m'encourage, et peut-être mériterai-je un jour les éloges qu'il m'accorde aujourd'hui par indulgence. Vous ne serez jamais qu'une bourgeoise bien cossue, bien étoffée, bien ennuyée dans le cercle étroit de vos coteries obscures : une actrice célèbre roule dans une sphère brillante, qui s'étend à mesure que ses talents se développent. Mon nom sera imprimé dans les nouvelles publiques, dans les gazettes, dans le *Mercure* ; le vôtre ne le sera pour la première et dernière fois que dans votre billet d'enterrement. Et ne me parlez pas de mœurs ; vous autres, honnêtes femmes, faites souvent sonner bien haut un état qui les suppose, pour en pouvoir manquer plus à votre aise ; vous nous les décidez dépravées, au contraire, afin d'autoriser une différence plus extérieure que réelle. Au reste, mademoiselle Doligny, à la Comédie Française, nous venge bien : trouvez, si vous pouvez, dans toute votre bourgeoisie, une vertu plus éprouvée, plus nette, plus reconnue. Reste ce malheureux préjugé d'infamie ; qui dit préjugé a déjà répondu. Bien plus, il est détruit chez les grands et chez les philosophes. Il est encore enraciné dans le peuple ; peu nous importe, nous ne frayons point avec lui. En un mot, trouvons-nous toutes deux à Villers-Cotterets ou au Palais-Royal, vous reconnaîtrez la différence qu'un prince fait de la femme de son architecte à une actrice dont les talents ont le bonheur de lui plaire et de l'amuser. Je vous laisse sur ce parallèle, et me retranche derrière le mur de séparation que vous avez prétendu élever entre nous. Adieu, ma chère sœur ; n'ayons plus rien de commun, puisque vous le voulez ; mais, malgré vos mauvais procédés, vous ne sortirez point de mon cœur, et c'est peut-être le premier moment où je m'aperçois qu'il est trop tendre. Adieu. »

16. — Mademoiselle Allard s'est attiré, depuis peu, les hom-

mages d'un seigneur allemand fort riche. La lubricité de la dame a fait tourner la tête à cet amoureux, au point qu'il a offert, par écrit, à l'actrice de l'épouser. Sur son refus réitéré, il a écrit une lettre dernière, où il lui témoigne ses regrets et sa honte ; il lui déclare qu'il ne voit d'autre parti à prendre que de se brûler la cervelle, mais qu'il ira la lui brûler avant. La demoiselle effrayée est allée chez M. le lieutenant de police, qui l'a rassurée, et lui a dit qu'il veillerait sur elle.

28. — Le *Panégyrique de saint Louis,* prononcé le 25 de ce mois dans la chapelle du Louvre par M. l'abbé Bassinet, grand vicaire de Cahors, fait grand bruit. On lui reproche d'avoir converti en cérémonie absolument profane cet éloge, consacré spécialement au triomphe de la religion. Il en a supprimé jusqu'au signe de croix. Point de texte, aucune citation de l'Écriture, pas un mot du bon Dieu, ni de ses Saints. Il n'a envisagé Louis IX que du côté des vertus politiques, guerrières et morales. Il a frondé les croisades, il en a fait voir l'absurdité, la cruauté, l'injustice même. Il a heurté de front et sans aucun ménagement la cour de Rome ; en un mot, tous les dévots sont alarmés ; ils traitent d'athée cet ecclésiastique, et l'on craint qu'on n'arrête l'impression du *Panégyrique.*

Septembre. — 3. — La censure de la Sorbonne contre le *Bélisaire* est arrêtée par le Gouvernement, au sujet de certaines assertions qu'il ne veut pas passer. Les sages maîtres, après avoir établi l'intolérance religieuse comme un principe du christianisme, prétendent que l'intolérance civile en doit découler naturellement par l'intime union entre les deux puissances, et par la nécessité que le glaive de la justice soutienne les foudres de l'Église. Le *Mandement* de M. l'archevêque, étant écrit dans le même esprit, essuie les mêmes difficultés ; ce qui fait beaucoup rire M. Marmontel et ses partisans.

4. — M. l'abbé Bassinet ne fera décidément point imprimer son discours, contre lequel on s'élève de plus en plus. On regarde cette échauffourée comme un nouvel attentat du parti encyclopédiste contre la religion. Ce grand vicaire a prêché le même sermon à Saint-Roch, en y ajoutant seulement pour texte : *Erudimini, qui judicatis terram.* C'était M. Duclos qui l'avait proposé au curé, fort scandalisé du choix. Cet apôtre est assimilé à

Digitized by Google

l'abbé de Prades (1). C'est le premier discours qu'il ait fait en chaire. Son dessein était de prêcher dans Paris ; mais on échauffe M. l'archevêque à ce sujet, on excite son zèle, et l'on croit que la chaire sera interdite à cet orateur.

8. — A la dernière fête que M. le prince de Condé a donnée à Chantilly, il y a eu, entre autres surprises, celle d'un Amour, qui, au dessert, est sorti d'un ananas. Ce rôle était représenté par un nain de douze ans, d'une figure charmante, très-bien pris dans sa petite taille, et qui a chanté les couplets suivants, avec toute la grâce possible, sur l'air : *Il faut, quand on aime une fois, aimer toute sa vie.*

Sous différents traits tour à tour,
J'ai paru pour vous plaire,
Mais à vos regards en ce jour
Je m'offre sans mystère :
Reconnaissez en moi l'Amour
Qui cherche ici sa mère.

Mais dans mon cœur, en ce moment,
Je sens un trouble naître :
Ici chaque objet est charmant...
Ah! que le tour est traître!
Maman, maman, maman, maman,
Comment vous reconnaître?

Vous refusez de m'éclaircir,
De me tracer ma route?
Chacune aime à me voir souffrir :
Vous riez de mes doutes ;
Eh bien! je vais vous en punir...
Je vous adopte toutes.

Ces couplets sont de M. Poinsinet.

9. — Il s'est établi, depuis quelque temps, en Allemagne, un ouvrage périodique, sous le titre de *Courrier du Bas-Rhin*. On peut juger combien il doit être recherché, par l'extrait ci-joint du mois de juillet 1767 :

(1) Voy. 4 février 1762.

Le Prince aux clefs jadis terribles,
A six cadavres insensibles
Donne séance en paradis,
Et, par mépris pour ce bas monde,
Laisse errer et périr sur l'onde
L'élite de ses bons amis.

« On débite ici, ajoute-t-il, la relation de la canonisation de six saints que le pape vient d'installer en paradis. Ces Esculapes divins ne seront pas là-haut sans rien faire : notre Saint-Père leur a assigné à chacun leur département dans les vastes champs des maux physiques qui désolent le meilleur des mondes possibles : l'un guérira de la goutte, l'autre du catarrhe, celui-ci des vapeurs, celui-là de la migraine. Ah ! si quelque jour le pape envoyait en paradis un saint qui eût la vertu de guérir le mal que saint Côme ne guérit pas toujours ! »

14. — On attribue à M. Cailhava d'Estandoux, auteur de la comédie du *Tuteur dupé,* les vers suivants, envoyés à mademoiselle Dangeville, le jour de sa fête :

L'aimable dieu des cœurs,
Dans l'empire de Flore
Devançant ce matin le lever de l'aurore,
Composait un bouquet des plus brillantes fleurs ;
Les Grâces désiraient d'en former leur parure ;
Même désir pressait les Jeux et les Talents ;
Quand l'Amour, souriant de leur jaloux murmure,
Leur a dit : « Suivez-moi, vous serez tous contents ! »
Il part, il vole à vous, émule de Thalie :
Il soupire, il dépose à vos pieds son présent ;
Et les rivaux charmés, en vous reconnaissant,
S'empressent d'en parer leur élève chérie.

19. — M. Franklin, ce physicien célèbre pour les expériences de l'électricité qu'il a faites et poussées en Amérique au point de perfection le plus curieux, est à Paris. Tous les savants s'empressent de le voir et de conférer avec lui.

21. — Qui croirait que dans ce siècle on pût mettre au jour un ouvrage tel que le suivant ? Ce sont deux énormes volumes, sur l'état des morts heureux de l'Ancien-Testament ! Il a pour

Digitized by Google

titre : *Thomæ Mariæ Mamachi ord. prædic. theol. Casanatensis, De animabus justorum in sinu Abrahæ ante Christi mortem expertibus beatæ visionis Dei, libri duo* (1).

23. — L'inconstance de M. J.-J. Rousseau ne lui a pas permis de se fixer en Auvergne ; il est revenu en Normandie, par la même raison. Il a repris les travaux littéraires qu'il disait avoir sacrifiés à la botanique : il continue actuellement son *Dictionnaire de Musique*, dont il envoie les feuilles à mesure à Paris. On a déjà avancé l'impression.

26. — M. le prince de Lamballe, qui a épousé l'hiver dernier une princesse aimable et jolie, s'étant laissé aller à la facilité de son caractère, un autre prince (M. le duc de Chartres) a abusé de son amour du plaisir, pour lui donner des goûts fort contraires à celui qu'il devait avoir; du moins, on l'en accuse. L'ardeur de son tempérament l'ayant emporté fort loin, la princesse s'est trouvée atteinte d'un genre de maladie qui n'aurait pas dû l'approcher. Le duc son père a écrit au roi de France. On a sévi contre différentes créatures que ce prince avait honorées de ses bonnes grâces; mais la plus coupable et la plus adroite est une nommée La Forêt, courtisane recommandable par l'excès de son luxe et le raffinement de son art dans les voluptés. N'ayant pu déterminer son illustre amant à la quitter, et craignant les suites de cet attachement, elle a pris le parti de s'éclipser. Elle est partie, sans qu'on sache où elle est; et le prince de Lamballe est dans la désolation.

28. — Il court une lettre adressée à M. Poinsinet par une demoiselle Le Clerc, une des impures de Paris, très-renommée, et qui par là fait sensation. La voici :

Paris, le 29 août 1767.

« Vous avez raison, mon cher maître : malheur aux jolies femmes qui établissent leur réputation sur leurs charmes ; elle est fragile comme eux. Heureuses celles que la nature a douées de quelques talents! Je suis bien résolue à faire valoir les miens, et à mériter une gloire que je ne dois jusqu'à présent qu'à des attraits passables. J'ai plaisir à croire qu'une grande actrice doit

(1) *Romæ, Paleavini*, 1766, in-4°.

aller à l'immortalité, et que la sublime Clairon fera l'entretien des races futures, comme le prodigieux Voltaire. Je compte donc travailler sérieusement à entrer au spectacle cet hiver. Je me suis dégrossie l'hiver dernier chez madame la duchesse de Villeroi. Je me suis exercée depuis, et je profiterai de mes protections pour débuter aux Français le plus tôt possible. C'est à vous, mon cher maître, à me guider et à me dire de quels rôles vous me croyez plus susceptible; car on ne peut pas être universel. J'ai, sans me flatter, les grâces des amoureuses, l'ingénuité des Agnès ; je puis prendre à mon gré l'air malin des soubrettes, et je n'aurai pas de peine à en développer toute la malice. Je sais jouer la sévérité des duègnes et des mères ; je monterais, s'il le fallait, à la dignité des coquettes ; j'en aurais les manières folâtres; en un mot, je suis assez Protée, pour prendre toutes sortes de formes : il s'agit de savoir celle qui me convient le mieux, et c'est à vous, cher maître, que j'ai recours. Vous avez des lumières, vous me connaissez depuis longtemps : décidez-moi, afin que je me fixe ; arrachez-vous un peu aux grandeurs qui vous environnent (1). Hélas ! il fut un temps où vous m'auriez sacrifié tout cela ! mais ne rappelons point des jours trop heureux..... Vos conseils, cher maître, ne me les refusez pas.

« Je suis, etc. »

M. Poinsinet n'est pas resté en arrière, et l'on distribue aussi sa réponse à mademoiselle Le Clerc. Elle est curieuse par un examen assez juste des talents de nos principales actrices de la Comédie Française.

A Chantilly, ce 3 septembre 1767.

« Je vous loue, ma belle voisine (2), de votre façon de penser philosophique. Certainement, après un grand poëte, une actrice illustre est ce qui fait le plus d'honneur à l'humanité. J'aime à voir fermenter chez vous l'amour de la gloire. Vous êtes faite pour l'acquérir. Puissent nos noms entrelacés passer à la postérité, comme ceux de Voltaire et de Clairon ! Vous prenez bien votre modèle. Cette femme illustre n'a percé qu'à

(1) M. Poinsinet était alors à Chantilly pour diriger les spectacles du prince de Condé. — B.

(2) M. Poinsinet demeure dans la maison de mademoiselle Le Clerc. — B.

force de travail et d'assiduité. Vous avez, comme elle, des grâces extérieures ; votre esprit peut vous être d'un grand secours. Quant aux rôles auxquels vous devez vous appliquer, il y a bien des choses à examiner, et cela mérite quelques détails. Il faut peser vos talents et ceux des concurrentes que vous aurez. Dans les rôles d'amoureuses, je vois mesdemoiselles Hus et Doligny. La première est peu redoutable ; elle a pourtant quelques situations où elle est très-bien. Le public est si engoué de la seconde, qu'il me paraît difficile d'éclipser cette rivale ! Mesdemoiselles Dumesnil, Gauthier et Préville brillent dans le genre plus grave ; mais votre jeunesse vous pourrait faire espérer de voir bientôt les deux premières vous céder la place. La dernière a une froideur que surmonterait aisément votre vivacité. Quatre soubrettes courent la même carrière, et chacune a des talents différents. Madame Bellecour joue les nourrices à merveille ; cette énorme tétonnière a la bonhomie franche d'une appareilleuse, qui aime bien à rendre service pour de l'argent. On trouve dans madame Le Kain toute l'aigreur, tout le revêche d'une boudeuse dont il faut saisir le moment. Mademoiselle Fanier a le nez retroussé d'une suivante fine, exercée, et faite pour tromper à la fois trois ou quatre amants. On admire dans mademoiselle Luzi la tournure d'une confidente d'une femme du grand monde ; c'est une malice raffinée, approfondie, réfléchie, comme celle de sa maîtresse ; et il faut un art bien supérieur pour atteindre à cette méchanceté sublime. Malgré tout cela, je crois que vous êtes née pour un pareil genre. Je ne vois pour vous à craindre que cette dernière ; et vous pouvez, vous devez même éviter la concurrence. Du reste, vous êtes taillée en soubrette ; vous en avez la figure, le propos, le jeu, les gestes. Tenez-vous là, et ne songez point à vous élever davantage. Je vous dis mon avis avec toute l'ingénuité que vous exigez. Vous réussirez sûrement, si vous voulez vous concentrer dans de pareils rôles, et surtout étudier beaucoup.

« Du reste, je suis à vos ordres ; vous n'avez qu'à parler, ma belle voisine ; je suis trop reconnaissant pour ne pas vous rendre tous les services qui dépendront de moi. Est-ce à vous à regretter le temps passé ? Ce serait à moi ; mais il faut suivre ses destins. La fidélité en amour n'est pas ma vertu. J'en suis à ma

quatre cent quatre-vingt-cinquième maîtresse, et mademoiselle Arnould, tout Arnould qu'elle est, n'a pu me fixer. Avec ce caractère de légèreté, dont mon tempérament a besoin, je n'en suis pas moins le très-humble serviteur de toutes celles qui le méritent, et pour lesquelles j'ai conservé de l'estime au lieu d'amour. Vous êtes du nombre, ma belle voisine, et je vous prouverai dans tous les temps l'attachement respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc. (1). »

Octobre. — 4. — Épigramme de M. Piron contre le *Bélisaire* de M. Marmontel, et l'*Hilaire*, parodie de ce roman, attribuée à l'abbé Coyer ou à l'avocat Marchand (2).

L'un croit que, par son *Bélisaire*,
Télémaque est anéanti :
L'autre prétend que son *Hilaire*
Vaut le *Virgile travesti* :
Voilà l'Hélicon bien loti.
Maçon de l'*Encyclopédie*,
Et vous, homme à la parodie,
A bas trompette et flageolet !
Que l'un reste à l'Académie,
Que l'autre aille chez Nicolet !

5. — Le fameux Massé, si renommé pour la miniature, est mort ces jours-ci (3), âgé de quatre-vingts ans. Il était peintre du roi, garde des plans et tableaux de Sa Majesté.

13. — On montre clandestinement une gravure très-plaisante. Elle représente un homme portant une hotte sur ses épaules : il tient à la main une canne à bec de corbin et cherche dans les ruisseaux et dans tous les tas d'ordures. Du bout de son bâton sortent des rouleaux de papier intitulés : *Arrêts du Conseil*. Il a des lunettes sur le nez et paraît avoir la vue fort courte. Au bas, est écrit : *Au grand chiffonnier de France*. On devine facilement quel ministre caractérise cette charge. La figure, d'ailleurs, est fort ressemblante : c'est M. de L'Averdy, contrôleur-général.

(1) Cette lettre a été désavouée par Poinsinet. Voyez le *Mercure de France*, janvier 1768, t. Ier, p. 158. — R.
(2) Voy. 22 mai 1767.
(3) Le 26 septembre 1767. Né à Paris le 29 décembre 1687.

15. — *Extrait d'une lettre de Rome du 15 septembre 1767.* — « Le pape a perdu une très-belle collection de médailles concernant l'Europe. C'était une suite servant à l'histoire de plusieurs siècles. Ce pontife les avait fait déposer dans sa chambre, pour plus grande sûreté. On ne doute pas que quelque curieux n'ait soustrait le trésor. Sa Sainteté offre une pleine absolution à ce voleur virtuose, et une récompense à celui qui rapportera le larcin. »

18. — Il vient de se passer une aventure très-comique et très-vraie. Un particulier, venant du grand Caire, a rapporté une momie, comme objet de curiosité, pour orner un cabinet. Passant par Fontainebleau, il a pris le coche d'eau de la cour, pour se rendre à Paris. Mais, par oubli, en faisant emporter ses bagages, il a laissé la boîte qui contenait la momie. Les commis l'ont ouverte, ont cru y voir un jeune homme étouffé à dessein, ont requis un commissaire, qui s'est rendu sur les lieux, avec un chirurgien aussi ignorant que lui. Ils ont dressé un procès-verbal et ordonné que le cadavre serait porté à la Morgue, pour y être exposé et reconnu par ses parents ou autres, et qu'on informerait contre les auteurs du meurtre. Cela a exité une grande rumeur dans le peuple, indigné de l'atrocité du crime dont on l'a instruit, et sur lequel on a forgé cent conjectures plus criminelles les unes que les autres. Le propriétaire de la momie, s'étant aperçu de son étourderie, est retourné au coche réclamer sa boîte. On l'y a arrêté; on l'a conduit chez le commissaire, qu'il a rendu bien honteux en lui démontrant sa bévue, son ignorance et celle du chirurgien. Pour retirer de la Morgue le cadavre prétendu, il a fallu se pourvoir par-devant M. le lieutenant-criminel; ce qui a rendu très-publique cette histoire, qui fait l'entretien de la cour et de la ville.

27. — VERS DE M. DE LA HARPE A M. DE VOLTAIRE, POUR LE JOUR DE SAINT-FRANÇOIS.

François d'Assise fut un gueux
Et fondateur de gueuserie,
Et ses disciples n'ont pour eux
Que la crasse et l'hypocrisie.

François, qui de Sale eut le nom,
Trichait au piquet, nous dit-on ;
D'un saint zèle il sentit les flammes,
Et vainquit celles de la chair,
Convertit quatre-vingt mille âmes
Dans un pays presque désert :
Ces pieux fous que l'on admire,
Je les donne au diable tous deux,
Et je ne place dans les cieux
Que le François qui fit *Alzire*.

BOUQUET AU MÊME, PAR M. DE CHABANON.

L'Église, dans ce jour, fait à tous les dévots
Célébrer les vertus d'un pénitent austère :
Si l'Église a ses saints, le Pinde a ses héros,
Et nous fêtons ici le grand nom de Voltaire.
Je suis loin d'outrager les saints :
Je les respecte autant qu'un autre ;
Mais le patron des capucins
Ne devrait guère être le vôtre.
Au fond de ces cloîtres bénits,
On lit peu vos charmants écrits,
C'est le temple de l'ignorance.
Mais près de vous, sous vos regards,
Le dieu du goût et des beaux-arts
Tient une école de science.
De ressembler aux saints, je crois,
Voltaire assez peu se soucie ;
Mais le cordon de saint François
Pourrait fort bien vous faire envie :
Ce don, m'a-t-on dit, quelquefois
Ne tient pas au don du génie.
Allez, laissez aux bienheureux
Leurs priviléges glorieux,
Leurs attributs, leur récompense :
S'ils sont immortels dans les cieux,
Votre immortalité sur la terre commence.

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. DE VOLTAIRE.

« Ils ont berné mon capuchon !
Rien n'est si gai, ni si coupable.
Qui sont donc ces enfants du diable?
Disait saint François, mon patron.
— C'est La Harpe, c'est Chabanon :
Ce couple agréable et fripon
A Vénus vola sa ceinture,
Sa lyre au divin Apollon,
Et ses pinceaux à la Nature.
— Je le crois, dit le penaillon,
Car plus d'une fille m'assure
Qu'ils m'ont aussi pris mon cordon. »

29. — On a accordé aux Juifs la liberté d'entrer dans le commerce de France, conséquemment dans l'ordre de citoyens et dans les charges municipales. Un caustique a fait le quatrain suivant:

Jésus, pardonne l'infamie
De ces pharisiens nouveaux;
S'ils ont chassé ta Compagnie,
C'est pour adopter tes bourreaux!

Novembre. — 1. — Madame Bontemps, veuve du premier valet de chambre du roi, femme jolie, capricieuse et répandue dans le grand monde, a reçu, il y a quelques jours, par la petite poste, une lettre, où un inconnu, qui signe le chevalier de Vertumne, lui fait une déclaration et lui promet deux mille écus de pension, si elle veut seulement avoir la complaisance d'aller à l'Opéra le plus souvent qu'il lui sera possible, et regarder dans le parterre en entrant. Il assure qu'il va souvent à ce spectacle, et qu'il sera content de cette marque de bienveillance. Il envoie cinq cents livres, en conséquence, pour le premier mois d'avance, et ainsi de suite. Madame Bontemps, au lieu de jeter la lettre au feu, de donner les cinq cents livres au curé de la paroisse, de garder un profond silence sur cette aventure, et de laisser se morfondre dans le parterre de l'Opéra ce bizarre soupi-

rant, a porté la lettre et l'argent chez M. le lieutenant général de police, a exigé des recherches et a fait un grand cancan : ce qui a donné de la publicité à son histoire et l'a couverte de ridicule.

3. — Le sieur Taconet a mis en parodie l'histoire très-véritable de la momie dont on a parlé (1). Cette pièce a un succès prodigieux. Le commissaire Rochebrune, qui est le héros de l'aventure, a fait beaucoup de démarches auprès de M. de Sartine, pour arrêter le cours de cette facétie, mais en vain. Ce sage magistrat n'a point cru hors de propos qu'on bernât un peu l'ineptie de ce suppôt de la police.

4. — On a parlé (2) de l'évasion de mademoiselle La Forest, au grand regret d'un jeune prince, nouvellement marié, qui avait conçu pour elle une passion dangereuse. On sait actuellement le motif de cette fuite précipitée. L'amant lui a fait présent d'une partie assez considérable des diamants de la princesse. Sur les recherches que la courtisane a eu vent qu'on faisait, elle a cru devoir s'éclipser. Mieux conseillée, elle s'est présentée depuis peu au duc de Penthièvre, père du jeune prince, a rapporté les diamants, et s'est jetée à ses genoux, en implorant ses bontés. Le duc a paru satisfait de cette démarche; il lui a dit qu'on ferait estimer les diamants, et qu'on lui en payerait la valeur; qu'elle n'eût aucune inquiétude; que son fils était le seul coupable; qu'on aurait soin de son enfant, si elle était grosse, comme elle disait le soupçonner; que dans tous les cas on pourvoirait à ses besoins; mais qu'il exigeait qu'elle ne vît plus le jeune prince, son amant.

17. — On conte une historiette qu'on prétend être arrivée récemment à M. Marmontel, et qu'il nie comme de raison. Cet auteur s'était rendu dans une maison de campagne, chez une dame qui venait de retirer sa fille du couvent. C'était une veuve seule, et qui n'avait pas un gros ménage. A l'arrivée de cet homme célèbre, non attendu, et plus encore sur l'annonce qu'il lui donne de madame Gaulard et sa compagnie, qui vont arriver, elle le quitte pour donner des ordres, lui demandant la permission de

(1) Voy. 18 octobre 1767.
(2) Voy. 26 septembre 1767.

s'absenter quelques minutes. Elle recommande à sa fille d'entretenir monsieur, et de faire les frais de la conversation; elle sort. La demoiselle était jolie, et *agnès* plus qu'on ne l'est sans doute en sortant de beaucoup de couvents. Quoi qu'il en soit, le sieur Marmontel s'évertue, s'oublie, profite de l'innocence de la jeune personne, et devient fort entreprenant. Sur ces entrefaites, la mère revient, fait ses excuses à notre académicien, lui témoigne ses regrets de l'avoir laissé, dit qu'elle craint qu'il ne se soit ennuyé. Il répond, proteste, jure que point du tout; que mademoiselle sa fille a de l'esprit comme un ange; qu'il s'est fort amusé. La mère se retourne vers elle, témoigne à sa fille combien elle souhaiterait que cette effusion ne fût pas une affaire de politesse..... M. Marmontel riposte de nouveau qu'il n'y a rien de plus vrai, qu'il a eu beaucoup de plaisir. La petite, impatientée, répond vivement : « Il ment, maman, il ment. Le beau plaisir de caresser les gens avec des mains froides comme glace... » On ne peut entreprendre de peindre l'état de la mère et du sieur Marmontel; il n'attendit pas le compliment qu'il méritait, et remonta brusquement en voiture.

22. — On publie une estampe agréable, qui rend avec la plus grande vérité la demoiselle Allard et le sieur Dauberval dansant le pas de deux qui leur attire tant d'applaudissements dans le second acte de l'opéra de *Sylvie*. Les vers mis au bas de l'estampe expriment très-bien le moment dans lequel ces danseurs sont représentés :

Sur sa fierté la nymphe se repose :
Son amant perd déjà l'espoir de l'attendrir ;
Mais elle le regarde en songeant à le fuir :
Nymphe qui rêve aux tourments qu'elle cause,
Touche au moment de les guérir.

24. — L'opéra de Philidor a été joué aujourd'hui avec une affluence qui ne peut se comparer qu'à celle qu'on vit aux Français, aux célèbres journées des *Philosophes* et de l'*Écossaise*. Toutes les loges étaient louées : il y avait du monde dès midi, et la salle regorgeait, ainsi que les corridors, les galeries, les escaliers, les avenues. Le poëme en trois actes est de Poinsinet, et a

pour titre : *Ernelinde*. Le sujet est la réunion des trois couronnes du Nord. On a trouvé de beaux morceaux dans la musique, un récitatif obligé très-savamment fait et très-bien chanté. On ne peut refuser des éloges au compositeur. On y remarque beaucoup de talent. Mais il est bien loin du degré de perfection qu'exige le théâtre lyrique. On n'a pas été satisfait à cette première représentation. Les amis du musicien accusent le poëme, qui à la vérité ne prête pas au chant et à la scène.

26. — Un plaisant a fait l'épigramme ou chanson suivante sur le nouvel opéra de Poinsinet :

La muse gothique et sauvage
De Poinsinet,
La muse a fait caca tout net :
A Philidor rendons hommage,
Et réservons le persiflage
A Poinsinet.

29. — SUR L'OPÉRA DE PHILIDOR.

Qui veut de tout, de tout aura,
Qu'il aille entendre l'opéra ;
Chant d'église, chant de boutique,
Du bouffon et du pathétique,
Et du romain et du français,
Et du baroque et du niais,
Et tout genre de symphonie,
Marche, fanfare, *et cætera;*
Rien ne manque à ce drame-là,
Sinon esprit, goût et génie.

DÉCEMBRE. — 2. — CHEF-D'ŒUVRE DE DEUX AUTEURS NOUVEAUX.

Air : *du cantique de saint Roch.*

Or écoutez, s'il vous plait de m'entendre,
Tous les beaux traits de l'opéra nouveau.
Vous y verrez du terrible et du tendre,
Vous jugerez comme il est bon et beau ;

Sa poésie,
Son harmonie,
Du goût français
Assurent le progrès.

Un bon papa, par un duo sublime,
A son enfant annonce des combats;
Pendant longtemps ce couple magnanime
Parle au public qui ne le connaît pas :
L'enfant s'alarme,
Le père s'arme,
Et l'ennemi
Attend qu'il ait fini.

En un instant un grand siége commence,
En un instant les murs sont renversés :
Près d'un autel, tombant en défaillance,
La pauvre enfant voit les siens repoussés;
Monsieur son père,
Dans sa colère,
Las du duo,
Se bat incognito.

Mais le vainqueur entre, et voit son amante
Evanouie au pied de cet autel :
Il fait un signe à sa troupe sanglante,
Et le héros chante plus doux que miel.
Vient un troisième,
Amant de même,
Et le papa
Pour pleurer s'en vient là.

Mais le tyran veut essuyer ses larmes;
Déjà l'on danse un petit rigaudon :
L'instant d'après, les rivaux parlent d'armes :
Le chien d'amour leur trouble la raison.
Avant de faire
Si grande guerre,
Pauvres jaloux,
Que ne vous parliez-vous?

Or le plus vieux veut que son rival parte,
Et dans l'instant le théâtre est un port :

Digitized by Google

Au tendre objet dont enfin il s'écarte,
Le matelot s'arrache avec effort :
Tableau tragique,
Et poétique !
Là chacun fait,
Et porte son paquet.

Mais, en dépit de son fier pédagogue,
Le jeune amant se résout à rester :
Le bon papa, dans un beau dialogue,
Au trône encor refuse de monter.
Le tyran brave
Fait son esclave
De cet ami
Qui lui servait d'appui.

Dans la prison ayant perdu la tête,
Le tendre amant se croit enfin trahi :
Il y maudit son père et sa conquête ;
Son pauvre esprit est bientôt abruti.
On le détrompe ;
Moment de pompe !
Que je vois d'art
Dans un double poignard !

Les deux amants veulent s'ôter la vie,
Comme Idamé, comme son cher Zamti ;
L'auteur alors fait preuve de génie,
En déguisant ce larcin travesti.
Le fer se lève...
Mais est-ce un rêve ?
Nos deux amants
Sont déjà triomphants !

Le bon papa s'était vu, par sa fille,
Sauver au prix des jours d'un tendre époux ;
Mais il revient, déjà son glaive brille,
Et le tyran va tomber sous ses coups.
En flanc, en tête,
Chacun l'arrête ;
Trait peu commun,
Ils marchent cent contre un.

Digitized by Google

Mais à la fin tout cela s'accommode;
Chacun d'accord retourne en son pays.
A ce beau drame, écrit suivant la mode,
Le chromatique ajoute encor du prix.
Cette musique,
Très-pathétique,
Est tout esprit,
Et fait beaucoup de bruit.

C'est un essai qu'un grand génie hasarde;
Comme Sancho, Renaud doit s'exprimer.
C'est, pour tout dire, une jeune bâtarde,
Qu'on voudrait bien faire légitimer.
Mais le comique
La revendique;
Car Arlequin
Veut être son parrain.

Voilà quelle est cette œuvre merveilleuse,
Chef-d'œuvre hardi du génie et du goût!
Pour l'appuyer Le Mière ingénieuse
A remplacé la maladroite Arnould.
Rendons justice :
C'est une actrice
Qui de tout point
L'est comme on ne l'est point.

3. — M. le chevalier de Rességuier, connu par des vers satiriques contre madame la marquise de Pompadour, qui lui ont mérité sa détention à Pierre-Encise pendant plusieurs années, se trouvait, il y a quelques jours, à souper chez M. le lieutenant général de police avec beaucoup de monde. Il y avait entre autres personnes M. Daine, maître des requêtes, nommé depuis peu à l'intendance de Bayonne. Ce dernier parlait des Parlements d'une façon peu patriotique. M. de Rességuier voulut lui en faire sentir l'indécence. L'autre ne fit que confirmer et soutenir ses assertions. La conversation s'échauffa entre eux à tel point, que M. Daine répliqua vivement à l'autre : « En tout cas, Monsieur, si mes propos vous déplaisent, ils ne me feront pas mettre à Pierre-Encise. — Vous avez raison, Monsieur; ils sont d'un homme qui n'est digne que de Bicêtre. »

— On ne peut oublier une pantomime exécutée le dimanche 29 novembre au dernier bal de l'Opéra. Une troupe de six masques est entrée: trois habillés dans le costume des différents rois, personnages de l'opéra nouveau, avec des inscriptions qui les caractérisaient; un quatrième faisait *Ernelinde*, et portait écrit sur son front : *Femme impie* (hémistiche répété souvent); le cinquième, en habit déguenillé, en mauvaise perruque, avec un domino de papier couvert de vers tirés du poëme, figurant la poésie; le dernier était revêtu d'un domino, aussi bariolé de toutes sortes de notes de musique. De ces deux figures la première paraissait se soutenir sur l'autre et la faire chanceler. Ce groupe, après s'être promené beaucoup dans l'assemblée et s'être fait remarquer de tout le monde, s'est rendu au milieu de la salle, et ils sont tombés tous ensemble et tout à plat.

4. — On ne tarit point sur les épigrammes, sarcasmes, quolibets, que s'attire le sieur Poinsinet par sa fatuité et son impudence, malgré la chute générale de son poëme. Il essuya, l'autre jour, à la Comédie Italienne, une mortification bien propre à l'humilier, s'il était susceptible d'humiliation. M. le marquis de Sennecterre, l'aveugle, était au foyer de ce spectacle où la conversation étant tombée sur le nouvel opéra : il dit à son laquais qui le conduit : « Quand l'auteur paraîtra ici, faites-le venir à moi, que je lui fasse mon compliment. » Poinsinet se présente; le domestique l'arrête, le mène au marquis qui l'embrasse tendrement, et s'écrie : « Mon cher maître, recevez mon remerciement du plaisir que vous m'avez fait; votre opéra est plein de beautés ; la musique en est délicieuse ; il est fâcheux que vous ayez eu à travailler sur des paroles aussi ingrates..... » Et tout le monde de rire.

5. — Deux filles du commun, nées à Compiègne et venues à Paris pour se soustraire à une suite de malheurs, y ont donné, dans leur obscurité, le spectacle rare de l'amitié la plus constante et la plus courageuse. Leur vertu est heureusement venue à la connaissance de madame la comtesse de Forcalquier. Elle en a fait part à madame la marquise du Deffant, et ces deux dames ont excité la charité de M. le duc et de madame la duchesse de Choiseul, de M. le duc de Penthièvre et de diverses autres personnes de la cour, au point qu'on a assuré un sort honnête

et une sorte de bien-être à ces deux infortunées. Il manquait un historien à tant de belles et généreuses actions : madame la présidente de Meynières, ci-devant madame Belot, connue par des romans et différentes autres productions, vient de les célébrer dans une espèce de nouvelle manuscrite, intitulée : *le Triomphe de l'Amitié, ou Jacqueline et Jeanneton.* Les faits y sont simples et vrais, mais revêtus de tout le charme, de tout le pathétique qu'y peut mettre une femme sensible, exercée à écrire. Sa modestie et quelques raisons particulières ne lui permettent pas de la donner au public. Une de ces deux personnes est attaquée d'une épilepsie accidentelle, et M. Malouet, médecin accrédité et fort charitable, a entrepris la cure gratuitement.

8. — ÉPIGRAMME SUR LES ŒUVRES DE M. DORAT.

Bon Dieu ! que cet auteur est triste en sa gaîté !
Bon Dieu ! qu'il est pesant dans sa légèreté !
Que ses petits écrits ont de longues préfaces !
Ses fleurs sont des pavots, ses ris sont des grimaces :
Que l'encens qu'il prodigue est plat et sans odeur !
C'est, si je veux l'en croire, un heureux petit-maître ;
Mais si j'en crois ses vers, ah ! qu'il est triste d'être
Ou sa maîtresse ou son lecteur !

On attribue cette épigramme à M. de La Harpe ; d'autres la prétendent de M. de Voltaire (1).

10. — Un nommé Le Roi, ci-devant père de l'Oratoire, se disposait à donner une nouvelle édition des œuvres de M. Bossuet. Elle est annoncée dans tous les journaux. Il en avait déjà paru une, de la façon de M. l'évêque de Troyes, neveu de ce grand homme. Elle avait alarmé un certain clergé, qui prétendait qu'on avait inséré, dans cet ouvrage, des productions étrangères. Les journalistes de Trévoux avaient surtout sonné l'alarme, au point que l'éditeur avait pris le parti de déposer le manuscrit chez un notaire, et de sommer les journalistes de reconnaître l'authenticité de l'écriture ; matière d'un procès dans lequel les Jésuites avaient succombé. On voit l'arrêt imprimé à la tête du livre des *Élévations de M. Bossuet, évêque de Troyes.*

(1) Voy. 17 décembre 1767.

L'édition projetée ne donne pas moins d'inquiétude. L'annonce que M. Le Roi a faite de manuscrits retrouvés, fait craindre qu'on ne répande dans cet ouvrage diverses opinions favorables au jansénisme, pour lequel on sait que le grand Bossuet avait un secret penchant. En conséquence, le clergé s'est échauffé; on a mis M. l'archevêque en jeu; il est allé chez M. le lieutenant-général de police, il l'a prié de suspendre l'impression de cet ouvrage. Le magistrat s'y est refusé, en disant que cela ne dépendait pas de lui; M. l'archevêque a insisté, il a témoigné ses inquiétudes sur les interpolations qu'on pouvait y glisser. M. de Sartine, pour le rassurer, a nommé un nouveau censeur, le syndic Riballier. Celui-ci doit suivre l'édition avec le plus grand soin, et ne rien laisser passer qui ne soit reconnu pour être de l'auteur. Au moyen de la nomination de cet examinateur, peu agréable à M. l'archevêque, sa précaution devient nulle, et l'on ne doute pas que l'ouvrage ne contienne bien des choses qui lui déplairont et à ceux de son parti.

11. — VERS POUR METTRE AU BAS DU PORTRAIT D'UN ROI CONQUÉRANT ET PHILOSOPHE.

Ce mortel profana tous les talents divers :
Il charma les humains qui furent ses victimes;
Barbare en actions et philosophe en vers,
Il chanta les vertus et commit tous les crimes.
Haï du dieu d'amour, cher au dieu des combats,
Il baigna dans le sang l'Europe et sa patrie.
Cent mille hommes par lui reçurent le trépas,
Aucun n'en a reçu la vie (1).

12. — On ne saurait rendre le degré d'avilissement où est tombé M. Poinsinet par sa présomption intolérable. On en peut juger par les deux vers qu'on va rapporter, très-dignes du personnage, s'ils ne le sont pas trop d'être présentés au public :

Pégase constipé s'efforçant un matin,
Le petit Poinsinet fut son premier crottin (2).

(1) Ces vers sont de Turgot. — R.
(2) Cette épigramme est de Palissot. — R.

— L'Académie des Belles-Lettres a élu, le 4 de ce mois, M. de Rochefort à la place de M. Mesnard. M. de Rochefort est connu pour un grand enthousiaste d'Homère. Il a entrepris en vers la traduction de ce poëme, et a déjà donné au public les six premiers livres.

13. — M. Dorat a pris le parti de répondre aux vers contre ses œuvres, mais il a mis l'épigramme de côté, et tout le monde applaudit à la façon honnête et ingénieuse, dont il s'est tiré d'un pas toujours difficile, quand l'amour-propre est en jeu. Quoique l'épigramme passe généralement pour être de M. de La Harpe, comme quelques personnes l'attribuent à M. de Voltaire, il est parti de là, et la suppose réellement du grand poëte. Voici ce qu'il lui dit :

Grâce, grâce, mon cher censeur!
Je m'exécute, et livre à ta main vengeresse
Mes vers, ma prose et mon brevet d'auteur.
Je puis fort bien vivre heureux sans lecteur;
Mais, par pitié, laisse-moi ma maîtresse.
Laisse en paix les amours, épargne au moins les miens!
Je n'ai point, il est vrai, le feu de ta saillie,
Tes agréments; mais chacun a les siens.
On peut s'arranger dans la vie :
Si de mes vers Églé s'ennuie,
Pour l'amuser je lui lirai les tiens.

14. — M. de Clermont-Tonnerre, chevalier de Malte et désigné ambassadeur en Portugal, est un grand amateur de musique, et est musicien lui-même, mais défenseur de la musique française, à l'exclusion de toute autre. A l'occasion du nouvel opéra, il a rompu différentes lances, entre autres contre M. le chevalier de Chastellux, partisan décidé de la musique italienne. M. Poinsinet, qui voudrait s'identifier mal à propos avec Philidor, quoique le public en fasse une grande différence, a trouvé mauvais que M. le chevalier de Clermont se déchaînât partout contre *Ernelinde*. Sa bile s'est exaltée, et il a fait une tirade de vers injurieux contre ce seigneur; il a eu la hardiesse de les avouer et d'en donner des copies. Le détracteur de la musique italienne n'a fait que rire de cette espèce de satire; il l'a fait copier lui-

même et l'a envoyée à tous ses amis. Cette querelle musicale a fait du bruit. Le magistrat de la police en a été instruit, et l'on était sur le point de sévir contre M. Poinsinet et de le mettre au Fort-l'Évêque, lorsque M. le chevalier de Clermont est allé demander grâce pour ce poëte. Il a fait entendre à M. de Sartine qu'un pareil éclat ferait plus de tort à un ambassadeur de Portugal qu'à un malheureux satirique; que M. Poinsinet était à l'abri de tout ridicule; mais que c'en serait un pour lui, chevalier de Clermont, qu'il souhaitait qu'on lui épargnât. En conséquence, M. de Sartine s'est contenté de mander le sieur Poinsinet, et de le réprimander en pleine audience.

20. — Il s'est formé à Paris une nouvelle secte, appelée les *Économistes* : ce sont des philosophes politiques, qui ont écrit sur les matières agraires ou d'administration intérieure. Ils se sont réunis et prétendent faire un corps de système qui doit renverser tous les principes reçus en fait de gouvernement, et élever un nouvel ordre de choses. Ces messieurs avaient d'abord voulu entrer en rivalité contre les Encyclopédistes et former autel contre autel; ils se sont rapprochés insensiblement; plusieurs de leurs adversaires se sont réunis à eux, et les deux sectes paraissent confondues dans une. M. Quesnay, ancien médecin de madame la marquise de Pompadour, est le coryphée de la bande; il a fait, entre autres ouvrages, la *Philosophie rurale*. M. de Mirabeau, l'auteur de *l'Ami des hommes* et de *la Théorie de l'Impôt*, est le sous-directeur. Les assemblées se tiennent chez lui tous les mardis, et il donne à dîner à ces Messieurs. Viennent ensuite MM. l'abbé Baudeau, qui est à la tête des *Éphémérides du citoyen*; M. Mercier de La Rivière, qui est allé donner des lois dans le Nord et mettre en pratique, en Russie, les spéculations sublimes et inintelligibles de son livre de *l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*; M. Turgot, intendant de Limoges, philosophe pratique et grand faiseur d'expériences; et plusieurs autres, au nombre de dix-neuf à vingt. Ces sages modestes prétendent gouverner les hommes, de leur cabinet, par leur influence sur l'opinion, reine du monde.

21.— On parle d'une scène comique, arrivée, ces jours derniers, dans l'appartement de la reine, entre madame la princesse de Talmont et M. le contrôleur-général. La première ne

connaissant pas M. de L'Averdy, ou faisant semblant de le méconnaître, l'a entrepris dans une conversation, où, par un persifflage allégorique et soutenu, elle a continuellement comparé ses opérations à des drogues, mauvaises, altérées, falsifiées, rajustées. Quand on en est venu à l'éclaircissement, elle a prétendu l'avoir pris pour l'apothicaire de Sa Majesté. Ceux qui connaissent madame la princesse de Talmont assurent qu'elle est d'une gaieté à se permettre pareille malice.

23. — Il court de temps en temps ici de petites historiettes, dont les oisifs s'emparent avec avidité; elles servent d'aliment aux conversations; chacun se les transmet avec plus ou moins de grâce; mais, à force d'être répétées et ressassées, elles acquièrent un air de vérité, et se perpétuent jusqu'à ce qu'il succède quelque chose de nouveau. L'aventure du capucin de Meudon peut être mise au rang de ces contes frivoles, quoique bien des gens l'attestent.

Ce capucin était un frère quêteur qui revenait dans son couvent avec ce qu'il avait de poisson pris. Un voleur l'arrête et lui demande, le pistolet sous la gorge, la bourse ou la vie. Le moine fait ses représentations, lui déclare que c'est tirer la poudre aux moineaux, qu'un homme de sa robe n'a pas grand'chose à donner : l'autre insiste, lui fait vider ses poches, ses goussets, ses aisselles, sa tirelire, forme une capture de trente-six livres, et s'en va. Le moine le rappelle, et lui dit : « Monsieur, vous me paraissez mettre bien de l'humanité dans votre procédé : rendez-moi un service? Je vais rentrer dans mon couvent : j'aurais besoin de justifier que j'ai été volé, ou je cours risque d'essuyer un châtiment plus cruel que la mort; tuez-moi, ou fournissez-moi quelque excuse... — Père, que faut-il faire? — Tirez-moi votre pistolet dans quelque endroit de ma robe, que je puisse prouver avoir fait quelque défense. — Volontiers, étendez votre manteau. » Le voleur tire. Le capucin regarde : « Mais il n'y paraît presque pas..... — C'est que mon pistolet n'était chargé qu'à poudre... Je voulais vous faire plus de peur que de mal. — Mais vous n'avez point d'autre arme sur vous? — Non. » A ces mots, le capucin lui saute au collet... : « Coquin! nous sommes donc à armes égales... » Ce moine était grand, gros et vigoureux; il terrasse le voleur, le roue de coups, le laisse pour mort sur la

place, reprend ses trente-six livres et un louis en outre, et revient triomphant à son couvent.

25. — M. de La Louptière a envoyé à M. Dorat le madrigal suivant, à l'occasion de l'épigramme qu'on a vue sur les vers de ce poëte :

Non, les clameurs de tes rivaux
Ne te raviront point le talent qui t'honore;
Si tes fleurs étaient des pavots,
Tes jaloux dormiraient encore.

27. — La demoiselle Duprat, chanteuse des chœurs de l'Opéra, ayant besoin de deux cent soixante-huit livres, il y a neuf ans, M. Poinsinet s'offrit de les lui faire trouver sur une montre de quarante louis qu'elle avait. Cette demoiselle lui confia sa montre, et M. Poinsinet lui apporta l'argent, sans lui donner aucun renseignement sur ce qu'était devenu le bijou ; il se contenta de lui en faire une reconnaissance. Quelque temps après, mademoiselle Duprat, se trouvant en fonds, remit à son agent douze louis pour retirer sa montre et payer le principal et les arrérages du prêt : oncques depuis elle n'a revu ses douze louis, ni sa montre, ni M. Poinsinet. Depuis qu'il est question de son opéra, elle a retrouvé cet auteur ; elle l'a d'abord traduit devant M. le lieutenant général de police, qui a bien voulu s'en mêler. Mais ce magistrat ayant en vain interposé sa médiation, il a conseillé à la demoiselle de porter l'affaire en justice réglée ; ce qui a été fait. Un nommé Vermeille, avocat en possession de faire des mémoires plaisants et de remplacer le sieur Marchand à cet égard, se propose de s'égayer sur la friperie de M. Poinsinet. Il y a de quoi.

29. — Le Parlement et le Conseil s'étant battus réciproquement à l'occasion d'un maître des requêtes nommé Chardon, un facétieux a fait l'épigramme suivante :

Pour un Chardon on voit naître la guerre.
Le Parlement à bon droit y prétend,
Et d'un appétit dévorant
S'apprête à faire bonne chère.
Le roi leur dit : « Messieurs, tout doucement !

Digitized by Google

Je ne saurais vous satisfaire :
Laissez là tout cet appareil ;
Je vois mieux ce qu'il en faut faire :
Je le garde pour mon Conseil ! »

1768

Janvier. — 9. — Les Français ont donné aujourd'hui *Amélise*, tragédie nouvelle d'un M. Ducis, employé dans les bureaux à Versailles, âgé de plus de quarante ans (1). Ce drame, qui ne mérite aucune analyse, est tombé, sans pouvoir se relever comme tant d'autres. On ne conçoit pas comment les Comédiens, qui font les difficiles vis-à-vis des auteurs, et sont quelquefois plusieurs années à recevoir une pièce, ont pu agréer celle-ci, détestable en tout point, qui n'a pu les séduire ni par des coups de théâtre, ni par la beauté de la versification. Cet exemple prouve mieux que jamais combien ces juges sont ineptes et destitués de toutes les qualités nécessaires pour un pareil examen.

11. — Dans un conseil tenu le lundi 4 janvier, Sa Majesté a signé le nouveau projet pour continuer la reconstruction du Louvre. Il y a eu de grands débats. M. le contrôleur général s'opposait fortement à cette dépense. M. le marquis de Marigny l'a emporté. Il sera appelé : le Palais des sciences et des arts. On y doit transporter la Bibliothèque du Roi, y établir un Muséum, c'est-à-dire une galerie, où l'on placera les bustes et les monuments élevés aux génies de la nation. Les cabinets d'histoire naturelle, les académies, les tableaux du roi, etc., occuperont ce grand monument. On doit vendre l'emplacement de la Bibliothèque du Roi, lorsqu'elle sera transportée.

12. — Il se passe de grands mouvements dans la littérature relativement au *Mercure*. Un ci-devant avocat, devenu libraire, nommé Lacombe, offre de se charger de l'entreprise du journal,

(1) Jean-François Ducis, né à Versailles le 14 août 1733, est mort en cette ville le 30 janvier 1816. La tragédie d'*Amélise* a été imprimée, pour la première fois, en 1826, dans le volume d'*Œuvres posthumes* de ce poëte, publié par M. Campenon. — R.

de payer toutes les pensions assignées dessus, de faire un sort très-heureux à M. de La Place, d'augmenter même les fonds de cet établissement. Il ne demande que la liberté de faire faire l'ouvrage par qui bon lui semblera. On croit que c'est pour le remettre entre les mains de M. Marmontel.

15. — M. Rousseau, de Genève, étant venu à Paris avec son opéra des *Neuf Muses* (1), que les nouveaux directeurs lui ont demandé, il s'en est fait une répétition chez le prince de Conti, au Temple, d'où l'on a conclu que cet opéra n'était pas jouable. M. Rousseau a par occasion été voir son *Devin de village*; il est sorti enthousiasmé du jeu de mademoiselle d'Ervieux.

16. — La Faculté de Médecine a rendu hier un décret de tolérance à l'égard de l'inoculation. Il a passé à la pluralité de trente voix contre vingt-trois; mais il faut qu'il soit confirmé dans une assemblée subséquente. Lorsque le décret de la Faculté sera revêtu de toutes ses formalités, il faudra qu'il soit remis au procureur général. Il sera ensuite communiqué à la Faculté de Théologie, qui s'expliquera et donnera sa décision. Avant que ce concours de suffrages soit réuni, il s'écoulera bien du temps.

18. — La secte des Economistes a une rivale. A la tête de ce dernier parti est M. de Forbonnais. Les premiers regardent l'agriculture comme le seul bien d'un État. Ceux-ci font résider sa richesse dans les manufactures et dans le commerce. Ces messieurs, suivant l'usage, se chantent pouille réciproquement. Chaque parti a un journal, qui est comme l'arsenal où se déposent tous les traits qu'on se lance de part et d'autre. Les *Éphémérides*, dont on a parlé, est celui des *Économistes* : le *Journal économique* est le répertoire de l'autre secte. C'est M. de Grace qui fait ce dernier journal.

19. — L'assemblée de la Faculté de Théologie du *primâ mensis* de ce mois, prorogée au jour du lundi 18, a enregistré la lettre de cachet du Roi, qui lui défend de délibérer et de réclamer contre l'addition faite à la *Censure de Bélisaire*, et a cependant délibéré que cette addition n'était pas son ouvrage, s'abstenant néanmoins de dire son sentiment sur le fond de cette addition.

(1) Il s'agit probablement des *Muses galantes* qui avaient été représentées sur le théâtre de l'Opéra en 1747. — R.

20. — M. l'abbé Barthélemy, garde des médailles du roi, de l'Académie des Belles-Lettres, a succédé à M. Dubois dans la place de secrétaire général des Suisses. Cette place vaut trente mille livres de rente. Elle est faite pour un tout autre homme qu'un savant, et des officiers généraux l'ont reçue pour récompense.

22. — M. Sedaine, auteur du *Philosophe sans le savoir*, ayant envoyé chercher de l'argent à la caisse des Comédiens, a été fort surpris, quand on lui a dit que la pièce était tombée dans les règles, et qu'il n'y avait plus de droit. L'auteur confondu a écrit aux histrions une lettre à cheval, où il les traite avec le dernier mépris, et attaque même leur probité, en se plaignant : 1° qu'il n'a point été averti; 2° que les Comédiens ont malicieusement joué sa pièce dans des circonstances malheureuses, où ils sentaient bien qu'il n'irait personne au spectacle ; 3° qu'ils louent pour cinquante mille écus de petites loges à l'année, dont le produit réparti devrait entrer dans le calcul journalier ; 4° qu'ils ont une infinité d'entrées arbitraires, dans lesquelles les auteurs ne devraient pas entrer, et qu'il faudrait mettre encore en ligne de compte. Les Comédiens ont été fort indignés qu'un comique maçon les traitât avec cette hauteur. On assure qu'en conséquence ils ont arrêté qu'ils renverraient leurs rôles à M. Sédaine, et que sa pièce ne serait plus représentée, pour preuve de leur désintéressement et de leur générosité. Cette affaire fait grand bruit, et pourrait être mise en justice.

23. — L'abbé Routh, ou plutôt le Père Routh, car il n'avait jamais abjuré l'institut des Jésuites, retiré à Bruxelles, vient d'y mourir. Il avait travaillé à la continuation de l'*Histoire romaine* des Pères Catrou et Rouillé. Il avait eu part aux journaux de Trévoux pendant plusieurs années, et passait, en outre, pour un génie délié et politique, très-initié dans les mystères de son ordre, dont il était grand enthousiaste.

24. — M. l'abbé Le Gendre, grand-oncle de madame la duchesse de Choiseul, de madame la maréchale de Broglie, frère de madame Doublet, fameuse par sa société illustre, savante et choisie, vient de mourir, âgé de quatre-vingt-huit ans. C'était une espèce d'homme de lettres médiocre, mais fort lié avec beaucoup d'auteurs, et surtout avec Piron, qui l'a célébré dans différentes pièces de vers. Il avait fait une comédie du *Gour-*

Digitized by Google

mand. On peut juger, par cet échantillon, dans quel genre il travaillait. Il n'a rien fait imprimer. Du reste, M. l'abbé Le Gendre avait les mœurs très-douces, était un excellent convive, et jouissait, dans la plus grande vieillesse, de cette santé de corps à laquelle contribue beaucoup la tranquillité d'âme, qu'il a conservée jusqu'au dernier instant.

25. — On parle beaucoup d'une belle action de mademoiselle Guimard, la première danseuse de l'Opéra. Cette actrice, très-célèbre par ses talents, ayant eu un rendez-vous, dans un faubourg isolé, avec un homme dont la robe exigeait le plus grand mystère, a eu occasion d'y voir la misère, la douleur et le désespoir répandus dans le peuple de ce canton, à l'occasion des froids excessifs. Ses entrailles ont été émues d'un pareil spectacle, et des deux mille écus, fruit de son iniquité, elle en a distribué elle-même une partie, et porté le surplus au curé de Saint-Roch pour le même usage. On sera peut-être surpris qu'il y ait un homme assez fou pour payer aussi cher une semblable entrevue. On le sera moins, quand on saura que mademoiselle Guimard est entretenue, par M. le maréchal prince de Soubise, dans le luxe le plus élégant et le plus incroyable. La maison de la célèbre Deschamps, ses ameublements, ses équipages, n'approchent en rien de la somptuosité de la moderne Terpsichore. Elle a trois soupers par semaine : l'un composé des seigneurs de la cour et de toutes sortes de gens de considération; l'autre, d'auteurs, d'artistes, de savants, qui viennent amuser cette Muse, rivale de madame Geoffrin en cette partie. Enfin un troisième, véritable orgie, où sont invitées les filles les plus séduisantes, les plus lascives, et où la luxure et la débauche sont portées à leur comble.

26. — Il n'est point de passion que le temps n'use à la fin. Mademoiselle Clairon est dans la plus grande désolation; M. de Valbelle, sur le cœur duquel elle comptait au point de se flatter de l'épouser, vient de la jeter dans le désespoir, par une apparition subite qu'il a faite après une longue absence, et un retour encore plus rapide en Provence, où il est, dit-on, éperdument épris d'une femme de considération.

— Les directeurs de l'Opéra, pour se dédommager du peu de monde qu'ils ont à leur spectacle, ont imaginé de former des

quadrilles pour les bals, qu'ils ont composés des danseuses les plus élégantes et les plus agréables, avec des habillements très-propres à exciter la curiosité. Ce genre varié d'amusements attire beaucoup de gens, amateurs de la nouveauté.

27. — Les Italiens ont donné aujourd'hui la première représentation des *Moissonneurs*, comédie en trois actes et en vers, mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Favart, et la musique est de M. Duni. Quant au drame, c'est exactement l'histoire de Booz, de Ruth et de Noémi. Il est singulier de voir un tel sujet présenté sur un pareil théâtre. Quelque susceptible qu'il soit de morale et d'intérêt, il prête peu à la gaieté, aux sarcasmes, qu'on regarde comme l'assaisonnement des drames chantants. Il y a dans le premier acte des morceaux philosophiques sur l'agriculture, trop embellis d'un esprit étranger à la chose. Quoi qu'il en soit, la pièce a été reçue avec des transports qu'on a pour tout ce qui vient de cet auteur. La musique est agréable, mais n'a pas cette force d'harmonie dont Philidor a coutume de nous étonner. Madame Favart y a joué, comme de raison, et en faveur de l'enfant qu'elle vient d'avoir, on lui a permis de prétendre encore aux grâces de la coquetterie. Quelques plaisanteries triviales et grossières ont fait remarquer aux critiques deux sortes de style dans cet ouvrage, et l'on veut toujours que l'abbé de Voisenon prête sa main officieuse au sieur Favart. Il est certain qu'on y a distingué deux sels tirés de différentes mines.

28. — Le mausolée du cardinal de Fleury, découvert depuis peu à Saint-Louis-du-Louvre, est du sieur Le Moine. On y voit le cardinal couché; la Religion le reçoit dans ses bras. Aux pieds est la France éplorée, qui détourne les yeux de ce spectacle douloureux. Dans l'enfoncement, on reconnaît l'Espérance, ferme sur son ancre, qui, levant les yeux au ciel, semble désigner le bonheur du cardinal. Cette dernière idée du compositeur n'est pas assez sentie par le commun des spectateurs. La figure du cardinal est très-bien; celle de la Religion a de la noblesse et de l'onction. On n'est pas si content de celle de la France. En général, elles sont trop colossales pour la petitesse du vaisseau, et l'on ne peut y trouver le point de vue nécessaire. Ce monument, qui devait être exécuté aux frais du roi, n'a été payé qu'en partie par Sa Majesté; la famille a fait le reste, ainsi qu'une

chapelle qui est vis-à-vis, où le même artiste a sculpté en relief une Annonciation (1).

30. — On croit que le Mandement de M. l'archevêque contre *Bélisaire*, après beaucoup de variations de la part de ce prélat, sera lancé incessamment, et même publié demain dimanche au prône. Pour le coup, l'auteur sera sans doute obligé de donner une rétractation, pour pouvoir rester dans le sein de l'Académie Française. Un prêtre, nommé Vial, compatriote de Marmontel et l'homme de confiance de M. de Beaumont, avait suspendu le coup jusqu'à présent; mais la foudre va partir. Les plaisants continuent à rire de l'auteur. On a rajeuni l'épigramme ci-jointe, peu répandue jusqu'à présent :

Si Marmontel eût été Bélisaire,
Il eût bien mieux parlé du trône et de l'autel :
Si Bélisaire eût été Marmontel,
Il eût pris sagement le parti de se taire.

31. — Le gentilhomme ordinaire de la Chambre de service a voulu réconcilier le sieur Sedaine avec les Comédiens. Il l'a envoyé chercher, et l'a sollicité de faire quelques politesses à la troupe. Cet auteur s'y est refusé, et Préville a juré de ne point jouer dans *la Gageure de village*, petite pièce en un acte de ce poëte maçon, annoncée depuis longtemps. Il y a apparence qu'elle sera mise au rebut. L'autorité, en général, ménage beaucoup les histrions.

FÉVRIER. — 1. — ÉPIGRAMME DE M. MARMONTEL CONTRE M. PIRON (2).

Le vieil auteur du cantique à Priape,
Humilié, s'en allait à la Trappe,

(1) L'église de Saint-Louis-du-Louvre qui, pendant plusieurs années, a servi au culte protestant, est aujourd'hui entièrement démolie. — R.

(2) En réponse à celle qu'on a vue au 4 octobre 1766, Piron répliqua par celle-ci :

Vieil apprentif, soyez mieux avisé
Une autre fois, et nous crierons merveille :
Tirez plus droit où vous aurez visé,
Sinon aurez du sifflet par l'oreille.

Digitized by Google

Pleurant le mal qu'il avait fait jadis.
Mais son curé lui dit : «Bon Métromane,
C'est bien assez d'un plat *De profundis*.
Rassurez-vous : le Seigneur ne condamne
Que les vers doux, faciles, arrondis ;
Ce qui séduit, voilà ce qui nous damne :
Les rimeurs durs vont tous en paradis. »

— Avant-hier, on a brûlé au pied du grand Escalier un livre intitulé : *Histoire impartiale des Jésuites, depuis leur établissement jusqu'à leur première expulsion*. L'arrêt du Parlement, rendu le 29 janvier et publié aujourd'hui, le condamne comme contenant des maximes dangereuses, des principes erronés et une déclamation indécente contre tous les ordres monastiques. Ce livre est de M. Linguet, auteur de la *Théorie des lois civiles*.

— On a publié hier au prône le *Mandement de M. l'archevêque de Paris, portant condamnation d'un livre qui a pour titre* : BÉLISAIRE, par M. Marmontel, de l'Académie Française. M. l'archevêque fait lui-même l'analyse de son Mandement, dans sa conclusion. Il y donne la récapitulation de tous les points traités dans le corps de l'ouvrage. Il y dit que la raison doit être subordonnée à la révélation; qu'il sera toujours glorieux aux souverains de protéger la foi catholique; que c'est leur droit et leur devoir, en usant du glaive (comme il est dit au corps du Mandement, page 34); que la religion catholique est le plus ferme appui du trône. La conclusion du Mandement condamne l'ouvrage de *Bélisaire*, comme contenant des propositions fausses, captieuses, téméraires, scandaleuses, impies, erronées, respirant l'hérésie et hérétiques. Ce Mandement contient cinquante-six pages in-4°.

2. — On a dû jouer aujourd'hui, sur le théâtre de madame la duchesse de Villeroi, l'*Honnête criminel* (1). Ce drame a été resserré et retouché. quant au style, par M. Marmontel et autres

O le plus grand de tous les étourdis !
Vit-on jamais balourdise pareille !
En séparant les élus des maudits,
Vous envoyez, par des raisons palpables,
Votre ennemi Piron en Paradis,
Et votre ami Voltaire à tous les diables.

(1) Drame, par Fenouillot de Falbaire, imprimé en 1767 et représenté seulement sur des théâtres de société.

auteurs de cette cour-là. Ce sont les Comédiens Français qui représentent. Il y a eu dimanche une répétition très-larmoyante.

5. — Le bal (1) de cette nuit a été fort gai. Le sieur Poinsinet en a fait en grande partie les honneurs et le plaisir. Différentes demoiselles des quadrilles, à la tête desquelles était mademoiselle Guimard, ont entouré le poëte qui n'était point masqué, et, sans dire gare, sont tombées sur lui à coups de poing, à qui mieux mieux. En vain le pauvre diable, qui n'osait se revancher, demandait pourquoi on le tourmentait ainsi? « Pourquoi as-tu fait un méchant opéra? » lui répondait-on en chorus. Et les coups de pleuvoir de nouveau sur lui comme grêle. Cette farce, assez bête, a attiré tous les spectateurs, et n'en fut pas moins désagréable pour le sieur Poinsinet, qui a eu beaucoup de peine à s'échapper, roué, moulu de coups, maudissant sa gloire, et sentant combien une grande réputation est à charge.

6. — Il se répand une *Epître* de M. Marmontel *à mademoiselle Guimard*, trop longue pour être transcrite ici. C'est à l'occasion de l'aumône dont on a parlé (2). Le poëte, qui l'appelle *jeune et belle damnée*, étale dans cette plaisanterie une gaieté pédantesque. On voit qu'il cherche à faire contre fortune bon cœur. Elle ne cadre nullement avec la componction qu'il devrait avoir, et ne sent point le pénitent gémissant sous les censures ecclésiastiques.

A propos de mademoiselle Guimard, on a oublié de dire que M. de La Borde, le valet de chambre ordinaire du roi, ne contribue pas peu à soutenir le luxe de cette actrice. M le maréchal prince de Soubise est l'amant honoraire; le second est l'amant utile, mais modeste, se tenant toujours dans la plus grande réserve, sortant comme les autres, et même avant les autres, des soupers brillants qu'elle donne toutes les semaines, ainsi qu'on a dit.

9. — Dans l'assemblée de la Faculté de Théologie, du 3 de ce mois, il a été fait lecture d'une lettre de M. le comte de Saint-Florentin au syndic, pour lui dire que l'intention du roi était toujours qu'il ne fût plus parlé ni délibéré en rien sur la conclusion de la *Censure de Bélisaire*. Malgré cette lettre et les dé-

(1) A l'Opéra.
(2) Voy. 25 janvier 1768.

fenses de la part du roi, la Faculté continue à s'occuper de cet objet dans des assemblées particulières. Elle n'est pas contente du Mandement de M. l'archevêque.

— M. l'archevêque, échauffé par les dévots, s'est plaint au Gouvernement de l'audace avec laquelle le sieur Favart a osé traduire sur le théâtre de la Comédie Italienne un sujet de l'Écriture sainte (1). Il a demandé la suppression de ce drame, tant à la représentation qu'à la lecture. On en a suspendu la vente. Quant au premier point, la pièce va encore et la chose est restée indécise.

11. — M. l'abbé Barthélemy est fort scandalisé d'une farce jouée au bal, qui est une espèce d'épigramme en action contre lui. Un grand homme maigre, sec, dégingandé comme cet abbé, s'est présenté devant l'assemblée, masqué en Suisse, avec une calotte et un manteau noir : « Qu'est-ce que cela, beau masque? De quel état êtes-vous? Abbé ou Suisse? — L'un et l'autre, tout ce qu'on voudra, pourvu que cela me rende trente mille livres de rentes (2). » On prétend que M. le duc de Choiseul est irrité de cette critique, et voudrait découvrir le plaisant.

13. — Outre l'*Almanach des Spectacles*, intitulé *les Spectacles de Paris*, les intendants des Menus-Plaisirs font imprimer, par ordre des gentilshommes de la Chambre, un autre almanach, qui a pour titre : *État actuel de la musique du roi et des trois spectacles de Paris*. C'est le sieur Vente, libraire, qui a ce privilége, et le livre n'est soumis à aucune inspection de police. Il s'est adressé au sieur Poinsinet, pour faire l'article historique de la Comédie Italienne, c'est-à-dire une notice ou espèce d'avertissement concernant ce spectacle. Cet auteur l'a traîné en longueur jusqu'à la veille du jour de l'an, et, dans un moment où il le savait à Versailles, il a envoyé le morceau. Le prote et autres garçons, très-pressés et instruits de l'attente du libraire, se sont mis tout de suite en besogne, et l'on a porté l'almanach en présent, suivant l'usage, aux acteurs de chaque Comédie. Ceux de la Comédie Italienne ont été surpris de s'y voir très-maltraités, et d'y trouver un éloge complet du petit auteur; ils s'en sont

(1) Voy. 27 janvier 1768.
(2) Voy. 20 janvier 1768.

plaints à M. le duc de Duras. On a arrêté la vente de l'almanach, et l'on a été obligé de mettre un carton pour corriger l'impertinence du sieur Poinsinet. Le premier exemplaire est devenu très-rare et fort cher.

16. — Un cordonnier de femme, nommé Charpentier, fait aujourd'hui le second tome de M. André, perruquier si fameux, il y a quelques années, par sa pièce du *Tremblement de terre de Lisbonne*. Celui-là ne compose point encore, mais joue des comédies chez lui, entre autres *Zaïre*, où il exécute le rôle d'Orosmane. Cette parade fait l'histoire du jour dans ce pays de modes et d'oisiveté, surtout depuis que le duc de Chartres y a assisté avec d'autres seigneurs de la cour. Ce prince y est allé à six chevaux, et c'est à qui aura des billets pour ce spectacle burlesque.

17. — M. Poinsinet ne joue pas toujours un rôle passif; il attaque à son tour, et vient de s'escrimer contre M. Marmontel, qu'il plaisante sur son *Epître à mademoiselle Guimard*. C'est une espèce de lettre en vers, où il reproche à ce philosophe de louer l'action de cette demoiselle, comme si elle était extraordinaire parmi les filles de son état, qu'il trouve aussi susceptibles d'humanité que les autres. Il le blâme ensuite de prétendre qu'un théologien ait nécessairement un cœur de bronze. Cette facétie est trouvée par bien des gens plus légère que celle de M. Marmontel.

19. — Le sieur Sedaine va bientôt paraître en justice pour une anecdote qui ne lui fait point honneur, quelque bon que son procès paraisse au fond et dans la forme. On a parlé (1) de son mariage, exécuté l'année dernière, et de la réclamation des héritiers de madame Le Comte, morte de chagrin. L'ingratitude de ce poëte maçon a contribué autant que la jalousie à faire périr cette femme de douleur. Elle avait fait donation au sieur Sedaine d'une maison ayant trois corps de logis, bon et excellent bien. On prétend qu'il voulut, dès qu'il fut marié, la mettre à exécution et faire sortir cette bonne femme de chez elle. Cette scène, renouvelée du *Tartufe*, est un des moyens que font valoir les héritiers, pour rentrer en possession du bien, et faire casser une

(1) Voy. 18 mai 1767.

donation qu'ils regardent comme le fruit de la séduction et de l'obsession.

22. — On ne parle plus de l'affaire du sieur Poinsinet (1). On assure pourtant qu'elle se poursuit toujours par les voies ordinaires de la justice. Des gens prétendent même qu'il y aura un Mémoire, non par l'avocat Vermeille, mais par Palissot, auquel cas il sera plus méchant que plaisant. D'ailleurs, il est à craindre qu'il ne vienne trop tard.

25. — M. l'abbé Baudeau, secrétaire de la société des Économistes et rédacteur de leur journal, appelé les *Éphémérides du citoyen*, va en Pologne, où on lui fait avoir une prévôté royale, bon et excellent bénéfice. On prétend que le monarque, d'ailleurs, est bien aise d'avoir ses conseils pour la législation, dont il doit devenir maître incessamment; auquel cas il veut mettre en pratique les principes *essentiels de la société politique*. En un mot, cet abbé va être le pendant de M. de La Rivière en Russie. Les gens de Paris, qui ont vu de près ces modernes Solons, rient bien de voir associés au gouvernement des États ces philosophes cyniques, qui ne savent pas gouverner leur ménage. On reproche, entre autres choses, à M. de La Rivière d'avoir une femme qu'il tient éloignée de lui, et pour laquelle il a les plus mauvaises manières.

Mars. — 6. — Les représentations des *Moissonneurs* se continuent avec une fureur qui redoublerait, s'il était possible, et si la salle pouvait s'élargir. Il n'y a pas de représentation où quelques gens étouffés pour le moment, n'attestent la bonté du spectacle. Quoi qu'il en soit, les dévots sont outrés de ce succès, et n'ayant pu arrêter le cours de la pièce, ils ont voulu se venger sur le censeur, dont voici l'approbation littérale :

« J'ai lu, par ordre de monseigneur le vice-chancelier, les *Moissonneurs*. Si l'on n'avait représenté sur nos théâtres que des pièces de ce genre, il ne se serait jamais élevé de question sur le danger des spectacles, et les moralistes les plus sévères auraient mis autant de zèle à recommander de les fréquenter, qu'ils ont souvent déclamé avec chaleur pour détourner le public d'y assister. A Paris, ce 24 janvier 1768. *Signé* Marin.

(1) Voy. 27 décembre 1767.

Cette approbation, en effet très-singulière, a fait crier contre le sieur Marin, et le clergé s'est remué avec chaleur pour s'en plaindre. La rumeur paraît pourtant apaisée; mais il a fait mettre des cartons à tous les exemplaires qu'il a pu retirer, et a substitué une approbation toute simple. M. le contrôleur général l'a rayé de sa main sur la liste des pensions, et il lui en a ôté une de deux mille livres qu'il avait.

7. — On débite à l'occasion des circonstances actuelles, relatives à la Bretagne et à la nomination de M. Ogier pour aller tenir les états extraordinaires de Saint-Brieuc, une centurie de *Vostradamus* que voici :

Dans une armorique cité
Doit être allégresse publique,
Quand Aiguillon sera piqué
Par le dard du valet de pique (1).

8. — Madame Denis, nièce de M. de Voltaire, et sa compagne fidèle depuis nombre d'années, vient de quitter ce cher oncle, et est à Paris depuis peu avec madame Dupuis, la petite-fille du grand Corneille, et qui doit son établissement au zèle officieux de M. de Voltaire. Cette séparation donne lieu à mille propos que le temps seul peut éclaircir. On débite aussi que M. de Voltaire va à Stuttgard, chez le duc de Wurtemberg, répéter des sommes considérables qui lui sont dues. D'autres donnent à ce voyage un motif plus important et plus fâcheux. Ils disent que M. de La Harpe, accueilli par M. de Voltaire avec tant de bonté, a eu l'ingratitude de lui voler des manuscrits, où il s'explique, avec toute la liberté qu'on se permet dans le silence du cabinet, sur le Gouvernement de France, les ministres et le roi même; que, dans la crainte que cette publicité ne lui attire des ennemis redoutables et de fâcheuses affaires, il avait cru devoir prévenir la poursuite de sa personne en se retirant chez l'étranger.

9. — Mademoiselle Heinel, danseuse de Stuttgard, élève du sieur L'Épi, élève lui-même du sieur Vestris, est à Paris, et a débuté à l'Opéra, le 26 du mois dernier. Sa manière noble, majestueuse, et accompagnée des grâces sévères de la haute danse,

(1) Le valet de pique se nomme Ogier.

attire tout Paris. On croit voir Vestris danser en femme. La structure un peu colossale de cette Allemande et les grands traits de sa figure ne plaisent pas également à tout le monde.

11. — L'épître suivante, peu recherchée pour son mérite poétique, va être consignée ici comme pouvant servir à l'histoire et faire anecdote.

ÉPITRE A M. LE PRÉSIDENT OGIER, SUR SA MISSION EN BRETAGNE.

Pour les fanges de la Vilaine
Quitter les trésors de la Seine;
Cher Ogier, quel aveuglement!
Tu veux passer bien saintement
La rigoureuse quarantaine.
Reçois mes adieux : Carnaval
Est trop bien ici pour te suivre
Dans un pays où tout va mal,
Où pas un homme ne s'enivre,
Nulle femme ne songe au bal.
Longtemps j'en ai fait mes délices;
Mais, depuis un lustre, je vois
Qu'on ne parle à ces bons Gaulois,
Que de dragons et de supplices;
Que, pour les réduire aux abois,
De par le plus juste des rois,
On a fait cent mille injustices
Et violé quarante lois.
Malheureux! la cour les abhorre
Et les hait; c'est là le bon ton.
Que vas-tu faire en ce canton?
Tu brûles d'être utile encore
A notre bien-aimé Bourbon;
Tu veux que son peuple breton
Plus que jamais l'aime et l'adore,
Et ne tremble plus à son nom.
Quoi donc! oserais-tu lui dire
Qu'en dépit de leurs ennemis,
Les Bretons sont les plus soumis,
Les plus zélés de son empire?
Je te crois un peu trop prudent :

Dans ce pays, cher président,
Répands de nouvelles alarmes :
Prends ce qui lui reste d'argent;
Laisse-lui ses fers et ses larmes.

14. — Mademoiselle Grandi, danseuse en double de l'Opéra et figurante d'un talent médiocre et d'une figure très-ordinaire, se plaignait, il y a quelques jours, sur le théâtre de l'Opéra, d'avoir perdu un amoureux qui lui avait donné mille louis en cinq semaines. Un des spectateurs lui dit qu'elle était faite pour trouver aisément à remplacer cette perte. La demoiselle répond que cela ne se répare pas si facilement : elle ajoute qu'en tout cas elle ne veut d'amant, qu'à la condition d'un carrosse et de deux bons chevaux, avec au moins cent louis de rentes assurées pour les entretenir. La conversation tombe. Le lendemain il arrive chez mademoiselle Grandi un magnifique carrosse, attelé de deux chevaux. Trois chevaux suivent en laisse, et l'on trouve cent trente mille livres en espèces dans le carrosse. On ne dit point encore le nom de ce magnifique personnage, bien digne d'être inscrit dans les fastes de Cythère. On assure que c'est un étranger, ce qui est injurieux pour la galanterie française.

15. — On ne tarit point sur les histoires de toute espèce auxquelles donne lieu l'arrivée de madame Denis dans ce pays-ci. Il passe pour constant aujourd'hui que M. de Voltaire est encore à Ferney, avec un secrétaire et le Père Adam, qu'il a recueilli lors du désastre de la Société, et duquel il disait plaisamment, en le présentant à la compagnie : « Messieurs, voilà le Père Adam. Il est inutile de vous avertir que ce n'est pas le premier homme du monde. » En effet, ce Jésuite est, dit-on, très-borné.

19. — On écrit de Rennes que le procureur général ayant requis que la *Lettre d'un gentilhomme de Bretagne à un noble Espagnol*, dont on a parlé, fût brûlée par la main du bourreau, un des conseillers du Parlement, dit : « Eh! Messieurs, ne nous lasserons-nous jamais de faire brûler la vérité? »

20. — Le mariage de mademoiselle Mazarelli, cette virtuose également connue sur le Parnasse et à Cythère, est enfin déclaré avec M. le marquis de Saint-Chamond. Elle jouit de tous les honneurs et priviléges de son titre de marquise; elle a pris

livrée; on lui porte la robe, le sac, le carreau à l'église, etc.

21. — M. de Beauchamps, auteur des *Recherches sur les théâtres de France*, de quelques romans et pièces dramatiques, est mort, il y a déjà quelque temps (1), dans un âge assez avancé. Avant de mourir, il avait consigné ses sentiments dans une espèce de testament qui roule purement sur sa façon de penser, et est une espèce d'apologie de sa manière de vivre. Il ne dit rien de nouveau sur les motifs d'incrédibilité, et répète seulement en assez bon ordre les principaux arguments qu'ont fait valoir ceux qui ont écrit sur cette matière. Cet ouvrage manuscrit court dans les mains des gens du parti, et sans doute il sera imprimé quelque jour.

22. — Si la réforme que l'on se propose de faire dans les communautés religieuses a le vœu du Gouvernement et d'une partie même des ordres monastiques, il y a des particuliers intéressés à la combattre, et quelques-uns se sont permis d'attaquer la Commission par des écrits qu'ils ont fait paraître anonymement. On vient d'y répondre sous le titre de *Lettres d'un religieux à son supérieur général sur la réforme des communautés religieuses; troisième lettre sur la conventualité* (2). On ne peut présenter avec plus de décence et avec de meilleures preuves les raisons que l'auteur met en avant pour justifier son assertion.

23. — Un chat s'étant introduit dernièrement au Parlement, dans l'assemblée des chambres, cet animal a attiré l'attention de Messieurs; M. de Saint-Fargeau, président à mortier, grand ami de cette engeance, a pris ce chat, et l'a caché sous sa robe, croyant arrêter par là le désordre et le scandale; mais cet animal a miaulé, égratigné, fait le diable, et il a fallu le mettre à la porte. Un plaisant de l'assemblée, M. Heron, conseiller, a dit là-dessus le bon mot, matière de l'épigramme suivante :

Tandis qu'au temple de Thémis
On opinait sans rien conclure,
Un chat vint sur les fleurs de lis
Étaler aussi sa fourrure.

(1) Le 12 mars 1761.
(2) Amsterdam (Paris), 1768, in-12.

« Oh ! oh ! dit un des magistrats,
Ce chat prend-il la compagnie
Pour conseil tenu par les rats ?
— Non, reprit son voisin tout bas ;
C'est qu'il a flairé la bouillie
Que l'on fait ici pour les chats. »

27. — M. l'abbé Barthélemy a remis trois mille livres de pension qu'il avait sur le *Mercure*, dont mille livres en faveur de M. de Guines, mille en faveur de M. de Chabanon, mille à la masse. Il en avait déjà remis deux mille, il y a quelque temps, dont mille en faveur de M. Marin, censeur de la police, et mille à la masse. Les arrangements ultérieurs du *Mercure* n'étant pas finis, les choses restent *in statu quo*.

28. — Un des principaux griefs de M. de Voltaire contre M. de La Harpe, c'est d'avoir retenu de mémoire les divers lambeaux que le premier récitait à l'autre, du poëme de *la Guerre civile de Genève*, et de les avoir fait paraître sans son aveu ; d'autant qu'il y a une tirade contre M. Tronchin, que l'auteur n'eût pas voulu rendre publique. Tel est le fait, comme le raconte madame Denis (1).

29. — Mademoiselle Heinel, célèbre danseuse de Stuttgard, dont on a prôné les succès prodigieux à l'Opéra, où elle a débuté depuis peu, vient d'opérer une merveille plus grande encore : ses charmes ont séduit M. le comte de Lauraguais, au point de lui faire oublier ceux de mademoiselle Arnould. Il a donné trente mille livres pour présent de noces à l'Allemande, vingt mille à un frère qu'elle aime beaucoup, un ameublement exquis, un carrosse, etc. On compte que la première coûte cent mille livres à ce magnifique seigneur. Mademoiselle Heinel ne s'était jugée modestement qu'à quatorze mille livres.

30. — Il paraît très-constant que madame Denis est à Paris pour y rester ; que sa séparation avec son oncle, M. de Voltaire, est une suite de querelles domestiques qui ne leur permettent plus de vivre ensemble. Les dépenses considérables que M. de Voltaire a faites aux Délices et dans ses châteaux de Tourney et de Ferney ont fort dérangé les affaires de ce grand homme, qui n'a

(1) M. de La Harpe avait pris à M. de Voltaire non-seulement deux chants de *la Guerre civile de Genève*, mais encore les *Mémoires* sur le roi de Prusse et d'autres manuscrits. — W.

pas assez compté avec lui-même. Il se trouve aujourd'hui fort en avance sur ses revenus, dont la plupart ne sont pas liquidés ; ce qui l'a forcé à une réforme de maison dont l'entretien était très-cher, et surtout entre les mains de personnes peu économes. Dans cet embarras, M. de Voltaire, qui se trouvait un riche malaisé, a voulu, pour se débarrasser tout de suite de ses créanciers et se mettre au niveau, vendre sa terre de Ferney, comme d'une défaite plus facile, ou comme celle dont la vente rendrait davantage. Il a fallu le consentement de madame Denis, sous le nom de laquelle elle était achetée, et cette nièce l'a refusée opiniâtrément. *Inde iræ* (1) !

31. — Longchamps, cette promenade fort en vogue dans les jours de la semaine sainte, a commencé à s'ouvrir hier avec toute l'affluence que promettait la beauté du jour. Les princes, les grands du royaume, s'y sont rendus dans les équipages les plus lestes et les plus magnifiques; les filles y ont brillé à leur ordinaire ; mais mademoiselle Guimard, la *belle damnée,* comme l'appelle M. Marmontel dans son *Épître* (2) peu catholique, a attiré tous les regards par un char d'une élégance exquise, très-digne de contenir les grâces de la moderne Terpsichore. Ce qui a surtout fixé l'attention du public, ce sont les armes parlantes qu'a adoptées cette courtisane célèbre : au milieu de l'écusson se voit un *marc* d'or, d'où sort un *guy* de chêne. Les Grâces servent de support, et les Amours couronnent le cartouche. Tout est ingénieux dans cet emblème.

Avril. — 1. — Il paraît deux nouveaux chants de la *Guerre civile de Genève,* le quatrième et le cinquième, qui terminent ce poëme satirique. Ils sont imprimés, ainsi que les autres. Il paraît que cette publicité est une suite de l'infidélité de M. de La Harpe. On assure que M. de Voltaire, irrité de ces larcins et des tracasseries qui en résultent, a signifié qu'il ne voulait plus recevoir chez lui tous ces petits auteurs. Ce sont ses termes (3).

(1) Il n'y a rien de vrai dans cet article, sinon que M. de Voltaire chassa madame Denis. Il ne se servit, dans le public, du prétexte du dérangement de sa fortune, que pour sauver encore l'honneur de sa nièce. — W.

(2) Voy. 6 février 1768.

(3) Le fond de cet article est vrai. — W.

3. — Le parlement de Bretagne a rendu, le 29 mars, un arrêt qui condamne un nommé Boctoy à être renfermé le reste de ses jours dans une maison de force, comme soupçonné d'avoir voulu faire imprimer une brochure sur les *Troubles de la France*, et comme soupçonné d'avoir voulu donner le jour à deux libelles, dont l'un, intitulé : *le Royaume des Femmes*, et l'autre : *les Aventures du comte de****. Les manuscrits ont été lacérés et brûlés. On ne sait encore quels sont tous ces ouvrages criminels, et quel mérite littéraire ils peuvent avoir.

7. — Le sieur Riballier, syndic de la Faculté de Théologie, vient d'obtenir de la cour, à la nomination de Pâques, l'abbaye de Chambon. Son Corps regarde cette faveur comme la récompense de sa complaisance pour la cour, et de toutes ses menées dans son sein pour faire échouer le zèle des défenseurs de la foi, concernant l'affaire de *Bélisaire*. C'est aussi un dédommagement de tout le ridicule dont a été couvert ce docteur par M. Marmontel, M. de Voltaire, et différents plaisants qui se sont égayés sur cette matière.

9. — M. de Chabanon, de l'Académie des Belles-Lettres, revenu depuis quelque temps d'auprès de M. de Voltaire, a cru devoir saisir le moment de solitude où se trouve ce grand homme, pour lui offrir de retourner à Ferney et de lui tenir compagnie. Il a répondu par une lettre fort polie, où il éconduit M. de Chabanon avec l'honnêteté la plus adroite; ce qui prouve le dire qu'on lui attribue (1), qu'il ne voulait plus de ces petits auteurs (2).

10. — Quoique les vers suivants ne soient pas merveilleux, on ne peut se refuser de les insérer ici comme historiques et ne se trouvant imprimés nulle part. Ils ont été présentés à M. le président Ogier, par de jeunes jardiniers qui sont venus à son passage par Rennes, avec des corbeilles de fleurs et vêtus galamment :

O vous que le plus grand et le meilleur des rois,
Pour finir nos malheurs, honora de son choix,

(1) Voy. 1er avril 1768.

(2) Je n'ai point eu connaissance de cette anecdote : elle me paraît fort douteuse. — W.

Des faveurs de Louis, sage dépositaire,
Vous, notre illustre appui, notre ange tutélaire,
O généreux Ogier! en quittant ces climats,
Quel flatteur souvenir ne nous laissez-vous pas!
Ah! qu'avec juste titre, à votre bienfaisance,
Le plus doux sentiment de la reconnaissance
Conserve pour jamais un temple en tous les cœurs.
De nos mains, en partant, daignez prendre ces fleurs;
Nous vous les présentons au nom de Flore même,
Et, mettant en vous seul sa confiance extrême,
Flore, aux cris des Bretons, ose mêler ses cris,
Et, vous dit avec eux, en bénissant Louis :
« Achevez, sage Ogier, de calmer nos alarmes;
Du bonheur sur ces bords assurez le retour :
Portez aux pieds du roi nos soupirs et nos larmes,
Et portez-y surtout nos respects, notre amour. »

11. — Le bruit est général, depuis quelques jours, que M. de Voltaire a fait ses pâques (1). Il passe pour constant qu'il est arrivé de Ferney ici, en même temps, deux lettres de ce grand homme, qui s'expliquent tout différemment là-dessus. Dans la première, écrite à M. le duc de Choiseul, M. de Voltaire renouvelle et perpétue les désaveux, si souvent faits, de toutes les productions clandestines qu'on lui attribue; elle contient une espèce de profession de foi, et il y déclare que, pour preuve de la vérité de ses sentiments, il a profité de sa solitude et des bonnes instructions du Père Adam, pour faire un retour vers Dieu et se présenter à la sainte table. Dans l'autre, à madame la marquise du Deffand, il se plaint du public peu reconnaissant; il se désespère de voir que, malgré le sacrifice qu'il lui a fait de sa santé et de sa liberté, en consacrant sa vie à ses plaisirs et à son amusement, il soit assez injuste pour adopter légèrement tous les bruits que ses ennemis font courir sur son compte, et qu'en dernier lieu, il apprend que, pour comble de ridicule, on débite et l'on croit à Paris qu'il s'est confessé et a fait ses pâques. Il finit par ajouter qu'il n'est ni assez hypocrite pour se

(1) Wagnière a donné de curieux détails sur cette communion de Voltaire, Voyez les *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages*. Paris, Aimé André, 1826. Tome Ier, p. 70-72. — R.

prêter à des actions aussi contraires à sa façon de penser, ni assez imbécile pour donner de bonne foi dans de pareilles puérilités. Toutes ces inconséquences sont dans le caractère de M. de Voltaire, et n'étonnent point ceux qui le connaissent.

15. — M. le cardinal de Luynes se trouvant ces jours-ci chez madame la duchesse de Chevreuse, M. de Conflans plaisanta Son Éminence sur ce qu'elle se faisait porter la queue par un chevalier de Saint-Louis. Le prélat répliqua que c'était un usage; qu'il en avait toujours un pour gentilhomme caudataire : « Et le prédécesseur de celui-ci, qui plus est, ajouta-t-il, portait le nom et les armes de Conflans. — Il y a longtemps en effet, répliqua l'autre avec gaieté, il y a longtemps qu'il se trouve, dans ma famille, de pauvres hères, dans le cas de tirer le diable par la queue. » Son Éminence déconcertée est devenue la risée générale, et a été si furieuse, qu'elle a exigé de madame la gouvernante qu'elle ne reçût plus chez elle cet homme à bons mots.

16. — Il n'est plus de doute sur le fait des pâques de M. de Voltaire : on varie seulement sur les motifs, que les uns attribuent à la peur du diable, d'autres à la politique. L'acte dont il a accompagné cette cérémonie peut servir de commentaire à sa conduite. Le jour même, et sortant de la sainte table, il a prêché ses vassaux : il leur a débité tous les principes de la morale la plus pure et la plus sage; il a apostrophé un de ses paysans, connu pour un coquin; il l'a exhorté à se réconcilier avec Dieu, à reconnaître combien il lui était redevable, et à lui son seigneur, de n'avoir pas été pendu; il a fini par lui dire, s'il n'avait pas encore accusé ses fautes, de le faire à son pasteur, ou à lui. Ce dernier mot ayant gâté tout le reste, a fait dégénérer en farce ce spectacle vraiment édifiant pour les dévots. Les deux lettres dont on a parlé sont également vraies, et celle à madame du Deffand donne encore mieux la clef de cette étrange conduite.

17. — M. le marquis de Ximenès, fort connu dans la république des lettres, comme auteur et comme protecteur, est sur le point de se marier avec la fille d'un nommé Jourdan, dont on a quelques romans et autres ouvrages peu connus. Son peu de fortune et sa très-mince réputation donnent à cet hymen un air de désintéressement, qui fait beaucoup d'honneur à M. de

Ximenès. La mère était une madame Duhalley, fort renommée autrefois par sa beauté, son esprit, sa galanterie et ses intrigues ; elle avait fini par épouser le pauvre diable, père de la demoiselle en question.

19. — Un nommé Lévêque, garde-magasin des Menus-Plaisirs, a laissé une veuve fort riche. Malgré la jouissance des plaisirs de toute espèce que lui offrait ce tripot, elle s'est éprise de M. Caron de Beaumarchais, auteur d'*Eugénie*, plus renommé encore par ses intrigues que pour ses talents littéraires, et veuf aussi. Tous deux convolent en secondes noces; et, quoique la femme soit encore dans le deuil, elle a déposé ses crêpes funèbres pour s'orner des atours de l'hymen le plus galant.

On assure que M. le duc d'Aumont, à qui madame Lévêque a présenté son contrat de mariage à signer, comme au gentilhomme de la Chambre d'année, son supérieur, lui a répondu : « Rappelez-vous, Madame, le sort de la première ; je crains bien de signer en même temps votre billet d'enterrement. »

20. — On voit, dans l'*Avant-Coureur* du 18, la déclaration suivante de M. de Voltaire :

« J'ai appris dans ma retraite qu'on avait inséré dans la Gazette d'Utrecht, du 11 mars 1768, des calomnies contre M. de La Harpe, jeune homme plein de mérite, déjà célèbre par la tragédie de *Warwick* et par plusieurs prix remportés à l'Académie Française avec l'approbation du public. C'est sans doute ce mérite-là même qui attire les imputations envoyées de Paris contre lui à l'auteur de la Gazette d'Utrecht.

« On articule, dans cette Gazette, des procédés avec moi dans le séjour qu'il a fait à Ferney. La vérité m'oblige de déclarer que ces bruits sont sans aucun fondement, et que tout cet article est calomnieux d'un bout à l'autre. Il est triste qu'on cherche à transformer les nouvelles publiques et d'autres écrits plus sérieux en libelles diffamatoires. Chaque citoyen est intéressé à prévenir les suites d'un abus si funeste à la société.

« Fait au château de Ferney, pays de Gex en Bourgogne, ce 31 mars 1768. *Signé* Voltaire. »

21. — M. Poinsinet, ce poëte très-médiocre, plus renommé que les poëtes les plus célèbres, reparaît aujourd'hui sur la scène, à l'occasion de l'escroquerie dont on a parlé dans le

temps (1), et dont l'accuse mademoiselle Duprat, chanteuse des chœurs de l'Opéra. Le Mémoire contre cet auteur, que différents avocats se disputaient le plaisir de faire, paraît enfin; mademoiselle Duprat le débite elle-même; il est signé d'elle, mais on le croit de Me Cocqueley de Chaussepierre. Il n'est pas aussi plaisant qu'il pouvait l'être, et l'on a manqué l'à-propos. Marchand, le grand faiseur de pareilles facéties, est désolé de n'avoir pas eu à traiter cette matière; il dit qu'il aurait acheté à prix d'argent la clientèle de cette chanteuse.

22 — M. l'abbé Yvon, qui a fait tant de bruit lors de la thèse de l'abbé de Prades (2), et poursuivi comme infidèle, quoique le plus croyant de France, avait entrepris une *Histoire ecclésiastique*, qu'il avait déjà conduite à son troisième volume. Comme il avait pour censeur le même que M. Marmontel lors de *Bélisaire*, le lieutenant de police a cru qu'il n'était pas prudent de laisser à la discrétion d'un pareil examinateur un livre de l'importance de celui en question. Après différents revirements, l'affaire a été portée devant M. l'archevêque, qui, entouré d'hommes ignorants et à préjugés, s'est absolument opposé à la publicité de la suite de cette Histoire qui devait avoir douze volumes. En vain l'abbé a demandé ce qu'on trouvait de répréhensible dans son ouvrage; il n'a pu en tirer raison; il a été obligé de suspendre ou de laisser là son manuscrit.

24. — Mademoiselle Le Blanc de Croûzol, connue à l'Opéra sous le nom de mademoiselle Duprat, a excité contre elle un orage considérable par le mémoire qu'elle a répandu contre M. Poinsinet. Il a eu recours à madame la comtesse de Langeac, ci-devant madame Sabbatin, sa protectrice, et M. de Saint-Florentin a exigé des directeurs de renvoyer cette actrice.

26. — Il paraît que le sieur Audinot, dont la troupe joue à Versailles, a beaucoup de succès. On parle surtout de sa fille, âgée de huit ans, appelée mademoiselle Eulalie, qui réunit les talents du chant, de la danse et de la déclamation. Elle avait déjà reçu les applaudissements les plus distingués, le 3 août dernier, à la fête que M. le chevalier d'Arcq donna à madame la comtesse de Langeac, dans un opéra-comique nouveau, intitulé :

(1) Voy. 27 décembre 1767 et 22 février 1768.
(2) Voy. 4 février 1762.

Le Bouquet. Il a été donné à Versailles avec un aussi grand succès.

27. — M. de Voltaire remplit Paris de lettres où il parle de sa communion pascale. Dans une entre autres à M. de Falbaire, l'auteur de l'*Honnête criminel*, il avoue cette bonne action ; mais il ajoute : « Toujours rancune tenante contre maître Aliboron, dit Fréron. » Tout cela vérifie le pronostic du bon Père Adam. Ce Jésuite, très-longtemps assez déplacé chez M. de Voltaire, était le plastron de toutes les plaisanteries, des sarcasmes, des bons mots de ceux qui étaient à la table de ce poëte magnifique. Quelqu'un lui dit, un jour : « Que faites-vous ici, Père ? Ne voyez-vous pas que vous n'allez pas à tout ce monde-là? » Le béat répondit : « Je patiente, je guette le moment de la grâce. » Au reste, M. de Voltaire commence à se rendre un peu au grand monde, et le duc de Villa-Hermosa, Espagnol, qui était à Paris pour apprendre le français, a obtenu l'agrément de ce grand homme, et se rend auprès de lui.

— Une dame Vestris, échappée des débris de la troupe des spectacles du duc de Wurtemberg, est venue ici, et a donné dans les yeux du duc de Duras, qui veut, en conséquence, l'attacher à la Comédie Française. On l'a fait jouer sur le théâtre des Menus-Plaisirs pour coup d'essai, et toute la cour du gentilhomme de la Chambre la trouve divine. Elle prétend débuter dans les rôles de mademoiselle Clairon. On verra si le public ratifiera ce jugement très-suspect.

Une autre actrice doit débuter incessamment dans le rôle de Médée; c'est une demoiselle Fleury, appelée *la Belle* ou *la Bête*, car elle est susceptible des deux surnoms. On la distingue ainsi de deux autres Fleury, illustres dans les fastes de Cythère : *la douairière*, ou la marquise de Fleury, celle sur laquelle Chevrier s'est si fort étendu dans son *Colporteur*; et Fleury *la jolie*, ou Fleury-Hocquart, du nom de son entreteneur. Quoi qu'il en soit, la première veut que son nom passe d'une manière plus durable à la postérité : elle a été initiée à l'art de la déclamation, par le chevalier de La Morlière, auteur très-connu par ses aventures, ses escroqueries et son admirable talent de bien jouer la comédie sur le théâtre et hors du théâtre.

28. — Madame Denis, n'ayant pas trouvé sa conduite envers son oncle fort approuvée dans ce pays-ci, s'est enfin rendue à

Digitized by Google

ses instances, à ce qu'on assure, et a donné son consentement pour la vente de Ferney. On prétend que M. de Voltaire, par arrangement, lui a fait ici un sort pécuniaire qui doit la mettre à même de tenir une maison (1); en conséquence, elle en a loué une.

29. — Le président Langlois de La Fortelle vient de mourir: c'était un homme d'esprit, quoique de la chambre des Comptes. Il avait fait, en sortant du collége, c'est-à-dire il y a plus de vingt ans, un vaudeville fort couru dans le temps et fort caustique, dont le refrain était :

Ah ! le voilà, ah ! le voici,
Celui qui n'en a nul souci.

ÉPIGRAMME SUR M. POINSINET LE MYSTIFIÉ, PAR M. GUICHARD.

De lui seul toujours satisfait
Il se croit le héros du Pinde :
Il vante tout ce qu'il a fait,
Tout, jusqu'à sa froide *Ermelinde* (2).
« Messieurs, et mon *Cercle* (3) aux Français ? »
De son cercle il ne sort jamais;
Catins sont ses douces liesses;
Il est sans goût, sans mœurs, sans lois;
Enfin il ressemble à ses pièces :
On ne peut le voir qu'une fois.

M. Poinsinet ayant écrit, à cette occasion, au père de M. Guichard pour lui dénoncer son fils comme un mauvais sujet, il a reçu la réponse suivante (3):

« J'ai bien l'honneur de vous connaître, Monsieur; votre réputation en tout genre est établie, et je suis étonné que mon fils ose l'attaquer; je lui en dirai deux mots très-vertement. Je n'ai point vu son épigramme ou ses épigrammes contre vous. Mais, si, de votre aveu, il n'a *que de petits talents*, quel tort peut-

(1) Son oncle lui faisait vingt mille francs de pension. — W.
(2) Voy. 24 novembre 1767.
(3) Voy. 7 sept. 1764.
(4) On n'a pu avoir la lettre envoyée par M. Poinsinet à M. Guichard, mais les mots soulignés sont de cette lettre. — B.

Digitized by Google

il faire à ces grands talents que Paris et la cour admirent dans M. Poinsinet? *Ernelinde* sera-t-elle moins *Ernelinde?* Ainsi du reste..... Vous êtes trop sensible; M. de Voltaire est, dit-on, de même; le moindre trait qu'on lui décoche le rend malade : c'est apparemment le faible des âmes sublimes.

« Votre délicatesse sur le chapitre des mœurs est, par exemple, on ne peut mieux placée. J'ai en main une lettre anonyme de votre fabrique à Hérissant contre mon fils, laquelle, jointe à d'autres faits de cette nature, prouve merveilleusement que *vos mœurs* sont irréprochables, et combien ce malheureux fils aurait dû les respecter. Les siennes ne sont pas si pures, si j'en crois ces *chansons obscènes* que vous marquez lui avoir entendu chanter *à votre table.* Je puis vous assurer cependant, Monsieur, de sa réserve à cet égard devant moi et parmi mes sociétés; ce qui me ferait conclure, avec votre permission, qu'il faut absolument que votre cercle ne soit pas bien composé. Comme l'accusation est grave, et qu'en matière de *mœurs* je suis au moins aussi rigide que vous, je vous prie de m'envoyer quelques-unes de ces chansons, pour voir un peu si cela est de la force de *Gilles, garçon peintre* (1), et de *Cassandre, aubergiste* (2).

« Je suis, avec tous les sentiments que vous méritez,
Monsieur, etc.

« *P. S.* Pardon si, dans la suscription de cette lettre, je ne fais point usage de votre qualité d'*Académicien des Arcades de Rome*; je craindrais de paraître faire une plaisanterie. »

30. — La secte des Économistes, fort alarmée du départ de l'abbé Baudeau qui se dispose à passer en Pologne, où il est nommé, comme on a dit, à un bénéfice, après différents conciliabules, a déféré la plume à M. Dupont, un de ses membres. Il avait déjà travaillé au journal de la Société, connu sous le nom des *Éphémérides*, et il va reprendre cette tâche. Quant à l'abbé Baudeau, avant de partir il n'a pas voulu laisser la France, sans ses dernières instructions sur ce que ces enthousiastes appellent *la science* : il a consigné ses principes dans l'*Avis au*

(1) Opéra-comique du sieur Poinsinet. — B.
(2) Parade jouée en société. — B.

Digitized by Google

peuple sur son premier besoin, et dans la *Lettre d'un gentilhomme de Languedoc à un conseiller au Parlement de Rouen*. Il se récrie, dans l'un et l'autre, sur les craintes qu'a occasionnées l'exportation. Il attaque, entre autres, les *Remontrances du Parlement de Rouen*, et provoque cette Cour, avec une hardiesse et une véhémence qui caractérisent un homme très-abondant dans son sens. Cet ouvrage fait grand bruit.

— Il est question de créer à l'Académie des Belles-Lettres deux places d'honoraires de plus, et deux places de pensionnaires. Les deux premières paraissent destinées au cardinal de Bernis et à M. de Boulogne, intendant des finances. Les deux plus anciens des associés monteront à celles de pensionnaires, qui seront désormais fixées à douze, ainsi que celles d'honoraires, et il se trouvera deux places d'associés à donner.

Mai. — 1. — Toutes les circonstances de la communion pascale de M. de Voltaire sont remarquables : voici l'ordre et la marche de cette cérémonie (1). Il faut savoir d'abord qu'il a fait bâtir l'église paroissiale de Ferney, avec cette inscription, très-propre à fournir matière aux dissertations des commentateurs futurs : *Dicavit Deo de Voltaire* (2). M. de Voltaire est parti de chez lui, précédé de deux de ses gens portant des hallebardes, en forme de suisses. Venait après l'architecte avec le plan de l'église, espèce d'offrande que le catéchumène faisait précéder comme acte de sa réconciliation. Il marchait ensuite, avec la figure d'un pénitent, avec la componction sur le visage et sans doute dans le cœur. Deux gardes-chasse fermaient la marche, la baïonnette au bout du fusil. A l'entrée de l'église, s'est trouvé le Père Adam, qui a fait le rôle de médiateur entre le ciel et le pécheur. On est instruit du reste, et du sermon surtout. Il ne faut pas oublier les tambours et les fanfares qui célébraient ce grand jour.

— Les Comédiens Français se disposent à jouer dans la semaine prochaine *Béverley*, tragédie bourgeoise, que le sieur Saurin a tirée d'une pièce de Moore, intitulée *The Gamester*. Le

(1) La cérémonie burlesque que l'on se plait à décrire ici est une pure dérision : tout cela est de la plus grande fausseté. — W.

(2) Le rédacteur, pour faire une plaisante équivoque, estropie à dessein l'inscription de l'église, qui est : *Deo erexit Voltaire*.

traducteur a voulu enchérir sur le génie sombre et noir de son modèle ; il a ajouté la scène de l'enfant, prise dans une situation de *Cléveland*. Ce genre, à coup sûr, n'aurait pas réussi jadis ; mais le Français commence à regarder avec intrépidité les scènes atroces, et si son âme n'a pas plus d'énergie qu'autrefois, son œil en supporte au moins davantage dans l'action théâtrale.

2. — Il est dans ce pays-ci des gens à bons mots qui rient de tout et ne manquent jamais l'épigramme sur quelque sujet que ce soit. On a dit, à l'occasion des nouveaux habillements des officiers aux gardes, si beaux par devant et si laids par derrière, que c'était pour les empêcher de tourner le dos. Réflexion amère et qui rappelle des faits peu honorables pour le régiment.

— Mademoiselle Asselin, qui avait dansé à l'Opéra, où elle avait eu peu de succès, il y a neuf ou dix ans, vient d'y reparaître. Elle arrive chargée des dépouilles de l'Angleterre, où elle a brillé longtemps. Elle est fort courue aujourd'hui ; elle n'a pas la majesté de mademoiselle Heinel, mais elle est taillée en grand, comme elle, et s'attire beaucoup de partisans. D'ailleurs, elle a le genre plus étendu, et, outre le terre à terre, elle donne dans la gargouillade et les entrechats. Elle a la jambe un peu grosse. En un mot, c'est une recrue très-agréable pour les spectateurs luxurieux qui abondent à ce théâtre.

3. — M. le prince de Conti donne ordinairement tous les lundis un concert en son hôtel. Hier, au lieu de ce divertissement, il a fait exécuter à huis clos une petite fête pour Mademoiselle. Il n'y avait que six personnes, à cause des conjonctures douloureuses où se trouve la famille royale (1). On a représenté l'*Impromptu de campagne*, comédie en un acte, de Poisson. M. le duc de Chartres y a fait le rôle de père : ce qui a beaucoup amusé sa sœur, par les bouffonneries que le jeune prince a mêlées dans son rôle.

5. — M. Le Camus, de l'Académie des Sciences, l'un de ceux qui ont été dans le Nord pour déterminer la mesure de la Terre, en 1736, vient de mourir de la poitrine.

6. — M. Poinsinet n'est pas resté sans réplique au Mémoire de mademoiselle Le Blanc de Crouzol : le sien paraît. Au grand

(1) La maladie du prince de Lamballe. — R.

étonnement de tout le monde, il est plein de bon sens, de sagesse et de modération, ce qui fait présumer qu'il n'est pas de cet auteur. Il présente sa cause dans le jour le plus favorable, et ramène de son côté le public équitable. Il est signé du sieur Blanc de Vernenil, avocat.

7. — Il court une histoire aussi plaisante que vraie sur M. Barthe, poëte provençal; auteur des *Fausses infidélités*, et plus propre, à ce qu'il paraît, à manier la plume que l'épée. Ayant eu une querelle littéraire dans une maison avec M. le marquis de Villette, la dissertation a dégénéré en injures, au point que le dernier a défié l'autre au combat, et lui a dit qu'il irait le chercher le lendemain matin à sept heures. Celui-ci, rentré chez lui et livré aux réflexions noires de la nuit et de la solitude, n'a pu tenir à ses craintes et à toutes les horreurs qu'il envisageait pour le lendemain. Il est descendu chez un nommé Solier, médecin, homme d'esprit et facétieux, demeurant dans la même maison, rue de Richelieu, et lui a exposé ses perplexités et demandé ses conseils... « N'est-ce que cela? je vous tirerai de ce mauvais pas. Faites seulement tout ce que je vous dirai. Demain matin, quand M. de Villette montera chez vous, donnez ordre à votre laquais de dire que vous êtes chez moi, et de me l'amener. Pendant ce temps, cachez-vous sous votre lit. » Barthe veut répliquer : « Ne craignez rien, encore un coup, et laissez-vous conduire. » Le lendemain on introduit M. de Villette chez M. Solier, sous prétexte d'y venir chercher M. Barthe... « Il n'y est point; mais que lui veut monsieur le marquis?..... » Après les difficultés ordinaires de s'expliquer, il conte les raisons de sa visite... « Vous ne savez donc pas, monsieur le marquis, que M. Barthe est fou? C'est moi qui le traite, et vous allez en voir la preuve... » Le médecin avait fait tenir prêts des crocheteurs. On monte, on ne trouve personne dans le lit; on cherche dans l'appartement. Enfin M. Solier, comme par hasard, regarde sous le lit; il y découvre son malade... « Quel acte de démence plus décidé! » On l'en tire plus mort que vif. Les crocheteurs se mettent à ses trousses et le fustigent d'importance, par ordre de l'Esculape. M. Barthe, étonné de cette mystification, ne sait s'il doit crier ou se taire. La douleur l'emporte, il fait des hurlements affreux. On apporte ensuite des seaux d'eau, dont on

arrose les plaies du pauvre diable. Puis, on l'essuie, on le recouche : et son adversaire émerveillé se frotte les yeux, a peine à croire tout ce qu'il voit, mais ne peut disconvenir que ce poëte ne soit vraiment fou : il s'en va, en plaignant le sort de ce malheureux. Du reste, M. Barthe a trouvé le remède violent, surtout de la part d'un ami, et ne prendra vraisemblablement plus M. Solier pour le guérir de ses accès de folie.

8. — Le *Joueur* anglais a paru hier sous le nom de *Béverley*, tragédie bourgeoise imitée de l'anglais. On n'avait point fait mention sur l'affiche de M. le duc d'Orléans, quoiqu'on l'ait annoncé la veille : ce qui signifiait que ce prince, dans sa douleur, s'abstenait du spectacle, ou du moins qu'il n'y était qu'*incognito*, à cause de la mort du prince de Lamballe. Ce drame a eu un très-grand succès, et le mérite.

9. — La demoiselle Le Blanc de Crouzol fait paraître une *Réponse au Mémoire du sieur Poinsinet*. Celle-ci est signée d'un avocat nommé Ader, et, en conséquence, est plus grave que la première sortie contre cet Académicien des Arcades de Rome. Elle ramène le lecteur du côté de la demanderesse. Il est très-vrai que la demoiselle de Crouzol a été renvoyée de l'Opéra pour cette affaire.

11. — La pièce de *Béverley* a eu encore plus de succès aujourd'hui que samedi. L'auteur a adouci la férocité du dernier acte, en ne faisant lever au Joueur qu'une fois le poignard sur son fils : il s'attendrit tout à coup et l'embrasse. On a remarqué que presque toutes les mêmes femmes qui avaient assisté à la première représentation, étaient revenues à la seconde, malgré les frémissements convulsifs qu'elles avaient éprouvés. On ne donnera ce spectacle que deux fois par semaine, à cause de Molé, dont le rôle est très-fort, et dont la poitrine pourrait ne pas suffire à un service plus répété. Tout est loué jusqu'à la sixième représentation.

13. — SUR LA TRAGÉDIE DE BÉVERLEY, IMITÉE DE L'ANGLAIS PAR M. SAURIN.

Grâce à l'anglomanie, enfin sur notre scène
Saurin vient de tenter la plus affreuse horreur :

En bacchante on veut donc travestir Melpomène !
Racine m'intéresse et pénètre mon cœur,
  Sans le broyer, sans glacer sa chaleur.
Laissons à nos voisins leurs excès sanguinaires.
Malheur aux nations que le sang divertit !
Ces exemples outrés, ces farces mortuaires
  Ne satisfont ni l'âme ni l'esprit.
Les Français ne sont point des tigres, des féroces,
Qu'on ne peut émouvoir que par des traits atroces,
  Dérobez-nous l'aspect d'un furieux.
Ah ! du sage Boileau suivons toujours l'oracle :
Il est beaucoup d'*objets que l'art judicieux*
Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux (1).
  Loin en ce jour de crier au miracle,
  Analysons ce chef-d'œuvre vanté :
Un drame tantôt bas, et tantôt exalté,
Des bourgeois ampoulés, une intrigue fadasse,
Un joueur larmoyant, une épouse bonasse ;
Action paresseuse, intérêt effacé ;
Des beautés sans succès, le but outre-passé ;
Un fripon révoltant, machine assez fragile ;
Un homme vertueux, personnage inutile,
Qui toujours doit tout faire et qui n'agit jamais ;
Un vieillard, un enfant, une sœur indécise ;
Pour catastrophe, hélas ! une horrible sottise ;
    Force discours, très-peu d'effets ;
Suspension manquée : on sait partout d'avance
Ce qui va se passer ; aucune vraisemblance
Dans cet acte inhumain, ni dans cette prison,
  Où Béverley, d'une âme irrésolue,
Deux heures se promène en prenant son poison,
Sans remarquer son fils qui lui crève la vue,
  Et qu'il ne voit qu'afin de l'égorger.
D'un monstre forcené le spectacle barbare
Ne saurait attendrir, ne saurait corriger :
Nul père ayant un cœur ne peut l'envisager.
Oui, tissu mal construit et de tout point bizarre,
    Tu n'es fait que pour affliger.
Puisse notre théâtre, ami de la nature,
Ne plus rien emprunter de cette source impure !

(1) *Art poétique*, chant III.

A M. SAURIN. SUR LE RÔLE DE MADAME BEVERLEY.

Saurin, cette femme si belle,
Ce cœur si pur, si vertueux,
A tous ses devoirs si fidèle,
De ton esprit n'est point l'enfant heureux ?
Tu l'as bien peint ; mais le modèle
Vit dans ton âme et sous tes yeux (1) !

14. — Un nommé Mouton, élève de l'Académie d'Architecture, entretenu à Rome, suivant un brevet de nomination du 23 septembre 1765, a été exclu de l'Académie, le 19 août 1767, par M. Natoire, directeur de la maison royale de l'Académie à Rome, pour n'avoir pas satisfait à son devoir pascal, ou du moins n'avoir pas rapporté un billet de communion, quoiqu'il en rapportât un de confession. Ce Mouton vient de faire imprimer un Mémoire à consulter (2), dans lequel il demande si les Français envoyés par le roi à l'Académie de Rome sont obligés de souffrir les exactions introduites par le sieur Natoire, et s'il ne doit pas les faire connaître, afin qu'il y soit pourvu; s'il est fondé à demander contre M. Natoire une réparation d'honneur et des dédommagements, etc.

Si cette cause est portée en justice, jamais fait plus singulier n'aura occupé la magistrature. On ne croit pas qu'il y en ait d'exemple. Il était réservé à nos jours de produire des phénomènes dans tous les genres. Il paraît que cette expulsion est la suite d'une cabale jésuitique, tenue chez le sieur Natoire, qui admettait dans son cercle tous les boute-feux de la Société, et notamment l'abbé de Caveirac et l'abbé d'Alais, renommés par leurs libelles. Ce jeune homme avait en horreur des propos séditieux qu'il leur avait entendu tenir chez son directeur, et s'était retiré de la compagnie. Peut-être en avait-il donné avis à M. l'ambassadeur. Son Excellence contraignit depuis M. Natoire à ne plus recevoir dans la maison royale ces ennemis de la France. *Inde mali labes.*

17. — On assure que le Mémoire de mademoiselle Le Blanc

(1) M. Saurin a une femme fort aimable.
(2) Voy. 14 février 1769.

Digitized by Google

de Crouzol a été présenté au roi pour l'amuser dans ses Petits Appartements; qu'il s'en est beaucoup réjoui, et que M. Poinsinet, très-glorieux déjà d'avoir occupé un moment Sa Majesté, se flatte qu'elle n'aura pris par cette lecture aucune impression défavorable de ses mœurs ni de ses talents, et qu'elle lui fera l'honneur encore plus grand de lire celui qui justifie si complétement son innocence..

19. — On s'imagine tenir la clef de la conduite de M. de Voltaire, en supposant, ce qui est facile à croire, qu'il ait toujours un désir ardent de rentrer dans sa patrie, ou du moins de venir à Paris. On veut que, sur ses sollicitations auprès d'un grand ministre, celui-ci lui ait fait entendre que la reine s'y opposait, prévenue contre lui, et le regardant comme auteur de tous les libelles contre la religion qui se répandent depuis quelque temps en France; que la seule façon de démentir ces calomnies, et de mériter l'indulgence de cette Majesté, était de faire un acte de catholicité qui détruisît les imputations de ses ennemis; que, d'après ces conseils, ce vieux pécheur se soit déterminé à rentrer dans le giron de l'Église. Malheureusement, à force de vouloir donner de l'éclat à sa conversion, il a joué une scène de dérision, dont on n'a pas manqué de se prévaloir auprès de la reine, pour l'indisposer encore plus contre lui; et conséquemment toute cette hypocrisie est en pure perte, et ne lui servira ni pour le ciel ni pour la terre (1).

20. — Un ami de M. le marquis de Chauvelin, lieutenant général nommé pour commander les troupes en Corse, lui a adressé le madrigal suivant, à l'occasion de la douleur où se trouve madame de Chauvelin, qui n'accompagne pas son mari et prend peu de part à la gloire qu'il va acquérir :

Sous mes doigts ma lyre est muette :
Je la pince en vain nuit et jour.
Ta gloire me plaît moins qu'elle ne m'inquiète.
Peut-être j'entends peu les finesses de cour;
Mais mon âme flétrie à la douleur s'apprête,
Quand mes yeux éblouis contemplent sur ta tête
Des lauriers arrosés des larmes de l'Amour.

(1) Il n'y a pas un mot de vrai dans tout cet article. — W.

Digitized by Google

24. — Un jeune auteur ayant composé une héroïde sur les reproches d'une mère à son époux qui, ayant voulu faire inoculer son fils, est supposé l'avoir perdu, la police n'a point voulu passer cette fable, dans la crainte qu'elle ne fît impression sur quelques âmes faibles. On voit par ce trait combien le Gouvernement protége une méthode qu'il regarde sans doute comme salutaire à la nation.

25. — Le trait historique de l'*Homme au masque de fer*, détenu et mort à la Bastille au commencement de ce siècle, est un problème qui jusqu'à ce jour n'a pas encore été résolu. Diverses opinions ont partagé les auteurs qui en ont parlé; et M. de Voltaire lui-même, en rapportant les faits, ne détermine point celui que cela pourrait regarder. M. de Saint-Foix vient de publier une Lettre (1) au sujet de cet inconnu : il porte le flambeau de la critique dans cette matière ténébreuse; il discute les sentiments des écrivains, et conclut que l'*homme au masque de fer* n'était autre chose que le duc de Monmouth (2), fils naturel de Charles II, roi d'Angleterre, qui voulut monter sur le trône, auquel il disait avoir droit par sa naissance légitime. Il ajoute que cet acte de clémence s'était fait de concert avec le roi Jacques; que ce monarque en avait donné sa parole à Charles II mourant, et qu'il n'avait pas voulu l'enfreindre; que, par politique, il avait été forcé à le faire passer pour décapité, et avait obtenu de Louis XIV qu'il fût enfermé. Il faut avouer que les raisonnements de M. de Saint-Foix ne sont pas sans réplique à beaucoup près. Il serait à souhaiter que la discussion de cette matière, qui ne peut plus être qu'un objet de curiosité, engageât ceux qui ont ce secret à le divulguer.

26. — M. Linguet, auteur estimé de divers livres historiques, se trouvant maltraité dans les notes du Tacite de M. l'abbé de La Bletterie, n'a pu contenir son ressentiment; du moins, on lui impute l'épigramme suivante (3), qui a, en effet, l'air d'une personnalité :

(1) *Lettre de M. de Saint-Foix au sujet de l'homme au masque de fer.* Amsterdam et Paris, Vente, 1768, in-12 de 44 pages.

(2) Il prétend qu'un serviteur fidèle s'était substitué à la place de ce seigneur, lorsqu'il fut condamné à mort après sa vaine tentative pour s'emparer du trône d'Angleterre. — B.

(3) Elle est aussi attribuée à Voltaire et se trouve dans plusieurs éditions de ses *Œuvres*. — B.

Apostat (1) comme ton héros (2),
Janséniste signant la Bulle,
Tu tiens de fort mauvais propos,
Que de bon cœur je dissimule ;
Je t'excuse et ne me plains pas ;
Mais que t'a fait Tacite, hélas !
Pour le traduire en ridicule ?.

28. — Les spectateurs curieux de l'Opéra souffrent impatiemment l'absence de mademoiselle Heinel, cette danseuse si propre à exciter leur lubricité. On a raconté (3) comment M. le comte de Lauraguais, enflammé pour elle, avait versé de l'or avec profusion au sein de cette beauté ; mais, par une fatalité malheureuse qui empoisonne presque toujours nos plaisirs, mademoiselle Heinel s'est trouvée chatouillée d'une maladie de peau qui se communique avec rapidité, et qui a fait dire plaisamment qu'elle avait fait de son amant un *prince de Galles*.

Juin — 2. — Le sieur Grandval, après avoir fait les beaux jours de la scène française, s'en était retiré assez à temps pour emporter les regrets du public. Obligé de rentrer depuis, par des raisons de fortune, il a insensiblement perdu toute sa célébrité, et s'est vu forcé de disparaître tout à fait à Pâques dernier. Pour mettre le comble à ses humiliations, il vient de s'enrôler dans la troupe de Lyon, et terminera probablement ainsi sa malheureuse carrière. Tel on a vu Bélisaire demandant l'aumône ; ou plutôt, tel le roi de Syracuse devint maître d'école.

4. — Le sieur Poinsinet a gagné sa cause en plein. Hier ses lettres de rescision ont été entérinées ; la demoiselle Le Blanc de Crouzol condamnée aux dépens, dommages et intérêts ; le Mémoire supprimé.

5. — M. Mercier de La Rivière, l'auteur du livre *de l'Ordre naturel et essentiel des Sociétés politiques*, est de retour à Paris depuis mercredi dernier. On sait qu'il avait été appelé en Russie pour présider à la rédaction du nouveau Code que l'Impératrice fait faire. Il paraît que ce voyage, prôné avec tant d'emphase dans les papiers publics, n'a pas satisfait l'amour-propre de ce

(1) M. l'abbé de La Bletterie a été Père de l'Oratoire. — B.
(2) Il a fait la *Vie de Julien l'Apostat*. — B.
(3) Voy. 29 mars 1768.

magistrat autant qu'il l'espérait. Il est tombé malade en route, et n'est arrivé à Saint-Pétersbourg qu'au mois d'octobre. Sa Majesté Impériale était à Moscou ; il a trouvé cette capitale occupée par huit cents députés arrivés de toutes parts, à l'effet de travailler au grand ouvrage en question. Il a réprouvé une loi préliminaire, par laquelle Sa Majesté Impériale s'obligeait de ne punir jamais de mort aucun des membres de cette espèce de sénat de la nation ; et vraisemblablement cette opposition lui a fait des envieux. L'Impératrice, à son retour, l'a accueilli comme un nouveau sujet dont elle se félicitait. On lui avait fait entendre que M. de La Rivière, dans une sorte de disgrâce en France, ne serait pas fâché de s'expatrier : il a déclaré qu'il n'était rien de tout cela, et qu'il ne comptait point rester en Russie ; en un mot, soit refroidissement de Sa Majesté Impériale, soit qu'il ait prévu son inutilité, il est reparti dès que la saison l'a permis. L'Impératrice lui a fait un présent de dix mille roubles, et de mille à son secrétaire. Peut-être la grande vénération que les étrangers avaient conçue pour lui, sur son livre, s'est-elle un peu dissipée aux approches de sa personne.

11. — *Extrait d'une lettre de Lyon du 5 juin.* « Nos comédiens ont joué vendredi sur leur théâtre : *Éricie ou la Vestale* (1). Cette tragédie, proscrite par votre Sorbonne, a eu le plus grand succès à la représentation d'avant-hier. Malheureusement M. le prévôt des marchands a été obligé d'arrêter le cours de cette nouveauté. La cabale des dévots a crié contre un drame où la vie monastique est dépeinte sous les couleurs les plus effrayantes et les plus vraies. C'est devenu, comme à Paris, une affaire de religion, et il a fallu sacrifier à ces clameurs dangereuses les plaisirs du public. »

13. — Un événement à peu près semblable à celui du Tartufe se réalise aujourd'hui, et cause beaucoup de rumeur dans la finance, en ce qu'il intéresse la famille des La Borde. Le sieur de Claustre, prêtre de Lyon, après avoir été quinze ans précepteur des enfants de M. de La Borde, ancien fermier-général, est resté dans cette maison depuis son éducation finie jusqu'en 1762. Sa longue habitude dans la famille lui en a fait connaître tous les

(1) Par Dubois Fontanelle ; imprimée à Paris, sous la rubrique de *Londres*, en 1768, sans nom d'auteur.

tenants et aboutissants; il a profité de la faiblesse, du dérangement et de l'espèce d'abandon de ses parents les plus proches, où était un La Borde Desmastres, neveu du premier, pour s'insinuer dans son esprit, se rendre nécessaire, et lui faire enfin épouser sa nièce, le 18 avril 1766. Alors il a montré les dents, et, se mettant à la tête des affaires du jeune homme, a fait des répétitions considérables contre le père et l'oncle de son neveu, capables de ruiner l'un et l'autre si elles étaient accordées dans leur totalité. Trois Mémoires très-volumineux sont déjà éclos dans cette contestation, vrai labyrinthe où l'on se perd, et d'où il résulte, en général, pour le lecteur, des impressions fâcheuses contre toute cette famille. On y trouve de chaque part une aigreur capable de nuire aux meilleures causes, et les parties auraient infiniment mieux fait d'ensevelir dans l'oubli, à quelque prix que ce fût, un détail de faits peu honorables pour tous. On voit toujours avec peine un neveu provoquer son oncle, un fils son père, et un oncle et un père réduire le neveu et le fils à la cruelle nécessité de s'armer contre eux. La pièce la plus curieuse de tout ceci est un bout de Mémoire du sieur de Claustre, qu'il a joint à celui de son neveu. Le ton cafard qui y règne, les versets de l'Écriture dont il est lardé, l'esprit de modération, de paix, de charité que ce prêtre affiche, sont une présomption forte contre lui, et le font passer, aux yeux de bien des gens, pour un monstre de chicane, revêtu de la peau d'un agneau. Il ne faut point confondre ce Laborde avec le La Borde, ancien banquier de la cour, souche d'une autre famille.

23. — M. Pigalle, cet artiste célèbre chargé de terminer les travaux de la statue équestre de Louis XV, commencée par Bouchardon, doit élever à M. de Montmartel un monument, témoignage de la douleur de sa famille. Il a imaginé de représenter un vase antique, contenant les cendres de ce citoyen estimable. Madame de Montmartel, sous la figure de la Piété, jette des fleurs sur cette urne précieuse. Un génie, de l'autre côté, dans l'attitude de la plus grande tristesse, exprime les regrets dont tous les honnêtes gens ont honoré un financier bienfaisant. Il semblerait naturel que le personnage de la Piété étant représenté par madame de Montmartel, on eût reconnu M. de Brunoy dans la seconde figure. Malheureusement, ce dernier ne

paraît pas assez agréable au public pour avoir permis au compositeur de le mettre en scène. Quoi qu'il en soit, ce dessin sage et simple est proportionné au sujet, et marque dans M. Pigalle un homme de goût, capable de différents genres. On sait qu'il est l'auteur du mausolée de M. le comte de Saxe.

27. — *Extrait d'une lettre du Vexin-Français, le* 18 *juin* 1768. « Il est très-vrai; Rousseau est ici depuis près d'un an, c'est-à-dire depuis son retour d'Angleterre. Il est sous un nom étranger, et dans le ressort du parlement de Normandie. C'est le prince de Conti qui lui donne un asile à Trye. Quand il y vint, malgré la recommandation du prince, ses gens n'eurent pas beaucoup d'égards pour un homme simple, sans mine, et qui mangeait avec sa gouvernante.

« L'inconnu eut la délicatesse de ne point se plaindre; mais il écrivit à son protecteur de ne point trouver mauvais qu'il quittât ce lieu, et de lui permettre de se soustraire à ses bienfaits. Le prince de Conti se douta de ce qui était; il arrive chez lui, arrache son secret à Rousseau, le fait manger avec lui, assemble sa maison, et menace de toute son indignation, dans les termes les plus énergiques, celui qui manquera à cet étranger.

« Du reste, il paraît faux que ce grand homme fasse imprimer à présent ses Mémoires, comme on a dit; sa gouvernante assure même qu'il a tout brûlé. Il est revenu de la vanité d'auteur : à peine a-t-il une plume et de l'encre chez lui. Il botanise depuis le matin jusqu'au soir, et forme un herbier considérable; il a très-peu de relations, ne lit rien, aucun papier public, et ne saura peut-être jamais que M. de Voltaire ait fait une épître où il le plaisante. »

30. — M. l'abbé Baudeau, qui était appelé en Pologne et devait partir au mois de mai pour y mettre en pratique le système des Économistes, a changé de projet; il se rend aux instances de M. le duc de Choiseul, qui lui fait assurer par M. l'évêque d'Orléans un bénéfice de vingt mille livres de rentes, tel que celui qu'on lui offrait dans les pays étrangers. En attendant, ce ministre veut lui procurer une pension, soit sur les postes, soit sur les économats; ce qui n'est pas encore décidé. Cet auteur ne reprend pas la plume au journal des *Éphémérides*, et M. Dupont en reste en possession. Il s'occupe aujourd'hui à répandre

dans le public différents écrits toujours relatifs aux principes de la Société, et se fait à lui-même des réponses sous des noms anonymes, afin d'avoir occasion de répliquer. Il se croit cette petite charlatanerie permise pour le bien de la chose et pour l'utilité générale.

Juillet.—2.— En conséquence d'une lettre du roi, du 25 juin, où Sa Majesté fait part à M. l'archevêque de la mort de la reine (1), son épouse et compagne, et sollicite les prières de l'Église pour le repos de l'âme de cette princesse, M. l'archevêque a fait un mandement, daté du 30 dudit mois, qui, après un préambule pathétique sur les pertes successives que la France a faites, et un éloge de la reine, ordonne qu'il sera fait pour elle un service à Notre-Dame. La lettre du roi et le mandement ont été publiés hier. La simplicité de la première et une sorte de désordre qui y règne, forment un genre d'éloquence très-propre à peindre le trouble du cœur affligé de cet auguste époux.

5. — Le concours du prix de poésie à l'Académie Française roule ordinairement entre vingt et trente pièces. Cette année, il en a été remis quatre-vingt-quatre au secrétaire. On prétend qu'un homme de qualité, âgé de quatre-vingt-deux ans, le baron de Châteauneuf, n'a point dédaigné d'entrer en lice contre la brillante jeunesse qui court la même carrière. Les vœux seront à coup sûr pour le moderne Sophocle, et il serait à souhaiter, pour l'honneur du siècle, qu'il eût le prix.

8. — Le sieur Taconet, auteur et acteur du théâtre de Nicolet, vient de s'exercer sur un sujet plus noble; il a, de l'agrément de la police, fait imprimer des stances (2) sur la mort de la reine, en forme d'élégie. Il faut avouer que, si cet ouvrage fait honneur au cœur de cet histrion, il dégrade singulièrement l'héroïne. On est surpris qu'après l'exemple de l'*Oraison funèbre* du Père Fidèle, de Pau, si fameuse par son ridicule et par l'éclat scandaleux qu'elle fit à la mort de monseigneur le Dauphin, on n'ait pas examiné de plus près la pièce burlesque du sieur Taconet. Il est des éloges qui doivent être interdits à de certaines bouches.

(1) Marie Leczinska, née le 23 juin 1703, morte le 24 juin 1768.

(2) *Stances sur la mort de Marie, princesse de Pologne, reine de France*, Paris, Hérissant, 1768, in-4°.

Digitized by Google

10. — Le sieur Sedaine, ce maçon devenu poëte et auteur estimé de plusieurs pièces de théâtre jouées aux trois spectacles, mais plus habile encore à tracer le plan d'un édifice que celui d'un drame, vient d'être nommé secrétaire de l'Académie d'Architecture à la place de M. Le Camus, dont on a annoncé la mort.

12. — Un négociant de Nantes ayant écrit à M. de Voltaire qu'il avait baptisé un de ses vaisseaux du nom de ce grand poëte, il y a répondu par une *Épître* fort longue adressé au vaisseau : elle est pleine de fraîcheur, de poésie et de philosophie; mais elle est déparée par cet esprit satirique et burlesque, qui se mêle aujourd'hui aux plus beaux ouvrages du philosophe de Ferney.

16. — Le célèbre M. Winkelman, cet homme rare par son goût et ses vastes connaissances, était revenu de Vienne à Trieste, pour se rendre à Rome, où, depuis quelques années, il faisait son séjour ordinaire. Il a été assassiné dans l'auberge, par un étranger qui, après plusieurs conversations, s'était insinué dans l'esprit de ce savant. Un jour, sur les dix heures du matin, ce scélérat est entré dans la chambre de M. Winkelman, et lui a demandé à voir trois belles médailles d'or dont l'Impératrice-Reine lui avait fait présent. Dans le moment où il ouvrait son coffre, il lui a donné sept coups de poignard. Son domestique étant accouru au bruit, l'assassin l'a renversé sur le carreau d'un coup de poing, et s'est sauvé sans avoir rien emporté. Ce savant estimable a survécu de quelques heures à ses blessures : il a eu le temps d'instituer son exécuteur testamentaire le cardinal Albani, et d'écrire à ce prélat pour le prier de remercier l'Impératrice-Reine de toutes les grâces dont cette auguste souveraine avait daigné le combler, ainsi que le prince de Kaunitz et plusieurs autres seigneurs de la cour de Vienne.

Le monstre qui occasionne aujourd'hui nos regrets, est le nommé Archangely, de Pistoye : il a été arrêté dans la suite, et ramené à Trieste le 15 juin.

17. — M. Bouret, cet homme ingénieux, toujours occupé de plaire à son maître, et qui dépense tant de trésors pour satisfaire cette noble passion, s'occupe à embellir encore le fameux Pavillon du roi, où il compte recevoir Sa Majesté cet automne, dans

le temps des fameuses chasses dans la forêt de Senart. Il vient de faire en marbre la figure de Louis XV, avec tous les attributs de la royauté. C'est le sieur Tassart, sculpteur, reçu depuis peu à l'Académie, mais d'un mérite distingué, qu'il a chargé de ce travail. Elle doit être placée dans l'appartement du roi, au lieu du lit qui y était, et dont Sa Majesté n'a jamais fait usage. La statue sera en dedans de la balustrade, avec des gradins au bas du piédestal. De cet appartement galant, M. Bouret en fait un appartement magnifique par les dorures et les richesses qu'il doit y répandre, sorte d'ornements analogues à l'usage qu'il veut en faire aujourd'hui. On sait que ce financier très-opulent, mais très-dérangé dans ses affaires, avait été réduit à la pension par M. de La Borde, qui s'était chargé de l'administration de ses biens, et ne lui avait laissé que quinze mille livres de rentes. Maintenant qu'il se trouve libre, la dépense dont nous venons de parler est le premier emploi qu'il fait de ses immenses revenus. Un coup d'œil favorable de son maître le dédommagera de tout et fera son bonheur.

22. — Le bruit court que M. Rousseau est sorti de sa retraite de Trye et est passé à Lyon, sans qu'on donne d'autres raisons de cette émigration que l'inconstance du personnage. On ne sait s'il restera dans cette ville, où il se trouve dans le ressort du Parlement de Paris : on présume qu'il y a conservé son nom étranger.

23. — La Comédie Italienne vient de perdre mademoiselle Camille Véronèse, morte, le 20 de ce mois, des suites d'une vie trop voluptueuse, comme il arrive assez souvent à ces demoiselles, qui aiment à la faire courte et bonne. Au reste, c'était une grande et très-grande actrice ; elle possédait la partie du sentiment dans un degré supérieur, et, depuis mademoiselle Sylvia, aucune n'avait montré tant de talents pour la scène. Elle emporte avec elle les regrets des partisans de ce théâtre, qu'elle laisse absolument vide relativement à son genre. On n'y voit plus en femme que des cantatrices, et l'on sera obligé de renoncer absolument aux pièces italiennes qu'elle soutenait par son jeu : elle était l'âme d'Arlequin même, qu'elle inspirait et dont elle échauffait la verve.

26. — Jacques-Bernard Durey de Noinville, président hono-

raire au Grand-Conseil, est mort il y a quelques jours (1) : il était académicien libre de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, et membre de la Société royale de Londres.

— M. Piron, qui, dans un âge encore plus avancé que M. de Voltaire, conserve, ainsi que lui, tout le feu de sa jeunesse, et toujours son rival quand il s'agit de faire assaut d'esprit et de sarcasme, s'est permis une saillie à l'occasion de la longue *Epître* du dernier au Vaisseau baptisé sous son nom; il l'adresse au négociant propriétaire du bâtiment, et s'écrie :

Si j'avais un vaisseau qui se nommât Voltaire,
Sous cet auspice heureux j'en ferais un corsaire.

29. — Il s'élève de toutes parts une tempête littéraire contre M. l'abbé de La Bletterie, et les différents auteurs qu'il a attaqués lui rendent avec usure les traits de satire qu'il leur a lancés. Au reste, son ouvrage prête infiniment à la censure et pour le fonds et pour le style. Il aurait dû être plus modeste, et se souvenir que, lorsqu'on a une maison de verre, il ne faut pas jeter des pierres dans celle d'autrui.

30. — Mademoiselle Camille est morte dans sa jolie maison de Montmartre, où M. Cromot, premier commis des finances, lui a donné jusqu'au dernier moment les marques de l'attachement le plus tendre. Elle a expiré entre les bras de cet amant magnifique. En vertu du privilége qu'ont les Comédiens Italiens de n'être point excommuniés, cette actrice a reçu ses sacrements, et elle a été enterrée en l'église du lieu. C'est le sieur Dehesse qui, comme Doyen des comédiens ses camarades, a conduit le deuil. Par les soins de M. Cromot, il s'est trouvé un cortége magnifique au convoi ; on y comptait plus de cinquante carrosses bourgeois. Mademoiselle Camille était fort aimée, et joignait aux plus grands talents toutes les qualités de l'âme les plus précieuses. Elle a fait un testament en faveur de sa famille, qui fait également honneur à son jugement et à son cœur.

31. — On travaille au pont qui doit suppléer à celui de Neuilly, qui dépérit depuis longtemps, et dont la débâcle des glaces de l'hiver dernier avait accéléré la ruine. Le nouveau pont doit

(1) Le 20 juillet.

être au bout du Cours, en face de la place de Louis XV. On doit couper une partie de la montagne connue sous le nom de l'Étoile, comme aussi élever de beaucoup la grille de Chaillot. M. Perronet, ingénieur célèbre des ponts-et-chaussées est chargé de la construction de ce monument.

Aout. — 1. — Il est très-vrai que J.-J. Rousseau est parti de Trye et s'est rendu à Lyon, toujours herborisant, botanisant. Cette passion l'occupe aujourd'hui tout entier. Il est resté peu de temps dans cette dernière ville, pour y voir une dame de ses amies ; il y a fait une recrue de quelques enthousiastes du même genre, et le moderne Tournefort s'est mis en marche avec eux pour faire ensemble des découvertes de plantes et de simples. Ils sont actuellement dans les montagnes du Dauphiné. On juge qu'ils pénétreront jusqu'aux Alpes. Il est incroyable à quel degré le philosophe genevois pousse l'ardeur de cette étude. On ne doute pas qu'il ne se distingue un jour dans ce genre, comme il a déjà fait dans tous ceux qu'il a embrassés. Ces nouvelles connaissances doivent le satisfaire d'autant plus, qu'elles le mettent à même d'exercer l'amour de l'humanité dont il est si noblement dévoré, et peut-être sera-t-il plus heureux à guérir nos maux physiques qu'il ne l'a été dans la cure de nos maux moraux.

2. — Les amateurs commencent à se préparer pour la vente de la bibliothèque de feu M. Gaignat, ce curieux si recherché qui se piquait de n'avoir que des livres uniques. L'impératrice de toutes les Russies a fait offrir, du cabinet de livres entier, d'abord la prisée telle qu'elle a été faite, le quart en sus, ce qu'on voudrait y ajouter pour la fantaisie des acheteurs et des concurrents, enfin deux cent mille livres de pot de vin. La clause du testament de M. Gaignat, portant expressément que ces livres soient vendus à l'encan, s'est opposée à des conditions aussi avantageuses. On cite, entre autres raretés de ce cabinet, un exemplaire des *Contes* de La Fontaine, écrit à la main et sur du vélin, dont le travail a coûté dix-huit cents livres. Enfin chaque Conte est enrichi de deux ou trois estampes, plus ou moins, gravées par des jeunes gens habiles que M. Gaignat a pris chez lui, et dont lui seul a eu les planches, qu'il a fait rompre. On estime cet ouvrage complet vingt-cinq à trente mille livres.

11. — L'*Oraison funèbre* de la reine, prononcée à Saint-Denis, a duré cinq quarts d'heure. M. de Pompignan a mis en opposition la religion de Sa Majesté avec l'esprit d'incrédulité si commun aujourd'hui. Il a paru se complaire à faire des portraits satiriques des philosophes du siècle, et à se venger théologiquement de tous les brocards que plusieurs lui ont prodigués. On se doute bien que M. de Voltaire n'est pas celui qu'il ait eu le moins en vue, et il l'a désigné avec les couleurs odieuses que lui a fournies son zèle amer.

12. — Un particulier se promenant aux Tuileries, il y a quelque temps, un inconnu l'aborde, le salue, et lui dit qu'il a des choses importantes à lui communiquer dans un tête-à-tête. Le premier s'écarte de sa compagnie et reste seul avec l'étranger. Celui-ci lui déclare qu'il se connaît à l'avenir; qu'il lui voit sur la physionomie les choses les plus heureuses à lui apprendre, et qu'il ne doute pas qu'il ne lui sache gré de son attention. L'autre, faible et crédule, sans doute, se livre à la charlatanerie de cet imposteur, qui, après les simagrées ordinaires, après avoir visité ses mains, observé tous les traits du visage du patient, lui étale et lui pronostique une longue suite de prospérités. La dupe enchantée remercie fort le devin, lui donne un écu de six livres, et s'en va fort contente. Le bohémien, piqué d'avoir fait tant de frais pour une si légère récompense, rappelle cet homme, lui ajoute qu'il y a quelque chose qu'il ne lui a pas dit, parce que ce n'est pas un événement aussi heureux que les autres; que, toute réflexion faite, il est pourtant essentiel qu'il en soit prévenu pour y remédier s'il est possible. Il lui confirme alors toute la bonne fortune dont il l'a flatté; mais il lui annonce qu'il aura à trois époques différentes, très-prochaines, trois accès de convulsions, dont le dernier sera si terrible qu'on ne peut savoir s'il en réchappera; que, s'il est assez heureux pour en revenir, il entrera dans un cours de félicités qui durera le reste de ses jours. Le prétendu sorcier quitte à ces mots le pauvre diable, et part comme un trait. Ce malheureux, frappé, retourne à ses amis, auxquels il raconte son aventure : ils veulent en vain le rassurer. Il revient chez lui dans une consternation dont il ne peut se remettre, et, après avoir eu successivement les deux accès de convulsions pronostiqués, il entre dans

le troisième, si terrible que tous les médecins n'y peuvent rien. On a recours à M. Petit, philosophe encore plus que médecin, et qui joint à de grandes connaissances de l'anatomie les talents d'un mime consommé. D'après l'exposition de l'état du malade, il se dispose à jouer une farce, dont il attend plus de succès que de ses remèdes. Il se revêt de tout l'appareil d'un Bohémien : accoutrement singulier, longue barbe, extérieur malpropre, baguette à la main, rien n'est omis ; et, s'étant bien mis au fait de toutes les circonstances de l'aventure, il se rend chez le convulsionnaire, auquel il en impose d'abord par sa hardiesse et l'étalage de son érudition. Il écoute le récit du malade : il convient de l'habileté du devin qui lui a prédit sa maladie ; mais ce n'est encore qu'un élève dans l'art de la nécromancie, et il n'a pu voir tout ce qu'un grand maître peut découvrir. Il fait alors montrer au malade sa main : il lui répète tous les heureux pronostics du premier sorcier ; il en ajoute d'autres ; enfin il en vient aux signes diagnostiques des convulsions, et, après bien des recherches, il trouve qu'elles ne seront point mortelles. Il dit cela avec tant d'emphase et de confiance, qu'il frappe l'imagination du malade. Il lui prescrit quelques remèdes simples, auxquels il joint des formules précises et bizarres, qui annoncent toute la profondeur de son art. Bref, après avoir fait quelques visites à cet hypocondre, il ranime son espoir au point de faire cesser les accidents funestes qui étaient survenus. Il lui administre quelque dose de gaieté de temps à autre, et le guérit radicalement, au point que l'homme est comme à son ordinaire.

Les docteurs moroses ont voulu critiquer la conduite de M. Petit : ils ont prétendu qu'il avait avili sa profession par un rôle indécent et malhonnête ; comme si leur première science n'était pas de guérir ! comme si le plus habile médecin n'était pas celui qui emploie le moins de remède ! Cette cure fait infiniment d'honneur au moderne nécromancien auprès des philosophes et des amis de l'humanité.

14. — Quelqu'un se plaignant, devant l'abbé de Voisenon, du grand chaud qu'il faisait à Saint-Denis, celui-ci répliqua : « C'est d'autant plus étonnant que vous aviez la fraîcheur *du puits.* » Cette mauvaise pointe a pris dans ce pays à quolibets, et fait

beaucoup parler de l'*Oraison funèbre* de M. Le Franc de Pompignan, évêque du Puy, qui, en effet, était, de l'aveu de tous les auditeurs, d'un froid à glacer.

15. — La république des lettres vient de perdre le sieur Deforges, mort subitement à table, il y a quelques jours. C'était un auteur moins célèbre par ses opuscules, que par ses malheurs. En 1749, il était à l'Opéra, lorsque le Prétendant fut arrêté. Il fut indigné de cet acte de violence ; il crut que l'honneur de la nation était compromis, et exhala ses plaintes dans une pièce de vers, fort courue alors, qui commence ainsi :

> Peuple jadis si fier, aujourd'hui si servile,
> Des princes malheureux vous n'êtes plus l'asile...

Il ne put prendre sur son amour-propre de garder l'*incognito*; il se confia à un ami prétendu, qui le trahit; il fut arrêté et conduit au Mont-Saint-Michel, où il resta trois ans dans la *cage*, qui n'est point une fable, comme bien des gens le prétendent. C'est un caveau creusé dans le roc, de huit pieds en carré, où le prisonnier ne reçoit le jour que par les crevasses des marches de l'église. M. de Broglie, abbé de Saint-Michel, eut pitié de ce malheureux. Il obtint enfin qu'il eût l'abbaye pour prison. Ce ne fut qu'avec des précautions extrêmes qu'on put le faire passer à la lumière, de cette longue et profonde obscurité. Le caractère de M. Deforges, son esprit et ses qualités personnelles, lui gagnèrent les bonnes grâces de cet abbé, au point d'obtenir son élargissement au bout de cinq ans. Il le donna à son frère, M. le maréchal, en qualité de secrétaire; et, madame la marquise de Pompadour étant morte, il fut fait commissaire de guerre, de la nomination de ce général, suivant le droit de tous les maréchaux de France. M. Deforges avait supporté courageusement sa longue et cruelle captivité. Son esprit n'était point affaibli de tant de disgrâces, et M. le maréchal en faisait grand cas.

16. — La Grève n'a point désempli depuis quelque temps, et les supplices de toute espèce se sont succédé sans relâche. Ce spectacle affligeant pour l'humanité a réveillé la question si importante de savoir si un homme a le droit d'en faire périr un autre. On discute de nouveau le code criminel; on en démontre

l'absurdité, l'atrocité. On s'étonne que nos magistrats n'aient pas encore porté au pied du trône leurs représentations sur cette matière. Nos philosophes voudraient qu'on tournât au profit du bien public les bras dont on prive l'État par tant d'exécutions. Ils prétendent avoir résolu toutes les objections que l'on pourrait faire, et nous donnent, pour exemple de la possibilité de concilier cette indulgence avec la sûreté générale, celui de la feue impératrice de Russie (1), qui, pendant son règne, s'était imposé la loi de ne point signer un arrêt de mort; ils trouvent honteux qu'il nous vienne du Nord de pareilles leçons de morale et de législation.

17. — Mademoiselle Dangeville, cette héroïne émérite du Théâtre-Français, l'amour et les délices de tous les gens de goût, a une très-belle maison de plaisance à Vaugirard. C'est là qu'avant-hier, jour de sa fête, on lui en a donné une aussi agréable que magnifique. Elle a fait l'entretien du jour. Il y a d'abord eu un dîner de dix-neuf personnes, composé, en beaux esprits, de MM. de Saint-Foix, Le Mière, Dorat, Rochon et Duclairon, tout récemment arrivé de son consulat de Hollande : en gens de la Comédie, des demoiselles La Motte, Fannier et de madame Drouin. Le reste était des anciens amis ou amants de la maîtresse de la maison. Il ne faut pourtant pas oublier M. de Saint-Aubin, peintre, qui n'a pas le moins contribué aux divertissements. A la fin du dîner, après avoir beaucoup *tosté* en l'honneur de la reine de Vaugirard, M. de Saint-Foix a commencé des couplets sur la fête : tous ses émules l'ont suivi, jusqu'à ce qu'une symphonie, partie du jardin, ait annoncé quelque chose de nouveau. On s'est transporté vers les lieux d'où elle s'annonçait; on est entré dans un bosquet délicieux, où s'est trouvée la statue de mademoiselle Dangeville sous la figure de Thalie, avec tous les attributs de son art. On lisait, au bas du piédestal, un hymne de la composition de M. de Saint-Foix. On a procédé à l'inauguration de cette statue, et tous les beaux esprits sont venus en cadence, des guirlandes de fleurs à la main, lui rendre leurs hommages. On a encore chanté des couplets; on a joué différentes petites parades, courtes, spirituelles et délicates. En-

(1) Élisabeth-Petrowna, fille de Pierre le Grand.

suite, le jour tombant, tous les bosquets se sont trouvés illuminés : on a introduit le peuple : il s'est formé des danses partout. On avait établi des rafraîchissements pour cette populace, qui bénissait sans cesse l'illustre *Marie*. Enfin, un feu d'artifice très-brillant a terminé le spectacle. Un grand souper a suivi, et le champagne et l'esprit ont recommencé à couler avec la même abondance.

18. — Des quatre-vingt-quatre pièces qui ont concouru pour le prix de l'Académie Française, neuf ont été choisies et ont suspendu longtemps les suffrages des juges. M. de La Harpe était du nombre. Son *Epître*, qui roule *sur les avantages de la Philosophie*, avait beaucoup de partisans, et vraisemblablement il l'aurait emporté ; il a malheureusement eu l'imprudence de se vanter d'avance qu'il avait le prix. Le bruit en est revenu à l'Académie, qui, instruite de cette présomption contraire aux règlements et aux lois du concours, a formé une délibération par laquelle M. de La Harpe a été déclaré exclu du concours. Seconde délibération, en même temps, qui décide que, pour éviter dorénavant de semblables indiscrétions, on n'ouvrira les billets des noms des concurrents, que le jour même de la Saint-Louis, ou dans la séance qui doit le précéder.

19. — Entre les circonstances qui rendent remarquable le concours de cette année pour le prix de poésie de l'Académie Française, on en rapporte une des plus singulières. Un auteur a eu l'impudence d'envoyer une pièce érotique dans le genre le plus infâme, et très-propre à servir de pendant à la fameuse *Ode à Priape*. M. Duclos, le secrétaire, a été chargé, de la part de la compagnie, de lui écrire une lettre très-forte, de lui faire la réprimande qu'il méritait, et de lui déclarer que l'Académie voulait bien par indulgence ne pas le dénoncer à la police, et lui épargner le châtiment qu'il aurait subi infailliblement.

24. — M. Dudoyer de Gastel, ex-Oratorien, est depuis plusieurs années très-respectueux adorateur de mademoiselle Doligny, cette virtuose de la scène française, que ses camarades admirent beaucoup sans être assez sottes pour l'imiter. La verve de cet auteur s'est échauffée auprès de cette beauté angélique, et, ne pouvant s'évaporer autrement, elle s'est condensée en un petit drame composé exprès pour y faire briller notre héroïne.

Le sujet est tiré d'un conte de M. Marmontel, intitulé *Laurette*. On attend avec impatience la représentation d'un pareil drame, véritable production de l'amour le plus pur.

25. — La foule empressée d'assister à la séance publique de l'Académie Française, le jour de Saint-Louis, augmentant d'année en année, et la garde ordinaire de six Suisses ne suffisant pas, on l'a renforcée cette fois-ci d'un détachement d'invalides, commandé par un officier. Malgré cette barrière formidable, le tumulte augmentait; la salle ne pouvait plus contenir les spectateurs, lorsque M. Duclos, secrétaire, maître des cérémonies de l'Académie, a fait fermer les portes, et, Messieurs étant en place, M. de Châteaubrun, directeur, a déclaré que la pièce qui a remporté le prix cette année avait pour titre : *Lettre d'un fils parvenu, à son père, laboureur*. M. Marmontel a lu, ou plutôt déclamé, l'ouvrage couronné. M. le directeur a repris la parole, a nommé l'auteur : M. l'abbé de Langeac; il l'a invité de paraître, et ce jeune élève d'Apollon est venu prendre la médaille. Tout le monde a applaudi à sa modestie et aux grâces ingénues de la mère répandues sur la physionomie du fils.

Il est arrivé, à cette assemblée, un petit incident qui, tout puéril qu'il soit, mérite d'être rapporté. Les portes de l'Académie étant fermées, et les Suisses de l'extérieur retirés, il est survenu beaucoup de monde, et l'on a pénétré facilement jusque dans l'Académie des Belles-Lettres, dont la salle précède celle de l'Académie Française. Vains efforts pour aller plus loin. MM. Le Mière et Dorat, courroucés de rester à la porte du sanctuaire des Muses, ont proposé de tenir l'Académie. Tout le peuple littéraire a applaudi; on s'est rangé autour de la table, et quelqu'un, qui avait la pièce couronnée imprimée, ayant proposé d'en faire lecture, on a parodié la grande assemblée. C'étaient des éclats de rire, des brouhahas, dont le bruit retentissait jusque dans l'autre salle; ce qui a beaucoup incommodé les lecteurs, et surtout M. Marmontel, dont les accents passionnés se perdaient quelquefois dans le tumulte.

26. — On sait aujourd'hui que l'homme de qualité, âgé de quatre-vingt-deux ans, dont on a parlé (1), et qui a concouru

(1) Voy. 5 juillet 1768.

pour le prix de l'Académie Française, est M. le baron de Châteauneuf, frère du feu maréchal de Maillebois. On est surpris que l'Académie n'ait fait aucune mention de cette circonstance. Ainsi l'on a vu, dans ce jeu littéraire, la vieillesse aux prises avec l'enfance, et, suivant l'usage, la fortune a favorisé la dernière. M. le baron de Châteauneuf est un courtisan épicurien. Il a payé d'abord à la patrie le tribut des services militaires auxquels il a cru que sa naissance et sa qualité de citoyen l'obligaient, et s'est livré bientôt à un loisir philosophique; il a coulé ses jours fortunés entre les arts et les plaisirs, passant tour à tour des bras de Vénus dans ceux des Muses. Il s'adonne aussi à la peinture, à la musique, et s'entend un peu à tout.

Septembre. — 3. — Madame Bontems, auteur de quelques ouvrages, et, entre autres, d'une traduction en prose du poëme des *Saisons* de Thompson, est morte, il y a quelques jours, des suites d'une maladie de femme, longue et douloureuse. Cette virtuose n'est point une grande perte pour la littérature. Cependant, en faveur de son sexe, on lui doit savoir gré de ses efforts, et elle mérite qu'on jette quelques fleurs sur son tombeau.

4. — La comparaison des différentes pièces imprimées qui ont concouru pour le prix de l'Académie, n'est point, au gré des connaisseurs, à l'avantage de celle de M. l'abbé de Langeac. Cela occasionne une grande fermentation dans le peuple littéraire, et bien des gens taxent l'Académie de partialité. On sait combien la mère a de crédit auprès de M. le comte de Saint-Florentin, et l'intérêt vif que ce ministre prend aux enfants de madame de Langeac. Un caustique, s'imaginant que ces raisons n'avaient pas peu contribué à déterminer les suffrages des juges, a fait l'épigramme suivante :

De par le roi, ces vers soient trouvés beaux !
Signé Louis, et plus bas, Phelypeaux.

— On cite plusieurs traits du roi de Danemarck, qui annoncent sa jeunesse aimable. Ils ne répondent point à la gravité dont quelques gens, qui ne connaissent point l'humanité, voudraient qu'un monarque fût toujours accompagné. Il y a quelques jours que, dans un souper où était l'ambassadeur de cette Majesté, on

en parlait. Madame la marquise de Nicolaï dit fort étourdiment à ce ministre : « On assure que votre roi est une tête... — Oui, Madame, une tête couronnée, » répliqua-t-il. Tout le monde applaudit à la manière honnête et polie avec laquelle cet étranger releva l'indiscrétion et l'indécence du propos.

5. — M. De Parcieux, de l'Académie royale des Sciences, vient de mourir, le 2 de ce mois, d'une maladie de langueur, dans laquelle il a constamment soutenu la douceur de son caractère et la fermeté de son âme. Ce citoyen estimable et éclairé ne s'arrêtait pas à des spéculations vagues, propres seulement à exercer le génie d'un savant; il mettait ses études en pratique, et ne formait que des projets utiles et d'une exécution dont l'avantage était sensible pour tout le monde.

12. — Le Gouvernement, toujours en garde contre les livres prohibés, dont le commerce devient de plus en plus étendu, est alerte pour arrêter l'introduction qu'on pourrait faire de cette marchandise. On vient de surprendre un ballot d'une quantité très-grande d'exemplaires de la tragédie de *Lothaire et Waldrade, ou le Royaume mis en interdit* (1). On voit, à l'inspection seule du titre, combien il est sage à la police de ne point laisser pénétrer une pareille brochure, dans les conjonctures critiques de ses divisions avec la cour de Rome.

15. — On prétend que M. de Voltaire ne marche jamais sans la *Bible*, sous prétexte que lorsqu'on a un procès, il faut toujours avoir sous les yeux le factum de ses adversaires. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il possède parfaitement ce livre ; il s'en est pénétré, il en est plein, il le retourne sans cesse, il le dépèce pour enrichir ses ouvrages, mais à sa manière, et non sans doute comme le prédicateur, le théologien, ou le défenseur de la religion. On sait que l'Écriture sainte veut être lue dans la simplicité du cœur et de l'esprit; qu'aux génies superbes elle offre des ridicules, des absurdités, des barbaries, des impiétés même, et c'est ce que M. de Voltaire ne manque pas d'y trouver.

16. — M. De Lisle, fameux astronome, vient de mourir, le 11 de ce mois, âgé de quatre-vingt-un ans. Il était pensionnaire vétéran de l'Académie des Sciences et professeur au Collége royal.

(1) Par Gudin de La Brenellerie.

Son ardeur pour l'astronomie lui avait fait entreprendre différents voyages. Il avait été jusqu'en Sibérie. Il avait professé à Pétersbourg, et avait en conséquence prêté serment de fidélité à l'impératrice. De retour à Paris, on lui en fit un grief : il essuya des dégoûts à l'Académie, où on ne le regardait plus que comme pensionnaire étranger. Il demanda sa retraite. Cette espèce de disgrâce, la jalousie de ses rivaux, les tracasseries qu'ils lui suscitèrent, empoisonnèrent sa vieillesse, d'ailleurs malaisée : il est mort dans une sorte d'indigence.

17. — M. le duc de Nevers (1) vient de s'éteindre, âgé de près de quatre-vingt-douze ans. C'était un seigneur de beaucoup d'esprit, mais dont les mœurs ont passé quelquefois à la cour pour trop philosophiques. On prétend qu'il avait épousé la demoiselle Quinault, excellente comédienne, et sœur du fameux Dufresne. Le présent qu'il a fait à la France de M. le duc de Nivernois, est le plus beau trait de sa vie.

22. — Il s'est élevé, depuis quelques années, en France, une secte de philosophes audacieux qui semblent avoir eu le système réfléchi de porter une clarté fatale dans les esprits, d'ébranler toute croyance, de renverser la religion et de la saper jusque dans ses fondements. Les uns, troupes légères du parti, armés du sarcasme et de l'ironie, ont d'abord, sous des allégories sensibles, des fictions ingénieuses, couvert d'un ridicule indélébile ses ministres, ses dogmes, sa liturgie et sa morale même. D'autres, spéculateurs profonds, cuirassés d'érudition, hérissés de métaphysique, se sont présentés le front découvert, l'ont attaquée à force ouverte, ont déployé contre elle les raisonnements les plus formidables, et, ne trouvant point d'athlètes dignes d'eux, sont malheureusement restés maîtres du champ de bataille. Aujourd'hui que ces incrédules regardent leur ouvrage comme bien avancé, qu'ils attendent, du bénéfice du temps, que la lumière, gagnant de proche en proche, dissipe totalement la nuit des préjugés, de l'ignorance et de la superstition, ils attaquent leurs adversaires dans leurs derniers retranchements : ils prétendent prouver que la politique n'a aucun besoin de la religion pour le soutien et le gouvernement des États. C'est contre cette

(1) Philippe-Jules-François Mazarini-Mancini, mort le 14 septembre.

assertion, si ancienne, si répandue, et que les défenseurs du christianisme, poussés à bout, opposent pour dernier argument, qu'ils réunissent aujourd'hui leurs forces, et qu'ils semblent préparer un corps d'ouvrages dont plusieurs pénètrent déjà dans ce pays-ci. Tel est le livre intitulé *la Contagion sacrée, ou Histoire naturelle de la superstition* (1). On le prétend traduit de l'anglais d'un M. Jean Trenchard.

27. — On vient de décocher encore un trait à M. l'abbé de Langeac, ou plutôt à l'Académie. Il y a apparence que c'est le dernier effort des mécontents. Voici l'épigramme :

L'Académie, *et ab hoc et ab hac,*
A tes vers plats, sans raison et sans rime,
Donnant le prix, te prouve bien, Langeac,
Plus fortuné qu'un enfant légitime.

30. — Les directeurs de l'Académie royale de Musique ont proposé aux curieux de chercher une devise (1) pour la salle de l'Opéra qui n'est pas encore finie. Cette devise doit être en français et en deux vers. On n'en a encore vu que de mauvaises. M. Le Clerc de Montmerci propose les deux suivantes :

Les arts dans ce palais prodiguent leurs merveilles,
Pour enchanter les cœurs, les yeux et les oreilles.

Ou

Dans ce palais brillant des beaux-arts et des fées,
Héros, dieux et démons, tous les êtres divers,
Dociles aux accords des modernes Orphées,
Sont le tableau mouvant de ce vaste univers.

Quoique celle-ci soit contre les conditions établies, que ce soit même plutôt une description qu'une inscription, les amis de l'auteur l'ont trouvée si belle, qu'ils lui ont conseillé de la rendre publique.

(1) Composé par le baron d'Holbach. Londres (Amsterdam, M.-M. Rey), 1768, 2 vol. in-8°.

(2) Diderot avait anciennement proposé celle-ci : *Hic Marsyas Apollinem.* Voy. 5 octobre 1768.

Digitized by Google

Octobre. — 2. — On a exécuté, ces jours-ci, un arrêt du Parlement, qui condamne Jean-Baptiste Josserand, garçon épicier, Jean Lecuyer, brocanteur, et Marie Suisse, femme dudit Lecuyer, au carcan pendant trois jours consécutifs; condamne, en outre, ledit Josserand à la marque et aux galères pendant neuf ans, ledit Lecuyer aussi à la marque et aux galères pendant cinq ans, et ladite Marie Suisse à être renfermée pendant cinq ans dans la maison de force de l'Hôpital-général, pour avoir vendu des livres contraires aux bonnes mœurs et à la religion. Ces livres sont : le *Christianisme dévoilé, l'Homme aux quarante écus, Ericie ou la Vestale,* lesquels ont été lacérés et brûlés par l'exécuteur de la haute justice, lors de l'exécution des coupables. On s'est récrié contre la sévérité d'un pareil arrêt, qu'on attribue à M. de Saint-Fargeau, président de la chambre des vacations, homme dur et inflexible, et dont le jansénisme rigoureux n'admet aucune tolérance (1).

4. — Sa Majesté, qui n'avait point honoré M. Bouret de sa visite pendant tout le temps que le dérangement des affaires de ce financier l'avait mis dans le cas de suspendre les travaux du fameux Pavillon du Roi, n'a pu se refuser cette année aux désirs de ce serviteur si jaloux des regards de son auguste protecteur. Le roi est allé un instant, le mercredi 28 septembre, visiter ce fameux bâtiment. Il l'a trouvé augmenté de plusieurs choses curieuses, mais surtout de sa statue, dont on a parlé il y a quelque temps, et qui est exécutée, en marbre, par le sieur Tassard. Ce qui a le plus flatté Sa Majesté, ce sont deux vers inscrits au bas, composés par le sieur Bouret même (2) dans l'enthousiasme heureux de son amour et de sa reconnaissance. Ils caractérisent à merveille les vertus du maître, et le zèle tendre du sujet. Ils sont dignes de passer à la postérité la plus reculée, et valent sans doute toutes les légendes qu'aurait pu enfanter l'Académie des Belles-Lettres. Les voici :

Juste, simple, modeste, au-dessus des grandeurs,
Au-dessus de l'éloge, il ne veut que nos cœurs.

(1) Voy. 8 octobre 1768.

(2) Ces vers sont de Voltaire. Voyez sa lettre du 13 auguste 1768 à M. Bouret. — R.

5. — Un plaisant s'est égayé au sujet de l'inscription que les directeurs ont demandée pour la nouvelle salle d'Opéra. Il en a fait une qui ne sera sûrement pas adoptée; mais elle est piquante et mérite d'être transmise au public :

Ici, les dieux du temps jadis
Renouvellent leurs liturgies :
Vénus y forme des Laïs,
Mercure y dresse des Sosies.

8. — Bien des gens ont été étonnés de la dureté avec laquelle on a sévi contre les colporteurs flétris dernièrement par arrêt du Parlement, surtout vu l'énoncé des livres prohibés qu'on les accusait d'avoir vendus. Les gens au fait prétendent que leur grand grief est d'avoir distribué un libelle qu'on a craint de nommer dans un arrêt, quoiqu'il ait été annoncé, il y a plus d'un an, dans des gazettes étrangères. C'est le pamphlet intitulé: *les Sabbatines et les Florentines* (1). Le titre seul prouve combien ils étaient coupables, et justifie l'austérité des magistrats aux yeux des gens au fait de l'énormité des crimes politiques.

10. — M. l'abbé d'Olivet, de l'Académie Française, tombé en apoplexie-paralysie, il y a deux mois, et qui, malgré son âge de quatre-vingt-sept ans, a lutté depuis ce temps contre la mort, vient enfin de succomber après cette belle défense. Ce personnage, vraiment académique, est une perte d'autant plus grande, qu'il travaillait dans un genre peu à la mode aujourd'hui et qu'on semble mépriser. Ses traductions de Cicéron, regardées comme un chef-d'œuvre dans leur espèce, lui procureront une gloire, sinon brillante, du moins solide et durable chez la postérité qui en recueillera les avantages. Quant à la partie grammaticale de ce savant, quoiqu'il n'approchât pas de la métaphysique lumineuse des Girard et des Dumarsais, il avait sur cette matière un génie de discussion pur, exact et correct. En général, il avait plus de bon sens et de précision que de finesse et de légèreté. Il ne manquait pourtant pas d'un certain esprit; mais surtout il avait une mémoire prodigieuse, qui le servait à propos et le faisait briller avec celui des autres au défaut du sien.

(1) Voy. 26 juillet 1767.

11. — M. Bernard, secrétaire du gouverneur de Choisi, et appelé, par excellence, le *Gentil-Bernard*, nom que lui a donné M. de Voltaire et qui lui est resté, a obtenu du Gouvernement un terrain qu'il a approprié avec beaucoup de goût et d'élégance. Il a fait des devises en vers pour toutes les pièces de cette agréable maison. En voici deux qui paraissent les meilleures et les plus propres à caractériser les mœurs et le goût du maître. Au-dessus d'une glacière, il a fait arranger une espèce de Parnasse, et a écrit au bas le quatrain suivant :

Sous cette voûte souterraine
Les cœurs froids, les auteurs glacés
Sont avec la neige entassés ;
Et ma glacière est toujours pleine.

Au-dessus d'un boudoir délicieux, il a mis :

Habitons ce petit espace,
Assez grand pour tous nos souhaits :
Le bonheur tient si peu de place,
Et ce dieu n'en change jamais.

Tout le reste répond à cette aimable philosophie, et fait de ce séjour un lieu riant et voluptueux.

12. — M. l'abbé d'Olivet a été enterré dimanche 8, et le mercredi 11, son testament avait été ouvert, lu et exécuté. Il laisse à son neveu, président à mortier au Parlement de Franche-Comté et son légataire universel, quatre-vingts actions des Fermes, pour cinquante mille écus de terres, plus de trente mille francs d'arrérages, deux cent cinquante louis en argent comptant, trois cent cinquante marcs de vaisselle d'argent, une très-belle bibliothèque et des meubles de peu de valeur, etc. Cette succession paraît fort honnête pour celle d'un homme de lettres.

13. — *Extrait d'une lettre de Ferney, du 30 décembre.* — « Rassurez-vous, Monsieur, sur les inquiétudes que vous avez à l'égard de M. de Voltaire. Ce grand homme, accoutumé à dire qu'il se meurt depuis plus de cinquante ans, se porte à merveille. Il se plaint d'être sourd et aveugle. Le fait est qu'il lit encore sans

lunettes et qu'il a l'ouïe très-fine. Il est sec et ingambe : il est peu courbé. Le jour que j'ai eu l'honneur de le voir, il avait de gros souliers, des bas blancs roulés, une perruque naissante, des manchettes d'entoilage qui lui enveloppaient toute la main, une robe de chambre de Perse. Il nous fit beaucoup d'excuses de n'être point habillé : mais il n'est jamais autrement. Il parut à l'entremets. On avait réservé un grand fauteuil à bras, où cet illustre vieillard se mit, et mangea rondement des légumes, des pièces de four, des fruits, etc. Il pétilla d'esprit. On pourrait lui reprocher d'être trop emphatique, et de n'avoir point dans la conversation ce ton cavalier qui caractérise si bien le style de ses écrits. Après le dîner, il nous mena dans sa bibliothèque, très-vaste, très-nombreuse et très-belle. Il nous lut des passages de livres rares sur la religion, c'est-à-dire contre la religion, car c'est aujourd'hui sa manie : il revient sans cesse sur cette matière. Il joua aux échecs avec le Père Adam, qui, sans être le premier homme du monde, est assez Jésuite pour se laisser perdre : M. de Voltaire ne lui pardonnerait pas de le gagner. On fit ensuite de petits jeux d'esprit; puis, on se mit à dire des histoires de voleurs. Chaque dame ayant conté la sienne, on engagea M. de Voltaire à avoir son tour. Il commença ainsi : « Mesdames, il était un jour un fermier général..... Ma foi, j'ai oublié le reste. » Nous le laissâmes après cette épigramme, la meilleure sûrement qu'il ait faite de la journée. »

14. — *Extrait d'une lettre de Fontainebleau du 10 octobre.* — « Le bruit avait couru ici que M. de Voltaire était décédé. Il avait pris tellement faveur que la cour paraissait croire cette nouvelle. On l'a inféré du propos de M. le comte d'Artois. Ce prince, à son dîner, parlant de cet événement, a dit : « Il est mort un grand homme et un grand coquin (1). » Les ennemis de M. de Voltaire ont saisi avidement cette phrase, et l'ont répandue avec profusion. Effectivement, il est aisé d'en conclure quelle est sa réputation auprès de ceux qui ont l'honneur d'être chargés de l'éducation des Enfants de France. Quoi qu'il en soit, la nouvelle est absolument fausse et destituée de fondement. La

(1) On aime à croire, avec Wagnière, que le comte d'Artois n'a jamais tenu un semblable propos, qu'il serait difficile de concilier avec les marques d'intérêt que ce prince donna plus tard à Voltaire. — R.

Providence laisse encore à ce philosophe incrédule le temps de se repentir et de mériter un éloge funéraire plus flatteur. »

15. — Depuis quelque temps, il court ici une chanson intitulé : *la Bourbonnaise*, qui a été répandue avec une rapidité peu commune. Quoique les paroles en soient fort plates, que l'air soit on ne peut plus niais, elle est parvenue jusqu'aux extrémités de la France. Elle se chante jusque dans les villages, et l'on ne peut se transporter nulle part sans l'entendre. Les gens qui raffinent sur tout, ont prétendu que c'était un vaudeville satirique sur une certaine fille de rien (1), parvenue, de l'état le plus crapuleux, à jouer un rôle et à faire une sorte de figure à la cour. Il est certain qu'on ne peut s'empêcher de remarquer, dans l'affectation à la divulguer si généralement, une intention décidée de jeter un ridicule odieux sur celle qu'elle regarde. Les gens à anecdotes n'ont pas manqué de la recueillir et d'en grossir leur portefeuille, avec tous les commentaires nécessaires pour son intelligence, et capables de la rendre précieuse pour la postérité.

18. — M. l'abbé Morellet est connu dans la république des lettres par plusieurs ouvrages, et très-particulièrement par la rédaction du *Dictionnaire de Commerce* de Savary, qu'il veut présenter sous un jour nouveau. Il y travaille depuis longtemps, et sera, à ce qu'on espère, bientôt en état de le produire. On voit avec plaisir la fortune accueillir ce savant, et le mettre au rang de ses favoris qui prouvent qu'elle n'est pas toujours aveugle. Il vient d'être désigné pour remplacer un nommé Le Grand dans les fonctions de secrétaire général du Commerce.

22. — Le roi de Danemarck n'a point voulu se montrer en public qu'il n'ait vu le roi de France, son frère. En conséquence il a été aujourd'hui à la Comédie Française en petite loge, dans celle de madame de Villeroi. Malgré cet *incognito*, comme on était prévenu, le public s'est porté en foule à ce spectacle, et tout y était plein de très-bonne heure. Le sieur Le Kain, revenu depuis quelque temps, a joué dans *Warwick*, tragédie de M. de La Harpe, et a déployé devant le jeune monarque toute la noblesse théâtrale dont il est susceptible.

24. — Quelques confrères de M. l'abbé d'Olivet, touchés de sa

(1) Madame Du Barry.

perte, n'ont pu s'empêcher, dans l'excès de leur douleur, de répandre une anecdote jusqu'ici conservée dans le sein de l'Académie, et qui nous apprend quelle est la cause de sa mort. Dans la séance où il fut décidé que la pièce de M. l'abbé de Langeac aurait le prix, cet académicien, qui n'avait rien à ménager à son âge, s'opposa à une préférence, qui, selon lui, déshonorait l'Académie. Il fit sentir combien le public se récrierait contre un tel choix, et, s'armant de l'éloquence de l'orateur romain dont il était pénétré (1), il pérora longuement pour ramener ses confrères à un jugement plus impartial. Ce fut inutilement : c'était un parti pris; il n'eut que peu de partisans. MM. d'Alembert et Duclos le traitèrent durement, l'appelèrent radoteur, et renouvelèrent enfin une scène de halle, telle qu'il en avait déjà eu une avec ce dernier confrère, il y a quelques mois; mais, n'ayant pas le sang aussi bouillant, il fut saisi vivement de ces apostrophes injurieuses; il fut frappé à mort dès l'instant, et tomba en apoplexie dès le soir même.

27. — Les curieux ont tenu un journal exact de la marche et des propos du roi de Danemarck, qui marque beaucoup d'esprit dans ses réponses. Les circonstances les plus essentielles de cet itinéraire sont celles de son entrevue avec le roi. Après être descendu, au Château, à l'appartement de feu madame la Dauphine, et le roi étant prêt à recevoir ce monarque, Sa Majesté Danoise se rendit dans le cabinet du roi. Elle était accompagnée des ministres, des seigneurs de sa suite, du duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre du roi, et du duc de Choiseul, ministre et secrétaire d'État, ayant le département des affaires étrangères. Il y avait deux fauteuils dans le cabinet du roi. Les premiers compliments faits, le roi pressa son frère de s'asseoir : il s'en défendit, et demanda à rester debout. Il renouvela de vive voix sa satisfaction de voir le plus grand potentat de l'Europe. Le roi, de son côté, témoigna qu'il regardait cette époque comme remarquable dans son règne; qu'il se ressouvenait très-bien d'avoir vu le Czar à sa cour, quoiqu'il n'eût alors que sept ans, et que cette réception ne lui serait pas moins flatteuse. Ensuite, Sa Majesté Danoise ayant demandé à aller chez monseigneur le

(1) L'abbé d'Olivet a traduit plusieurs ouvrages de Cicéron.

Dauphin, s'y rendit vers les huit heures, et alla souper avec le roi. Les deux monarques avaient avec eux vingt-quatre dames de la cour, les plus brillantes et les plus choisies. Sa Majesté Danoise déclara qu'elle n'avait jamais vu réunis tant de grâces et tant de charmes. Le lendemain M. le duc de Choiseul lui donna à souper, et le surlendemain elle mangea encore avec le roi. Le jeudi, étant repartie pour Paris, M. le duc de Duras fit jouer chez lui, devant elle, la pièce de *la Partie de chasse de Henri IV*. Tous les jours on exécutera aux différents spectacles les drames que demandera cette Majesté, et sur l'affiche on mettra : *Par ordre*.

Entre les bons mots de ce monarque, on en cite un qui indique la vivacité de ses réponses et sa facilité pour les saillies. Dans son passage par la Hollande, un seigneur de ce pays-là lui présenta une généalogie par laquelle il prétendait lui appartenir. « Mon cousin, lui dit le roi, je suis ici *incognito* : faites de même. » Dans son entrevue avec le roi, Sa Majesté, en parlant de la disproportion d'âge qui était entre eux, lui dit : « Je serais votre grand-père. — C'est ce qui manque à mon bonheur, » répondit avec effusion Sa Majesté Danoise. On ne peut omettre encore un mot de Louis XV, qui indique toute la sensibilité de son âme et combien il aime ses peuples. Le roi de Danemarck, après avoir visité toute la famille royale, dit au roi, qui parlait des pertes qu'il avait faites, que la famille nombreuse qui lui restait était un dédommagement bien précieux : « J'en ai une bien plus nombreuse encore, qui ferait vraiment ma félicité, si elle était heureuse. » Paroles remarquables et bien consolantes pour la nation !

Voici à peu près ce qu'on a trouvé de plus essentiel dans ce journal, chargé d'un tas de formules répétées et d'une étiquette fastidieuse.

28. — Madame Du Boccage, connue par les grâces de son esprit et de sa figure, auteur de différents ouvrages, ayant adressé, le 4 de ce mois, des vers à M. de Voltaire au sujet de Saint-François, sa fête, ce grand homme, qui n'est jamais en reste, y a répondu par ceux-ci :

Qui parle ainsi de saint François ?
Je crois reconnaître la sainte,

Digitized by Google

Qui de ma retraite, autrefois,
Visita la petite enceinte.
Je crus avoir sainte Vénus,
Sainte Pallas, dans mon village.
Aisément je la reconnus,
Car c'était sainte Du Boccage.
L'Amour même aujourd'hui se plaint
Que, dans mon cœur étant fêtée,
Elle ne fut que respectée.
Ah ! que je suis un pauvre saint !

29. — M. Gauthier de Mont-d'Orge, trésorier de la Chambre aux deniers, vient de mourir des suites d'une apoplexie dont il avait été frappé il y a quelques années, et dont il ne s'était jamais bien relevé. C'était un financier, qui, dans son temps, avait eu des prétentions au bel esprit. On connaît de lui, entre autres choses, le ballet des *Talents lyriques* et l'*Acte de société*, deux ouvrages dont le premier surtout a eu beaucoup de succès à l'Opéra, moins sans doute par les paroles de cet auteur, que par la musique de l'immortel Rameau. Dans le répit que lui a laissé sa maladie, il avait épousé une certaine chanoinesse, bâtarde adultérine de M. d'Étioles et de madame de Belvaux, mais qui, par un raffinement de la corruption de nos mœurs, avait trouvé un père et une mère adoptifs. Un gentilhomme pauvre avait eu la bassesse de la reconnaître pour sa fille, et une demoiselle, en s'accouplant à cet homme vil, avait eu l'infamie de la reconnaître aussi comme procréée avant le mariage. Au reste, la jeune personne ne paraît point avoir hérité de tout ce déshonneur, et s'est montrée digne d'une naissance plus illustre. Quoiqu'elle n'ait goûté aucun agrément dans l'hymen de M. de Mont-d'Orge, absolument paralysé sur tous ses sens, elle s'est conduite envers lui avec toute la noblesse, toute la reconnaissance qu'il avait plus de droit que de raison d'en attendre. Elle ne l'a point quitté dans toutes ses infirmités; elle ne s'est montrée nulle part, n'a participé à aucun plaisir, et, dans la plus grande jeunesse, s'est comportée avec toute la prudence de la femme la plus raisonnable. Elle est à même de recueillir aujourd'hui les fruits de sa sagesse par plus de cent mille livres de rentes, dont elle se trouve avoir l'usufruit.

30.— Le roi de Danemarck ne perd aucun moment dans ce pays-ci, et visite avec le plus grand soin tous les lieux qui peuvent lui présenter des objets dignes de sa curiosité ou de son instruction. Il est allé hier aux Gobelins : il a admiré cette manufacture; mais, dans les différents ouvrages qu'il a vus, une tenture représentant l'histoire d'Esther et d'Assuérus, d'après les dessins du fameux Vanloo, a surtout attiré son attention. Ce monarque a été saisi d'étonnement, et, dans son admiration, il a demandé pour qui était destiné cet ameublement : « Pour Votre Majesté, » lui a répondu le duc de Duras.

31. — On continue à s'entretenir du roi de Danemarck, dont on admire les réponses ingénieuses. Chacun s'efforce de mériter quelque chose de flatteur de sa part. On s'évertue aussi, et l'on se répand en saillies pour plaire à ce prince aimable. On cite de nouveaux bons mots de ce monarque et de ceux qui ont l'honneur de l'approcher. Nous en choisirons quelques-uns seulement. Dans un souper qu'il fit chez le roi, Sa Majesté lui demanda quel âge il donnait à madame de Flavacourt, qui paraissait l'enchanter? Il répondit : Trente ans. « Elle en a plus de cinquante, dit le roi. — Sire, c'est une preuve qu'on ne vieillit point à votre cour. »

Novembre. — 6. — Les filles qu'on appelle du bon ton fondaient de grandes espérances sur la prochaine arrivée du roi de Danemarck : elles se préparaient de longue main à captiver ce jeune monarque, et l'on ne finirait point de détailler toutes les ruses qu'elles avaient mises en usage pour paraître à ses yeux les premières. Les unes ont été au-devant de cette Majesté, dans de superbes équipages à quatre et à six chevaux; d'autres sont venues s'installer dans les environs de son palais. Quelques-unes, à force d'argent, avaient obtenu du tapissier de placer leurs portraits dans les cabinets et boudoirs de son hôtel. Enfin, mademoiselle Grandi de l'Opéra, accoutumée à s'enrichir des dépouilles des étrangers, et dont la cupidité dévorerait un royaume, a eu l'audace d'envoyer sa figure en miniature à ce prince. Il paraît que tous les charmes de ces nymphes ont échoué contre la sagesse de ce moderne Télémaque. Il se conduit avec une décence qui fait un honneur infini à la pureté de ses mœurs et à sa tendresse conjugale.

10. — M. le duc de Duras continue, avec un zèle infatigable, à promener Sa Majesté Danoise dans tous les lieux propres à satisfaire sa curiosité et ses connaissances. Ce monarque trouve partout des marques de l'attachement de la nation et de sa politesse. A la Monnaie, on a frappé, sous ses yeux, sans qu'il s'en aperçût, une médaille représentant son effigie. A la Savonnerie, il s'est trouvé un superbe tapis à ses armes. A la manufacture de Sèvres, on lui a présenté un service de porcelaine, dont toutes les pièces étaient chargées de son écusson. On estime ce présent du roi cent mille écus. M. de Marigny a eu l'honneur de recevoir cette Majesté à l'Académie de Peinture. Au Cabinet du Roi, elle a développé devant M. de Buffon et les autres spectateurs, des connaissances d'histoire naturelle étonnantes pour son rang et pour son âge. Elle a trouvé qu'il manquait plusieurs choses à différentes collections, et s'est chargée de les envoyer au roi.

Mademoiselle Clairon a joué hier chez madame la duchesse de Villeroi le rôle de Didon devant le roi de Danemarck. Il a été enchanté de cette actrice qui, avec Le Kain, paraissent les deux personnages qui l'aient le plus affecté au théâtre. Du reste, on trouve qu'on la fatigue de trop de spectacles, et l'on admire sa complaisance à se prêter à toutes les galanteries qu'on veut lui faire en ce genre. On juge de cette complaisance par des bâillements qui échappent quelquefois à ce monarque, et qui annoncent qu'il ne prend pas toujours tout le plaisir qu'on voudrait lui procurer. On a remarqué, entre autres excès de cette espèce, qu'on lui a fait voir en un seul jour dix-sept actes, tant en prose qu'en vers, en déclamation, en chant, en musique, etc., en italien et en français.

11. — On a vu au Salon, il y a quelques années, le portrait du roi, en pied, en tapisserie des Gobelins. Tout le monde admira la vérité de cet ouvrage et son exécution. Le roi de Danemarck n'en a pas moins été flatté, et a paru désirer être rendu de la même manière. En conséquence, Michel Vanloo a peint ce monarque, pour servir de modèle aux artistes.

12. — Les Comédiens Français avaient affiché pour cette semaine *Hylas et Sylvie*, pastorale, jouée à Chilly chez madame la duchesse de Mazarin, et qui y avait eu du succès. Ce drame a été arrêté à la police, à cause de quantité de gravelures, très-agréa-

bles dans un petit comité, mais que la décence ne permet pas de laisser glisser sur un théâtre. Comme il y en a beaucoup qui tiennent aux circonstances, aux gestes, aux attitudes, à l'ensemble de la scène, M. de Sartines a exigé qu'il y eût une répétition sous ses yeux, et il jugera lui-même ce qu'il peut y avoir de répréhensible.

13. — Dans la fête que madame la duchesse de Mazarin a donnée au roi de Danemarck, une femme de la compagnie lui chanta, pendant le souper, le couplet suivant :

Un roi qu'on aime et qu'on révère
N'est étranger dans nuls climats :
Il a beau parcourir la terre,
Il est toujours dans ses États (1).

15. — Les Comédiens Italiens ordinaires du roi avaient annoncé hier sur leur affiche la présence du roi de Danemarck, par le mot de convention : *Par ordre*; ce qui leur avait attiré une foule étonnante. Cette Majesté n'a pu satisfaire à ses engagements. On a appris avec douleur qu'elle était incommodée d'une indigestion. Le peuple, dont elle est l'adoration, s'est porté en foule vers son hôtel, pour en savoir des nouvelles. On ne saurait rendre combien ce prince est aimé. Tous les indigents de ce canton retrouvent en lui un second père. Il distribue un argent étonnant, et son cœur tendre est vivement affecté de la misère, dont on ne peut lui cacher beaucoup de détails. Ce roi paraîtrait souhaiter qu'on tournât en secours abondants pour les malheureux tant de fêtes qu'on prépare de toutes parts à si grands frais. Ce serait, sans doute, la plus belle qu'on pût lui donner, et la plus digne des princes augustes, auxquels ceux qui les approchent devraient suggérer cette manière d'être vraiment grands.

16. — Un nommé Fierville, comédien, directeur de troupe, venu de Berlin en ce pays-ci depuis quelque temps, a été arrêté à Châlons-sur-Marne et envoyé en prison. On ne sait pas trop les raisons de cette punition. Il est des gens qui prétendent que c'est

(1) Ce quatrain est de Chamfort et termine une pièce de vers qu'une actrice, déguisée en bohémienne, chanta au roi de Danemarck. — R

pour s'être refusé aux sollicitations des gentilshommes de la Chambre, qui voulaient le faire débuter aux Français. Le sieur Fierville est un homme d'un très-grand talent et de beaucoup supérieur au sieur Le Kain, pour la figure, l'organe et les autres parties de l'extérieur du comédien. Il a montré beaucoup d'esprit et de grandes connaissances sur l'art dramatique.

17. — Le roi parlant du roi de Danemarck à madame la comtesse de Chabannes, cette dame demanda à Sa Majesté si ce monarque était bien riche. Le roi lui répondit que les finances de ce royaume avaient été dérangées, mais que ce prince avait un ministre qui avait bien réglé ses affaires et les avait mises sur un bon pied : « Ah ! Sire, repartit cette dame, vous devriez bien débaucher ce ministre-là. »

18. — On continue à recueillir les différents mots du roi de Danemarck, qui soutiennent la bonne opinion qu'on avait conçue de la délicatesse de son goût et de la finesse de son esprit. On ne finirait pas de les rapporter tous. On choisira le suivant comme le plus adroit et le plus honnête. Ce monarque revenait de Fontainebleau : en passant à Essonne, une foule de peuple l'entoure, et se met à crier : Vive le roi ! Ce prince se met à la portière, et d'un air affable il s'écrie : « Mes enfants, il se porte bien ; je viens de le voir. »

22. — On a oublié de parler de M. l'abbé Mangenot, mort le mois dernier. Ce poëte aimable mérite bien qu'on jette quelques fleurs sur son tombeau. Dès l'âge de dix-huit ans, il avait concouru, sans le savoir, pour le prix de l'Académie des Jeux Floraux, et le remporta. Son oncle Palaprat avait envoyé sa pièce, et ne lui fit part de sa démarche qu'en lui annonçant le succès. Il fut peu sensible à ce triomphe : il préférait le plaisir de jouir, à la gloire de vivre chez la postérité. Il faisait des vers, plus par besoin que par désir de la célébrité. Aussi, ne connaît-on guère d'imprimé que la fameuse églogue couronnée dont on vient de parler. Ses ouvrages sont dans les portefeuilles de ses amis. Ce sont des petits riens, des épigrammes, des madrigaux, des chansons, dont certains auteurs à prétention se seraient élevé un grand trophée, mais que celui-ci oubliait dès qu'il les avait faits. Il était attaqué depuis dix-huit ans d'une paralysie, qui semblait ne lui avoir laissé de libre que l'esprit. Il avait conservé dans

cet état son aménité, sa gaieté et sa philosophie. Il était prêtre et chanoine du Temple. Il est mort doucement, comme il avait vécu, âgé de soixante-neuf ans. Il est à souhaiter qu'un homme de goût ramasse ses productions légères, et les réunisse en recueil. Tout ce qu'il a fait est marqué au coin de la naïveté et des grâces. Il était idolâtre des femmes, et semblait ne travailler que pour plaire à cette partie du genre humain.

24. — Depuis plusieurs jours, il était décidé que le roi de Danemarck irait au Palais aujourd'hui. En conséquence, on a feuilleté les Registres, et l'on est convenu de suivre le cérémonial usité à l'égard du czar Pierre Ier, lorsqu'il y vint. Le roi est descendu à neuf heures du matin à l'hôtel du premier président : MM. le marquis d'Aligre et l'abbé d'Aligre sont venus le recevoir au bas de son carrosse. Il a été conduit de la même manière à la lanterne qui lui était destinée ; sa suite a été mise dans une autre. Celle du roi étranger était découverte. Il était dans un fauteuil : un tapis, sur le devant de la lanterne, annonçait cette Majesté. Le sieur Gerbier, avocat, a présenté, suivant l'usage, les lettres du nouveau chancelier (1). Il a fait, à cette occasion, un discours, où il a accumulé les éloges du roi, du chancelier Lamoignon, du vice-chancelier, du chancelier actuel, de M. d'Aligre, premier président, de M. de Vaudeuil, conseiller du Parlement de Paris, nommé premier président de celui de Toulouse, et enfin du roi de Danemarck. Le fond de ce discours ne pouvait être qu'une répétition de lieux communs, de fadeurs et de contre-vérités. On a admiré l'art avec lequel l'orateur a rajeuni ce vieux protocole de mensonges insipides, et surtout les transitions heureuses par lesquelles il a passé six fois d'un compliment à l'autre, prodiguant à chacun de ses héros l'encens convenable. Ensuite, M. Séguier, l'avocat général, a requis l'enregistrement desdites lettres, et a pris occasion de là pour rendre aussi hommage de son éloquence au monarque présent. Ce discours n'a pas eu le même succès que celui du sieur Gerbier, et

(1) Le chancelier de Lamoignon, qui avait été exilé en 1763 (Voy. 11 novembre de cette année-là), ayant donné sa démission en septembre 1768, et René Charles de Maupeou, qui l'avait remplacé avec le titre de vice-chancelier et de garde des sceaux, s'étant pareillement démis de ces charges, le président de Maupeou, son fils, fut nommé chancelier de France et garde des sceaux. — R.

l'avocat a paru l'emporter de beaucoup sur l'académicien.

Les lettres lues et enregistrées, on a appelé une cause. Le sieur Legouvé, avocat, a pris la parole. Cette cause majeure roule sur la cassation, demandée par l'ambassadeur de Naples, d'un testament de son frère en faveur d'un enfant d'une demoiselle Delair, sa concubine. Cet orateur, ne pouvant se défaire de la mauvaise habitude qu'ont les avocats d'injurier leurs parties adverses, avait déjà ébauché d'une façon peu flatteuse le portrait de l'ambassadeur, lorsque le premier président, sentant l'indécence de ce spectacle, a fermé la bouche au sieur Legouvé, en faisant lever l'audience; en sorte que ce dernier a remis dans son portefeuille le compliment dont il se disposait aussi à régaler Sa Majesté Danoise.

Ensuite, on a conduit le roi étranger à la buvette, où le premier président lui a présenté tous Messieurs. Ce prince a demandé le sieur Gerbier; il l'a remercié de son discours en ce qui le concernait, et lui a déclaré qu'il n'avait point encore entendu d'aussi grand orateur : après quoi, il est retourné chez le premier président comme pour lui faire une visite. Il y est resté environ un quart d'heure, et, le premier président l'ayant reconduit jusqu'à son carrosse, il est parti.

— Ce même matin, le roi de Danemarck est allé en Sorbonne, où il a été reçu par M. l'archevêque de Paris comme proviseur de la maison, et par M. le duc de Richelieu comme héritier du fondateur. On a régalé ce prince d'une thèse, soutenue quelques minutes en sa présence, ornée de ses armes, et qui lui était dédiée. Il est allé voir dans l'église le tombeau du cardinal de Richelieu, un des beaux monuments de sculpture connus. Il est monté dans la bibliothèque, où on lui a présenté le premier livre imprimé en France (1), en 1470, intitulé : *Speculum humanæ salvationis*. On lui a fait passer en revue les autres curiosités de la bibliothèque, entre autres une bible russe envoyée par le Czar. Ce monarque

(1) Le premier ouvrage imprimé en France a pour titre : *Gasparini Barzizii Pergamensis epistolarum opus per Joannem Lapidarium Sorbonensis scholæ Priorem multis vigiliis ex corrupto integrum effectum, ingeniosâ arte impressoriâ in lucem redactum* (1470), in-4°. Le volume intitulé : *Speculum humanæ salvationis*, que l'on croit antérieur à 1400, n'a pas été imprimé en France. — R.

a demandé, à cette occasion, s'il y en avait une en danois? Et, d'après la réponse négative, il a promis d'en envoyer une. Il a été obligé de recevoir, avant de partir, différentes pièces de vers latins d'écoliers du collége du Plessis, que le principal a introduits à sa rencontre. Ce prince, fatigué d'éloges, de compliments et d'encens, ne les a pas lus, mais a demandé pour eux des congés; puis, on l'a reconduit, et il est retourné à son hôtel se reposer et se disposer à la fête du soir.

25. — M. de Voltaire s'amuse de tout : il ne dédaigne aucun genre; il embouche avec une égale facilité la trompette et le flageolet. Il court aujourd'hui une énigme sous son nom. Les sociétés de la cour et de la ville s'en occupent. On la propose à deviner successivement à tous les nouveaux venus. La voici :

ÉNIGME.

A la ville ainsi qu'en province,
Je suis sur un bon pied, mais sur un corps fort mince,
Robuste cependant, et même faite au tour.
Mobile sans changer de place,
Je sers, en faisant volte-face,
Et la Robe et l'Épée, et l'Église et la Cour.
Mon nom devient plus commun chaque jour;
Chaque jour il se multiplie
En Sorbonne, à l'Académie,
Dans le conseil des rois et dans le Parlement :
Par tout ce qui s'y fait, on le voit clairement!
Embarrassé de tant de rôles,
Ami lecteur, tu me cherches bien loin,
Quand tu pourrais peut-être, avec un peu de soin,
Me rencontrer sur tes épaules.

Le mot de cette énigme est *Tête à perruque*.

26. — Sa Majesté Danoise, non contente de voir les merveilles muettes de ce pays-ci, a voulu s'entretenir aussi avec les gens de lettres les plus renommés; ce qui a occasionné beaucoup de rumeur et d'intrigues dans tout ce monde-là. Enfin, son ministre en a invité à dîner environ vingt, qu'il a présentés ensuite à son maître. De ce nombre étaient MM. de Mairan, d'Alembert,

Saurin, Marmontel, La Condamine, Diderot, l'abbé de Condillac, Helvétius, etc. Ce prince les a tous accueillis avec bonté ; il leur a dit à chacun des choses flatteuses, et leur a adressé des éloges directs relatifs à leurs ouvrages : preuve qu'il les a lus et qu'il sait les apprécier. On ne saurait croire combien de mécontents a fait le choix du ministre. Il n'est point de grimaud du Parnasse, qui ne se soit cru digne de cette faveur, et qui ne regarde comme une injustice atroce d'avoir été excepté.

29. — M. l'abbé de Lattaignant, chanoine de Reims, ne s'était jusqu'ici exercé que dans les poésies légères et dans les chansons agréables. Il est peu de soupers où il ne soit pour quelque chose, et où les convives ne fournissent leur contingent aux dépens de son esprit. Ce poëte aimable vient de s'élever à un genre plus distingué, et, quoique dans un âge déjà avancé, il a enrichi le théâtre de Nicolet d'une pièce nouvelle, intitulée : *la Bourbonnaise*. Ce titre, si connu par le vaudeville satirique (1) qui a couru toute la France, a fait la fortune de l'ouvrage, et le public se porte en foule à cette parade burlesque, dont la petite intrigue, assez bien menée, est soutenue de beaucoup de saillies polissonnes, très à la mode aujourd'hui. Les courtisanes, qui donnent le ton à ce théâtre, trouvent le chanoine de Reims délicieux.

30. — *La Bourbonnaise* est une chanson répandue dans toute la France. Sous les paroles plates et triviales de ce vaudeville, les gens à anecdotes découvrent une allégorie relative à une créature (2) qui, du rang le plus bas et du sein de la débauche la plus crapuleuse, est parvenue à être célèbre et à jouer un rôle. On ne saurait mieux rendre l'avilissement dans lequel est tombé M. de L'Averdy depuis sa chute (3), que par l'association que le public semble en faire avec cette femme perdue, en le chansonnant avec elle. Voici le couplet :

Le roi, dimanche,
Dit à L'Averdy,

(1) Voy. 15 octobre 1768.

(2) Madame Du Barry.

(3) Il fut remplacé, en septembre 1768, dans ses fonctions de contrôleur général des finances, par Maynon d'Invau, ci-devant intendant d'Amiens. — R.

Dit à L'Averdy,
Le roi, dimanche,
Dit à L'Averdy :
« Va-t'en lundi ! »

Décembre. — 6. — Le roi de Danemark est allé samedi visiter les trois Académies. C'était le jour des séances ordinaires de celle des Sciences et de l'Académie Française. Celle des Belles-Lettres, avertie dès la veille, avait délibéré et arrêté d'en tenir une extraordinaire le même jour, pour recevoir cette Majesté.

Ce prince a été d'abord introduit à l'Académie Française, qui l'a reçu absolument à huis clos, et sous le manteau de la cheminée. On a trouvé singulier qu'elle ne se soit pas mise *in fiocchi*, et dans sa salle d'apparat et de grand cérémonial. M. l'abbé Batteux, directeur, a ouvert la séance par une harangue à ce monarque, dont le lecteur conçoit d'avance toute la teneur. Il serait difficile de donner du nouveau après les éloges innombrables dont tous les lieux publics ont retenti en sa faveur. Le fond ni la forme n'avaient rien de saillant. Ce prince, après avoir essuyé le compliment de prose, a été obligé d'en entendre un en vers de M. l'abbé de Voisenon, poëte quelquefois agréable, mais souvent précieux et inintelligible. Il s'est surpassé cette fois-ci en galimatias, et ses plus chers partisans ne peuvent se dispenser de le reconnaître. C'est ce qu'on appelle du jargon académique dans toute la force du terme. M. le duc de Nivernois, en courtisan délicat, s'est servi de son talent pour l'apologue. A la faveur de ce travestissement, il a fait goûter au monarque ses louanges ingénieuses. Il a lu trois fables, dont une, *le Roi voyageur*, était proprement celle du jour, et a fait le plus grand plaisir. Ces pièces lues, on a fait voir au roi de Danemarck les portraits de ces Messieurs, dont est décoré leur cabinet d'assemblée. On y trouve ceux des rois et des princes protecteurs de l'Académie, et l'on a pris de là occasion pour solliciter ce monarque de vouloir bien que le sien y fût mis. Ensuite, MM. de l'Académie Française ont reconduit le roi, et ceux de celle des Belles-Lettres étant venus au-devant de lui, il a passé par cette double haie, et est venu siéger dans cette dernière. Son fauteuil

était au milieu de la classe des honoraires, où on lui a indiqué sa place.

M. le comte de Saint-Florentin, président, aurait dû lui faire le compliment; il s'en était remis à M. de Malesherbes, le vice-président, qui a renvoyé cet honneur à M. l'abbé Barthélemy, le directeur, et celui-ci enfin s'en étant reposé sur M. Le Beau, secrétaire, l'orateur a fait un petit discours succinct sur l'origine, l'institution et les travaux de la compagnie. Il a parlé de l'époque de la visite du Czar (1), comme d'une des plus mémorables de ses fastes, et il est parti de là pour se féliciter d'en avoir une aussi précieuse à insérer, celle du monarque présent.

M. Dupuy a lu ensuite des extraits de différents mémoires du semestre dernier, ainsi qu'il est d'usage quand les Académies des Sciences et des Belles-Lettres fraternisent ensemble et se visitent deux fois l'an. On avait abrégé cette matière, pour qu'elle ne fût point ennuyeuse. A la fin, M. le directeur dit au prince que M. de Bréquigny, membre de la compagnie, avait fait une dissertation sur un roi de Danemarck, venu en France sous Louis le Débonnaire, où il assignait des rapports singuliers et frappants entre cet ancien monarque et le monarque actuel, et où il établissait une alliance et une parenté même entre la maison de France et celle d'Oldenbourg. Ce détail a excité la curiosité du roi de Danemarck. Il a demandé à voir M. de Bréquigny, et l'a prié de lui donner sa dissertation. De là ce prince est passé à l'Académie des Sciences, où les autres Académies se sont rendues, et beaucoup d'étrangers ont pénétré à la faveur de l'affluence. Il a pris place au-dessus du directeur.

M. d'Alembert, peu louangeur de son naturel, a fait un discours sur l'*influence et l'utilité réciproques de la philosophie envers les princes, et des princes envers la philosophie*. Il a enchâssé naturellement dans sa dissertation l'éloge du roi présent, et par cette tournure oratoire a évité ce que pouvait avoir de fade un éloge direct dans la bouche d'un encyclopédiste.

Le roi, émerveillé de tout ce qu'il avait entendu et vu, est

(1) En 1717.

convenu que le triple spectacle de ces compagnies savantes était ce qui l'avait le plus frappé en France.

M. d'Alembert, en lui faisant voir les détails et les ustensiles de l'Académie, lui a fait remarquer le buste de M. Winslow, fameux académicien danois, qui semble partager les hommages de cette compagnie savante avec celui de M. de Réaumur. Il en a inféré combien la France était juste envers le mérite des étrangers. Ce sont là les deux seuls bustes qu'il y ait à cette Académie.

Toutes les Académies ont ensuite reconduit le roi de Danemarck à son carrosse, et il a redoublé de remerciements, de révérences et de signes d'admiration.

Entre autres phénomènes, l'Académie des Sciences se félicite d'y avoir vu siéger ce jour-là M. le maréchal duc de Richelieu, honoraire, qui n'y avait point pris place depuis vingt-huit ans.

9. — Les demoiselles Luzzi et Doligny, et les sieurs Le Kain, Brizard, Préville et Molé, de la Comédie Française, ont été mandés hier à l'hôtel du roi de Danemarck, qui a fait donner une boîte à chacune des deux actrices, dont la plus belle à Mademoiselle Luzzi, et cinquante louis à chacun des hommes. Cette exception cause une grande rumeur dans le tripot. Il y a beaucoup de jalousie, et les jalousés mêmes ne sont pas trop contents. Ils se trouvent traités avec peu de magnificence par un prince dont la générosité s'est manifestée partout. Ils attribuent cette mesquinerie à M. le comte de Duras, qui a dirigé le monarque à cet égard depuis le départ de son père. Du reste, il a trouvé plus digne du roi de France que celui de Danemarck ne payât rien pour ses loges, et ceci est une gratification spéciale pour servir de marque de sa satisfaction. On ne sait encore comment ont été traités les autres spectacles.

12. — On parle beaucoup des spectacles magnifiques que donne, à sa superbe maison de Pantin, mademoiselle Guimard, la première danseuse de l'Opéra, très-renommée par l'élégance de son goût, par son luxe nouveau, et par les philosophes, les beaux esprits, les artistes, les gens à talents de toute espèce, qui composent sa cour et la rendent l'admiration du siècle. M. Marmontel n'a point craint de dégrader ses talents académiques et

la hauteur de son âme, en adressant à cette courtisane une Épître, si répandue il y a un an (1). M. Collé semble avoir consacré son *Théâtre de Société* à être joué chez elle. M. de Carmontelle a fait un recueil de *Proverbes dramatiques* destinés au même effet. Ils ont été mis en musique par M. de La Borde, cet amateur, qui ne croit pouvoir mieux employer ses connaissances que pour l'amusement de la moderne Terpsichore. Les acteurs de différents spectacles se dérobent, quand ils le peuvent, à leurs occupations, et viennent jouer à sa maison de plaisance. Jeudi 7, fête de la Vierge, on a représenté la *Partie de chasse de Henri IV*, avec un proverbe des auteurs dont on vient de parler, pour petite pièce. Le public brigue l'honneur d'être admis à ces spectacles, et c'est toujours un concours prodigieux. M. le maréchal prince de Soubise les honore souvent de sa présence, et ne contribue pas peu à soutenir cette dépense fastueuse. Mademoiselle Guimard y joue quelquefois, mais son organe sépulcral ne répond pas à ses autres talents. C'est une courtisane qui fera vraiment époque par son art dans le raffinement des voluptés et dans les orgies qui se célèbrent souvent chez elle, et dont on rapporte des choses merveilleuses.

17. — Les beaux esprits de ce pays-ci ont été scandalisés de n'avoir pas été fêtés, autant qu'ils l'espéraient, du roi de Danemarck, ainsi qu'on l'a dit. A l'exception de quelques encyclopédistes qui lui ont été présentés, il paraît qu'aucun n'a été admis familièrement auprès de ce monarque; et s'il n'avait été aux Académies peu de jours avant son départ, il partait sans connaître cette précieuse partie d'hommes choisis de la capitale. Ils attribuent une telle négligence à M. le duc de Duras, qui ne s'est pas prêté au goût du prince, et a laissé couler le temps, sans le satisfaire à cet égard autant qu'il le désirait. Un des mécontents a exhalé sa bile dans l'épigramme suivante, répandue depuis peu seulement. C'est le roi de Danemarck qu'on fait parler :

Frivole Paris, tu m'assommes
De soupers, de bals, d'opéras !
Je suis venu pour voir des hommes :
Rangez-vous, monsieur de Duras !

(1) Voy. 6 février 1768.

Digitized by Google

On attribue cette plaisanterie à M. le chevalier de Boufflers (1), jeune courtisan très-aimable, plein de saillies et déjà connu par de très-jolies pièces de vers et de prose. Sa Majesté Danoise, enchantée de l'esprit de ce seigneur, lui a proposé de venir voir sa cour, et il est parti avec elle.

19. — Le *Procès instruit extraordinairement contre MM. de La Chalotais*, etc., paraît imprimé en trois volumes in-4°, mais il est d'une rareté excessive. La sévérité de la police et la difficulté de faire passer un ouvrage aussi volumineux, empêchent qu'il ne se répande promptement. Il y en a cependant ici plusieurs exemplaires. On en a saisi dernièrement trois cents.

20. — Le *Siècle de Louis XV*, par M. de Voltaire, est aussi arrêté. Le Parlement a trouvé mauvais que cet historien censurât son jugement de M. de Lally, et ne veut point d'appel de ses arrêts, même à la postérité. Il s'est soulevé contre l'ouvrage, qui ne paraît plus que clandestinement.

— On a parodié l'épigramme contre M. de Duras, et l'on a fait un madrigal dans la même tournure en l'honneur de madame de Coaslin, la femme de la cour pour qui le roi de Danemarck a paru prendre le plus de goût. C'est encore ce monarque qui parle :

Je cherche des grâces légères,
Un cœur honnête, un esprit fin :
Retirez-vous, beautés grossières,
Laissez approcher Coaslin !

21. — Mademoiselle Vestris, annoncée depuis longtemps, a débuté lundi aux Français dans les rôles de mademoiselle Clairon. Elle a joué pour la première fois dans *Tancrède*. Cette nouvelle Aménaïde a enchanté tous les spectateurs, par sa figure, par la noblesse de sa position, de ses gestes, par la pureté de sa déclamation, par son intelligence ; en un mot, par toutes les qualités qui constituent la grande actrice, et qui peuvent faire oublier celle qu'elle remplace. Elle surpasse déjà de bien loin mademoiselle Dubois, et sera sans contredit bientôt la première de ce spectacle, si elle continue avec le même succès. Ce début attire

(1) On la mit aussi sur le compte de Barthe et de Chamfort. — R.

un monde étonnant aux Français et tient lieu d'autre nouveauté. Le drame d'*Hylas et Sylvie* passe à la faveur de ce concours et continue à se jouer. Il est vrai que les spectateurs s'échappent à cette pièce.

22. — On parle beaucoup de la taille supérieure et de la vaste corpulence de l'envoyé de Maroc, passant ici pour aller en Hollande. Les talents cachés du fortuné Musulman répondent à ce bel extérieur, si l'on en croit le bruit des coulisses et des ruelles. On cite des filles qui ont reçu vingt-deux fois dans une nuit les embrassements de ce favori de Mahomet. Une telle renommée le rend encore plus recommandable dans cette capitale, et les femmes, en le voyant, ne demandent point comment peut-on être de Maroc (1), mais elles s'écrient : « Ah ! qu'on est heureux d'être de Maroc ! »

29. — Mademoiselle Guimard se disposait à continuer, la veille et le jour de Noël, les spectacles délicieux qu'elle donne chez elle et dont on a parlé (2). Une défense de M. de Richelieu, aux Comédiens du roi des deux troupes, de jouer ailleurs que sur leur théâtre sans la permission de Sa Majesté, a arrêté le cours de ces divertissements. On applaudit fort à cette prohibition. Les absences fréquentes des meilleurs acteurs, et la liberté qu'ils prenaient de se consacrer à l'amusement de quelques particuliers, leur ont mérité à juste titre l'animadversion des gentilshommes de la Chambre. Mademoiselle Guimard sera obligée d'avoir une troupe de comédiens à elle, et c'est un nouveau genre de luxe très-digne de sa magnificence.

1769

Janvier. — 7. — *Extrait d'une Lettre de Rennes du 2 janvier* 1769. — « Il court ici une caricature dont il faut vous dire l'origine. Un avocat, nommé Du Parc Poulain, tout dévoué aux Jésuites et à leur cabale, a été le défenseur du prêtre Clémenceau

(1) Voy. la XXXe des *Lettres Persanes*.
(2) Voy. 12 décembre 1768.

dans l'affaire du poison, jugée définitivement le 5 mai 1768. Ce dernier, en reconnaissance, a fait, dit-on, tirer en grand le portrait de ce moderne Cicéron. Le jurisconsulte est représenté en robe, avec la croix de Saint-Michel par-dessus; il tient d'une main ses *Commentaires sur la Coutume de Bretagne*, mauvais ouvrage, malgré les éloges de Fréron, et de l'autre, sa première requête pour Clémenceau. Il fixe les yeux sur ses œuvres avec un air de complaisance. Des plaisants ont fait graver ce portrait et ont ajouté les deux quatrains suivants. De la bouche de l'orateur, on fait sortir celui-ci en lettres d'or :

On dit mes ouvrages mauvais;
Oui, quelques sages les rejettent;
Mais plus de cent sots les achètent :
C'est pour eux que je les ai faits.

Et, au bas du portrait, on lit cet autre :

Efflanqué, long et plat, son style est son image :
Détestable copiste, insipide orateur,
A l'auteur on connait l'ouvrage,
A l'ouvrage on connaît l'auteur.

8. — Une cause importante, portée à la grand'chambre, a donné lieu à un Mémoire très-plaisant, répandu avec profusion, qui fait l'entretien du jour, et qu'on trouve également sur les bureaux poudreux des gens de lois et sur les toilettes élégantes des femmes. Il est intitulé : *Pour les Coiffeurs des Dames de Paris, contre la communauté des Maitres barbiers, perruquiers, baigneurs-étuvistes.* Les perruquiers prétendent que c'est à eux seuls à coiffer les dames; ils ont fait mettre à l'amende et emprisonner plusieurs de leurs adversaires. Ceux-ci se défendent et veulent que le privilége exclusif soit pour eux.

10. — M. de Voltaire vient de perdre un de ses intimes amis, en la personne de M. Damilaville (1). La correspondance de ce grand homme, et quelques louanges dont il l'a honoré dans ses ouvrages, lui avaient donné une sorte d'illustration. Il

(1) Mort à Paris le 13 décembre 1768.

Digitized by Google

avait acquis ainsi une consistance dans la littérature, et s'était trouvé lié avec les personnages les plus célèbres. On prétend même qu'il a fait quelques opuscules anonymes (1). Quoi qu'il en soit, il est mort d'une maladie de langueur. M. Diderot a longtemps soutenu sa constance ; mais enfin on l'a déterminé à avoir recours aux consolations spirituelles, et le curé de Saint-Roch a remplacé près de lui l'encyclopédiste. Sans doute que M. de Voltaire versera des larmes sur son ami, et que le poëte ornera de fleurs l'urne de ce philosophe.

12. — Le roi vient de donner quatre mille livres de pension au sieur Goldoni, appelé en France depuis plusieurs années par les Comédiens Italiens, pour soutenir leur théâtre, et depuis nommé pour apprendre à Mesdames la langue dans laquelle il a donné des drames si intéressants, et qui l'ont fait surnommer le Molière de l'Italie. Il est certain que cet auteur, très-inférieur au Français du côté de la force des caractères, de l'énergie des situations, de la finesse de l'intrigue, de la gaieté soutenue de ses personnages, est admirable pour le naturel du dialogue, l'exactitude des détails et l'imbroglio que sa nation entend si bien.

13. — Le Mémoire dont on a parlé (2), en faveur des Coiffeurs des dames de Paris, a été supprimé, comme indigne de la majesté du tribunal où était portée l'affaire. Les coiffeurs ont gagné en plein contre les perruquiers, et cette fois-ci les Grâces ont triomphé du monstre de la Chicane. Toutes les élégantes de ce pays-ci avaient pris un grand intérêt au procès, et formé les sollicitations les plus puissantes.

14. — Quoique les diverses *Remontrances du Parlement* sur les édits bursaux, enregistrés au Lit de justice, ne soient pas imprimées, Messieurs en laissent transpirer des copies pour que la nation apprenne au moins jusqu'à quel point s'est enflammé le zèle de cette compagnie dans une crise importante où il était si essentiel de ne pas prêter son ministère à cet enregistrement,

(1) On a de lui un article *Vingtième*, imprimé sous le nom de Boulanger dans l'*Encyclopédie*, et une brochure intitulée : *Honnêteté littéraire*, formant le second cahier des *Pièces relatives à Bélisaire*. C'est à tort que la *Biographie universelle* lui attribue *le Christianisme dévoilé*, qui est de d'Holbach. — R.

(2) Voy. 8 janvier 1769.

et de conserver les bornes prescrites par son arrêté vigoureux. Les peuples lisent avec avidité ce double ouvrage, triste tableau des malheurs de la France et du désordre de ses finances. Les *Itératives Remontrances* sont surtout remarquables par la multiplicité de faits qu'elles contiennent, dénués de tout l'accessoire d'une éloquence frivole et de ces lieux communs qui énervent la vérité, et qu'on ne saurait montrer en pareille occasion avec trop de force et d'austérité. On attribue ces deux chefs-d'œuvre à M. l'abbé Terray, qu'on a regardé jusqu'à présent comme un membre trop voué à la cour. Ce trait de vigueur et de patriotisme lui a valu un compliment qui court dans les cercles et que chacun répète avec plaisir. M. Pierron, premier substitut de M. le procureur général, étant allé voir ce Démosthènes, peu après les phrases d'usage : « Monsieur l'abbé, lui a-t-il dit, je viens vous demander votre amitié pour cette année, mais non votre protection. » M. l'abbé a senti la finesse de cet éloge, qui fait honneur à ces deux bons citoyens et serviteurs du roi.

19. — M. de Trudaine, intendant des finances, vient de mourir, après une maladie de langueur longue et douloureuse. Les regrets du public sont le plus grand éloge qu'on en puisse faire. La partie des chemins et celle des manufactures du royaume lui doivent beaucoup. Il avait des vues étendues, de l'exactitude, de la constance au travail, une fermeté que les mécontents nomment dureté. Sa perte devient moins irréparable en ce qu'il a eu le temps de former un élève et un digne successeur en la personne de M. Trudaine de Montigny, son fils, qui, très-jeune encore, a déjà eu l'honneur d'imiter la modestie de son père, en refusant le Contrôle général, offert depuis longtemps au premier et tout récemment à celui-ci. Aux principes et à l'art de la manutention, M. de Montigny joint des connaissances théoriques de plusieurs sciences, étrangères en apparence, à son administration, mais très-utiles en effet, et qui lui ont valu une place à l'Académie des Sciences, dont M. Trudaine était aussi honoraire.

20 — Les libraires de Paris se proposent de faire une nouvelle édition du fameux dictionnaire de l'*Encyclopédie*. On ne peut qu'applaudir à cette grande entreprise, si les éditeurs savent profiter des justes critiques qu'on a faites de ce célèbre ouvrage.

Digitized by Google

dépôt éternel des connaissances et des délires de l'esprit humain. On sait avec quelle négligence beaucoup d'articles ont été rédigés; combien d'autres ont été dictés par la passion et l'esprit de parti; comment la cupidité a introduit dans cette société une quantité de manœuvres inaptes à ce travail : en sorte que les deux tiers de cette compilation immense ont besoin d'être refondus ou du moins revus et corrigés. Mais le lieu de l'impression fait craindre qu'on ne laisse pas aux auteurs toute la liberté qu'exige un livre de cette espèce. L'impression de Paris est sujette à tant de gênes, tant de gens se mêlent de cette partie de la police, on y est si facile à donner accès aux plaintes des mécontents de tout genre, de tout ordre, de tout caractère, qu'il est presque impossible qu'une entreprise de cette étendue y arrive à sa perfection.

25. — Quoique les fêtes pour le mariage de M. le Dauphin soient encore éloignées de près de deux ans, on se dispose de loin à les rendre aussi brillantes et aussi magnifiques que l'exige une pareille cérémonie. On travaille à force à la nouvelle salle de spectacle, commencée depuis si longtemps à Versailles, et qui, restant à demeure, dédommagera bien de l'argent immense qu'elle doit coûter. Au lieu d'élever, à grands frais, des échafaudages mobiles et qui ne servent que pour le moment, on aura toujours dans cet emplacement un local orné et très-propre à tous les services qu'on voudra lui donner. On assure que le roi suit ces travaux avec plaisir, et voit de temps en temps leurs progrès. On répète, aux Menus-Plaisirs, divers opéras déjà projetés.

27. — M. le comte d'Esseville, capitaine au régiment de Touraine, vient de recevoir de la cour une commission importante et flatteuse : il a été nommé pour visiter les communes du royaume et en faire faire le partage. Sa réputation parmi les économistes, l'étendue et la profondeur de ses lumières dans ce qu'ils appellent *la science*, lui ont mérité cette distinction.

On sait que, par *communes*, on entend des terres restées en commun aux habitants des villages, bourgs, villes, etc. Il est question de les répartir par égales portions entre les habitants de chaque lieu, à qui chaque part appartiendra en propriété. On espère par là exciter l'industrie et l'amour de l'agriculture, dont le

gouvernement continue à s'occuper avec le plus grand soin ; et par contre-coup on espère augmenter l'impôt et étendre la taille. Les intendants ont ordre de seconder ce commissaire en tout ce qui dépendra d'eux, et de lui procurer les détails et les secours nécessaires. Il a commencé sa tournée.

30. — Il se répand au Palais une épigramme enfantée vraisemblablement dans son sein, mais qui jusqu'à présent y était restée dans l'obscurité. C'est une débauche d'esprit, très-condamnable, sans doute, de la part de l'auteur, mais où le cœur ne peut avoir eu de part. Il est question du discours de Me Gerbier au Parlement, en présentant les lettres de M. le chancelier (1) :

C'est à bon droit que l'on renomme
L'éloquent avocat Gerbier,
Puisqu'il a fait un honnête homme
De monseigneur le chancelier.

31. — VERS NON PRÉSENTÉS AU ROI DE DANEMARCK.

Dévoré par l'ennui, cette fièvre des rois,
Le jeune prince des Danois
De climats en climats va cherchant un remède
Au triste mal qui le possède.
Partout les plaisirs enchanteurs
Unissent leurs efforts pour charmer ce monarque;
Il les trouve partout aussi vains que trompeurs;
Et sur le front royal l'ennui mortel se marque.
Enfin, las de trouver tant de fleurs sous ses pas,
Et tant de jolis vers qu'un Danois n'entend pas,
Dans les bras du sommeil l'infortuné se plonge.
L'auguste Vérité lui dit ces mots en songe :
« Ami ! chez les Français mille vers séducteurs
Font payer cher leur existence!
Tu répands ton argent et ramasses des cœurs :
C'est bien fait; mais le Nord gémit de ton absence.
Un père vertueux quitte-t-il ses enfants?
Tu cherches le bonheur? Ah ! connais mieux ton être ;
La vertu le promet à des travaux constants :

(1) Voy. 24 novembre 1768.

Les rois ne sont heureux, ne sont dignes de l'être,
Que quand leurs peuples sont contents. »
A ces mots, Christian, ennuyé de plus belle,
S'éveille, en appelant tout son monde à grands cris :
« Partons, dit-il, partons ; mon trône me rappelle :
Autant vaut m'ennuyer à ma cour, qu'à Paris. »

Février. — 2. — M. de Sartines a établi, depuis quelques années, des écoles gratuites de dessin. Ce magistrat procure, par ce moyen, aux pères et mères indigents, une ressource pour leurs enfants, et à ceux-ci les moyens d'acquérir les talents utiles dès l'âge le plus tendre. Ces vues pleines d'humanité entrent aussi dans la plus saine politique, en occupant une jeunesse oisive dont l'activité pourrait tourner au détriment de l'État, ou au moins à la corruption des mœurs, et d'ailleurs en faisant sortir le génie que des circonstances malheureuses étoufferaient. Plusieurs amateurs ont concouru à cet acte de bienfaisance; il s'est trouvé des fonds destinés à exciter l'émulation de ces jeunes rivaux, par des prix distribués de temps en temps. Mais ces fonds, insuffisants pour cet établissement, ont fait imaginer de donner aux Tuileries deux concerts français, dont le produit servira de supplément. On ne doute pas que tous les princes, les grands seigneurs, les gens fastueux ne se distinguent en cette occasion, et l'on espère que ceux qui n'y contribueront pas par esprit patriotique, le feront par amour-propre, et que leur vanité deviendra tributaire du bien public.

9. — On a parlé plus d'une fois de l'ardeur du public pour courir aux tréteaux de Nicolet, des extases qu'occasionnait son singe, et combien les femmes de la plus grande distinction raffolaient de ses indécentes parades. Les Comédiens Italiens se sont trouvés honteux d'une pareille préférence : Arlequin a souvent frondé ce mauvais goût; la majesté du cothurne en a encore plus été blessée, et les Comédiens Français s'étant joints aux farceurs ultramontains, après différentes restrictions obtenues de la police contre l'histrion des Boulevards, ils viennent tout récemment de faire absolument interdire la parole au sieur Nicolet, ainsi qu'au sieur Taconet, auteur et acteur de cette troupe : il est réduit à présent à la pantomime. Il a heureusement de quoi se moquer des deux troupes, et l'on assure qu'il

a gagné plus de cent mille écus depuis très-peu d'années.

10. — Les curieux, les oisifs, et les gens de ce pays-ci qui ne respirent que les fêtes et le plaisir, se plaignent de la lenteur avec laquelle le nouveau Wauxhall de Ruggiéri se construit et s'achève ; ils trouvent déjà bien des jours précieux de perdus. Mais la magnificence, le luxe et le goût avec lesquels ce spectacle doit être décoré, ne permettent pas d'avancer davantage les travaux. C'est le sieur Le Noir qui les conduit ; ce jeune architecte, déjà connu par le bâtiment de l'abbaye de Clairvaux, cherche à se distinguer dans cette occasion, et à étendre sa réputation sur un plus grand et plus brillant théâtre. On estime que cette salle coûtera quarante mille écus.

11. — Les mouvements de M. le duc d'Aiguillon pour faire informer contre les auteurs des brochures que les presses ne cessent de vomir contre lui, ne paraissent pas avoir intimidé ces écrivains ténébreux. De leurs repaires, ils viennent de lancer de nouveau contre lui la *Troisième lettre d'un Gentilhomme breton*, pamphlet plus infernal que les autres, où l'on déchire ce commandant avec plus de fureur, s'il est possible, et où l'on révèle des intrigues de cour que la décence et le respect devraient laisser dans le silence. Cet ouvrage est encore excessivement rare.

12. — La querelle du sieur de Belloy avec les Comédiens Français s'est manifestée depuis peu avec le plus grand éclat. Cet auteur ayant lieu de présumer que ces acteurs ne voulaient pas reprendre son *Siége de Calais*, comme il le désirait, et qu'il s'était formé dans le tripot une cabale contre cette reprise, dont les détails seraient trop longs et tiennent à des jalousies obscures, très-peu importantes au public, a apostrophé les Comédiens en plein foyer, un jour de grande chambrée, et, devant tous les spectateurs, leur a déclaré, du ton le plus véhément et le plus emphatique, qu'il retirait son *Gaston et Bayard*, sa *Gabrielle de Vergy* et même son *Siége de Calais* ; qu'il en prenait à témoin l'illustre assemblée, et que si les Comédiens, abusant de leur possession, osaient contre son gré remettre actuellement sur la scène ce même *Siége de Calais*, il protestait d'avance contre cette audace, et saurait bien en demander justice. Après ce discours, le sieur de Belloy est sorti et a laissé l'aréopage comique étourdi de ses menaces et de son flux oratoire. Le lendemain, la troupe des

Comédiens assemblée a écrit, à l'instigation de l'un d'eux, une lettre honnête au poëte courroucé, pour lui faire des excuses et justifier leur refus; il a riposté par une autre lettre de quatre pages où il les traite avec beaucoup de dureté et de mépris. Ils ont été d'autant plus indignés de cette hauteur, qu'ils regardent le sieur de Belloy comme leur camarade, puisqu'il a été lui-même comédien en Russie. Ils ont pris le parti d'écrire à M. le duc de Richelieu, pour le prévenir de cette contestation; ils lui ont envoyé un Mémoire détaillé. De son côté, le sieur de Belloy a porté ses plaintes à M. le maréchal, et l'on attend incessamment la décision de ce grand procès.

14. — Un nommé Mouton, ci-devant élève de l'Académie d'Architecture à Rome, fit paraître l'année dernière (1) un *Mémoire à consulter sur une contrainte à communier*, dans lequel il attaquait fortement M. Natoire, directeur de ladite Académie. Ce dernier vient de publier un Mémoire dans lequel il réfute une partie des faits qui lui étaient imputés par son adversaire.

15. — Les débuts de madame Vestris aux Français (2) avaient été interrompus, et l'on attendait avec impatience qu'elle parût dans *Zaïre*, où l'on prétend qu'elle excelle. Ce retard tenait à M. le duc de Choiseul, ce protecteur éclairé des arts et des talents, qui voulait absolument assister à ce spectacle, mais qui sait toujours subordonner ses plaisirs à ses devoirs et au bien de l'État. Ayant enfin trouvé le moment de se délasser de ses importantes occupations, le jour a été pris pour aujourd'hui, et il a fait présent à l'actrice de la robe avec laquelle elle doit jouer ce rôle brillant.

16. — M. Audinot, ancien acteur de l'Opéra-Comique, qui a joué quelque temps aux Italiens depuis la réunion de ces deux théâtres, mais obligé de se retirer par suite de mécontentements, n'a pu pardonner cet affront à ses anciens camarades. Il a erré depuis ce temps à la tête de diverses troupes, et roulant beaucoup de projets. Il s'est établi, cette année, à la Foire Saint-Germain; il y tient un spectacle de marionnettes, et donne une pièce pantomime, intitulée *les Comédiens de bois*, qui attire tout Paris. Il a trouvé le moyen de se venger des sublimes acteurs qui ont paru

(1) Voy. 14 mai 1768.
(2) Voy. 21 décembre 1768.

Digitized by Google

le dédaigner avec tant de hauteur : il les traduit aujourd'hui sur la scène, et les couvre du plus grand ridicule, par l'art avec lequel les personnages factices contrefont au naturel tous ces histrions de l'un et de l'autre sexe. Ceux-ci trouvent leur dignité très-compromise, et jettent les hauts cris. Il ne paraît pas que l'Autorité ait encore eu égard à leurs plaintes, et leur parodiste gagne cependant beaucoup d'argent.

17. — Le concert au profit des élèves des écoles gratuites de dessin (1) a eu lieu avant-hier, dans la galerie de la reine, avec la plus grande affluence. Presque tous les princes du sang y ont assisté. Le concert a été ce qu'on appelle très-commun. Le spectacle le plus beau, le plus touchant, était la décoration des murs de la salle, tous tapissés de divers dessins des jeunes élèves, entre autres de différents portraits de M. de Sartines, leur illustre protecteur. On remarquait avec un plaisir indicible l'envie que ces concurrents avaient eue d'exprimer la bienfaisance de sa physionomie, et plusieurs avaient très-bien réussi.

19. — Ce n'est que samedi que M. le duc de Choiseul a honoré de sa présence l'actrice nouvelle jouant le rôle de *Zaïre*; des occupations imprévues ne lui avaient pas permis d'assister le mercredi au spectacle. Il a envoyé le lendemain au sieur Le Kain, par Corbie, un présent de cinquante louis, avec une lettre où ce ministre marque à l'acteur, qu'il avait d'abord projeté de lui faire le cadeau d'un habit, mais qu'il a cru que de l'argent lui causerait plus de satisfaction ; qu'au surplus l'Orosmane ne recevrait jamais tant de plaisir qu'il en avait causé par la noblesse et l'énergie de son jeu.

22. — Il se répand un Mandement de M. l'archevêque de Lyon (2), en date du 1er janvier, contenant des instructions sur le carême et des dispenses pour celui de cette année, qui n'a dû être publié que le dimanche de la Quinquagésime, et parvenu depuis dans ce pays. Il y fait un bruit du diable, par le ridicule que les indévots aiment à jeter sur tout ce qui leur paraît outré en morale et en discipline, dans l'espoir qu'il en rejaillira quelque chose même sur les usages les plus reconnus et les plus res-

(1) Voy. 2 février 1769.
(2) Antoine de Malvin de Montazet.

pectés. Ils trouvent puéril que ce prélat descende dans tous les détails les plus minutieux de cette institution de l'Église; ils plaisantent surtout sur la phrase où il invite, avec saint Augustin, « les époux chrétiens à se séparer pour un temps, afin de vaquer plus utilement à la prière. » Peut-être quelques anecdotes galantes, répandues sur le compte de ce pasteur austère, ont-elles donné lieu à relever avec plus d'affectation le rigorisme qu'il annonce. D'ailleurs les mortifications qu'il a données plusieurs fois (1) à M. l'archevêque de Paris, en vertu de sa suprématie prétendue, ont indisposé contre lui les amis de ce dernier, qui n'ont pas peu contribué à tympaniser ce Mandement capucinal.

23. — Il court des couplets très-délicats et très-ingénieux, où la Satire a pris le ton des Grâces, et paraît embellie de leur parure; ils sont recherchés, et feront anecdote par le point historique qu'ils constatent.

Air : *Vous qui vous moquez par vos ris.*

Lisette! ta beauté séduit
Et charme tout le monde.
En vain la duchesse en rougit
Et la princesse en gronde;
Chacun sait que Vénus naquit
De l'écume de l'onde.

En vit-elle moins les dieux
Lui rendre un juste hommage,
Et Pâris, ce berger fameux,
Lui donner l'avantage
Même sur la reine des cieux
Et Minerve la sage?

Dans le sérail du Grand Seigneur
Quelle est la favorite?
C'est la plus belle au gré du cœur
Du maître qui l'habite;
C'est le seul titre en sa faveur,
Et c'est le vrai mérite (2).

(1) En 1758, en cassant, comme administrateur du siége de Lyon, une ordonnance de l'archevêque de Paris; et en 1760, en adressant à ce prélat une lettre à l'occasion de la même ordonnance. — R.

(2) Ces couplets sur madame Du Barry sont attribués au duc de Nivernois. — R.

25. — M. Dupin, ancien fermier général, vient de mourir dans un âge fort avancé. Il laisse une veuve renommée autrefois pour sa beauté, et dont la maison est encore l'asile de plusieurs académiciens. Cette virtuose a vu sa cour composée des plus illustres personnages de la littérature. M. de Fontenelle y allait souvent. Le fameux Rousseau a été précepteur du fils (1) de ce M. Dupin, un des plus mauvais sujets qu'on puisse trouver, et qui a fait la douleur et la honte de toute sa famille. M. Le Mière est encore attaché à la bru de cette dame (2). On ne finirait pas de détailler tous les hommes rares dont elle a fait les délices et l'admiration.

MARS. — 4. — Le *Déserteur*, opéra-comique du sieur Sedaine, dont le sieur Monsigny a fait la musique, annoncé depuis longtemps, et retardé par les soins et embarras qu'a donnés au musicien la place de maître d'hôtel de M. le duc d'Orléans, dont ce prince l'a revêtu, doit être enfin joué après-demain. Il y a eu hier une répétition presque aussi brillante que le sera la première représentation : M. le duc d'Orléans, M. le duc de Chartres, et quantité de seigneurs, y étaient. Ils ont trouvé cet ouvrage miraculeux.

5. — Outre le grand Nicolet, il y a, à la Foire, son frère, qui a aussi un jeu de marionnettes, qui vient d'acquérir une grande célébrité par une scène qui s'est passée dans son enceinte. Un conseiller au Parlement, se trouvant présent à ce spectacle, a été apostrophé par le compère, qui l'a pris pour quelque clerc de notaire ou de procureur : il n'a pas tenu compte de l'injonction du personnage d'être plus circonspect, et de ne mettre aucun des spectacteurs en scène. Celui-ci a fait de la rumeur au point que Nicolet est allé chercher la garde qui a arrêté le *quidam*, conseiller au Parlement, sous prétexte qu'il troublait le spectacle. Mené au corps de garde, il est venu un commissaire, qui, d'après les informations prises, a fait mettre au cabanon ledit compère; et, sur les plaintes subséquentes du magistrat à M. de Sartines, on était convenu que le soldat qui l'avait arrêté serait

(1) Rousseau n'a point été son précepteur, mais il fut chargé de le surveiller *pendant huit ou dix jours*, parce qu'il changeait de gouverneur. Voyez les *Confessions* de Rousseau, liv. VII. — R.

(2) Madame de Chenonceaux.

mis au cachot pour avoir fait sa charge avec une insolence dans laquelle il se croyait autorisé par l'*incognito* du personnage. Cette histoire est la matière des conversations sur laquelle on varie beaucoup suivant l'usage.

5. — M. Ferrein, médecin, professeur d'anatomie, et de l'Académie royale des Sciences, vient de mourir (1) âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il s'était fait une sorte de célébrité par une prétendue découverte que la voix était un instrument à vent et à cordes. Ses partisans mêmes avaient nommé de son nom *fides Ferrinei*, certaines fibres qu'il regardait comme destinées à cet usage, et dont il voulait que la glotte fût l'archet. Il avait exécuté une machine artificielle, qui figurait assez bien son système, et répondait par diverses expériences aux objections qu'on pouvait faire; mais le grand argument auquel il n'a pu résister, et qui a foudroyé absolument cette opinion nouvelle, c'est qu'il est démontré impossible en bonne physique que des cordes mouillées rendent du son. Depuis ce temps, la réputation éphémère de ce docteur a de beaucoup diminué, et il est rentré dans une obscurité d'où le brouhaha occasionné par ce système singulier l'avait fait sortir.

13. — Des plaisants ont trouvé dans Nostradamus une centurie qu'ils ont adaptée aux circonstances, et dont ils infèrent une prédiction de l'élection de M. le cardinal de Luynes, archevêque de Sens, à la papauté. Voici ce bizarre quatrain, susceptible de toutes les interprétations qu'on voudra lui donner. Il est tiré de la centurie 86, édition petit in-8° de CIↃ.IↃC.LXVII.

Le grand prélat, un jour après son songe
Interprété au rebours de son sens,
De la Gascogne lui surviendra un monge
Qui fera élire le grand prélat de Sens.

Dans les premiers vers, on croit trouver la mort du pape; par le troisième, on entend le cardinal de Bernis, archevêque d'Albi, et le quatrième paraît fort clair. M. le duc de Chevreuse (2) rit

(1) Le 5 mars, suivant le *Mercure de France*, et le 28 février, selon la *Biographie universelle*. — R.
(2) Frère du cardinal.

beaucoup de cette facétie, et porte depuis ce temps Nostradamus dans sa poche, qu'il montre à tout le monde.

22. — Deux nouveaux livres infernaux percent à Paris, dans ce saint temps où l'Église redouble de ferveur et de prières pour la conversion des incrédules; l'un a pour titre : *Opinion des Anciens sur les Juifs*, par feu M. de Mirabaud, secrétaire perpétuel de l'Académie française; l'autre est intitulé : *Réflexions importantes sur l'Évangile*. Ces deux ouvrages, connus comme manuscrits depuis longtemps, et gardés dans l'obscurité des portefeuilles des curieux ou des esprits forts, sont dans le goût de ceux attribués à Fréret. Il y a autant de méthode, de logique et de clarté; mais ils sont écrits avec beaucoup plus de force, et sont aussi énergiques dans le style que dans le raisonnement. Le débordement de ces brochures scandaleuses est si grand, que le sage magistrat qui préside à la police ne peut que le suspendre; encore, n'est-ce que par intervalles; tandis qu'il est occupé à l'arrêter d'un côté, il gagne de l'autre successivement. Il serait à craindre qu'il n'entraînât tout ce qu'il rencontrera, si nous n'étions rassurés par les saintes paroles, qui annoncent que les portes de l'Enfer ne pourront prévaloir contre l'Église (1).

25. — Avant le mariage de M. le comte de Fitz-James, M. le duc de Chartres lui donna, à sa petite maison, un souper, appelé *le Souper des Veuves*. On y avait réuni les maîtresses de ce prince et de différents seigneurs mariés, ou sur le point de se marier. Tout était tendu de noir. Les femmes étaient dans le costume de deuil; les hommes de même. Les flambeaux de l'Amour s'éteignaient, et se trouvaient remplacés par les flambeaux de l'Hymen. Ces deux dieux étaient dans une rivalité continuelle à cette fête : en un mot, tout y caractérisait le tombeau des plaisirs et l'empire de la raison. On assure qu'il est question de renouveler cette farce d'une façon plus solennelle encore, à l'occasion du mariage prochain de M. le duc de Chartres.

29. — *Extrait d'une lettre de Rome du 7 mars.* « J'ai vu les obsèques de Sa Sainteté (2), qui étaient misérables. De tous les Ordres religieux, il n'y avait à son convoi que quelques pauvres

(1) *Et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.* Matth., XVI, 18.

(2) Charles Rezzonico (Clément XIII), mort presque subitement, le 3 février 1769.

diables de Jésuites. Du reste, sa mémoire n'est pas ici en bonne odeur. On a fait parler Pasquin, qui a dit qu'à l'ouverture de son cadavre on avait trouvé au feu pape ses neveux dans la tête, les Jésuites dans le cœur, le corps plein de trésors, et les rois à ses pieds. On s'est servi, pour la cérémonie, d'un cénotaphe du feu cavalier Bernin, et comme il y avait aux quatre angles quatre places propres à recevoir les vertus du défunt, on n'a su comment les remplir; et ne trouvant à louer que sa dévotion pour les cérémonies religieuses, on l'a représenté, dans un coin, à genoux devant une chapelle; dans un autre, recevant le plan d'une église; d'un autre côté, faisant la canonisation d'un saint, et enfin fondant un hôpital. »

30. — Dans ce pays-ci l'émulation des faiseurs de projets enchérit sans cesse sur les derniers, et le public gagne toujours à cette concurrence. Le sieur Torré, qui, l'an passé, avait ébauché un Wauxhall où l'on courait en foule, a donné au sieur Ruggiéri l'idée d'en établir un à la Foire Saint-Germain, plus petit, à cause de l'emplacement qui l'a gêné, mais d'une magnificence singulière, et telle qu'on croit être dans un de ces châteaux enchantés, dont les anciens romans nous donnent des descriptions si merveilleuses. De nouveaux artistes s'empressent d'effacer ce spectacle, et une compagnie entière a formé le projet d'établir aux Champs-Élysées un Wauxhall perpétuel, dont l'étendue et la richesse surpasseront infiniment tout ce qu'on a vu en ce genre. On en peut juger par la mise de fonds que ces gens-là se proposent de faire, et qui doit, dit-on, monter jusqu'à douze cent mille livres. Il ne s'ouvrira que dans un an, au mariage de M. le Dauphin. A la tête de ce projet est un nommé Corbie, créature attachée à M. le duc de Choiseul, versé depuis longtemps dans tous les genres de spéculation, et qui, par les facilités que lui donne son maître, est à même de procurer à ses confrères tous les secours et toute la protection dont ils peuvent avoir besoin.

Avril. — 2. — Les Comédiens ordinaires du roi, voulant proposer un encouragement à ceux qui sont dans le cas de travailler pour leur théâtre, en affectant des récompenses à ceux qui auront contribué à sa prospérité et à son amélioration, ont arrêté de donner deux pensions viagères de huit cents livres aux deux

sujets qui auront le plus mérité d'eux : en conséquence, ils viennent de choisir MM. Favart et Duni pour les premiers sujets de leur bienveillance. Le premier est connu par une grande fécondité de pièces, toutes assez agréables au public ; le second est le premier musicien qui ait fait révolution dans l'espèce de composition de l'opéra-comique, par le *Peintre amoureux de son modèle*. Ce nouveau genre d'harmonie eut peine à prendre, et ne fut goûté qu'après plusieurs représentations.

7. — M. l'abbé Laugier, très-connu par sa sortie des Jésuites, quelques années avant la dissolution de cet ordre fameux, et par l'esclandre que fit cet événement, auteur d'une *Histoire de la république de Venise*, et qui avait quelque réputation dans la république des lettres, vient de mourir d'une fièvre maligne. Il se mêlait encore d'architecture, et avait écrit sur cette matière des ouvrages qui l'avaient mis aux prises avec des gens de l'art ; enfin il était devenu homme à bonnes fortunes, apparemment pour faire abjuration entière de son ancien état.

14. — Le roi faisait compliment à un seigneur de la cour sur le bel habit qu'il avait pour le gala indiqué au jour des noces de M. le duc de Chartres ; il en admirait le goût, l'élégance et la richesse : « Ah ! Sire, cela *se doit*, » lui répondit-il.

15. — Il court, depuis quelque temps, une anecdote trop singulière pour n'avoir pas besoin de confirmation : aujourd'hui qu'elle paraît constatée par l'arrivée du criminel dans les prisons, on peut se hasarder à la rapporter. Il est question du bourreau de Soissons, ayant une femme très-jolie dont il était fort jaloux. Le lieutenant-criminel de la ville soupirait pour cette belle, et, à raison de la confraternité, avait eu accès auprès d'elle et y était très-bien. Il profitait de toutes les occasions pour éloigner le mari soupçonneux et l'obligeait d'aller pendre et rouer à droite et à gauche, toutes les fois que cela se rencontrait. Un jour qu'il était en expédition lointaine, le jaloux, au lieu de revenir le lendemain, força de diligence et revint dans la nuit. Il trouva ce qu'il désirait voir : ledit lieutenant-criminel couché avec sa femme. Il ne fait semblant de rien, fait chauffer son fer à marquer les criminels, et l'imprime sur les épaules du galant : vengeance bien douce et bien appliquée, sans doute, mais qui n'a pas été vue de même par la Justice. L'exécuteur des

hautes œuvres a été condamné en première instance et est actuellement à la Conciergerie pour subir la confirmation de son jugement, qui sera le fouet, la marque, les galères et toutes les gentillesses de cette espèce.

16. — Le sieur Poinsinet, jaloux d'étendre de plus en plus sa réputation et trouvant, comme Alexandre, le monde encore trop petit pour son individu, est allé en Espagne, à la tête ou à la suite d'une troupe de comédiens, pour laquelle il doit composer des opéras-comiques. On attend avec impatience les nouvelles de son début à Madrid et de ses succès.

18. — Madame la duchesse de Chartres s'est prodiguée, ces jours-ci, suivant l'usage, aux regards du public empressé à la voir. Elle est allée mercredi à la Comédie Française, et hier à la Comédie Italienne. Elle était avec madame la comtesse de La Marche et mademoiselle d'Orléans. On jouait le *Déserteur*, pièce nouvelle, toujours mauvaise, quoique fort courue, mais qui a des prétentions à l'attendrissement. Les princesses ont été émues à plusieurs situations, et le public a vu avec transport la sensibilité de ces belles âmes; mais il n'a pu résister à l'émotion du moment où, aux cris de : *Vive le roi!* amenés par le sujet, l'auteur avait fait adroitement ajouter : *Et toute la famille royale.* Toutes les trois ayant fondu en larmes à ces tendres expressions de l'amour des Français, les spectateurs, les acteurs, tout a ressenti le doux plaisir de verser des pleurs de joie et d'amour.

21. — Le sieur Velaine, jeune acteur de la Comédie Française, qui avait quelque talent et donnait des espérances, vient de mourir de la poitrine. C'est une nouvelle victime que s'est immolée mademoiselle Hus, actrice du même spectacle, et très-renommée entre les Messalines de ce genre.

22.— Un événement, d'une espèce moins sinistre que le précédent, fait l'entretien des foyers. Le sieur Bellecour, aussi acteur de la Comédie Française, avait épousé depuis plusieurs années une ci-devant demoiselle Gogo, du même tripot, et qui, par passion, l'avait préféré à tous les agréables de la cour et de la ville, et s'était concentrée avec lui dans les douceurs d'un chaste hymen, en l'enrichissant des dépouilles d'une multitude d'amants ruinés en son honneur. Ils avaient vécu ensemble assez bien depuis ce temps, et même très-amoureusement. Tout récemment

Digitized by Google

sa femme l'a trouvé avec une sienne sœur, très-grossière et qui lui tenait lieu de femme de chambre, ou de complaisante, ou de demoiselle de compagnie. Le sieur Bellecour, très-pudibond encore, a été si honteux d'être pris en flagrant délit, qu'il n'a osé reparaître en public, et n'a pas joué depuis Pâques, ce qui a ébruité l'aventure, jusque-là peu connue.

23. — Par différentes lettres que M. de Voltaire a écrites dans ce pays-ci, on sait que ce grand poëte a renouvelé cette année le spectacle édifiant de l'année dernière, et qu'il a encore fait ses Pâques avec beaucoup de dévotion, mais d'une façon moins publique : il a prétexté des incommodités pour rester dans son lit et recevoir la communion chez lui.

On prétend que M. de Voltaire, piqué des plaintes de l'évêque du Belley gémissant sur son incrédulité, sur son opiniâtre'é constante à répandre des libelles contre la religion, a voulu constater cet acte de catholicité, et qu'il a eu recours à des notaires pour recevoir en ce moment sa profession de foi, qu'il a envoyée à Monseigneur. Quoi qu'il en soit de cette circonstance sur laquelle on varie, on voit, dans plusieurs de ses lettres à différents amis, combien il est attaché à la religion; quel respect il a pour elle, et avec quelle humilité il s'est empressé de satisfaire aux devoirs de catholicité.

25. — Le sieur Velaine était un clerc de procureur, fort malaisé. Mademoiselle Hus, ayant eu occasion de le voir quelquefois, l'avait pris dans une sorte d'affection. Sa jeunesse, sa figure, quoique n'ayant rien de rare, sa douceur et son esprit lui plurent; elle s'y attacha tellement, qu'elle lui proposa de quitter cet état de clerc, d'embrasser celui de comédien; elle ajouta qu'elle se chargeait de tous les frais et de toutes les démarches, même de sa personne. Le jeune homme ne put résister à tant de grâces et à une perspective si riante; il entra chez mademoiselle Hus, et depuis deux ans environ il était à la Comédie. La reconnaissance envers une femme aimable dégénère facilement en amour; celui du sieur Velaine est devenu tel, que, malgré les représentations de ses amis et des médecins, il a voulu consacrer à sa bienfaitrice jusqu'à son dernier souffle. Celle-ci, à son tour, a fait à son égard tout ce qu'on pouvait attendre d'elle, et même au delà. Elle n'a point quitté cet amant languissant, qui était de-

puis un mois à Sceaux. Le curé de cet endroit, qui l'a suivi, ne s'est point opposé aux soins de mademoiselle Hus et à sa tendresse, qu'il regardait d'avance comme les fruits d'un hymen que les amants s'étaient promis et qu'ils devaient effectuer au rétablissement du moribond. Enfin, le sieur Velaine est mort le 19, entre les bras du curé et de mademoiselle Hus. Aussitôt celle-ci s'est jetée sur le cadavre, et s'est livrée à toutes les extravagances de l'amour le plus effréné. Le curé, n'écoutant que ses sentiments d'humanité, a arraché de là l'actrice, a fait mettre les chevaux à son carrosse et l'a ramenée lui-même à Paris, où depuis lors elle n'a pris aucune nourriture, pas même de bouillon, et où elle présente à ceux qui la voient le spectacle le plus tragique: elle est suffoquée, elle étouffe, et ne paraît avoir d'autre sentiment que celui de la douleur.

28. — Mademoiselle Hus, devenue intéressante pour le public par le spectacle qu'elle lui présente d'une femme et d'une actrice consumée d'amour, est encore dans un état déplorable: elle paraît comme stupide; elle a un tressaillement général et continu dans le genre nerveux. Sa porte est assiégée d'incrédules qui vont par eux-mêmes savoir de ses nouvelles et s'informer de la vérité du phénomène.

29. — On apprend que M. de Voltaire, avant sa communion dernière, a prononcé un beau et pathétique discours, où il s'est expliqué catégoriquement sur sa foi, et où il a renié toutes ces malheureuses brochures qu'on lui attribue.

Mai. — 5. — Il y a quelques jours qu'un jeune homme qui a débuté au Théâtre Italien avec assez peu de succès, a été trouvé pendu dans sa chambre. On prétend qu'il s'est porté à cette extrémité, de désespoir de n'avoir pas eu l'accueil qu'il se promettait. On n'aurait pas cru que cet anglicisme eût gagné jusque dans cet ordre de citoyens. De pareils événements se multiplient beaucoup ici depuis quelque temps, et sans compter ceux qu'on ne peut dérober à la connaissance du public, il s'en passe plusieurs qu'on lui cache par égard pour les familles et pour empêcher d'ailleurs les progrès funestes de cet esprit prétendu philosophique, également contraire à la politique, à la raison et au véritable héroïsme.

6. — Dans le temps même où M. de Voltaire faisait sa profes-

sion de foi, et reniait ce déluge de brochures impies, obscènes, scandaleuses, révoltantes, dont il inonde l'Europe, de nouvelles productions du même genre se répandaient clandestinement, et attiraient la curiosité du public à la faveur de ce nom célèbre. De ce nombre est la *Canonisation de saint Cucufin, capucin d'Ascoli, par le pape Clément XIII, et son apparition au sieur Aveline, bourgeois de Troyes, mise en lumière par le sieur Aveline lui-même.* Tel est le titre de cette plaisanterie, où l'auteur disserte tantôt en philosophe et en érudit, tantôt s'égaie en farceur ou en homme du monde. Il commence par établir que les païens, malgré cette pluralité des dieux qu'on leur attribue, n'en croient qu'un ; il compare ces dieux secondaires à nos saints, et voudrait mettre dans ce catalogue saint L'Hôpital, saint de Thou et saint Henri IV. Il vient à la cérémonie de la canonisation, qu'il décrit avec le ton d'un arlequin sur les tréteaux : du reste, il déclame contre la multitude des fêtes, et prétend qu'il vaudrait mieux travailler que s'enivrer au cabaret, axiome de morale que personne ne lui contestera. Ce pamphlet, recueil abondant de saillies, de quolibets, et de ces anecdotes comiques et impies, très-propres à amuser un cercle de femmes et de petits-maîtres, est recherché avec la plus grande fureur.

10. — M. Petit, qui a succédé depuis peu à M. Ferrein dans la place de professeur royal d'anatomie au Jardin du Roi, a fini hier le cours de ce médecin, qu'il avait continué depuis deux mois. On ne saurait rendre l'affluence qu'a attirée à cette école, presque déserte autrefois, l'éloquence du nouvel orateur. Mais ce qui l'a flatté encore plus, et ce qui est sans exemple, c'est un compliment que lui a adressé *ex abrupto* un des élèves, à la fin de son discours de clôture; il l'a comparé à Jésus-Christ pour la douceur, la modération, la charité et l'esprit lumineux qu'il répandait dans ses instructions. Le professeur, ému de cette apostrophe, risible en tout autre cas, n'a pu s'empêcher de verser des larmes de joie; et tous les spectateurs ont été attendris d'une scène aussi touchante.

M. Petit se plaignait, en entrant, de la difficulté qu'il avait à pénétrer, des suffocations qu'il essuyait, de sa robe qu'on déchirait; il implorait le secours d'un inspecteur de police, chargé de veiller au bon ordre et à la décence en ce lieu : « Ma foi, Monsieur, lui

a-t-il répondu, je n'y puis rien : ce n'est pas ma faute; c'est la vôtre : Pourquoi parlez-vous si bien? »

11. — La reprise du *Siége de Calais* a occasionné une discussion fort vive entre les Comédiens et l'auteur. On a déjà parlé (1) de celle qui avait précédé; l'autre était encore plus importante, puisqu'elle roulait sur une affaire d'intérêt, et que les parties ont été sur le point de la porter en justice et de plaider. On sait, en général, que les honoraires d'un auteur de pièce en cinq actes sont du neuvième de la recette, mais seulement tant qu'elle se joue de continuité et qu'elle n'est pas interrompue; il est obligé de souffrir une diminution dans le cas contraire. Les Comédiens ont prétendu que M. de Belloy était dans le dernier cas. Celui-ci a soutenu que sa tragédie n'avait été arrêtée que par un événement dont la fatalité seule est due aux acteurs; que, la retraite de mademoiselle Clairon en ayant été la suite, il n'avait pu consentir à laisser reparaître son drame dénué de ce puissant secours; ainsi il ne devait souffrir en rien de la faute ou de l'impertinence de la troupe. Cette querelle a réveillé l'animosité des contendants. Heureusement M. le maréchal duc de Richelieu a interposé son autorité et a forcé les Comédiens à rendre justice au Corneille moderne. Il est à craindre que tant de tracasseries multipliées ne le dégoûtent de la carrière dramatique, et ne l'empêchent de nous donner d'autres chefs-d'œuvre.

25. — Tous les princes du sang, tous les ministres, les principaux magistrats chargés de la police de Paris, se sont rendus hier à minuit chez le sieur Torré, dont le spectacle doit s'ouvrir aujourd'hui sous le nom de *Fêtes de Tempé*; on a fait un essai de l'illumination et du coup d'œil qui en résulterait. Il paraît que cet artiste ingénieux a eu les suffrages des grands du royaume, et a reçu une approbation générale. Le public a vu avec une satisfaction complète le Gouvernement s'intéresser à ses plaisirs, et les hommes d'État les plus occupés se dérober à leurs travaux importants, pour veiller sur cette partie de l'administration, qui en était une essentielle chez les Romains, et que ne dédaignaient pas les sages et les héros.

Ce spectacle s'est ouvert, en effet, ce soir, avec le concours qu'at-

(1) Voy. 12 février 1769.

tire ordinairement dans ce pays-ci tout ce qui est nouveau ou rajeuni. Les jolies femmes, les petits-maîtres, les filles élégantes de Paris, se sont empressés d'embellir à l'envi ce spectacle de volupté. Le goût et la magnificence ont également contribué aux ornements du local, qui n'est pas encore à son point de perfection. Le salon en rotonde n'est pas assez éclairé ; cette partie ne répond pas au luxe des autres, et il faudrait multiplier les lumières et les faire jouer davantage. Les peintures présentent de toutes parts les attributs de la joie et des plaisirs. Les glaces répètent et reproduisent à l'infini toutes les beautés qui viennent exciter et animer les désirs des spectateurs. La musique porte dans les sens l'émotion nécessaire à de pareilles fêtes. Les allemandes, ces danses pour lesquelles nos femmes ont pris un goût décidé, qui offrent et diversifient toutes les attitudes de la lubricité, perpétuent dans les spectateurs les premières impressions, en sorte que tout contribue à rendre ce séjour un séjour de délices, et ces fêtes, de véritables *Fêtes de Tempé.*

29. — Tous les arts se perfectionnent dans cette capitale à un point singulier, et celui de la filouterie est parvenu à un degré de dextérité, qui aurait mérité à ses héros des prix académiques, s'ils eussent vécu à Sparte. Il vient de s'en passer un trait digne d'être rapporté.

Dans le faubourg Saint-Germain, rue Saint-Dominique, vivait avec une gouvernante un homme d'un certain âge et retiré. Il avait la passion qui se fortifie aux dépens des autres et meurt avec nous, l'avarice : tout son plaisir était d'accumuler louis sur louis. Un jour qu'il était allé à la campagne pour quelque temps, ayant laissé sa ménagère chez lui, se présentent des quidams en robe, rabat, etc.; ils frappent : la gouvernante ouvre; ils lui déclarent en pleurant que son maître est mort, et qu'ils viennent mettre les scellés. La pauvre femme, tout interdite, se livre à sa douleur; cependant, après avoir annoté les gros meubles, ils demandent les clés des armoires pour serrer ce qui traînait. Ils vont au secrétaire, trouvent un magot en or de dix-huit mille livres; ils requièrent la bonne dame de se charger de cet argent, suivant l'usage; elle témoigne une répugnance qu'ils étaient bien disposés à faire naître ou à prévenir; on lui dit qu'on va lui donner une décharge et dresser procès-verbal, comme quoi

Digitized by Google

M. le commissaire restera chargé de cet objet, ainsi que des bijoux et argenterie, qu'il n'est pas prudent de laisser sous les scellés. Leur coup fait, ils expédient promptement le reste de cette comédie, et prennent congé de la gouvernante, en la déclarant gardienne, en lui donnant quelque argent comptant, et en l'exhortant à se consoler. Au bout de quelques jours, le maître revient et frappe à sa porte. La gouvernante ouvre et referme brusquement, en se signant; elle croit voir un revenant. Le vieillard ne sait ce que ce manége veut dire; il frappe de nouveau et fait grand fracas. Tous les voisins accourent, et le bruit de sa mort étant répandu dans le voisinage, ils sont dans la même épouvante. De plus hardis cependant entrent en pourparler : le prétendu revenant ne conçoit rien à cette histoire. La porte s'ouvre enfin une seconde fois : il demande à sa gouvernante l'explication de cette fourberie. Elle raconte ce qui s'est passé, lui fait voir les scellés partout; il n'a rien de plus pressé que de courir à son secrétaire : elle lui déclare qu'il n'y trouvera plus d'argent, que la Justice prétendue s'est emparée de tout. Le malheureux juge à l'instant qu'il est volé, et se livre à tout le désespoir qu'on peut imaginer. On est à la recherche de ces mauvais plaisants.

31. — On voit, au Louvre, une table volante, merveilleuse par sa construction; elle doit être placée à Trianon, et est bien supérieure à celle de Choisy, par la simplicité du mécanisme. Elle s'élève comme celle-là, du fond du parquet, couverte d'un service, avec quatre autres petites tables, appelées servantes, pour fournir aux convives les ustensiles dont ils ont besoin, et se passer d'officiers subalternes autour d'eux. Elle redescend avec la même facilité, et, dans l'intervalle où on la recouvre, des feuilles de métal remplissent le vide et forment une rose très agréable au coup d'œil. Cette machine est du sieur Loriot, artiste connu par plusieurs secrets, et surtout par celui de fixer le pastel.

Juin. — 1. — Suivant les détails reçus de Rome, sur l'exaltation de Clément XIV, on est persuadé que les chaleurs devenues très-fortes, les insectes, la vermine de toute espèce, qui tourmentaient les corps délicats de Leurs Éminences dans l'enceinte étroite du conclave, n'ont pas peu contribué à précipiter cet événement, et à les engager à provoquer puissamment l'assis-

tance du ciel. On ne sait point encore quelles sont les conditions secrètes de la nomination du Saint-Père, conditions au reste fort illusoires, auxquelles il n'a jamais pu souscrire que comme simple particulier, et qu'il peut se dispenser de tenir sur la chaire de Saint-Pierre, par la prétention ultramontaine de l'infaillibilité du souverain pontife, de son identité avec le Saint-Esprit, qui doit le faire déroger à tout ce que des vues humaines lui auraient inspiré. Au reste, on cite une anecdote, qui, en attendant qu'on juge du Saint-Père par ses œuvres, indique la gaieté de son esprit et sa finesse. Peu de jours avant son élection, quatre cardinaux vinrent dans sa cellule, et lui dirent qu'il fallait absolument qu'il fût pape. Il les regarda ironiquement, et leur répondit : « Si c'est pour vous moquer de moi que vous parlez ainsi, vous êtes trop; si votre projet est sérieux, vous êtes trop peu. »

2. — Les amateurs de l'Opéra apprennent à regret la retraite de mademoiselle Arnould. Il est d'usage qu'on donne aux grands acteurs, outre trois mille livres de fixe, mille livres de gratification, et mille livres encore de gratification extraordinaire. Cette dernière n'a point été accordée à l'actrice dont nous parlons, attendu la fréquence de ses absences et ses incommodités, ses caprices continuels, qui l'empêchaient de jouer les trois quarts de l'année. On lui a démontré que chacune de ses représentations coûtait plus de cent écus à l'Académie royale de Musique. Elle s'est jugée au-dessus des règles ordinaires et de ses calculs; elle s'est piquée, et enfin elle a quitté. Cette perte très-grande sera moins sensible par les absences dont on vient de parler, qui ont presque habitué le gros du public à s'en passer et à l'oublier; mais les gens de goût, les cœurs sensibles s'en souviendront longtemps, et ne croient pas qu'on puisse la remplacer pour l'âme et pour l'intelligence.

3. — On a écrit, dans des *Lettres sur l'état présent de nos Spectacles* (1), concernant leur amélioration, que le cinquième acte de l'*Iphigénie* de Racine ferait un tout autre effet, mis en action et en spectacle, qu'en récit. On en parlait chez la duchesse de Villeroi, qui aime beaucoup la comédie et influe surtout dans le tripot de la Comédie Française. M. de Saint-Foix, présent à la

(1) Par de La Dixmerie.

conversation, prétendit qu'il n'y avait rien de plus facile que de faire les changements nécessaires pour cela; qu'avec dix ou douze vers de suture, on en viendrait à bout. Il fut chargé de l'exécution, et réussit si bien que la duchesse de Villeroi a proposé aux Comédiens de jouer l'*Iphigénie* avec cet appareil; ce qu'ils ont fort approuvé, et ce qui doit avoir lieu incessamment.

— Tout Paris est en l'air aujourd'hui, pour voir le passage de Vénus sur le disque du Soleil, ce phénomène annoncé depuis si longtemps, que la génération présente ne verra point, et que doivent observer tant de savants répandus dans les diverses parties du monde. Les astronomes de l'Académie des Sciences se sont transportés à l'Observatoire pour en saisir ce qu'ils pourront, car on sait que Paris n'est pas le lieu le plus propre à suivre ce spectacle. M. de Mairan, quoique nonagénaire, n'a pu se refuser à cette curiosité, et il s'est réuni à ses confrères avec toute l'ardeur d'un jeune observateur.

4. — Le Wauxhall du sieur Torré a si bien pris, que le Gouvernement paraît déterminé à accorder le privilége pour celui qu'une Compagnie s'est offerte de construire aux Champs-Élysées (1), et qui doit servir aux fêtes que donnera la Ville, l'année prochaine, pour le mariage de M. le Dauphin. Il est certain qu'aucun prévôt des marchands, y compris M. Turgot, si renommé pour les spectacles d'apparat et de magnificence, n'a rien imaginé qui approche d'un local aussi agréable et aussi susceptible de toutes les sortes de plaisirs réunis.

5. — Le mausolée qu'on va voir chez M. Coustou est un socle immense sur lequel posent les urnes censées contenir les cendres de M. le Dauphin et de madame la Dauphine. Aux quatre coins sont quatre figures. Le Temps étend son voile sur les deux urnes, et en a déjà couvert entièrement une. La Religion, à l'opposite, semble réparer cet outrage par une couronne dont elle surmonte ce voile. L'Hymen est la troisième figure : il tient son flambeau renversé, et annonce dans toute sa contenance la douleur dont il est pénétré. Au quatrième côté est l'Immortalité, qui élève à M. le Dauphin un trophée composé de ses vertus, caractérisées par leurs attributs divers, telles que la prudence, la

(1) Voy. 30 mars 1769.

justice, la piété, etc. Un Génie des arts est sur le devant du piédestal : il annonce par sa douleur l'amour du prince pour eux et la perte qu'ils viennent de faire. Divers symboles caractérisent ceux qu'affectionnait le plus M. le Dauphin. Tout le pourtour est orné de détails et de figures secondaires, qui l'enrichissent beaucoup, et augmentent cette savante composition.

8. — On voit aussi chez le sieur Coustou une Vénus et un Mars, deux figures exécutées en marbre pour le roi de Prusse, et qui sont prêtes à être envoyées à ce monarque. La Vénus, belle de ses seuls charmes, est dans une nudité qui laisse admirer la pureté du dessin du compositeur, la correction de son ciseau et le fini de son faire. Un voile, qui l'entoure légèrement par le milieu du corps, offre un nouvel ouvrage admirable par la délicatesse de ses plis et les ondulations presque flottantes de l'étoffe. Le Mars est revêtu de son armure guerrière, et l'artiste, dans sa composition, paraît s'être rempli du monarque auquel est destiné la statue. Le Dieu des combats n'est pas dans l'attitude du commandement, mais semble jeter le coup d'œil du génie et de l'observation qui précèdent les ordres à donner. Son visage annonce un héroïsme tranquille et le sang-froid philosophique d'un guerrier obligé par état d'exterminer ses semblables. Les critiques reprochent trop de froideur à la première statue, ainsi qu'à celle-ci. L'une n'a point cet air séducteur, attribut de la reine de la Beauté; l'autre manque du caractère sanguinaire, essentiel au dieu des combats : en un mot, Vénus n'est qu'une nymphe, et Mars, qu'un simple guerrier.

9. — La France semble être le pays de l'Europe qui rende le moins de justice au grand poëte qui fait aujourd'hui l'honneur de notre patrie et de son siècle. Tandis qu'il gémit sur les limites d'une de nos provinces; que, sans être exilé, il semble dans une sorte de proscription, dans un éloignement injurieux, que ses ennemis lui reprochent, et dont il est obligé de se défendre continuellement en déclarant qu'il est toujours sur les terres de France, les étrangers en foule s'empressent de lui rendre hommage, et de le couronner de gloire; les souverains lui écrivent, le comblent de leurs bienfaits, et lui consacrent des monuments durables de leur estime et de leur vénération. Dans les États de l'électeur Palatin, on vient de frapper une médaille en l'honneur

de M. de Voltaire, comme à un génie divin qui a ôté au monde *le bandeau de l'erreur*. Tel est l'emblème sous lequel on a voulu le désigner avec tous les attributs qui peuvent le caractériser : la ressemblance y est parfaite, et le coin, de toute vérité et de toute beauté.

11. — Les Muses sont faites pour chanter les Grâces. Cependant, depuis que l'élévation de madame la comtesse Du Barry à la cour a mis en spectacle la beauté, les talents et les *vertus* de cette dame, restés jusqu'ici dans une obscurité injurieuse, de tous les gens de lettres retenus par l'admiration ou le respect, aucun n'avait fait encore fumer son encens pour cette nouvelle divinité. M. le chevalier de La Morlière, plus hardi ou plus heureux, vient de lui dédier un livre, intitulé *le Fatalisme*, espèce de recueil d'historiettes romanesques, dont le résultat est d'établir qu'on ne peut se soustraire à sa funeste destinée. Par cette adresse l'auteur échappera au fatalisme des méchants livres, et celui-ci, plus que médiocre, est enlevé avec une rapidité singulière : chacun s'empresse de voir la dédicace. On ne doute pas que le sieur de La Morlière n'ait eu une permission tacite de la modestie de cette dame, et que son exemple ne soit suivi par des panégyristes plus dignes de l'héroïne.

16. — Il y a quelques années qu'il se répandit sourdement une méchanceté contre la cour, intitulée *Vision de M. le cardinal de Bernis*. Elle fut attribuée, dans le temps, assez à juste titre, à M. le marquis de Choiseul, capitaine de vaisseau. Elle lui attira des disgrâces et des chagrins qui abrégèrent ses jours. Quelqu'un vient de renouveler ce genre de satire, sous le titre de *Vision de M. de N****. Outre qu'elle paraît absolument calquée sur l'autre, elle n'a pas même le mérite de ces sortes d'ouvrages, celui de présenter des anecdotes piquantes et peu répandues. Cependant, comme elle a trait à des gens de la cour, à des ministres, et à des femmes très-connues; que d'ailleurs sa clandestinité lui sert de véhicule, on la recherche avec empressement, et chacun est curieux d'en orner son portefeuille.

18. — *Extrait d'une lettre de Bouillon, du 10 juin 1769.* — Rien de plus singulier, de plus louable que la fortune de M. Pierre Rousseau, de Toulouse, qui, d'auteur médiocre et méprisé à Paris, est devenu un manufacturier littéraire très-estimé

Digitized by Google

et très-riche. Il préside, comme vous savez, au *Journal encyclopédique*, à la *Gazette salutaire*, et à la *Gazette des Gazettes ou Journal politique*, etc. Vous ne sauriez croire, Monsieur, combien ces trois entreprises lui rendent : pour le concevoir, imaginez qu'il est à la tête d'une petite république de plus de soixante personnes, qu'il loge, nourrit, entretient, salarie, etc., dans laquelle tout travaille, sa femme, ses enfants, sa famille; que le manuscrit, l'impression, la brochure, la reliure de ces ouvrages périodiques se font chez lui, et que, malgré les frais énormes de cette triple production, il met encore vingt mille francs net de côté, au point d'être aujourd'hui en marché d'une terre de cent quatre-vingt mille livres qu'il est à la veille d'acheter, et qu'il compte payer argent comptant. »

20. — On sait que le roi, ami de tous les arts et initié aux spéculations les plus sublimes, a observé, à Saint-Hubert, le passage de Vénus sur le Soleil. Madame la comtesse Du Barry accompagnait Sa Majesté à ce voyage, et le roi a daigné donner à cette dame quelques éléments d'astronomie capables de lui rendre ce phénomène intéressant. Un courtisan a fait, à cette occasion, les vers suivants, restés d'abord dans les portefeuilles de quelques amis, et qui se répandent aujourd'hui. Le poëte s'adresse aux autres courtisans qui accompagnaient Sa Majesté et observaient avec elle :

Que nous diront ce télescope,
Cette Vénus et ce Soleil?
Ami, sans ce vain appareil,
Cherchons un plus sûr horoscope.
En ces délicieux jardins
Brillent nos astres véritables;
C'est dans leurs regards adorables
Que nous trouverons nos destins !

25. — On parle d'une *Histoire du Parlement*, en deux volumes, qu'on attribue à M. de Voltaire. Ceux qui ont lu l'ouvrage, encore excessivement rare, croient y reconnaître sa touche et le vernis satirique qu'il répand partout. On assure que le Parlement y est fort maltraité; que l'auteur lui conteste et lui enlève tous les titres sur lesquels il se fonde pour s'immiscer dans la législation,

et le réduit aux simples fonctions de judicature. Nouvelle raison pour empêcher la publicité de ce traité. La rigidité avec laquelle on a traité depuis quelque temps les colporteurs, envoyés en foule à Bicêtre, et même punis plus sévèrement et gémissant sous des peines afflictives, a intimidé les plus audacieux, et ces livres n'arrivent plus guère que par la poste, ou par le canal de ceux faits pour empêcher la fraude et qui croient avoir le droit de la favoriser en faveur de leurs amis.

26. — M. le chevalier de La Morlière, auteur de la dédicace (1) à madame la comtesse Du Barry, et dont les gazettes étrangères ont annoncé le zèle et les hommages, a eu l'honneur de souper dernièrement avec cette Minerve. L'accueil distingué qu'elle lui a fait est moins une reconnaissance du tribut d'éloges que lui a prodigués cet auteur médiocre, qu'un témoignage de son goût pour les lettres et de l'intention où elle est de les protéger. C'est ainsi qu'en parlent ceux qui approchent cette dame, douce, d'un esprit naturel et très-capable de goûter un encens plus pur et plus délicat que celui du chevalier de La Morlière.

28. — M. Léonard, jeune auteur qui manie avec autant d'adresse le crayon que la plume, vient de faire le portrait de M. l'abbé de Voisenon en manière noire, d'une touche très-vraie et très-ressemblante. Il y a joint les vers suivants :

J'ai tracé le portrait de cet aimable auteur,
Qui nous donne en riant les leçons les plus sages ;
Que n'ai-je pu peindre son cœur,
Comme il est peint dans ses ouvrages!

29.—Madame Bellecour, ne pouvant supporter l'affront d'avoir trouvé son mari couché avec la sœur de sa femme (2), et plus sensible encore à l'ingratitude d'un homme auquel elle a sacrifié sa fortune au point de reprendre le train de la comédie, dont sa richesse considérable la mettait à même de se passer, a voulu absolument se séparer d'un pareil monstre. Elle a d'abord obtenu un ordre pour faire enfermer cette petite personne, qui, quoique laide et malpropre, voulait aller sur ses brisées, et elle l'a re-

(1) Voy. 11 juin 1769.
(2) Voy. 22 avril 1769.

plongée dans la poussière d'où elle l'avait tirée. Quant au sieur Bellecour, pour éviter un esclandre scandaleux entre mari et femme dans un tripot aussi bien réglé que la Comédie Française, on lui a donné un congé de quatre mois, afin d'accoutumer le public à voir ces deux époux séparés, et de diminuer l'éclat de cette rupture. Mais un grand mal qui en a résulté pour le Comédien, c'est que Molé s'est trouvé obligé de jouer quelques-uns des rôles de cet acteur, et que, surtout dans celui du comte d'Olban de *Nanine*, il l'a éclipsé d'une façon complète, et a enlevé les suffrages de tous les spectateurs; en sorte que Bellecour perd à la fois, par cet événement, sa femme, son opulence et sa gloire.

Juillet. — 5. — On vient d'imprimer un petit recueil contenant la réquisition de M. de Voltaire à son curé, en date du 30 mars dernier, pour le solliciter de lui donner la communion chez lui, attendu les infirmités de ce seigneur, qui ne lui permettent pas de se rendre à l'église; il fait valoir toutes les autorités de la puissance spirituelle et temporelle, dont il appuie sa demande; 2° une déclaration du malade, en date du 31 mars, qui, sur le point de satisfaire au devoir pascal par les mains du curé rendu chez lui à sa réquisition, fait l'énumération des articles de sa croyance, dont il fait serment ensuite sur son Dieu qu'il tient dans sa bouche; 3° cette même déclaration appelée profession de foi libellée, dans un acte passé devant notaire et d'après la déposition des témoins de la scène édifiante du 31 mars, où M. de Voltaire renouvelle d'abondance tout ce qu'il a protesté ledit jour, en date du 1er avril. On met, dans une note, que M. de Voltaire a cru devoir constater sa foi pour démentir ceux qui ont écrit contre lui au roi. A la suite de ces différentes pièces est un certificat (1) de plusieurs témoins et habitants de Ferney, qui déposent de la religion, des mœurs et du bien qu'a fait M. de Voltaire dans la paroisse, depuis qu'il y est, paroisse qui est dans le meilleur état aujourd'hui et dont la population est augmentée du double depuis qu'il y réside.

Il était réservé à nos jours et à un génie aussi original que celui de M. de Voltaire, de donner un pareil spectacle, d'en répandre les détails par l'impression (2), et de les consigner dans un écrit

(1) Ce certificat était controuvé. — W.
(2) Ce n'est point M. de Voltaire qui fit imprimer ce recueil. — W.

public, pour les faire passer jusques à la postérité la plus reculée. Cet auteur impie, non content d'avoir couvert la religion de tous les ridicules possibles, par des écrits de toute espèce, reproduits sous mille formes différentes, et dont plusieurs se divulguaient encore au moment où il tenait son Dieu dans sa bouche, semble avoir voulu y mettre le dernier sceau, par une farce que nos ancêtres plus zélés auraient punie des plus cruels supplices.

6. — Depuis la retraite annoncée de mademoiselle Arnould, l'Opéra a été dans une grande agitation. Des gens de la cour, du plus haut parage, se sont mêlés d'un raccommodement : on a engagé les directeurs à pardonner ses écarts à cette aimable actrice, et celle-ci à faire quelque soumission aux premiers : toute cette intrigue a demandé beaucoup de temps, de prudence et de soins. On est enfin venu à bout de réunir les personnages, et mademoiselle Arnould est rentrée.

8. — Il est dommage que l'exécution de la fête donnée à Choisy, ces jours-ci, par madame Du Barry n'ait pas répondu à sa magnificence. Les comédiens Italiens ont joué un opéra-comique nouveau, intitulé : *Alix et Alexis*. Les paroles sont de don Antonio Poinsinetto, aujourd'hui directeur d'une troupe de comédiens de Sa Majesté Catholique, et la musique est de M. de La Borde, premier valet de chambre du roi. Ce drame, qui n'avait encore paru que sur le théâtre de mademoiselle Guimard, et qui pouvait être digne du lieu, n'était pas fait pour être joué à la cour. La musique, excellente pour un amateur, ne peut lutter contre celle de nos grands maîtres d'aujourd'hui. Ce qu'on a le mieux goûté, c'est le vaudeville de la fin, dont un nommé Prieur, jeune homme de talent, a refait les paroles.

9. — Un sujet de l'Opéra, très-précieux au public dans son genre, excite les craintes de le perdre. Mademoiselle Guimard, dont les talents pour la danse font les délices des amateurs, est à la veille, dit-on, de faire banqueroute. On assure que M. le maréchal prince de Soubise lui retire les deux mille écus par mois dont il la gratifiait ; ce qui fait un objet de soixante-douze mille livres de rentes de moins par an, indépendamment des cadeaux particuliers. M. de La Borde est ruiné et ne peut plus contribuer aux amusements de cette nymphe, que par son goût et sa mu-

Digitized by Google

sique. Elle a été obligée de suspendre ses délicieux spectacles, et divers créanciers la tourmentent au point qu'elle ne sait de quel côté faire face. On évalue à plus de quatre cent mille francs le montant de l'argent qu'il lui faudrait pour le présent. On espère pourtant que quelque milord anglais, ou baron allemand, viendra au secours de la moderne Terpsichore : nouvelle honte pour les Français, si un étranger leur donnait cet exemple !

10. — Le voyage de Compiègne a donné lieu à une caricature appelée *le Combat des anagrammes*. Il faut savoir, avant d'en donner le détail, que Sa Majesté, s'étant fait représenter l'ancienne liste des dames qui avaient été de ce voyage l'année dernière, en a rayé madame la comtesse de Brionne, madame la duchesse de Grammont et madame la comtesse d'Egmont, trois femmes de la cour, ayant à juste titre, quant à deux au moins, de grandes prétentions à la beauté. On a prétendu qu'elles avaient vu avec regret madame la comtesse Du Barry venir les éclipser, et, soit rivalité, soit hauteur, soit caprice, elles n'ont pas rendu à cette dame les politesses d'usage envers les femmes présentées ; ce qui leur a procuré la disgrâce dont on parle, et qui fait la matière de l'estampe. On les a représentées sous l'emblème des trois Grâces, avec leurs attributs, éplorées, effrayées, semblant fuir à l'aspect d'une beauté d'un autre genre, dont la figure en désordre, les attitudes lascives, les effarouchent et caractérisent ce nom, anagramme du mot de *grâce*, et qui ne se donne qu'à des femmes perdues, sans front et sans pudeur. On se doute bien que cette épigramme pittoresque, licencieuse et infâme, se montre avec le plus grand secret et ne s'est pas beaucoup multipliée.

11. — M. de Bougainville, après avoir présenté au roi, aux princes et aux ministres, le sauvage qu'il a ramené de son dernier voyage, se fait un plaisir de le produire chez les particuliers curieux de le voir. Sa figure n'a rien d'extraordinaire, ni en beauté ni en laideur ; il est d'une taille plus grande que petite, d'un teint olivâtre ; ses traits sont bien prononcés et annoncent un homme de trente ans. Il est fort, bien constitué, et ne manque point d'intelligence. Ce Patagon (car il veut qu'il soit tel) se fait très-bien à ce pays-ci ; il affecte de n'y rien trouver de frappant, et il n'a témoigné aucune émotion à la vue de toutes les beautés

du château de Versailles. Il aime beaucoup notre cuisine, boit et mange avec une grande présence d'esprit; il se grise volontiers; mais sa grande passion est celle des femmes, auxquelles il se livre indistinctement. M. de Bougainville prétend que, dans le pays où il a pris ce sauvage, un des principaux chefs du lieu, hommes et femmes se livrent sans pudeur au péché de la chair; qu'à la face du ciel et de la terre ils se copulent sur la première natte offerte, d'où lui est venue l'idée d'appeler cette île l'*île de Cythère*, nom qu'elle mérite également par la beauté du climat, du sol, du site, du lieu et de ses productions. Du reste, quand on le pousse de questions sur la position véritable de sa découverte, ce voyageur s'enveloppe mystérieusement et ne se laisse point pénétrer.

15. — Le Wauxhall du sieur Torré, connu aujourd'hui sous le nom des *Fêtes de Tempé*, acquiert de plus en plus une vogue merveilleuse. C'est une espèce de bourse de l'amour, où se font les marchés de galanteries, et où se produisent tous les effets commerçables en ce genre. Ceux qui en cherchent ou qui veulent s'en défaire, trouvent des vendeurs et des acquéreurs de toute espèce. Avant-hier, une nouvelle beauté, fille d'un entrepreneur de fiacres, et nièce de mademoiselle Lany, a débuté à cette assemblée avec les applaudissements les plus universels; elle a emporté la pomme, et l'on a appris avec satisfaction que le prince de Soubise, aussi touché de ses charmes que le public, l'avait choisie pour maîtresse.

17. — Le public va voir avec empressement une nouvelle statue du roi, dont le modèle en plâtre a été posé dans une des cours de l'École Militaire, pour le temps où Sa Majesté y est venue. C'est une statue pédestre. Le roi est armé d'une cuirasse; il a des brassards, des cuissards; son casque est à côté de lui; et à sa droite, sur le fût d'une colonne brisée, sont des cordons de Saint-Lazare, que le monarque paraît montrer aux élèves. On sait que cet ordre est leur marque distinctive. On y lit pour inscription : *Hic amat dici pater atque princeps*; légende vague, qui ne caractérise ni le lieu ni le moment. Les connaisseurs paraissent peu contents de cet ouvrage, sans vie, sans chaleur et sans majesté. Il est du sieur Le Moine, sculpteur distingué.

14. — *Extrait d'une Lettre de Ferney, du 1er juillet 1769.*

« Vous me demandez des nouvelles du patron : je vous dirai que j'en ai été très-bien reçu, que c'est un homme charmant de tout point, mais intraitable sur l'article de la santé. Il devient furieux, quand on lui dit qu'il se porte bien. Vous savez qu'il a la manie d'être malade depuis quarante ans : elle ne fait qu'augmenter avec l'âge ; il se prétend investi de tous les fléaux de la vieillesse ; il se dit sourd, aveugle, podagre. Vous en allez juger. Le premier jour que j'arrivai, il me fit ses doléances ordinaires, me détailla ses infirmités. Je le laissai se plaindre, et, pour vérifier par moi-même ce qu'il en était, dans une promenade que nous fîmes ensemble dans le jardin, tête à tête, je baissai d'abord insensiblement la voix, au point d'en venir à ce ton bas et humble dont on parle aux ministres, ou aux gens qu'on respecte le plus. Je me rassurai sur ses oreilles. Ensuite, sur les compliments que je lui faisais de la beauté de son jardin, de ses fleurs, etc., il se mit à jurer après son jardinier, qui n'avait aucun soin, et en jurant il arrachait de temps en temps de petites herbes parasites, très-fines, très-déliées, cachées sous les feuilles de ses tulipes et que j'avais toutes les peines du monde à distinguer de ma hauteur. J'en conclus que M. de Voltaire avait encore des yeux très-bons ; et, par la facilité avec laquelle il se courbait et se relevait, j'estimai qu'il avait de même les mouvements très-souples, les ressorts très-liants, et qu'il n'était ni sourd, ni aveugle, ni podagre. Il est inconcevable qu'un homme aussi ferme et aussi philosophique ait sur sa santé les frayeurs (1) et les ridicules d'un hypocondre ou d'une femmelette. Dès qu'il se sent la moindre chose, il se purge. Le plus singulier, c'est que, dès la fleur de l'âge, il ait été tel. Au reste, vous vous rappelez le mot de Dumoulins, qui, dans un accès d'impatience sur l'énumération de ses maux et de ses peurs, se mit à l'injurier et à lui protester qu'il ne devait pas craindre la mort, puisqu'il n'avait pas de quoi mourir. Rien de plus vrai : c'est une lampe qui s'éteindra faute d'huile, quand le feu dont il est dévoré aura tout consumé. »

17. — On continue à parler de l'*Histoire du Parlement*, par M. de Voltaire, qu'on recherche avec d'autant plus d'empresse-

(1) M. de Voltaire ne craignait point la mort, mais il voulait qu'on le crût toujours bien malade, se persuadant que cela pouvait contribuer à sa sécurité et rendre ses ennemis moins acharnés à sa perte. — W.

ment qu'on prétend qu'il ne l'a faite que pour se rendre favorable le ministre qui lui a fourni les matériaux. Celui-ci a été bien aise de mettre en œuvre une plume aussi célèbre, pour faire lire l'ouvrage, et lui donner de la vogue, et l'historien, qui depuis l'aventure des Calas et du chevalier de La Barre, a pris plus fortement en grippe ces compagnies, n'a pas été fâché d'une occasion de répandre son fiel et de satiriser. D'ailleurs, au moyen de sa complaisance, il espère trouver plus de facilité à faire passer une infinité de broutille dont il vide continuellement son portefeuille.

19. — *Le Pornographe, ou Idée d'un honnête homme sur un projet de règlement pour les prostituées, propre à prévenir les malheurs qu'occasionne le* publicisme *des femmes, avec des notes historiques et justificatives* ; avec cette épigraphe : *Prenez le moindre mal pour un bien.* MACHIAVEL, livre du PRINCE, *chapitre XXI.* Londres et Paris, 1769, in-8° (1). Ce livre, qui n'est ni d'un débauché, ni d'un jeune homme, ni d'un fou, ni d'un sot, ni d'un cynique, prouve à quel point d'égarement l'esprit prétendu philosophique nous a conduits, lorsqu'on voit un auteur grave, érudit, sage, honnête et profond, traiter une matière sur laquelle il aurait eu honte, dans un autre temps, de porter même ses regards; pour prévenir les suites du libertinage, en donner un traité complet, et vouloir réduire en principes d'administration l'école du vice et de l'infamie. Le dessein de l'écrivain serait de concentrer dans une même maison toutes les filles de la France, et d'en former une espèce d'ordre religieux consacré à Vénus, dont le chef-lieu serait Paris, sous le nom de *Parthénion*, et d'où il se ferait des émanations dans les provinces. Il évalue à trente mille sujets le nombre de celles qui composeraient la communauté, sans compter les émérites ou les surannées, les vierges ou les enfants. Les prix seraient depuis six sous jusques à un louis. Il prétend que cette institution, chef-d'œuvre du législateur, serait fort utile à la population, au commerce, à la culture des terres et à la réforme des mœurs. Ce projet est enchâssé dans un petit roman en forme de lettres, vif et agréable, où il y a beaucoup de

(1) Rétif de La Bretonne fut seulement l'éditeur de cet ouvrage anonyme, qu'il finit par s'attribuer et que nous attribuons plutôt à Pidansat de Mairobert.

naturel, de sentiment et de délicatesse : il est singulier de voir une pareille bordure servir de cadre au tableau de la lubricité, de l'impudicité. La seconde partie, qui contient les notes, est remplie d'une érudition immense sur les lieux de débauche des anciens. On y a joint quantité de petites historiettes, dont l'écrivain appuie ses idées. Le tout est écrit purement. Il y a des peintures très-voluptueuses, des situations chaudes, et un style généralement très-animé.

Ce traité assez volumineux, digéré avec le plus grand soin, calculé avec une précision unique, ne peut manquer, encore un coup, d'être l'objet de l'étonnement de tous ceux qui le liront. Il a dû coûter beaucoup de travail à son auteur, qui, avec une tête très-bien organisée, un cœur très-sensible et très-honnête, peut se vanter d'avoir produit le complément de l'extravagance et du *Diogénisme*.

28. — Le sieur Legouvé (1), avocat célèbre, avait composé dans sa jeunesse une tragédie chrétienne, intitulée *Aurélie* (2); elle fut présentée alors aux Comédiens, qui la reçurent, mais firent, suivant leur usage, languir l'auteur au désespoir. Dans cet intervalle, il déploya ses talents pour le barreau, se livra à des occupations plus sérieuses. Encouragé par ses succès dans cette carrière, il ne voulut point essayer le danger d'une chute à la Comédie, et retira sa pièce. La tendresse paternelle s'est réveillée depuis quelque temps, et, mettant de côté toutes ses affaires, il s'est uniquement occupé de cette production, et a voulu la faire jouer sur un théâtre de société. Il a choisi celui de M. le comte de Rohault, à Auteuil, qui est un magnifique théâtre particulier; il a fait exécuter sa pièce en ce lieu, hier jeudi, et y a joué lui-même un rôle. Quoique ce ne fût point jour férié, beaucoup de ses confrères, et même de graves magistrats, se sont rendus à la représentation, ce qui a jeté un grand vide au Palais. L'auteur n'a pas eu la gloire qu'il espérait : on a trouvé sa tragédie très-médiocre, et son jeu détestable ; ses vrais amis lui ont conseillé de faire des plaidoyers préférablement à des pièces de théâtre, et de s'en tenir à ses rôles du barreau Ce M. Legouvé était chargé, cet hiver, de plaider devant le roi de Danemarck, lorsque ce prince

(1) Père de l'auteur du *Mérite des femmes*.
(2) Imprimée, en 1750, sous le nom d'*Attilie*, in-12, anonyme.

vint entendre une cause au Palais, et il fit un discours qui occasionna beaucoup de rumeur, dont on a parlé dans le temps (1).

29. — Le sieur Poinsinet, appelé par dérision, depuis son voyage d'Espagne, *Don Antonio Poinsinetto*, nouvelle dénomination qu'il s'était donnée lui-même, croyant se décrasser par là et acquérir un vernis de noblesse catalane, après avoir déjà parcouru plusieurs villes de ce royaume avec sa troupe de comédiens, et cherché à établir en différents endroits des opéras-comiques, sorte de spectacle fort à la mode aujourd'hui chez toutes les nations, se regardait déjà comme un conquérant littéraire, lorsque, par un accident malheureux, il s'est enseveli, lui et toute sa gloire, dans le Guadalquivir, à Cordoue, capitale de l'Andalousie, et s'est noyé dans ce fleuve (2). Cette ville est, comme on le sait, célèbre par la naissance des deux Sénèque, et va le devenir encore plus par le trépas de l'auteur dont nous parlons. Le défaut de fortune et l'inconduite avaient forcé ce bouffon de la littérature à s'expatrier. C'est un des personnages les plus singuliers qu'on pût voir, qui, à beaucoup d'esprit et de saillies, joignait une ignorance si crasse, une présomption si aveugle, qu'on lui faisait croire tout ce qu'on voulait en caressant sa vanité. La postérité ne pourra jamais comprendre tout ce qui lui est arrivé en pareil genre. Les tours qu'on lui a joués, et auxquels il s'est livré dans l'ivresse de son amour-propre, sont d'une espèce si singulière et si nouvelle, qu'il a fallu créer un mot pour les caractériser. Notre langue lui doit de s'être enrichie du terme de *mystification* (3), terme généralement adopté, quoi qu'en dise M. de Voltaire, qui voudrait le proscrire, on ne sait pourquoi.

Le roi a annoncé lui-même cette mort à M. de La Borde, son premier valet de chambre, et qui était fort lié avec ce poëte, sur les paroles duquel il avait fait plusieurs fois de la musique.

30. — On a annoncé (4), il y a déjà du temps, que la reconstruction du Louvre était arrêtée de nouveau par un arrêt du Conseil; qu'on voulait en faire un Muséum, sous le nom de Palais des

(1) Voy. 24 novembre 1768.

(2) Le 7 juin 1769. Il était né le 17 novembre 1735.

(3) On trouve un récit fort détaillé des *Mystifications de Poinsinet*, dont quelques-unes sont effectivement singulières, à la suite des *Mémoires pour servir à la vie de Jean Monnet*, 1772, 2 vol. in-12. — R.

(4) Voy. 11 janvier 1768.

Arts ; qu'il était décidé d'y transporter la Bibliothèque du Roi, les médailles, les estampes, les tableaux, les cabinets d'histoire naturelle, les modèles des machines, les plans des villes de guerre. Ce beau projet, suivant l'usage, était resté là ; et, sans doute, faute d'argent, il avait été oublié aussitôt que conçu. On paraît se réveiller là-dessus aujourd'hui, et les ordres sont donnés pour finir incessamment la partie du bâtiment qui donne sur la rivière. C'est dans cette exposition aussi noble que vaste qu'on doit placer la bibliothèque, déménagement le plus pressé et le plus long à faire. De cette enceinte, il se formera une magnifique issue sur la terrasse pratiquée dans la colonnade donnant sur la place.

On présume qu'on songe sérieusement cette fois à effectuer les travaux, parce que les artistes auxquels on avait permis de se construire des appartements dans l'intérieur des murs, avec la clause expresse de les abandonner aussitôt qu'il serait question de reprendre les travaux du roi, ont été avertis de se pourvoir de logements.

31. — On ne parlait plus du célèbre J.-J. Rousseau, ex-citoyen de Genève, errant depuis son retour d'Angleterre, et qui, après avoir parcouru une partie de la France dans un enthousiasme dont il s'était enflammé pour la botanique, s'était enseveli dans les montagnes du Dauphiné, et ne paraissait plus concentré que dans l'étude des plantes et des simples. On ne sait comment il s'est trouvé, cet été, rapproché du Nivernais. M. le prince de Conti va tous les ans prendre dans cette province les eaux minérales de Pougues : soit erreur de voyage, soit un reste de vanité, soit reconnaissance envers cet illustre bienfaiteur, il s'est trouvé assez à portée du prince, pour qu'il ait daigné le voir encore, et l'envoyer chercher plusieurs fois dans ses carrosses ; ce qui a donné un grand relief à M. Rousseau auprès des provinciaux de ces cantons, qui n'avaient jamais lu ses ouvrages et ne connaissaient même pas son nom.

— Les Comédiens Français jouent aujourd'hui l'*Iphigénie* de Racine avec les changements qu'y a faits le sieur de Saint-Foix. On a prévenu que, sur le désir qu'en avait témoigné madame la duchesse de Villeroi, cet auteur, au moyen de vingt vers au moins de transition, avait retourné tout le cinquième acte, et mis en

action ce qui n'était qu'en récit. La tragédie prête par là à un spectacle étonnant, et c'est en ce moment l'objet de la curiosité publique.

— Tout le public littéraire est dans l'attente de la pièce que l'Académie Française désignera pour être couronnée à la fête prochaine de Saint-Louis. On sait que le sujet proposé pour cette année était l'*Éloge de Molière*, ce qui ne fait que redoubler la curiosité. On sent qu'une pareille matière ne peut avoir été traitée dignement par un écolier, et que pour ce panégyrique il faudrait avoir presque autant de génie que le héros. Quoique les juges, pour éviter les tracasseriès d'une publicité prématurée, soient fort secrets sur leurs délibérations, il est toujours quelques membres plus indiscrets ou plus aisés à pénétrer, qui laissent transpirer quelque chose. On prétend qu'une pièce, entre autres, a attiré l'attention de la compagnie, mais que, sur un soupçon qu'elle pouvait être du sieur Palissot, on l'a mise à l'écart pour ne la point couronner, quel qu'en fût le mérite, si elle était réellement de cet auteur. Les Académiciens croient pouvoir, en cette occasion, s'élever au-dessus des règles ordinaires, et exclure du concours un aspirant indigne par ses mœurs et par sa conduite d'entrer dans la carrière. Il faut se rappeler, ou plutôt on ne peut oublier avec quelle impudence le sieur Palissot s'est adjugé le rôle d'Arétin moderne, et a versé le fiel de la satire sur les personnages les plus illustres de la philosophie et de la littérature. Par le scandale de sa comédie des *Philosophes* et de son poëme de *la Dunciade*, il s'est condamné lui-même au triste et infâme rôle de médire dans les ténèbres du reste de ses confrères. Personne n'a daigné lui faire l'honneur de lui répondre ; et son dernier ouvrage, quoique bien fait dans son genre, et très-digne d'observations et de critiques, n'a pas même reçu les honneurs de la censure.

Aout. — 1er. — Les Comédiens Français, qui sur l'affiche avaient annoncé l'*Iphigénie en Aulide*, sans aucune addition qui prévînt le public de l'innovation dont on a parlé, ont cru devoir ouvrir le spectacle par un petit bout de compliment, aussi mal fait que mal débité, où ils ont déclaré que, toujours attentifs à procurer aux spectateurs de plus grands amusements, ils avaient, dans cette vue, tenté l'essai en question. Cet essai n'a point eu le

Digitized by Google

succès qu'ils s'en promettaient : on a trouvé le spectacle du cinquième acte mesquin, mal amené, invraisemblable, et trop brusqué. On a regretté les beaux vers du récit ordinaire, et les vers de suture du sieur de Saint-Foix ont paru tout à fait disparates ; il en a été de même du jeu des acteurs. Les uns ont joué divinement, d'autres à faire mal au cœur.

2. — M. de Voltaire, qui trouve sans doute que son *Histoire du Parlement* ne perce pas assez à son gré et fait encore peu de bruit, la désavoue une seconde fois dans une nouvelle lettre insérée au *Mercure* de ce mois, et annonce qu'elle est indécente et hardie. Il sent bien que ces qualifications exciteront encore mieux la curiosité des lecteurs, et c'est ce qu'il souhaite ardemment.

3. — La seconde lettre de M. de Voltaire a produit l'effet qu'il en attendait. C'est une fureur pour courir après son *Histoire du Parlement de Paris*, par M. l'abbé Big..., que des fous achètent jusqu'à six louis. On a tellement châtié les colporteurs, qu'il ne s'en trouve plus qui osent se charger de pareille marchandise, surtout de celle-ci, contre laquelle le Parlement a demandé les prohibitions les plus sévères.

13. — On rit beaucoup, à la cour, d'une plaisanterie que s'est permise M. le duc de Choiseul envers M. l'évêque d'Orléans, à un spectacle particulier que donnait chez elle madame la comtesse d'Amblimont. Outre ce ministre et autres seigneurs de la plus grande distinction, il y avait plusieurs prélats. Avant la comédie, M. le duc de Choiseul avait prévenu quelques actrices. Deux s'étaient pourvues d'habits d'abbé ; elles se présentèrent dans cet accoutrement à M. de Jarente. Ce prélat n'aime pas, en général, à rencontrer de ces espèces sur son chemin, parce qu'il se doute bien que ce sont autant d'importunités à essuyer. Ceux-ci pourtant, par leur figure intéressante, attirèrent son attention ; ils lui adressèrent leur petit compliment, se donnèrent pour de jeunes candidats qui voulaient se consacrer au service des autels, se renommèrent de la protection et même de la parenté de M. le duc de Choiseul, qui n'était pas loin et vint appuyer leurs hommages et leurs demandes. Le cœur de l'évêque d'Orléans s'attendrit, par sympathie, sans doute ; il promit des merveilles, et, par une faveur insigne, ne put se refuser à donner l'accolade à ces deux aimables ecclésiastiques. Quelle surprise pour le pré-

Digitized by Google

lat, lorsque, pendant le spectacle, il entrevit sur le théâtre des figures qui ressemblaient beaucoup à celles qu'il avait embrassées! Son embarras s'accrut par une petite parade (1), où il fut obligé de se reconnaître. On y peignait adroitement son aventure. Enfin des couplets charmants le mirent absolument au fait. Il se prêta de la meilleure grâce à la raillerie. Les abbés redevenus des jeunes filles très-jolies et très-aimables, se reproduisirent avec toutes sortes de grâces et de minauderies. On lui rendit les baisers qu'il avait donnés. Cela fit l'entretien du souper. On s'était promis entre soi de ne point révéler les secrets de l'Église, et d'en faire un mystère aux profanes; mais il est toujours des indiscrets qui n'ont pas de scrupule de manquer à leur serment, et l'histoire perce depuis quelques jours dans le public. Tout le monde reconnaît là la gaieté fine du ministre, qui a besoin de se dérober quelquefois à ses importantes et pénibles occupations et de se dérider le front, pour les reprendre ensuite avec plus d'ardeur et de patriotisme.

14. — La crise de la Compagnie des Indes vient de fournir encore matière à plaisanterie. Un caustique a imaginé et fait exécuter une gravure où l'on a représenté l'assemblée générale des actionnaires. Autour du tapis vert sont les gens de l'administration; M. le contrôleur général préside au bout de la table; à sa gauche est M. Boutin, intendant des finances, ayant la Compagnie dans son département, et cependant l'homme le plus acharné à son déchirement, sujet de l'allégorie en question. On voit à ses pieds un gros dogue d'Angleterre, les yeux enflammés, la gueule ouverte, les poils hérissés, dans l'attitude d'une rage prête à dévorer les actionnaires sur lesquels il s'élance. Son maître l'excite, en disant : *Mors-les*, pitoyable et cruelle allusion au nom de l'auteur du Mémoire (*Morellet*) (2).

19. — Il y a quelque temps que M. le prince de Conti, qui honore le sieur Gerbier, fameux avocat, d'une confiance particulière, est allé le trouver à sa terre d'Aulnoy, où, malgré ses grandes occupations, il passe la plus grande partie de la belle saison. L'orateur, confondu d'une telle visite, mit dans sa récep-

(1) Voy. 24 août 1769.

(2) L'abbé Morellet avait publié un *Mémoire sur la situation actuelle de la Compagnie des Indes*. (Amsterd. et Paris, 1769, in-4.)

Digitized by Google

tion toute l'éloquence dont il est capable; mais le prince exigea qu'on oubliât le cérémonial dû à son rang, et qu'on le traitât comme un ami de la maison. Son premier soin fut de parcourir les délicieux jardins du château. Ces jardins sont créés en quelque sorte par le nouveau maître, et c'est un jardinier anglais qui a traité cette partie dans toute la singularité du costume de sa nation. Après les premières promenades, le sieur Gerbier, laissant faire à sa femme les honneurs de sa maison, demanda au prince permission de le quitter un moment, sous quelque prétexte. Il revint peu après, et conduisit insensiblement Son Altesse, comme pour se reposer, sous un belvédère agréable, où l'on lut ces vers fraîchement écrits :

Sous son humble toit Philémon
Reçut le maître du tonnerre;
A son bonheur le mien répond :
Je vois Conti dans ma chaumière !

Le prince, enchanté de cette galanterie ingénieuse, redoubla de bontés et de caresses pour son hôte, et voulut passer trois jours chez lui : faveur signalée, dont aucun particulier n'a jamais pu se vanter.

21. — M. de Voltaire, doué d'un cœur aussi actif que son esprit, a favorisé de sa recommandation auprès du ministre de la guerre, un jeune médecin, chargé de deux petits hôpitaux dans le pays de Gex, et venu à Paris pour demander une augmentation. Voici la recommandation dont il était porteur.

REQUÊTE DE L'ERMITE DE FERNEY A MONSEIGNEUR LE DUC DE CHOISEUL.

« Rien n'est plus en place que la supplication d'un vieux malade pour un jeune médecin : rien n'est plus juste qu'une augmentation de petits appointements, quand le travail augmente. Monseigneur sait très-parfaitement que nous n'avions autrefois que des écrouelles dans les déserts de Gex, et que, depuis qu'il y a des troupes, nous avons quelque chose de plus fort. Le vieil ermite, qui, à la vérité, n'a reçu aucun de ces deux bienfaits de la Providence, mais qui s'intéresse sincèrement à tous ceux qui

en sont honorés, prend la liberté de représenter douloureusement et respectueusement à Monseigneur, que le sieur Coste, notre médecin très-aimable, qui compte nous empêcher de mourir, n'a pas de quoi vivre, et qu'il est en ce point tout le contraire des grands médecins de Paris. Il supplie Monseigneur de vouloir bien avoir pitié d'un petit pays dont il fait l'unique espérance. »

M. Coste, muni d'un pareil passe-port, a été très-bien accueilli de M. le duc de Choiseul; il a eu l'honneur de manger avec madame la duchesse, et ses appointements, qui n'étaient que de cinquante écus, ont été portés à douze cents livres; il a obtenu, en outre, une gratification de six cents livres pour son voyage.

24. — On a consacré la petite plaisanterie faite à M. l'évêque d'Orléans (1), par un divertissement allégorique, intitulé *le Ballet des abbés*. On sent qu'il ne peut avoir lieu que sur des théâtres particuliers : il a déjà été exécuté en plusieurs endroits.

25. — L'Académie française a tenu aujourd'hui, suivant l'usage, sa séance publique pour la distribution du prix. L'affluence augmente de jour en jour à ces assemblées, et dès deux heures la salle était garnie. Les dames paraissent s'y plaire; elles y étaient venues en grande quantité. Quand Messieurs sont entrés pour se mettre en place, on a été surpris de voir siéger parmi eux un abbé qu'on ne connaissait pas; M. Duclos, le secrétaire de la compagnie, a éclairci l'embarras général, en annonçant que M. l'abbé était un Pocquelin (2), petit-neveu de Molière. Tout le monde a applaudi à cette distinction par des battements de mains multipliés. Ensuite M. l'abbé de Boismont, directeur, après avoir fait une espèce d'amende honorable à Molière au nom de l'Académie, qui, le comptant au rang de ses maîtres, le voyait toujours avec une douleur amère omis entre ses membres, a déclaré que, pour réparer cet outrage autant qu'il était en elle, elle avait proposé son Éloge au concours des jeunes candidats; que M. de Chamfort avait mérité le prix; que trois autres pièces avaient fait regretter aux juges de n'avoir qu'un

(1) Voy. 13 août 1769.

(2) Cet abbé se nommait La Fosse et non Pocquelin. Voyez l'*Histoire de la vie des ouvrages de Molière*, par J. Taschereau, p. 411 de la 2e édition. — R.

prix à donner, et qu'une quatrième avait approché de très-près celle-ci. M. Duclos a cru devoir ajouter son mot, en disant qu'on ignorait les auteurs des *accessit*, mais qu'on les invitait à faire imprimer leurs pièces, pour que les connaisseurs pussent juger, approuver l'arrêt de l'Académie ou le casser; il a ajouté modestement : « Nous nous croyons plus forts qu'un particulier, mais le public est plus fort que nous. »

31. — Le discours que M. l'abbé Le Cousturier, chanoine de Saint-Quentin, a prononcé le jour de Saint-Louis, dans la chapelle du Louvre, devant messieurs de l'Académie Française, excite de grandes rumeurs dans la cabale des dévots, et renouvelle la fermentation qu'occasionna, il y a deux ans, celui de l'abbé Bassinet (1). On reproche encore à l'orateur de cette année d'avoir fait un discours trop profane, d'avoir envisagé en Louis IX le monarque seul, sans parler du saint, d'avoir frondé les croisades, de s'être élevé avec force contre le tribunal de l'Inquisition, d'avoir donné des leçons de politique dans une chaire où il ne devait donner que des leçons de vertu. On va jusqu'à supposer que cet abbé est un suppôt du parti encyclopédique, parti qui ne cesse d'élever sa philosophie fausse et dangereuse sur les ruines de la vraie religion. On tourne même contre l'orateur les éloges qu'il a reçus des spectateurs, et ces battements de mains réitérés, qui ne sont d'usage que dans les assemblées profanes, au théâtre ou au barreau. Le zèle des fanatiques a été porté au point de dénoncer ce panégyrique à M. l'archevêque, pour en suspendre l'impression et lui attirer les censures de ce prélat. Heureusement le discours est déjà imprimé par ordre de l'Académie Française, et dans une délibération subséquente ces messieurs ont arrêté de députer trois de leurs membres au premier gentilhomme de la Chambre en exercice, pour le supplier de présenter l'orateur à Sa Majesté, et de lui offrir son discours, faveur nouvelle et signalée de la part de l'Académie. La cérémonie doit avoir lieu dimanche à Versailles, et c'est M. le duc de Fronsac qui s'en est chargé.

Septembre. — 2. — On assure que le sieur Baculard d'Arnaud, auteur de plusieurs ouvrages larmoyants, tels que jérémiades, élégies, drames funéraires, a obtenu la pension que le sieur

(1) Voy. 4 septembre 1767.

Poinsinet avait sur le *Mercure*, et que c'est à la sollicitation de l'abbé de Langeac auprès de M. le comte de Saint-Florentin. Ce jeune abbé est déjà un Mécène très-ardent pour les gens de lettres, et fait refluer sur eux la passion excessive dont il est dévoré pour les Muses.

6. — Une compagnie vient de former un établissement digne de la ville de Sybaris : elle a obtenu un privilége exclusif pour avoir des parasols et en fournir à ceux qui craindraient d'être incommodés du soleil pendant la traversée du Pont-Neuf. Il y aura des bureaux à chaque extrémité de ce pont, où les voluptueux petits-maîtres qui ne voudront pas gâter leur teint se pourvoiront de cette utile machine ; ils la rendront au bureau de l'autre côté ; ainsi alternativement, moyennant deux liards par personne. Ce projet a commencé à s'exécuter lundi dernier. On annonce que, si cette invention réussit, on est autorisé à former de pareils bureaux dans les autres endroits de Paris où les crânes pourraient s'affecter, tels que le Pont-Royal, la place de Louis XV, etc. Il y a apparence que ces profonds spéculateurs obtiendront aussi le privilége exclusif des parapluies.

On rappelle à cette occasion un projet beaucoup plus utile, dont on fournit le plan à M. de L'Averdy, lorsqu'il était encore contrôleur général ; c'était celui d'établir des brouettes à demeure, à différents coins de rues, où il y aurait des lunettes, qui se trouveraient prêtes à recevoir ceux que des besoins urgents presseraient tout à coup. On prétendait que celui-ci n'était qu'une dérision ; qu'un plaisant anonyme voulait persifler par là le ministère vil et minutieux de M. de L'Averdy. Les entrepreneurs promettaient de rendre une somme au Trésor royal ; ce qui tournait l'affaire en un impôt digne d'être assimilé à celui que Vespasien avait mis sur les urines des Romains. Tant d'industrie prouve à quel point l'argent est devenu un besoin indispensable, et comment ons se tourmente en tou sens pour en acquérir.

7. — On commence à croire que le Wauxhall des Champs-Élysées, qui portera le nom célèbre de Colysée, parce qu'il sera dressé sur le plan du Colysée de Vespasien, aura lieu certainement, par la grande quantité d'ouvriers qu'on vient de distribuer depuis peu pour les fondements de ce vaste édifice. Plu-

sieurs des actionnaires ont cependant retiré leur parole; mais on se flatte qu'il s'en présentera d'autres, et que la Ville, d'ailleurs, suppléera aux fonds d'un établissement dont elle doit avoir les prémices.

13. — Les Comédiens Français ont pris l'alarme, depuis qu'il est sérieusement question du nouveau Wauxhall, sous le nom de Colysée. Ils ont fait des représentations au ministre ayant le département de la police de Paris; ils ont déposé dans son sein leurs inquiétudes sur le sort que pourrait leur faire un spectacle qui semblait vouloir envahir tous les autres, et s'appeler exclusivement le *Temple des arts et des plaisirs*. Ils ont fait valoir les droits qu'ils avaient à la protection du Gouvernement; ils ont intéressé à leur sort l'honneur de la nation même à ne point laisser déserter un théâtre, le premier de tous les théâtres, le modèle et l'école de toute l'Europe policée. M. le comte de Saint-Florentin a paru vivement affecté de leurs plaintes; il a eu la bonté de leur faire écrire, de les rassurer, d'entrer dans des détails concernant le nouvel établissement, et de leur promettre que tout autre Wauxhall serait interdit, excepté celui de la Foire Saint-Germain qui n'aura lieu que dans la saison même de cette Foire. Les amateurs des *Fêtes de Tempé* (1) sont de nouveau alarmés de cette lettre, et jugent que ces *Fêtes*, malgré leur privilége antérieur, seront supprimées l'année prochaine.

19. — Les spectacles de mademoiselle Guimard, qu'on avait dit (2) être discontinués par la retraite d'un amant distingué qui ne subvenait plus aux frais considérables de ces fêtes, ont repris depuis quelque temps, et se continuent avec autant de succès que d'affluence. On n'y joue communément que de petits drames faits exprès pour le lieu. Quelques auteurs se sont voués à l'amusement de cette nymphe, et toute la musique qui s'y exécute est de M. de La Borde. Ce sont les camarades, des deux sexes, de mademoiselle Guimard, qui la secondent dans les représentations où elle se prodigue elle-même avec beaucoup de complaisance. On sait qu'elle a une très-vilaine voix ; mais elle a dans son jeu une minauderie qui plaît à ses partisans, et qui pourrait passer pour du naturel par la grande habitude où elle

(1) Voy. 15 juillet 1769.
(2) Voy. 9 juillet 1769.

est de s'y exercer. Il paraît que, de tous les petits ouvrages composés pour ce théâtre, *la Tête à perruque* (1) est celui qui remporte la palme au gré des connaisseurs. Du reste, on n'entre que par billets; et c'est ordinairement le rendez-vous des plus jolies filles de Paris et des plus aimables libertins. Il y a des loges grillées pour les honnêtes femmes, pour les gens d'Église, et les personnages graves qui craignent de se commettre parmi cette multitude de folles et d'étourdis.

20. — On parle beaucoup d'un bon mot de Madame, à Préville, le comédien, le jour où cette princesse fut chez madame la duchesse de Mazarin, avec les autres dames de France, voir une représentation de *la Partie de chasse d'Henri IV*. Il faut savoir qu'un devoir et un privilége des Comédiens est de porter le flambeau devant les princes, lorsqu'ils vont au spectacle, de la salle jusqu'à leur carrosse ou à l'endroit où ils vont; il faut savoir encore que Préville avait fait le rôle de Michau dans *la Partie de chasse d'Henri IV*, et Michau est le paysan chez lequel ce prince arrive *incognito* et est fêté avec tant de cordialité. Préville donc, après avoir représenté le rôle de Michau, éclairant Madame pour passer de la salle de spectacle au salon, elle lui dit : « Il était très-convenable qu'après avoir reçu aussi bien le grand-père, vous éclairassiez la petite-fille. »

23. — Des plaisants, qui ne manquent jamais dans ce pays-ci, et qui saisissent toujours l'à-propos, ont fait le couplet de chanson suivant à l'occasion des circonstances (2). Les gens intelligents en concevront facilement tout le sel. Il est sur l'air : *Vive le vin, vive l'amour*.

Vive le roi! vive l'amour!
Que ce refrain soit nuit et jour
Ma devise la plus chérie!
En vain les serpents de l'Envie
Sifflent autour de mes rideaux,
L'Amour lui-même assure mon repos,
Et dans ses bras je la défie.

24. — Le Salon de cette année a essuyé beaucoup de critiques,

(1) De Collé.
(2) Allusion à la passion de Louis XV pour Mme Du Barry.

et les mérite; mais la plus cruelle, la plus honnête et la plus simple est celle qu'un plaisant a répandue sous le titre suivant : *Lettre sur les peintures, gravures et sculptures, qui ont été exposées cette année au Louvre,* par M. Raphaël, peintre de l'Académie de Saint-Luc, entrepreneur général des enseignes de la ville, faubourgs et banlieue de Paris, à M. Jérôme, son ami, râpeur de tabac et riboteur (1). Dans cette Lettre, qui annonce autant de goût que de connaissances, l'auteur a eu soin d'éviter tout ce qui pourrait déceler l'amateur ou l'homme de l'art; il ne se sert que d'expressions générales, de termes ordinaires, pour exprimer ses jugements d'une grande justesse, d'une vérité parfaite, et quelquefois de la plus grande finesse; mais surtout appuyé sur ce sentiment intime, sur ce bon sens, qui se font entendre au vulgaire grossier comme aux virtuoses consommés. Le tout est assaisonné d'une gaieté, d'un atticisme, très-propres à faire passer tout le piquant de la censure. On ne doute pas que messieurs de l'Académie, très-sensibles en général à toute critique, ne soient vivement affectés de celle-ci. Elle leur fera d'autant plus de peine, que le Gouvernement, jusqu'ici très-attentif à empêcher de répandre tout ce qui pouvait offenser l'amour-propre de ces messieurs, paraît avoir approuvé cette brochure qui se vend publiquement et avec permission. Peut-être, dans l'engourdissement général des talents, a-t-on cru nécessaire de leur donner ce coup d'aiguillon, toujours propre à ranimer le génie, et qui ne décourage que l'homme médiocre.

29. — La plaisanterie de Raphaël à Jérôme fait grand bruit, et l'on cherche à en découvrir l'auteur qui garde l'anonyme. On attribue ce pamphlet à plusieurs hommes de lettres, comme l'abbé de Voisenon, M. Diderot, M. d'Alembert, M. Marmontel. Ce dernier est le plus soupçonné, parce qu'il est le plus connaisseur des quatre, en pareille matière; qu'il est d'ailleurs fort caustique, et que le style est plus dans sa manière que dans celle des autres.

Octobre. — 9. — L'admiration qu'a excitée au Salon le portrait en pied du roi de Prusse, a fait fermenter les beaux esprits; plusieurs ont fait des vers à ce sujet. Voici un quatrain composé par

(1) Paris, Delalain, 1769, in-8°.

M. Bacon, qu'on trouve le plus juste et le moins indigne de ce grand roi :

Si ce roi conquérant, fameux par mille exploits,
Apprit à ses sujets le grand art de la guerre,
En prince, en philosophe, il leur dicta ses lois :
Régner, c'est éclairer la terre.

11. — Madame Denis, nièce de M. de Voltaire, dont la séparation d'avec ce cher oncle avait occasionné tant de mauvais propos et de conjectures sinistres qui n'ont jamais été bien éclaircies, vient de partir ces jours-ci pour se réunir à lui, et ce retour va sans doute égayer la retraite du philosophe de Ferney, qui commençait à avoir beaucoup d'humeur et à broyer bien du noir. Les curieux trouveront de nouveau une femme aimable, qui fera les honneurs du château, et attirera les étrangers, effarouchés par les caprices d'un vieillard isolé. On sait que M. de Voltaire, malgré son ardeur pour la célébrité, ne daignait pas toujours se montrer aux amateurs, qui, en faisant ce voyage, risquaient de revenir sans l'avoir vu.

14. — Un caustique, comme il s'en trouve beaucoup à Paris, mécontent des opérations de M. le contrôleur général, que beaucoup de gens accusent d'ineptie, a rapproché ce caractère avec la conformation physique de la tête de M. Maynon, et en a formé l'épigramme suivante :

Midas avait des mains qui changeaient tout en or :
Que notre Contrôleur n'en a-t-il de pareilles !
Pour l'État épuisé ce serait un trésor :
Mais, hélas ! de Midas il n'a que les oreilles !

15. — On parle beaucoup d'un bon mot de M. le duc de Choiseul à madame la comtesse Du Barry. On sait que la chronique scandaleuse a prétendu que, quoique cette dame soit née en légitime mariage, son père véritable et physique était un abbé Gomar, ci-devant Picpus et qui passait pour avoir été très-bien avec la mère : bruit fort accrédité par le grand soin que madame Du Barry prend de cet abbé. La conversation roulait sur les moines, de la destruction desquels on s'occupe essentiellement en France.

Digitized by Google

Madame Du Barry était contre eux, et M. le duc de Choiseul en prenait la défense. Ce ministre, plein d'esprit et de finesse, mettait en avant tous les genres d'utilité de cet état et se laissait battre successivement en ruine sur tous les points; enfin, poussé à bout : « Vous conviendrez au moins, Madame, a-t-il ajouté, qu'ils savent faire de beaux enfants. » Cette épigramme charmante, enveloppée de toutes les grâces du madrigal, fut sentie par celle qu'elle regardait et ne lui déplut pas, à la faveur du galant correctif qui la faisait passer.

17. — M. Baron, secrétaire de l'Académie d'Amiens, a trouvé une anagramme assez heureuse des noms du Saint-Père actuel. La voici :

Laurentius Franciscus Ganganellius.
Franciscanus (1) *Galli unus erit Angelus.*

Il a pris la liberté d'en faire part à ce pontife, en lui écrivant en latin une lettre (2) de félicitation sur son exaltation.

22. — *Extrait d'une lettre de Fontainebleau, du 21 octobre.*

« Hier il a été joué sur le théâtre de la ville une pièce nouvelle en un acte et en prose, ayant pour titre *le Cri de la Nature.* Elle est du sieur Armand, fils du fameux comédien de ce nom et concierge de la Comédie Française. Cet auteur, quoique enfant de la balle, n'ayant pu depuis plus d'un an obtenir une lecture de son drame à l'assemblée des Comédiens, a été conseillé de le donner ici. Il s'est muni avant du suffrage des pages, qu'il a suppliés d'assister à une répétition, et qui ont merveilleusement soutenu sa pièce : en sorte qu'elle a été aux nues. Il paraît sur le théâtre un petit enfant en maillot. On craignait que cette innovation ne révoltât les gens délicats; elle a produit le plus grand effet; on a pleuré à chaudes larmes, et toute la cour veut voir la nouveauté. Il est à espérer, pour le sieur Armand, qu'on fera représenter sa comédie, d'emblée, au théâtre de Paris. »

23. — On a fait, ces jours derniers, l'épreuve d'une machine singulière qui, adaptée à un chariot, devait lui faire parcourir

(1) Clément XIV avait été Franciscain. — R.
(2) On la trouve dans le *Mercure de France*, décembre 1769, p. 143. Elle est suivie de la réponse du cardinal Pallavicini. — R.

l'espace de deux lieues en une heure, sans chevaux; mais l'événement n'a pas répondu à ce qu'on promettait : elle n'a avancé que d'un quart de lieue en soixante minutes. Cette expérience s'est faite, en présence de M. de Gribeauval, lieutenant général, à l'Arsenal.

25. — *Le Tableau parlant*, qu'on joue aux Italiens avec tant de succès, a allumé la bile d'un auteur satirique anonyme : il vient de l'exhaler dans une *Épître* qu'il adresse *à son digne ami, M. Nicolet*. A cette occasion il fronde le mauvais goût du jour, il passe en revue une infinité de nos auteurs modernes, qu'il réduit à leur juste valeur. On a joint au texte des notes encore plus cruelles, et toute la littérature est en mouvement pour découvrir ce critique, contre lequel la tourbe des petits auteurs fait cause commune. On a attribué cette *Épître* à M. l'abbé de Voisenon, parce que Favart, un des poëtes de la scène si à la mode, y est absolument épargné.

30. — On écrit, d'Allemagne, que les Jésuites de Coblentz et de Bamberg, ayant trouvé dans l'*Évangile de Nicodème* (que l'on sait n'être pas reçu comme orthodoxe, mais un des cinquante évangiles répudiés comme apocryphes) que le bon larron s'appelait Dixmare, ils ont jugé à propos d'en faire un saint, de l'invoquer sous ce nom, de lui bâtir une chapelle, de lui composer des litanies, et de lui faire faire des miracles. Dans les diverses invocations qu'on lui adresse, et dans les prières rédigées par ces benoîts Pères, ils l'y appellent *Saint voleur, Saint meurtrier, Saint assassin*, le tout avec permission de leurs supérieurs. Les réflexions de l'auteur de la lettre sont, qu'il en résulte que les plus grands criminels peuvent être érigés en saints, pourvu que sur l'échafaud ils aient un bon moment.

Quoique cette relation soit fort circonstanciée et regardée comme certaine, il est à présumer que c'est une calomnie des ennemis de la Société, ou, du moins, que le fait est prodigieusement exagéré, ou que c'est une invention de quelque plaisant : cette espèce de rieurs n'est pourtant pas commune en Allemagne.

Novembre. — 1. — Il s'est trouvé à la poste une lettre ayant pour suscription : « Au Prince des Poëtes, Phénomène perpétuel « de gloire, Philosophe des Nations, Mercure de l'Europe, Ora- « teur de la Patrie, Promoteur des Citoyens, Historien des Rois,

Digitized by Google

« Panégyriste des Héros, Aristarque des Zoïles, Arbitre du goût, « Peintre en tout genre, le même à tout âge, Protecteur des « Arts, Bienfaiteur des talents, ainsi que du vrai mérite, Admi- « rateur du génie, Fléau des persécuteurs, Ennemi des fana- « tiques, Défenseur des opprimés, Père des orphelins, Modèle « des riches, Appui des indigents, Exemple immortel des subli- « mes vertus. »

Cette lettre, tout considéré, a été rendue à M. de Voltaire, quoiqu'elle ne portât pas son nom, comme le seul à qui toutes ces qualités pussent convenir. Bien des gens ne seront pas d'accord qu'elles soient toutes méritées, et il semble que le suscripteur lui eût pu donner des louanges moins équivoques et plus délicates, sans compromettre la vérité.

Les ennemis de M. de Voltaire prétendent que c'est lui-même qui s'est adressé ou fait adresser la lettre (1) : ils appuient cette conjecture sur l'invraisemblance qu'elle pût venir d'ailleurs que des Petites-Maisons, sur la fureur insatiable qu'a ce grand homme de faire parler de lui, et sur mille petites ruses de la même espèce, qu'on sait, à n'en pas douter, qu'il a employées plusieurs fois avec une impudence aussi grossière.

2. — Messieurs de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, très-alarmés de la *Lettre de Raphaël à Jérôme* (2), plaisanterie d'autant plus piquante qu'elle est plus vraie, ont interposé auprès du ministre les bons offices de M. le marquis de Marigny, leur directeur. Il a agi si efficacement, que la police a arrêté le pamphlet en question pendant deux fois vingt-quatre heures, a exigé de l'auteur des corrections qui gâtent, comme on s'en doute bien, et émoussent tout le sel de la critique. Heureusement, la fureur du public avait déjà enlevé une infinité d'exemplaires.

Outre cette satisfaction, les artistes offensés ont chargé M. Sedaine, secrétaire de l'Académie de Peinture, de répondre à l'anonyme. Il a répandu une prétendue *Lettre de M. Jérôme, râpeur de tabac, à M. Raphaël* (3). On sait qu'en pareil genre, tout le succès dépend de cette première fleur de critique qu'il faut sai-

(1) Voy. 28 novembre 1769.
(2) Voy. 24 septembre 1769.
(3) Paris, Jombert, 1769, in-8°.

sir, et qui se fane, pour peu qu'on la remanie. Aussi, l'ouvrage de l'apologiste du Salon a-t-il paru froid, diffus, lourd, bassement écrit, et né sous une main plus accoutumée à manier la truelle que la plume. Ce n'est pas que M. Sedaine n'ait un mérite, même littéraire ; mais ce n'a jamais été celui du style, et c'est la principale chose dans les écrits du genre en question. On attribue aujourd'hui plus constamment la *Lettre de Raphaël* (1) à M. le comte de Lauraguais, dont on connaît le goût pour tous les arts.

10. — Les ennemis de madame la comtesse Du Barry, qui depuis sa présentation avaient respecté sa grandeur et démenti en quelque sorte par leur silence tous les bruits injurieux, toutes les calomnies ténébreuses répandues sur le compte de cette beauté, se réveillent aujourd'hui, et publient une anecdote trop opposée à son caractère de modération et de décence, pour la croire. Ils prétendent que, trouvant qu'elle avait un cuisinier qui ressemblait au ministre, le plus illustre de ses adversaires, elle avait regardé cela comme un grand tort vis-à-vis d'elle et avait ordonné qu'il ne parût plus en sa présence ; que, peu de temps après, elle en avait plaisanté à souper avec le roi, et lui avait dit : « Je renvoie mon Choiseul, quand renverrez-vous le vôtre ? »

— La prétendue *Réponse de Jérôme à Raphaël* (2) est de M. Cochin, secrétaire de l'Académie de Peinture et de Sculpture, etc., et non de M. Sedaine, secrétaire seulement de l'Académie d'Architecture. Au demeurant, la critique de l'ouvrage reste dans toute sa justesse, et l'on peut dire, avec vérité, de l'auteur, qu'il est plus accoutumé à manier le burin que la plume.

11. — En attendant qu'on puisse reprendre le grand ouvrage de paver en marbre le reste de l'église de Notre-Dame, on travaille à différentes décorations particulières. On est occupé aujourd'hui à relever la fameuse épitaphe de M. l'abbé de La Porte, qui servira de pendant à celle du cardinal de Noailles. Ce chanoine est célèbre dans le Chapitre par ses bienfaits à l'église et par son zèle à la servir. C'est lui qui, sur la fin du règne de Louis XIV, fut trouver ce monarque, lui représenta que le vœu de Louis XIII, son prédécesseur, concernant le rétablissement du chœur de Notre-Dame, n'était pas encore rempli, et offrit à Sa

(1) Voy. 29 septembre 1769.
(2) Voy. 1er novembre 1769. Cette lettre fut attribuée aussi à Daudé de Jossan.

Digitized by Google

Majesté de faire les avances nécessaires pour mettre au moins en train ce projet. Louis XIV se rendit à ses sollicitations, et l'abbé de La Porte répandit cent mille écus de ses fonds, qui ont depuis été rendus à sa famille. Il est de l'intérêt du Chapitre de ne point laisser dans l'oubli un si bel exemple, et de rappeler des faits aussi intéressants, tous détaillés dans son épitaphe.

12. — On écrit, de Rome, qu'on a frappé une estampe allégorique et tout à fait plaisante. Elle représente le pape dans un berceau qu'agite doucement M. le cardinal de Bernis; et, au bas, il est écrit : « Il a beau faire; il me berce, mais il ne m'endormira pas. » On a attaché cette pasquinade, suivant l'usage, à la statue de Marforio. Elle n'a pas besoin de commentaire. L'auteur de la lettre, à cette occasion, imagine une nouvelle charge, non moins vraie : ce serait de représenter le cardinal dans le berceau, et le pape caressant le poupon et l'endormant véritablement.

13. — On a vu, par la suscription (1) dont on a parlé, jusqu'où va l'enthousiasme de certaines gens pour M. de Voltaire. Ses ennemis, toujours acharnés contre lui, viennent d'en faire la parodie la plus amère; il est inutile de la rapporter, c'est précisément l'inverse de l'autre, c'est-à-dire une suite de toutes les qualifications injurieuses que peuvent enfanter la plus basse envie et la haine la plus active.

16. — Une historiette de M. le comte de Lauraguais occupe les oisifs, et fournit matière aux propos du moment. Ce seigneur s'est trouvé, il y a quelques jours, dans une rue étroite en face du carrosse de M. de Barentin, l'avocat-général, qui avait avec lui sa femme très-laide. Le cocher de M. de Lauraguais voulait toujours avancer; celui du robin refusait de reculer : grande dispute entre les valets. L'avocat-général met la tête à la portière, et, prodiguant la morgue magistrale, paraît étonné qu'on ne veuille pas le laisser avancer; il déclare sa qualité, et combien le service du roi exige qu'il ne soit pas retardé dans sa marche. M. de Lauraguais, avec beaucoup de sang-froid, ne tient aucun compte des dires de M. l'avocat-général, ordonne à son cocher de passer outre; alors la femme tout effrayée se montre à son

(1) Voy. 1er novembre 1769.

tour, fait valoir les priviléges de son sexe, et paraît surprise qu'un seigneur aussi bien élevé les méconnaisse. « Ah ! dit M. de Lauraguais, que ne vous montriez-vous plus tôt, Madame? Je vous assure que, moi, mon cocher et mes chevaux, aurions reculé du plus loin que nous vous aurions vue. »

17. — Un enfant posthume, né en Bretagne après le terme ordinaire, a donné lieu de renouveler en justice la question des naissances tardives. M. Bouvard, médecin fameux de la Faculté, a écrit contre la possibilité du phénomène. Il lui a été répliqué par M. Petit, qui a soutenu l'opinion contraire avec beaucoup de chaleur. Il s'est élevé entre ces docteurs une querelle personnelle, qui a dégénéré bientôt en injures. La victoire paraissait restée à M. Petit; mais son adversaire vient de répandre trois *Lettres* (1), en date du 1er novembre, qui renversent, au gré des connaisseurs, tout le triomphe du vainqueur. On voit avec peine qu'elles soient assaisonnées ou plutôt surchargées d'invectives dignes des athlètes littéraires du seizième siècle. Il est fâcheux que ce genre de combat, proscrit aujourd'hui du monde poli, se soit encore conservé dans les écoles.

19. — On vient de faire une plaisanterie intitulée : *Credo d'un amateur du théâtre*. Elle roule sur quelques anecdotes, dont il faut être au fait et qui sont très-connues de ceux qui fréquentent les foyers, où cette facétie occasionne surtout beaucoup de rumeur. Elle porte, d'ailleurs, sur M. de La Harpe, aujourd'hui compagnon travaillant sous le sieur Lacombe, entrepreneur du *Mercure*. Ce petit auteur s'est chargé de la partie littéraire, et principalement de celle du théâtre, dont il prononce les jugements. Voici ce *Credo*.

« Je crois en Voltaire, le père tout-puissant, le créateur du théâtre et de la philosophie.

« Je crois en La Harpe, son fils unique, notre Seigneur, qui a été conçu du *Comte d'Essex* (2), est né de Le Kain, a souffert sous M. de Sartine, a été mis à Bicêtre (3), est descendu aux cabanons, le troisième mois est ressuscité d'entre les morts, est

(1) Voyez la *Correspondance littéraire* de Grimm, lettre du 15 décembre 1769.
(2) Tragédie de Thomas Corneille.
(3) La Harpe, soupçonné d'avoir composé des vers satiriques contre le principal du collége d'Harcourt, son bienfaiteur, fut renfermé à Bicêtre par ordre de M. de

monté au théâtre, et s'est assis à la droite de Voltaire, d'où il est venu juger les vivants et les morts.

« Je crois à Le Kain, à la sainte association des fidèles, à la confrérie du sacré génie de M. d'Argental, à la résurrection des *Scythes* (1), aux sublimes illuminations de M. de Saint-Lambert, aux profondeurs ineffables de madame Vestris. Ainsi soit-il ! »

22. — M. Robbé est un auteur, très-connu dans le monde, par ses talents littéraires, par le genre érotique dans lequel il a excellé, et par un fameux poëme sur la vérole, qui n'est pas encore imprimé, mais qu'il a lu et relu si souvent que tout Paris en est imbu. Depuis quelques années, ce poëte, revenu des égarements de sa vie licencieuse, s'est jeté dans la dévotion ; mais, étant d'un caractère ardent, il s'est attaché au jansénisme, a donné dans les convulsions (2), comme le genre de secte le plus propre à alimenter son imagination exaltée jusqu'au fanatisme. Dans cette effervescence de zèle, il a voulu tourner au profit de la religion un talent trop profané jusque-là ; il a entrepris depuis plusieurs années un poëme en cinq chants sur cette matière auguste. Cet ouvrage passe pour achevé et doit s'imprimer bientôt. Un caustique a fait en conséquence l'épigramme suivante :

Tu croyais, ô divin Sauveur,
Avoir bu jusques à la lie,
Le calice de la douleur :
Il manquait à ton infamie
D'avoir Robbé pour défenseur.

26. — Les amateurs de l'Opéra sont aujourd'hui calmés sur les craintes qu'ils avaient concernant mademoiselle Arnould. Cette actrice, par une audace sans exemple, avait manqué, à Fontainebleau, si essentiellement à madame la comtesse Du Barry, qu'elle s'en était plainte au roi. Sa Majesté avait ordonné que mademoiselle Arnould fût mise pour six mois à l'Hôpital : mais madame

Sartine. Il fut, peu après, transféré au Fort-L'Évêque. Sa détention dura plus d'un mois. — R.

(1) Tragédie de Voltaire, représentée, sans succès, le 26 mars 1767.

(2) Voy. 3 juin 1762.

Du Barry, revenue bientôt à son caractère de douceur et de modération, a demandé elle-même la grâce de celle dont elle avait désiré le châtiment, et a sacrifié sa vengeance personnelle aux plaisirs du public, qui aime cette actrice. Le roi a eu peine à se laisser fléchir, et il a fallu toute l'aménité, toutes les grâces de cette dame, pour retenir sa sévérité.

28. — On a découvert que l'auteur de la suscription emphatique (1), à la manière orientale, d'une lettre adressée à M. de Voltaire, dont on a parlé, était un certain abbé De Launay. Cet abbé avait été en Portugal, s'était insinué dans la confiance d'un frère du roi, au point qu'on avait craint qu'il ne captivât trop sa bienveillance, et qu'il avait été obligé de revenir en France, où il s'était soutenu par les bienfaits de ce prince, qui lui a même laissé une pension à sa mort, mais mal payée, suivant l'usage. L'abbé a contracté beaucoup de dettes; il a été arrêté, il y a quelques années, et est en prison depuis ce temps, dénué de ressources. Il s'occupe à écrire à tous ceux dont il espère obtenir quelque chose, et fait valoir de son mieux un assez méchant talent qu'il a pour la poésie. Il est connu surtout par deux *Épîtres*, l'une *au chien du Roi*, et l'autre *à M. l'évêque d'Orléans*.

29. — M. de Mairan, cet académicien connu de toute l'Europe savante, âgé de quatre-vingt-onze ans, s'est trouvé très-mal, il y a quelques jours, d'une indigestion, après avoir dîné chez M. de Fonterrière, fermier-général; on n'a pu le ramener chez lui tout de suite, et on lui a administré sur le lieu même les secours d'usage, qui ont procuré une double évacuation très-copieuse. Un accident aussi grave avait alarmé sur le compte de ce vieillard, mais il s'en est très-bien tiré et a recommencé à dîner en ville très-peu de temps après.

Décembre. — 3. — M. le lieutenant-général de police a prié, il y a quelques jours, par un billet fort honnête, M. Bouvard de passer chez lui à l'heure de sa commodité. Ce médecin s'y est rendu et a affecté de croire que monsieur ou madame de Sartine étaient malades. Sur la déclaration du premier qu'il n'était pas question de cela, mais d'un libelle sanglant dont se plaignait

(1) Voy. 1er novembre 1769.

M. Petit, son confrère, le docteur a eu une longue explication, d'où il est résulté que M. Petit était l'agresseur; que l'autre n'avait fait que répliquer; qu'il tenait sa défense pour légitime et même indispensable; qu'au surplus, il ne se regardait pas comme le justiciable de M. le lieutenant-général de police; il a refusé d'entrer en aucun accommodement à cet égard avec son confrère. Alors, le magistrat lui ayant signifié qu'il allait user de son autorité pour supprimer son livre, M. Bouvard a pris congé de lui, est allé sur-le-champ chez son libraire, a retiré tous les exemplaires restants, et quand on est venu pour exécuter les ordres de la police et saisir l'ouvrage, on n'a rien trouvé.

Ce petit véhicule fait merveilleusement bien à ces *Lettres* (1), qui jusqu'ici n'avaient été lues et recherchées que par les gens de l'art : aujourd'hui toutes les femmes et les gens les plus frivoles veulent les avoir, par l'éclat que fait dans le monde l'aventure qu'on vient de raconter.

5. — En 1753, un jeune élève de l'école militaire de Berlin, nommé Mingard, âgé de 16 ans, curieux d'assister au spectacle du roi, écrivit à M. de Voltaire, alors en Prusse et dans la confiance du prince, le billet suivant :

Ne pouvant plus gourmander
Le désir ardent qui m'anime,
Daignez, Seigneur, m'accorder
Un billet pour voir *Nanine*.

M. de Voltaire lui fit la réponse suivante :

Qui sait si fort intéresser,
Mérite bien qu'on le prévienne;
Oui, parmi nous viens te placer :
Nous dirons qu'il y revienne.

En effet, l'enfant plut beaucoup, et dès le soir eut l'honneur de souper entre le roi de Prusse et M. de Voltaire. Le goût du jeune homme pour les lettres lui ayant fait perdre de vue le soin de sa fortune, il est tombé dans la disgrace de sa famille, et, par une

(1) Voy. 17 novembre 1769.

suite de catastrophes sinistres, s'est trouvé très-malheureux. Venu à Paris, il s'y est conduit avec honnêteté, et n'a point oublié les sentiments de sa naissance et de son éducation. La hauteur de son âme l'a porté à avoir plutôt recours à des étrangers qu'à des parents dont il avait à se plaindre. Un homme de lettres, qu'il a eu occasion de connaître, a cru devoir en ce moment réveiller l'intérêt que M. de Voltaire avait pris autrefois à ce jeune élève d'Apollon : pour lui en rappeler le souvenir, il lui a envoyé les deux billets ci-dessus. Le philosophe de Ferney a répondu laconiquement; mais, par ce qui se passe depuis peu de temps, M. Mingard présume que cet apôtre de l'humanité a excité les sentiments de tendresse de la famille de l'enfant prodigue; et elle vient de lui procurer des consolations qu'il croit devoir à M. de Voltaire : nouveau trait de bienfaisance qu'on se hâte d'annoncer au public (1).

6. — Mademoiselle Caron, aujourd'hui madame de La Sône, connue longtemps dans Paris comme maîtresse de M. le comte de Charolais, a eu deux filles de ce prince, qui, devenues grandes, sont en état d'être mariées. On assure qu'elles sont charmantes, pleines de talents, et très-propres à faire des passions. Un gentilhomme, attaché à madame la princesse de Conti, est à la veille d'en épouser une. Cette princesse, pour rendre le mariage plus honorable, a bien voulu solliciter des lettres de légitimation qu'elle a obtenues. Ces lettres patentes ont été revêtues des formalités nécessaires, et les jeunes personnes s'appellent aujourd'hui Mesdemoiselles de Bourbon.

Madame de La Sône est digne, à bien des égards, de cette faveur, par son esprit, par ses grâces, par la manière distinguée dont elle vit et dont elle fait usage de la fortune que le prince lui a laissée, et par la bonne éducation qu'elle a donnée à ses filles. Elle demeure dans un couvent, avec toute la décence convenable à son état. Elle a rendu aujourd'hui le pain bénit à Saint-Nicolas du Chardonet, sa paroisse, dans toute la pompe possible.

M. Bouret, toujours inépuisable en fait de galanteries, a eu l'honneur de présenter à la fiancée une tabatière très-riche, mais surtout précieuse par une miniature exquise où il a fait

(1) Cette anecdote est vraie. — W.

représenter cette jeune bergère cueillant des lis : allégorie ingénieuse pour la circonstance et qui caractérise parfaitement le goût fin de ce courtisan délicat.

7. — *Extrait d'une Lettre de Rome du 20 novembre 1769.* — « Le Saint-Père continue à s'occuper de l'administration intérieure de ses États, de la réforme des mœurs et des abus. Vous avez su qu'il avait proscrit l'usage ridicule, sur les théâtres de cette ville, de faire jouer les rôles de femmes par de jeunes garçons, et qu'il avait remis le sexe en possession de toutes ses fonctions à cet égard. Il vient d'abolir une coutume plus horrible et plus abominable : par une barbarie qui fait la honte de tous ses prédécesseurs, on outrageait la nature dans de jeunes enfants, et on les dressait, dans ce malheureux état, à remplir les fonctions de musicien à la chapelle des papes. On se procurait ainsi des voix claires et argentines, qui flattaient les oreilles de ces souverains, et, pour leur plaisir, on avait consacré une horreur qu'on ne devrait lire que dans l'histoire des tyrans de Rome. Sa Sainteté aime beaucoup la musique, mais encore plus l'humanité, et, pour suppléer à cette espèce de chanteurs appelés *castrati*, elle a permis de prendre des femmes dans les musiques d'église. Un pareil trait fera bénir à jamais le pontificat de Clément XIV. Il est adoré de ses sujets et surtout du sexe, qu'il fait sortir de la nullité à laquelle l'avaient réduit ses prédécesseurs. »

12. — Un homme du monde, ayant composé un opéra-comique très-joli et du meilleur ton, intitulé *la Baignoire*, avant de le faire présenter à l'assemblée générale des Comédiens Italiens, l'a communiqué à quelques-uns d'entre-eux, tels que les sieurs Dehesse et Clairval : ces messieurs ont cru y reconnaître le fond d'une aventure arrivée au sieur Poinsinet, qui fait nombre parmi ses mystifications. Leur délicatesse s'est offensée de cette ressemblance, et ils ont déclaré que l'ouvrage était charmant, mais que l'honnêteté de leurs mœurs ne leur permettait pas de traduire sur la scène quelque citoyen que ce fût, à plus forte raison un poëte distingué par ses talents qu'ils reconnaissaient pour leur maître, pour leur bienfaiteur, et dont ils honoreraient éternellement la cendre. En vain leur a-t-on représenté que cette pièce ne roulait que sur une intrigue vague, dont le spectateur instruit pouvait faire l'application, mais qui se démentait

par les différences du caractère du héros principal de la pièce, bien autrement théâtral que celui du sieur Poinsinet, et monté sur un ton qui ne pouvait appartenir qu'à un homme de cour, à un fat du premier ordre, et non à un polisson subalterne tel que ce petit maître manqué. Rien n'a pu rassurer les scrupules de ces âmes nobles et sensibles; on n'a osé risquer de s'exposer à la réclamation générale de la troupe, et l'on a eu recours à M. le duc de Richelieu, gentilhomme de la Chambre en exercice, qui n'a pas paru aussi effarouché que les Comédiens, et qui, se connaissant en procédés aussi bien qu'eux, rassurera sans doute leur délicatesse.

13. — On a parlé depuis longtemps des mouvements que M. de Voltaire s'était donnés pour faire rendre justice à la famille des Sirven, ces malheureux père et mère, accusés d'être auteurs du meurtre de leur fille et condamnés comme tels, par contumace, au Parlement de Toulouse. Ils ont eu le courage de se rendre en cette ville, de faire juger la contumace, et ils ont été déclarés généralement innocents : on les a remis en liberté et en possession de tous leurs biens, qui avaient été confisqués au profit du roi par le Domaine.

Cet événement, qu'on doit principalement aux soins et aux réclamations de M. de Voltaire, assure de plus en plus à ce poëte philosophe une place parmi les bienfaiteurs de l'humanité. On ne doute pas que M. Élie de Beaumont, avocat célèbre au Parlement de Paris, et qui a passé plusieurs mois de l'été et de l'automne à Ferney, n'ait beaucoup contribué à éclairer et à faire juger l'affaire : on ne doute pas non plus que M. de Vaudeuil, le nouveau premier président du Parlement du Languedoc, n'ait versé dans ce tribunal l'esprit de tolérance dont il est animé, et qu'il n'éteigne tout à fait le feu du fanatisme, qui n'avait que trop éclaté dans la malheureuse affaire des Calas.

14. — C'est avec douleur que les amateurs du théâtre italien, qui avaient conçu les plus grandes espérances sur le compte du sieur Grétry, ce Pergolèse de la France, voient que ce musicien est sur le point d'être moissonné à la fleur de son âge. Il est attaqué de la poitrine, et son genre de vie (1) ne contribue pas peu à

(1) Dans une espèce de sermon, prononcé en la *Sainte Église philosophique*, Grimm (*Correspondance littéraire*, 1er janvier 1770) dit, en parlant du *frère* Gré-

aggraver son état. On convient assez généralement qu'il était fait pour opérer une révolution dans la musique de ce théâtre, dont les coryphées ne paraissent que des gens médiocres auprès de cet auteur.

15. — Vendredi dernier, à l'Opéra, un spectateur du parterre s'enthousiasmait sur la danse vigoureuse et hardie de mademoiselle Asselin, une des coryphées du théâtre lyrique. Son voisin la déprimait, au contraire, et la trouvait détestable. Chacun soutenait son avis avec opiniâtreté et y resta suivant l'usage. A la dernière reprise, le détracteur de la danseuse s'écria qu'il fallait être bien bête pour l'admirer. Son adversaire lui dit : « Jusqu'ici, Monsieur, j'ai cru que c'était à mademoiselle Asselin que vous en vouliez; je vois très-bien à présent que c'est à moi, et vous allez m'en faire raison. » Ils sortent, ils se battent, sans s'être jamais connus ni vus qu'en ce moment, et l'agresseur reste mort sur la place. Il se trouve, par les informations, que c'est un M. Hooke, officier, parent d'un Hooke connu par une aventure à peu près semblable, qui lui arriva au Concert spirituel, qui fit beaucoup de bruit dans le temps, et qui ne s'est terminée qu'après plusieurs combats arrivés en divers endroits entre les deux contendants. Au surplus, cette catastrophe relève merveilleusement la réputation de mademoiselle Asselin. Toutes ses camarades la regardent avec envie et voudraient bien compter dans les fastes de leur histoire quelques combats singuliers de cette espèce.

16. — M. l'abbé Riballier, docteur de Sorbonne, syndic de la Faculté de Théologie, si connu par ses démêlés avec messieurs Marmontel et Voltaire, est surtout célèbre par les sarcasmes dont ce dernier l'a criblé. Il a la vue très-mauvaise : un plaisant a supposé qu'il l'avait entièrement perdue en travaillant à la *Censure de Bélisaire*, et que, réduit à prendre un chien pour guide, il avait choisi celui de ce héros dans son malheur. En conséquence, on a gravé l'abbé Riballier conduit par l'animal, ayant au cou un collier, sur lequel on lit ces vers :

try : « Nous le conjurons, par les entrailles de notre mère la sainte Église, de ménager sa santé, de considérer que sa poitrine est mauvaise, et de se livrer moins ardemment aux plaisirs de l'amour, afin de s'y livrer plus longtemps. » — R.

Passant, lisez sur mon collier
Ma décadence et ma misère :
J'étais le chien de Bélisaire,
Je suis le chien de Riballier (1).

21. — M. l'abbé Vatry, pensionnaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, est mort le 16 de ce mois. Il était infirme depuis longtemps, et la tête ne faisait plus ses fonctions. C'était un des plus savants hommes de l'Europe, dans le grec, qu'il avait professé au Collége Royal.

30. — M. le président Le Monnier rentre de nouveau en lice contre M. de Valdahon (2), à l'occasion de mademoiselle Le Monnier, qui, depuis qu'elle est majeure, lui a fait des sommations respectueuses pour épouser son amant, dont la constance a été mise à de si rudes épreuves. Tous les papiers publics ont parlé si souvent et d'une façon si intéressante du procès célèbre qui dure depuis sept ans entre ce premier président de la chambre des Comptes de Dôle, et le Mousquetaire gris, qu'on s'en souvient sûrement et que les cœurs tendres sont encore affectés de cette histoire romanesque. On blâme généralement l'opiniâtreté de M. Le Monnier, qui, par des mémoires infâmes, a cherché à rendre odieux et méprisable un homme estimé publiquement.

La fille vient de répandre un Mémoire en réponse aux horreurs débitées par M. Le Monnier, où elle est obligée, par sa position cruelle, de défendre un amant contre un père. On y retrouve l'avocat disert qui a déjà fait d'autres Mémoires dans la même cause : il a traité cette matière plus en romancier qu'en jurisconsulte ; plus de mots que de choses, plus de phrases que de raisons constituent le fonds de cet ouvrage, qu'on trouve sur toutes les toilettes et qui y aura plus de succès que sur le bureau des juges.

M. Loyseau de Mauléon termine cette apologie, par une lettre à mademoiselle Le Monnier, en date du 5 décembre, où, après avoir donné à entendre avec autant de vanité que d'indécence, qu'il lui a prêté sa plume gratuitement, il déclare que devenant maître de la chambre des Comptes de Nancy, les usages de l'or-

(1) Cette épigramme est attribuée à Marmontel. — R.
(2) Voy. 4 avril 1765.

dre des avocats et ceux de la Compagnie ne lui permettent pas de signer ce Mémoire; qu'en conséquence il le remet entre les mains d'un ancien confrère.

31. — On a fait les vers suivants, où l'on apostrophe le sieur Palissot, à l'occasion de la satire adressée à Nicolet (1), dont il paraît aujourd'hui l'auteur incontestablement.

Je conviens, Palissot, que le public s'abuse
S'il applaudit au goût que censure ta muse;
Pardonne-lui s'il sait en jouir sans l'aimer;
De chaque nouveauté trouve bon qu'il s'amuse :
Il est frivole, oisif, et c'est là son excuse;
Il serait vil, méchant, s'il pouvait t'estimer.

1770

Janvier. — 6. — On débite des quolibets sur M. l'abbé Terray. On dit que le roi va payer toutes ses dettes, parce qu'il a trouvé un trésor enterré (*en Terray*).

14. — La chute du Saint-Père, le jour de son entrée à Rome, a été célébrée par Marforio. On a gravé une estampe, où Sa Sainteté est représentée tombant de cheval comme saint Paul; et saint Ignace, qui en est le témoin, lui rappelle ce trait de l'Apôtre et lui crie : « Clément! Clément! pourquoi me persécutes-tu? »

16. — M. l'abbé Chauvelin, ancien conseiller de grande Chambre et conseiller d'honneur du Parlement, est mort avant-hier, âgé de cinquante-quatre ans. Né avec une complexion faible, et disgracié de la nature, il était épuisé par les plaisirs et par le travail. Coryphée, tour à tour, du théâtre et du jansénisme, il s'était fait une grande célébrité par l'audace avec laquelle il avait attaqué le colosse des enfants d'Ignace. Le succès de son entreprise l'avait rendu très-recommandable dans son parti. On avait frappé des médailles, des estampes, toutes plus emphati-

(1) Voy. 25 octobre 1769.

Digitized by Google

ques les unes que les autres, pour célébrer son triomphe (1). Depuis quelque temps cependant, il était dans une sorte d'oubli, occasionné peut-être par sa mauvaise santé : il était attaqué d'une hydropisie de poitrine. Dimanche matin, il s'est levé comme à son ordinaire, à six heures. A huit heures, il a donné audience à ses médecins; il plaisantait avec eux, lorsqu'il lui a pris une faiblesse, dans laquelle il a passé, sans qu'il ait pu recevoir les sacrements. Il était ancien chanoine de Notre-Dame, et doit, en conséquence, être enterré dans la cathédrale.

20.— Les représentations successives des *Deux Amis* (2) ont encore essuyé beaucoup de contradiction. Dans l'une, à l'occasion de l'*imbroglio* fort mal développé du drame, un plaisant s'est écrié du fond du parterre : « Le mot de l'énigme au prochain *Mercure*. » L'auteur a cependant été obligé de faire beaucoup de changements, qui répugnaient à son amour-propre, mais que les Comédiens ont exigés.

22. — Il paraît une chanson, de plusieurs couplets, contre les beaux esprits, ou plutôt contre quelques beaux esprits qu'on passe en revue. Ils n'ont pas lieu d'être contents de la manière dont on fixe sur leur compte les regards du public; mais cette méchanceté est dénuée du sel qui donne du piquant et de la vogue à de pareils ouvrages.

23. — Le sieur d'Auberval, un des coryphées de la danse du Théâtre Lyrique, vient de faire construire dans sa maison un salon qui lui coûte environ quarante-cinq mille livres, et que tout Paris va voir. Il est admirable par le goût, l'élégance et la richesse de la décoration et des ameublements. Il y a, en outre, un jeu de mécanisme, au moyen duquel on peut, quand on veut, en faire une salle de théâtre. On n'admire pas moins le travail d'une espèce de vestibule, qui se monte et se démonte en dix minutes, et qui s'établit dans la cour pour mettre à couvert toute la livrée des gens qui assisteront aux bals, objet principal auquel ce salon est destiné. Il paraît que plusieurs femmes de la cour et des seigneurs voulant s'exercer de loin à briller aux divertissements qui doivent avoir lieu lors du mariage de M. le

(1) Voy. 10 août 1762. — R.

(2) Drame bourgeois, par Caron de Beaumarchais, représenté à la Comédie Française.

Dauphin, ont imaginé de faire des répétitions chez le danseur en question; que de là est venue l'idée de la construction de ce salon, et que, pour se dédommager des frais d'un tel établissement, le sieur d'Auberval a eu la permission de donner des bals. Il répand dans le public un prospectus de la souscription, dont on y peut voir les détails. Les princes se proposent aussi de se servir de ce lieu pour répéter également les fêtes qu'ils voudront donner. Plusieurs se sont fait ménager des loges en cet emplacement, et l'on attend avec empressement l'ouverture de la nouvelle école chorégraphique.

24. — Au commencement de 1674, Louis XIV fit demander au Corps de la mercerie un secours d'argent. On proposa à ce Corps, en récompense, le premier rang parmi les Six Corps, le droit de donner tous les ans plusieurs sujets au consulat, et l'affranchissement d'une espèce de servitude à laquelle son commerce était assujetti depuis quelques années. Le Corps chargea les gardes en charge d'offrir au roi cinquante mille livres, et d'accepter l'affranchissement de la servitude du commerce; mais de déclarer que, content de son rang entre les Six Corps et de l'usage établi pour le consulat, il priait qu'il n'y fût rien changé. Peu de temps après, M. de Colbert annonça aux gardes en charge, que le roi, content du zèle que le Corps avait témoigné pour son service, leur rendait les cinquante mille livres, et leur donnait deux mille écus pour faire prier Dieu pour Sa Majesté, décorer leur chapelle et boire à sa santé. En conséquence, les gardes firent célébrer dans l'église du Sépulcre les prières de quarante heures pour Sa Majesté et pour la prospérité de ses armes. Cela se fit avec la plus grande solennité. Tous les jours, il y eut au bureau une table de vingt couverts, à laquelle dînèrent les prélats qui avaient officié et les prêtres de leur suite. On manda toutes les pauvres familles des marchands, auxquelles on distribua des aumônes. Enfin, pour remplir entièrement les vues du roi, ils firent décorer la chapelle des marchands merciers par un tableau du célèbre Le Brun, qui se voit au retable du maître-autel du Sépulcre. Le dernier jour des quarante heures, on apprit que la citadelle de Besançon s'était rendue le 22 mai. Dans les réjouissances publiques pour cet événement, on fit un grand feu de joie devant la porte du Bureau et de chacun des gardes en charge,

chez lesquels il y eut jusqu'à deux heures après minuit table ouverte pour les honnêtes gens. Au dehors, on distribua des bouteilles de vin à tous ceux qui en voulurent : on ne laissait passer personne, sans le faire boire à la santé du roi. Ces fêtes furent répétées pour la prise de Dôle, rendue le 6 juin. Il y eut de plus au Bureau une grande collation, à laquelle M. le lieutenant-général de police, M. le procureur du roi et les anciens gardes furent invités.

26. — Enfin la fameuse nouvelle salle de l'Opéra s'est ouverte aujourd'hui, et, au moyen des précautions multipliées qu'on avait prises, le concours prodigieux des spectateurs et des voitures s'est exécuté avec beaucoup d'ordre. Une grande partie du régiment des gardes était sur pied extraordinairement. Les postes s'étendaient depuis le Pont-Royal jusqu'au Pont-Neuf, c'est-à-dire environ jusqu'à un quart de lieue de l'Opéra; ce qui ne pouvait manquer d'opérer une circulation très-libre dans les entours du spectacle si couru; mais ce qui a gêné désagréablement tout le reste de Paris. La police n'a pas été si bien exécutée pour la distribution des billets. Outre le tumulte effroyable que l'avidité des curieux occasionnait, il a redoublé, par la quantité qu'on a distribuée, soit de parterres, soit d'amphithéâtres. Messieurs les officiers aux gardes, les gens de la Ville et les directeurs avaient accaparé la plus grande partie des billets. Cette interversion de la règle ordinaire a courroucé M. le comte de Saint-Florentin, qui, comme chargé du département de Paris, avait donné les ordres les plus justes à cet égard. Une autre supercherie n'a pas moins indisposé le public; c'est aussi la transgression de l'arrangement pour la quantité de billets. La cupidité en ayant fait lâcher beaucoup plus que le nombre fixé, le parterre s'est trouvé dans une gêne effroyable, et le premier acte, ainsi que partie du second, ont été absolument interrompus par les cris des malheureux oppressés. Indépendamment de ces raisons de mécontentement des spectateurs, la salle a essuyé beaucoup de critiques; on a trouvé l'orchestre sourd, les voix affaiblies, les décorations mesquines, mal coloriées et peu proportionnées au théâtre; les premières loges trop élevées, peu avantageuses pour les femmes, le vestibule indigne de la majesté du lieu, les escaliers raides et étroits : en un mot, un déchaîne-

Digitized by Google

ment général s'est élevé contre l'architecte (1), le machiniste, le peintre, les directeurs et les acteurs; car l'opéra (2), très-beau en lui-même, a paru tout à fait mal remis. Il n'y a que les habillements et les danses qui aient trouvé grâce et reçu beaucoup d'applaudissements.

30. — Les carrosses de madame la Dauphine font la curiosité du jour. Les amateurs vont les voir chez le sieur Francien, sellier, où l'on doit les emballer incessamment pour les envoyer à Vienne. Ce sont deux berlines, beaucoup plus grandes que les carrosses ordinaires, mais plus petites que ceux du roi. Elles ne sont qu'à quatre places. L'une est revêtue d'un velours ras cramoisi en dehors, où les quatre Saisons sont brodées en or sur les principaux panneaux, avec tous les attributs relatifs à la fête. L'autre est en velours bleu, de la même espèce, et représente les quatre Éléments, en or aussi. Il n'y a aucune peinture dans tout cela, mais l'ouvrage de l'artiste est d'un fini, d'un recherché qui équivaut presque à ce bel art. Les couronnements sont très-riches : l'un des deux même paraît trop lourd. L'impériale est surmontée de bouquets de fleurs en or de diverses couleurs, dont le travail n'est pas moins précieux. Ils sont d'une souplesse qui les fait agiter au moindre mouvement, et les rend flexibles au gré du plus léger souffle. Le sieur Trumeau est l'auteur de toute la broderie, aussi élégante que magnifique, et M. le duc de Choiseul, comme ministre des affaires étrangères, a ordonné ces superbes équipages, qui font infiniment d'honneur au goût de ce ministre.

31. — Le carrosse de M. l'évêque de Tarbes ayant, dans un embarras, accroché et maltraité un fiacre, au point de ne pouvoir conduire une dame qui était dedans, le prélat, jeune et galant, après s'être confondu en excuses, a descendu de sa voiture, a déclaré à la dame qu'il ne souffrirait pas qu'elle restât à pied, lui a donné la main pour monter dans son carrosse, et lui a demandé où elle voulait être conduite. Il s'est trouvé que cette personne allait à l'hôtel de Praslin, chez le sieur Beudet, secrétaire de la Marine. Ce dernier est de la connaissance de l'évêque, qui a offert ses services à la dame auprès de ce commis, et a dit

(1) Moreau, de l'Académie d'Architecture, mort en 1793.
(2) *Zoroastre*, paroles de Cahuzac, musique de Rameau.

qu'il profiterait de l'occasion pour le voir et la ramener chez elle. Arrivés à l'hôtel, Monseigneur a donné la main à la dame, ce qui a beaucoup fait rire tous les domestiques; mais les éclats ont encore plus redoublé de la part des spectateurs, quand on a introduit ce couple chez le sieur Beudet, qui, lui-même, aurait bien voulu éviter la publicité de cette visite. Quoi qu'il en soit, l'évêque, intrigué des ricanements, des chuchotements qu'il voyait, a insisté pour en avoir l'explication, et l'on n'a pu lui dissimuler que la femme dont il s'était si charitablement chargé était une certaine Gourdan, très-renommée par sa qualité de surintendante des plaisirs de la cour et de la ville. On sent bien que le prélat n'en a point demandé davantage, qu'il n'a point insisté pour la ramener, et que, s'il l'est allé voir depuis, ç'a été dans le plus parfait incognito. Cette anecdote, qui paraît sûre, fait infiniment d'honneur à M. de Tarbes, dont les confrères n'auraient pas tous également méconnu cette célèbre entremetteuse.

Février.—3.—C'est aujourd'hui la dixième et dernière représentation du drame des *Deux Amis*, qui va s'éteindre enfin, après une agonie plus longue que de coutume. Heureusement l'amour-propre inépuisable de l'auteur le défend contre la désertion générale du public, et lui fait mettre, sur le compte du mauvais goût, du défaut de mœurs, de la frivolité, ce qui n'est que l'effet du dégoût, de l'ennui et de l'indignation. La critique la meilleure, la plus vraie et la plus fine de cette pièce, est la pasquinade d'un plaisant, qui a écrit, au bas d'une affiche où l'on annonçait *les Deux Amis* : « Ici l'on joue au noble jeu de *Billard* (1). » En effet, ce drame n'est autre chose qu'une apologie des banqueroutiers, où l'on cherche à intéresser en faveur d'un homme de cette espèce, et à donner comme louable, comme vertueuse, comme l'effort de l'amitié la plus héroïque, une infidélité véritable, vicieuse dans son essence, et qui, sous quelque belle couleur qu'on la présente, quelque motif épuré qu'on lui donne, est digne de toute l'animadversion de la justice.

4. — A mesure que les opérations (2) de M. l'abbé Terray

(1) Le sieur Billard, caissier-général de la Poste, aidé de l'abbé Grizel, son confesseur, venait de faire une banqueroute frauduleuse de plusieurs millions. — R.

(2) Différents Édits bursaux venaient de paraître, qui réduisaient de plusieurs dixièmes les arrérages des effets royaux. — R.

se développent, les malédictions publiques s'accumulent sur sa tête. Plusieurs malheureux d'entre le peuple osent, dans leur désespoir, se livrer contre lui, tout haut, aux plaintes les plus énergiques et aux résolutions les plus sinistres. Les magistrats patriotes, à portée de voir ce ministre, ne lui déguisent pas toute l'horreur que leur inspirent la confiance et l'arbitraire de ses dispositions. M. le président Hocquart se trouvant à dîner avec lui chez M. le premier président, sur ce que cet abbé, en parlant de ses opérations forcées, prétendait qu'il fallait saigner la France, lui répondit vivement : « Cela se peut ; mais malheur à celui qui se résout à en être le bourreau ! »

Du reste, on en rit, on en plaisante à la manière française. Le jour de l'ouverture de l'Opéra, où les premiers arrêts du Conseil venaient de paraître, comme on étouffait dans le parterre, qu'on y était dans une gêne effroyable, quelqu'un s'écria : « Ah ! où est notre cher abbé Terray? Que n'est-il ici pour nous réduire de moitié ! » Sarcasme qui, sous l'apparence d'un mauvais quolibet, devrait être bien douloureux pour ce ministre, auquel il annonce que son image nous tourmente jusqu'aux lieux les plus agréables, et empoisonne même nos plaisirs.

5. — On est toujours curieux de tout ce qui sort de la bouche de mademoiselle Arnould, le Piron femelle pour les ripostes et les saillies. M. Caron de Beaumarchais, l'auteur des *Deux Amis*, dénigrait l'Opéra actuel, devant elle : « Voilà, disait-il, une très-belle salle, mais vous n'aurez personne à votre *Zoroastre*. — Pardonnez-moi, reprit-elle, vos *Deux Amis* nous en enverront. »

— On voit une caricature qui représente le roi jouant au billard, et l'abbé Terray ramassant les billes. Outre cette facétie, il y a des vers effroyables contre Sa Majesté, le chancelier et M. l'abbé Terray.

On a trouvé à la statue de Louis XV une inscription très-injurieuse pour le monarque, et que le respect ne permet pas de rapporter.

— On parle d'une nouvelle comédie de M. de Voltaire, intitulée *le Dépositaire*. Elle roule sur un trait fort connu de la vie de Ninon de l'Enclos. On doute qu'elle passe à la police, quoiqu'il ait substitué un marguillier au grand-pénitencier.

7. — Le *Dépositaire*, la nouvelle comédie en cinq actes, de

M. de Voltaire, a été lue, il y a quelque temps, par le sieur Molé, à l'assemblée des Comédiens, sans qu'ils sussent quel en était l'auteur. Elle leur a paru si bassement intriguée, si platement écrite, qu'elle a été refusée généralement, et que plusieurs se sont permis des réflexions plaisantes. L'un voulait la faire jouer chez Nicolet, l'autre aux Capucins, etc. L'aréopage a été confondu, quand le lecteur leur a appris quel en était l'auteur : par respect pour ce grand homme, ils ont déclaré qu'ils la joueraient, s'il l'exigeait; mais ils ont persisté à la trouver détestable, et les amis de M. de Voltaire l'ont retirée.

9. — A M. L'ABBÉ DELILLE, AUTEUR DE LA TRADUCTION DES GÉORGIQUES.

Jusqu'ici j'ai peu su la cause
Qui reproduit cet univers ;
Mais, depuis que j'ai lu tes vers,
Je crois à la métempsycose :
Delille est un nom supposé ;
Je reconnais dans ton langage
Virgile même, francisé,
Qui nous traduit son propre ouvrage.

PAR UN ÉCOLIER.

Telle est la manière dont M. de La Harpe, petit compagnon travaillant au *Mercure*, sous le sieur Lacombe, a présenté cette pièce dans le volume de ce mois, quoiqu'il sût très-bien qu'elle était de M. Dorat. Cette petite niche a vivement piqué ce dernier, et cela forme entre ces deux messieurs une guerre poétique qui amuse les spectateurs.

10. — M. Coqueley de Chaussepierre, avocat plus renommé par ses bouffonneries que par son éloquence, vient de lancer dans le public un persiflage contre ces drames monstrueux si à la mode aujourd'hui, péchant également contre le bon sens et contre la nature. Il a fait un poëme en quatre chants, intitulé *le Roué Vertueux*, dans lequel, après avoir conduit son héros à travers les aventures les plus merveilleuses, les plus compliquées et les plus noires, il le fait arriver à une catastrophe pro-

portionnée aux horreurs qui la préparent. Tout cela est indiqué dans quelques arguments, et le dialogue n'est autre chose que des exclamations vagues, et sans ordre, et sans aucun sens, entremêlées d'une immensité de points et d'énormes lacunes indiquant les réticences. Chaque chant, ou acte, est précédé d'une magnifique estampe qui représente la principale scène du moment. Le tout est accompagné des ornements typographiques sous lesquels nos auteurs modernes cachent leurs haillons et leur misère.

11. — Entre tous les quolibets qu'a fait enfanter M. l'abbé Terray, le meilleur sans contredit est celui qu'on attribue à M. le duc de Noailles, depuis longtemps en possession d'en dire d'excellents sous le nom du duc d'Ayen, et qui n'a pas dégénéré. On criait à Versailles les nouveaux arrêts du Conseil, quoique ce ne fût pas l'usage autrefois; mais cela se pratique aujourd'hui. Le roi, peu accoutumé à ces clameurs, demanda ce que c'était : « C'est, lui dit le duc de Noailles, la grâce de Billard qu'on crie ! »

13.— Une jeune personne ayant écrit en vers à M. de Voltaire, ce patriarche du Parnasse, reprenant sa lyre, a répondu par ceux-ci :

Ancien disciple d'Apollon,
J'étais sur le bord du Cocyte,
Lorsque le dieu de l'Hélicon
Dit à sa muse favorite :
« Ecrivez à ce vieux barbon. »
Elle écrivit : je ressuscite (1).

15. — M. l'abbé Galiani, auteur des *Dialogues sur le commerce des blés*, n'est plus secrétaire d'ambassade de Naples. On prétend que le ministre, fatigué des lazzis continuels de cet abbé d'une politique très-plaisante, sur le gouvernement, l'a obligé de retourner en Italie, en lui déclarant qu'il n'avait rien à craindre du ressentiment de la France, et même en le pensionnant.

16. — On assure que M. de Belloy, qui se brouille et se raccommode avec les Comédiens, avec une facilité merveilleuse, leur a permis de jouer ses pièces nouvellement imprimées, dont

(1) On trouve, dans les *Œuvres* de Voltaire, une version un peu différente de ces vers adressés à mademoiselle de Vaudeuil.

la barbarie du style a éloigné la plupart des lecteurs, et qu'on assure pouvoir mieux réussir à la représentation.

17. — Le sieur Paulin, acteur de la Comédie Française, est mort il y a quelque temps. C'était un médiocre acteur pour le tragique. Dans le comique, il faisait assez bien les rôles de paysan. On a su, à sa mort, qu'il avait été bas-officier des Invalides. En conséquence, il a joui d'un honneur singulier pour un comédien, et a eu l'épée croisée sur son cercueil.

21. — Il y a quelque temps qu'une novice du couvent de l'Assomption, à la veille de prononcer ses derniers vœux, se pendit en présence de ses père et mère, obstinés à forcer sa vocation; du moins, le fait a passé pour constant. M. de La Harpe, voyant que la nation se familiarisait insensiblement avec toutes les horreurs, a fait de celle-ci un drame en trois actes, intitulé *Mélanie ou la Religieuse*. Comme une pareille pièce ne pouvait être jouée sur le théâtre de Paris, l'auteur a eu recours à la protection de M. le duc de Choiseul pour la faire imprimer. Ce ministre lui a répondu par une lettre obligeante et ingénieuse : il s'y défend de lui accorder la grâce demandée, qui dépend de M. le chancelier; mais il lui marque en même temps qu'il se retient pour son libraire, et lui envoie en conséquence mille écus à compte sur l'édition.

23. — On continue les quolibets : on dit que M. l'abbé Terray est sans *Foi*, qu'il nous ôte l'*Espérance* et nous réduit à la *Charité*.

M. l'abbé Terray, malgré les soins du ministère, a aussi des saillies. On raconte qu'un coryphée de l'Opéra pour le chant, pensionnaire du roi, ayant été solliciter le contrôleur-général pour son paiement, il lui avait répondu qu'il fallait attendre; qu'il était juste de payer ceux qui pleuraient, avant ceux qui chantaient.

24. — C'est une fureur pour entendre la lecture de la tragédie de M. de La Harpe, intitulée *la Religieuse*. On s'arrache cet auteur; il ne peut suffire aux dîners ou soupers auxquels on l'invite, et dont ce drame fait toujours le meilleur plat. On assure qu'il est très-bien fait, et qu'on ne peut se refuser à s'attendrir jusqu'aux larmes à cette lecture intéressante. Les acteurs sont le père, la mère, la religieuse, l'amant et le curé. Quoi qu'il en soit, ces éloges de coterie sont toujours suspects, et, d'ailleurs,

M. de Fontanelle a devancé cet auteur pour l'invention, dans sa tragédie de *la Vestale* (1), même sujet que celui-là, traité d'une façon plus décente et plus susceptible d'être adapté au théâtre.

26. — Si l'on est mécontent de la nouvelle salle de l'Opéra, les curieux vont s'en dédommager en foule à Versailles et y admirer la magnifique salle qu'on vient d'y construire. Indépendamment du beau coup d'œil qu'elle présente, de sa coupe avantageuse et de la magnificence de son ensemble, le mécanisme de son intérieur offre des détails immenses et admirables à ceux qui s'y connaissent. On peut en faire également et promptement une salle de spectacle, une salle de banquet royal et une salle de bal. Le roi veut que cela ait lieu dès le premier jour. Toute cette partie du travail appartient au sieur Arnauld, ci-devant machiniste de l'Opéra, mais qui, malheureusement trop occupé de la salle de Versailles, n'a pu donner ses lumières pour celle de Paris, qui ne se ressent que trop de son absence.

27. — Il y a quelques jours que le sieur Dalainville, frère du sieur Molé, faisait le rôle de *Gustave* à la Comédie Française; dès le commencement de la pièce, le parterre témoigna son indisposition si fortement, et cette rumeur générale s'accrut à tel point, que l'acteur ne put continuer son rôle; en vain l'on arrêta quelques mutins, le déchaînement ne fit qu'augmenter, et l'on fut obligé d'interrompre la pièce. On a découvert depuis que ces mouvements tumultueux étaient la suite d'une cabale excitée par le nommé Chevalier, acteur du même théâtre, qui, jaloux des médiocres talents de Dalainville et du crédit qu'il pourrait acquérir dans la troupe à la faveur de Molé, son frère, avait redoublé d'efforts pour en dégoûter le public. Ce fait bien constaté dans l'assemblée des Comédiens, il en a été rendu compte aux gentilshommes de la Chambre, et Chevalier a été expulsé ignominieusement. Quant à Dalainville, fortement touché de l'humiliation qu'il avait reçue, il est parti sur-le-champ en poste pour retourner à Lyon dont il faisait les délices. Il est certain que la perte n'est pas grande, et que ce n'aurait jamais été qu'un ac-

(1) *Éricie ou la Vestale*, drame en trois actes, fut imprimée deux fois, en 1768 et 1769, sous la rubrique de Londres, et sans nom d'auteur, avec une permission tacite de la police.

teur médiocre. Avant de partir, et dans le moment même du tumulte, on assure qu'instruit qu'il y avait au corps de garde quatre séditieux arrêtés, et sur le point d'être conduits en prison, il a eu recours au sergent-major, et a supplié qu'on les élargît, ce qu'il a obtenu.

Mars. — 2. — M. de Voltaire, pour préliminaire de la farce spirituelle qu'il se propose de jouer vraisemblablement pour la troisième fois à Pâques prochain, vient de se faire nommer Père temporel des Capucins de la province de Gex. Ces bons Pères, qu'il a tant bafoués et sous le nom desquels il a fait paraître tant de brochures impies et scandaleuses, sont aujourd'hui sous sa protection. On sait que le devoir de cette place est de soutenir l'Ordre, de le défendre. En conséquence, il sollicite ordinairement les plus grands seigneurs de vouloir bien l'accepter. M. le comte d'Argenson était Père temporel des Capucins de la province de France, et M. le marquis de Voyer, son fils, a bien voulu le remplacer. Le patriarche de la littérature vient d'apprendre la nouvelle en question à plusieurs de ses amis, et il en rit dans différentes lettres, où il en parle avec cette grâce et cette légèreté, qui lui sont propres.

3. — Le wauxhall des Champs-Élysées, ce vaste monument qui a essuyé tant de contradictions, repris et interrompu plusieurs fois, vient de reprendre enfin une nouvelle activité, au moyen d'autres souscripteurs, que les entrepreneurs ont persuadés de la majesté, de l'utilité et de la sûreté de leur projet. On espère toujours que ce Colysée sera fini pour le mariage de M. le Dauphin, et que la ville y donnera des fêtes à cette occasion.

Le peu de succès de celui de la Foire Saint-Germain expose les entrepreneurs à perdre la plus grande partie de leurs fonds; mais le Gouvernement, qui sent les avantages et la douceur, pour le public, de ces voluptueux établissements, pour encourager les auteurs, accorde à ceux-ci toutes les facultés possibles, afin de ramener les amateurs refroidis. Ils ont imaginé une loterie, qui a commencé avant-hier. Au billet que l'on donne à la porte pour y entrer, et qui ne coûte qu'un écu, comme à l'ordinaire, on joint un numéro, jusqu'à la quantité de douze cents. Ces numéros auront part à un tirage, et concourront à la distribution de douze lots en bijoux, de la valeur totale de six cents

livres, qu'on paiera en argent à ceux qui l'exigeront. Cette loterie doit se tirer à une heure fixe, quelque nombre qu'il y en ait en diminution et sans qu'il puisse jamais excéder celui de douze cents. Deux enfants feront le tirage en présence des spectateurs, et cette amusette sera un nouveau véhicule pour attirer les assistants, qu'elle occupera.

5. — M. l'archevêque de Reims, président de l'assemblée du Clergé, poussé par les prélats ses confrères, n'a pu s'empêcher de témoigner au roi la douleur du corps épiscopal, de voir, au moment où il allait s'assembler, élever sous ses yeux, dans la capitale de la France, un monument à l'erreur et à l'irréligion, par la nouvelle édition qui s'y faisait du *Dictionnaire encyclopédique,* ouvrage contre lequel il avait toujours réclamé et anathématisé de tant de censures canoniques. La religion de Sa Majesté ne lui a pas permis de refuser au clergé la justice qu'il demandait. En conséquence, la nouvelle édition de ce Dictionnaire est arrêtée, et M. le comte de Saint-Florentin a fait déposer à la Bastille tous les exemplaires des trois premiers volumes de ce livre déjà imprimés. On se flatte qu'après la dissolution de l'assemblée, l'édition se reprendra, et on le présume par l'attention avec laquelle on conserve ce qui en est fait, et qu'on aurait dû brûler avec authenticité, si l'on eût voulu donner sérieusement satisfaction aux évêques.

8. — Il y a dans Paris une petite rue, près la place des Victoires, qu'on appelle la rue *Vide-Gousset* ; un de ces jours, on a trouvé ce nom effacé, et l'on y avait substitué : rue *Terray.*

On voit des pasquinades de différentes espèces, entre autres une caricature représentant un lièvre avec un cordon bleu, après lequel court un lévrier traînant une canne à bec-de-corbin. Sur le plan de derrière, est un homme en simarre, avec un fusil à deux coups, qui paraît viser le premier et attendre successivement le second.

On a frappé aussi une estampe, où l'on remarque les fermiers-généraux à genoux, et M. l'abbé Terray qui leur donne des cendres, avec cette inscription au bas : *Memento homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.*

Digitized by Google

9. — VERS A MADAME LA COMTESSE DU BARRY, A L'OCCASION DE SA DIVISION AVEC M. LE DUC DE CHOISEUL (1).

Déesse des plaisirs, tendre mère des Grâces,
Pourquoi veux-tu mêler aux fêtes de Paphos
Les noirs soupçons, les honteuses disgrâces?
Ah! pourquoi méditer la perte d'un héros?
Ulysse est cher à la patrie,
Il est l'appui d'Agamemnon :
Sa politesse active et son vaste génie
Enchaînent la valeur de la fière Ilion.
Soumets les dieux à ton empire:
Vénus sur tous les cœurs règne par la beauté:
Cueille, dans un riant délire,
Les roses de la volupté;
Mais à nos veux daigne sourire,
Et rends le calme à Neptune agité.
Ulysse, ce mortel aux Troyens formidable,
Que tu poursuis de ton courroux,
Pour la beauté n'est redoutable,
Qu'en soupirant à ses genoux.

10. — On a appris que M. l'abbé Chappe d'Auteroche, de l'Académie des Sciences, connu par ses travaux astronomiques, est mort, en arrivant en Californie pour y observer le dernier passage de Vénus sur le Soleil.

— SUR L'ASSOCIATION DE M. LE CHANCELIER AVEC M. LE CONTROLEUR-GÉNÉRAL.

Maupeou, que le ciel en colère
Nomma pour organe des lois,
Maupeou, plus fourbe que son père,
Et plus scélérat mille fois,

(1) Ces vers sont attribués à M. Lantier, par A. A. Barbier, dans son *Supplément à la Correspondance littéraire* de Grimm; d'autres les donnent à Boufflers. Ils ont été compris dans l'édition des *Œuvres* de ce poëte, publiée en 1826, chez Furne. — R.

Pour cimenter notre misère,
De Terray vient de faire choix.
Le traître voulait un complice :
Mais il trouvera son supplice
Dans le cœur de l'abbé sournois.

12. — Madame la duchesse de Villeroi, très-renommée par son goût pour les fêtes et pour les spectacles, et d'ailleurs à même d'influer grandement dans cette partie, étant sœur de M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, a fait préparer une espèce d'opéra à machines, intitulé : *la Tour enchantée*, qu'elle compte faire exécuter pour le mariage de M. le Dauphin. Elle a extrêmement à cœur de faire réussir ce spectacle, pour lequel elle se donne beaucoup de soins et entre dans les plus petits détails. On ne doute pas de la beauté, de la magnificence et du génie, qui régneront dans cet ouvrage, presque tout entier de féerie. On croit que c'est M. de Sauvigny, qui, inspiré par cette Muse, a composé les paroles du poëme, la moindre chose de cette composition à grandes machines.

14. — M. Dupuy Demportes, auteur plus fécond que précieux de différentes pièces de littérature, vient de mourir. Il a écrit aussi sur la politique et sur quelques autres sciences.

20. — L'affaire singulière dont on a parlé dans son origine (1), entre le sieur Mouton, élève de l'Académie de Peinture à Rome, et le sieur Natoire, directeur de cette école, était pendante depuis longtemps au Châtelet. Le temps nécessaire pour avoir les certificats et pièces justificatives, pour établir les preuves auxquelles le sieur Mouton avait été admis, avait allongé de beaucoup cette contestation. Les juges viennent enfin de prononcer en première instance. Le sieur Natoire est condamné envers le sieur Mouton à vingt mille livres de dommages et intérêts, à tous les frais et dépens. Permis au sieur Mouton de faire afficher un certain nombre d'exemplaires imprimés de la sentence, tant à Paris qu'à Rome, aux frais et dépens du sieur Natoire.

21. — Le sieur Duclos, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et de l'Académie Française, est connu pour être extrêmement lié avec MM. de La Chalotais. On a parlé, dans le temps,

(1) Voy. 14 mai 1768.

Digitized by Google

de la chaleur qu'il mettait à défendre en public ces procureurs-généraux, et des craintes qu'il avait inspirées à ses amis par ce zèle inconsidéré. Il est parti depuis peu subitement pour se rendre à Saintes, lieu de l'exil des magistrats. On croit que M. le Chancelier a voulu employer cette dernière ressource pour négocier avec MM. de La Chalotais, et les séduire, s'il est possible. Comme le sieur Duclos est un homme sans conséquence, en cas de refus M. le Chancelier prétend qu'il ne sera pas compromis. Ceux qui connaissent le négociateur, peuvent juger par là de l'embarras où se trouve le chef de la magistrature, pour avoir recours à cet homme turbulent, plus propre à brouiller qu'à pacifier, et dont le caractère n'annonce aucune des qualités nécessaires à une négociation aussi délicate.

22. — On prétend que M. de La Chalotais, prévenu de l'arrivée du sieur Duclos, lui a demandé, dès le premier instant qu'il l'a vu, s'il venait le voir comme son ami, ou comme son tentateur ; qu'en la première qualité, il serait le très-bien venu et pouvait rester ; qu'en la seconde, il ne voulait ni ne pouvait l'écouter. Sur quoi la franchise de l'Académicien ne lui a pas permis de dissimuler qu'il était chargé de le solliciter de la part de la cour, et de lui détailler les propositions qu'il avait à lui faire d'après les instructions de M. le Chancelier. A quoi M. de La Chalotais ayant absolument fermé l'oreille, le négociateur était reparti, comme l'huissier de Rennes, sans qu'on eût ouvert les paquets.

25. — M. l'abbé Trublet, archidiacre de Saint-Malo, vient d'y mourir, le 14 de ce mois, après avoir langui plusieurs années. Il était de l'Académie Française, où il avait brigué une place pendant longtemps. Tout son mérite consistait dans une grande vénération pour Fontenelle et pour Lamotte. Il avait fait plusieurs rapsodies, qui avaient donné lieu à ces vers caractéristiques de M. de Voltaire :

Il compilait, compilait, compilait.

Ce vers l'avait rendu plus célèbre que ses œuvres.

26. — On prétend que l'auteur du placard affiché à la porte du Contrôle-général, où il était écrit : « ICI L'ON JOUE AU NOBLE

Digitized by Google

JEU DE BILLARD, » a été arrêté, et que, pour entrer dans les vues de douceur et d'indulgence de M. l'abbé Terray, on lui en a rendu compte, mais que ce ministre avait décidé qu'il fallait le laisser à la Bastille jusqu'à ce que la partie fût finie.

30. — On a trouvé, ces jours derniers, affiché à la chapelle de l'abbé Grisel, à Notre-Dame (1), un écriteau portant ces mots : « RELACHE AU THÉATRE. » Ce quolibet sacrilége a fait frémir les premières dévotes qui l'ont lu : on en a instruit le Chapitre, qui a fait arracher l'écriteau, et on l'a déposé au greffe du bailliage, sans autre formalité.

AVRIL. — 3. — M. Saurin, de l'Académie Française, ayant adressé à M. de La Harpe des vers extrêmement fades et doucereux sur sa *Mélanie*, un inconnu a parodié ces vers, et s'est servi des mêmes rimes pour présenter l'inverse des mêmes pensées.

VERS DE M. SAURIN.

Pour la sixième fois, en pleurant *Mélanie*,
Mon admiration se mêle à ma douleur :
Ton drame si touchant, tes vers pleins d'harmonie,
Retentissent encor dans le fond de mon cœur.
Poursuis ta brillante carrière :
Appelé par la gloire, on t'y verra voler.
Tu nous consoleras quelque jour de Voltaire,
Si quelqu'un toutefois peut nous en consoler.

PARODIE.

J'ai lu plus d'une fois ta triste *Mélanie*,
Et je n'ai ressenti ni trouble ni douleur :
De tes vers si corrects la pesante harmonie
A frappé mon oreille et non touché mon cœur.
En vain tu poursuis ta carrière :
Sans ailes, à la gloire on ne peut pas voler.
Nous pleurerons longtemps la perte de Voltaire,
S'il ne reste que toi pour nous en consoler.

(1) Il s'y présente journellement une grande affluence de monde, pour savoir de ses nouvelles. — B.

Digitized by Google

5. — M. le duc d'Aiguillon se trouvant chez le roi, on prétend que Sa Majesté parut inquiète de sa santé, lui demanda s'il ne se portait pas bien, et remarqua qu'il lui paraissait jaune. On assure que le duc de Noailles, en possession de tout sacrifier à ses bons mots, dit : « Ah ! Sire, Votre Majesté voit toujours les gens bien favorablement, car le public le trouve bien noir. »

6. — Le sieur Darigrand est un avocat fort renommé dans son genre. Il s'est spécialement voué aux affaires qui intéressent les droits du roi, et c'est le fléau des fermiers-généraux (1). Comme il a été anciennement à leur service, il connaît tous les détours, tous les subterfuges, toutes les vexations du métier. Ce zèle infatigable à combattre les traitants, lui a fait beaucoup d'ennemis. Enfin il a été déféré à l'Ordre, comme ayant prévariqué dans les fonctions de son état, comme coupable de s'être prêté à des choses illicites, comme susceptible de corruption, d'escroquerie, etc. Son affaire a été jugée mardi par ses confrères assemblés. Plus de cent ont persisté à le trouver innocent, malgré treize qui le jugeaient coupable. La séance s'est terminée par reconnaître qu'il n'était point dans le cas d'être rayé du tableau, mais bien d'être rappelé, par le bâtonnier, à une délicatesse de sentiments, dont son éducation ou sa façon de penser ne lui avaient peut-être pas fait assez connaître l'importance, mais qui est essentielle à la noble profession qu'il exerçait.

10. — Il y a une grande fermentation parmi les gens de lettres, à l'occasion du projet singulier de quelques enthousiastes de M. de Voltaire, qui ont proposé de faire ériger une statue à ce grand poëte dans la nouvelle salle de la Comédie-Française, qu'il est question de construire, sans que l'emplacement en soit encore arrêté. Ils ont cru que ce monument serait placé là mieux qu'ailleurs, puisque ce lieu est le principal théâtre de sa gloire. Ils ont toujours commandé à compte la statue au sieur Pigalle. Elle sera en marbre, et l'on prétend que le marché est conclu à dix mille francs. On veut que cela se fasse par une souscription, ouverte seulement aux gens de lettres. C'est M. d'Alembert qui est chargé de recueillir l'argent. On ne doute pas que la somme ne soit bientôt complète.

(1) Voy. 6 janvier 1764.

Digitized by Google

12. — On a déjà composé l'inscription pour la statue projetée de M. de Voltaire. Elle portera : « A Voltaire, pendant sa vie : par les gens de lettres, ses compatriotes et ses contemporains. »

13. — La Ville fait redoubler les travaux des préparatifs pour les fêtes qu'elle se propose de donner à l'occasion du mariage de M. le Dauphin. On déblaie la place de Louis XV, où l'on met les deux gros pavillons en état de figurer, par les ornements, avec l'illumination qu'ils doivent recevoir. Quant à celle des boulevards, il paraît qu'on a changé la forme dont elle devait être, et qu'on y a substitué trois cent soixante lanternes à réverbère, qui donneront une clarté très-brillante. Cela s'accordera mieux avec la foire franche qui doit y durer neuf jours, et garnir absolument le boulevard depuis la porte Saint-Honoré jusqu'à la porte Saint-Antoine ; ce qui donne lieu à un de ces quolibets dont le Français assaisonne ses plaisirs et se console de ses disgrâces. On sait que M. de Bernage, aux deux mariages de feu M. le Dauphin, avait fourni beaucoup de mangeailles au peuple, et, entre autres, au second, avait fait promener des chars avec des cornes d'abondance, d'où se jetaient les cervelas, les saucissons, et autres rocamboles pour les gourmands. On dit que celui-là avait donné des indigestions, et que celui-ci donne la foire.

14. — C'est dans une société particulière (1) qu'a été enfanté le projet d'ériger à M. de Voltaire la statue dont on a parlé, entre M. d'Alembert, l'abbé Raynal, et autres enthousiastes de ce grand homme. La clause de n'admettre à la souscription que des gens de lettres français est si expresse, que les particuliers même à la table desquels ces messieurs ont conçu cette heureuse idée, ont l'humiliation de ne pouvoir en être, faute d'avoir quelque ouvrage, bon ou mauvais, à produire ; car on n'est pas difficile sur la qualité ni sur la quantité. Il a été arrêté que tous les membres de l'Académie Française seraient tenus pour bons, quoique plusieurs n'eussent fait que d'assez mauvais discours de réception. Pigalle, de son côté, s'anime et s'évertue pour produire un chef-d'œuvre digne du héros littéraire qu'il est chargé de transmettre à la postérité, et dont il espère à son tour être

(1) Chez madame Necker. Voy. 19 juin 1770.

célébré dans quelque épître. Il assure que, si l'exécution répond à ses désirs, il se regardera comme le plus heureux des artistes; mais que, si l'ouvrage ne répond pas au chef-d'œuvre qu'il imagine, il en mourra de douleur.

15. — Une cérémonie merveilleuse, qui s'exécute de temps immémorial, à la Sainte-Chapelle, la nuit du vendredi au samedi saint, a eu lieu à l'ordinaire, avec une affluence prodigieuse de spectateurs. C'est à minuit que se rendent en cette église tous les possédés qui veulent être guéris du diable qui les tourmente. M. l'abbé de Sailly, grand-chantre de cette collégiale, les touche avec du bois de la vraie Croix. Aussitôt leurs hurlements cessent, leur rage se calme, leurs contorsions s'arrêtent, et ils rentrent dans leur état naturel. Les incrédules prétendent que ces énergumènes sont des mendiants qu'on paie pour jouer un pareil rôle et qu'on y exerce de longue main; mais on ne peut croire que des ministres de la religion se prêtassent à une comédie si indécente. Tout au plus peut-être, à défaut de vrais possédés, aurait-on recours à ce pieux stratagème, pour ne pas laisser interrompre la croyance des fidèles à un miracle subsistant depuis tant de siècles et si propre à les raffermir dans leur foi. Heureusement, les possédés sont si communs, que, sans doute, il n'est pas besoin d'en préparer de factices.

19. — M. de La Harpe est un des principaux petits compagnons travaillant au *Mercure* sous le sieur Lacombe. Cet auteur, d'un génie naturellement malfaisant, paraît se plaire à profiter de cette espèce de dictature pour rendre des jugements qu'il croit souverains, et traiter de Turc à Maure les différents écrivains qui ont le malheur de lui déplaire. De ce nombre est et doit être M. de Belloy. Il a saisi assez ingénieusement quelques vers de *Gaston et Bayard*, de ce poëte, fort obscurs comme le sont beaucoup de ceux qu'il fait, et les a insérés au *Mercure* comme une énigme proposée par une Société de gens de lettres (1).

(1) Voici les vers de De Belloy qui ont, en effet, toute la clarté d'une énigme

Je règle les ressorts de mon art infaillible;
Je concerte si bien leur jeu sûr et terrible,
Que l'un, en se rompant, par un effort secret,
De l'autre tout à coup précipite l'effet;

Un plaisant, non moins mordant que M. de La Harpe, propose, pour pendant, l'énigme suivante qui peut servir aussi d'acrostiche.

De mes heureux talents le nombre est innombrable,
Et vous devez, lecteur, m'en croire sur ma foi :
L'orgueil, vice en autrui, devient vertu dans moi;
A tous les beaux esprits je suis inexorable;
Haïr est un besoin pour mon cœur inhumain.
Amitié, ton nom seul me glace et m'épouvante:
Rarement l'on me plaît; jamais rien ne m'enchante.
Prétendre à mon suffrage est inutile et vain,
Et je flatte aujourd'hui pour mieux mordre demain.

21. — M. Boutin voulait intéresser les intendants des finances, ses confrères, à demander justice en corps de la manière outrageante dont il est traité dans le *Mémoire* (1) de M. le comte de Lauraguais. On ne sait si les autres se sont joints à l'offensé, mais, sur les sollicitations faites auprès de M. le contrôleur général, celui-ci a remis le livre entre les mains du roi, afin que Sa Majesté pût en juger en connaissance de cause. Il paraît qu'elle a traité tout cela de bagatelle, puisque M. le comte de Lauraguais n'a point été à la Bastille, comme l'exigeait M. Boutin, et que, par les propos qu'on rapporte du roi à cette occasion, le plaignant n'est pas sans beaucoup de torts dans l'affaire qui a donné lieu à la sortie en question. Bien des gens même le regardent comme perdu sans ressource. Ce qu'il y a sûrement de fâcheux pour lui, c'est que l'éclat que fait à la cour cette querelle, donne au *Mémoire* une publicité qu'il n'aurait pas eue. Depuis que le roi en a eu communication, tous les ministres, tous les princes, tous les grands seigneurs veulent lire cet ouvrage, qui jusqu'ici n'était intéressant que pour les actionnaires, et était très-peu ré-

Et ce dédale, offrant des détours innombrables,
Partout entrecoupés, partout impénétrables,
Est plein de fils trompeurs, dont le nombre embarras
Égare sans retour et conduit au trépas.

Un Œdipe de province trouva que ces vers caractérisaient parfaitement l'*Araignée*. — R.

(1) Mémoire sur la Compagnie des Indes, en réponse aux compilations de monsieur l'abbé Morellet, par M. le comte de *** *S. n.*, 1770, in-8.

Digitized by Google

pandu. On écrit de Châlons qu'on avait saisi un ballot de douze cents exemplaires de ce *Mémoire*, ce qui va le rendre fort cher dans ce pays-ci. Au surplus, ce qui justifie M. le comte de Lauraguais, même sur le procédé, c'est que le manuscrit paraît lui avoir été dérobé, avoir été imprimé sans son aveu, et qu'il ne se serait certainement pas permis la licence sans exemple de laisser le nom de Boutin en toutes lettres, s'il eût présidé à l'impression.

24. — Les Comédiens Français ont ouvert hier leur théâtre dans la salle des Tuileries, que quitte l'Académie royale de Musique. Cette translation, qu'on croyait devoir être fort tumultueuse dans ce pays-ci, où tout fait époque et excite la curiosité, n'a eu rien d'extraordinaire, que beaucoup de critiques auxquelles elle a donné lieu. La différence du genre des spectacles exigeait nécessairement du changement, et l'on a jugé digne de la magnificence royale de faire supporter ces frais par Sa Majesté. La précipitation qu'on a mise à ce bouleversement peut seule excuser les restaurateurs de la salle. On leur reproche des bévues énormes de toute espèce, mais surtout d'avoir rompu l'harmonie qui régnait dans la distribution des loges, pour en augmenter le nombre ; d'avoir reculé le théâtre, ce qui produit l'effet le plus révoltant, prolonge trop la salle, et la rend très-sourde pour le fond de l'amphithéâtre. Ce sont les Menus-Plaisirs qui ont présidé à ces changements, de concert avec les Comédiens, que l'intérêt seul a guidés. La fureur des petites loges fait dénaturer les formes les plus convenables, pour y substituer des commodités particulières qui dégradent la noblesse du spectacle. On ne peut que plaindre les artistes, forcés de s'asservir à tant de petites prétentions, qui enchaînent les talents et les énervent.

27. — M. l'abbé Nollet, membre de l'Académie des Sciences, très-renommé pour ses expériences de physique expérimentale, est mort avant-hier matin, presque subitement.

30. — Mademoiselle Beauvoisin, courtisane d'une jolie figure, mais sans taille, courte et ramassée, avait été obligée, par cette raison, de quitter l'Opéra dont elle avait été danseuse. Elle s'était livrée, depuis quelques années, à tenir une maison de jeu : ses charmes, son luxe, et l'affluence de joueurs opulents qui s'y réunissaient, avaient rendu sa maison célèbre; mais il s'y était

glissé beaucoup d'escrocs, suivant l'usage ; il s'y était passé des scènes qui avaient attiré l'attention de la police, et elle avait été mandée chez M. de Sartine, et avait reçu de ce magistrat une forte réprimande, avec injonction de fermer son tripot, ou du moins d'éviter le moindre éclat, à peine de punition exemplaire. Elle avait cru se soustraire à la vigilance de la police en se faisant inscrire comme danseuse surnuméraire à Versailles pour les fêtes qu'on y prépare. Par un préjugé de ces demoiselles, elle croyait avoir plus de consistance; mais, sur de nouvelles plaintes que la maison de cette fille était un coupe-gorge effroyable, où se réunissaient des jeunes gens de distinction, elle a été enlevée aujourd'hui et conduite à Sainte-Pélagie, retraite destinée aux nymphes d'un certain ton qu'on ne veut pas mettre à l'hôpital. Cet enlèvement a jeté l'épouvante parmi les joueurs affiliés à sa maison, obligés de chercher asile ailleurs.

Mai. — 5. — M. le duc de Villars, gouverneur de Provence, vient de mourir dans son gouvernement. Ce seigneur, fils du maréchal de ce nom, n'avait pas couru la même carrière et avait bien dégénéré de la vertu de ses ancêtres. Il était taxé d'un vice qu'il avait mis à la mode à la cour, et qui lui avait valu une renommée très-étendue, comme on peut le voir dans *la Pucelle*. Du reste, il avait beaucoup d'esprit ; il était homme de lettres, et membre de l'Académie Française depuis 1734. Il était aimé dans son gouvernement, où il s'était fort bien comporté à certains égards.

6. — La nouvelle église de Sainte-Geneviève n'avance point, faute d'argent. Dans cet intervalle, les critiques s'exercent à y chercher des défauts. Le sieur Patte, architecte du prince des Deux-Ponts, vient de publier un *Mémoire* (1), où il prétend que les piliers de ce nouvel édifice n'en pourront jamais supporter la coupole. Il fait, à cette occasion, une description de ceux de Saint-Pierre de Rome et de l'église des Invalides, qui, quoique de la même proportion, ne soutiennent que des dômes beaucoup inférieurs. Cette assertion est étayée de l'appareil scientifique d'une infinité de calculs algébriques. M. Soufflot annonce que toute sa réponse sera d'élever sa coupole et de prouver la possibilité du

(1) *Mémoire sur la construction de la coupole projetée pour couronner l'église de Sainte-Geneviève.* Paris, 1770, in-4°.

fait par le fait même. L'audace du sieur Patte paraît d'autant plus grande, qu'il n'a jamais rien fait, et que son adversaire est déjà connu par plusieurs ouvrages, surtout par un dôme construit à Lyon.

9. — Depuis quelques jours le bruit court que mademoiselle Clairon ne fera point le rôle d'*Athalie*, quoiqu'elle l'ait déjà répété : ce qui la mortifie infiniment; mais elle paraîtra toujours dans le rôle d'Aménaïde. On assure que madame Du Barry a obtenu du roi qu'on ne ferait pas un passe-droit aussi injuste à mademoiselle Dumesnil. D'un autre côté, madame de Villeroi se donne de grands mouvements pour empêcher ce nouvel arrangement. On connaît la passion extrême qu'a cette dame pour mademoiselle Clairon, et combien elle est zélée pour empêcher que la délicatesse de cette actrice ne soit blessée en rien.

10. — M. le prévôt des marchands a reçu, ces jours-ci, à table, un paquet contenant des couplets imprimés sur les réjouissances, où, à travers le ton grivois qui y règne et la bonhomie apparente de l'auteur, on trouve beaucoup de traits de causticité qui empêcheront de laisser répandre cette chanson. On en peut juger par le commencement :

En bon Français pourtant,
Il faut, *quoique sans argent*,
Entrer en danse, etc.

13. — Mesdemoiselles Camargo et Carton, deux anciens sujets émérites de l'Opéra, sont mortes depuis peu. L'une a été, dans son temps, une très-célèbre sauteuse; c'est elle, en quelque sorte, qui a créé cette danse haute, si à la mode aujourd'hui, mais qui s'est bien perfectionnée depuis. Elle était renommée pour la légèreté et la vivacité de ses gambades, et son nom fait encore époque dans les fastes du théâtre de l'Académie royale de Musique. L'autre, chanteuse des chœurs et d'un talent fort médiocre, s'était acquis une grande considération entre ses camarades par ses saillies, dont quelques-unes ont été rédigées depuis en apophthegmes, ont fait proverbe, et sont consignées dans un ouvrage intitulé : *Le Code lyrique, ou Règlement de l'Opéra de Paris* (1). Elle s'était, d'ailleurs, illustrée par les conquêtes les plus distin-

(1) Par Meusnier de Querlon.

guées, et se vantait de l'honneur unique d'avoir partagé sa couche avec trois rois. Toutes deux étaient retirées depuis longtemps avec des pensions proportionnées à leur mérite théâtral. Celle de la première était de quinze cents livres, et celle de la seconde, de quatre cents livres seulement.

19. — Tous ceux qui sont entrés aux appartements le jour du mariage, et au festin royal surtout, conviennent qu'ils n'ont jamais vu de coup d'œil aussi miraculeux. Ils prétendent que toutes les descriptions qu'ils en feraient seraient au-dessous de la vérité, et que celles qu'on lit dans les romans de féerie ne peuvent encore en donner qu'une idée très-imparfaite. La richesse et le luxe des habits, l'éclat des diamants, la magnificence du local, éblouissaient les spectateurs et les empêchaient de rien détailler.

« L'opéra de *Persée*, joué le lendemain jeudi, avec toute la pompe et toute la magnificence du spectacle, n'a point eu de succès. »

21. — Le sieur Ruggieri, l'antagoniste de Torré depuis longtemps, est piqué d'une nouvelle émulation depuis le succès du feu de ce dernier. Comme il est chargé de celui que la Ville se propose de faire tirer, le 31 de ce mois, à la place de Louis XV, il sent qu'il est de son honneur de renchérir sur l'ouvrage de son camarade : ce qui sera fort difficile à cause de l'étendue plus resserrée du local. Il ne peut se distinguer que par plus d'élégance et de propreté, sorte de caractère de ses feux, qui n'ont jamais été servis avec l'abondance, la chaleur, la rapidité de ceux de l'autre.

22. — Les ducs ont présenté au roi, le 12 de ce mois, un *Mémoire* (1) à l'occasion de leurs prérogatives lésées, suivant eux, aux fêtes et le jeudi 17. M. le comte de Saint-Florentin leur a remis de la part de Sa Majesté la réponse suivante :

« L'ambassadeur de l'Empereur et de l'Impératrice-Reine, dans une audience qu'il a eue de moi, m'a demandé, de la part de son maître (et je suis obligé d'ajouter foi à tout ce qu'il me dit), de vouloir marquer quelque distinction à Mademoiselle de Lorraine, à l'occasion présente du mariage de mon petit-fils avec l'archiduchesse Antoinette. La danse au bal étant la seule chose qui ne puisse tirer à conséquence, puisque le

(1) Il est dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, lettre du 1er juin 1770, où l'on trouve aussi une version un peu différente de la réponse du roi.

Digitized by Google

choix des danseurs et des danseuses ne dépend que de ma volonté, sans distinction de places, rangs ou dignités, exceptant les princes et princesses de mon sang, qui ne peuvent être comparés ni mis en rang avec aucun autre Français, et ne voulant d'ailleurs rien innover à ce qui se pratique à ma cour, je compte que les grands et la noblesse de mon royaume, en vertu de la fidélité, soumission, attachement et même amitié qu'ils m'ont toujours marqués et à mes prédécesseurs, n'occasionneront jamais rien qui puisse me déplaire, surtout dans cette occurrence-ci, où je désire marquer à l'Impératrice ma reconnaissance du présent qu'elle me fait, qui, j'espère, ainsi que vous, fera le bonheur du reste de mes jours. »

Bon pour copie. SAINT-FLORENTIN.

24. — On raconte un bon mot de l'abbé Terray au roi, qui indique dans ce ministre une présence d'esprit, dont la nation ne peut qu'être fort aise par la bonne opinion qu'elle en doit concevoir du génie et des ressources du ministre, qui, s'il n'avait pas devers lui de quoi se rassurer, ne serait certainement pas plaisant. On dit que Sa Majesté lui ayant demandé comment il trouvait les fêtes de Versailles : « Ah ! Sire, a-t-il répondu, *impayables !* »

27. — Voici exactement le portrait de madame la Dauphine. Cette princesse est d'une taille proportionnée à son âge, maigre, sans être décharnée, et telle que l'est une jeune personne qui n'est pas encore formée. Elle est très-bien faite, bien proportionnée dans tous ses membres. Ses cheveux sont d'un beau blond ; on juge qu'ils seront un jour d'un châtain cendré : ils sont bien plantés. Elle a le front beau, la forme du visage d'un ovale beau, mais un peu allongé, les sourcils aussi bien fournis qu'une blonde peut les avoir. Ses yeux sont bleus, sans être fades, et jouent avec une vivacité pleine d'esprit. Son nez est aquilin, un peu effilé par le bout : sa bouche est petite ; ses lèvres sont épaisses, surtout l'inférieure, qu'on sait être la lèvre autrichienne. La blancheur de son teint est éblouissante, et elle a des couleurs naturelles qui peuvent la dispenser de mettre du rouge. Son port est celui d'une archiduchesse ; mais sa dignité est tempérée par sa douceur, et il est difficile,

Digitized by Google

en voyant cette princesse, de se refuser à un respect mêlé de tendresse.

28. — On raconte aujourd'hui beaucoup d'aventures du bal masqué de Versailles, où il y avait surtout quantité de jolies filles. La plus piquante est celle d'un petit masque qui a vivement agacé M. le duc de Choiseul, et qui a excité sa curiosité au point de vouloir absolument savoir qui il était : sur quoi il lui a promis de se découvrir en un coin écarté; alors il lui a dit fort confidemment qu'il était l'abbé Terray..... Le duc s'est récrié sur l'impossibilité qu'un aussi frêle individu pût être le grand abbé Terray... « Est-ce que vous ne connaissez pas mon secret, de réduire à moitié...? » a repris le masque en riant et s'échappant.

29. — Le système de la secte des Économistes reçoit tous les jours des contrariétés qui désolent les apôtres de *la Science*. Tandis qu'ils exaltaient le zèle du Parlement de Dauphiné pour la liberté du commerce, par l'arrêt qu'il avait rendu, permettant à toutes sortes de personnes de vendre et tuer des bestiaux, etc., celui de Bordeaux en rendait un, le 25 avril, qui défendait de laisser sortir de son ressort aucuns bestiaux, pour remédier à la disette de cette denrée, devenue excessivement chère..... Des provinces entières qui demandaient du pain, déposent fortement contre leur esprit d'innovation, et maudissent à jamais les auteurs obscurs qui se sont avisés d'écrire sur l'administration; ils leur attribuent, peut-être mal à propos, leurs calamités, mais le concours des circonstances est un argument bien fort, surtout dans la bouche des malheureux qui meurent de faim : les révoltes ont été poussées au point qu'il a fallu faire marcher des troupes, dans le temps où l'on était, à Paris et à Versailles, dans les fêtes et dans les bals.

30. — Les préparatifs du feu qui doit se tirer aujourd'hui, ont attiré quantité de curieux. Ils annoncent quelque chose de plus marqué que celui de Versailles, et, dans son plan, beaucoup moins étendu, on saisit un ensemble qui, dans l'autre, échappait aux spectateurs. La principale décoration présente le Temple de l'Hymen, précédé d'une magnifique colonnade, dont les gens qui veulent tout critiquer ont trouvé les proportions manquées. Ce temple est adossé à la statue de Louis XV. Il est en-

Digitized by Google

touré d'une espèce de parapet, dont les quatre angles sont flanqués de dauphins qui paraissent disposés à vomir des tourbillons de feu; des Fleuves, occupant les quatre façades, doivent aussi répandre des nappes et des cascades du même genre. Le palais est surmonté d'une pyramide, terminée par un globe. Beaucoup de pièces d'artifice sont rangées autour de la décoration. Auprès de la statue, et du côté de la rivière, est un bastion dont les flancs contiennent le corps de réserve de l'artifice, et d'où sortira le bouquet, pièce essentielle à une semblable fête, et qui doit ordinairement la terminer d'une façon à ne plus rien laisser à désirer à l'admiration.

31. — Le feu d'artifice, tiré hier à la place de Louis XV, a eu les suites les plus funestes. Outre la mauvaise exécution, un accident causé par une fusée qui est tombée dans le corps de réserve d'artifice dont on a parlé, a fait partir le bouquet au milieu de la fête et a enflammé toute la décoration, ce qui a rendu ce spectacle fort médiocre. Le sieur Ruggieri n'a pas profité des fautes de son antagoniste Torré, et n'a pas les mêmes excuses. Outre que son plan était beaucoup moins combiné que celui de l'autre, et n'exigeait pas la même étendue de génie, c'est qu'il n'avait pas éprouvé les mêmes contrariétés de la part du temps, et le ciel l'avait favorisé entièrement. L'accident survenu au bastion a été fort long, et, comme on ne donnait aucun secours au feu, bien des gens se sont imaginé que cet incendie était un nouveau genre de spectacle, qui en effet présentait un très-beau coup d'œil, et éclairait magnifiquement la place, pendant qu'on formait l'illumination. Mais, pendant ce temps, il se passait une scène infiniment plus tragique. La place n'ayant, à proprement parler, qu'un débouché dans cette partie du côté de la ville, et la foule s'y portant, indépendamment des voitures qui venaient prendre ceux qui avaient été invités aux loges du gouverneur et de la Ville, pratiquées dans les bâtiments neufs, un fossé, qu'on n'avait point comblé, et qui s'est trouvé au passage de quantité de gens poussés par derrière, les a fait trébucher; ce qui a occasionné des cris et un effroi général. Trop peu de gardes, ne pouvant suffire à contenir la presse, ont été obligés de succomber ou de se retirer; des filous, sans doute, augmentant le tumulte pour mieux faire leurs coups; des gens

oppressés mettant l'épée à la main pour se faire jour, ont occasionné une boucherie effroyable, qui a duré jusqu'à ce qu'un renfort puissant du guet ait rétabli l'ordre. On a commencé par emporter les blessés comme on a pu, et ce spectacle était plutôt l'idée d'une ville assiégée que d'une fête de mariage. Quant aux cadavres, on les a déposés dans le cimetière de la Madeleine, et l'on y en compte aujourd'hui cent trente-trois. Pour les estropiés, on n'en sait pas la quantité. M. le comte d'Argental, envoyé de Parme, a eu l'épaule démise; et M. l'abbé de Raze, aussi ministre étranger, a été renversé et horriblement froissé et meurtri.

Juin. — 1. — *Extrait d'une lettre de Lyon, du 28 mai 1770.* — « Le fameux J.-J. Rousseau s'ennuie vraisemblablement de son obscurité, et de ne plus entendre parler de lui. Il a quitté le Dauphiné, et l'on prétend qu'il est aujourd'hui dans un petit village qu'on nomme La Frète, où l'on assure qu'il catéchise et se forme un petit auditoire. On prétend qu'il ne tardera pas à se rendre à Paris, et qu'il pourrait bien avoir la folie de vouloir faire juger son décret par le Parlement, tentative dangereuse et dont ses amis espèrent le détourner.

3. — M. le Dauphin a paru fort inquiet, dès le commencement du jour du 1er juin, de ce que son mois n'arrivait pas. Il est de deux mille écus, destinés à ses menus plaisirs. On ne pouvait deviner le sujet de cette impatience. On l'a découvert enfin par l'usage qu'il a fait de son argent. Il a envoyé la somme entière à M. le lieutenant général de police, avec la lettre suivante :

« J'ai appris le malheur arrivé à Paris à mon occasion, j'en suis pénétré. On m'apporte ce que le roi m'envoie tous les mois pour mes menus plaisirs; je ne peux disposer que de cela, je vous l'envoie : secourez les plus malheureux. J'ai, Monsieur, beaucoup d'estime pour vous. (*Signé*) Louis-Auguste.

« A Versailles, le 1er juin 1770. »

Madame la Dauphine a aussi envoyé sa bourse à M. de Sartine. Mesdames en ont fait autant. Les princes du sang ont suivi cet exemple respectable, et des particuliers l'ont imité. Il en est qui n'ont pas même voulu qu'on sût d'où venaient les secours

qu'ils envoyaient. Les fermiers-généraux ont donné cinq mille livres.

5. — Le sieur Boucher, premier peintre du roi, vient de mourir. Depuis qu'il occupait ce poste distingué, sa réputation avait diminué, et il n'avait rien fait qui fût digne de sa place. Le seul morceau qu'il avait exposé au dernier Salon, était plus que médiocre. En général, cet artiste a joui d'une réputation précoce, et portée beaucoup au delà de ce qu'il méritait. Il avait un pinceau facile, agréable, spirituel, et peut-être trop fin pour les détails champêtres auxquels il s'était consacré. Toutes ses bergères ressemblaient à celles de Fontenelle, et avaient plus de coquetterie que de naturel. Son genre n'était pas proportionné à son rang; c'est comme si l'on donnait le sceptre de la littérature à un faiseur d'idylles ou d'églogues.

11. — Le sieur De Rosoy est à la Bastille, depuis environ trois semaines (1), pour deux ouvrages qu'il faisait imprimer sans permission, et qui ont été arrêtés avant qu'ils parussent. On n'en connaît que les titres; l'un était intitulé : *les Jours d'Ariste*, et devait servir de pendant aux *Nuits d'Young*; l'autre était aussi une espèce de parodie d'un ouvrage très-connu, puisqu'il l'intitulait *le Nouvel Ami des hommes*.

On prétend que, sur le bruit, accrédité depuis quelque temps, que le sieur Palissot devait faire une nouvelle édition, très-augmentée, de sa *Dunciade*, le sieur De Rosoy avait présenté à M. le chancelier une requête, au nom des auteurs, ses confrères, contre ce fléau de la littérature, par laquelle il suppliait le chef de la justice de défendre au sieur Palissot de faire imprimer son ouvrage, comme un libelle diffamatoire contre tous les gens de lettres, à peine de répondre, en son propre et privé nom, de toute édition quelconque qui en paraîtrait, même de tout fragment qu'il en pourrait répandre : que le sieur Palissot, en récriminant contre les vexations du plaignant, l'avait représenté comme plus répréhensible que lui, et avait dénoncé les deux ouvrages qui ont été arrêtés, comme s'imprimant furtivement.

12. — Un de ces persifleurs dont la cour abonde, et qui tournent

(1) Voy. 4 août 1770. Voir aussi l'*Histoire de la détention des philosophes et des gens de lettres à la Bastille et à Vincennes*, etc.; par J. Delort. Paris, 1829, in-8, t. III, p. 75-96.

tout en ridicule, a parodié ainsi le *Mémoire* des ducs et de la noblesse, dont on a parlé (1).

Sire, les grands de vos États
Verront avec beaucoup de peine
Qu'une princesse de Lorraine
Sur eux au bal prenne le pas.

Si Votre Majesté projette
De les flétrir d'un tel affront,
Ils quitteront la cadenette
Et de la cour s'exileront.

Avisez-y, la ligue est faite.
Signé : l'évêque de Noyon,
La Vaupalière, Beaufremont,
Clermont, Laval et de Villette.

L'épigramme de cette fin consiste surtout dans le mélange des noms les plus nouveaux avec ceux des plus anciens de la noblesse, et le marquis de Villette termine cette liste de la manière la plus sanglante (2).

13. — Mademoiselle Clairon, dans l'espoir de se relever de l'espèce de chute qu'elle a éprouvée à la cour, lors de la représentation d'*Athalie*, répète actuellement le rôle d'Aménaïde dans *Tancrède*, qui a toujours été son triomphe. Pour dédommager aussi mademoiselle Dumesnil de l'humiliation qu'elle aurait reçue de ne point paraître dans une occasion aussi importante, il est question de jouer *Sémiramis*, une des pièces où cette actrice est le plus sublime. On ne doute pas que madame Du Barry, qui connaît tout son mérite et la protége spécialement, ne lui ait ménagé cette représentation. Cette dame lui a fait présent d'une robe magnifique, à ce qu'on assure.

14. — Madame la comtesse de Noailles, dame d'honneur de madame la Dauphine, et dont les fonctions sont de guider cette princesse dans tout ce qui est étiquette et cérémonial, voit avec peine qu'elle s'affranchisse de ses conseils, et lui fait sans cesse

(1) Voy. 22 mai 1770.
(2) Voy. 21 août 1766.

des représentations sur ce qu'elle se familiarise trop ; ce qui la rend peu agréable à la princesse et au public, et ce qui donnera la clef de la chute de la pièce de vers suivante, qui, par une adresse assez heureuse, est tout à la fois un éloge très-flatteur pour madame la Dauphine et une épigramme contre madame de Noailles.

LE BAL MASQUÉ. — A MADAME LA DAUPHINE.

Quand, au milieu d'une brillante cour,
Aux rois nous offrons notre hommage,
Le respect sur notre visage
Tient lieu de masque au tendre amour.
C'est pour mieux nous faire connaître
Qu'aujourd'hui nous masquons nos traits :
A la félicité du maître,
Chacun veut applaudir de près.
Pour donner à notre tendresse
Le droit d'éclater librement,
Faut-il, en ce jour d'allégresse,
Recourir au déguisement?
Ce qu'il sent, hautement le Français le publie.
Laissez-lui la sincérité;
En est-il un qui ne s'écrie :
« Cette Dauphine, en vérité,
Nous l'aimons tous à la folie! »
Nous l'aimons! Ce mot est si doux,
Qu'au milieu de ce peuple, errant autour de vous,
Vous vous plaisez, sous le masque, à l'entendre;
Vous épiez, vous cherchez à surprendre
L'aveu, le seul aveu, dont les Dieux sont jaloux.
Si pourtant vous croyez que rien ne vous décèle,
Vous vous trompez : partout Louis vous suit des yeux;
Ses regards attendris semblent dire : « C'est elle! »
Et puis cette ceinture, ornement précieux,
Que vous portez dès l'âge le plus tendre,
Et dont vous fit présent la mère de l'Amour,
Jamais votre dame d'atour,
En vous masquant, n'a pu vous la reprendre.

15. — Madame Geoffrin est une virtuose très-connue, surtout

chez les étrangers, plus enthousiasmés de son esprit que ses compatriotes. On se rappelle (1) qu'elle fit, il y a quelques années, un voyage en Pologne; qu'elle eut l'honneur de voir plusieurs souverains dans cette tournée, et surtout d'être admise à une audience particulière de l'Impératrice-Reine. Cette Majesté, dans son intimité avec elle, lui fit voir son oratoire garni de très-beaux tableaux. Madame Geoffrin y remarqua une place vide. Depuis son retour en France, ayant acquis une très-belle Vierge de Carlo Maratto, elle a demandé à l'Impératrice-Reine la faveur de lui permettre d'envoyer ce morceau fameux à Sa Majesté Impériale, s'imaginant qu'il figurerait très-bien dans l'endroit en question. Cette souveraine a accepté le présent, et a envoyé à madame Geoffrin un service très-magnifique en porcelaine.

16. — Les vers à madame la Dauphine sont du sieur Moreau, ci-devant avocat des finances, ensuite conseiller en la Cour des Aides et Finances de Provence, et aujourd'hui bibliothécaire de madame la Dauphine. Il est auteur de l'*Observateur hollandais*, ouvrage périodique composé en France, pendant la dernière guerre, par ordre du Gouvernement et sous ses auspices.

— Le marquis du Terrail, fils de Durey de Sauroy, trésorier de l'extraordinaire des guerres, et qui, par des arrangements de famille, avait pris le nom distingué de sa mère, issue du chevalier Bayard, est mort ces jours derniers. C'était un homme qui avait des prétentions à l'esprit. Il avait composé quelques pièces dramatiques, qu'il avait eu la prudence de garder dans son portefeuille, mais qu'il faisait jouer sur son magnifique théâtre d'Épinay. Il passait, d'ailleurs, pour avoir un goût très-antiphysique (2). Il avait cependant épousé depuis quelques années une jeune demoiselle d'Uzès, mais dont il n'avait point d'enfants; en sorte que sa succession, très-opulente, retourne à M. de Cossé, son neveu par sa mère, sœur de M. du Terrail.

17. — On ne cesse de parler du fatal événement de la nuit du 30 au 31 mai dernier, et l'on attend avec impatience la rentrée du Parlement pour voir comment cette Cour traitera la chose. On cite, à cette occasion, un exemple de la même espèce, mais bien inférieur pour la quantité des morts, arrivé sous Louis XI, par

(1) Voy. 4 mai et 4 juillet 1766.
(2) Voy. 28 janvier 1764.

Digitized by Google

lequel on voit que le prévôt des marchands de ce temps-là fut très-sévèrement puni. Les défenseurs de celui-ci rejettent la faute sur son peu de génie; et, pour donner une idée de sa force, on rappelle la plaisanterie que dit M. d'Argenson à M. Bignon, lorsqu'il fut nommé bibliothécaire du roi : « Mon neveu, voilà une belle occasion pour apprendre à lire. » C'est à la même cause qu'ils imputent sa fausse démarche, d'avoir été le lendemain à l'Opéra, sous prétexte de se justifier vis-à-vis du public et de démentir les faux bruits qui couraient à cette occasion.

— Des gens malins ont trouvé une anagramme sur le nom de M. Bignon, bien méchante et malheureusement trop juste.

Jérôme Armand Bignon :
Ibi, non rem, damna gero.

On prétend que cet hémistiche est tiré d'un vers de Juvénal.

18. — Les spectacles de la cour se termineront mercredi par *Tancrède* et *la Tour enchantée*. Il paraît que *Sémiramis* ne sera jouée qu'à Fontainebleau. Cette *Tour enchantée* fait aujourd'hui l'objet de la curiosité des amateurs. C'est un drame à machines, dans un goût tout nouveau. Il n'y a que trois acteurs : la Princesse, un bon et un mauvais Génie. L'objet principal de cette fête est de retracer les combats de l'ancienne chevalerie et ces magnifiques tournois dont l'histoire nous a conservé les descriptions. Il y aura, entre autres choses, quatre chars traînés par des chevaux des écuries du roi, exercés depuis longtemps à cet effet. On combattra à la lance et au sabre. Ce genre de divertissement est uniquement pour les yeux. Il n'y aura point de ballet ni de danses. Madame la duchesse de Villeroi se donne de grands mouvements pour faire réussir ce spectacle, sinon de son invention, duquel au moins elle a donné le canevas, auquel elle a présidé, et qui s'exécute entièrement sous ses auspices.

19. — Le projet de dresser une statue à M. de Voltaire a été enfanté et rédigé chez madame Necker, femme du banquier de ce nom, qui reçoit chez elle beaucoup de gens de lettres.

20. — On attend depuis plusieurs jours *l'Homme dangereux, ou le Satirique*; mais, les Comédiens ayant toujours la mauvaise habitude de ne présenter le manuscrit à la police que lorsqu'on

est sur le point de le jouer, pour peu qu'il souffre de difficultés, cela retarde les représentations. Cette comédie-ci, par son titre, semblait, en effet, susceptible de beaucoup d'observations qu'elle éprouve, et qui s'opposent à l'impatience du public. On l'attribue aujourd'hui à M. de Rulhières, auteur connu par quelques poésies fugitives, mais qui n'a encore rien produit de considérable.

25. — On regarde comme absolument condamnée à ne point paraître la comédie dont on a parlé, ayant pour titre *l'Homme dangereux, ou le Satirique*; il y a là-dessus une anecdote singulière, qui mérite des éclaircissements avant d'en rendre compte : il en résulterait qu'elle serait véritablement du sieur Palissot, qui, pour donner le change, s'y était peint au naturel sous ces deux vers-ci qu'on cite :

Vrai fléau des auteurs, horreur des beaux esprits,
Il croit, bravant la haine, échapper au mépris.

27. — M. l'archevêque de Toulouse, désigné successeur de M. de Villars, depuis quelque temps, ayant fait ses visites, suivant l'étiquette indispensable de l'Académie Française, a été élu, lundi dernier membre de cette compagnie.

28. — On assure que M. de Rulhières, indigné qu'on le crût auteur du *Satirique*, comédie extrêmement mordante, pleine de personnalités et dans le goût des pièces d'Aristophane, s'est déclaré hautement contre cet ouvrage, et, pour preuve qu'il n'en était pas l'auteur, a annoncé qu'il consentait à ce que cette comédie ne fût jamais jouée, qu'il le demandait même, et ferait là-dessus toutes les démarches nécessaires, s'il pouvait avoir quelque droit à les faire. Le sieur Palissot, fâché, par une déclaration aussi formelle et aussi authentique, de ne pouvoir plus donner le change, et faire partager son iniquité avec quelque autre auteur, a poussé l'audace jusqu'à aller trouver l'abbé de Voisenon, le prier de se rendre chez M. le maréchal de Richelieu, et solliciter ce gentilhomme de la Chambre d'écrire à M. de Sartine pour engager le magistrat à arrêter la représentation du drame; ce qui a été fait. Soit que Palissot se fût flatté que le gentilhomme de la Chambre ne serait pas aussi complaisant, et voudrait bien se rendre complice de sa mauvaise foi, soit qu'ef-

Digitized by Google

frayé du danger nouveau auquel l'exposait cette troisième déclamation satirique, il eût eu sincèrement l'envie de l'arrêter, et que l'amour-propre l'eût fait ensuite se repentir de sa faiblesse, il a été confondu d'apprendre, de l'abbé de Voisenon, combien on avait eu égard à sa requête, et sa consternation l'a décelé, au point qu'il n'a pu s'empêcher d'avouer l'ouvrage à ce confident très-indiscret, qui en a fait ensuite des gorges chaudes.

Juillet. — 1. — On raconte deux bons mots à l'occasion du Lit de justice (1), car le Français est toujours facétieux : l'un, de M. de Choiseul à M. le chancelier, qui s'embarrassait, en sortant, dans les plis de sa robe : « M. le chancelier, lui dit ce seigneur en riant, prenez garde de tomber ; » l'autre, d'un de Messieurs qui, entendant ronfler la trompette avec laquelle il est d'usage d'annoncer les princes à ces sortes d'assemblées : « Qu'entends-je ? C'est, je crois, la trompette du jugement dernier! »

— J.-J. Rousseau, las de son obscurité et de ne plus occuper le public, s'est rendu dans cette capitale, et s'est présenté, il y a quelques jours, au café de la Régence, où il s'est bientôt attroupé un monde considérable. Notre philosophe cynique a soutenu ce petit triomphe avec une grande modestie. Il n'a pas paru effarouché de la multitude de spectateurs, et a mis beaucoup d'aménité dans sa conversation, contre sa coutume. Il n'est plus habillé en Arménien ; il est vêtu comme tout le monde, proprement, mais simplement. On assure qu'il travaille à nous donner un Dictionnaire de Botanique. La publicité que s'est donnée l'auteur d'*Émile* est d'autant plus extraordinaire, qu'il est toujours dans les liens d'un décret de prise de corps à l'occasion de ce livre, et que, dans le cas même où il aurait parole de M. le procureur général de n'être pas inquiété, comme on l'assure, il ne faut qu'un membre de la compagnie, de mauvaise humeur, pour le dénoncer au Parlement, s'il ne garde pas plus de réserve dans l'*incognito* qu'il doit toujours conserver ici.

3. — Le Français met tout en chanson. Voici un couplet qu'on a fait sur la terminaison du procès de M. le duc d'Aiguillon (2). Il est sur un air du *Déserteur* :

(1) Tenu à Versailles, le 27 juin 1770, pour l'enregistrement de lettres patentes du roi, ordonnant le silence le plus absolu sur le procès d'Aiguillon. — R.

(2) Le Parlement de Paris, qui avait évoqué à lui le procès intenté au duc d'Ai-

Oublions jusqu'à la trace
De mon procès suspendu;
Avec des lettres de grâce
On ne peut être pendu.
Je triomphe de l'envie,
Je jouis de la faveur :
Grâces aux soins d'une amie,
J'en suis quitte... pour l'honneur.

On prétend que M. le duc de Brissac avait dit, à cette occasion, que M. le duc d'Aiguillon avait sauvé sa tête, mais qu'on lui avait tordu le cou.

4. — M. l'abbé de Voisenon est fort mécontent d'avoir été joué et persiflé par le sieur Palissot, qui, après les démarches qu'il a fait faire à cet abbé, ainsi qu'on l'a raconté, et après s'être avoué à lui pour l'auteur du *Satirique* dans une lettre, a voulu lui faire persuader ensuite que cet ouvrage n'était pas de sa composition. Les encyclopédistes, instruits du fait, ont tenté des démarches auprès de M. l'abbé de Voisenon, pour obtenir la lettre en question, pièce de conviction qu'ils désiraient fort avoir; mais, s'y étant mal pris, ayant même employé les menaces, l'abbé est devenu plus raide, et ils n'ont pu obtenir la lettre d'aveu. Voilà où en est cette tracasserie.

6. — Le sieur Rochon de Chabannes, auteur de quelques ouvrages, d'opéras-comiques, et de quatre petits drames joués aux Français avec succès, après avoir travaillé un an ou deux dans les bureaux des Affaires étrangères à la partie des déchiffrements, avait été réformé, en conservant ses appointements, était rentré dans la carrière des lettres, et se disposait à présenter aux Comédiens une comédie en cinq actes; mais la roue de la fortune le porte sur un grand théâtre : il vient d'être chargé des affaires du roi à la cour de Dresde. Il paraît que mademoiselle Dangeville, dont la protection l'avait poussé la première fois auprès de M. le duc de Praslin, n'a pas peu contribué à ce nouvel événement.

guillon par le parlement de Bretagne, le déclara « prévenu de faits qui entachaient son honneur. » Aidé de la protection de madame Du Barry, d'Aiguillon fit enlever du greffe du Parlement toutes les pièces de sa procédure, qui fut ainsi anéantie. — R.

7. — Le sieur J.-J. Rousseau, après s'être montré quelquefois au café de la Régence, où son amour-propre a été flatté d'éprouver qu'il faisait la même sensation qu'autrefois, et que sa renommée attirait encore la foule sur ses pas, s'est enveloppé dans sa modestie; il est rentré dans son obscurité, satisfait de cet éclat momentané, jusqu'à ce qu'une autre circonstance lui donne une célébrité plus longue. On parle beaucoup de son opéra de *Pygmalion*, ouvrage d'un genre unique, en un acte, en une scène, et n'ayant qu'un acteur. Il est en prose, sans musique vocale. C'est une déclamation forte et prononcée, dans le goût des drames anciens, soutenue d'un accompagnement de symphonie. Il a fait essayer sur le théâtre de Lyon cette nouveauté, qui a eu du succès. On désirerait fort la voir dans ce pays, mais on croit qu'elle sera d'abord réservée pour les fêtes du mariage de M. le comte de Provence.

11. — Le sieur Pigalle, ce fameux sculpteur, qui s'est chargé de faire la statue de M. de Voltaire, est revenu de Ferney, où il était allé prendre les traits du philosophe de ce lieu. Il paraît qu'on est fort embarrassé sur l'attitude qu'on lui donnera; que, d'ailleurs, la ferveur des gens de lettres se ralentit beaucoup, et que la souscription n'avance point.

12.— Le sieur Linguet, auteur du *Mémoire pour le duc d'Aiguillon*, a été aussi frappé de sarcasmes à cette occasion. On a rapproché les éloges, qu'il a insérés dans ses ouvrages, des empereurs romains le plus en horreur, et la critique de ceux que l'Histoire a toujours loués; et il en résulte l'épigramme suivante très-sanglante :

Linguet loua jadis et Tibère et Néron,
Calomnia Trajan, Titus et Marc-Aurèle :
Cet infâme, aujourd'hui, dans un affreux libelle,
Noircit La Chalotais et blanchit d'Aiguillon.

13. — Le sieur Bonamy, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, historiographe et bibliothécaire de la Ville de Paris, est mort, le 8 juillet, âgé de plus de soixante-dix ans. C'était un savant obscur et modeste, dont les ouvrages, s'il en a fait, restent consignés dans les Mémoires de l'Académie. Il était,

depuis 1749, auteur d'un ouvrage périodique, intitulé : *le Journal de Verdun*, qu'on qualifie de *Mercure des Curés de campagne*, parce qu'il est spécialement répandu dans les provinces.

16. — Vendredi, 6 de ce mois, M. l'abbé de Beaumont, neveu de M. l'archevêque de Paris et prieur de Sorbonne, fit l'ouverture de ce qu'on appelle *les Sorboniques*, par un très-beau discours latin, dont le sujet était que le clergé de France avait répandu sur le royaume autant d'utilité que de splendeur. L'assemblée était très-brillante, et celle du clergé s'y était rendue en corps. Les prélats ont paru recevoir avec modestie l'encens que leur a prodigué le jeune orateur.

L'origine des Sorboniques vient d'un certain Cordelier qui, ayant été refusé à une thèse, demanda à entrer en lice et à soutenir la discussion contre tout venant et sur toutes sortes de sujets depuis huit heures du matin jusqu'à huit heures du soir. Depuis ce temps, tout candidat est obligé de subir cet exercice, très-convenable à une poitrine de Cordelier, mais qu'on a adouci par ce qu'on appelle *le bouillon*. Ce sont deux heures d'intervalle qu'on accorde au soutenant pour dîner ; mais alors quelqu'un monte en chaire et dispute pour tenir en haleine l'assemblée. Cette espèce de gymnastique théologique se renouvelle, tous les deux ans, par un discours d'apparat.

20. — Les nouvelles publiques ont fait mention de la catastrophe singulière des deux amants (1), de Lyon, qui se sont tués à Saint-Étienne en Forez, au mois de juin. On débite leur épitaphe, qu'on prétend avoir été faite par J. J. Rousseau, qui se trouvait alors dans cette ville :

Ci-gisent deux amants : l'un pour l'autre ils vécurent :
L'un pour l'autre ils sont morts, et les lois en murmurent ;
La simple piété n'y trouve qu'un forfait ;
Le sentiment admire, et la raison se tait.

21. — Les représentations du Parlement, arrêtées aux chambres assemblées le 2 du mois dernier, sont effectivement très-fortes, et sans déclamation. Elles inculpent le duc d'Aiguillon de la façon la plus grave ; elles présentent un tableau

(1) Le jeune homme s'appelait Faldoni, et la jeune fille Thérèse Monier. Leur touchante histoire a fourni le sujet de plusieurs pièces de théâtre.

resserré de certaines dispositions qui entacheront à jamais son honneur, s'il n'est sauvé juridiquement; elles réfutent d'une façon victorieuse les divers motifs sur lesquels sont appuyées lesdites Lettres Patentes. On est frappé, en les lisant, de la logique lumineuse qui en fait la base d'un bout à l'autre, et tout lecteur impartial les juge sans réplique. On continue les recherches les plus sévères, et le sieur d'Hémeri, exempt de police concernant la librairie, fait de temps en temps ses rondes et menace les imprimeurs, libraires, colporteurs, des châtiments les plus formidables, s'ils se prêtent en aucune façon à les répandre.

22. — Quelques gens, sans doute ennemis du sieur J.-J. Rousseau, prétendent qu'il est extrêmement baissé. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est beaucoup plus liant qu'il n'était ; qu'il a dépouillé cette morgue cynique qui révoltait ceux qui le voyaient ; qu'il se prête à la société; qu'il va fréquemment manger en ville, en s'écriant que les dîners le tueront. On ne sait trop à quoi il s'occupe. On sait seulement qu'il va plusieurs fois par semaine au Jardin du Roi, où est la collection de toutes les plantes rares, et qu'il a été herboriser dans la campagne avec le sieur de Jussieu, démonstrateur de botanique.

Il passe pour constant qu'il a envoyé ses deux louis pour la statue de M. de Voltaire ; acte de générosité bien humiliant pour ce dernier ; façon bien noble de se venger de la sortie indécente et cruelle que l'autre a faite contre ce grand homme, dans le chiffon en vers qu'il a adressé à madame Necker (1), et de s'élever infiniment au-dessus de lui auprès de tous ceux qui connaissent la vraie grandeur.

23. — Des partisans de mademoiselle Dumesnil, enchantés que la cour lui ait enfin rendu justice et n'ait pas secondé la basse jalousie de mademoiselle Clairon, ont fait contre cette dernière les vers suivants, qui, quoique vrais, paraîtront un peu durs :

De la cour tu voulais en vain
Expulser, ô Clairon, ton illustre rivale :
Dumesnil parait, et soudain,
D'elle à toi l'on voit l'intervalle.

(1) C'est une épître, qui commence ainsi :

Quelle étrange idée est venue
Dans votre esprit sage, éclairé?...

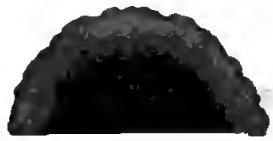

Renonce, crois-nous, au dessein
De surpasser cette héroïne;
Ton triomphe le plus certain
Est d'avoir en débauche égalé Messaline.

24. — Le chevalier d'Arcq, qui par son intimité avec madame la comtesse de Langeac, et par le goût et l'intelligence qu'il a pour les plaisirs, préside à toutes les fêtes qu'elle donne à M. le comte de Saint-Florentin, n'a pas laissé passer l'occasion de la faveur (1) que ce ministre a reçue tout récemment de Sa Majesté, sans la célébrer d'une manière toujours galante et nouvelle. Il a fait accepter à ce ministre un concert et un souper à l'hôtel qu'il a en face de madame de Langeac, sans qu'il parût être question d'autre chose. Après souper, on a engagé M. le duc de La Vrillière à faire un tour dans le jardin. Il s'y est trouvé une communication avec un jardin voisin, où la curiosité l'a invité d'entrer. Quelle surprise agréable! quel spectacle enchanteur s'est offert à ses yeux! Un village entier a paru construit en ce lieu; une joie naïve semblait animer tous ses habitants, et sur-le-champ il s'est établi une espèce de drame entre ces bonnes gens, qui a facilement indiqué le sujet de leurs divertissements : c'étaient les vassaux du nouveau duc qui se félicitaient de l'élévation de leur seigneur à cette dignité. Ils sont venus tour à tour lui présenter leur hommage et leurs présents, en chantant des couplets analogues, et un bal général a terminé la fête. Elle s'est exécutée le 3 juillet, c'est-à-dire le jour même où a paru le fameux arrêt du Parlement contre le duc d'Aiguillon. Cet événement, qui a bouleversé tout Paris, n'a semblé troubler en rien la gaieté de l'oncle ministre et celle du neveu, qui y assistait, et qui, en sa double qualité d'homme d'esprit et d'homme de cour, n'a laissé percer aucune altération. Au surplus, ce joli divertissement ne s'est passé qu'en petit comité, et en présence seulement des initiés aux mystères de ces ingénieuses farces.

C'est le sieur de La Dixmerie, poëte consacré à ces sortes de fêtes, qui avait fait les paroles du drame et des couplets, et qui a reçu tous les applaudissements que méritait sa complaisance.

25. — Il paraît constaté que la prophétie dont on a parlé sur

(1) Il venait d'être créé duc de La Vrillière. Voy. 7 octobre 1770.

Digitized by Google

la catastrophe de la nuit du 30 au 31 mai, est du sieur Cocqueley de Chaussepierre, avocat, auteur de plusieurs facéties du même genre, dont celle-ci est la plus médiocre.

26. — Le sieur J.-J. Rousseau, de Genève, a herborisé dans la campagne, jeudi dernier, avec le sieur de Jussieu, démonstrateur de botanique. La présence de cet élève célèbre a rendu le concours très-nombreux. On a été fort content de l'aisance qu'il a mise dans cette société. Il a été très-parlant, très-communicatif, très-honnête; il a développé des connaissances profondes dans cet art. Il a fait beaucoup de questions au démonstrateur, qui les a résolues avec la sagacité digne de lui; et, à son tour, le sieur Rousseau a étonné le sieur de Jussieu par la finesse et la précision de ses réponses.

27. — On parle d'une diatribe diabolique (1), que le sieur de Voltaire vient de vomir contre plusieurs petits auteurs, entre autres les sieurs Lemière et Dorat. Ce dernier lui a déjà répondu par une épigramme, bien digne de faire le pendant de l'autre pièce:

Un jeune homme bouillant invectivait Voltaire :
« Quoi ! disait-il, emporté par son feu,
Quoi ! cet esprit immonde a l'encens de la terre !
Cet infâme Archiloque est l'ouvrage d'un Dieu !
De vice et de talent quel monstrueux mélange !
Son âme est un rayon qui s'éteint dans la fange :
Il est tout à la fois et tyran et bourreau;
Sa dent d'un même coup empoisonne et déchire :
Il inonde de fiel les bords de son tombeau,
Et sa chaleur n'est plus qu'un féroce délire. »
Un vieillard l'écoutait, sans paraître étonné :
« Tout est bien, lui dit-il. Ce mortel qui te blesse,
Jeune homme, du ciel même atteste la sagesse :
S'il n'avait pas écrit, il eût assassiné ! »

29. — Le sieur Du Theil, sous-lieutenant aux Gardes-françaises, vient d'être élu par l'Académie des Belles-Lettres à la place vacante par la mort du sieur Bonamy. L'abbé Bergier, ce nouveau chanoine de Notre-Dame, défenseur ardent de la religion chrétienne, a eu les secondes voix; ce qui fait présumer qu'il aura la première place vacante.

(1) C'étaient les *Anecdotes sur Jean Fréron*, imprimées dans un recueil intitulé *Les Choses utiles et agréables*. Berlin, 1769, 3 vol. in-8, t. II, p. 350.

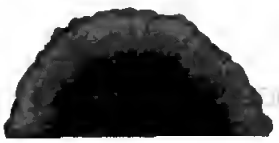

31.—Le mausolée du maréchal de Saxe est, sans contredit, un des plus beaux morceaux de génie qu'on puisse voir en fait de sculpture. Le sujet en est simple et grand ; l'ordonnance belle, nette et riche : tout y est plein de vie, de mouvement et de chaleur. La figure principale, celle du maréchal, s'offre la première au spectateur, suivant les principes du bon sens et de l'art. Il est dans ses habits militaires, il semble s'avancer vers le sarcophage ouvert à ses yeux. Il descend déjà les marches qui y conduisent : il a cette fermeté tranquille des héros, que les ignorants ont prise pour de la froideur. La Mort est debout devant lui, sur sa gauche : elle lui présente le sable, et lui indique qu'il est temps d'entrer au tombeau. L'artiste l'a couverte d'un voile, pour dérober aux yeux le hideux de cette figure, et cependant le squelette perce à travers la draperie. Du même côté, et sur le plan en avant, c'est-à-dire aux pieds du maréchal, est la France alarmée, qui paraît retenir d'une main son défenseur, et de l'autre supplier la Mort de retarder le fatal moment. A la droite du héros, et en face de celle-ci, est un Hercule courbé, dans l'attitude de la plus profonde douleur, mais d'une douleur mâle et réfléchie. Cette figure est d'une grande beauté, et peut lutter avec tout ce que l'antique nous offre de plus parfait. A la droite, en remontant et un peu derrière le maréchal, on voit le léopard terrassé, l'aigle éperdu, le lion qui s'enfuit en rugissant; tous emblèmes caractéristiques des puissances liguées dans la guerre où M. de Saxe se couvrit de gloire, ainsi que la France. A sa droite sont des trophées militaires, sur lesquels pleure le Génie de la guerre, qui tient son flambeau renversé. On voit, par cette exposition, quel effet peut produire un sujet aussi bien conçu et développé avec autant d'ordre et d'intelligence; mais ce qu'on ne peut rendre, ce sont les airs de tête, et l'expression caractéristique de chaque figure : tout y est d'un sublime proportionné à une aussi belle idée.

Au surplus, comme il n'est point d'ouvrage sans défaut, celui-ci a essuyé plusieurs critiques, dont quelques-unes sont difficiles à résoudre. D'abord, on demande pourquoi le tombeau s'ouvre en sens contraire, c'est-à-dire pourquoi la pierre qui le ferme, au lieu de se renverser du côté opposé au maréchal, revient sur lui, et semble faire obstacle à son entrée, bien loin de

Digitized by Google

la faciliter? Il faut convenir, malgré tout ce que l'on dit pour excuser l'artiste, que c'est une faute de bon sens, telle qu'il s'en trouve souvent dans les productions du génie. On prétend, en second lieu, que l'Hercule pleurant d'une part, et le Génie de la guerre pleurant de l'autre, sont un pléonasme dans la composition, et n'expriment que la même allégorie d'une façon différente; ce qui rend le travail de l'artiste plus riche, mais trahit la stérilité de l'inventeur. On reproche au sculpteur d'avoir affaibli l'allégorie, en travestissant en Génie de la guerre cet enfant, qui n'était que l'Amour autrefois, et ajoutait réellement à l'idée du poëte. D'autres censeurs disent que le sable est un attribut du Temps, et que c'est un défaut de costume de le donner à la Mort, ainsi que de la voiler. Cette dernière critique paraît tomber sur une hardiesse trop ingénieuse de l'auteur pour ne pas la rejeter. Enfin, on veut que l'invention du poëme soit de l'abbé Gougenot, amateur éclairé des arts, mort depuis quelque temps (1); et l'on assure que, par une modestie aussi sublime que l'ouvrage même, le sieur Pigalle n'en disconvient pas, et publie lui-même l'anecdote.

Aout. — 2. — Madame Senac, dont on a tant parlé, et dont le mari, dans sa jalousie contre M. le comte de La Marche, a donné des scènes si ridicules et si plaisantes au public, s'est soustraite depuis quelque temps aux bontés de ce prince du sang, et s'est laissée aller à quelque faiblesse envers M. le duc de Fitz-James. Le comte de La Marche, indigné de cette préférence, paraît avoir porté ses vues sur une autre bourgeoise très-aimable, qu'on appelle madame Prévôt de Chantemerle. Un jour qu'elle soupait chez le sieur Baudouin, capitaine aux gardes, ce prince fit dire à cet officier, qu'il lui ferait l'honneur de s'y rendre. Cette présence a beaucoup alarmé le mari. Quant à madame Prévôt, il paraît qu'elle a toute la reconnaissance qu'elle doit aux bontés d'un grand prince, et qu'elle trouve, ainsi que faisait madame Senac, et que beaucoup d'autres feraient, la jalousie de son mari très-déplacée.

4. — Le sieur De Rosoy, entré à la Bastille le samedi 12 mai, en est sorti le samedi 21 juillet, après avoir expié son double

(1) Louis Gougenot, né à Paris, le 15 mars 1719, mort en cette ville le 24 septembre 1767.

crime littéraire d'avoir fait imprimer sans permission les deux ouvrages dont on a parlé, savoir : *les Jours d'Ariste* et *le Nouvel Ami des hommes*, et d'avoir inséré dans l'un et l'autre des maximes nouvelles et hardies que le Gouvernement désapprouve, et qu'il a voulu réprimer. Le premier traité roulait sur la morale, et le second sur la politique. Il prétend que madame la duchesse de Grammont et M. le duc de Choiseul ont beaucoup contribué à son élargissement.

Quant à sa requête au chancelier contre le sieur Palissot, voici ce qu'il raconte. Une vingtaine de petits auteurs, à la tête desquels était le sieur Baculard d'Arnaud, sont venus le trouver pour l'engager à se joindre à eux, et à solliciter auprès du chef de la librairie une défense au sieur Palissot de faire paraître la suite de sa *Dunciade*, dont ils redoutaient la publicité. Pour mieux l'exciter, ils lui ont rapporté ce que le poëte satirique y disait de lui, et les anecdotes scandaleuses qu'il y mettait sur son compte. Alors, sans vouloir faire aucune ligue, après avoir vérifié ce qui le concernait, il avait effectivement porté plainte au chef de la magistrature, par le lieutenant-général de police, contre le sieur Palissot, pour son propre compte, et sur ce qui le concernait seulement, en prévenant M. de Sartine de la réclamation générale qui devait suivre ; mais il se plaint que ses lâches compagnons l'aient abandonné, et n'aient osé se joindre à lui dans un projet qu'ils lui avaient suggéré. Du reste, il disculpe le sieur Palissot, et ne le croit pas coupable de l'infâme récrimination par laquelle on a prétendu qu'il avait dénoncé le sieur De Rosoy à la police.

9. — On peut voir, dans l'atelier du sieur Pigalle, un petit buste, esquissé nouvellement par ce grand artiste, de la tête de M. de Voltaire. Rien de plus ressemblant que cette figure, pleine d'esprit et de feu. Cette rage de mordre, qui fait aujourd'hui le caractère distinctif du philosophe de Ferney, respire dans tous les traits de son visage, et la satire semble s'élancer de tous les plis et replis de cette face ridée.

11. — La pièce du sieur Lemière (1), après être tombée dans les règles à la cinquième représentation, est absolument morte

(1) *La Veuve du Malabar*, tragédie.

aujourd'hui à la sixième. On dit que l'auteur s'en prend à la chaleur du temps et au mauvais jeu des acteurs. Quoi qu'il en soit, relativement à la dernière circonstance, qui est vraie en elle-même, un plaisant a fait l'épigramme suivante :

J'ai vu cette *Veuve* indécise :
Ami, que veux-tu que j'en dise?
Son sort est digne de nos pleurs.
Du bûcher elle est délivrée,
Mais c'est pour être déchirée
Par le public et les acteurs.

12. — Mardi dernier, la distribution des prix de l'Université s'est faite avec toute la pompe accoutumée (1). C'est l'abbé Delille, auteur de la traduction des *Géorgiques*, qui a prononcé le discours latin (2). Cette fête a pensé être troublée par une petite sédition des écoliers, qui ont voulu forcer le guet pour entrer, et qui, en effet, avaient déjà mis en fuite le guet à pied, lorsque le sieur Le Laboureur, commandant cette troupe, s'est présenté, a harangué d'abord la jeunesse révoltée, et, n'ayant pu rien gagner par son éloquence, a mis l'épée à la main, et ordonné à la troupe de foncer au milieu d'elle, la baïonnette au bout du fusil. Les écoliers, intimidés par cet appareil belliqueux, se sont enfuis avec rapidité. Le dedans de l'assemblée a été aussi troublé par un enfant turbulent que le procureur-général a fait enlever pour être remis aux mains du guet.

15. — Le roi de Prusse a écrit à M. d'Alembert (3), à l'occasion de la souscription ouverte pour l'érection d'une statue de M. de Voltaire. Ce monarque lui apprend qu'il veut se réunir aux admirateurs de ce grand homme, et qu'il laisse son correspondant maître de porter à la somme qu'il jugera à propos, celle qu'il entend donner, non en roi, mais en homme de lettres. Le prince loue beaucoup un pareil projet, qu'il suppose principalement éclos dans le sein de l'Académie Française, dont, à cette occasion, il exalte plusieurs membres. L'académicien n'a pas

(1) Le prix d'honneur fut remporté par Antoine-Marie-Henri Boulard, mort le 6 mai 1825, et si connu par sa passion pour les livres. — R.
(2) Il n'a point été imprimé.
(3) La lettre est datée du 28 juillet 1770.

manqué de faire part à ses confrères d'une lettre aussi flatteuse, et la compagnie, vivement touchée de reconnaissance envers ce roi poëte et philosophe, a ordonné, par une délibération solennelle, que ladite lettre serait inscrite dans ses registres.

18. — Un courtisan, sans doute, a voulu flétrir le Parlement par les vers suivants, où il semble l'accuser d'abuser de son pouvoir :

Thémis a ceint le diadème :
Elle tient de Louis le sceptre dans sa main,
Pour abroger, par son pouvoir suprême,
Le vieux respect qu'on porte au souverain.
Gens qui tenez le Parlement de France,
Dieu soit loué! vous voilà rois!
On ne saurait vous contester vos droits :
Vous les avez pesés dans la même balance
Où l'on vous a vus tant de fois
Immoler au tuteur le pupille et les lois,
En protestant d'obéissance.

20. — L'assemblée du Clergé, depuis son ouverture, s'est spécialement occupée à consolider la foi ébranlée de toutes parts, et comme le concours de la puissance séculière lui a paru nécessaire à ce grand œuvre, elle a provoqué le zèle du Saint-Père, qui, de concert avec elle, a sollicité le roi d'interposer son autorité en faveur de la religion. Le Parlement n'a pu se refuser à cette injonction, et les gens du roi, depuis quelque temps, travaillaient à un *Réquisitoire* (1) contre les livres scandaleux les plus nouveaux, les plus répandus et les plus dangereux. Ce réquisitoire a été présenté samedi aux chambres assemblées, par M. Séguier. Il a été rendu arrêt qui condamne au feu tous les ouvrages en question ; mais, par une humiliation sans exemple, on n'a point voulu admettre le réquisitoire de M. Séguier, et il ne sera point imprimé en tête de l'arrêt, suivant l'usage. Outre ce mécontentement personnel que la Cour a des gens du roi à l'occasion de leur dernière mission à la cour, on a trouvé que ce

(1) *Réquisitoire sur lequel est intervenu l'arrêt du Parlement, du 18 août 1770, qui condamne à être brûlés différents livres ou brochures; imprimé par ordre exprès du roi.* Paris, imprimerie royale, 1770, in-4 de 35 pages.

Digitized by Google

réquisitoire était une dérision perpétuelle de la religion, par l'affectation d'y présenter les morceaux les plus brillants des ouvrages condamnés, ainsi que les raisonnements les plus forts, et d'y mettre à côté des citations misérables et des réfutations très-faibles. M. Séguier, dont le réquisitoire était déjà à l'impression, est allé le retirer de fort mauvaise humeur et couvert de confusion.

23. — Les Comédiens Italiens ont député vers J.-J. Rousseau, pour lui offrir ses entrées à leur spectacle, ainsi qu'à madame Rousseau. On assure qu'il les a acceptées ; ce qui serait une espèce d'engagement, contracté de sa part, de faire quelque chose pour eux : ce nouveau soutien renforcerait merveilleusement un théâtre dont le public est toujours engoué.

25. — L'Académie de Peinture et de Sculpture, moins exclusive que les autres, nous donne quelquefois l'exemple, rare, il est vrai, mais encourageant pour le sexe, de femmes admises dans son sein. Le 28 juillet dernier, mademoiselle Vallayer (1), âgée de vingt-deux à vingt-trois ans, lui a été présentée, et a été agréée ce même jour. Ses tableaux sont dans le genre des fleurs, des fruits, des bas-reliefs, des animaux. On assure qu'elle a porté l'art si difficile de rendre la nature à un degré de perfection qui enchante et qui étonne. On en jugera au premier Salon.

27. — Le sieur La Beaumelle, l'homme de lettres que M. de Voltaire déteste le plus peut-être après le sieur Fréron, prétend que ce philosophe a oublié ses principes de l'ordre et son amour de l'humanité, jusqu'au point d'envoyer, aux vassaux d'une terre que le sieur La Beaumelle a en Languedoc, des écrits injurieux à leur seigneur (2). Il dit que, dans le premier mouvement de son indignation, ayant toutes les preuves nécessaires pour la conviction de l'anonyme, il a été sur le point de le faire décréter par son bailli ; mais, revenu à lui-même, il a cru plus sage de mépriser ces efforts impuissants d'un vieillard forcené; il s'est contenté de le tourner en ridicule par une plaisanterie qu'il se propose de faire imprimer incessamment : elle aura pour titre : *Dictionnaire à l'usage des gens de Lettres qui, au défaut de l'épée, voudront se battre à coups de plume*; et ce Dic-

(1) Depuis madame Coster. — R.
(2) Tout ce que l'on dit ici de Voltaire est faux. — W.

tionnaire (1) n'est qu'un extrait de toutes les invectives dont M. de Voltaire a farci beaucoup de ses ouvrages et surtout les derniers.

29. — L'avocat-général Séguier, extrêmement mortifié de la suppression de son *Réquisitoire*, déjà tout imprimé d'avance, et dont il avait promis d'envoyer dès le jour même des exemplaires à la cour, a eu recours à la voie de l'autorité pour faire paraître son ouvrage. Il s'imprime actuellement au Louvre, par ordre du roi. On assure qu'il a supprimé ou absolument changé la phrase, page 26, du Réquisitoire imprimé chez l'imprimeur du Parlement, dont ses ennemis s'étaient prévalus pour lui donner cette humiliation, sous prétexte qu'elle était injurieuse aux Anglais. La voici telle qu'elle est dans le texte original, page 26, ligne 3 :

« N'est-ce pas ce fatal abus de la liberté de penser, qui a enfanté chez les insulaires nos voisins cette multitude de sectes, d'opinions et de partis, cet esprit d'indépendance, qui finira par détruire cette Constitution même dont ils se glorifient ? »

Septembre. — 1. — L'*Éloge de Marc-Aurèle* fait un bruit du diable. On trouve bien extraordinaire que, dans le sanctuaire de l'Académie, protégée par le roi, dans son palais, un membre de cette compagnie ait osé avancer les propositions les plus hardies, fronder le Gouvernement actuel avec tant de dureté, et inculper, ce semble, tous les ministres, par des apostrophes et des allusions dont on ne peut méconnaître le sens et les rapports.

4. — On commence à voir dans l'atelier du sieur Pigalle une esquisse de la figure entière de M. de Voltaire. Il est représenté nu, assis, tenant un rouleau d'une main, et une plume de l'autre. Il paraît que cette manière de le poser n'agrée pas au public, et ce n'est pas le dernier effort de l'artiste qui essaie les différentes attitudes pour faire valoir davantage ce squelette, sujet ingrat pour le statuaire.

5. — Le sieur d'Alembert, ce philosophe si célèbre dans l'Europe, frappé de vapeurs et d'étourdissements, doit faire incessamment un voyage en Italie avec M. de Condorcet. On espère que la beauté du climat, la diversité des lieux et la mul-

(1) Il n'a point été imprimé.

Digitized by Google

titude de chefs-d'œuvre en tout genre que va voir ce grand homme, dissiperont la mélancolie dont il est atteint.

6. — Il y a une grande fermentation dans le corps des encyclopédistes et des partisans de M. de Voltaire, contre M. Séguier, avocat général. Le *Réquisitoire* de ce magistrat leur déplaît beaucoup : d'abord, en ce que dans les seuls livres, au nombre de sept, qu'il a dénoncés à la Cour, il ait affecté d'en choisir un (1) du dieu de la littérature, auquel on travaille actuellement à dresser une statue ; en second lieu, en ce qu'il n'a pas traité plus doucement les gens de lettres, les Académiciens ses confrères, et qu'il s'est permis contre eux des déclamations, vagues, il est vrai, qui ne caractérisaient personne en particulier, mais que les moins instruits sentent cependant tomber indirectement sur les encyclopédistes.

7. — L'Académie Française a tenu hier sa séance publique pour la réception de M. l'archevêque de Toulouse, élu à la place de M. le duc de Villars. L'assemblée était très-brillante en femmes, en évêques et en grands seigneurs. On a trouvé le discours du récipiendaire très-médiocre. Il a été court : on y a remarqué quelques transitions heureuses, entre autres la dernière, où, sous le prétexte de l'impatience qu'il voyait dans le public d'entendre M. Thomas, le directeur, il s'est arrêté et a fini. En effet, le discours de M. Thomas a produit une grande sensation, et malgré les longueurs, les écarts, les digressions, il a été reçu avec beaucoup de transports. On y a trouvé un détail sur l'esprit des affaires, qui a paru neuf ; un parallèle de l'homme de lettres de la ville avec l'homme de lettres de la cour. Mais on a surtout applaudi à la sortie vigoureuse qu'il a faite contre ces hommes en place, qui, ayant désiré, par amour-propre, d'être admis dans le sein de l'Académie, la trahissent ensuite en calomniant les lettres et leurs sectateurs. En rendant justice à quelques grands qui ont eu le courage de défendre leurs confrères Académiciens opprimés, il a flétri d'une ignominie durable les âmes lâches et pusillanimes qui n'auraient pas la même force ; les courtisans hypocrites, qui désavouent en

(1) *Dieu et les hommes*, œuvre théologique, mais raisonnable, par le docteur Obern, traduit par Jacq. Aimon. *Bruxelles*, 1769, in-8.

public des hommes qu'ils estiment en secret; des hommes vendus à la faveur, qui lui soumettent tout, jusqu'à leur génie, et concourent à éteindre des lumières que redoute le despotisme. On a prétendu que les divers hors-d'œuvre du discours de l'orateur n'avaient été placés que pour amener insensiblement celui-ci, et faire rougir, s'il était possible, M. Séguier du rôle indigne qu'on lui reproche d'avoir joué dans la dénonciation, dont il avait été chargé au Parlement, des livres scandaleux contre lesquels le clergé se soulevait. On a remarqué, en effet, beaucoup d'embarras dans cet Académicien, qui était présent, et qui pendant toute la tirade faisait une très-mauvaise contenance.

10. — Le sieur Le Kain forme, pour la Comédie Française, un acteur (1) dans le tragique, dont il donne les plus grandes espérances, quant au talent. Il a cinq pieds six pouces, de grands yeux noirs, des sourcils très-prononcés, le reste de la figure à l'avenant: il n'a que dix-neuf ans. Déjà cet Adonis porte le désordre dans le sérail des actrices : mademoiselle Dubois surtout a jeté son dévolu sur lui ; elle a déclaré qu'elle voulait jouer les rôles de toutes les pièces où il paraîtrait, et, sous prétexte de faire des répétitions avec lui, elle l'attire chez elle ; ce qui donne une jalousie prodigieuse à ses consœurs.

12. — Le sieur Thomas et la cabale encyclopédique s'applaudissaient de la sortie vigoureuse que le premier avait faite dans son discours, dont on a parlé. On travaillait à son impression ; mais M. le chancelier, sur les plaintes de l'avocat-général Séguier, a envoyé chercher le manuscrit et l'auteur ; il a défendu à ce dernier de faire paraître son ouvrage, lui a déclaré qu'il le rendait responsable de tout fragment quelconque qui s'en répandrait et le ferait rayer de la liste des Académiciens. Indépendamment de cette secousse particulière, le clergé, moins indulgent, se remue de son côté ; il est indigné que le sieur Thomas ait choisi le jour de réception d'un archevêque, où beaucoup de prélats étaient présents à la cérémonie, pour semer devant eux des propositions condamnables et les associer en quelque sorte à son irréligion, en les promulguant sous leurs yeux.

15. — M. Thomas a eu une explication avec M. Séguier, où il

(1) Mauduit Larive.

Digitized by Google

a déclaré à ce magistrat qu'il n'avait nullement eu en vue d'attaquer son *Réquisitoire*; que son discours était fait, avant que cet ouvrage parût, et qu'il l'avait lu devant gens en état de l'attester : d'un autre côté, il est certain que l'abbé de Voisenon prévint M. Séguier avant la séance, et lui déclara, en plaisantant, qu'il s'attendît à être bien tancé.

16. — Le sieur La Beaumelle, semblable au milan qui, dépouillé par l'aigle, laissait croître ses plumes dans le silence pour se venger de son ennemi, après avoir passé douze ans dans la retraite, lacéré de toutes parts par M. de Voltaire, est sorti, comme on a dit (1), armé de pied en cap, et va lui rendre tous les coups qu'il en a reçus. Il fait imprimer actuellement *la Henriade* corrigée, où il trouve plus de trois mille vers à reprendre. Il attaque encore mieux le plan ; mais, par une maladresse impardonnable, il s'est avisé de vouloir substituer ses vers à ceux de M. de Voltaire. C'est La Motte qui traduit l'*Iliade* en vers. Le sieur de La Beaumelle a, en outre, un *Commentaire* sur toutes les OEuvres de ce poëte, dans le goût de celui que le dernier a fait des *OEuvres* de Corneille. Indépendamment de ces ouvrages de critique, l'auteur en question en a beaucoup d'autres, tels que des traductions, une *Vie de M. de Maupertuis* avec la correspondance du roi de Prusse, une *Vie d'Henri IV*, etc. (2).

19. — Le sieur Dorat, qui adresse successivement des vers à toutes les nymphes de Paris, et dont les poésies seront un jour le journal galant des diverses divinités qui auront régné successivement, vient d'adresser une *Épître à mademoiselle Dervieux*, jeune danseuse de l'Opéra, qui à des grâces naissantes joint un talent très-décidé pour son art.

20. — La querelle de M. Thomas avec M. Séguier a donné lieu à une espèce d'épigramme ou de chanson, et qui roule sur le zèle hypocrite que ce dernier fait paraître pour la religion dans son *Réquisitoire*, et qu'on assimile à l'ardeur que le sieur Fréron affecte dans ses feuilles pour la même cause :

Entre Séguier et Fréron,
Jésus disait à sa mère :

(1) Voy. 27 août 1770.
(2) Ces ouvrages n'ont point été imprimés.

Digitized by Google

« Enseignez-moi donc, ma chère,
Lequel est le bon larron? »

22. — M. le chevalier de Laurès, auteur estimable qui a remporté plusieurs fois le prix à l'Académie Française, est à solliciter depuis plusieurs années, auprès des Comédiens Français, l'examen d'une tragédie qu'il se propose de donner au public. Ne pouvant avoir accès auprès de cet aréopage, il a adressé une courte *Épître à M. le marquis de Chauvelin*, seigneur recommandable par son goût pour les lettres, et il le sollicite de lui accorder sa protection auprès du tribunal en question. Voici cette singulière supplique :

Animé par ta voix, par ton goût éclairé,
Je sentis dans mes sens une flamme nouvelle,
Et fis passer dans mon drame épuré
Quelques traits de ce feu sacré,
Dont ton esprit, Chauvelin, étincelle.
Mais ton génie en vain sur mes faibles écrits
Aurait fait réfléchir un rayon de ta gloire,
Si mes travaux dans l'ombre étaient ensevelis;
De tes bienfaits tu perdrais tout le prix,
S'ils ne pouvaient, hélas! vivre qu'en ma mémoire.
Sers ma reconnaissance, et préviens ce malheur :
Que de nos juges de la scène
Ta main officieuse enchaîne la rigueur,
Et que l'urne de Melpomène,
Favorable à mes vœux, m'annonce un sort flatteur.
Je le dois obtenir, puisque j'ai ton suffrage,
Et mes succès seront l'ouvrage
De ton esprit et de ton cœur.

25. — La Cour des Aides avait arrêté qu'il serait fait des remontrances au roi sur l'enlèvement, à Compiègne, des deux magistrats du Parlement de Bretagne. Ce Parlement étant aussi Cour des Aides dans son ressort, celle de Paris, comme fraternisant avec elle, avait cru ne pouvoir se dispenser de ce devoir; mais le roi a trouvé cette démarche déplacée, et n'a pas voulu les recevoir. Ces remontrances, conséquemment, sont restées consignées au greffe d'où elles semblaient ne devoir jamais sortir;

mais quelque copiste infidèle en a laissé transpirer des exemplaires manuscrits, et le public les recherche avec avidité. Elles sont courtes, et retracent d'une façon très-énergique le cruel tableau des proscriptions et des tyrannies exercées en Bretagne; elles en désignent les auteurs avec des couleurs vraies et effrayantes; elles attaquent enfin et renversent ces maximes terribles dont les adulateurs du trône font la base du pouvoir des rois, ou plutôt des despotes. On peut leur reprocher un ton de dureté, qu'on sent naître de l'indignation de l'âme libre et fière qui les a suggérées, mais qu'on trouve toujours déplacé en parlant à un souverain. On les attribue à M. de Malesherbes, premier président de cette Cour, et elles sont, en effet, dans son style (1).

26. — Un baron allemand, officier dans le régiment d'Anhalt, s'est enfermé, un de ces jours derniers, dans sa chambre, avec son chien. Il a brûlé la cervelle de cet animal avec un pistolet, et s'est passé plusieurs fois son épée à travers le corps, mais sans se blesser à mort sur-le-champ : il est tombé en faiblesse, et n'a pu s'achever. Le bruit de l'arme à feu ayant excité une rumeur dans la maison, on est accouru à l'endroit d'où il partait; on a enfoncé la porte, et l'on a trouvé ce spectacle tragique. On a fait revenir l'officier, qui ne mourra point, à ce qu'on espère. Il paraît que le dégoût de la vie, qui gagne considérablement dans cette capitale, a été la cause de ce suicide. Interrogé pourquoi il avait tué le chien, il a répondu qu'il aimait beaucoup cet animal; qu'il craignait qu'il ne fût malheureux en lui survivant. Interrogé pourquoi il avait préféré le pistolet pour tuer le chien, il a répondu que c'était par une suite du même attachement qu'il avait choisi de donner à ce compagnon fidèle la mort la plus prompte, la moins douloureuse et la plus sûre; que, pour lui, il avait regardé l'épée comme un instrument de trépas plus digne de lui. On voit par là que l'extravagance de l'officier était combinée et réfléchie. On ne peut se rendre raison d'un sang-froid aussi extraordinaire. On accuse de nouveau la philosophie du jour, comme autorisant de pareils forfaits, et comme les

(1) L'auteur de l'article *Malesherbes*, de la *Biographie universelle*, s'afflige en pensant que de telles représentations étaient adressées *à l'un de nos meilleurs rois*. — R.

encourageant d'une manière trop sensible par l'expérience.

29. — L'*Épître* du sieur Dorat *à mademoiselle Dervieux*, qui paraît tomber indirectement sur mademoiselle Guimard, a excité la jalousie de cette dernière danseuse, qui voit ses talents près d'être éclipsés par les talents naissants de la moderne Hébé. Elle a eu recours à quelque poëte à ses ordres, qui a vomi des vers infâmes contre la rivale de cette actrice, et les partisans de celle-ci ont enchéri et enfanté une *Épître*, où l'on fait un portrait effroyable de mademoiselle Guimard. Cette querelle occasionne une grande fermentation parmi les demoiselles de l'Opéra, et les amateurs de ce spectacle prennent parti pour ou contre, suivant leurs affections particulières. On ne sait comment finira cette division, qu'on traite fort gravement; le sieur de La Borde, directeur des spectacles de mademoiselle Guimard, est furieux de voir dégrader ainsi la divinité qui reçoit ses hommages.

30. — Madame la comtesse Du Barry fait faire un superbe vis-à-vis. Il est aujourd'hui achevé, et le public se porte en foule, pour le voir, chez le sellier. Rien de plus élégant et de plus magnifique en même temps. Ceux de madame la Dauphine, envoyés à Vienne, n'en approchaient pas pour le goût et la délicatesse du travail. Outre ses armoiries, formant le fond des quatre panneaux sur un fond d'or qui couvre tout l'extérieur de la voiture, avec le fameux cri de guerre : *Boutez en avant*, on trouve répétés sur chacun des panneaux de côté, d'une part, une corbeille garnie d'un lit de roses, sur lequel deux colombes se becquettent amoureusement; de l'autre, un cœur transpercé d'une flèche, le tout enrichi de carquois, de flambeaux, enfin des attributs du dieu de Paphos. Ces emblèmes ingénieux sont surmontés d'une guirlande de fleurs en Burgos, qui est la plus belle chose qu'on puisse voir. Le reste est proportionné : le siége du cocher, les supports des laquais par derrière, les roues, les moyeux, les marchepieds, sont autant de détails précieux qu'on ne peut se lasser d'admirer, et qui portent l'empreinte des grâces de la maîtresse de ce char voluptueux. Jamais les arts n'ont été poussés à un tel degré de perfection.

Octobre. — 4. — Le sieur Boré, banquier très-connu, protestant, étant mort ces jours passés, a été enterré sans difficulté par

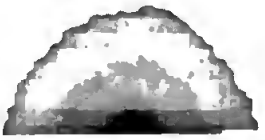

M. le curé de Saint-Eustache, paroisse du défunt. Cet événement, qui scandalise beaucoup de dévots, est la suite, à ce qu'ils prétendent, de l'adresse du testateur, qui, dans le préambule de son acte, après avoir recommandé son âme à Dieu et son corps à la terre, après avoir sollicité pour lui les prières de M. le curé, lui lègue pour les pauvres de sa paroisse une certaine somme. Le curé, ayant trouvé ce testament très-catholique, a accordé tous les honneurs funéraires à ce banquier, quoiqu'il fût notoirement de la religion réformée, qu'il n'eût point reçu les sacrements de l'Église, et qu'il fût mort sans avoir fait aucune abjuration

6. — Tout le monde n'est pas enthousiaste de M. de Voltaire, et il est des gens qui, en rendant justice à ses talents, ont une horreur invincible pour sa personne. On cite une épigramme (1), sur sa statue dont on voit l'esquisse chez le sieur Pigalle, éclose, sans doute, sous la plume d'un des détracteurs de ce grand homme.

7. — Le bruit ayant couru que M. le comte de Saint-Florentin, depuis qu'il est revêtu de sa nouvelle dignité (2), cherchait à se donner des descendants à qui la transmettre, et, en conséquence, devait épouser mademoiselle de Polignac, on a vu avec surprise l'épigramme suivante, insérée dans des bulletins de nouvelles, que paraît autoriser la police. Voici cette épigramme :

Des cafés de Paris l'engeance fablière,
Qui raisonne de tout et *ab hoc* et *ab hac*,
Sur ses prédictions rédigeant l'almanach,
Donne pour femme à La Vrillière
La fille du beau Polignac.
« Ah! si l'ingrat jamais avait cette pensée,
S'écria Sabbatin, se frappant l'estomac,
J'étranglerais, comme une autre Médée,
Tous ces Phelypotins, soi-disant de Langeac! »

8. — Dans les petits soupers que fait M. le duc d'Orléans avec mademoiselle Marquise, aujourd'hui madame de Villemonde, on se livre à cette aimable gaieté, à cette liberté franche qui fait

(1) Voy. 16 octobre 1770.
(2) Voy. 24 juillet 1770.

l'âme de la société, et que les princes seraient trop malheureux de ne pas connaître. Les gens de lettres qui ont l'honneur d'y être admis, excités par tout ce qui peut aiguiser l'esprit, y produisent d'ordinaire des bons mots, des saillies, des chansons délicieuses. On parle d'une, entre autres, faite dans un de ces festins, où l'on retrace d'une façon naïve les amours des héros de la fête (1).

9. — Il passe pour constant que le magnifique carrosse de madame la comtesse Du Barry, dont on a parlé, est à vendre. On n'en sait pas exactement la raison. Les uns prétendent qu'elle n'en est pas contente, et qu'il ne lui a pas paru assez achevé; d'autres disent que le roi, au contraire, l'a trouvé trop beau, et ne veut pas qu'elle s'en serve. On ajoute que la critique de Sa Majesté avait occasionné une petite bouderie de la part de la dame. Quoi qu'il en soit, il paraît sûr qu'elle veut s'en défaire, et l'on ajoute que le prix n'est que de 15,000 livres, ce qui serait une grande perte pour madame Du Barry, si cette voiture en a coûté 50,000, comme on l'a débité. Il est des gens qui assurent que c'est un présent que M. le duc d'Aiguillon a fait à cette dame en faveur des bons offices qu'elle lui a rendus dans son procès : c'est ce qu'il faut supposer pour entendre quelque chose à l'épigramme suivante.

« Pour qui ce brillant vis-à-vis?
Est-ce le char d'une déesse,
Ou de quelque jeune princesse?
S'écriait un badaud surpris.
— Non, de la foule curieuse,
Lui répond un caustique, non :
C'est le char de la blanchisseuse
De cet infâme d'Aiguillon. »

12. — On a pu lire dans quelques ouvrages périodiques la traduction du *De profundis*, de la façon du sieur Piron, et les gens religieux se sont applaudis de voir un aussi grand homme faire un retour vers Dieu et reconnaître que hors le salut tout est vanité, et qu'il n'y a de plaisir et de vrai bonheur que dans une

(1) Voy. 18 octobre 1770.

conscience timorée. Ce fameux poëte vient de rendre à notre sainte religion un hommage moins éclatant, mais qui n'en paraît que plus édifiant et plus sincère; il a écrit, au bas d'un crucifix qu'il a dans sa chambre, le quatrain suivant :

De l'enfer foudroyé quels sont donc les prestiges !
De ta religion en ce signe éclatant,
Contemple, ô Chrétien, à la fois deux prodiges :
Un Dieu mourant pour l'homme, et l'homme impénitent.

13. — Dans le vieux château de Chaource, près de Bar-sur-Seine, on a trouvé d'anciens statuts d'un Ordre, établi autrefois par une comtesse de la Champagne, sous le nom de l'*Ordre de la Constance*. Des gentilshommes du canton se sont réunis pour le faire revivre, et ont élu grande-maîtresse la dame du lieu, connue par sa bienfaisance envers ses vassaux. Elle donne à ceux qu'elle admet un cœur de diamant attaché à un ruban bleu, que les hommes, ainsi que les femmes, portent à l'instar de l'*Ordre du Mérite*. La roture, comme la noblesse, y est reçue, sans qu'il soit besoin de faire preuve de service. Le désir où l'on est de rétablir cet Ordre ancien de galante chevalerie a fait nommer des députés pour solliciter des lettres patentes, afin de lui donner une forme stable et authentique, et qu'il n'ait pas le sort éphémère de l'*Ordre de la Félicité*, qui est tombé dans l'avilissement, et qui n'existe plus.

15. — L'officier du régiment d'Anhalt, dont on a rapporté l'aventure (1), n'est point mort de ses blessures, et il va aussi bien que peut le permettre son état. On croit qu'il en reviendra. Il tient fort à la vie aujourd'hui, et se repent beaucoup de l'excès auquel il s'est porté. Voici son histoire. Il se nomme M. le baron de Waxhen : il était allé au Wauxhall, quelques jours avant sa catastrophe. M. de Létorière, petit-maître très-renommé par sa figure, ses bonnes fortunes et sa valeur, lui avait marché sur le pied imprudemment, et lui avait fait toutes les excuses convenables et usitées en pareil cas. Il croyait en être quitte ; mais le soir il reçoit un billet du baron, qui lui demande en grâce de passer chez lui le lendemain matin pour affaire importante.

(1) Voy. 26 septembre 1770.

M. de Létorière s'y rend, et trouve cet homme dans son appartement, illuminé comme un jour de bal. Il lui demande ce dont il est question. Celui-ci lui témoigne combien il est offensé de son impertinence. Le Français renouvelle ses protestations de n'avoir voulu l'offenser en rien, et lui donne là-dessus l'alternative en bon et franc militaire. M. de Waxhen, après beaucoup d'explications, paraît satisfait, et laisse partir son adversaire. Il est tourmenté bientôt après de nouvelles inquiétudes, et va trouver un ministre étranger, de ses amis, auquel il conte son aventure et qu'il consulte. Celui-ci lui rit au nez, le rassure, et lui promet de l'avertir s'il court sur son compte aucun mauvais propos à cette occasion. Il croit le baron calmé; mais la tête tourne à celui-ci, et il se porte à la cruelle extrémité dont on a rendu compte.

16. — ÉPIGRAMME SUR LA STATUE DE M. DE VOLTAIRE.

J'ai vu chez Pigalle aujourd'hui
Le modèle vanté de certaine statue :
A cet œil qui foudroie, à ce souris qui tue,
Je me suis écrié : « Ce n'est point là Voltaire ;
C'est un monstre..... — Oh! m'a dit certain folliculaire,
Si c'est un monstre, c'est bien lui. »

18. — CHANSON FAITE DANS UN SOUPER CHEZ M. LE DUC D'ORLÉANS (1).

Voulez-vous que de Fanchette,
Je vous parle, mes enfants ?
La petite est si drôlette,
Ses appas sont si friands!
C'est que je la baise,
C'est que je suis aise,
C'est que je suis, ma foi,
Plus content qu'un roi!

Fanchette, sans être belle,
A dans son minois lutin,

(1) Voy. 8 octobre 1770. Cette chanson devint populaire, en s'éloignant de son origine.

Digitized by Google

Un tour qui nous ensorcelle,
Je ne sais quoi de si fin,
Que quand je la baise
C'est que je suis aise,
C'est que je suis, ma foi,
Plus content qu'un roi !

Sa bouche est comme une rose
Au moment d'épanouir :
Quand la mienne s'y repose,
Dieux, que je sens de plaisir !
C'est que je la baise,
C'est que je suis aise,
C'est que je suis, ma foi,
Plus content qu'un roi !

Sous le voile du mystère
Cachons ses autres appas :
Amour dit qu'il faut les taire ;
Mais quand je suis dans ses bras,
C'est que je la baise,
C'est que je suis aise,
C'est que je suis, ma foi,
Plus content qu'un roi !

Fanchette, reconnaissante,
Me rend amour pour amour ;
Avec un air qui m'enchante
Dans mes bras elle, à son tour,
C'est qu'elle me baise,
C'est que je la baise,
C'est que je suis, ma foi,
Plus content qu'un roi !

19. — On prétend que des vues politiques se sont mêlées à l'établissement du Colysée, et qu'on aurait quelque envie d'y exécuter le Parthénion annoncé dans le singulier livre de M. Rétif de La Bretonne, dont on a parlé il y a un an (1), publié sous l'autorité du Gouvernement, et qui a paru sous le titre de *Pornographe*. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on pratique dans l'inté-

(1) Voy. 19 juillet 1769.

Digitized by Google

rieur de ce bâtiment une multitude de cabinets et de cellules qu'on prévoit ne pouvoir convenir qu'à des tête-à-tête amoureux. Au surplus, ce lieu serait infiniment trop petit pour remplir un aussi vaste projet que celui annoncé par le grave écrivain en question; mais on remarque aussi que ce bâtiment-ci a des pierres d'attente de toutes parts, propres à l'agrandir quand on voudra.

30. — On raconte que le sieur de La Harpe s'est trouvé à dîner, il y a quelques jours, avec le sieur La Beaumelle. On sait combien celui-ci est ennemi déclaré de M. de Voltaire, et que l'autre, par politique, affecte d'être un de ses plus zélés adorateurs. Cependant ces deux champions se sont fait beaucoup de politesses, et le sieur de La Harpe, en quittant le sieur de La Beaumelle, lui a dit : « Croyez que je suis comme Atticus, qui ne prit aucune part dans la guerre entre César et Pompée. » On rapporte cette anecdote, pour faire voir la vanité de ce petit poëte, et combien il met d'importance à son amitié.

31. — REMONTRANCES DE SAINT LOUIS AU PARLEMENT.

De par tous les amis du trône,
Aux gens tenant le Parlement
Et respectant peu la Couronne,
Saint Louis remontre humblement
Que ce n'est point l'usage en France
Que des sujets contre le roi
Fassent, en réclamant la loi,
Acte de désobéissance;
Qu'il est honteux que la Balance,
Du Sceptre usurpant le pouvoir,
Ose, au mépris de son devoir,
Fomenter avec insolence
Des troubles, dont la violence
A compromis la vérité;
Qu'il est honteux que le silence
Imposé par l'autorité,
Soit taxé, par l'indépendance,
De faveur et d'iniquité;
Que c'est un dangereux système
D'oser, chez un peuple soumis,

Digitized by Google

Se jouer du pouvoir suprême
Et lever sur le diadème
Le glaive effronté de Thémis;
Que ce système abominable
Ferait horreur à des Anglais;
Qu'il paraît à tout bon Français
Une extravagance exécrable,
Digne de ces temps abhorrés
Où l'on vit un moine coupable
Séduit et poussé par degrés
Au forfait le plus détestable;
Que, pour obvier à ces maux,
A Bicêtre il faudrait conduire
Tous ceux qui s'efforcent d'induire
La France en des troubles nouveaux,
Et par quelques faibles cerveaux
Se laissent mener et séduire.

Telles sont, gens du Parlement,
Les vérités qu'en conscience
A cru, sur votre extravagance,
Devoir vous offrir humblement
Le plus grand roi qu'ait eu la France.

On voit que cette pièce ne peut sortir que de la plume de quelque *Aiguilloniste*, c'est-à-dire d'un partisan très-outré du despotisme.

Novembre. — 1. — Le sieur Linguet, croyant avoir lieu de se plaindre de la manière dont il a été traité par le sieur de La Harpe, rédacteur d'un article inséré au premier volume du *Mercure* d'octobre, concernant cet auteur, a jugé devoir mulcter le journaliste par l'épigramme suivante :

Monsieur La Harpe, en son *Mercure*,
Blâme le feu de mes écrits.
Monsieur La Harpe, je vous jure,
D'un défaut de cette nature
Vous ne serez jamais repris;
Et s'il me vient un jour envie
D'abandonner ce vilain ton,
Pour bien refroidir mon génie,
J'étudierai *Timoléon*,
Warwick, *Gustave* et *Mélanie*.

Digitized by Google

Ce sont quatre tragédies du sieur de La Harpe.

3. — Depuis le voyage de Fontainebleau, comme il y a eu des articles changés aux spectacles, on a fait ce qu'on appelle un nouveau répertoire, c'est-à-dire une liste qu'on a portée à M. le Dauphin. Ce prince l'a reçue et jetée au feu sur-le-champ, sans la lire, en disant : « Voilà le cas que je fais de ces choses-là. » Les courtisans ont jugé différemment de cette action, suivant leur façon de voir. En général, elle annonce un prince fort décidé, et qui aime à fronder hautement les choses qui ne lui plaisent pas.

4. — On a parlé, l'année dernière, de la visite que le sieur Gerbier, avocat, avait reçue du prince de Conti, dans sa terre d'Aulnoy (1). Madame la duchesse de Chartres vient de faire le même honneur à ce jurisconsulte célèbre, qui, comme l'orateur romain, après avoir étonné le barreau par son éloquence sublime, se délasse de ses importantes fonctions en travaillant lui-même à son champ. Le sieur Gerbier est un grand économiste, qui fait beaucoup d'expériences en choses utiles, et qui d'ailleurs a singulièrement embelli son habitation par toutes sortes de décorations nouvelles et peu connues, dont il a emprunté l'idée des Anglais; c'est ce qui attire la curiosité des grands.

15. — Le sieur Paradis de Moncrif, lecteur de la feue reine et de madame la Dauphine, languissait depuis deux mois, ayant les jambes ouvertes; comme il avait quatre-vingt-deux ans et au delà, il n'a pas douté que sa fin n'approchât; mais il l'a envisagée en vrai philosophe : il s'entretenait de ce dernier moment avec beaucoup de présence d'esprit et sans aucun trouble; il a ordonné lui-même les apprêts de ses funérailles. Après avoir satisfait à l'ordre public et aux devoirs de citoyen, il a voulu semer de fleurs le reste de sa carrière; il a toujours reçu du monde : accoutumé à voir des filles et des actrices, il égayait encore ses regards du spectacle de leurs charmes. Ne pouvant plus aller à l'Opéra, où il était habituellement, il avait chez lui de la musique, des concerts, de la danse; en un mot, il est mort en Anacréon, comme il avait vécu. Presque tous ses ouvrages

(1) Voy. 19 août 1769.

sont dans un genre délicat et agréable ; il excellait surtout dans les romances, marquées à un coin de naïveté qui lui est propre. Il a fait quelques actes d'opéra qui ont eu beaucoup de succès, et il a eu la satisfaction de se voir encore joué sur le théâtre de Fontainebleau, au moment de sa mort. Il avait les mœurs douces, comme ses écrits ; il aimait beaucoup la parure, et a conservé ce goût jusqu'à la fin. C'était vraiment un homme de société, qualité qui s'allie rarement avec celle d'auteur, et surtout incompatible avec ce qu'on appelle le vrai génie.

17. — La fureur incroyable de jouer la comédie gagne journellement, et, malgré le ridicule dont l'immortel auteur de *la Métromanie* a couvert tous les histrions bourgeois, il n'est pas de procureur qui, dans sa bastide, ne veuille avoir des tréteaux et une troupe. Il ne faut pas mettre au rang de ces spectacles misérables ceux que donne M. de Magnanville, garde du Trésor royal, dans son château de la Chevrette. Le théâtre, les auteurs et les acteurs y sont également dirigés par le génie et par le bon goût. Quant au local et aux décorations, tout y est entendu à merveille, et la magnificence n'y laisse rien à désirer. On y a joué, ces jours derniers, deux pièces nouvelles de la composition de gens de la société, qui ont eu le plus grand succès, et le méritent. L'une est *Roméo et Juliette*, par M. le chevalier de Chastellux. Ce drame, tiré du théâtre anglais, et accommodé au nôtre, est plein d'intérêt, et présente des situations neuves, conduites avec beaucoup d'art. L'autre est une comédie dans le haut genre, ayant pour titre : *les Deux Orphelins*. M. de Magnanville en est l'auteur, et l'on y a trouvé beaucoup de gaieté, de finesse et de sentiment. La première est en cinq actes, et la seconde en trois. Dans le nombre des acteurs, presque tous excellents, on distingue madame la marquise de Gléon, qui à la plus charmante figure joint un jeu décent, aisé et noble, et surpasse de beaucoup les tons maniérés et les allures factices de nos meilleures héroïnes de théâtre. Une demoiselle Savalette fait les rôles de soubrette à donner de la jalousie à mademoiselle Dangeville : en un mot, autant la belle nature est au-dessus de l'art le plus recherché, autant cette troupe de comédiens bénévoles l'emporte sur tout ce qu'on connaît faisant le métier et affichant le talent.

Le public se porte en foule à cette campagne, quoique à trois lieues de Paris, et l'on comptait plus de deux cents carrosses à la dernière représentation.

20. — On a parlé, il y a quelque temps (1), d'une machine à feu pour le transport des voitures, et surtout de l'artillerie, dont M. de Gribeauval, officier en cette partie, avait fait faire des expériences. On l'a perfectionnée depuis, au point que, mardi dernier, la même machine a traîné dans l'Arsenal une masse de cinq milliers, servant de socle à un canon de quarante-huit, du même poids à peu près, et a parcouru en une heure cinq quarts de lieue. La même machine doit monter sur les hauteurs les plus escarpées, et surmonter tous les obstacles de l'inégalité des terrains ou de leur affaissement.

24. — Le président Hénault, surintendant de la maison de madame la Dauphine, membre de l'Académie Française et de celle des Inscriptions, vient de mourir ce soir, après avoir lutté contre la mort depuis plusieurs années, âgé de près de quatre-vingt-six ans. Tout le monde connaît son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France,* qui lui a fait tant de réputation, loué tour à tour, et dénigré outre mesure par M. de Voltaire, et qui ne méritait ni tant de célébrité, ni une critique si amère. Il était fort riche. Sa table était ouverte à tous les gens de lettres, ses confrères, et surtout aux Académiciens. Il n'était pas moins fameux par son cuisinier que par ses ouvrages. Le premier passait pour le plus grand Apicius de Paris, et tout le monde connaît la singulière Épître du philosophe de Ferney à ce Lucullus moderne, qui débute ainsi :

> Hénault, fameux par vos soupers,
> Et par votre Chronologie, etc.

Décembre. — 2. — Depuis quelque temps on a inventé des galons factices, qui imitent l'or vrai et sont à très-bon marché; des plaisants les ont appelés des galons *à la chancelière,* parce qu'ils sont faux et ne rougissent pas. C'est, en effet, une propriété de cette nouvelle découverte.

(1) Voy. 23 octobre 1769.

4. — Le sieur Piron, si fécond en saillies et en épigrammes, ne tarit pas sur le compte du sieur de La Harpe; il en a fait encore trois à l'occasion de *Suétone*. Voici la première qu'on connaît :

Le voilà donc, ce petit virtuose,
Toujours s'aimant, sans avoir de rivaux,
Écrivaillant, soit en vers, soit en prose,
Et sous l'acombe alignant ses journaux!
Comme aux sifflets chaque jour il s'expose!
Pour deux écus, aux badauds de Paris,
Il vend en vain des *Césars* travestis :
C'est pour tomber qu'il joute avec La Pause.
Ce grand auteur, si j'en crois ses écrits,
De ses héros fait mal l'apothéose :
Timoléon meurt le jour qu'il est né.
Pour *Mélanie*, on bâille à bouche close,
En admirant ce drame fortuné;
Et *Suétone*, à périr condamné,
Va dans la tombe où *Gustave* repose.

6. — ÉPIGRAMME SUR LE BRUIT QUI A COURU QUE LE SIEUR PIRON ÉTAIT MORT EN MÊME TEMPS QUE MM. DE MONCRIF ET LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Piron est mort! — Quel jour? — Hier. — Hier, chose impossible!
Je le quittai le soir en parfaite santé,
Leste, plein d'enjouement, d'esprit et de gaîté :
Tout son individu me parut impassible.
— Le fait n'est que trop sûr... Hélas! apparemment,
Que le bon Alexis est mort subitement.
— Non, non, son âme existe et n'est point endormie;
Il n'est ni mort, ni de l'Académie.

10. — Un plaisant a mis en épigramme le bon mot rapporté ci-dessus sur les galons modernes :

On fait certains galons de nouvelle matière,
Fort peu chers, mais fort bons pour habits de galas ;
On les nomme *à la chancelière*.
— Pourquoi? — C'est qu'ils sont faux et ne rougissent pas.

Digitized by Google

Un autre plaisant a fait d'avance l'épitaphe de M. le duc de La Vrillière. Elle roule sur ses trois noms différents de Phelypeaux, Saint-Florentin et La Vrillière :

Ci-gît, malgré son rang, un homme fort commun;
Ayant porté trois noms et n'en laissant aucun.

11. — Il se répand un couplet de chanson, qu'on met sur différents airs. Le voici :

Le Bien-Aimé de l'Almanach
N'est pas le bien-aimé de France :
Il fait tout *ab hoc* et *ab hac*,
Le bien-aimé de l'Almanach;
Il met tout dans le même sac,
Et la justice et la finance :
Le bien-aimé de l'Almanach
N'est pas le bien-aimé de France.

14. — Outre les couplets dont on a parlé contre le vulgaire des nymphes de l'Opéra, on a fait des cantiques particuliers en l'honneur des principales actrices. Mademoiselle Rosalie a paru mériter spécialement l'attention du Santeuil du théâtre lyrique. On recherche beaucoup cet *Hymne* à sa gloire, très-inéchant, très-ordurier, et qui par là fait fortune; mais il est très-rare.

15. — On a fait aussi, en l'honneur de mademoiselle Dervieux, un *Cantique*, non moins atroce que celui dont on a parlé contre mademoiselle Rosalie. On peut juger, par le style de ces deux ouvrages, par leur tournure informe, qu'ils ne sont point composés par un poëte véritable, mais qu'ils sont éclos dans les sociétés de ces demoiselles, dont les coryphées se sont évertués à qui injurierait le mieux la divinité adverse.

16. — On a fait ce distique sur les mots *Lex, Rex* :

Rex servat legem, regem lex optima servat;
Lex sine rege jacet, rex sine lege nocet.

17. — On répand un extrait des *Centuries* de Nostradamus, n° 53, page 161, édition d'Amsterdam. CIC ICC LXVII. Chez Daniel Winkerausan.

Digitized by Google

Peste, famine, feu, et ardeur non cessée,
Foudre, grand'grêle, temple du ciel frappé,
Édit, arrêt et grève loi cassée,
Chef inventeur, ses gens et lui chassé.

On croit, suivant l'usage, y voir la prédiction des événements du jour, passés et futurs.

18. — L'abbé Alary, membre de l'Académie Française, vient de mourir dans un âge très-avancé. C'est la troisième place vacante par cette mort. Il était sous-doyen, ayant été reçu en 1753. C'était le fils d'un apothicaire, qui par ses intrigues était parvenu à la fortune. On ne sait trop à quel titre il s'est trouvé assis dans le sanctuaire des Muses, car on ne connaît aucun ouvrage de lui. C'est le pendant de cet Académicien, dont Boileau disait :

J'imite de Conrart le silence prudent.

Cependant il était beau diseur, bel homme et très-bien venu des femmes ; ce qui chez plus d'un de ses confrères a tenu lieu de mérite littéraire.

19. — La réponse du sieur de Valdahon au Mémoire du sieur Le Monnier, annoncée depuis longtemps, et retardée par divers obstacles, paraît enfin, et réveille l'attention du public sur cet amant infortuné, si célèbre par ses malheurs et par sa constance. L'orateur, après avoir retracé d'une façon pathétique tous les maux qu'a soufferts le sieur de Valdahon, sur lequel son impitoyable persécuteur a fait lancer plusieurs décrets ; qu'il a obligé de fuir en pays étranger ; qu'il a fait exiler pour vingt ans de sa patrie, qu'il a déchiré dans huit Mémoires, diffamé dans cinq tribunaux, et presque ruiné, tant par les gros dommages-intérêts qu'il s'est fait adjuger, que par les frais énormes d'un procès qui dure depuis huit ans ; discute ultérieurement les moyens du sieur Le Monnier. Il prouve, par les lois, que, quand même le sieur de Valdahon aurait séduit mademoiselle Le Monnier, il pourrait l'épouser, parce qu'elle est libre et majeure ; mais il prouve, en outre, par trois jugements, qu'il ne l'a point séduite. Il réfute toutes les calomnies inventées sur sa parenté et sur sa personne ; et, après avoir également détruit les objections tirées du danger pour les mœurs, pour l'honnêteté publique, pour

l'affaiblissement de l'autorité paternelle, que l'adversaire met en avant, il en conclut que l'opposition du sieur Le Monnier au mariage de sa fille avec son amant est aussi vaine qu'odieuse. Ce Mémoire, sorti de la plume éloquente du sieur Loyseau de Mauléon, est appuyé d'une Consultation, en date du 7 novembre, du sieur Pialez, un des avocats les plus accrédités en ces sortes de matières. On s'attend à recevoir incessamment la nouvelle de l'arrêt du Parlement de Metz, que tout le public désire trouver favorable aux deux amants, et que les jurisconsultes annoncent devoir être tel.

20. — SECONDE ÉPIGRAMME DE M. PIRON SUR CE QUE M. DE LA HARPE BRIGUE UNE PLACE A L'ACADÉMIE.

Quoi, grand Dieu ! La Harpe veut être
Du doux Monerif le successeur !
Favoris d'Apollon, songez à votre honneur :
Voudriez-vous qu'on prît le Louvre pour Bicêtre (1) ?

21. — De jeunes officiers, qui dans leurs garnisons se sont amusés à jouer la comédie avec les actrices, enhardis par leur succès en province, ont voulu déployer leurs talents à Paris. A cet effet, ils ont loué la salle d'Audinot, sur les boulevards, et, dans la nuit du 19 au 20 de ce mois, ont exécuté sur ce théâtre *le Déserteur* et *les Sabots*, deux opéras-comiques fort en vogue. Ils avaient distribué environ six cents billets, et l'assemblée était très-nombreuse et composée de tout ce qu'il y a de plus distingué en gens de qualité et en amateurs. M. le duc de Chartres a bien voulu les honorer de sa présence. Malheureusement, cela n'a pas pris autant qu'ils s'en flattaient, et, malgré leur passion extrême pour leur talent, ils seront obligés de se borner à en amuser les provinciaux. Ils avaient fait tous les frais, et cette folie leur a coûté beaucoup d'argent.

(1) Voy. 19 novembre 1769.

Digitized by Google

22. — TROISIÈME ÉPIGRAMME DE M. PIRON CONTRE M. DE LA HARPE, A L'OCCASION DE SON SUÉTONE.

Monsieur La Harpe habille en jaune
Les plats *Césars* qu'il publie aujourd'hui.
Savez-vous bien pourquoi? C'est que son Suétone
Est bilieux et méchant comme lui.

23. — Le sieur Sénac, premier médecin du roi, dont la sant périclitait depuis longtemps, vient enfin de mourir et a été enterré hier. Cet événement met toute la Faculté en mouvement. On ne sait encore qui sera nommé à une place aussi importante, qui le devient de plus en plus à mesure que le roi vieillit, et pour laquelle il y a quantité de concurrents. Le sieur Sénac était un homme de beaucoup d'esprit, qui avait écrit sur son métier, mais qui surtout possédait au suprême degré l'art de la cabale et de l'intrigue, dont il avait fait l'apprentissage chez les Jésuites, où il était d'abord entré. Le chemin qu'il a fait depuis ce temps-là vers la fortune, est une preuve de ses heureux talents en ce genre.

24. — Un nouveau critique s'est élevé sur les rangs, et a censuré plusieurs ouvrages nouveaux, entre autres celui du sieur de Saint-Lambert, auteur du poëme des *Saisons*. L'amour-propre de cet auteur a été blessé, et il a profité de son crédit pour faire arrêter le livre (1), et mettre à la Bastille le sieur Clément qui l'avait fait. Celui-ci en est sorti par composition et à condition de mettre des cartons à son ouvrage; mais il s'est vengé par l'épigramme suivante :

Pour avoir dit que tes vers sans génie
M'assoupissaient par leur monotonie,
Froid Saint-Lambert, je me vois séquestré;
Si tu voulais me punir à ton gré,
Point ne fallait me laisser ton poëme.

(1) *Observations critiques sur la nouvelle traduction en vers français des* Géorgiques *de Virgile; et les poëmes des* Saisons, *de* la Déclamation *et de* la Peinture; *suivies de quelques* Réflexions sur le poëme de *Psyché*. Paris, Lejay, 1770, in-8.

Lui seul me rend mes chagrins moins amers :
Car de nos maux le remède suprême
C'est le sommeil..... Je le dois à tes vers.

30. — Le sieur Collé, lecteur de M. le duc d'Orléans, avait fait imprimer depuis longtemps une comédie en un acte et en prose, intitulée *la Veuve*, dont la lecture n'avait pas eu un grand succès. Il vient de s'aviser de la faire jouer par les Comédiens Français : on en a donné hier la première représentation qui lui a valu une chute complète. Ce drame n'est autre chose qu'un assemblage de conversations à la mode, c'est-à-dire pleines de mots et vides de sens, sans aucune action ni intrigue, terminées par un dénoûment bizarre et romanesque. Les acteurs, d'ailleurs, par leur mauvais jeu, n'ont pas peu contribué à rendre l'ouvrage encore plus ennuyeux et plus insipide.

31. — Aux couplets, cantiques et chansons qui ont amusé les amateurs de l'Opéra, a succédé une caricature qui fait l'objet de leur curiosité et de leur empressement. Il faut se rappeler, pour son intelligence, ce qu'on a dit, il y a déjà du temps, que M. le prince de Soubise donnait deux mille écus par mois à mademoiselle Guimard, célèbre danseuse du théâtre lyrique ; que le sieur La Borde composait la musique des spectacles de cette Terpsichore, et présidait à leur exécution, et qu'enfin le sieur Dauberval était l'ami du cœur, ce que ces demoiselles appellent en termes techniques le greluchon. En conséquence, dans l'estampe en question, on voit d'une part le prince de Soubise jouant de la poche ; le sieur de La Borde tenant un ballet d'une main et de l'autre une règle ou bâton de mesure ; le sieur Dauberval donnant du cor, et la demoiselle Guimard se balançant comme en cadence, et tenant en main un papier chargé de quelques notes de musique avec ce titre en gros caractères : CONCERT A TROIS.

1771

JANVIER. — 4. — Les promoteurs du projet de dresser une statue à M. de Voltaire sont fort embarrassés sur le lieu où elle

Digitized by Google

sera érigée. La nouvelle flétrissure que vient d'essuyer ce demi-dieu littéraire, par l'arrêt du Parlement qui brûle plusieurs de ses ouvrages (1), les fait renoncer absolument à la prétention de la placer en lieu public. Le clergé avait déjà fait ses plaintes sur un pareil scandale, et est trop favorablement accueilli en cour aujourd'hui pour se flatter de l'emporter sur lui. On croit qu'on achètera quelque terrain ou jardin qu'on décorera, dont on fera une espèce de Muséum, où l'on mettra ce grand homme ; peut-être érigera-t-on successivement d'autres statues qui orneront ce sanctuaire des Muses.

9. — Ne pouvant se venger autrement de M. le Chancelier, on assure qu'un membre du Parlement a fait contre le chef de la magistrature l'épigramme suivante, qui fait allusion à ce qui vient de se passer et à l'honneur du cordon bleu qu'a obtenu depuis peu le chef de la magistrature :

Ce noir vizir, despote en France,
Qui pour régner met tout en feu,
Méritait un cordon, je pense,
Mais ce n'est pas le cordon bleu.

13. — Quelques jours avant la disgrâce de M. le duc de Choiseul (2), on avait gravé son portrait, au bas duquel on lit :

Dans ses traités et dans sa vie
Règnent la droiture et l'honneur.
L'Europe connut son génie,
Et les infortunés son cœur.

Depuis son exil, on y a substitué ceux-ci, qui ne lui font pas moins d'honneur :

Comme tout autre, dans sa place,
Il dut avoir des ennemis :
Comme nul autre, en sa disgrâce,
Il s'acquit de nouveaux amis.

(1) Voy. 6 septembre 1770.
(2) Le 24 décembre 1770, il avait été exilé à sa terre de Chanteloup.

Digitized by Google

17. — Un caustique a répandu le *Pater* suivant, dédié au roi :

« Notre père, qui êtes à Versailles, votre nom soit glorifié : votre règne est ébranlé : votre volonté n'est pas plus exécutée sur la terre que dans le ciel : rendez-nous notre pain quotidien, que vous nous avez ôté (1) : pardonnez à vos Parlements, qui ont soutenu vos intérêts, comme vous pardonnez à vos ministres qui les ont vendus : ne succombez plus aux tentations de la Du Barry, mais délivrez-nous du diable de Chancelier. »

20. — M. Séguier, premier avocat-général, en apportant au Parlement les dernières lettres de jussion (2), prononça le discours suivant :

« C'est à regret que nous nous trouvons dans l'obligation d'apporter de troisièmes lettres patentes du roi, en forme de jussion. Si la rigueur de notre ministère impose, en ce moment, silence à notre sensibilité, nous n'en faisons pas moins les vœux les plus ardents pour que la Cour puisse trouver, dans les ressources inépuisables de sa sagesse, les moyens les plus efficaces pour détourner l'orage dont nous sommes menacés. Nous osons espérer qu'elle nous rendra justice, et sera convaincue que c'est avec la plus grande douleur que nous avons pris par écrit les conclusions que nous laissons à la Cour. »

On cite ce discours comme remarquable par les tours oratoires que prend le magistrat pour ne pas se compromettre dans la position critique où il se trouve, soit vis-à-vis de la cour, soit vis-à-vis de la Compagnie.

21. — On assure que M. le Chancelier, sentant la nécessité d'avoir dans son parti des plumes éloquentes, s'en est attaché plusieurs, et qu'il fait même solliciter de loin M. de Voltaire, dont il flatte la vanité.

22. — ÉPIGRAMME DE M. PIRON CONTRE LA TRADUCTION DE SUÉTONE, PAR M. DE LA HARPE.

Dans l'absence de mon valet,
Un colporteur borgne et bancroche

(1) Les querelles entre les parlements et la cour avaient pour origine la publication d'un édit de 1764, permettant la libre exportation des blés. — R.

(2) Le parlement de Paris ayant arrêté de suspendre son service ordinaire, le roi

Entra jusqu'en mon cabinet,
Avec force ennui dans sa poche :
« *Les douze Césars* pour six francs,
Me dit-il ; exquis, je vous jure.
L'auteur, qui connaît ses talents,
L'a dit lui-même en son *Mercure*.
C'est *Suétone* tout craché,
Et traduit..... traduit ! Dieu sait comme !
Ce sont tous les monstres de Rome
Qu'on se procure à bon marché !
De ce recueil pesez chaque homme :
Des empereurs se vendent bien ;
Caligula seul vaut la somme,
Et vous aurez Néron pour rien.
— Que cent fois Belzébuth t'emporte !
Lui dis-je, bouillant de fureur.
Fuis, avec ton auguste escorte ! »
Et puis, de mettre avec humeur,
Ainsi que leur introducteur,
Les douze Césars à la porte.

23. — Les ouvrages périodiques retentissent depuis longtemps de la querelle qu'un nommé Patte, architecte du duc des Deux-Ponts, a intentée au sieur Soufflot ; il prétend prouver à ce dernier, par A et par B, que le dôme de la nouvelle église de Sainte-Geneviève ne peut pas s'élever. En général, on a trouvé mauvais qu'un artiste sans mission, sans caractère, critiquât avec autant d'acharnement et de présomption le chef-d'œuvre d'un homme connu, et qui a déjà fait ses preuves dans le genre en question. Cependant les objections de l'adversaire ont paru assez fortes pour partager les architectes, et attirer l'attention des savants en cette matière. Les plus connaisseurs n'ayant rien décidé de positif sur la querelle, l'Académie d'Architecture a évoqué à elle la contestation.

L'espèce de guerre ainsi intentée par le sieur Patte au sieur Soufflot a attiré beaucoup d'ennemis au premier. L'humeur et la mauvaise foi s'en sont mêlées ; enfin, la calomnie a été mise en

lui enjoignit, par lettres de jussion, de reprendre ses fonctions : elles restèrent sans effet. — R.

œuvre, et l'on a fait courir depuis quelques jours le bruit que, dans le désespoir de se voir abandonné de tout le monde, il s'était donné plusieurs coups de couteau, et jeté ensuite par la fenêtre. Cette atrocité a été tellement accréditée, qu'elle s'est répandue et soutenue depuis ce temps. Le sieur Patte est obligé de se montrer en public, et d'aller aux lieux les plus fréquentés pour démentir une si fausse nouvelle, et constater son existence aux yeux des gens trop crédules.

24. — On a admiré aujourd'hui, au Palais, le discours de M. le Chancelier, à l'installation du Conseil, pour tenir lieu du Parlement (1). Malgré la position critique où il se trouvait, il s'est remis de la frayeur qu'il avait d'abord ressentie en arrivant, et a parlé avec beaucoup de présence d'esprit, de fermeté et d'éloquence. C'est un nommé Le Brun, ci-devant Jésuite, son secrétaire intime, auquel on attribue cette harangue.

25. — Il court un vaudeville en cinquante couplets contre cinquante demoiselles de l'Opéra : il en est peu qui n'y soient très-maltraitées; aussi, le Théâtre lyrique est-il dans une grande fermentation, pour découvrir l'auteur de ces calomnies et le faire punir sévèrement. Il a jugé à propos de distinguer mademoiselle Rosalie, et a fait en particulier pour elle un *Cantique* servant de suite au premier (2), qui ne chante rien moins que ses louanges et qui part à coup sûr d'un ennemi très-ulcéré. Ces nouveautés intriguent beaucoup les amateurs, et font une grande sensation parmi eux.

28. — Le sieur Chamfort, auteur de quelques ouvrages, et surtout d'une comédie intitulée : *la Jeune Indienne*, joignait à ses talents littéraires une jolie figure et de la jeunesse; il cheminait même vers la fortune, et devait passer avec le baron de Breteuil dans une cour étrangère. Tant de prospérités l'ont amolli : il s'est livré avec trop d'ardeur au plaisir, et il se trouve aujourd'hui atteint d'une maladie de peau effroyable, qui paraît tenir de la lèpre. Ce jeune homme, dont la philosophie n'a pas

(1) Tous les membres du Parlement, ayant persisté dans leur refus de reprendre leurs fonctions ordinaires, furent exilés, et leurs offices déclarés vacants et confisqués. Un ordre du roi enjoignit aux membres de son Conseil d'État de se rendre au Palais, pour remplacer, par *interim*, le Parlement. — R.

(2) Voy. 14 et 15 décembre 1770.

Digitized by Google

encore beaucoup corroboré le cœur, se désole de son état et tombe dans le désespoir. Il est entre les mains du sieur Bouvart.

29. — ÉPITAPHE DE MONCRIF, PAR LE SIEUR DE LA PLACE.

Réalisant les mœurs de l'âge d'or,
Ami sûr, auteur agréable,
Ci-gît qui, vieux comme Nestor,
Fut moins bavard, et plus aimable.

31. — On a parlé (1) du spectacle donné par les officiers sur le théâtre d'Audinot. M. le duc de Choiseul, encore ministre de la guerre, avait trouvé cette représentation fort indécente, et indigne de l'état de ces militaires; en conséquence, il avait donné des ordres pour qu'ils fussent mis au Fort-l'Évêque; mais cette punition n'a pas eu lieu, par égard, à ce qu'on dit, pour M. le duc de Chartres, qui avait assisté à ce spectacle.

FÉVRIER. — 9. — Ce pays-ci fourmille de gens oisifs qui se font des plaisirs de ce qui, pour des gens sensés, ne serait qu'un objet de mépris et de pitié. Une querelle d'histrions a divisé depuis quatre jours notre pétulante jeunesse. Une danseuse excellente de l'Opéra, et le meilleur danseur sans contredit, rivaux de talents et jaloux l'un de l'autre depuis longtemps, sont désunis par divers motifs. Leur inimitié a éclaté à l'occasion d'un pas où mademoiselle Heinel a voulu danser, et dans lequel Vestris s'est ménagé tout le brillant, comme maître des ballets. Cette dispute a aigri les parties et excité parmi leurs partisans le projet de s'en venger. Mardi dernier, il a éclaté contre Vestris, qui a été sifflé dans la chaconne qui termine l'opéra. Outré contre sa rivale, qu'il a rencontrée dans les coulisses, et dans les yeux de qui il a cru voir le triomphe de la mortification qu'il venait d'essuyer, il s'est emporté contre elle en propos les plus injurieux; ce qui a produit une scène des plus vives et a indisposé les spectateurs contre lui. Chacun en a parlé diversement; mais le plus grand nombre a été pour mademoiselle Heinel. L'affaire portée devant le ministre de Paris, celui-ci a cru devoir rendre justice

(1) Voy. 21 décembre 1770.

à l'outragée. Le public a applaudi aujourd'hui cette danseuse avec une fureur inexprimable, dans le ballet des *Fêtes Grecques et Romaines*, bien disposé à ne pas recevoir demain Vestris avec la même bonté. Ses admirateurs prétendent balancer le parti de mademoiselle Heinel, et on s'attend demain à un événement comique à l'Opéra, à ce sujet. Tous nos jeunes gens s'y sont donné rendez-vous, pour y suivre l'affection qui les domine.

11. — Le complot formé d'humilier l'amour-propre de Vestris, et non son talent, a attiré hier un monde étonnant à l'Opéra. Mais on s'est réconcilié avec lui, quand on a appris qu'il avait fait la veille les excuses les plus soumises à mademoiselle Heinel. Le public indulgent lui a fait grâce et justice, en l'applaudissant à outrance, du parterre, des loges et de partout. De sa part, pour mériter cette faveur, il s'est surpassé dans la chaconne, et y a fait de si grands efforts, qu'en sortant de la terminer, il s'est trouvé mal.

12. — M. Bernard, si connu sous le nom de *Gentil Bernard*, secrétaire-général des dragons, vient de tomber dangereusement malade, au point qu'on l'a cru mort. Il est célèbre par de petits vers galants qui sont recherchés de la bonne compagnie. Il y a de lui un *Art d'aimer*, qu'il a eu l'art de lire et de ne jamais faire imprimer, non plus que ses autres ouvrages. Ceux qu'il a donnés au public étaient de société. *Castor et Pollux* est la seule production qui puisse véritablement lui mériter l'immortalité.

20. — M. de Mairan est mort ce soir, âgé de près de quatre-vingt-quatorze ans. Il avait toujours mené une vie fort rangée : il allait encore dîner en ville trois fois par semaine. Il avait un extérieur net et propre, et, du côté du physique, ne se ressentait en rien des incommodités de la vieillesse.

23. — M. le Chancelier, accompagné de M. le duc de La Vrillière, de M. Bertin, de M. Monteynard et de M. l'abbé Terray, des conseillers d'État et des maîtres des requêtes, s'est rendu ce matin, à onze heures, au Palais, tous Messieurs du Conseil assemblés à la Grand'Chambre, et y a fait un discours pour annoncer l'objet de sa mission (1). Ceux qui l'ont entendu y ont remarqué

(1) L'enregistrement d'un édit du roi portant établissement de six Conseils supérieurs à Arras, Blois, Châlons, Clermont-Ferrand, Lyon et Poitiers, et abolition de la vénalité des charges. — R.

la même élévation de style et de pensées que dans celui prononcé le 24 janvier, et il y a apparence qu'il est de la fabrique du même orateur, c'est-à-dire du sieur Le Brun.

25. — Le Gentil Bernard n'est pas mort de la cruelle attaque qu'il a eue, mais il est dans un état plus cruel que la mort même, étant tombé en enfance.

28. — On n'a pu découvrir l'auteur du *Cantique* infâme contre mademoiselle Rosalie. Il ne peut partir que d'un ennemi très-ulcéré; mais elle-même y a donné lieu par sa langue envenimée, en sorte qu'on ne peut la plaindre. Dans cet assaut d'injures entre les chevaliers de ces demoiselles, on ne peut assigner lequel est l'agresseur : il s'ensuit toujours une grande fermentation dans le tripot lyrique, et les amateurs cherchent à garnir leur portefeuille de ces nouveautés.

Mars. — 3. — Il court dans le monde un Mémoire qu'on attribue à la Noblesse, mais qui n'est signé de personne, dans lequel on fait parler ce corps respectable comme devant connaître de tous les faits du point d'honneur, et qui, discutant les inculpations faites aux magistrats dans le préambule de l'Édit de décembre dernier, en infère qu'ils n'ont pu continuer leurs fonctions jusqu'à ce qu'ils en aient été justifiés, leur honneur y étant compromis. Ce Mémoire n'est que manuscrit et anonyme, et on le regarde comme apocryphe.

4. — M. l'évêque de Senlis (1) a prononcé aujourd'hui son discours de réception à l'Académie Française, où il a succédé à feu M. de Moncrif. La tâche n'était pas facile à remplir pour louer son prédécesseur, et la sécheresse du sujet s'est répandue sur tout l'ouvrage. M. l'abbé de Voisenon, en sa qualité de directeur, avait un plus beau champ, puisqu'il avait à faire l'éloge du mort et du récipiendaire. Aussi, y a-t-il employé toute l'artillerie de son esprit. Il a eu l'art d'égayer la matière et de réveiller les auditeurs, par des saillies qui ont été fort applaudies. Jamais séance académique ne s'est terminée plus agréablement.

6. — Plusieurs seigneurs et dames de la cour ont obtenu la permission d'aller à Chanteloup : de ce nombre sont M. le prince de Tingri, le marquis de Beauvau, leurs femmes et autres, etc.,

(1) Armand de Roquelaure.

Digitized by Google

ce qui intrigue fort le Chancelier et ranime le parti adverse.

9. — Il paraît, à ce qu'on assure, un libelle sanglant contre M. le Chancelier, en forme d'Ode, et l'on dit qu'il est intitulé : *les Chancelières* (1). On se doute bien qu'il est très-rare, et que l'auteur n'a pu l'enfanter que dans les plus profondes ténèbres.

17. — *Les Chancelières* font la plus grande sensation dans le public, et sont recherchées avec un empressement sans égal, plus sans doute à raison du personnage qu'elles concernent et de l'objet qu'elles traitent, que de leur mérite intrinsèque. Elles ne valent pas, à beaucoup près, *les Philippiques*, qui parurent dans le temps de la Régence, et furent attribuées au sieur La Grange-Chancel. Le pamphlet en question est plein d'injures atroces, dites presque toujours en termes impropres, sans chaleur, sans élévation, sans enthousiasme. Le style en est dur et grossier autant que les choses. C'est plutôt de la prose rimée qu'une ode. Il y a cependant quelques strophes, ou parties de strophes tout à fait différentes ; ce qui annoncerait l'ouvrage de deux mains, ou celui d'un écolier corrigé en des endroits par main de maître. En un mot, c'est plutôt une pièce historique qu'une pièce de poésie (2).

21. — L'Académie Française a tenu aujourd'hui sa séance publique pour la réception de M. le prince de Beauvau et de M. Gaillard. Jamais on n'avait vu à pareille assemblée un concours si prodigieux de femmes. On en comptait plus de quatre-vingts, dont une grande partie dames de la cour, beaucoup de seigneurs, et une multitude immense d'auditeurs de toute espèce. Le discours de M. de Beauvau, qui a ouvert la séance, était court et simple ; en un mot, a paru un discours de grand seigneur. On y a cependant remarqué l'adresse avec laquelle, en faisant l'éloge du roi et de son règne, ce récipiendaire y a amené indirectement celui de M. le duc de Choiseul, en pesant davantage sur les temps de l'administration de ce ministre, qu'il a indiqués comme une époque mémorable de la monarchie. On

(1) Claude-Antoine Guyot Desherbiers, né à Joinville, le 20 mai 1745, mort au Mans le 5 mars 1828, est auteur des *Chancelières*. Voyez la *Bibliographie de la France*, 1830, p. 111. — R.

(2) Cet article, comme plusieurs des suivants, est emprunté au *Journal historique de la révolution opérée dans la constitution de la monarchie française par M. de Maupeou, chancelier de France*. Londres, 1774-75, 8 volumes in-12.

a applaudi au zèle de l'amitié, sans discuter s'il était juste, ou excessif, ou indiscret. M. Gaillard a mieux rempli son rôle. Il a fait, après les compliments d'usage, une dissertation historique sur les sociétés savantes en France, dont il fait remonter l'origine jusqu'à Charlemagne. Il a présenté un tableau rapide et serré des progrès de ces institutions, et il y a joint des anecdotes précieuses et honorables pour les gens de lettres; mais il y a trop mêlé ce ton d'emphase, mis à la mode par le sieur Thomas, cette bouffissure philosophique, par où il s'est annoncé comme un digne sectateur de la cabale encyclopédique qui l'a porté à sa nouvelle dignité. M. l'abbé de Voisenon, encore directeur pour cette cérémonie, a répondu alternativement aux deux récipiendaires par deux discours. Même style, mêmes sarcasmes, même persiflage que la première fois. Sa figure de singe semblait donner encore plus de malice à ses saillies, et il a soutenu à merveille le rôle d'Arlequin qu'il s'était imposé, suivant ses propres expressions en réponse à ses confrères qui lui reprochaient le peu de gravité de ses discours.

Ensuite le sieur Duclos a lu une continuation de l'*Histoire de l'Académie*, commencée successivement par Pellisson et par l'abbé d'Olivet, depuis son origine jusqu'en 1700. En sa qualité de secrétaire de l'Académie, il a cru devoir avancer cet ouvrage jusqu'à nos jours. Ce n'est qu'une chronologie sans suite et sans liaison des variations légères qu'a éprouvées cette compagnie depuis ce temps. Il y a recueilli toutes les anecdotes relatives à son objet : quoique puériles et minutieuses, elles ne devaient pas moins entrer dans ce travail, qui, au fond, est très-peu de chose. L'historien a joint aux faits des réflexions bourrues, en style dur, comme lui, qui ont fait rire, et ne contrastaient pas mal avec les gentillesses, les gaietés du directeur. Il a fini par une apologie prétendue de l'Académie, sur le reproche qu'on lui fait d'admettre dans un corps où il ne doit point y avoir d'honoraires, tant de gens qui ne peuvent qu'y jouer ce rôle; et le public a trouvé qu'il avait fort mal justifié sa compagnie, ou plutôt qu'il avait élevé une question qu'il n'avait nullement résolue. On ne doit pas omettre que dans l'historique du sieur Duclos, cet Académicien ayant fait mention d'une anecdote concernant le président de Lamoignon, grand-père de M. de Malesherbes d'aujour-

d'hui, et ayant ajouté, en nommant cet ancien magistrat, « ce nom si cher aux lettres, » tous les spectateurs ont envisagé, comme de concert, M. de Lamoignon de Malesherbes, et l'on a battu des mains pendant plusieurs minutes et à plusieurs reprises : éloge bien flatteur pour ce magistrat, qui se distingue aujourd'hui par sa qualité encore plus rare de patriote, et que la France entière envisage comme un de ses plus chers défenseurs.

Le public, et les femmes surtout, auraient été bien aises d'entendre quelques-unes des fables dont M. le duc de Nivernois a amusé si délicieusement les auditeurs dans plusieurs séances; mais ce seigneur s'est refusé aux instances qu'on lui a faites, déclarant que, par un règlement nouveau, aucun Académicien ne pouvait rien lire sans avoir communiqué son ouvrage à un comité de ses confrères; qu'il n'avait pas pris cette précaution, et qu'il ne pouvait répondre aux désirs de l'assemblée. On présume que ce règlement a été fait à l'occasion du discours de M. Thomas, dont on a parlé l'an passé, et qui fit un si grand scandale à la cour et à la ville.

23. — Le sieur Guérin, chirurgien du prince de Conti, a eu, il y a quelque temps, une rixe à l'Opéra avec M. le marquis de Langeac, colonel à la suite des grenadiers de France. Ce dernier, ayant trouvé mauvais que l'autre eût regardé indécemment sa maîtresse, l'a traité comme un gredin, le menaçant de lui faire donner des coups de bâton par ses gens. Le sieur Guérin a pris au collet M. de Langeac, a fait semblant de ne pas le connaître, et l'a forcé à venir chez le commissaire. Là, il s'est réclamé du prince son maître, et lui a été renvoyé. Cependant son adversaire jetait feu et flammes... On répand la copie d'une lettre écrite à cette occasion, dit-on, à M. de Langeac, par le prince de Conti.

« On dit, Monsieur, que vous voulez faire périr le sieur Guérin sous le bâton. Je vous prie de songer qu'il est mon chirurgien; qu'il m'est fort attaché; et j'en ai besoin, car j'ai beaucoup vu de filles; j'en vois encore... J'ai eu des bâtards, mais j'ai toujours eu soin qu'ils ne fussent pas insolents... »

24. — Les pasquinades continuent. On a fait le quatrain suivant, à l'occasion des six Conseils Supérieurs.

Digitized by Google

La Cour Royale est accouchée
De six petits Parlementaux,
Tous composés de m..... ;
Le diable emporte la nichée !

25. — L'impératrice des Russies a fait enlever tout le cabinet de tableaux de M. le comte de Thiers, amateur distingué, qui avait une très-belle collection en ce genre. M. de Marigny a eu la douleur de voir passer ces richesses chez l'étranger, faute de fonds pour les acquérir pour le compte du roi. On distinguait parmi ces tableaux un portrait en pied de Charles Ier, roi d'Angleterre, original de Van Dyck. C'est le seul qui soit resté en France. Madame la comtesse Du Barry, qui déploie de plus en plus son goût pour les arts, a ordonné de l'acheter : elle l'a payé vingt-quatre mille livres; et sur le reproche qu'on lui faisait de choisir un pareil morceau entre tant d'autres qui auraient pu lui convenir, elle a répondu que c'était un portrait de famille qu'elle retirait. En effet, les Du Barry se prétendent parents de la maison des Stuarts.

27. — A l'occasion du bruit qui court de l'exil de la Cour des Aides, on a fait le placet suivant au roi, au nom des femmes des conseillers au Parlement.

Nos époux, ô Louis, sont en captivité;
Nous gémissons loin d'eux, dans la viduité.
Jusqu'à ce jour pourtant une erreur sécourable
A nos cœurs désolés apportait quelque espoir ;
Mais enfin, de Maupeou la vengeance implacable,
Nous condamne, dit-on, à ne les jamais voir.
A leur comble montés, nos maux sont sans remèdes :
Laissez-nous pour soutien au moins la Cour des Aides.

29. — Mademoiselle Sainval, une des coryphées de la Comédie Française, destinée à doubler mademoiselle Dumesnil, et qui, avec autant de laideur et un organe très-désagréable, annonçait d'heureuses dispositions pour la remplacer, vient de devenir folle par un accès de sensibilité qui lui fait honneur. On raconte qu'ayant eu un frère soldat pendu, l'aréopage comique avait décidé que sa délicatesse ne lui permettait pas de garder sa sœur

parmi ses membres, et qu'il fallait la remercier. Cette nouvelle a jeté mademoiselle Sainval dans un désespoir auquel on attribue le dérangement de sa tête. Cette actrice passait pour avoir les passions très-vives, et en a déjà donné des preuves : il faut espérer que cet accident n'aura pas de suites.

31. — Le fameux procès de M. de Valdahon a été jugé au Parlement de Metz, le 22, à huit heures du soir. M. Le Monnier a été débouté de son opposition; permis aux parties de s'épouser; trois commissaires nommés par la Cour pour faire le contrat de mariage; mademoiselle Le Monnier prise sous la sauvegarde du Parlement; M. Le Monnier condamné à soixante mille livres de dommages et intérêts, et à tous les dépens; les Mémoires supprimés respectivement de part et d'autre. M. l'avocat-général a déclaré ne demander la suppression de ceux de M. de Valdahon et de mademoiselle Le Monnier, que pour effacer jusqu'à la trace des horreurs, des imputations, des calomnies avancées dans ceux de M. Le Monnier. Toute la ville a été enchantée de cet arrêt. On a fait des feux de joie : on a cassé les vitres de M. Le Monnier, et l'on a crié : « Vive le Parlement et M. Valdahon! » Ainsi, après huit ans de douleur et de traverses, va se terminer heureusement l'histoire de ces deux modèles d'amour, dignes de figurer à côté de tous les héros de ce genre, dont on lit les aventures et les combats dans les romans.

Avril. — 1. — M. Bergier est nommé confesseur de Mesdames, à la place de l'abbé Clément qui vient de mourir. Cet abbé paraît d'autant plus digne de la confiance de ces augustes personnes, que c'est un champion infatigable de la foi, un défenseur éclairé de notre sainte religion, que ses adversaires trouvent toujours prêt à combattre. Il vient de faire paraître tout récemment une réfutation du livre du *Système de la Nature*.

3. — Le bruit général de Paris est qu'on a trouvé, à la statue de Louis XV, un placard exécrable qui a fait frémir les premiers bons citoyens qui ont eu le malheur de le lire. Il portait : « Arrêt de la Cour des Monnaies, qui ordonne qu'un louis mal frappé soit refrappé. »

5. — Madame de Gomez est morte âgée de quatre-vingt-cinq ans. C'était une femme auteur, qui avait composé une bibliothèque de romans, tous gothiques, dans le genre de l'ancienne

galanterie, et que personne ne lit plus. Elle avait de beaucoup survécu à ses livres.

8. — Il paraît une seconde Ode, pour servir de suite aux *Chancelières*; elle embrasse les dernières opérations de M. le Chancelier. Dans les vingt-sept strophes dont elle est composée, il s'en trouve d'une grande énergie, et qui sentent tout l'enthousiasme du poëte.

Il paraît aussi des *Couplets sur la cour* (1), et sur madame la comtesse Du Barry principalement, dont ils dépeignent les partisans. M. le duc de Richelieu, M. le comte de Bissy, M. le comte de Maillebois, M. le duc d'Aumont, M. le duc de Villeroy, M. le prince de Condé y figurent parmi les hommes; on n'oublie pas les femmes, madame de Valentinois, madame de L'Hôpital, madame la maréchale de Mirepoix. C'est une satire plate, et qui n'approche pas des vaudevilles piquants de la vieille cour.

9. — L'Académie des Belles-Lettres a tenu aujourd'hui son assemblée. On y a vu avec douleur, absents du banc des honoraires, M. le président d'Ormesson, et surtout M. de Lamoignon de Malesherbes (2), deux magistrats chers aux lettres, et qui ne manquaient aucune de ces séances. La nouvelle toute récente de l'exil du dernier, confirmée en ce moment, a jeté une consternation générale parmi ses confrères et les spectateurs.

14. — La *Gazette de Bruxelles*, ainsi que celle *de Berne*, viennent d'être proscrites dans ce pays-ci. L'introduction en France en est défendue au Bureau des gazettes étrangères. On prétend qu'elles ont déplu pour s'exprimer trop librement sur les affaires du Gouvernement.

15. — Ces jours derniers, un cercle de femmes était chez M. le Chancelier, et ce chef de la magistrature, plein de sel et d'enjouement en société, malgré ses importantes occupations, plaisantait les dames sur l'acharnement avec lequel elles déclamaient contre son nouveau système. Il leur reprochait d'embarrasser ses opérations, de les retarder par leurs criailleries, par l'ascendant qu'elles prenaient sur leurs maris, etc.; il ajoutait

(1) On les trouve à la page 171 des *Anecdoctes sur madame la comtesse Du Barry*. Londres, 1775, in-12. — R.

(2) Premier président de la Cour des Aides.

qu'il trouvait cela d'autant plus étrange qu'elles n'étaient point au fait de la politique; que cette matière leur était interdite par leur sexe, leur éducation et leurs organes; qu'en un mot, elles ne s'y entendaient pas plus que des pies : « Eh! ne savez-vous pas, monsieur le Chancelier, lui repartit avec vivacité madame Pelletier de Beaupré, que ce sont les oies qui ont sauvé le Capitole? »

16. — M. l'abbé Arnaud, espèce de charlatan littéraire, plus connu par ses intrigues que par ses ouvrages, avait entrepris de substituer au *Journal étranger*, ouvrage essentiel et qui pouvait être excellent, une *Gazette littéraire*, et il a si bien fait, qu'en un an il a enterré l'un et l'autre; tels sont ses titres à la place qu'il vient d'obtenir à l'Académie Française. L'abus de laisser passer des membres d'une Académie dans l'autre va devenir d'autant plus dangereux, qu'actuellement ceux des Belles-Lettres forment près d'un quart des Quarante, en sorte que, pour peu qu'ils réunissent d'autres voix, ils seront incessamment maîtres des suffrages.

19. — Il paraît une *Complainte* sur l'air : *des pendus*. On imagine aisément que c'est une satire en forme de cantique contre M. le Chancelier, où l'on retrace en bref sa naissance, sa vie, et où l'on prémature sa fin sinistre. Il faut joindre cet ouvrage aux affreuses Odes déjà répandues sur cette matière, et que la police recherche avec la plus grande vigilance; ce qui donne à ces pièces beaucoup plus de vogue qu'elles n'en auraient par leur mérite intrinsèque, très-médiocre.

20. — Le vendredi, jour où Messieurs du Grand-Conseil soupèrent chez M. le Chancelier, et le lendemain, où ils y dînèrent, étaient des jours maigres. Quelques-uns des membres de cette Compagnie exaltaient ces repas, et disaient qu'il y avait des monstres. « Oui, Messieurs, leur répliqua madame de Beaupré, autour de la table. »

— Nouvelle épitaphe de M. le Chancelier :

Ci-gît Maupeou l'abominable;
Ci-gît avec lui son esprit.
Passant, ne crains point son semblable :
Jamais monstre ne reproduit.

21. — On rappelle, à l'occasion de la dernière épitaphe de

M. le Chancelier, celle répandue, il y a quelque temps, relativement à son père, à la veille de mourir ; elle était conçue ainsi :

Ci-gît un vieux coquin qui mourut de colère,
D'avoir fait un coquin, plus coquin que son père.

22. — Il court un quatrain sur les circonstances présentes :

France, tel est donc ton destin,
D'être soumise à la femelle !
Ton salut vint de la Pucelle,
Tu périras par la Catin (1).

— On rapporte que madame la comtesse Du Barry, ayant rencontré M. le duc de Nivernois, un des protestants au Lit de justice, l'avait arrêté, et lui avait dit : « Monsieur le duc, il faut espérer que vous vous départirez de votre opposition ; car, vous l'avez entendu, le roi a dit qu'il ne changerait jamais. — Oui, Madame, mais il vous regardait. »

26. — Le sieur de La Borde, l'auteur de *la Cinquantaine*, ayant indisposé beaucoup de sujets de l'Opéra par une défense indiscrète qu'il a voulu prendre du sieur Vestris contre mademoiselle Heinel, en se mêlant mal à propos dans les querelles de ce tripot, a été obligé de retirer son ouvrage, par la difficulté de trouver des gens de bonne volonté, soit dans le chant, soit dans la danse : il paraît qu'en général le public n'y perd pas beaucoup.

27. — Les plaisants continuent à rire et à faire des épigrammes. En voici une qu'on a débitée sur le soi-disant Parlement :

« Quand je vois ce tas de vermine
Que l'on érige en Parlement,
Je les pendrais tous sur la mine,
Disait le bourreau gravement ;
Mais, en vertu d'une sentence
De ce Conseil irrégulier,
Je ne pourrais, en conscience,
Pendre même le Chancelier. »

(1) Outre ce rapprochement entre les destinées de la *Catin* et de la *Pucelle*, on en peut faire un autre assez singulier : c'est que toutes deux sont nées au village de Vaucouleurs. — R.

28. — Madame la duchesse de Durfort, belle-fille de M. le duc de Duras, que tout le monde sait ne point vivre avec son mari, est devenue grosse et est accouchée. M. le chevalier de Boufflers a fait une chanson à cette occasion (1).

MAI. — 2. — Le 28 du mois dernier est mort M. de Bachaumont, âgé de quatre-vingt-un ans. C'était un de ces paresseux aimables, tels qu'en a fourni beaucoup le dernier siècle. Il a écrit sur les arts avec le goût d'un homme du monde instruit. Il vivait chez madame Doublet, cette virtuose si connue, dont la maison a été longtemps célèbre par la réunion de tout ce qu'il y avait de plus illustres personnages dans tous les genres. Cette dame, qui vit encore, a eu la douleur de survivre à tous ses anciens amis. Elle est âgée aujourd'hui de quatre-vingt-quatorze ans.

16. — Madame Doublet est morte, ces jours-ci, âgée de quatre-vingt-quatorze ans. C'était une virtuose dont madame Geoffrin n'est qu'une faible copie. Depuis soixante ans, elle rassemblait dans sa maison la meilleure compagnie de la cour et de la ville, et passait sa vie à former un journal bien supérieur à celui de l'Étoile et autres ouvrages du même genre. La politique, les belles-lettres, les arts, les détails de société, tout était de son ressort. Elle s'abaissait du cèdre jusqu'à l'hysope. Tous les jours on élaborait chez elle les nouvelles courantes, on en rassemblait les circonstances, on en pesait les probabilités ; on les passait, autant qu'on pouvait, à la filière du sens et de la raison; on les rédigeait ensuite, et elles acquéraient un caractère de vérité si connu, que, lorsqu'on voulait s'assurer de la certitude d'une narration, on se demandait: « Cela sort-il de chez madame Doublet? » Au reste, sa réputation avait un peu dégénéré de ce côté : en vieillissant, elle avait perdu beaucoup de ses amis du premier mérite, et avait survécu à toute sa société habituelle. M. de Bachaumont est le dernier philosophe qu'elle ait vu mourir.

Il est difficile qu'au milieu de ce savant tourbillon qui l'entourait, madame Doublet ne passât pas pour être un peu entichée de déisme, de matérialisme et même d'athéisme. Elle avait bravé jusque-là l'opinion

(1) Cette chanson, qui fut peut-être chantée devant Bachaumont quelques heures avant sa mort, roule tout entière sur le mystère de l'Incarnation et l'opération du Saint-Esprit; car la duchesse de Durfort s'appelait Marie, comme la mère de Jésus.

publique et les clameurs des dévots. Depuis le carême dernier, la tête de cette dame s'affaiblissant, M. le curé de Saint-Eustache avait cru qu'il était temps de convertir sa paroissienne. Celle-ci n'était plus en état d'argumenter contre lui, et, avec le secours de la grâce, le pasteur s'était flatté d'avoir réussi. En effet, elle avait reçu le bon Dieu la semaine sainte : pratique de religion que personne de sa connaissance ne se rappelait lui avoir vu faire. On conçoit qu'avec de pareils préparatifs, elle n'a pu qu'éprouver une mort très-édifiante et s'endormir dans le Seigneur.

FIN DES MÉMOIRES DE BACHAUMONT.

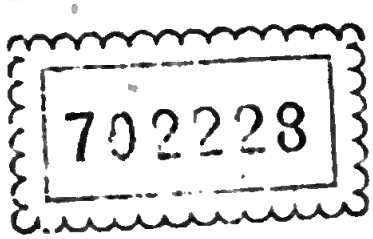

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

B.N.C.F.
B.23.2.142.
CF000702228